

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY







REVUE  
HISTORIQUE



# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*

CICÉRON, *de Orat.*, II, 13.

QUARANTIÈME ANNÉE.

---

TOME CENT-VINGTIÈME

Novembre-Décembre 1915.

---

141947  
—  
21/3/17.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1915



LA  
CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE  
PAR LES ARABES

(*Suite et fin*<sup>1</sup>).

---

SECONDE PARTIE (*suite*).

III.

*Marche de 'Amr de Péluse à Memphis.*

L'armée arabe fut, dit-on, retenue par le siège de Péluse pendant un mois; ce mois doit-il ou non être compté dans la campagne d'Égypte? Autrement dit, à quelle époque eut lieu l'entrée des Arabes en Égypte? La tradition semble unanime sur ce point; ce fut le *jour du sacrifice*, le 10 du mois de Dou-l-Higgeh, c'est-à-dire le 12 décembre; sur la question de l'année, il y a controverse: la plupart disent que ce fut la dix-huitième année de l'hégire, c'est-à-dire en 639; mais d'autres placent l'invasion de l'Égypte en l'an 16, d'autres en l'an 20, 21, 22 ou même 26 de l'hégire<sup>2</sup>. La comparaison de ces dates avec certaines autres données par Jean de Nikiou montre bien que ce fut en l'année 639. Il ne serait pas étonnant que le généralissime 'Amr eût voulu faire coïncider son entrée en Égypte avec une des plus grandes fêtes de l'Islam, car l'importance des jours fastes et néfastes était toujours fort grande sur les peuples encore à l'aurore de la civilisation. Mais il ne suffisait pas que le jour fût favorable; il fallait que l'époque de l'année le fût aussi; or, c'est là que nous pouvons admirer l'intelligence

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 273-310.

2. Makrizy, *Khitat*, traduction française de P. Casanova, t. III des *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, 1906.

des choses du Nil qui avait présidé à l'élaboration du plan de campagne. Au mois de décembre, la Basse-Egypte est recouverte d'eau en grande partie, l'inondation n'ayant guère que commencé à se retirer, surtout sur les bords de la Méditerranée et la région des lacs, c'est-à-dire depuis Péluse jusqu'à Alexandrie ; le 15 novembre, à la hauteur d'Abydos, le chemin ordinaire n'est pas encore praticable, comme je l'ai moi-même éprouvé, et ce n'est pas trop d'un mois encore et plus pour permettre aux terres situées aux diverses embouchures du Nil d'apparaître et de se sécher. Cette situation de l'Égypte ferait assez bien comprendre que le siège de Péluse, *la ville de la boue*, ait duré pendant un mois, selon la plupart des historiens arabes, et même deux mois, selon le géographe Yakout, car cette ville ne devait pas être abordable en ce moment, l'inondation ne s'étant pas retirée.

C'est encore cette circonstance qui fait comprendre le chemin suivi par 'Amr et son armée. Le besoin de veiller à la nourriture de leurs chevaux leur défendait en effet de s'éloigner des terres cultivées et, de plus, la sûreté de leur marche leur défendait aussi de s'aventurer dans les champs encore à moitié couverts par l'eau, interceptés par de nombreux canaux où l'armée aurait couru le risque de disparaître. En effet, quand on signale les premières opérations, elle est arrivée à la hauteur de Belbeis, c'est-à-dire qu'elle a suivi la lisière du désert ; cette route, que suivent encore les caravanes venant de Syrie, passe au village actuel de Saleyeh, va couper ce qu'on nomme aujourd'hui le Ouady Toumilât ou la vallée rendue fertile par le canal qui va du Caire à la mer Rouge, lequel existait dès lors, puisqu'il remonte, dit-on, à Ménès, et qu'il avait été recreusé sous l'empereur Trajan pour le transport des céréales jusqu'à Qolzoum ou Suez<sup>1</sup>. Du Ouady Toumilât, les Arabes gagnèrent l'ancienne ville de Phelbès, c'est-à-dire l'actuelle Belbeis, située à l'orée du désert. Cette ville arrêta encore 'Amr, au témoignage de Yakout<sup>2</sup>, et cela pendant un mois, ce qui semble très exagéré. De Belbeis il était très facile de se diriger vers On ou Héliopolis, toujours en suivant le désert, et c'est à Héliopolis qu'eut lieu la première bataille rangée entre l'armée byzantine et l'armée arabe après la campagne de 'Amr au Fayoum.

Il est facile ainsi de voir avec quelle prudence l'armée musul-

1. J. Maspero, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, p. 29.

2. Yakout, *Dictionnaire géographique*, à ce mot.

mane était conduite ; grâce aux conditions géographiques du pays, 'Amr était parvenu à quelques lieues de la capitale sans avoir livré la plus petite bataille ; il s'était contenté de prendre les deux villes de Péluse et de Belbeis, au sommet de la route suivie et presque à son extrémité, et cela pour assurer ses communications. D'après Strabon<sup>1</sup>, Péluse avait des murailles ; il devait donc y avoir une garnison. Peut-être y eut-il une autre raison pour rendre le siège de cette ville nécessaire : c'est là qu'aboutissait la grande muraille élevée pendant la XIX<sup>e</sup> dynastie contre les incursions des nomades, et cette muraille devait, sans le moindre doute, avoir été réparée par Cyrus quand il se mit en mesure de défendre l'Égypte contre l'invasion qui la menaçait. Il n'est pas question de siège pour El-'Arisch, sans doute parce que l'armée musulmane se préoccupa peu d'y entrer. Elle laissa donc de côté les villes fortifiées à l'extrémité nord-est de l'Égypte jusqu'à Péluse ; mais là il lui fallut bien se faire un passage sous peine de remonter jusqu'à Qolzoum, ou tout au moins jusqu'à Héroopolis, actuellement Tell-el-Maskhoutah, ce qui aurait été multiplier inutilement les difficultés à cause de la traversée du désert et de l'éloignement de la Basse-Égypte. De plus, il fallait bien, ainsi que je viens de le dire, assurer les communications entre l'Égypte et la Syrie, et cette nécessité explique encore mieux le besoin d'assiéger et de prendre cette ville. Quoique les Arabes n'en fussent pas à leur premier siège, puisqu'ils avaient assiégé Jérusalem, sans compter les autres villes qu'ils avaient prises en Perse et en Syrie, et puisque le généralissime 'Amr était occupé au siège de Césarée lorsqu'il prit le chemin de l'Égypte, cependant ils n'étaient pas très habiles dans l'art de capturer les places fortes. De plus, je ne crois pas trop m'avancer en disant que leur armée consistait pour la plus grande partie en cavalerie, bien que la présence de nègres dans cette armée et la foule de gens qui suit le vainqueur dénotent assez qu'il devait y avoir aussi de l'infanterie. Les Arabes, bons cavaliers, n'étaient que des fantassins ordinaires, surtout pour se livrer aux opérations d'un siège qui offrait quelques difficultés. De là, le temps qu'il fallut pour prendre Péluse d'abord, Belbeis ensuite.

Une autre considération fait encore mieux comprendre pourquoi la petite armée de 'Amr, après avoir laissé une garnison

1. Strabon, XVII, p. 803, éd. Meineke.

dans les deux villes de Péluse et de Belbeis, put arriver au cœur de l'Égypte sans avoir été signalée. 'Amr dut chercher le plus possible à ne point ébruiter son invasion de l'Égypte; pour cela, si le moment de son attaque était mal choisi à cause de la crue du Nil, d'un autre côté il recueillait les avantages du contretemps sur lesquels il avait sans doute compté. Au moment de l'inondation, presque tous les rapports sont suspendus entre les villages de l'Égypte; par conséquent le bruit de la prise de Péluse ne put se répandre aussi vite qu'il l'aurait fait en une autre saison, le gouverneur de l'Égypte put l'ignorer pendant assez longtemps; il put croire de plus qu'il ne s'agissait que d'une de ces incursions dont de tout temps l'Égypte avait été le théâtre et qui se dissipaient tout comme elles étaient venues. Puis 'Amr disparaissait tout à coup à nouveau et, quand on le retrouvait, il était à une quinzaine de lieues d'Héliopolis tout au plus; cela explique que l'on n'ait pu concevoir des craintes sérieuses sur sa marche, qu'on n'ait pas cherché à s'y opposer, qu'on ne l'ait même pas tenté, à cause de la saison, puisqu'il était impossible de combattre ailleurs que dans le désert. Si 'Amr calcula tous les obstacles qui favorisaient son invasion en Égypte, c'est un général de premier ordre; s'il ne l'a pas fait et s'est confié à son étoile, il faut avouer que les circonstances l'ont merveilleusement servi.

Cependant il est vraisemblable que, dès son arrivée à Belbeis, il fit parvenir au khalife 'Omar Ibn el Khattab une demande pressante de secours. Il ne devait plus avoir avec lui que trois mille hommes au plus et l'inquiétude montait sans doute en son cœur à mesure qu'il approchait de Babylone, car d'Héliopolis à Babylone il y avait deux ou trois lieues, et à partir de cette ville il allait rencontrer l'armée byzantine accourue au secours de la capitale de l'Égypte, et il lui importait de ne pas être vaincu, pour son honneur comme pour l'honneur de l'Islam. Ses ennemis lui avaient reproché près du khalife d'être trop aventureux; c'était à lui de montrer que, s'il s'était aventuré, il avait su arriver au succès. Là encore la pensée vient que, s'il n'avait pas eu des intelligences parmi la population, sa marche, même en longeant la terre cultivée, était bien audacieuse; il lui fallait nourrir hommes et chevaux, surtout avoir de l'eau en abondance. L'eau, les canaux qui étaient à proximité du désert la lui offraient; de la nourriture, il en trouva aussi, mais ce dut être

beaucoup plus difficile. Il en était arrivé au point où il lui fallait de toute nécessité vaincre ou mourir; nous allons voir qu'il vainquit.

Il rencontra dans la plaine entre Héliopolis et le Caire actuel la première armée byzantine qui lui disputa le passage. Cet endroit, d'après Jean de Nikiou, s'appelait Tendounyas, et Om-Douneïn, si l'on en croit les auteurs arabes; d'après les identifications les plus récentes, il était situé un peu en avant de la ville de Kîmé ou Memphis, sur l'emplacement actuel du jardin que l'on appelle l'Ezbékîeh<sup>1</sup>. Selon les historiens arabes, il y eut sur le site de ce village plusieurs combats qui restèrent indécis, jusqu'à ce qu'enfin 'Amr y put entrer et s'y établir<sup>2</sup>. Après cette victoire, qui sans doute lui coûta cher, 'Amr se vit dans une position qui pouvait sans doute devenir dangereuse; s'il restait avec sa petite armée en face de l'armée byzantine, il pouvait être attaqué et succomber; il vit alors clairement que ses troupes n'étaient pas assez fortes pour attaquer la ville de Babylone où s'était renfermée une nombreuse garnison et il pouvait s'attendre à chaque instant que le gouvernement byzantin enverrait contre lui d'autres troupes qui finiraient par l'entourer et le prendre. Pour éviter ce danger, il eut recours à un moyen qu'il avait déjà employé : il prit le parti de disparaître un moment pour revenir au moment où il recevrait la nouvelle que les renforts demandés seraient sur le point d'arriver. Il employa donc la plus grande partie de son armée à une expédition que nous connaissons seulement par Jean de Nikiou, dont le texte se présente à nous assez obscur, mais fort compréhensible.

Pour ne pas laisser sa petite armée sans emploi et pour l'habituer aux combats avec les soldats de Byzance, 'Amr la conduisit au Fayoum. Il fit passer le Nil à ses soldats sur des barques trouvées à Tendounyas et, par la rive gauche, il remonta jusque vers Oxyrhynchos, ou Pemdjé-El-Behnésa, et

1. J. Maspero, *op. cit.*, p. 30. J'avais reconnu dans Tendounyas le mot *Tiantonios*, où le *Ti* représente l'article copte et le mot *Antonios* le nom d'Antoine; j'en avais fait le nom d'une tour dont j'ai vu la base encore en place au vieux Caire; on a adopté mon étymologie, mais en l'appliquant avec raison, je dois le dire, à un autre endroit situé en avant de Babylone. Cf. Ruvaïsse, *Essai sur la topographie du Caire*, p. 416; Casanova, *les Noms coptes du Caire*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. I, p. 146, 185-189; Butler, *The Arab conquest of Egypt*, p. 216.

2. Makrizy, *Khîlat*, traduction de M. Casanova, p. 120.

redescendit ensuite vers le Fayoum en suivant le Bahr-Yousouf ou fleuve de Joseph. Jean de Nikiou parle d'un ou de plusieurs combats livrés entre les deux armées et dans lesquels les Arabes ne furent pas toujours victorieux, quoique dans l'un d'eux ils aient réussi à massacrer une compagnie de cinquante hommes, sous le commandement d'un certain Jean et chargée de surveiller les mouvements des Arabes; les soldats et leur chef de troupe s'étaient cachés dans des vignes et des palmiers, mais leur séjour ayant été dénoncé par un traître, ils furent surpris alors qu'ils se rendaient à leur camp d'Abait et le corps entier fut massacré. Comme ce village existe toujours, c'est une preuve que l'armée arabe avait laissé le Fayoum sur la gauche, car il est situé dans la province de Benisouef et faisait jadis partie de celle de Belnésa<sup>1</sup>. La nouvelle de ce massacre se répandit avec une grande rapidité, et de Babylone on envoya vers le camp d'Abait un autre général nommé Léonce, homme d'une grande corpulence et n'entendant rien aux choses de la guerre; en voyant que le gouverneur du Fayoum, nommé Théodore, harcelait les Arabes, il conjectura que les envahisseurs seraient bientôt ramenés à Babylone, et Jean de Nikiou nous dit que « pour cette fois ils furent empêchés d'entrer dans le Fayoum », parce qu'ils furent arrêtés au point d'Ellahoum et obligés de retourner sur leurs pas<sup>2</sup>. Ils retournèrent en effet vers Babylone, mais sans doute pour une tout autre raison que celle que soupçonnait Léonce. Amr voyait en effet qu'il ne pouvait espérer surprendre le Fayoum ni garder les villes déjà prises; il décida donc de se rapprocher des renforts demandés au khalife Omar et il voulait être sur les lieux pour les recevoir; peut-être même avait-il déjà reçu avis de leur arrivée prochaine. Son expédition se termina donc par un échec<sup>3</sup>; il avait été trop aventureux et justifiait les accusations de ses ennemis.

1. Cf. Sylvestre de Sacy, *Abd-el Lutf. État de l'Égypte*. M. Butler a imaginé qu'il s'agissait d'une autre ville nommée de même et qui aurait fait partie du Fayoum; cette ville n'a jamais existé et d'ailleurs les Arabes n'entrèrent pas alors dans le Fayoum.

2. Jean de Nikiou (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV), ch. cx1, p. 555.

3. Je n'avais pas admis autrefois la possibilité de cette expédition, que M. Butler a reconnue le premier. M. Jean Maspero (*op cit.*, p. 34) reproche à l'auteur anglais d'avoir cru à une expédition que les auteurs arabes ne

De retour à Tendounyas, où il s'était fait conduire par les barques trouvées à Nilopolis ou Delàs<sup>1</sup>, 'Amr ne trouva pas la position changée. Son armée était quelque peu diminuée; mais les renforts qui lui arrivaient étaient plus que suffisants pour remplir les vides qui s'étaient produits parmi ses soldats; le khalife lui envoyait, en effet, 4,000 nouveaux combattants, et certains auteurs disent même 12,000 hommes; mais je crois bien que ces auteurs ont pris le nombre total des soldats que 'Amr eut à sa disposition à la fin de l'invasion pour celui des renforts qu'il reçut en premier lieu. Quoi qu'il en soit, si des renforts arrivaient pour 'Amr, des résistances nouvelles se produisaient et l'armée byzantine se préparait à lui disputer sa conquête. Les troupes qu'on lui envoyait arrivèrent saines et sauvées à Héliopolis, et alors 'Amr se porta à leur rencontre, abandonnant momentanément la ville de Tendounyas<sup>2</sup>. L'armée byzantine crut l'occasion favorable; elle se porta en rase campagne, ce qui fut une grande faute. La collision des deux armées eut lieu dans la plaine prédestinée d'Héliopolis. Au rapport de Jean de Nikiou et de Makrizy qui avait pris le fait dans un autre auteur de sa nation, 'Amr permit à l'un de ses lieutenants de conduire par le Gebel Moqattam un corps de 500 cavaliers qui devaient tomber sur l'armée byzantine par une attaque de flanc. Pour cela, il dissimula une partie de son armée dans les grottes de la montagne. L'attaque fut rude et rude aussi la résistance; Arabes et Grecs combattirent en désespérés; mais, lorsque le corps des cavaliers tomba sur le flanc des Grecs, ceux-ci se débandèrent, prirent la fuite et coururent se réfugier dans la citadelle de Babylone. La ville de Tendounyas, qui avait dû être abandonnée pour recevoir les renforts et livrer bataille, fut reprise, la garnison en fut massacrée, sauf trois

connaissent pas et qu'ils placent un an après l'année à laquelle nous sommes arrivés; tout bien considéré, c'est M. Butler qui a raison : si les auteurs arabes ne parlent pas de cette première expédition qui fut un insuccès, c'est peut-être qu'ils ont voulu taire un fait qui n'était pas à l'honneur des Musulmans. Ils parlent bien d'une autre expédition qui réussit et qui eut lieu l'année suivante après la prise du *Castrum Babylonis*. Le témoignage de Jean de Nikiou, simple et net, ne peut être rejeté; les mots « pour cette fois » montrent bien que les Arabes revinrent à la charge.

1. Jean de Nikiou, ch. cxiii, p. 559.

2. J'avais pensé un moment que l'armée byzantine, ayant appris l'arrivée des renforts, s'était mise entre les deux camps de l'armée arabe; mais ce mouvement n'étant indiqué nulle part, j'ai dû laisser ma pensée telle qu'elle.

cents hommes, et les Arabes furent définitivement les maîtres d'une partie de la capitale égyptienne. Les Grecs virent alors combien ils avaient été mal inspirés d'accepter la bataille dans une plaine où les chevaux pouvaient manœuvrer à l'aise, sans être arrêtés par des digues et des canaux ; d'autre part, le commandement n'avait pas été à la hauteur des circonstances. Du côté arabe, 'Amr avait admirablement su prévoir, préparer les différentes phases de la bataille et diriger l'ardeur de ses soldats ; il se montra bon général tandis que ses adversaires n'avaient aucun homme de sa valeur à lui opposer<sup>1</sup>.

## IV.

*Siège et prise de Babylone et de sa forteresse.*

Les lieux actuels ont subi tant de transformations depuis la conquête des Arabes qu'il est bien difficile de donner une idée de leur disposition au moment où elle s'accomplit. Toutefois, il est sans doute possible d'en faire une description assez exacte en se tenant le plus près que l'on pourra des conditions géographiques. La ville actuelle du Caire comprend, dans sa partie sud, un quartier plein de décombres où se détache un monument de forme presque rectangulaire ayant de hauts murs et des portes profondes qui donnent bien l'idée d'une forteresse et qui en fut certainement une primitivement. On appelle ce quartier *Masr-el-attikah*, c'est-à-dire le vieux Caire, et la forteresse en question *Qasr-esch-schamâ*, c'est-à-dire : *le château du feu*, sans doute en souvenir de sa destination première, car il semble bien avoir servi aux Perses pour leur défense et pour leurs cérémonies religieuses, lors de leur première conquête de l'Égypte, vers le v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'emplacement en est bien connu par suite de cette circonstance que 'Amr, après sa victoire, fit élever une mosquée sur l'emplacement où était sa tente pendant le siège, et cette mosquée existe toujours. Autour de la mosquée s'éleva peu à peu une ville entièrement arabe que l'on connaît sous le nom de Fostat, ce qui signifie « la Tente » ; mais cette étymologie par à peu près n'est due qu'aux auteurs arabes peu au courant des événements, car, après la conquête, aux vii<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> siècles, cette ville est toujours désignée dans les papyrus administratifs sous le nom grec de  $\Phi\omicron\sigma\sigma\tilde{\alpha}\tau\omicron\nu$ , qui est le mot latin

1. Jean de Nikiou, ch. cxii, p. 557-558.

*Fossatum*, à peine grécisé. Ce mot *fossatum* a donné naissance à l'appellation Fostat, car les deux mots se composent à peu près des mêmes lettres. La Chronique de Jean de Nikiou en explique l'origine lorsqu'elle fait remonter la construction de cette forteresse à l'empereur Trajan qui, dit-il, « se rendit lui-même en Égypte et y construisit une forteresse avec une puissante et imprenable citadelle, y amena de l'eau en abondance et la nomma Babylone d'Égypte. Les fondements de cette forteresse avaient été construits antérieurement par Nabuchodonosor, roi des Mages et des Perses, qui l'avaient appelée *Forteresse de Babylone* »<sup>1</sup>. Ces détails ne sont vrais qu'en partie, mais on doit en retenir ceci qu'il y avait un fossé autour de la ville. Ce fossé ne pouvait être qu'à l'ouest de la ville et de la citadelle de Babylone puisque, s'il avait été à l'est, les Arabes n'auraient pu le franchir, ni surtout s'emparer par escalade de la citadelle, comme certains auteurs l'ont prétendu. Pendant et après le siège, la route du Nil resta libre et les Grecs épars dans la Haute-Égypte s'en servirent pour se réfugier dans la ville d'Alexandrie, ce qui n'eût pu se faire si le grand bras du Nil n'eût été situé, alors comme il l'est actuellement, derrière l'île de Ruondah, car, s'il leur eût fallu passer sous les murs de la ville et de la citadelle, c'est-à-dire si le petit bras eût été à l'est, la route n'eût pu être employée. Les bateaux abordaient en effet aux murs ouest de la citadelle, et c'est bien la route que prit Cyrus pour se rendre à Alexandrie et d'Alexandrie à Constantinople où l'empereur le rappelait; c'est devant cette forteresse que se passa le second acte de cette tragédie historique, le troisième devant avoir lieu dans Alexandrie.

On traitait dans cette forteresse — les murs avaient huit pieds de profondeur et trente pieds de hauteur — par plusieurs portes dont les principales étaient une porte de fer située du côté sud, une seconde située sans doute du côté nord, sans compter celle qui mettait la forteresse en communication directe avec le Nil, à savoir entre les deux grandes tours qui lui ont fait donner le nom de *Qasr-esch-schamâ* et qui constituaient ce qu'on a appelé le *château du feu*. De l'autre côté du *Fossé* était située l'île de Ruondah qui était le prolongement naturel du *Castrum Babylonis* et en avait été séparée par le canal-fossé creusé par Trajan<sup>2</sup>.

1. Jean de Nikiou, ch. LXXII, p. 413.

2. V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, où il n'est pas question le moins

La bataille d'Héliopolis avait été livrée vers le commencement du mois de juin 640<sup>1</sup>. Le premier soin qui s'imposait au vainqueur était de pousser sa victoire aussi loin qu'il le pouvait, d'assiéger et de prendre d'abord la ville, puis la forteresse de Babylone où les ennemis s'étaient réfugiés. A ce sujet, je dois dire que les derniers historiens de cette conquête sont tombés dans une méprise qui a occasionné des erreurs nombreuses, lorsqu'ils écrivent que les *Coptes* se réfugièrent dans la forteresse de Babylone et s'y défendirent sous le commandement de Cyrus, le gouverneur évêque, qui à la fin se serait lâchement enfui. Les historiens arabes chez lesquels ils ont puisé leurs renseignements désignent en effet les adversaires de 'Amr par le nom de *Qibti*. Ce mot désigne bien maintenant les Coptes, c'est-à-dire les Égyptiens demeurés fidèles à la religion chrétienne; mais chez les auteurs arabes il désigne tous les Égyptiens, chrétiens ou non, car il y avait encore des Égyptiens qui regardaient les anciens dieux de l'Égypte comme seuls dignes d'être adorés. Le mot *Qibti* n'est que le nom acéphale d'Égyptiens, puisque, si l'on ôte la première voyelle du mot et la terminaison ethnique, il reste *gypti*, ce qui est bien la prononciation égyptienne du mot *Qibti*. En représentant les *Qibti* comme des Coptes, on commet donc une grosse erreur et on se crée de grandes difficultés, ne serait-ce que pour expliquer comment les Coptes donnèrent asile à Cyrus, leur ennemi mortel, et comment Cyrus aurait apporté tant de soin à ce que les traités qu'il avait signés fussent favorables aux Coptes; ce n'était pas aux Coptes seuls, mais à tous les Égyptiens, que Cyrus prétendait être utile. De plus, ces mêmes historiens mélangent ensemble deux événements fort distincts, le

du monde que Trajan soit allé en Égypte, bien que la réfection, sous cet empereur, du canal reliant le Nil à la mer Rouge soit mentionnée.

1. Cette date me semble résulter des paroles employées par l'*Histoire des patriarches*, disant que l'arrivée des Arabes en Égypte — ou au Caire — eut lieu le 12 du mois de Payni, de l'année des martyrs 357 ou le 6 juin 641. S'il se fût agi de l'arrivée à Péluse, du siège de cette ville ou de celui de Belbeis, comment cet historien eût-il pu dire que l'arrivée des Arabes à El-'Arisch ou à Péluse ou à Belbeis avait eu lieu au mois de juin? Il ne sait rien d'ailleurs sur la bataille d'Héliopolis; mais il enregistre l'arrivée des Arabes à Babylone le 12 Payni 641. M. Butler a donc tort de mettre la date de cette bataille au mois de juillet, car c'est la seule manière d'expliquer raisonnablement la mention de la date du 12 Payni par l'auteur de l'*Histoire des patriarches* qui devait la savoir, mais qui se trompe sur l'année, car ce fut bien en 640.

siège de la ville que Cyrus défendit en personne, à la capitulation de laquelle il veilla, et celui de la citadelle pendant qu'il était absent. De là est née une confusion extraordinaire dans le récit des historiens modernes, à commencer par Gibbon et à finir par M. Butler, confusion qui disparaît complètement si l'on admet cette facile distinction<sup>1</sup>.

Le siège n'offrit rien de particulier au point de vue militaire et nous en ignorons les vicissitudes ; nous savons que celui de la ville durait encore au commencement de décembre. Cyrus, en raison de son titre de gouverneur, était allé organiser la défense. Il n'avait pu voir ce qui s'était passé en Égypte depuis l'arrivée des Arabes sans en concevoir les plus noirs pressentiments. Il avait constaté la jalousie des chefs militaires, leur peu d'habileté technique, l'anarchie à peu près complète qui régnait dans l'administration, la résistance sourde qu'opposait la population et l'assistance qu'en recevaient les Arabes ; quoiqu'il eût fait son possible pour exciter dans les cœurs l'amour du pays et l'ardeur de la lutte, il était bien forcé de s'avouer à lui-même qu'il avait échoué dans son dessein, que toutes les chances se tournaient contre lui et qu'il serait vaincu dans la lutte engagée. Peut-être cependant, en voyant le petit nombre des ennemis qui s'étaient jetés sur l'Égypte, ne pouvait-il croire que la conquête serait définitive et se dit-il qu'il y avait un moyen de vaincre les ennemis au milieu même de leur victoire.

Ce moyen, il le vit dans une négociation habilement menée près de gens simples dont il ne connaissait que fort imparfaitement la mentalité, croyant que l'habileté d'un Grec viendrait facilement à bout de gens à peine arrivés à la puissance politique. Il commença donc par préparer les assiégés à l'idée de la capitulation. Il n'avait pas à demander l'autorisation d'entrer en négociations, car en sa qualité de gouverneur il était le maître absolu de tout ce qui regardait l'Égypte. De l'île de Ruondah où il s'était retiré, il dépêcha au général arabe des envoyés qui présentèrent la position des Arabes comme bien aventureuse ; ils firent observer que la crue du Nil entourait leur armée d'eau comme dans un filet et que le mieux était pour eux de se retirer dans leur pays ; quant au gouvernement, il

1. Les historiens arabes ont cependant connu les deux sièges, sans cependant les distinguer complètement ; quand la ville de Babylone se rendit, ils disent que la garnison passa dans le *hisn*, c'est-à-dire le fort ou la forteresse.

était tout disposé à faciliter cette retraite avant que les armées égyptiennes fussent accourues au secours de Babylone, car alors il serait trop tard pour négocier, et 'Amr aurait à subir, avec ses compagnons, le sort auquel il se serait exposé.

Sa feinte était habile ; mais ses envoyés avaient affaire à un homme qui ne manquait ni d'esprit ni de jugement, qui discernait sainement l'état de l'Égypte et qui, bien que son armée fût peu nombreuse, voyait sûrement quelle serait l'issue de la lutte, pourvu qu'il eût la ténacité nécessaire. N'avait-il pas des relations avec la population égyptienne dont les sympathies allaient aux Arabes et non aux Grecs ? Il avait déjà fait demander au khalife 'Omar de nouveaux renforts, lui assurant que sans eux il ne pourrait pas prendre la ville de Babylone et sa forteresse. En attendant que le khalife les lui envoyât, comme il fut fait par la suite, 'Amr commença par retenir en son camp les envoyés de Cyrus pendant deux jours entiers, puis il les renvoya avec cette réponse : « Il ne peut y avoir entre nous d'autres stipulations que l'une des trois suivantes : ou vous embrasserez l'Islam, et alors vous serez nos frères, ce qui sera à nous sera à vous ; ou, si vous refusez notre religion, vous nous paierez le tribut de la soumission ; ou nous continuerons de lutter avec acharnement les uns contre les autres jusqu'à ce que Dieu ait décidé entre vous et nous. » En retenant les envoyés de Cyrus, 'Amr avait bien su ce qu'il faisait, car ces envoyés avaient été les témoins de la simplicité des mœurs musulmanes d'alors, de l'ardeur de leur foi religieuse et de l'enthousiasme avec lequel les Arabes se lançaient aux combats. Cyrus ne manqua pas en effet d'interroger ses envoyés sur ce qu'ils avaient vu dans le camp musulman et ceux-ci lui apprirent sans la moindre exagération ce dont ils avaient été les témoins. Dès lors la désespérance entra dans le cœur de Cyrus et il se dit que, coûte que coûte, il lui fallait profiter de la crue du Nil, qui rendait vraiment précaire la situation des Arabes, pour emporter de haute lutte leur départ, même au prix de quelques sacrifices.

Il renvoya donc ses affidés près de 'Amr et lui fit dire : « Envoyez-nous des Musulmans pour traiter avec nous, afin que nous nous entendions sur la solution qui peut nous convenir, à nous et à vous. » 'Amr se rendit à ce désir et envoya vers Cyrus dix messagers, lesquels avaient pour chef un nègre de très haute stature nommé 'Achâdat Ibn el Samît ; c'était lui qui

devait porter la parole et ordre lui avait été donné de ne pas s'écarter des trois solutions indiquées plus haut. Au rapport des historiens arabes, entre autres de Makrizy, auquel j'emprunte cette relation comme il l'avait empruntée lui-même à des auteurs antérieurs, mais éloignés des événements de deux siècles au moins, Cyrus, en voyant ce nègre pauvrement habillé, fut pris d'une sorte de dégoût et demanda qu'on lui désignât un autre homme avec lequel il pût traiter ; mais il fut obligé d'entrer en conversation avec celui dont la vue seule l'effrayait. Il essaya de reprendre sur lui l'avantage des arguments qui avaient échoué près de 'Amr ; mais le nègre fut fidèle aux instructions de son général et n'accepta nulle autre tractation. Cyrus vit alors que la partie était perdue pour les Grecs en présence d'hommes inaccessibles aux considérations ordinaires de richesses, qui ne voyaient dans la vie que le moyen de se rendre agréables à Dieu et dans la mort que celui d'aller plus tôt jouir du bonheur préparé à ses élus. Il se tourna donc vers les personnages qui l'entouraient, demanda leur avis et, devant leur refus d'abandonner leur religion, il les exhorta à accepter la seconde alternative, c'est-à-dire à capituler moyennant reconnaissance et garantie de la propriété pour eux et leurs familles. Son avis fut repoussé, la conférence levée et le pont de bateaux détruit qui mettait l'île de Ruondah en communication avec la terre ferme. Il y eut ensuite un combat qui tourna à l'avantage des Musulmans et Cyrus parvint alors à faire accepter des assiégés ce qu'ils avaient refusé d'abord : une capitulation avec tribut. A deux dinars par tête, ce tribut produisit, dit-on, une somme de 180 millions de francs, chiffre d'une exagération ridicule, car il donnerait à l'Égypte une population d'au moins 18 millions d'habitants qu'elle eût été complètement incapable de nourrir<sup>1</sup>.

Telle fut la suite, selon les historiens arabes, des événements qui aboutirent à la capitulation de Babylone, mais seulement pour la ville et non pas pour la forteresse qui continua d'être assiégée comme auparavant. A ce sujet, on a accusé Cyrus de trahison et de duplicité, de menées ténébreuses, etc. Sa conduite me semble au contraire avoir été prudente et digne au plus haut degré. De quel droit aurait-il pu faire souffrir à une popu-

1. Cf. Makrizy, *Khitat*, p. 123-128 de la traduction française de M. Casanova. Les historiens arabes ont confondu le traité de capitulation de Babylone et celui qui devint la *charte* de l'Égypte, si je puis dire.

lation nombreuse les horreurs d'une prise d'assaut qui devait avoir lieu tôt ou tard? Y gagna-t-il quelque chose? Y fit-il une stipulation particulière en sa faveur? Nul ne l'a jamais dit. S'il ne put rien faire de plus, il le tenta du moins, et Jean de Nikiou est d'accord sur ce point avec les auteurs arabes, à savoir qu'il présida à la capitulation et, comme il ne peut s'agir de la capitulation de la forteresse, qui n'eut lieu qu'à la fête de Pâques 641, après la mort d'Héraclius, il faut bien que ce soit à celle de la ville que se rapportent les détails précédents.

Il est parfaitement impossible de savoir la date de cette capitulation; M. Butler la fixe au milieu de novembre; je serais tenté de la reculer jusque vers la fin de l'année 640. A peine était-elle signée que Cyrus, sur un rappel pressant de l'empereur, dut se rendre à Constantinople pour se justifier d'une conduite qu'on traitait déjà de déloyale et de traîtresse<sup>1</sup>. L'empereur Héraclius ne pouvait s'imaginer que son administration fût mauvaise; il croyait avoir pris tous les moyens de s'attacher la population égyptienne et ne pouvait comprendre que 12,000 hommes eussent pu venir à bout de 100,000 Byzantins, comme disent les historiens grecs. Il traita Cyrus de la manière la plus offensante et finalement l'envoya en exil.

Il est facile de comprendre que, si 'Amr avait pu venir à bout de Babylone avec 12,000 hommes, ce nombre de soldats ne lui était plus nécessaire pour assiéger une forteresse, si grande fût-elle; aussi il divisa son armée en un certain nombre de corps et les envoya dans la Haute et la Basse-Égypte porter la guerre et s'assurer des villes principales. Il dirigea une petite troupe vers Antinoé pour s'assurer de la capitale de la Haute-Égypte, et le duc Jean qui y commandait, ne voulant pas se défendre, s'enfuit en emportant le montant des impôts et se réfugia dans Alexandrie, craignant le sort des garnisons du Fayoum et de Behnesa. C'est alors, en effet, que le Fayoum fut pris ainsi que plusieurs villes de la Basse-Égypte, entre autres Ménouf el 'Athribis; mais, d'un autre côté, 'Amr échoua complètement devant Damiette et Samounoud que l'inondation défendit mieux que les soldats.

Pendant cette alternative de succès et de revers, il pressait le siège de la citadelle : là encore les succès se balançaient. 'Amr avait dirigé contre la forteresse les catapultes qu'il avait trouvées dans la ville, et de leur côté les assiégés lui répondaient

1. Cf. Théophane, *Chronographia*, A. M. 6 126, éd. de Boor, p. 328, 18.

avec les leurs et leurs balistes. Cependant, la population égyptienne se déclarait de plus en plus en faveur des Arabes, se révoltant contre les ordres des chefs civils, refusant d'obéir à ceux des chefs militaires; en un mot, l'anarchie était maîtresse<sup>1</sup>; il semblait à cette infortunée population que le mal de leurs maîtres était un bien pour elle; l'esprit de rébellion et de haine était tellement vivace dans les cœurs que tous se précipitaient avec joie au-devant du sort qui les attendait, sans prévoir qu'ils se ruiaient à la servitude et qu'un jour viendrait, qui n'était pas loin, où ils regretteraient amèrement d'avoir perdu leurs droits à la liberté par l'ardeur qu'ils avaient mise à se tourner du côté des Arabes.

Quant à la garnison, elle se fatiguait d'une résistance qui paraissait inutile. Les eaux du fleuve devenues basses ne permettaient plus sans doute le ravitaillement facile qui avait entretenu son espoir; on résolut donc de capituler. On stipula que les assiégés auraient la vie sauve, que les soldats sortiraient de la citadelle emportant leurs bagages et leurs armes personnelles, mais abandonnant le matériel de guerre. On était alors au lundi de Pâques qui, en 642, était tombé le 24 mars. S'il fallait en croire les auteurs arabes, on vit, dans un assaut qui faillit réussir, un soldat arabe, à l'aide d'une échelle, paraître sur le haut d'un mur et mettre en fuite les défenseurs qui avaient cru voir derrière lui toute l'armée musulmane, alors qu'il se trouvait seul, cherchant l'escalier qui lui permettrait de descendre et d'ouvrir les portes à ses compatriotes. Cette échelle fut conservée précieusement en souvenir de ce fait d'armes extraordinaire; Amr donna à l'heureux guerrier, qui s'appelait Zobeir, une maison où elle fut gardée jusqu'au jour où tout fut la proie d'un incendie en l'an 1000<sup>2</sup>. Je considère ce récit comme imaginé de toutes pièces et comme parfaitement invraisemblable.

Jean de Nikiou raconte qu'avant d'abandonner la citadelle les Grecs durent mettre en liberté les quelques prisonniers jacobites qu'ils tenaient dans les fers et cela après les avoir mutilés<sup>3</sup>. Si le fait est vrai, il explique la haine que les Égyptiens avaient conçue pour les Byzantins et justifie leur conduite, à supposer

1. Jean de Nikiou, ch. cxvi, fin.

2. Makrizy, *Khitat*.

3. Jean de Nikiou, ch. cxvii, p. 566.

que cette conduite puisse être justifiée, même au point de vue de leurs avantages personnels<sup>1</sup>.

## V.

*Siège et prise d'Alexandrie.*

‘Amr fut libre dès lors de marcher à de nouveaux succès ; il décida d’aller investir et assiéger Alexandrie même avec une armée affaiblie par les garnisons qu’il avait fallu mettre dans les villes conquises. Toutefois, comme la victoire lui avait amené des partisans, même en assez grand nombre, comme la population se déclarait de plus en plus en sa faveur, il se disait avec raison que le siège d’Alexandrie lui serait beaucoup plus facile que celui de Babylone et lui demanderait par conséquent un moindre nombre de combattants.

Le chemin d’Alexandrie était tout ouvert, mais ‘Amr n’en était pas le maître. Il commença par faire jeter un pont de bateaux pour unir l’île de Ruondah à la terre ferme de la rive ouest, par-dessus le grand bras du Nil, coupant ainsi toute communication entre la Haute et la Basse-Égypte. Puis il ajouta à son armée un certain nombre de soldats égyptiens révoltés contre les Grecs, connaissant très bien leur pays et tout disposés à le conduire vers la ville d’Alexandrie<sup>2</sup>. Pour mieux assurer sa marche, il décida qu’une partie de son armée descendrait le fleuve en bateaux, tandis que l’autre l’accompagnerait par terre, le plus près possible, de manière que toutes deux fussent toujours en communication. Sa double marche, telle qu’elle résulte de la comparaison des documents, fut la suivante : par terre, il suit le désert jusqu’à Nagilah parallèlement au fleuve et livre chemin faisant les combats de Terrauch et de Kam-Sche-

1. Il n’y a aucune valeur historique à donner aux auteurs arabes et à Euty-chios, racontant que la garnison fut massacrée par les Arabes ; le témoignage si calme et si précis de Jean de Nikiou, le soin qu’il prend d’écrire un chapitre vengeur sur les cruautés des soldats byzantins, tout me semble une preuve de la vérité de son récit. Il ne faut pas oublier ici, comme dans ce qui va suivre, que cet évêque avait été témoin oculaire d’une partie de ce qu’il raconte, qu’il avait au moins été témoin auriculaire de première main, tandis que les historiens arabes, grands amateurs d’actions héroïques, n’ont pas voulu perdre une si belle occasion d’exercer leurs talents littéraires.

2. C’est ce qui résulte de ce qui se passa en la ville de Nikiou, ainsi qu’on le verra plus loin.

rik; de là, comme le fleuve s'éloigne, il va à Dalingat, puis à Sontis ou Sountaïs, puis arrive à Damanhour<sup>1</sup>, et de cette ville, en suivant le canal qui s'appelle aujourd'hui Mahmoudieh — c'est le canal qui porte l'eau douce à Alexandrie — il arrive à Χαριζου, aujourd'hui Karioun. Quant à la flotte ou ce qui en tenait lieu, elle arriva d'abord à cette même ville de Nikiou dont il a été si souvent question, et l'évêque Jean nous dit qu'on y fit un grand carnage de soldats grecs qui, à la vue des Arabes, se précipitèrent dans le fleuve et se noyèrent. A partir de cette ville, les massacres de Grecs vont se multiplier, et il semble bien que 'Amr n'avait plus la même autorité que précédemment sur les soldats de son armée. De Nikiou, la flotte descendit à Saïs, où l'on égorga un général grec avec les soldats cachés dans les vignes qui entouraient la ville<sup>2</sup>. De Saïs, elle alla jusqu'à Niclétis ou Fanah, puis à 'Aft où elle prit le canal Mahmoudieh qui la conduisit à Karioun où 'Amr se trouvait pour recevoir les soldats sur la rive gauche du fleuve. Cette marche dut nécessairement être assez lente puisqu'il fallait veiller à la sûreté des deux corps d'armée et par terre et sur le fleuve; mais elle montre bien que les Musulmans devaient être guidés par les indigènes, car autrement ils se seraient perdus dans les méandres de la branche de Rosette et le lacis de canaux qui en sortent, comme dans les nombreux villages de la province de Béhérah.

Un dernier combat qui, dit-on, dura dix jours<sup>3</sup> fut livré près de la ville de Karioun; indécis d'abord, il se termina par la complète victoire des troupes musulmanes qui n'étaient plus alors qu'à une courte distance de la ville d'Alexandrie. Tout bien pesé, la résistance avait été plus vive que ne l'avait pensé le général musulman: les Byzantins avaient tenté de s'entendre, s'étaient réunis; mais finalement la discorde l'avait emporté, tout comme l'anarchie et la guerre civile l'emportaient entre les diverses grandes villes, ainsi que c'était malheureusement la coutume traditionnelle en Égypte<sup>4</sup>. La prise de Karioun porta le général arabe à considérer qu'une attaque brusquée contre la

1. Makrizy, *Khitat*.

2. M. Butler (p. 285, note) dit que la ville de Saïs ne put être attaquée en ce moment parce qu'elle était trop au nord et que, d'ailleurs, il n'y avait pas de vignes. C'est une erreur pour les vignes, et elle fut attaquée alors parce qu'elle était bien sur la route de la flotte, ce que M. Butler n'a pas vu.

3. Beladhari, p. 220.

4. Jean de Nikiou, ch. cxix, p. 569-573.

ville d'Alexandrie la lui livrerait; mais il fut déçu dans son attente et l'artillerie des Alexandrins le força d'établir son camp hors de la portée des machines qui criblaient son armée de projectiles. On a évalué l'armée de 'Amr à 15,000 ou 20,000 hommes, et la garnison d'Alexandrie à 50,000 combattants<sup>1</sup>; ces chiffres me semblent fort exagérés; 'Amr ne devait avoir que 12,000 hommes au plus sous ses ordres, puisqu'il avait dû laisser une partie de son armée, peut-être la moitié, dans les diverses villes qu'il avait occupées, Péluse, Belbeis, Héliopolis, Babylone, Nikiou, Saïs, les villes de la Pentapole; en admettant même que les soldats indigènes entrés dans son armée eussent comblé les vides obligatoires de la conquête, il est impossible de supposer un chiffre plus élevé, et la garnison d'Alexandrie devait avoir le même effectif<sup>2</sup>. Le siège une fois commencé suivit son cours, comme pour Babylone, et je n'ai nullement l'intention de faire par le menu le récit des événements militaires, tenant pour beaucoup plus importants les événements politiques qui se greffèrent sur les combats livrés autour de la ville.

Les événements qui se passaient en Égypte n'étaient pas demeurés ignorés à Constantinople, de même que la mort d'Héraclius avait été connue en Égypte et était parvenue à l'armée qui assiégeait alors la forteresse de Babylone. L'empereur mourut pendant l'exil de Cyrus; après sa mort, on fit sans doute la réflexion qu'il fallait secourir la ville d'Alexandrie et l'on pensa à y renvoyer celui que toute la cour avait accusé de trahison. On le mit donc de nouveau à la tête du gouvernement d'Égypte pour conduire les négociations de cette paix qu'il avait proposée. Il était de retour dans Alexandrie à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre 641<sup>3</sup>.

Depuis son départ, les événements avaient marché et la situation était changée; mais Cyrus n'avait pas perdu courage: celui qu'on a représenté comme un traître, un persécuteur odieux à toute la population égyptienne, fut reçu en triomphe à son arrivée dans la ville d'Alexandrie: « Tous les habitants de la ville », dit Jean de Nikiou, « hommes et femmes, jeunes et vieux, accoururent près du patriarche Cyrus et manifestèrent leur joie de son retour. » Et un peu plus loin, le même auteur

1. Butler, *The Arab conquest of Egypt*, p. 292.

2. J. Maspero, *l'Armée byzantine en Égypte*, p. 35-39.

3. Jean de Nikiou, ch. cx, p. 552.

dit : « Lorsque le patriarche Cyrus se rendit à la grande église du Césarion, on couvrit tout le chemin de tapis, on chanta des hymnes en son honneur et la foule fut si grande que l'on s'écrasait : c'est à grand'peine qu'on put le faire arriver à l'église<sup>1</sup>. » L'esprit mobile de la foule s'était évidemment retourné en faveur de Cyrus. L'inquiétude commençait en effet à s'emparer des habitants et l'on espérait que le gouverneur apporterait les moyens de mettre fin à cette guerre désastreuse.

Il ne perdit pas de temps à se rendre près de 'Amr pour reprendre les négociations. Jean de Nikiou dit que Cyrus alla trouver 'Amr à Babylone, et c'est bien en effet à Babylone que devait se trouver le général arabe; mais l'évêque de Nikiou se trompe en disant qu'alors fut élaboré le traité de capitulation pour l'Égypte entière. L'accueil que fit 'Amr à Cyrus fut plein de bienveillance, d'autant plus que le généralissime voyait que sa conquête ne lui serait pas longtemps disputée; mais les termes que Cyrus apportait ne furent pas jugés suffisants par le chef des Musulmans : ils durent se séparer sans avoir rien conclu et 'Amr, qui avait pris ses précautions pour achever sa conquête, ne voulut pas se fermer tout chemin à la possession de la riche province qu'il convoitait.

Pendant le siège, quoique Alexandrie fût approvisionnée en abondance et que l'armée arabe pût lui fermer seulement les communications avec le reste de l'Égypte, le commerce avait dû cesser presque complètement : si les navires byzantins pouvaient ravitailler le port, ils ne pouvaient exporter des marchandises qui n'arrivaient plus dans la ville. La population était donc gênée par le blocus des Arabes du côté de la terre; en outre, elle était en proie aux factions, comme le reste de l'Égypte, et tout y allait fort mal. Dès l'arrivée de Cyrus, il lui avait fallu chasser Domentianus, ancien général-gouverneur de Nikiou, qui avait lâchement abandonné sa ville et s'était réfugié dans Alexandrie où il était à la tête de la faction bleue, avec laquelle il résistait aux gens de la faction verte commandée par un certain Mîna, car les deux factions se livraient des combats dans la ville même. Ce Domentianus était cependant le beau-frère de Cyrus; mais il détestait le gouverneur-évêque autant qu'il le pouvait et se montrait son adversaire acharné. Environné de semblables

1. Jean de Nikiou, ch. cx, p. 574.

difficultés, Cyrus voyait bien que l'Égypte était nécessairement destinée à succomber. Il se dit que, n'ayant pu obtenir la libération du pays au moyen d'un tribut annuel, comme il l'avait proposé à 'Amr, il n'avait qu'à laisser les événements inéluctables se succéder les uns aux autres, afin de saisir le moment favorable pour tirer les conditions les plus douces d'un ennemi qui semblait ne vouloir céder sur aucun point. Il laissa donc le siège suivre son cours. Les historiens arabes parlent d'un siège de quatorze mois ; mais cela semble inadmissible : ils ont sans doute voulu parler de l'époque où Alexandrie et l'Égypte furent évacuées par l'armée grecque, ce qui eut lieu au mois de septembre 643, onze mois après la signature du traité de paix, ce qui mettrait la capitulation d'Alexandrie en octobre 642, après un siège de quatre ou de cinq mois. Il me semble difficile, si les événements se sont ainsi passés, comme c'est ma ferme conviction, d'accuser encore ici Cyrus de trahison, d'autant plus qu'il resta en Égypte et mourut l'année suivante, frappé au cœur par la manière dont les conquérants exécutaient les termes du traité.

En attendant, comme il croyait que sa manière de juger était la meilleure, il gagnait le plus possible d'adhérents à ses vues et s'efforçait de les amener à ses idées. Il y réussit peut-être plus vite qu'il ne l'avait espéré<sup>1</sup>, car l'union semble s'être faite entre le gouverneur, les généraux et ce Domentianus qui, chassé de la ville, avait su trouver les moyens d'y rentrer. Cyrus résolut alors d'aller trouver 'Amr au camp musulman et signa avec lui un traité qui était la perte de l'Égypte. Puis il retourna dans Alexandrie et en fit connaître les conditions aux généraux et aux officiers civils ; il les pressa vivement de les accepter et dépêcha vers Constantinople le gouverneur d'Alexandrie, Théodore, et le général Constantin, avec la mission de représenter à l'empereur que rien autre n'avait été possible. Une circonstance fâcheuse faillit tout remettre en question : un article du traité déclarait qu'une certaine somme serait payée aux Musulmans, et ceux-ci, sans prévenir Cyrus et les autorités de la ville, se présentèrent aux portes d'Alexandrie avant que les habitants eussent connu les termes du traité. La population courut aux armes, raconte Jean de Nikiou, « mais l'armée et

1. Jean de Nikiou, ch. cxx, p. 574, où Domentianus est donné comme partisan de la paix avec les Arabes.

les généraux, persistant dans la résolution prise, déclarèrent qu'il leur était impossible de lutter contre les Musulmans et qu'il fallait suivre l'avis du patriarche ». Elle se retourna dès lors contre Cyrus, voulut le lapider et le malheureux en fut réduit à dire aux révoltés en versant des larmes : « J'ai fait cet arrangement afin de vous sauver vous et vos enfants. » La foule comprit enfin les raisons de Cyrus et, avec la mobilité qui la caractérise, passa du blâme à l'approbation et lui « donna tout l'or réclamé par les Musulmans »<sup>1</sup>.

## VI.

### *Résultats de la conquête pour l'Égypte.*

Le traité qui suivit la reddition de Babylone et celui qui mit fin à la résistance de la citadelle avaient été des actes locaux sans valeur pour l'Égypte entière. Il en dut être de même pour ceux qui suivirent la reddition d'Héliopolis ou des autres villes qui se soumirent à l'autorité musulmane, c'est-à-dire presque toutes les grandes villes conquises entre la prise de Babylone et celle d'Alexandrie. Tout au contraire, le traité qui précéda la capitulation d'Alexandrie, s'il contenait des stipulations particulières à cette ville, s'appliquait aussi à toute l'Égypte en général et visait la déchéance de l'autorité byzantine dans la vallée du Nil tout entière.

Pour juger de ce traité, nous avons deux sortes de témoignages divergents : d'abord celui de l'évêque Jean de Nikiou, puis celui des auteurs arabes, car, dès qu'on en parle, il s'élève des controverses pour savoir de quelle manière l'Égypte devait être traitée, si l'on devait la considérer comme s'étant rendue ou comme ayant été conquise les armes à la main, le genre de traitement qui devait lui être appliqué dépendant, d'après le Koran, de la façon dont on interprétait sa soumission. Jean de Nikiou dit : « On stipula, en fixant le tribut que l'Égypte paierait, que les Ismaélites n'interviendraient en aucune façon et qu'ils demeureraient isolés pendant onze mois ; que les soldats romains d'Alexandrie s'embarqueraient en

1. Jean de Nikiou, p. 576. On peut se demander si les Musulmans agirent par une crainte soudaine, ou par suite de défiance, ou même avec quelque duplicité.

emportant leurs biens et leurs objets précieux ; qu'aucune autre armée romaine n'y reviendrait ; que ceux qui voudraient partir par la voie de terre paieraient un tribut mensuel ; que les Musulmans prendraient pour otages cent cinquante militaires et cinquante habitants et qu'ils feraient la paix ; que les Romains cesseraient de combattre les Musulmans ; que ceux-ci ne prendraient plus les églises et ne se mêleraient point des affaires chrétiennes ; enfin qu'ils laisseraient les Juifs demeurer dans Alexandrie<sup>1</sup>. » Ces diverses stipulations se rapportent plus à la ville d'Alexandrie qu'à l'Égypte en général ; mais cependant l'obligation à laquelle se soumettaient les troupes byzantines d'évacuer l'Égypte soit par mer, soit par terre, et de n'y plus revenir, est bien une obligation générale, de même que celle à laquelle se soumettaient les Musulmans de ne plus toucher aux églises et de ne pas se mêler des affaires des chrétiens. Dans un autre endroit de la *Chronique*<sup>2</sup>, il est dit que les Égyptiens qui s'étaient réfugiés dans Alexandrie avaient obtenu, par l'entremise de Cyrus, l'autorisation de rentrer dans leurs villages et dans leurs biens.

D'autre part, les auteurs arabes nous parlent d'un traité résultant, non plus des négociations de Cyrus, mais plutôt d'une convention entre les Égyptiens et les Musulmans après la conquête d'Alexandrie<sup>3</sup>. Il est fait pour tous les Égyptiens, qui seront soumis en bloc à une capitation de 50 millions de dinars, exigibles dès que la crue du fleuve aura cessé ; par contre, 'Amr s'engage à protéger ceux qui paieront les impôts, et si quelques provinces n'acceptent pas le traité, ou si l'inondation n'atteint pas la hauteur normale, l'impôt sera diminué en proportion. Tous les Grecs et les Nubiens qui souscriront au traité seront tenus de payer les mêmes impôts que les Égyptiens ; mais ceux qui refuseront de se soumettre à la domination arabe recevront un sauf-conduit pour sortir de l'Égypte. Le tribut devait être payé en trois fois. Comme garantie, on engageait la protection d'Allah, celle de son envoyé Mahomet et aussi celle du khalife. Les Nubiens qui accepteraient ce traité s'obligeaient à fournir aux Musulmans un certain nombre d'esclaves et de chevaux, à

1. Jean de Nikiou, ch. cxx, p. 577.

2. Ibid., p. 375.

3. Le texte en a été conservé dans Ibn Khaldoun qui le cite d'après Tabary dont les œuvres ne le contiennent pas. Cf. Zotenberg, *Annales de Tabari*, t. III, p. 461.

ne pas faire d'incursions en Égypte et à ne pas mettre obstacle au passage des bateaux qui feraient le commerce avec la vallée du Nil.

Ce traité porte des marques d'authenticité au premier chef : la mention que l'impôt sera réglé d'après la hauteur du Nil, qu'il y aura pleine et entière liberté pour chaque Grec de se soumettre ou de recevoir un sauf-conduit pour se rendre dans la ville qui lui plairait ; l'égalité des Egyptiens, des Grecs et des Nubiens devant la loi ; l'article disant que les impôts seraient payables en trois versements et par tiers ; l'obligation pour les Arabes de défendre la frontière contre les incursions nubiennes et pour les Nubiens de ne pas mettre d'obstacle à la libre navigation du Nil et par conséquent au commerce avec l'intérieur de l'Afrique, ce sont là, à mon avis, des preuves d'authenticité manifeste, surtout la stipulation que l'impôt de la capitation n'était exigible qu'après la crue du Nil, c'est-à-dire cinq mois au moins après la reddition d'Alexandrie. Voilà des stipulations qu'on n'invente pas ; elles montrent qu'il fallut une entente entre les vainqueurs et les vaincus, car ce sont là des articles d'administration intérieure déjà appliqués sous les Pharaons et les Grecs, sous les Romains et les Byzantins. Les Arabes ne pouvaient les connaître et, s'ils les adoptèrent, comme ils le firent assurément, ce ne put être qu'après en avoir été instruits par les indigènes. Mais le texte de ce traité nous montre qu'il fut remanié après coup.

Tout d'abord, il n'est pas question de la liberté religieuse comme au traité d'Alexandrie, quoique les Egyptiens y aient tenu plus qu'à leur vie. En second lieu, si la capitation est bien mentionnée en bloc, le chiffre de chaque contribuable n'est pas fixé, et avec raison : celui de deux dinars ou de trente francs n'est qu'une moyenne adoptée par les historiens. Les papyrus d'Aphroditopolis, qui sont des pièces d'administration officielle, nous font voir en effet que le taux de la capitation était variable, que si certains de ceux qui y étaient soumis payaient un demi-dinar, un dinar, un dinar et demi, d'autres payaient au contraire deux et trois dinars<sup>1</sup>, et l'on avouera que la chose était beaucoup plus juste entendue de cette manière : les enfants, les femmes et les vieillards en étaient naturellement exceptés. Cet impôt n'atteignait qu'un

1. *Papyrus d'Aphroditopolis*, éd. de Bell, n<sup>o</sup> 1420 et 1421, *passim*.

nombre peu élevé de contribuables; c'était plutôt un impôt sur la richesse qu'une capitation proprement dite. Je rappelle que ces papyrus nous ont conservé le rôle des impôts à peu près un siècle après la conquête, et la capitation y est désignée sous le nom d'ἀνδρισμός ou *impôt du mâle vigoureux*.

Les impôts qui existaient antérieurement furent conservés et rien ne paraît avoir été changé dans l'administration compliquée de l'Égypte. Les papyrus grecs nous montrent bien en effet qu'ils étaient payés en trois versements, mais non égaux, les deux premiers étant plus forts. Les Arabes avaient trouvé là une vache à lait qu'ils pouvaient traire à volonté; ils n'avaient garde de changer la coutume. Premier désappointement pour les Égyptiens : ils semblent s'être attendus à un régime tout différent, et c'est sans doute pour cela que Jean de Nikiou accuse 'Amr d'avoir triplé les impôts<sup>1</sup>. 'Amr n'avait qu'à laisser les usages établis se continuer pour recueillir des impôts considérables, et le fellah égyptien continua de payer en nature et en espèces ce qu'il payait jadis, sans compter les corvées de toute nature que les maîtres lui imposaient à leur gré. Si les Égyptiens avaient rêvé d'être libres sous le nouveau régime, ils furent cruellement détrompés, et leur réveil ne tarda guère. A dire vrai, il n'en pouvait être autrement : les Arabes combattaient tout d'abord pour eux et ils se seraient montrés bien simples d'attribuer le profit de leur victoire aux habitants du pays qu'ils avaient conquis. Les idées humaines devaient progresser encore avant qu'on vît un pays combattre uniquement pour aider quelque opprimé à reconquérir sa liberté.

\*  
\* \*

J'arrête ici le récit de la conquête arabe; accomplie par un général de grand talent, elle ne fut possible que par la connivence des Égyptiens qui haïssaient les Byzantins; elle n'arrêta la vie ni civile, ni commerciale, ni surtout religieuse; ce ne fut qu'une courte indisposition, dont l'Égypte se releva bien vite, semble-t-il. Les Égyptiens en général avaient été plutôt spectateurs qu'acteurs dans cette tragédie, et quand ils se furent déterminés à y prendre part, ils se mirent du côté des Arabes, quand ils auraient dû rester du côté des Grecs. Ils n'y gagnèrent abso-

1. Jean de Nikiou, ch. cxx, p. 577.

lument rien. Cyrus, qui était resté en Egypte et qui vit les premiers effets de l'administration arabe, Cyrus, qui avait rêvé peut-être, lui aussi, une conduite tout autre de la part des conquérants, fut frappé au cœur en voyant combien il s'était trompé : il mourut au mois d'avril 643, à ce qu'assure Jean de Nikiou<sup>1</sup>, avant même la date fixée pour l'évacuation d'Alexandrie et de l'Égypte par les soldats byzantins. Les Arabes, de leur côté, s'appliquèrent à tirer profit de leur conquête : comme je l'ai dit, s'ils n'étaient pas au courant de l'administration civile et politique de ce pays, ils surent bien vite s'y mettre, car ils avaient parmi eux des hommes de grande intelligence et qui ne craignaient pas d'apprendre des choses pratiques, sinon des choses spéculatives. Quant au rôle historique de l'Égypte qui avait en grande partie cessé depuis la conquête romaine, après qu'elle eut fait participer les Romains aux trésors de science accumulés par ses anciens sages, il était fini pour toujours : l'Égypte ne devait plus se relever et la conquête arabe fut son acte de décès.

Émile AMÉLINEAU.

1. Jean de Nikiou, ch. cxx, p. 578 et 582.

---

LE SAC  
DE  
L'HÔTEL-DE-VILLE DE STRASBOURG

(JUILLET 1789)

ÉPISEDE DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION EN ALSACE

---

Le sac de l'Hôtel-de-Ville de Strasbourg, entrepris, le 21 juillet 1789, par une foule surexcitée, grossie par des voleurs et des malandrins de profession, reste encore aujourd'hui l'un des épisodes les plus obscurs de l'époque révolutionnaire en Alsace. Il est aussi difficile de deviner les mobiles qui poussèrent les masses à dévaster un édifice dont la destruction ne leur était aucunement utile que de comprendre pour quels motifs les autorités militaires et civiles n'intervinrent point, ou trop tard, alors que l'œuvre de pillage et de démolition était à peu près accomplie. On peut sans doute alléguer l'analogie de toutes les scènes révolutionnaires de l'époque; on connaît cette soif de destruction, cette satisfaction naïve d'amonceler des ruines autour de soi, qui se manifestent subitement dans les masses déchaînées et changent « le peuple souverain » en une « vile multitude », dont les plus ardents sont bien obligés de se détourner avec tristesse ou mépris. On peut dire aussi qu'en face d'une révolution triomphante, les représentants officiels de l'ancien régime se sentent désobés dès l'abord, tandis que les représentants accrédités des idées nouvelles ne se soucient pas de compromettre leur popularité naissante par une intervention peut-être inutile. Les chefs militaires surtout, pour peu que leur discipline ait été sévère, se savent trahis d'avance, en ces jours d'orage, par une soldatesque irritée, qui trouve peu profitable de fraterniser avec l'émeute.

Néanmoins, quand on se prend à étudier de plus près les

détails de la *journée* du 21 juillet, on y sent quelque chose de voulu et d'artificiel, ne répondant guère aux entraînements populaires qui se produisent en des occasions semblables. On comprend alors, sans les partager encore, les soupçons qui, dès le lendemain des événements, se sont fait jour au sujet de ce coup de force, soupçons éveillés par la conduite au moins bizarre de certains dignitaires et confirmés plus tard, en apparence, par leur émigration volontaire. Cinq quarts de siècle se sont écoulés depuis le jour où la populace triomphante a sac-cagé le vieil Hôtel-de-Ville strasbourgeois du xvi<sup>e</sup> siècle. Mais aucun des historiens assez nombreux de la Révolution en Alsace n'a pris encore la peine d'étudier à fond et en dehors de tout parti pris les origines et les péripéties de cette journée, quoiqu'elle ait porté le coup de grâce à la vieille constitution qui, pendant plus de cinq siècles, avait régi la petite république, puis la ville libre royale de Strasbourg. Il y a bientôt vingt ans, un jeune savant allemand a consacré une étude méritoire à notre sujet<sup>1</sup>; mais M. Manfred Eimer n'avait pas suffisamment pénétré dans le passé de Strasbourg, il n'en connaissait pas suffisamment les tendances divergentes, il était trop étranger surtout au grand mouvement des idées de 1789 pour qu'il pût réussir à élucider d'une façon entièrement satisfaisante ce petit problème d'histoire locale, qui se rattache assez étroitement à l'histoire générale de la Révolution. En coordonnant les récits contemporains, en les confrontant plutôt, en y appliquant une critique plus sévère, en séparant les données certaines des hypothèses vraisemblables ou des imaginations controuvées anciennes ou modernes, nous arriverons peut-être à serrer de plus près la vérité historique dont la recherche sincère est le but unique de cette étude.

## I.

### *Les Sources.*

Il importe tout d'abord d'énumérer et de caractériser les sources auxquelles nous emprunterons les éléments de notre

1. *Die politischen Verhaeltnisse und Bewegungen in Strassburg im Elsass im Jahre 1789*, von D<sup>r</sup> Manfred Eimer. *Gekroente Preisschrift*. Strassburg, Éd. Heitz, 1897, 183 p. in-8°.

récit. Elles sont relativement nombreuses et les données qu'elles nous fournissent, se corroborant les unes les autres, nous permettent de tracer un tableau détaillé des événements qui se produisirent à Strasbourg, du 19 au 22 juillet 1789, sans courir le risque de nous tromper beaucoup, quant aux faits eux-mêmes. Il est plus difficile d'établir les motifs qui poussèrent certains d'entre les acteurs des scènes que nous aurons à raconter, et l'on sera sans doute toujours réduit à des hypothèses pour expliquer certains épisodes de ces journées tumultueuses.

I. La première et la plus importante de ces sources est le rapport rédigé par le comité des électeurs du second degré, des « représentants de la bourgeoisie », et adressé aux députés de Strasbourg, aux États-Généraux, l'ammeistre Jean de Turckheim et Joseph-Étienne Schwendt, syndic de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace. La pièce originale, qui se trouvait sans doute parmi les papiers de l'un ou de l'autre de ces députés, est perdue. Une copie, la minute peut-être, a dû être déposée aux archives municipales, puisque Chr. Engelhardt, le continuateur de Strobel, parle du document dans son récit du sac de l'Hôtel-de-Ville, sans en donner d'ailleurs aucun extrait<sup>1</sup>. Une autre copie en fut donnée, après 1873, à la nouvelle bibliothèque municipale; c'était un cahier de six feuillets in-folio, d'une écriture contemporaine, sans indication d'origine. Je l'ai publié une première fois dans la *Revue d'Alsace*<sup>2</sup>, puis dans mon recueil de documents : *l'Alsace pendant la Révolution française*<sup>3</sup>. J'ai remis plus tard la pièce à l'archiviste de la ville, mon excellent ami M. J. Brucker, jugeant que sa véritable place était au milieu des autres dossiers de l'époque révolutionnaire, où elle faisait défaut<sup>4</sup>. Signée des sept commissaires, Fischer, Lacombe, Schubart, Hervé, Turckheim cadet, Wunderer et Spielmann, elle ne portait point de date quand j'en pris copie en 1876; aussi l'ai-je publiée, une première fois, sans la dater. En 1880, en la classant à la suite d'autres documents, j'ai cru devoir la placer au 28 juillet. M. Eimer, suivant

1. Cf. *Vaterlaendische Geschichte des Elsasses* (Strasbourg, 1848), t. V, p. 325. Je ne l'y ai plus trouvée quand je compulsais une trentaine d'années plus tard les fascicules de l'époque révolutionnaire avec le concours de M. l'archiviste Brucker.

2. *Revue d'Alsace*, année 1877, p. 43-54.

3. *L'Alsace pendant la Révolution française*, t. I (Paris, 1880), p. 127-133.

4. Elle se trouve actuellement aux archives municipales, liasse AA 2003; c'est là que M. Eimer a pu la consulter à son tour.

sur ce point Engelhardt, lui assigne la date du 31 juillet. M. Brucker a-t-il ajouté cette indication chronologique d'après Engelhardt? Je l'ignore; mais, en tout cas, la chose est sans importance aucune, puisqu'il s'agit d'une différence de trois jours au plus, qu'il est constant que le rapport est contemporain des événements relatés, que sa valeur intrinsèque n'est mise en doute par personne et que tout le monde est d'accord pour accepter ses dires partout où les représentants de la bourgeoisie parlent en témoins oculaires. Les quelques erreurs qu'on y peut relever s'expliquent aisément, et mieux encore les quelques lacunes signalées dans le récit.

II. Les procès-verbaux officiels des Conseils de la ville libre ne contiennent pas grand'chose sur les événements immédiatement antérieurs à la catastrophe ni sur le pillage lui-même; cela se comprend sans peine, les secrétaires chargés de la rédaction de ces procès-verbaux n'ayant pas eu le loisir ni le calme d'esprit nécessaire pour les mettre au net, au moment même, et n'y ayant plus aucun intérêt, après la révolution locale qui jetait à bas l'antique Constitution de Strasbourg. Déjà Engelhardt avait signalé cette absence fâcheuse de procès-verbaux réguliers<sup>1</sup>. Le registre des séances du Conseil des Chambres secrètes réunies et du Grand Sénat (*Raeth und XXI*) renferme (1789, p. 557) le *projet* de procès-verbal dressé par le secrétaire Metz pour la séance du 20 juillet; il y a là quelques indications utiles, complétant le rapport des représentants. Outre cela, l'on n'y trouve que la copie de quelques notes, jetées à la hâte sur le papier par le secrétaire Trombert, rédigées mi-partie en français, mi-partie en allemand, et qui devaient servir évidemment de canevas pour une rédaction future qui ne se fit jamais. Elles se rapportent principalement à la séance du 20 juillet, au soir, et à celle du 21, au matin, et l'on peut y puiser quelques détails sur les dispositions du Magistrat à l'égard des doléances de la bourgeoisie, mais rien sur tout ce qui s'est passé en dehors de l'enceinte de l'Hôtel-de-Ville<sup>2</sup>. On peut mentionner encore un brouillon (*rapiarium*) analogue, très sommaire, pour la séance de la Chambre des Treize, à la date du 20 juillet<sup>3</sup>.

1. Engelhardt-Strobel, t. V, p. 316. Voir aussi Eimer, p. 60-61.

2. *Abschrift rapiarii secretarii Trombert der nicht im Protokoll eingetragenen sessionum der Raeth und XXI. vom 18. 20. und 21. Juli 1789.*

3. Eimer, p. 61.

III. Deux documents d'importance secondaire, mais qu'on peut qualifier également, dans une certaine mesure, d'officiels, ont été trouvés par M. Eimer aux archives grand-ducales de Carlsruhe. L'un est un procès-verbal dressé à Kehl par la police badoise, le 26 juillet 1789, à propos de l'arrestation d'un des émeutiers, qui s'était sauvé après le pillage<sup>1</sup>; l'autre est le rapport d'un émissaire subalterne, peu ferré sur l'orthographe, mais témoin oculaire des événements de Strasbourg, particulièrement dans la journée du 21 juillet. Il est adressé au bailli de Kehl, le conseiller aulique Strobel<sup>2</sup>. Quant à une troisième pièce, tirée du même fonds, M. Eimer ne fait qu'en citer le titre, en ajoutant que les données du récit sont les mêmes que celles des autres relations<sup>3</sup>. Il est donc assez probable que c'est un des textes que nous connaissons d'ailleurs; en tout cas, ne l'ayant pas eu sous les yeux, nous ne pouvons ni l'apprécier, ni le classer.

IV. Parmi les sources d'un caractère moins officiel, nous placerons en première ligne les lettres de Philippe-Jacques Ruhl, le futur député du Bas-Rhin à l'Assemblée législative et à la Convention. Il était encore à cette époque conseiller intime d'un petit dynaste allemand, possessionné en Alsace, le prince de Linange, dont il administrait la seigneurie de Dabo, au cœur des Vosges, tout en résidant à Strasbourg. Il lui adressait de là des rapports hebdomadaires, qui ne sont pas exclusivement consacrés à l'administration courante et qui sont conservés aux archives de la Basse-Alsace. Ils sont curieux à lire, à cause de l'enthousiasme croissant avec lequel Ruhl s'y prononce, après le 14 juillet, pour la défense de « l'inestimable liberté » contre « les tyrans qui la foulent aux pieds<sup>4</sup> ». Le conseiller intime rentrait d'un voyage aux bains de Teinach (Wurtemberg), le mardi 21 juillet, au moment précis où s'accomplissait le sac de

1. Archives de Carlsruhe (Baden, *Polizeisachen*, 1789, pars I); Eimer, p. 61.

2. Archives de Carlsruhe, même fascicule. *Wahre und authentische Nachrichten der gegenwaertigen Epochen in Strassburg* (Eimer, p. 63).

3. Archives de Carlsruhe, même fascicule : *Frankreich, Reichsstaende. Historischer Bericht von den in Strassburg entstandenen innerlichen Unruhen* (Eimer, p. 64).

4. Cela n'empêcha pas le prince, souverain très débonnaire, de doubler plus tard la pension qu'il avait accordée déjà à son conseiller, au moment de sa retraite définitive.

l'Hôtel-de-Ville, et il a pu voir la foule emportant son butin ; il a rédigé aussitôt ses impressions comme témoin oculaire<sup>1</sup>.

V. D'autres correspondances, qui n'ont pas été utilisées encore, que je sache, ont été retrouvées par moi dans une petite gazette hebdomadaire, *l'Observateur* (*Der Beobachter*), qui paraissait alors à Stuttgart et qui avait des correspondants zélés à Strasbourg, car on n'y relève pas moins de trois lettres venues de cette ville dans une même quinzaine ; les deux premières relatent le sac de l'Hôtel-de-Ville, la dernière les débuts de l'émeute militaire du mois d'août. Elles ont été rédigées par un témoin plutôt optimiste, qui raconte les détails pittoresques qui lui ont passé sous les yeux, sans se préoccuper beaucoup des motifs de ces troubles<sup>2</sup>.

VI. Parmi les sources *narratives* rédigées *plus ou moins longtemps* après les événements, mais par des spectateurs qui les ont suivis de près, je placerais volontiers au premier rang le récit attribué à un bourgeois de Strasbourg, Godefroy Harthmann-Lichtenfelder. M. C. Reiber l'a fait connaître, le premier, par une traduction française publiée sous le titre de *Compte-rendu historique des troubles survenus à Strasbourg en 1789*<sup>3</sup>. Le manuscrit figurait dans la collection Heitz sous le numéro 936<sup>4</sup> et passa comme la collection tout entière à la bibliothèque de l'Université, en 1871 ; on le trouve actuellement sous le numéro 458 dans le *Catalogue des manuscrits* de cette dernière. M. Aug. Barack n'a joint aucun nom d'auteur à la courte mention descriptive qu'il fait de ce « manuscrit sur papier, XIX<sup>e</sup> siècle, 25 pages in-4<sup>o</sup><sup>5</sup> ». Le texte allemand a été publié partiellement dans la *Presse* de Vienne du 26 novembre 1893, par M. Aug. Schrickler, et en entier par un anonyme, dans les *Affiches de Strasbourg*

1. Voir les extraits chez Eimer, p. 62-63 et *passim*.

2. *Der Beobachter*, n° VII (24 juillet 1789), p. 75-77 ; n° IX (31 juillet), p. 101-102 ; n° XII (11 août), p. 139. Stuttgart, in-16.

3. *Revue d'Alsace*, 1889, p. 257-269. Le traducteur n'a joint aucune indication sur la provenance du manuscrit ; il ne dit pas même qu'il se trouve à la bibliothèque de l'Université et n'indique pas pour quelles raisons il y a joint le nom de G. Harthmann qui en serait l'auteur.

4. *Bibliothèque Alsatique, catalogue des livres... de feu M. C.-F. Heitz*, avec notice préliminaire par Rod. Reuss. Strasbourg, 1868, p. 71. J'y notais que c'était une copie moderne d'un manuscrit contemporain ; il ne s'y trouvait aucun nom d'auteur.

5. Barack, *Katalog der Handschriften*, etc., p. 21.

de 1896, sans nom d'auteur également<sup>1</sup>. De quelque plume qu'il soit sorti, c'est un récit assez vivant de l'émeute de juillet et des désordres militaires du mois d'août, rédigé d'ailleurs dans un esprit médiocrement sympathique aux novateurs, par un partisan très convaincu de l'ancienne Constitution strasbourgeoise. Il renferme plusieurs traits curieux que nous ne connaissons pas d'autre part et, dans son ensemble, il mérite créance, encore qu'il paraisse charger un peu, çà et là, les touches de son pinceau.

VII. Un autre récit en langue allemande, la « Description de la lamentable émeute de Strasbourg, écrite le 30 juillet 1789<sup>2</sup> », a fourni le canevas du récit du sac de l'Hôtel-de-Ville donné par Engelhardt dans sa continuation de *l'Histoire d'Alsace*, de Strobel. Il le caractérise comme « une narration sans prétention des événements du 18 au 27 juillet, rédigée par un témoin oculaire », grand admirateur du commandant de place, M. de Klinglin. Mais ni lui, ni M. Eimer, qui répète ses dires, n'ont donné une description bibliographique de la brochure et, ne l'ayant jamais vue moi-même, il m'est impossible d'en dire davantage.

VIII. Il est une autre brochure mentionnée par Engelhardt, intitulée *Révolution d'Alsace*, comme ayant été publiée à Paris; ce factum, ajoute-t-il, a été attribué au comte de Mirabeau et renferme un tableau du mouvement strasbourgeois, retracé dans un esprit hostile à la bourgeoisie protestante et au Magistrat<sup>3</sup>. Nous savons par ailleurs que le grand orateur était, dès 1789, en correspondance avec un groupe d'*habitants* de la ville, Français immigrés, encore exclus du maniement des affaires de la bourgeoisie et partant hostiles au parti conservateur. L'exemplaire strasbourgeois de la brochure a péri lors de l'incendie

1. *Historische Beschreibung der in Strassburg im Jahr 1789 vorgefallenen Unruhen nach einem Manuskript der Landesbibliothek*. Un des fils de M. C.-F. Heitz avait épousé une demoiselle Lichtenfelder; peut-être est-ce par suite de cette alliance de famille que le manuscrit est parvenu aux mains du collectionneur. Mais comment M. C. Reiber (auquel M. Eimer a sans doute emprunté cette indication) est-il arrivé à attribuer au dit Godefroy Harthmann une paternité qui n'est pas indiquée par le manuscrit lui-même et que ni M. Barack, ni moi, ni l'éditeur du texte dans les *Affiches* n'y avions rencontrée.

2. *Beschreibung des jammervollen Aufruhrs in Strassburg, geschrieben den 30. Juli 1789*, in-8°.

3. *Vaterlaendische Geschichte des Elsasses*, t. V, p. 325.

de nos bibliothèques par le bombardement d'août 1870, mais grâce à l'amitié de M. Christian Pfister, qui a eu l'obligeance d'extraire largement pour moi l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, j'ai pu constater que rien n'y indique un rapport quelconque avec Mirabeau. C'est une relation tout à fait contemporaine (rédigée sans doute au mois d'août), assez riche en détails et de tendances assez caractérisées pour qu'on prête quelque attention aux dires de l'auteur anonyme<sup>1</sup>. Ce dernier était un admirateur prononcé de M. de Klinglin, un contempteur du Magistrat et paraît avoir nourri une antipathie, profonde autant que peu justifiée, contre la bourgeoisie protestante de Strasbourg qu'il traite d'« Allemands du xv<sup>e</sup> siècle »!

IX. Un esprit d'hostilité analogue se peut constater dans le récit inséré à la *Gazette nationale ou Moniteur universel* du 4 août 1789<sup>2</sup>. Mais il n'y a pas à tenir compte autrement de ce texte, puisqu'il fait partie de la série des numéros compilés rétrospectivement pour compléter le journal, qui ne parut d'une façon régulière qu'à la fin de novembre 1789. Le compilateur devait l'avoir emprunté à quelque ouvrage antérieurement paru; comme le disait déjà M. Eimer et comme je l'ai vérifié moi-même, tout le récit du *Moniteur* n'est en effet qu'une coupure de *l'Histoire de la Révolution de 1789 et de l'établissement d'une Constitution en France par deux amis de la Liberté*<sup>3</sup>. On n'y relève d'ailleurs rien qui trahisse chez les deux historiens anonymes des renseignements originaux, provenant de témoins oculaires.

X. On peut revendiquer au contraire, comme tels, les détails donnés par Jean Friesé dans sa *Nouvelle histoire patriotique de la ville de Strasbourg et de l'ancienne Alsace*<sup>4</sup>. Cet ancien

1. *Révolutions d'Alsace* (Paris), de l'imprimerie de Laporte, hôtel de Bouthilliers, rue des Poitevins, 16 p. in-8° (Bibliothèque nationale, LK<sup>2</sup> 61).

2. *Moniteur*, n° 33 (réimpression, t. I, p. 273-274).

3. La première édition du second volume, où se trouve notre récit, parut dès 1790 (voir Aulard, *Études et leçons sur la Révolution, sixième série*, p. 34). Je n'ai pu me procurer que la seconde édition qui porte le titre *Histoire de la Révolution de France*, revue et corrigée, par deux amis de la Liberté. Paris, Garnery, 1792, in-16, t. II, p. 176-185.

4. *Neue vaterlaendische Geschichte Strassburgs und des ehematigen Elsasses*, t. IV. Strasbourg, 1793, in-8°, p. 246-263. M. Eimer qui, en historien allemand authentique, ne comprend absolument rien aux émotions généreuses de l'époque, traite ce bon Friesé, démocrate très modéré, de « fanatique révolutionnaire et souvent injuste » (p. 65), ce qui n'est nullement le cas.

ouvrier tisserand, originaire de Franconie et devenu maître d'école dans sa ville d'adoption, a raconté avec une grande fraîcheur d'impressions, avec beaucoup de naïveté et une entière bonne foi les phases locales de la Révolution dont il fut l'admirateur, puis la victime. C'est un témoin précieux, bien qu'un peu prévenu peut-être contre les maîtres de la veille.

XI. C'est encore un témoin oculaire, et même un témoin très haut placé, que nous rencontrons dans les *Mémoires de Rochambeau*, publiés deux ans après sa mort, en 1809<sup>1</sup>, par Luce de Lancival. Malheureusement, l'éditeur ne nous apprend pas à quelle date ils furent rédigés; ce fut sans doute assez longtemps après les événements de 1789. Le récit du maréchal sur le sac de l'Hôtel-de-Ville est assez succinct; il s'étend bien davantage sur l'émeute militaire du mois d'août. Le peu qu'il dit de lui-même suffit d'ailleurs pour caractériser les fluctuations de l'état-major et atteste un manque d'énergie, une indéniable faiblesse de caractère, qui surprend chez un officier général aussi honorablement connu et que son grand âge n'accablait pas encore, puisqu'il venait seulement d'entrer dans sa soixante-cinquième année<sup>2</sup>.

XII. Un autre témoignage militaire se rencontre dans les *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration*, de A.-H. Dampmartin<sup>3</sup>. Capitaine au régiment de Royal-Cavalerie, M. de Dampmartin se trouvait alors en

1. Je me suis servi de la seconde édition des *Mémoires militaires, historiques et politiques de Rochambeau, ancien maréchal de France*. Paris, Pilet, 1824, 2 vol. in-8°. Les passages relatifs au séjour de Rochambeau en Alsace se trouvent t. I, p. 350-367.

2. J'avais joint les pages de Rochambeau au rapport des représentants de la bourgeoisie dans la *Revue d'Alsace* de 1877. Dix ans plus tard, M. J. Liblin, le directeur de ce recueil, qui, sans doute, avait oublié ce fait, republia un *Extrait des Mémoires de Rochambeau, 1789*, auquel M. Arthur Benoit avait ajouté des notes en partie absurdes. Il affirmait par exemple qu'il « n'y aurait rien d'étonnant » à ce que le duc d'Aiguillon, gouverneur de l'Alsace, « ait été pour beaucoup dans les troubles de Strasbourg », alors que ce personnage était mort en 1788! (*Revue d'Alsace*, 1887, p. 491-501).

3. *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration*, par A.-H. Dampmartin, maréchal des camps et armées du roi. Paris, Hubert, 1825, 2 vol. in-8°. C'est dans le t. II, p. 41 et suiv., que se trouvent les passages intéressant notre récit. Dans ses *Mémoires sur l'émigration*, M. de Lescure n'a réimprimé, pour sa *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France* (Paris, Didot, 1877), que la partie de l'ouvrage du vicomte de Dampmartin relatif à ses aventures pendant l'émigration; on y chercherait inutilement les passages relatifs à Strasbourg.

garnison à Strasbourg ; il nous fournit quelques détails curieux sur l'attitude de M. de Klinglin ; il est sévère pour Rochambeau et sa « perplexité puérile ». On y peut relever d'ailleurs diverses inexactitudes, qui s'expliquent sans doute par le fait que l'auteur a rédigé son récit longtemps après les événements, au retour de l'émigration. Taine, en le suivant de préférence à d'autres sources plus sûres, lui a emprunté quelques-unes de ses erreurs<sup>1</sup>.

XIII. Nous possédons encore un récit assez court, mais très personnel et vivant, du sac de l'Hôtel-de-Ville dans les *Voyages en France* de l'économiste anglais, Arthur Young, qui se trouvait précisément à Strasbourg ce jour-là, et qui s'installa commodément sur le toit d'une des baraques du Marché-aux-Herbes, pour assister, avec un flegme tout britannique, à la dévastation de l'immeuble<sup>2</sup>.

XIV. On rencontre également quelques détails intéressants sur notre sujet dans les *Notices historiques sur la ville de Strasbourg*<sup>3</sup>, publiées une trentaine d'années plus tard, par Jean-Frédéric Hermann, député au Conseil des Cinq-Cents, puis maire de Strasbourg. Sans doute elles n'ont été rédigées qu'assez tard, « au dernier déclin de la vie », comme le dit l'auteur lui-même ; mais Hermann était déjà en fonctions en 1789, comme secrétaire adjoint des Conseils ; il devint ensuite procureur de la commune et ne cessa de jouer un rôle politique dans sa ville natale, chaque fois que les éléments modérés y eurent le dessus. Homme intègre et d'un jugement calme, il connaissait fort bien les hommes et les choses de son temps, et son récit, bien qu'il ne soit pas très développé et qu'il y ait des transpositions de faits involontaires, mérite pourtant de retenir l'attention de l'historien, ainsi que les notes qu'il y a jointes.

XV. Parmi les nombreux pamphlets contre-révolutionnaires anonymes publiés au cours des années suivantes, sur la rive

1. H. Taine, *Origines, la Révolution*, t. I, p. 84, 85, 89.

2. *Travels during the years 1787, 1788 and 1789*. Bury St Edmunds, 1792, in-4°, p. 142. M.-J. Lesage a donné une traduction française de l'ouvrage : *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789*, par Arthur Young (Paris, Guillaumin, 2<sup>e</sup> édit., 1882). Voy. t. I, p. 254-255. M. Auguste Støber avait déjà attiré l'attention du public alsacien sur ces pages dans ses intéressantes *Curiosités de voyages en Alsace* (Mulhouse, 1874, in-8°).

3. *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, par J.-F. Hermann (Strasbourg, Levraut, 1817, in-8°), t. I, p. 108-110, 197-200.

droite du Rhin, ou dans des imprimeries clandestines, en Alsace même, il en est un que nous devons mentionner ici, puisque l'auteur en est un Strasbourgeois, qui nous parle, en passant, du sac de l'Hôtel-de-Ville comme témoin, violemment partial il est vrai, mais comme témoin. *L'Abomination de la désolation ou Vues sur la Révolution française*<sup>1</sup> est une grosse brochure de plus de deux cents pages, signée seulement de l'initiale S., mais que l'on sait avoir été écrite par Jean-Benoît Schérer, fils d'un professeur à l'Université de Strasbourg, lui-même licencié en droit, longtemps employé en Russie, puis au service du ministère des Affaires étrangères de France et auteur de différents ouvrages historiques. Revenu sur le tard dans sa ville natale, il siégeait en 1787 et 1788 comme représentant de la tribu des pelletiers au Grand Sénat. Attaché aux idées ultra-conservatrices, il fut un des adversaires locaux les plus virulents de la Révolution, qu'il combattit dans une série de pamphlets, avant et après son émigration en 1792, préconisant le retour de l'Alsace à l'Allemagne. Il fut employé plus tard par Mack, en Autriche, et nous le trouvons ensuite comme professeur à l'Université de Tubingen, où il cesse d'enseigner en 1824<sup>2</sup>. On ne peut utiliser ses assertions qu'avec une extrême méfiance, tant il se laisse aller à peindre en noir ses ennemis politiques et à les calomnier bêtement; mais son écrit fournit en tout cas la preuve convaincante de l'exaspération furieuse qui animait alors les partis affrontés en Alsace<sup>3</sup>.

XVI. Pour ne rien oublier dans cette bibliographie spéciale, je dois mentionner encore une plainte, en très mauvais vers allemands, *l'Émeute populaire de Strasbourg chantée par un marchand de curiosités ambulante*<sup>4</sup>, pièce devenue très

1. *Greuel der Verwüstung oder Blicke in die französische Revolution, wie und durch wem das arme Elsass darein geflochten worden ist, etc., von einem biedern Elsaesser S.* Deutschland, 1793, 220 p. in-18. Les chapitres relatifs à Dietrich et au pillage de l'Hôtel-de-Ville se trouvent p. 47-58.

2. La notice la plus complète qu'on possède sur l'homme et ses écrits est celle de M. Théodore Renaud, *Johann Benedikt Scherer, ein Strassburger Autonomist in der Revolutionszeit*, dans le *Jahrbuch* du Club vosgien (année 1910, p. 276-294).

3. Déjà Engelhardt (t. V, p. 326), qui ne connaissait pas le nom de l'auteur, signalait ses « exagérations passionnées ». D'autres pamphlets analogues contre Dietrich, mais moins détaillés, seront cités au cours même de notre récit.

4. *Der Poebelaufuhr zu Strassburg vom 19. bis 23. Julius 1789, besungen von einem Raritaetenkastenmann. Gedruckt zu Dorsheim, 1789, 8 p. in-8°.*

rare dans l'édition originale, mais réimprimée en 1880, à Strasbourg, à un petit nombre d'exemplaires<sup>1</sup>. C'est l'œuvre d'un contre-révolutionnaire assez prononcé et qui semble bien avoir assisté lui-même à la déféstration du mobilier et des archives de l'Hôtel-de-Ville.

XVII. Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner les deux planches consacrées à l'assaut du 21 juillet 1789 par deux artistes strasbourgeois contemporains. L'une est due au burin de N. Dèvère<sup>2</sup>; l'autre est la reproduction d'un tableau de J. Hans, par Weis, le graveur bien connu de la splendide série de pièces de *l'Entrée de Louis XV à Strasbourg*. La première est reproduite en lithographie par Théodore Muller, dans le *Strasbourg illustré* de Frédéric Piton<sup>3</sup>; la seconde dans l'étude de M. Hugo Haug sur *l'Hôtel du Commerce*<sup>4</sup>; l'une et l'autre figurent dans *le Vieux Strasbourg*, de M. Adolphe Seyboth<sup>5</sup>. Elles doivent avoir été gravées peu de temps après l'événement; sans qu'on puisse naturellement affirmer que tous les détails en soient exacts, il est permis d'admettre que, dans l'ensemble, le « saccagement » du vieux palais de la Renaissance a dû s'opérer ainsi.

## II.

### *Événements précurseurs.*

Au moment où Louis XVI convoquait les États-Généraux, l'antique Constitution de la « ville libre royale » de Strasbourg, revisée pour la dernière fois vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, existait encore, au moins de nom, dans toute sa respectable vétusté. Sans doute, en réalité, c'était l'intendant de la province d'Alsace<sup>6</sup> et, sous lui, le préteur royal<sup>7</sup> qui provoquaient et

1. *Der Poebelaufuhr zu Strassburg* (réimpression). Strassburg, Schultz, 1880, in-8°. Une trentaine d'exemplaires.

2. « Se vend chez Dèvère, graveur, vis-à-vis Saint-Louis, n° 12, à Strasbourg. »

3. *Strasbourg illustré* (Strasbourg, 1855, in-4°), t. I, p. 192.

4. *Das Hôtel du Commerce, Gebaeude der Handelskammer*, Vortrag von D<sup>r</sup> Hugo Haug (Strassburg, Staat, 1913, grand in-8°), p. 27.

5. Ad. Seyboth, *Das alte Strassburg* (Strassburg, 1896, in-4°), p. 131, pl. 17.

6. L'intendant d'Alsace était, depuis 1778, M. de Chaumont de la Galaisière.

7. Le préteur royal, M. de Gérard, était alors en congé et malade, à Paris. Son absence privait le Magistrat d'un conseiller influent et d'un appui éventuel.

dirigeaient les décisions du Magistrat de la ville libre, mais les vieilles formes de gouvernement subsistaient toujours et, avec un peu de bonne volonté, les bons bourgeois de Strasbourg pouvaient conserver l'illusion de vivre dans une république. C'était, à vrai dire, une république très oligarchique, où un petit nombre de familles patriciennes et riches se partageaient les honneurs et les émoluments attachés aux charges municipales. Trois « Chambres secrètes », celle des Treize, celle des Quinze et celle des Vingt-un, dont les membres, une fois élus, siégeaient à vie, un Grand Sénat, un Conseil des trois cents échevins formaient les principaux rouages administratifs de la cité<sup>1</sup>. Le pouvoir exécutif était représenté par quatre *prêteurs* nobles ou *stettmeistres*, présidant par quartier, et par un *consul* roturier ou *ammeistre* en régence pendant une année.

La moyenne et la petite bourgeoisie n'exerçaient aucune influence sérieuse sur la marche des affaires; les « protégés » (*Schirmer*) ou « manants » n'en exerçaient aucune, et les simples *habitants* de la ville, c'est-à-dire ceux qui résidaient à Strasbourg, qu'ils fussent d'ailleurs *privilégiés* ou non, sans jouir du droit de bourgeoisie, étaient considérés comme de véritables étrangers, même s'ils étaient Français. Il existait, par conséquent, une fraction de la population assez notable qui n'avait aucun intérêt à la conservation de l'état de choses actuel et bien des raisons de lui être hostile<sup>2</sup>. Mais comme le Magistrat, dans son ensemble, était aussi souple vis-à-vis des représentants du pouvoir qu'il était volontiers cassant vis-à-vis de ses administrés, ni le ministre de la Guerre, dont dépendaient les affaires d'Alsace, ni le gouvernement royal n'avaient jamais songé sérieusement jusqu'alors à modifier ce régime oligarchique suranné, mais cher encore à beaucoup de Strasbourgeois<sup>3</sup>.

1. Ce Conseil des trois cents échevins, élu par les corporations ou *tribus* d'arts et métiers, formait théoriquement la base démocratique du gouvernement strasbourgeois, mais, en réalité, il n'avait plus été appelé à délibérer depuis plus d'un siècle.

2. J.-F. Hermann a exprimé cette opinion, il y a bientôt un siècle, en écrivant d'un accent pessimiste : « Dans tous les États il y a des gens qui n'ont rien et qui veulent avoir quelque chose, qui ne sont rien et qui voudraient être quelque chose, et ces personnes désirent toujours des innovations. Il y en avait aussi à Strasbourg » (*Notices*, t. I, p. 197). Il aurait pu ajouter qu'ils n'avaient pas absolument tort.

3. Il faut mentionner ici d'un mot — car ce fut un facteur d'importance dans les troubles postérieurs — le conflit violent entre la Chambre des Quinze

Quand la ville et sa banlieue eurent été désignées par l'ordonnance du 7 février 1789 pour former un des grands bailliages de la province d'Alsace, en vue des élections aux États-Généraux, il fallut bien se décider à faire participer à l'élection des deux députés, attribués à Strasbourg<sup>1</sup>, tous les Français habitant la localité, qu'ils fussent bourgeois, manants ou simples habitants. Un arrêté du Magistrat, en date du 10 mars, régla les détails de la participation des différents groupes au choix des électeurs du second degré, qui devaient procéder à l'élection des députés eux-mêmes<sup>2</sup>. L'assemblée des cent-vingt-six électeurs ou *représentants de la bourgeoisie* se réunissait le 8 avril et désignait, pour la représenter aux États-Généraux de Versailles, l'anmeistre Jean de Turckheim et François-Étienne Schwendt, syndic de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace<sup>3</sup>. Cette assemblée, représentée par une commission de trente-deux membres, dans laquelle siégeaient plusieurs adversaires décidés du Magistrat, avait longuement discuté, puis rédigé un ample *Cahier de doléances*, qui fut déposé entre les mains des nouveaux députés et porté également à la connaissance des Conseils de la ville libre<sup>4</sup>. Se sentant soutenus par l'opinion publique, les représentants de la bourgeoisie se refusèrent à considérer leur mission comme terminée et demandèrent au Magistrat d'aborder avec eux l'examen d'une série de réformes d'ordre plutôt local, la suppression de certains dicastères, le contrôle des deniers publics, l'intervention plus directe des citoyens dans les affaires de la commune. Le « Magistrat perpétuel » se regimбай de son mieux contre ces nouveautés qu'il regardait non seulement comme nuisibles à ses intérêts particuliers, mais aussi comme dangereuses pour l'État.

Les négociations entre les sept membres du Comité des représentants, mandataires officieux de la population urbaine et les cinq membres délégués par le Magistrat, qui se considérait

et la tribu des bouchers (1787-1788), conflit provoqué par l'ordre d'établir des balances nouvelles aux étaux des Grandes-Boucheries. On y peut étudier sur le vif les procédés autocratiques des gouvernants et l'insubordination des administrés. Pour le détail, voir Friesé, t. IV, p. 197-206.

1. Règlement fait par le roi (Reuss, *l'Alsace pendant la Révolution française* (Paris, 1880), t. I, p. 1-5).

2. Arrêté du Magistrat (Reuss, *op. cit.*, p. 8-24).

3. Procès-verbal de l'élection (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 25-30).

4. Cahier des vœux du tiers état de la ville de Strasbourg (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 31-66).

comme le représentant officiel de cette même population, duraient depuis des semaines sans avancer<sup>1</sup>. Décidées le 15 avril, commencées le 22 de ce mois, les délibérations communes restèrent suspendues du 25 mai au 21 juin<sup>2</sup>, et bien qu'on les eût reprises quelques jours plus tard, on n'avait réussi à s'entendre que sur quelques questions secondaires, la décision sur les questions importantes étant ajournée à plus tard. A ce moment, le gouvernement se décidait à remplacer le préteur royal malade, M. de Gérard, par un commissaire du roi, qui exercerait ses fonctions; sur la proposition du ministre de la Guerre, M. de Puységur, le baron Frédéric de Dietrich était désigné pour ces fonctions, le 28 juin 1789<sup>3</sup>. Le futur premier maire de Strasbourg avait dépassé de peu la quarantaine; personnage d'une haute intelligence, d'une ambition non moins haute, membre du Magistrat, tout en habitant depuis longtemps Paris, membre de l'Académie des sciences, très répandu dans la société de la capitale, Dietrich avait sollicité lui-même ce poste éminent dans sa ville natale. Quand il fut installé, le 6 juillet, à l'Hôtel-de-Ville, au nom de Louis XVI, par l'intendant et le prince Maximilien de Deux-Ponts, « maréchal de camp des armées de Sa Majesté » — le futur roi de Bavière — il promit aux membres des Conseils de défendre leurs droits, mais comme il voulait avant tout soigner sa propre popularité, il se montra d'autant plus circonspect dans ses paroles et son attitude qu'il avait pu se rendre compte des dispositions véritables de la majorité des habitants de Strasbourg.

Au moment où éclataient les désordres dans la capitale à la suite du renvoi de Necker, la situation dans le chef-lieu de l'Alsace était donc la suivante. D'une part, le Magistrat et les conservateurs étaient très irrités contre les novateurs; d'autre part, les partisans des idées de réforme étaient furieux des efforts obstructionnistes de la majorité du Magistrat<sup>4</sup>. Le princi-

1. Rapport fait le 2 juin 1789 à MM. les représentants, etc. (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 75-98).

2. Arrêté des représentants du 21 juin 1789 (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 109-110).

3. Brevet portant nomination de M. le baron de Dietrich (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 119-121).

4. Un certain nombre des membres des Conseils étaient favorables aux réformes.

pal représentant civil du pouvoir central, l'intendant de la province, n'est pas mentionné durant toute la période des troubles; on est à se demander s'il n'était pas absent de Strasbourg. Le nouveau commissaire du roi, à peine installé depuis une dizaine de jours, ne se souciait pas, pour des motifs personnels, de se prononcer catégoriquement contre l'un ou l'autre des partis. Quant au commandant militaire, le comte de Rochambeau, il venait de débarquer dans son gouvernement à la veille même de l'émeute<sup>1</sup>. Ignorant tout des hommes et des choses d'Alsace, il devait forcément s'en rapporter à son subordonné, le « lieutenant du roi à Strasbourg », le baron J.-F.-Louis de Klinglin, commandant la place. Or, ce personnage avait non seulement une vieille haine familiale à assouvir contre le Magistrat<sup>2</sup>, mais il poursuivait encore des visées ambitieuses personnelles et venait de figurer parmi les candidats à la députation pour les États-Généraux. Il est utile de se rappeler toutes ces circonstances, qui aideront à comprendre les événements que nous allons voir se dérouler sous nos yeux. On peut ajouter encore que la situation matérielle n'était guère plus favorable que la situation morale; le prix du pain, celui de la viande venaient d'être assez considérablement augmentés<sup>3</sup>; les classes pauvres s'en ressentaient et, déjà avant le 12 juillet, les représentants de la bourgeoisie avaient déclaré aux commissaires du Magistrat qu'il pourrait résulter de leurs tergiversations des « scènes désagréables<sup>4</sup> ».

1. Rochambeau avait été appelé à remplacer le maréchal comte de Stainville, décédé au mois de juin 1789. Il n'arriva que le 18 juillet à Strasbourg.

2. Le grand-père de ce Klinglin, François-Joseph de Klinglin, avait été préteur royal à Strasbourg, de 1725 à 1752; célèbre par son faste et ses concussions effrontées, souvent dénoncé par le Magistrat, il avait été finalement arrêté par ordre du roi et mourut subitement en prison (février 1753), tandis que son fils, arrêté peu après, était transféré à Grenoble et condamné, comme complice des méfaits paternels, à la prison perpétuelle à Pierre-Encise près de Lyon. Ces souvenirs avaient laissé dans le cœur du maréchal de camp, descendant des deux coupables, des désirs de vengeance à l'égard des autorités de la ville libre.

3. Dès février 1789, le prix du quartaut de froment était monté à 18 livres 6 sols; en juillet, il arrivait à 22 livres (Eimer, p. 55).

4. Eimer, p. 58.

## III.

*Les journées du 18 et du 19 juillet 1789.*

Les premières nouvelles relatives à la contre-révolution tentée à Versailles après la concentration des troupes autour de Paris, au triomphe de la cabale des princes, au renvoi de Necker (11 à 13 juillet) parvinrent certainement à Strasbourg dès le 15 et le 16 juillet et produisirent une très vive effervescence dans les esprits. Mais le prestige de l'autorité royale était encore bien trop grand en province pour que l'annonce d'un conflit pareil, dont nul d'ailleurs ne pouvait prévoir l'issue, pût susciter des mouvements populaires immédiats. Un courrier de Paris à Strasbourg mettait alors d'ordinaire trois jours et demi pour franchir la distance entre la capitale et le chef-lieu administratif de l'Alsace. Le brouillon du procès-verbal de la séance de la Chambre des Treize, qui eut lieu le 18 juillet, mentionne l'agitation qui règne en ville et le fait qu'on a distribué sur la place d'Armes des écrits dangereux, dont l'un parlait du renvoi du premier ministre<sup>1</sup>. Il note également qu'un chapelier de la ville distribuait des cocardes vertes. Pour qu'on pût répandre ces brochures, le 18, dans la matinée, il a fallu le temps de les écrire et de les imprimer<sup>2</sup>. Et si l'on imitait l'exemple du Palais-Royal, en offrant aux « patriotes » des cocardes vertes, comme Camille Desmoulins en avait donné l'exemple, le 13 juillet, on avait dû employer un certain temps à les fabriquer<sup>3</sup>. Il n'est donc pas improbable qu'on ait eu, dès le vendredi 17 au soir, connaissance de la lutte engagée entre le gouvernement et le peuple de Paris.

La tranquillité publique ne fut pas troublée néanmoins; une simple défense du Magistrat suffit pour arrêter ces manifestations. Mais un nouveau courrier apportait, dans la soirée du

1. Nous ignorons quels étaient ces écrits, dont il n'est pas fait mention ailleurs. On peut supposer que c'étaient des produits de l'opposition locale plutôt que des brochures apportées de Paris, que beaucoup de Strasbourgeois n'auraient pas compris.

2. Si c'étaient des imprimés; mais peut-être s'agissait-il simplement de nouvelles à la main, manuscrites.

3. Eimer, p. 67. D'après les *Révolutions d'Alsace*, M. de Klinglin « permit aux jeunes gens de la ville de porter la cocarde que le Magistrat avait interdite ».

18 juillet<sup>1</sup>, la nouvelle certaine de la prise de la Bastille, du triomphe du parti constitutionnel, du rappel de Necker et de la soumission de Louis XVI à la volonté nationale. C'était le samedi soir où la population strasbourgeoise, selon des habitudes qui ont subsisté à travers les siècles, se promène à travers les rues pour inaugurer le repos dominical. Elle apprit la grande nouvelle, soit par la rumeur publique, soit en voyant les préparatifs d'une illumination que le propriétaire de l'*Hôtel de la Maison-Rouge* organisait à la hâte pour fêter cette réconciliation du monarque et de ses sujets<sup>2</sup>. Ce grand bâtiment tenait un des côtés de la place d'Armes (la place Kléber actuelle), la plus vaste des places du Strasbourg d'alors. L'illumination eut lieu à neuf heures du soir, aux cris de : Vive le Roi! que poussait la foule des spectateurs. Des gamins des rues, pour s'associer à l'allégresse publique, ou simplement pour se divertir, vont quérir partout, dans le voisinage, de la paille, de vieilles planches, du bois mort, qu'ils amoncellent au milieu de la place, en y mettant le feu. D'autres courent à travers la ville, frappent aux portes et aux volets des maisons, engageant les habitants à illuminer à leur tour. Il est assez probable que certains d'entre eux ont ajouté, comme l'affirme une de nos sources : « Illuminez, ou nous vous cassons les vitres<sup>3</sup>! » On peut même admettre qu'il y eut des carreaux brisés dans quelques demeures de récalcitrants.

Ce furent là d'assez inoffensifs prodromes d'un mouvement qui, ce jour-là, ne semble avoir inspiré d'anxiétés sérieuses à personne. Le lendemain 19 était un beau dimanche de juillet; les masses populaires en profitèrent pour circuler avec une joyeuse animation qui n'avait rien d'inquiétant, au contraire. Tout le monde avait arboré la cocarde verte : on s'embrassait dans les rues, on se félicitait de l'heureuse issue du conflit parisien, on arrosait sa joie de nombreuses rasades, d'autant plus appréciées qu'elles ne coûtaient guère aux consommateurs<sup>4</sup>. Ce vin, « débité pendant quelques jours à bas prix »,

1. Peut-être même la nouvelle arriva-t-elle dès l'après-midi de ce jour.

2. C'est évidemment le *fait de la réconciliation* qui fit crier : Vive le Roi! à la foule et non pas seulement la prise de la Bastille qui n'était certes pas due aux bonnes intentions du monarque.

3. Engelhardt-Strobel, t. V, p. 310.

4. Hermann, *Notices*, t. I, p. 108.

qui l'a fourni? Le Magistrat? C'est fort invraisemblable. Serait-ce M. de Klinglin? La chose est possible<sup>1</sup>. Doit-on voir là la main de meneurs révolutionnaires anonymes et plus particulièrement de ces bouchers, si hostiles, d'ancienne date, à la Chambre des Quinze? Cela n'est pas impossible non plus. A vrai dire, on ne l'a jamais su; peut-être n'a-t-on pas voulu le savoir, car il semble bien qu'une enquête un peu sérieuse faite par les autorités auprès des aubergistes de la localité aurait pu tirer l'affaire au clair.

Mais un moment vint où les choses se gâtèrent. On vit surgir, au milieu de cette foule en gaité, « des hommes de sinistre figure, inconnus jusqu'alors », dit Hermann, et il ajoute — insinuation grave de la part d'un esprit si calme! — : « Tout porte à croire qu'il y avait dans la ville des personnes influentes et revêtues de pouvoir qui fomentaient le désordre<sup>2</sup>. » Il n'est pas absolument nécessaire pourtant d'admettre cette hypothèse, du moins pour la journée du 19 juillet. On peut comprendre qu'à la satisfaction des Strasbourgeois de voir les Parisiens triomphants et libres, il se soit mêlé, à force surtout de fêter cette liberté, un sentiment d'amertume assez naturel. Ils n'ont pas eu, eux, cette chance! Ils restent sous la domination d'un Magistrat qui se refuse à écouter leurs doléances les plus justifiées! Comme le repos dominical était prescrit alors par des règlements sévères, comme d'ailleurs une nouvelle illumination était annoncée pour le soir, ainsi qu'un feu d'artifice sur la place d'Armes, la foule, de plus en plus animée, continuait à vaguer à travers la ville, curieuse et bruyante, mais pacifique, jusque vers les onze heures du soir. Mais quand le couvre-feu, la *Lumpenglock* traditionnelle<sup>3</sup>, eut fini de sonner, les bourgeois paisibles et leur progéniture allèrent se coucher et les jeunes gens, fortement « émus », restèrent maîtres du pavé. Ils étaient « une soixantaine de fils de bonne famille et à peu près autant de solides garçons bouchers, débardeurs et palefreniers, tous armés de triques solides<sup>4</sup> »; ils commencèrent par arracher les volets

1. En tout cas, le correspondant du *Beobachter* de Stuttgart affirme que ce fut lui qui permit que toutes les auberges restassent ouvertes durant la nuit entière pour fêter la victoire du peuple (n° VII, p. 75).

2. Hermann, *op. cit.*, même page.

3. « La cloche des buveurs », comme on l'appelle encore de nos jours, à Strasbourg, où elle est sonnée sur le coup de dix heures.

4. Récit de Godefroy Harthmann.

des maisons et des caves voisines de la place d'Armes, puis à démolir quelques-unes des petites boutiques des Grandes-Arcades, pour alimenter un feu de joie allumé sur cette place. Des soldats, ayant « la permission de minuit », vinrent se joindre à eux, et bientôt on les vit quitter ces distractions encore relativement innocentes pour vagabonder à travers les rues, des Grandes-Arcades aux Petites-Arcades, à la Grande-Rue, invitant les habitants à illuminer leurs maisons, brisant les vitres de ceux qui refusaient et grossissant leur nombre par un afflux de populace plus ou moins équivoque. Qui poussa tout à coup ces manifestants surexcités vers la rue du Bouclier, étroite et tranquille et située loin de la place d'Armes? Fût-ce un hasard singulier ou le mot d'ordre donné par un meneur anonyme<sup>1</sup>? A l'angle de cette rue et de la rue des Dentelles habitait un des membres les plus détestés du Magistrat, l'ammeistre Lemp<sup>2</sup>. L'antipathie qu'il inspirait tenait, non pas à ses fonctions officielles, mais à ses allures cassantes et hautesaines à l'égard de ses concitoyens. On prétendait qu'il avait exprimé naguère l'espoir de voir les Strasbourgeois réduits à se nourrir de pommes de terre et à se chauffer de sabots! Aussi projetait-on — du moins le bruit en courut plus tard — de le promener à travers la ville revêtu de son costume officiel, en sabots, juché sur un âne, pour le livrer ensuite à la justice sommaire du « peuple<sup>3</sup> ». Heureusement, l'ammeistre fut averti à temps du danger qui le menaçait par un officier de la garnison, M. de Pithienville<sup>4</sup>, et, sous un déguisement, il put gagner, par les mansardes, une maison voisine et sortir ensuite de la ville pour se réfugier à Schlestadt et plus tard à Carlsruhe, de l'autre côté du Rhin<sup>5</sup>. Quand la foule arriva devant sa demeure,

1. Le rapport des représentants se borne à dire « que la nouvelle de la prise de la Bastille et l'exécution de son gouverneur *apprit à la multitude à calculer ses forces* » (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 127), ce qui semble plutôt indiquer qu'ils croyaient à une influence consciente sur les émeutiers.

2. Né en 1730, Lemp était membre de la Chambre des Quinze depuis 1770.

3. Le correspondant du journal de Stuttgart dit qu'on voulait le jeter à l'eau, tout simplement, chose facile puisque l'un des bras de l'ill coulait à quelques pas seulement de la maison de l'ammeistre. Le narrateur des *Révolutions d'Alsace* écrit d'autre part : « On s'était proposé de l'étrangler et de le brûler publiquement sur un bûcher construit à la place d'Armes. »

4. Et non *Biquinville*, comme l'appelle M. Eimer, p. 69.

5. Lemp n'est revenu dans sa ville natale qu'après la crise révolutionnaire ; il est mort à Strasbourg comme juge au tribunal civil en 1809.

il venait de la quitter. Toutes les vitres en furent brisées et l'on était en train de forcer les portes<sup>1</sup> quand M. de Klinglin, le lieutenant du roi, parut à la tête d'une patrouille de cavalerie, escorté de plusieurs officiers de son état-major. Au lieu de donner l'ordre de disperser les émeutiers — ce qui n'aurait pas été bien difficile, puisqu'ils étaient sans armes — Klinglin se mit à les haranguer d'un ton paternel : « Pas de feu, mes amis, pas de feu ! », alors qu'il ne semble pas que ces braillards eussent manifesté auparavant la moindre velléité d'incendier la maison. Un de nos récits, celui qui est attribué à Harthmann, rapporte encore d'autres paroles prononcées par lui : « Messieurs, je crois qu'en voilà bien assez ! Rentrez chez vous auprès de vos femmes et de vos maîtresses qui soupirent après vous ! » Le narrateur ajoute qu'un des manifestants, saisissant par la bride le cheval du maréchal de camp, lui répondit : « Mon commandant, encore une seule pierre, je vous en prie ! » et lança un dernier pavé contre une vitre solitaire, épargnée par hasard. En tout cas, la harangue de Klinglin fut fort applaudie, on cria : « Vive la nation, vive Necker, vive le baron de Klinglin ! », puis la bande se dispersa.

Il semble bien, d'après une remarque des *Mémoires* de Dampmartin, que, durant toute cette journée du 19, l'autorité militaire supérieure ne fit pas grand effort pour employer la nombreuse garnison au maintien de l'ordre public. « Les généraux oublièrent dans leur trouble de la mettre sous les armes », dit cet officier<sup>2</sup>. Le fait s'explique par la situation particulière où se trouvait Rochambeau, arrivé la veille seulement à Strasbourg, comme je l'ai déjà dit, et tout à fait ignorant de la situa-

1. D'après un autre récit, la foule avait même déjà pénétré à l'intérieur de la maison et saccagé le prétoire où le magistrat consulaire tenait ses audiences (*Beobachter*, 1789, n° 7, p. 75).

2. Dampmartin, *Mémoires*, t. II, chez Eimer, p. 69. — On voit aussi que les représentants exagèrent un peu quand ils déclarent que « la présence de l'état-major arrêta les excès ». D'après Harthmann, « ces messieurs » de l'émeute se séparèrent parce qu'ils le voulaient bien. Il faut dire qu'il ajoute cette remarque fort sujette à caution : « N. B. La garnison, les simples soldats tout aussi bien que les chefs avaient dit maintes fois aux bourgeois qu'ils pouvaient faire tout ce qu'ils voudraient; qu'ils s'étaient promis entre eux de ne pas tirer sur les civils qui étaient leurs parents et leurs amis. » Jean-Frédéric Hermann, de son côté, dit, en parlant de Rochambeau, qu'il « était vieux et bon mais faible, et il paraît qu'on lui avait fait accroire que des désordres, qui auraient pour suite la chute du Magistrat, seraient agréables à la bourgeoisie » (*Notices*, t. I, p. 197).

tion locale. Il me paraît évident que le commandant de place, M. de Klinglin, n'avait pas jugé à propos — quels qu'aient pu être les motifs de sa façon d'agir — de l'informer de la fermentation dangereuse des esprits au siège même de son commandement nouveau.

## IV.

*La journée du 20 juillet.*

« Le jour du lendemain avait été fixé depuis plusieurs jours par le Magistrat pour communiquer aux représentants de la bourgeoisie le résultat de ses délibérés sur le cahier des doléances<sup>1</sup>. » Et le rapport ajoute que « le mécontentement avait déjà gagné les citoyens du long retard de cette communication ». Le lundi 20 juillet, les membres des Conseils se réunirent en conséquence d'assez bonne heure à l'Hôtel-de-Ville et M. de Dietrich, commissaire du roi, les engageait à régler le plus promptement possible leur accord avec les représentants. Pendant ce temps, la foule courait rue du Bouclier pour contempler la façade fort maltraitée de la maison Lemp et les vitriers avaient fort à faire pour remplacer les vitres brisées au cours de la nuit précédente; mais tout resta tranquille jusque vers les dix heures du matin<sup>2</sup>. Alors, bon nombre de bourgeois et d'artisans, dans leur costume de travail, s'amasèrent place du Marché-aux-Herbes, devant les édifices officiels, réclamant énergiquement l'abolition des abus dont ils souffraient. Plusieurs maîtres bouchers, en particulier, venus en députation, se firent remarquer par l'insistance tumultueuse avec laquelle ils demandaient l'abolition des droits d'accise. Ils s'engageaient, au cas que cette mesure fût décrétée, à vendre la viande deux sols meilleur marché la livre<sup>3</sup>. Ils essayèrent même de pénétrer dans la salle des séances du Conseil, mais en furent empêchés par quelques membres du Magistrat, par l'ameistre en régence, Mathias Zaepffel, et le commissaire du roi, qui tentèrent de les calmer en leur promettant de tenir

1. Rapport des représentants (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 127).

2. Récit de Godefroy Harthmann.

3. Déjà Hermann (*Notices*, t. I, p. 109) a fait remarquer ce qu'avait de singulier cette offre si généreuse puisque les droits d'accise n'étaient que de quatre *deniers* par livre. On devine quelque surenchère démagogique de la part des bouchers, afin d'entraîner la foule à des manifestations plus énergiques.

compte de toutes leurs réclamations, ce qui ne les apaisa pas sur-le-champ, car ils crièrent assez brutalement que si on ne les écoutait pas, ils « crêperaient le chignon à ces messieurs<sup>1</sup> ». L'avocat général Fischer, un des représentants de la bourgeoisie, fort populaire à ce moment, parvint enfin à les contenter, en leur promettant qu'à cinq heures au plus tard il serait fait droit à toutes leurs demandes, au sujet du cahier, et que pour les droits sur la viande, le Magistrat les diminuerait, dans la mesure du possible<sup>2</sup>.

Mais, les bouchers partis, le gros de la foule ne se dissipait pas devant l'Hôtel-de-Ville, et la populace s'amusait à huer et à siffler ceux des membres des Conseils qui y entraient ou en sortaient, revêtus du manteau noir d'apparat qu'ils portaient dans les séances officielles; certains vauriens commençaient même déjà à leur jeter des pierres et de la boue<sup>3</sup>, si bien qu'au lieu de tâcher d'arriver à une entente, les plus peureux ou ceux qui sentaient peser sur eux la colère du « peuple », abandonnant leur costume traditionnel, se sauvèrent par une porte de derrière de l'édifice<sup>4</sup>. D'autres de leurs collègues semblent avoir tenu ferme et être restés en séance; c'étaient sans doute les *libéraux* du Magistrat, qui reconnaissaient la légitimité d'une partie au moins des revendications populaires. Mais ils ne purent s'entendre sur l'étendue des concessions à faire et finalement tout le monde, midi sonnait à la cathédrale toute proche, s'en alla dîner.

Vers deux heures, les représentants de la bourgeoisie se rendaient à leur tour à la Chambre des Treize, pour y siéger avec les délégués du Magistrat<sup>5</sup>. Ce dernier accorda « sans réserve les objets relatifs à la comptabilité, à l'administration des revenus publics », mais il « opposa l'observance de plusieurs siècles

1. Récit de Harthmann (*dass sie ihnen in die Perrücken fallen würden*).

2. M. de Klinglin, se gérant en « père du peuple » — c'est ainsi que l'appelait la populace — se hâta de parcourir à cheval les rues de la ville, accompagné d'une troupe de gamins qui l'acclamaient, pour annoncer une diminution des taxes qui n'était pas encore décrétée.

3. Récit de Harthmann. Le *Beobachter* (p. 77) parle aussi de « bourses » (*Haarbeutel*) coupées ou arrachées à certains de MM. du Magistrat.

4. Le correspondant du *Beobachter* de Stuttgart prétend que le Magistrat tout entier dut se retirer clandestinement par une porte de service sous l'escorte de cent cavaliers (*op. cit.*, p. 76). C'est une confusion manifeste; c'est dans l'*après-midi* seulement qu'arrive la cavalerie lors du *second* exode.

5. Rapport des représentants (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 127-128).

au changement proposé pour rendre l'élection des échevins plus populaire, pour l'admission du scrutin, etc. ». Un long mémoire du Magistrat exposait les motifs de sa résistance et engageait les commissaires de la bourgeoisie à les « examiner de sang-froid ». C'était choisir un bien étrange moment pour des discussions quasi archéologiques. Aussi, les représentants, « connaissant les principes de la rumeur publique, qui augmentait visiblement », se « promirent peu de succès de ce nouvel examen » ; ils répliquèrent, en rappelant ce que l'un d'eux avait déjà dit l'avant-veille, en séance générale du Sénat, « que le Magistrat laissait échapper les rênes du gouvernement paternel en se retranchant derrière les parchemins ». L'échange de vues, s'il se produisit, ne fut pas long, en tout cas. « Nous ne fûmes pas un quart d'heure en conférence », dit le rapport, « sans être obligés de quitter la salle dans laquelle les pierres pleuvaient de la place de l'Hôtel-de-Ville ; nous nous rendîmes à l'assemblée des représentants convoquée pour entendre le résultat de la conférence<sup>1</sup>. »

En effet, les cent vingt-six *représentants* ou électeurs du second degré avaient été invités à se réunir également, à deux heures, au local de la tribu du *Miroir*<sup>2</sup>, afin d'y recevoir communication des décisions du Magistrat qu'on espérait encore entièrement favorables. Ce bâtiment se trouvait à l'angle de la rue des Serruriers et de la rue du Miroir, à deux pas à peine de l'Hôtel-de-Ville, qui donne également, par une de ses façades latérales, dans la rue des Serruriers, mais un peu plus en avant vers le Marché-aux-Herbes, la place Gutenberg actuelle. La façade principale de l'Hôtel, bel édifice de la Renaissance allemande, construit vers 1585, présente, à ses deux étages, une série continue de larges fenêtres à plusieurs montants finement ciselés, séparées entre elles par des colonnes étroites<sup>3</sup>. Ces vitres innombrables devaient tenter, par le scintillement au soleil de juillet, les instincts destructeurs de la racaille qui encomrait le Marché-aux-Herbes, et comme la salle du Conseil des Treize

1. Rapport des représentants (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 128).

2. La tribu du *Miroir* était celle des notables commerçants, négociants en gros, banquiers, etc., la première en rang. Sa salle de réunion, très vaste pour l'époque, a servi tour à tour de café, de salle de concert, de loge maçonnique ; elle existe encore, si je ne me trompe, comme *Cinéma international*.

3. Je renvoie à la monographie de M. Hugo Haug, mentionnée plus haut, p. 37 ; il s'y trouve aussi une reproduction du tableau de Hans.

se trouvait au premier, vers le marché, on comprend aisément que, le bombardement une fois commencé, membres du Magistrat et commissaires des représentants aient dû quitter vivement la place. Ils se retirèrent sous la protection d'un piquet de cavalerie et se rendirent au *Miroir*, où la discussion reprit au sein de l'assemblée générale, entre les représentants et leurs commissaires. Nul de ces derniers ne voulait acquiescer à cette proposition presque dérisoire « d'un nouvel examen sur les questions qui leur tenaient le plus à cœur pour assurer l'égalité politique des citoyens et leur influence dans les élections<sup>1</sup> ». Le Magistrat finit par réclamer un nouveau délai de vingt-quatre heures seulement, pour prendre une décision finale. Les représentants répondirent, d'après un de nos récits, qu'ils lui accorderaient volontiers, pour leur compte, un mois tout entier, mais que les gouvernants devaient se charger eux-mêmes de solliciter ce sursis auprès du peuple<sup>2</sup>.

En effet, le « peuple souverain » semblait entièrement maître de la situation, puisque les autorités civiles avaient perdu la tête et que les autorités militaires ne montraient guère plus de sang-froid. Nous apprenons de bonne source que c'est vers trois heures seulement que l'un des régiments de la garnison fut réuni sur la place d'Armes et que les généraux s'y rendirent également, « comme s'ils avaient voulu le passer en revue<sup>3</sup> ». Peu à peu, d'autres régiments vinrent les rejoindre, mais sans qu'on envoyât aucune force armée vers l'Hôtel-de-Ville, qui se trouvait à trois ou quatre minutes de marche de la place d'Armes. Ce n'est *qu'après* trois heures, alors qu'une députation du Magistrat fut venue réclamer à l'Aubette des défenseurs pour sa résidence officielle et après que M. de Diétrich, en personne, se fut rendu auprès de Rochambeau pour appuyer cette demande si naturelle, que ce dernier se décida à faire marcher un fort détachement d'infanterie. Il prit position sur le Marché-aux-Herbes et dispersa d'abord une partie des attroupements; mais ils se reformaient sans cesse et toujours de nouveaux agitateurs affluaient<sup>4</sup>; les rues adjacentes en étaient pleines et

1. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 128.

2. Récit de Harthmann.

3. Eimer, p. 71.

4. Ce n'étaient pas seulement des curieux; dès ce moment (trois à quatre heures), Friesé, témoin oculaire, signale la présence sur la place de nombreux

le tumulte était presque aussi grand sous les fenêtres de la salle du *Miroir*, dans la rue des Serruriers, que devant l'Hôtel-de-Ville lui-même<sup>1</sup>. Les curieux s'installaient parmi les étaux et les boutiques des revendeuses de légumes, sans que les soldats s'occupassent de les refouler davantage, et cela d'autant moins qu'aucun des personnages de l'état-major n'avait encore quitté la place d'Armes pour se rendre sur le lieu probable du conflit. Seul, M. de Klinglin (qui était l'un des représentants élus de la bourgeoisie) se montrait fréquemment à l'une des fenêtres du *Miroir*, haranguant la foule « en paroles doucereuses », comme le dit le bon Friesé, qui détestait le lieutenant du roi : « Mes enfants, mes chers enfants, prenez patience, tenez-vous tranquilles ! Tout ira bien, mes enfants, ayez confiance en moi, etc.<sup>2</sup> ! »

On se rappelle que le Magistrat avait promis de donner une réponse définitive à cinq heures du soir. Ce moment approchant, on vit les membres des différentes « Chambres secrètes » revenir vers le local de leurs séances. Ils furent accueillis par les lazzis de la foule et bientôt aussi par des volées de pommes de terre et de trognons de choux, enlevés aux paniers des revendeuses ; puis, de nouveau, des pierres furent lancées contre la façade de l'édifice, sans que personne songeât à empêcher les dégâts. « Les bons citoyens », dit naïvement Friesé, « se tenaient à l'écart et attendaient, le cœur gros, la suite des événements, tandis que le peuple hurlait, jurait et poussait d'épouvantables menaces<sup>3</sup>. » Quelques bourgeois, moins timorés, ayant essayé de calmer ces furieux, en leur faisant observer qu'ils saccageaient leur propre patrimoine et qu'ils auraient, en fin de compte, à payer les dégâts, furent honnis, et le bombardement

compagnons de métiers, d'origine étrangère, armés de marteaux, de scies et de haches (*Vaterlaendische Geschichte*, t. IV, p. 252).

1. Harthmann dit qu'on les comptait *par milliers* ; pour qui connaît la topographie locale et l'étroitesse de la rue des Serruriers, l'exagération est manifeste.

2. Friesé, t. IV, p. 253. « Klinglin », disent les *Révolutions d'Alsace*, « parvient encore à contenir un peuple souvent trompé, impatient et furieux. » Déjà auparavant le narrateur anonyme l'avait montré « joignant ses prières à celles du peuple ».

3. Friesé, t. IV, p. 252. Le correspondant du *Beobachter* note que cette foule était armée « d'instruments de meurtre » (*Mordgewehre*) de tout genre, « depuis la fourche à fumier jusqu'à la broche » (n° VII, p. 76). Je suppose qu'il exagère un peu, dans son désir de faire rire le public.

de la façade continua sans que ni Klinglin, ni aucun des autres officiers généraux donnât l'ordre d'intervenir aux troupes stationnées sur la place<sup>1</sup>.

C'est ce moment que choisit le commissaire du roi pour entrer en scène. M. de Dietrich n'avait joué jusque-là qu'un rôle très effacé, du moins en apparence, dans toute cette affaire, soit parce qu'il n'avait aucune autorité directe sur le militaire, soit parce qu'il ne voulait pas compromettre sa popularité en défendant un régime qu'il sentait d'avance perdu. Maintenant que le Magistrat est atterré, que les représentants de la bourgeoisie eux-mêmes commencent à s'inquiéter de l'attitude des masses, il croit l'occasion favorable pour se faire valoir comme médiateur entre les partis. « M. le baron de Dietrich... », dit le rapport des représentants, « survint, résuma les demandes de la bourgeoisie et se chargea de faire connaître au Magistrat la détermination ferme et inébranlable des citoyens à en demander l'exécution<sup>2</sup>. » Je ne vois pas où M. Eimer a pu trouver que le commissaire du roi avait commencé par demander, au nom du Magistrat, une nouvelle discussion des articles en suspens<sup>3</sup>. Cette discussion, les représentants l'avaient refusée déjà et Dietrich était bien trop habile pour s'exposer de la sorte à un échec certain<sup>4</sup>. Friesé nous donne une paraphrase plus détaillée, mais moins authentique peut-être, de la déclaration des représentants, que nous venons de citer : « Ils savaient de source certaine », déclarèrent-ils, « que le peuple entourant l'Hôtel-de-Ville insistait pour l'acceptation du cahier des doléances tout entier, sans aucune exception ; les droits d'accise et d'octroi doivent être immédiatement abolis, sinon le peuple est prêt à détruire l'Hôtel-de-Ville et le Magistrat par le fer et le feu, sans épargner davantage les délégués de la bourgeoisie. Le peuple avait promesse que la garnison assisterait sans bouger à ces dévastations et à ces meurtres, même si les chefs lui ordonnaient d'intervenir, que c'était maintenant au peuple à faire la loi et à veiller à ce qu'on lui rendît justice<sup>5</sup>. » Il est permis de douter

1. Le correspondant du *Beobachter* de Stuttgart veut même que Klinglin ait déclaré au Magistrat qu'il retirerait ses troupes si l'on continuait à braver les volontés du peuple (n° VII, p. 76).

2. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 128-129.

3. Eimer, p. 71.

4. A moins qu'il ne se soit chargé de la commission pour montrer sa bonne volonté au Magistrat, et sachant d'avance qu'il ne réussirait pas.

5. Friesé, t. IV, p. 254.

également que le commissaire du roi ait employé des termes aussi énergiques en rapportant aux Conseils la réponse des électeurs, mais il les a certainement engagés à se soumettre à une nécessité impérieuse et à capituler pendant qu'il était encore temps. A-t-il ajouté, comme le dit une de nos sources<sup>1</sup>, que ces concessions pourraient n'être que temporaires, et qu'une fois libre de ses mouvements, le Magistrat pourrait revenir sur les décisions arrachées par l'émeute? En pesant les circonstances, on se laisse aller à penser que peut-être Dietrich a dit des paroles analogues, afin de rendre un peu moins douloureuse la résolution nécessaire; mais certainement il n'a pas cru que pareille rétractation fût possible.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, ses pressantes exhortations et l'attitude menaçante de la foule l'emportèrent sur les dernières hésitations du Magistrat, qui se voyait abandonné, de fait, par l'autorité militaire et le représentant particulier du gouvernement royal. Le soir, à six heures, les membres présents des « Chambres perpétuelles » signaient un arrêté, par lequel ils déclaraient accorder le redressement de tous les abus énumérés dans le cahier de doléances de la ville, sans exception aucune, afin de rétablir l'accord, la paix et l'union entre le Magistrat et la commune de Strasbourg. Ils s'engageaient de plus à réunir le lendemain le corps du Magistrat, au grand complet, afin que la présente décision fût ratifiée solennellement par tous. La pièce était signée par le baron Zorn de Boulach, stettmeister en régence, par l'ammeistre en charge, Mathias Zaepffel, deux autres stettmeistres, deux autres ammeistres, neuf membres des Conseils des Treize, des Quinze, des Vingt-un et du Grand Sénat et par le secrétaire Trombert<sup>2</sup>.

Le décret fut immédiatement transmis à la salle du *Miroir*, puis M. de Klinglin, montant enfin à cheval, apparut devant l'Hôtel-de-Ville, se mit à haranguer la foule, lui annonçant la bonne nouvelle, avec accompagnement de fanfares, et finit par l'engager à se disperser. Puis il rentra chez lui, suivi par les acclamations populaires<sup>3</sup> et, sur la porte de son hôtel, au fau-

1. Eimer, p. 72.

2. La pièce, avec la signature de tous les membres présents, a été publiée par M. Eimer, p. 166-167.

3. L'auteur de la brochure *Révolutions d'Alsace*, en racontant que « le peuple se livre une seconde fois aux excès d'une joie effrénée », ajoute qu'on « se prosternait devant Klinglin, qu'on voulait lui baiser les pieds ».

bourg de Pierres, on plaça un grand transparent, avec ce vers latin :

Patrem te dicent filii, dicentque nepotes<sup>1</sup>.

La ville fut derechef illuminée, au milieu des cris de joie; les représentants, fiers d'avoir triomphé sans lutte, décidaient d'envoyer une adresse de remerciements au Magistrat, et le rédacteur de la *Gazette privilégiée de Strasbourg* écrivait en hâte un article enthousiaste pour le numéro du lendemain, 21 juillet, dans lequel il saluait « ce jour inoubliable dans nos annales, qui a vu disparaître toutes les plaintes qui s'étaient élevées et au cours duquel le Magistrat et la commune ont vu les liens indestructibles de l'affection et de la confiance mutuelles se renouer à jamais »! Les journalistes sont parfois prophètes, il est vrai, mais assurément aucun ne se trompa jamais de plus lamentable façon dans ses visions d'avenir immédiat que le rédacteur dont je viens de citer l'épanchement lyrique.

Tout le monde, d'ailleurs, ne partageait pas cette confiance absolue; ce qui le prouve, c'est le passage du rapport des représentants, où il est dit que des « citoyens paisibles, remarquant dans la foule du monde qui inondait les rues une quantité de figures qui leur furent inconnues, entendant de toute part déclamer sur l'énergie des exécutions de Paris et la prompte justice que le peuple s'était rendue lui-même, en conçurent de l'alarme et se présentèrent chez M. le comte de Rochambeau, nouveau commandant de la province, pour obtenir son agrément que la bonne bourgeoisie fût armée et unie aux troupes pour faire la police. *M. le commissaire-préteur réclama la même faveur et ne put l'obtenir*<sup>2</sup>, l'état-major comptant trop sur son influence et sur l'effet de la discipline militaire. Les trois journées marquées pour les réjouissances publiques sur l'apparition confiante et paternelle du roi aux États-Généraux n'étaient pas écoulées encore; les nuits livrées aux excès et à la boisson faisaient redouter du malheur et l'on sut trop tard que la boisson avait été offerte à beaucoup d'individus<sup>3</sup> ». Le refus catégo-

1. Il faut avouer que ce détail sent la préparation d'un effet à produire et ne peut guère avoir été improvisé sur l'heure.

2. Ce détail que je souligne me paraît particulièrement curieux, en marquant l'antagonisme secret entre M. de Dietrich et Klinglin.

3. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 129. Les « citoyens paisibles » étaient inquiets; mais il se peut que les représentants de la bourgeoisie ne le soient devenus

rique de Rochambeau est mentionné également par J.-F. Hermann, bien qu'il le place au 21 juillet (au lieu du 20), mais sans qu'il l'ait autrement expliqué<sup>1</sup>. Pourquoi ce refus du concours de la « bonne bourgeoisie »? Le général craignait-il vraiment de fournir des armes à la population strasbourgeoise? M. de Klinglin, son conseiller obligatoire — puisque Rochambeau lui-même venait seulement d'arriver — lui avait-il soufflé sa haine contre le Magistrat, ou voulait-il tout simplement ne partager avec personne la gloire d'avoir pacifié *tout seul* les mouvements révolutionnaires? Poursuivait-il, en conseillant cette attitude expectante à Rochambeau, des projets plus cachés<sup>2</sup>, comme l'ont soupçonné, puis dit ouvertement, bien des contemporains? On ne pourra jamais répondre, je le crains, à ces questions avec une entière certitude. Ce qui ne semble pas discutabile, c'est que les autorités militaires seules doivent être considérées comme responsables des désordres du lendemain; ni le Magistrat, ni M. de Dietrich, ni les représentants de la bourgeoisie ne disposaient des moyens nécessaires pour dompter l'émeute, puisqu'on refusait des armes aux citoyens prêts à défendre la cause de l'ordre contre elle.

Rod. REUSS.

(Sera continué.)

qu'après coup, et quand les désastres du lendemain leur eurent ouvert les yeux.

1. Hermann, *Notices*, t. I, p. 109.

2. Certains ne font que répéter, comme Friesé, les rumeurs publiques; mais Hermann, par exemple, connaissait personnellement Klinglin; il ne le détestait pas; il l'appelait « un bon militaire et, dans sa vie privée, un brave et galant homme ». On peut donc l'en croire quand il déclare : « Toute sa conduite, à l'époque de la révolution, a fait voir qu'il voulait saisir l'occasion de venger les mânes de son père sur les successeurs innocents de ses adversaires. Ceux qui se permirent ces désordres l'appelaient eux-mêmes leur père », et plus loin il nous montre Klinglin « suivant à cheval, d'un pas tranquille, les mouvements tumultueux » de la foule (*Notices*, t. I, p. 197).

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

### KOSCIUSZKO

ET LES LÉGIONS POLONAISES EN FRANCE

(1798-1801).

(*Suite et fin*<sup>1</sup>.)

---

#### VI.

Le séjour de Kniaziewicz à Paris eut un résultat plus immédiat et plus pratique. Le 24 mars 1799, il écrivait à Dombrowski :

Kosciuszko s'applique à la formation des légions du Rhin ; j'y joins mes efforts et nous nous flattons que la continuation de la guerre sera propice à la formation des légions, ainsi qu'aux espérances des Polonais.

Un peu plus tard (le 24 germinal, 14 avril), il l'informe qu'il a été désigné par le gouvernement pour se mettre à la tête des légions qui devaient se former à l'armée du Rhin. Et il ajoute avec la modestie qui caractérisait ce grand esprit et ce noble cœur :

Quant à moi, je préférerais rester avec vous, général, et avec les soldats qui ont déjà donné preuve de leur courage. Mais, puisqu'il s'agit de l'intérêt public, je lui dois soumettre mes désirs personnels, d'autant plus que les légions du Rhin seront basées sur le même principe que celles d'Italie et travailleront pour le même but du bonheur commun.

Plus loin, nous lisons :

La division polonaise du Rhin doit se composer d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie montée, et si ce projet s'accomplit dans toute son étendue, ce sur quoi je n'ai pas de doute, la convention faite pour

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 86.

les légions du Rhin servira de règle aussi pour celles d'Italie en leur garantissant un corps plus nombreux et une existence plus sûre<sup>1</sup>.

Le projet mis en avant par Kosciuszko depuis quelques mois et qui languissait jusque-là reçut une impulsion nouvelle grâce à la présence de Kniaziewicz et se développa rapidement. Le décret sur sa formation fut promulgué et la convention signée par le gouvernement français. Le corps que Kniaziewicz allait former devait se composer de 12,000 hommes<sup>2</sup>.

Nous condensons le contenu de deux mémoires très importants, présentés par Kniaziewicz le 22 ventôse (12 mars) et le 8 floréal (27 avril), qui servirent de base à la décision prise par le Directoire. Le premier contient la convention concernant l'organisation militaire du nouveau corps polonais ; le second donne un aperçu historique des relations de la France et de la Pologne et expose tous les avantages que la France pourrait retirer du corps polonais qui allait être formé, ainsi que les services réciproques que les Polonais espéraient obtenir du gouvernement français. Tous les deux sont signés par Kniaziewicz et portent l'empreinte de son caractère ; mais ils ont été certainement lus et approuvés par Kosciuszko. Nous nous bornons à donner les points principaux du premier ; quant au second, il est d'une importance trop générale pour ne pas être reproduit au moins en partie.

« Le général Kniaziewicz », lisons-nous dans le projet de convention », à qui vous avez bien voulu accorder une nouvelle marque de confiance en l'autorisant à former des légions polonaises qui travailleraient comme celles d'Italie à la régénération de leur patrie opprimée, a l'honneur de vous présenter, d'après l'insinuation qui lui en a été faite par le ministre de la Guerre, quelques propositions qu'il s'agirait de concerter avec la République helvétique dont les susdites légions seraient auxiliaires. »

Le corps polonais serait, d'après ce projet, composé de déserteurs et de prisonniers de guerre, Polonais de nation « au nombre qu'il serait possible de lever ». Il serait organisé d'après les règlements et le code militaire français, porterait l'uniforme polonais et le commandement se ferait en langue polonaise ; il porterait la cocarde polonaise : blanche, cramoisie et bleue foncée, et une contre-épaulette aux couleurs nationales helvétiques avec l'inscription : *les*

1. Correspondance polonaise de Kniaziewicz publiée par l'auteur de ce mémoire d'après les manuscrits du musée polonais de Rapperswyl, sous le titre : *Listy Kniaziewiczza do Dabrowskiego i Kosciuszki*. Lwów, 1899, p. 4-5.

2. *Loc. cit.*, p. 6, lettre du 12 floréal an VII (1<sup>er</sup> mai 1799).

*hommes libres sont frères.* Les officiers seraient choisis parmi les Polonais « qui avaient donné des preuves signalées de leur valeur en combattant, de leur attachement à la liberté et de leurs talents militaires<sup>1</sup> ». La solde, les subsistances et tout ce qui est accordé aux troupes françaises seraient également assurés aux légions polonaises; les fonds nécessaires seraient fournis par la caisse militaire de l'armée française. Des officiers polonais seraient chargés de rassembler les déserteurs et prisonniers de guerre polonais près de toutes les armées françaises en Allemagne. « L'échange des prisonniers polonais », dit le paragraphe XIV, « serait déterminé sur le mode de celui des prisonniers français. » Les trois paragraphes suivants sont d'une importance particulière; nous les reproduisons textuellement :

XV. Dans le cas où les Autrichiens ou les Russes se permettraient de traiter les prisonniers polonais d'une manière atroce, on supplie les gouvernements républicains, sous les auspices desquels les Polonais auront à combattre, de les déclarer autorisés à user de justes représailles envers les Autrichiens et les Russes.

XVI. Lorsque les événements de la guerre auront amené l'époque où la restauration de la Pologne sera indiquée aux légionnaires polonais par le gouvernement de la grande nation, il serait accordé à ceux-ci de voler à la défense de leur patrie avec les armes, chevaux et pièces d'artillerie, en s'engageant toutefois, au nom de la nation polonaise, d'en faire rembourser la valeur à la République helvétique.

XVII. Si la guerre était terminée de manière que des événements politiques ne permettent pas aux Polonais de revoir leur patrie rendue à la liberté, le corps polonais désirerait alors d'avoir son existence assurée sur le territoire de la République helvétique et d'y acquérir les droits des citoyens.

Enfin une retraite devait être assignée aux invalides.

Le second mémoire, d'un caractère plus politique que militaire, est adressé à Talleyrand. Nous voudrions attirer sur lui l'intérêt particulier de nos lecteurs, car si d'un côté il éclaire d'une manière parfaite les relations franco-polonaises et les intérêts mutuels qui leur

1. Le refus suivant, qui se trouve dans les manuscrits de Rapperswyl, donnera une idée jusqu'à quel point Kniaziewicz prenait au sérieux cet engagement :

« Au commandant de place à Metz,

« Le citoyen Zeydel, capitaine de la légion polonaise d'Italie, congédié, ne peut être placé dans la légion que j'ai l'honneur de commander à cause d'avoir demandé et obtenu son congé dans le temps que les braves légions polonaises d'Italie marchaient contre l'ennemi de la France et contre ceux de leur patrie opprimée.

« KNIAZIEWICZ. »

servaient de base, d'autre part il émet quelques idées générales dont la portée dépasse de beaucoup le moment particulier auquel ce mémoire a été écrit, des vues qui ne cessent d'être justes aujourd'hui comme elles l'étaient il y a plus d'un siècle :

Les Polonais croyaient de tout temps que la France était essentiellement intéressée à veiller sur les destinées de leur patrie. Cette opinion était tellement enracinée dans tous les esprits que, toutes les fois où nos trop puissants voisins s'avisèrent de porter atteinte à notre indépendance ou à nos possessions, les regards de ceux qui entreprenaient de sauver la patrie se portaient tout de suite vers la France. Cette opinion n'était pas sans fondements. La nécessité d'arrêter l'accroissement trop rapide de la puissance de la Russie dans le nord et de paralyser la dangereuse influence que cet empire commençait à acquérir dans le reste de l'Europe portait sans cesse le gouvernement français à protéger avec sollicitude les possessions de la Turquie, de la Suède et de la Pologne et à déjouer les manœuvres par lesquelles la Russie s'efforçait d'étendre partout sa prépondérance.

Suit un aperçu rapide de ces relations :

Lorsque la Russie s'efforçait de maintenir au trône de la Pologne Auguste II, le cabinet de Versailles appuyait le projet de Charles XII qui soutenait le roi légitimement élu, Stanislas Leczinski. Lorsque, à l'époque de la guerre de Sept ans, la Russie et l'Autriche se lièrent dans le but d'anéantir la Prusse, la France<sup>1</sup>, guidée toujours par les mêmes idées, détermina la Porte à la guerre. Sitôt que la Russie en élevant Stanislas Poniatowski au trône de la Pologne le destina à être l'instrument de ses entreprises sur ce pays, le gouvernement français suscita la guerre de la Turquie contre la Russie en appuyant en même temps à l'intérieur de la Pologne la confédération de Bar, dirigée contre la Russie, en lui fournissant des secours pécuniaires et en y envoyant d'habiles officiers, tels que Vioménil et Dumouriez.

Outre l'intérêt politique, celui de maintenir l'équilibre au nord et d'empêcher une alliance étroite entre la Russie et l'Autriche, l'existence de la Pologne garantissait à la France des avantages commerciaux très considérables. Le gouvernement français les appréciait très justement. Voyant que l'Angleterre s'en était emparée sur la mer Baltique, il envoya en 1778 des ingénieurs qui devaient chercher des moyens de détourner par l'intermédiaire des canaux ce commerce à la mer Noire et de le restituer ainsi à la France.

Pourtant les moyens employés par le cabinet de Versailles étaient trop indécis pour produire leur effet et pour empêcher des liaisons dont les résultats funestes devinrent si évidents. Néanmoins, malgré les deux partages, morcelée qu'elle était, la Pologne a été en état

1. Ici, l'histoire est un peu arrangée, puisque, dans la guerre de Sept ans, la France était l'alliée de l'Autriche et de la Russie.

d'empêcher la Russie en 1794 de joindre ses forces à celles de la coalition ; elle a obligé l'empereur de partager ses forces, afin de surveiller la Galicie ; elle a contraint le roi de Prusse de faire la paix avec la République.

Le partage définitif de la Pologne donna une prépondérance à la Russie et à l'Autriche qui menace la Suède et la Prusse, ainsi que les états allemands. L'unique moyen de prévenir ce danger, c'est de restaurer la Pologne. Après la malheureuse issue de la révolution de 1794, le seul moyen qui restait aux Polonais pour reconquérir leur indépendance était de se rallier sous la protection de la République française. C'est ce qu'ils firent sitôt que Dombrowski en reçut l'autorisation. Dès que la nouvelle de la formation des légions se répandit, chaque militaire polonais y accourut pour combattre les oppresseurs de sa patrie. La continuation de la guerre entre l'Autriche et la France aurait pu approcher les légions de leur but. L'Autriche tira une partie de ses troupes des provinces polonaises ; les Polonais les induisirent à quitter les drapeaux des oppresseurs pour joindre ceux de la France, pour se mettre dans les rangs des légions qui travaillent à l'indépendance de leur patrie. La paix conclue avec la maison d'Autriche vint anéantir l'espoir des infortunés qui, rassemblés au nombre de 8,000 hommes, ne luttaient plus dès lors pour leur propre liberté, mais bien pour celle d'autrui.

Leur caractère ferme, leur bravoure et leur bonne conduite les a jusqu'ici, avec la protection des généraux français, garantis d'une dispersion totale à laquelle nos ennemis et les Italiens même ne cessaient de coopérer avec ardeur.

La guerre, recommencée de nouveau entre l'Autriche et la France, fait espérer aux Polonais que celle-ci sentira, au moins dans les circonstances actuelles, combien son intérêt est lié avec celui de la Pologne.

Dans les combinaisons de la politique, il serait peu prudent de compter sur des secours sans offrir une réciprocité d'avantages. Ici la France, en créant des corps polonais, en recueille tout de suite des avantages réels, indépendamment de ceux qu'elle pourrait recueillir si le théâtre de la guerre venait à être rapproché des frontières de leur pays natal.

La formation des légions polonaises doit nécessairement contribuer à désorganiser et affaiblir l'armée ennemie. Les légions peuvent être employées à comprimer les révoltes et imposer aux malveillants sans que les armées françaises aient besoin d'y envoyer des détachements qui affaiblissent les principaux corps.

La nouvelle de la formation des légions attirerait de l'intérieur de notre patrie un grand nombre d'officiers ; elle donnerait un nouvel essor aux esprits affaiblis sous le poids de la tyrannie et les rendrait capables d'opérer une insurrection, sitôt que la majeure partie des forces de nos oppresseurs aura quitté nos foyers.

Cette formation ne peut pas donner de l'ombrage au roi de Prusse.

En qualité de puissance neutre, il n'en a rien à craindre<sup>1</sup>. Il lui importe, d'ailleurs, ainsi qu'à la France, que la Russie et l'Autriche soient humiliées et affaiblies autant que possible. Le gouvernement autrichien, prévoyant les suites fatales qui peuvent résulter pour lui de cette formation, a ordonné aux troupes de ne point faire de quartier aux légionnaires. On confisque les fortunes et on pend tous ceux qui sont convaincus d'avoir voulu rejoindre les légions. Toutes ces atrocités n'ont pu comprimer l'énergie des Polonais; ils conservent toujours l'espoir de servir un jour leur patrie. Il se trouve peut-être des hommes qui ne veulent pas croire à tant d'énergie et qui, loin d'entrer dans nos vues, attribuent au désir ou au besoin de courir des aventures ce qui en nous n'est que le résultat de notre fervent attachement à la patrie.

Mais les officiers légionnaires sont des hommes, les uns riches par eux-mêmes, d'autres qui appartiennent à des familles opulentes. Il n'y en a pas un qui n'ait joui d'une honnête aisance en Pologne. Quel pourrait donc être le motif qui les a portés à abandonner leurs propres foyers, à renoncer aux douceurs d'une vie paisible, à s'exposer aux fatigues journalières et à la funeste perspective de rester pour le reste de leur vie sans aucune ressource si, après avoir abandonné leurs fortunes, ils venaient encore à manquer le but de leurs généreux efforts? Il n'y a sans doute que l'amour de la patrie et l'horreur de la tyrannie qui aient pu déterminer les Polonais à chercher au sein des peuples libres des secours pour leur patrie. Les soldats n'ont pas accepté le pardon que leur offrait l'Empereur et ont refusé de profiter de la permission de retourner chez eux.

Voilà le but des légions. Voilà les principes de ceux qui arrivent pour les joindre.

C'est dans ce même but que j'ai quitté mon sol natal et ce sont encore les mêmes vues qui me guident dans mon intention d'étendre ces légions.

La pureté de nos intentions vous attachera sans doute, citoyen ministre, au sort des Polonais. Mais vous sentirez en même temps que, si je perdais un instant de vue le but de rétablissement de ma patrie, je ne serais plus alors qu'un vil enrôleur; je ne ferais qu'arracher de malheureuses victimes du sein de leurs familles et augmenter le nombre de dupes pour assurer mon bien-être individuel.

J'espère, citoyen ministre, que vous intercéderez auprès du Directoire exécutif en notre faveur.

KNIAZIEWICZ<sup>2</sup>.

Les principes généreux énoncés si énergiquement dans les derniers paragraphes de ce mémoire furent en effet ceux qui dirigèrent la con-

1. C'était le souci de ne pas offenser le roi de Prusse qui fit souvent obstacle aux projets des patriotes polonais à Paris.

2. Les deux mémoires d'après les manuscrits de Rapperswyl.

duite de ce général pendant sa courte mais brillante carrière dans les légions. Au moment où il ne pourra plus y rester sans manquer à ces principes, il donnera sa démission.

Les espérances des Polonais n'étaient pas fondées, comme on le voit, uniquement sur l'esprit magnanime et universel de la révolution, sur la fraternité des nations et sur la conscience d'un but commun qui était le triomphe des principes de la liberté. Elles l'étaient aussi sur les intérêts concrets et particuliers que la France retirait immédiatement de l'existence des légions, ainsi que sur ceux, plus durables et de valeur supérieure, que lui promettait la restauration de la Pologne.

## VII.

Malgré l'ardeur du général polonais, malgré le bon vouloir du gouvernement français, l'affaire languit. La loi qui interdisait aux étrangers d'entrer dans l'armée française était une difficulté formelle. Le Directoire cherchait à la tourner comme il le fit pour les légions d'Italie, en les attachant à une des républiques alliées à la France. On s'arrêta à la République helvétique. Le citoyen Perrochel, ministre français en Suisse, auquel Kosciuszko s'était personnellement adressé, trouvait des difficultés qui sont exposées dans le rapport du ministre de la Guerre au Directoire daté du 13 floréal (2 mai). La première était « d'indiquer des lieux de rassemblement à ce nouveau corps dans un pays où la réunion de dix-huit mille Suisses à la solde de la République française a causé des embarras, qui seront augmentés aujourd'hui par la présence d'un plus grand nombre de troupes françaises. La seconde, c'est la pénurie habituelle des subsistances dans ce pays, qui deviendra plus sensible par l'obligation de nourrir le corps polonais<sup>1</sup> ». Comme le Directoire insistait et que Kosciuszko rappelait la nécessité d'agir avec promptitude, le ministre des Affaires étrangères entra en relation avec le Directoire helvétique<sup>2</sup>.

Ce fut ensuite le coup d'État du 30 prairial (18 juin) qui arrêta pour quelque temps la formation de la légion nouvelle.

Le 11 messidor (29 juin), Kosciuszko renouvela ses instances en adressant la lettre suivante à l'un des directeurs :

Citoyen directeur,

Vous avez bien voulu donner vos ordres au ministre de la Guerre

1. Voir, pour le texte complet de ce rapport, notre article dans la *Revue des Revues*, 1<sup>er</sup> mai 1899, p. 253.

2. Voir le second rapport du ministre de la Guerre sur ce même sujet daté du 1<sup>er</sup> prairial (20 mai), *loc. cit.*

de faire rassembler les prisonniers polonais afin de les employer à compléter et à augmenter les légions d'Italie. Veuillez me permettre de vous observer que le gouvernement helvétique n'ayant pas pu se décider à consentir à la formation d'un nouveau corps auxiliaire des Polonais en Helvétie, il est indispensable, pour atteindre le but de l'augmentation des légions polonaises auxiliaires de la République cisalpine, de fixer sur le Rhin le point d'organisation de la nouvelle partie de ce corps; ce procédé produira un double avantage. En premier lieu, il engagera les soldats polonais se trouvant au service de l'Autriche à désertier l'armée du prince Charles. En second lieu, il engagera les officiers polonais qui sont dans l'intérieur du pays et qui n'attendent que les moyens d'embrasser la cause de la République à venir rejoindre leurs compatriotes des légions et combattre avec eux les armées des puissances qui vous font la guerre.

Le corps polonais en Italie a perdu beaucoup de monde et surtout beaucoup d'officiers, dont il commence même à manquer. Ce corps cependant est à portée de se compléter de prisonniers et de déserteurs qui ne cessent, autant qu'il est possible, de lui arriver. Mais on ne peut espérer d'avoir des officiers qu'en leur notifiant qu'ils trouveront à se placer au moyen de l'augmentation de ce corps.

Les soldats polonais ne peuvent remplacer les officiers qui manquent aussi facilement qu'en France. Un peuple forcé à quitter la charrue, violemment enrôlé, dont une partie ne sait ni lire, ni écrire, n'a pas, par conséquent, acquis les talents indispensables à un officier.

Salut et respect.

T. KOSCIUSZKO <sup>1</sup>.

Comme les difficultés et les lenteurs provenaient d'une loi gênante, on s'avisait enfin de la changer par voie législative au lieu de l'é luder par des moyens diplomatiques. Le 22 messidor (10 juillet), le Directoire envoya deux messages au Corps législatif; l'un demandait que les armées piémontaise, suisse, italienne et les légions polonaises fussent payées par le Trésor français; un autre exigeait la formation des légions polonaises sur le Rhin. Les généraux Joubert et Championnet soutenaient énergiquement ce projet<sup>2</sup>. Le 24 messidor, ce dernier écrivait à Bernadotte, ministre de la Guerre :

J'ai été à portée d'apprécier, citoyen ministre, le courage des légions polonaises dans la campagne de Naples et je me suis convaincu que la formation de ces corps, pour être employés dans l'armée française, présentait l'avantage inappréciable d'affaiblir les armées ennemies en provoquant la désertion des soldats originaires de la Pologne qui sont en très grand nombre dans les armées austro-russes. Je vous demande,

1. Correspondance polonaise, vol. 328.

2. Correspondance de Kniaziewicz en polonais, publiée par l'auteur, p. 9 (6 thermidor an VII).

en conséquence, une autorisation pour former une légion à l'armée des Alpes<sup>1</sup>.

En même temps, Kniaziewicz exposait l'importance des légions au point de vue politique. Dans un mémoire adressé à Bernadotte le 15 thermidor (2 août), il disait :

Les Polonais voudraient affranchir leur patrie morcelée du joug des tyrans. L'intérêt de la France est d'affaiblir ses ennemis. Il s'agit donc de concilier ces deux objets sans toucher ni offenser les puissances alliées de la France ou celles qui sont neutres. L'Autriche et la Russie ont, dans ce moment, chacune un sixième de leurs troupes composées de Polonais. Il est assez connu avec quelle répugnance cette nation sert dans ces armées mercenaires. Et dans le pays il y a un grand nombre d'officiers connus par leurs talents et leur civisme qui sacrifieraient tout avec plaisir s'ils pouvaient se rendre utiles à leur patrie.

Connaissant parfaitement le caractère de mes compatriotes et les moyens qu'on peut employer pour cet effet, je suis sûr qu'à moins que la France ne veuille [pas] permettre d'augmenter les légions polonaises et fournir les fonds nécessaires, elles pourraient dans une seule campagne parvenir jusqu'au nombre de 30,000 hommes, et si la guerre continue encore deux campagnes un peu plus heureuses que n'est la présente, le corps polonais pourrait atteindre un tel degré de force que, tout seul, il pourrait entreprendre des opérations militaires pour l'affranchissement de sa patrie. C'est dans cette vue que, sous le général Bonaparte, on parvint dans un très court espace de moins de trois mois à rassembler un corps de 6,000 Polonais en leur promettant qu'ils coopéreraient directement ou indirectement au rétablissement de leur patrie. Mais, comme c'était vers la fin de la dernière campagne, ce corps ne put plus s'agrandir.

Aujourd'hui, je vois infiniment plus de facilité pour l'augmenter parce que la Russie, en guerre contre la France, a parmi ses troupes un nombre pareil de Polonais mécontents de l'Autriche<sup>2</sup>. Le roi de Prusse doit voir avec plaisir l'affaiblissement de la Russie et de l'Autriche qui sont devenues terribles à lui-même, à moins qu'il n'y eût rien à risquer ou à perdre pour lui. Et, si les opérations militaires pouvaient parvenir à ce point que le théâtre de la guerre puisse être transporté dans le nord, il serait bien facile à la France de lui trouver une indemnisation suffisante aux dépens de ses ennemis. Si, au contraire, le roi de Prusse était contraint d'entrer dans la coalition contre la France, il n'y aurait pas de moyen plus efficace de lui nuire que par les Polonais qui composent la majeure partie de son armée.

Les vues des Polonais sont, il est vrai, bien éloignées; mais les

1. Manuscrits de Rapperswyl.

2. Manuscrit original : « mécontents que l'Autriche ».

avantages pour la France commencent au moment même de la formation des légions, puisque les ennemis, en perdant leurs soldats, les voient au même instant agir contre eux. Enfin, les dépenses de ce corps ne peuvent rester longtemps à la charge de la République, car, dès que la guerre défensive redeviendra offensive, il sera facile de trouver des fonds nécessaires dans les pays conquis.

Kosciusko et ceux qui ont acquis la confiance de leurs compatriotes par leurs exploits militaires augmenteront sous peu de temps les rangs des défenseurs de la liberté pour affranchir leur patrie si la France nous permet d'augmenter suffisamment notre corps. Mais, si les légions ne doivent que rester dans le nombre où elles se trouvent à présent et que les nouveaux venus ne devront que remplacer leurs compatriotes tués dans les combats ou pris et ignominieusement pendus, alors les Polonais ne serviraient qu'une cause étrangère et le général qui se trouverait à leur tête ne serait qu'un vil mercenaire qui sacrifierait ses compatriotes pour son intérêt personnel. Chaque retard nous peut être nuisible, car nos ennemis prévenus augmenteront les difficultés au passage des officiers qui voudront rejoindre l'armée. Veuillez donc, citoyen ministre, concilier l'intérêt de la France avec celui de 18,000,000 d'hommes opprimés et véritables républicains, et en peu de temps vous verrez écraser les ennemis de la liberté<sup>1</sup>.

Le résultat de ces démarches ne se fit pas attendre. Le 20 fructidor (6 septembre), Kniaziewicz envoyait à Dombrowski le projet de loi sur les nouvelles légions approuvé par le conseil des Cinq-Cents qui, le 22, reçut la sanction du conseil des Anciens. Le corps polonais y porta le nom de légions du Danube; Phalsbourg, dans le département de la Meurthe, est indiqué comme dépôt pour sa formation. Le 30, Kniaziewicz annonce que le manque des fonds a arrêté jusqu'à ce jour la formation nouvelle, que le Corps législatif allait voter le lendemain une somme nécessaire pour un corps de 5,000 hommes. Enfin, le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre), le général polonais reçut du ministre de la Guerre l'ordre formel de procéder à cette formation. Il ajoute que le gouvernement paraît disposer à retirer les deux légions pour le service intérieur, afin d'en faciliter le recrutement et l'organisation<sup>2</sup>.

1. Manuscrits de Rapperswyl.

2. Correspondance polonaise de Kniaziewicz, p. 10-14. Nous trouvons dans le *Moniteur*, an VIII, n° 27 (27 vendémiaire), p. 102, la note suivante :

« Kosciusko est toujours à Paris; il active auprès du Directoire l'organisation du nouveau corps polonais dont la formation vient d'être arrêtée par les deux conseils. » — Dans le n° 71 de la même année (11 frimaire), p. 281 : « Le général de brigade Kniaziewicz est nommé chef de la nouvelle légion polonaise que l'on forme en exécution de la loi du 22 fructidor dernier. Le commissaire ordonnateur Férés est nommé commissaire pour l'organisation de cette légion. »

## VIII.

Pendant qu'on discutait ainsi sur la formation d'un nouveau corps polonais, la seconde coalition s'était formée. Schérer avait pris le commandement de l'armée d'Italie, tandis que Macdonald remplaçait Championnet à celle de Naples. Voulant prévenir l'arrivée des troupes russes, alliées des Autrichiens, Schérer attaqua (6 germinal an VII, 26 mars 1799) le général Kray sur l'Adige et culbuta toute la ligne autrichienne, excepté à la droite, près de Legnano. C'est là que le 1<sup>er</sup> bataillon polonais de la seconde légion sous le général Rymkiewicz fit des prodiges de valeur, tantôt en attaquant l'ennemi, tantôt en couvrant la retraite des Français. Il y laissa deux cents hommes, parmi lesquels se trouvait le lieutenant N. Godebski : arrivé de Pologne au commencement de l'action, il fut emporté par un boulet de canon au moment où il serrait la main de son frère Cyprien<sup>1</sup>. Le second bataillon sous le général Wielhorski (commandant une brigade française) prit part à la victoire de la division Delmas en prenant l'initiative d'attaquer l'artillerie ennemie ; il la paya par la mort de son chef Lipczynski et de cent cinquante hommes. Parmi les tués se trouvait le colonel Darewski qui avait combattu sous la confédération de Bar (1768-1772), sous Kosciuszko en 1794, et qui vint, malgré ses soixante-dix ans, trouver une mort honorable en se précipitant à la tête de ses grenadiers au milieu des ennemis. Le troisième bataillon sous Zagourski formait l'avant-garde de la division Victor. Il battit et chassa les Autrichiens en perdant quatre cents hommes, le capitaine Kozlowski et le lieutenant Zielinski. Cette journée valut aux Polonais l'attestation suivante de la part du Directoire :

Braves Polonais ! Vous n'avez pu arracher votre patrie à l'asservissement, mais vous avez juré de défendre la liberté partout où elle portera ses étendards ! C'est avec un courage digne d'elle que vous avez combattu le 6 germinal. Le Directoire exécutif, à qui le général en chef de l'armée d'Italie en a rendu compte, vous en témoigne sa satisfaction. En cimentant de votre sang l'édifice républicain, vous laisserez à vos compatriotes votre souvenir, votre exemple et le noble désir de vous imiter.

*Le président du Pouvoir exécutif,*  
BARRAS.

*Par le Directoire exécutif,*  
LAGARDE<sup>2</sup>.

1. Poète et sculpteur, aîné de l'auteur de la statue de Mickiewicz à Varsovie.  
2. Voir Chodzko, *Histoire des légions*, t. II, p. 135.

On affectait d'ignorer que ce n'était pas seulement pour la liberté en général, mais aussi pour l'indépendance de la Pologne que combattaient ces légions. La même légion prit part à la bataille de Magnano (16 germinal, 5 avril), où elle perdit jusqu'à mille hommes, parmi lesquels plusieurs officiers et son commandant, le général Rymkiewicz, qui venait d'être nommé sur le champ de bataille chef de brigade par Moreau. C'était un homme de grands talents militaires et plein de vertus civiques. « Pourquoi la destinée ne m'a-t-elle pas permis de mourir sur le sol de ma patrie ? » telles furent ses dernières paroles<sup>1</sup>. Cette légion couvrit la retraite de Moreau (qui avait remplacé Schérer) et fut ensuite incorporée dans la garnison de Mantoue, commandée par Foissac-Latour. La première légion combattit encore sur la Trébie, où fut défait Macdonald après une lutte qui dura trois jours (17-19 juin). Le deuxième jour, le général Dombrowski faillit être pris par des cosaques, mais il se fraya un passage avec l'aide de quelques officiers polonais qui accoururent pour le délivrer. Le troisième, il fut blessé, eut deux chevaux tués sous lui et fut entouré par des mousquetaires russes ; cette fois ce furent les grenadiers français qui le sauvèrent. La légion se retira à Reggio après cette bataille. Elle avait perdu près de deux mille hommes. A cette nouvelle, Kosciuszko écrivit au ministre de la Guerre une lettre où il exposait les pertes que la légion venait d'éprouver, la blessure du général Dombrowski, et, pour empêcher la destruction totale de cette légion, il proposait d'en envoyer les débris « rejoindre ceux de leurs compatriotes qui, sous vos auspices, doivent sur un point déterminé de la Suisse ou de l'Allemagne compléter et augmenter les légions d'Italie »<sup>2</sup>.

1. Un touchant épisode qui eut lieu après la bataille prouve que le sentiment de fraternité entre peuples libres n'était pas seulement écrit sur les bannières des légions, mais gravé profondément dans les cœurs des combattants. Schérer fit transporter ses blessés à l'hôpital de Mantoue. Un grenadier français, que son tour de chambre appelait à être pansé un des premiers, dit au chirurgien : « Allez d'abord visiter le Polonais qui est vis-à-vis, car il a été dans la bataille avant moi » (Fieffé, *Troupes étrangères au service de France*, 1854, t. II, p. 91).

2. *Inventaire d'autographes* de Benjamin Fillon, 1883. — Sous « Kosciuszko ».

La lettre suivante de Talleyrand à Berthier, datée du 15 messidor an VII, 3 juillet 1799 (manuscrits de Rapperswyl), est en relation évidente avec cette demande :

« Mon cher collègue,

« La nouvelle pétition du général Kosciuszko que je vous transmets a été mise par moi sous les yeux du Directoire exécutif. Son intention est que vous lui présentiez à cet égard un projet de message par lequel le Corps législatif serait invité à approuver qu'une partie de la légion polonaise qui est employée en Italie fût transportée sur le Rhin et qu'attendu l'envahissement momentané

Cette demande ne fut pas prise en considération. La légion resta à Reggio où elle profita d'un court repos. Elle put se reformer en partie au moyen des Polonais qui avaient été pris par les Français à la bataille de la Trébie, de ceux qui, étant tombés aux mains des Autrichiens, avaient réussi à s'évader et à rejoindre les légions ; enfin de ceux qui, ayant été pris par d'autres corps d'armée, furent retrouvés dans divers dépôts de prisonniers. On remarquera que, pour ces enrôlements, on n'usait jamais de contrainte ; on proposait aux Polonais d'entrer dans les légions en leur disant pourquoi ou de rester à l'état de prisonniers de guerre<sup>1</sup>.

Cependant, la deuxième légion subissait un sort plus pénible encore. Mantoue capitula le 10 thermidor (28 juillet) et son commandant, Foissac-Latour, consentit à laisser inscrire dans l'acte de capitulation un article additionnel qui était ainsi conçu : « Les déserteurs autrichiens seront livrés à leurs régiments et bataillons respectifs. Le commandant général de S. M. I. leur promet la vie sauve. »

Cet article livrait donc honteusement à la vengeance de leurs oppresseurs les Polonais qui avaient quitté les rangs ennemis pour combattre sous les bannières de la France et de la liberté.

A ce moment, la deuxième légion qui, au commencement de la campagne, comptait quatre mille hommes était réduite à huit cents. Lorsque la garnison quitta la place, c'est elle qui reçut l'ordre de fermer la marche. Au moment où elle défilait, et lorsque la tête et le centre de la colonne française étaient hors de l'enceinte de la ville, les Autrichiens se jetèrent sur les Polonais, arrachèrent les soldats de leurs pelotons, déchirèrent leur drapeau, insultèrent les officiers et, les accablant d'injures, firent entrer de force dans leurs rangs ou dans les maisons du voisinage aussi bien ceux qui avaient quitté les rangs autrichiens que ceux qui n'y avaient jamais été. Les remontrances du général Wielhorski n'eurent aucun effet : on lui fit lire l'article additionnel de la capitulation dont il n'avait eu aucune connaissance. Le chef d'artillerie de la légion, Axamitowski, qui était chargé de la reconduire en France, ne put amener à Lyon que cent

de la République cisalpine, il soit pourvu aux moyens de solder cette légion auxiliaire sur les fonds affectés aux dépenses de la guerre et sous la condition d'en poursuivre le remboursement auprès de la République cisalpine lorsqu'elle sera en état de l'effectuer.

« Je vous observe qu'il n'y a rien à faire avec la Suisse pour l'organisation ou la solde de cette légion.

« Salut et fraternité.

« Ch.-M. TALLEYRAND. »

1. Correspondance inédite de Kniaziewicz. Instruction pour les enrôleurs.

cinquante hommes ; le reste avait été entraîné par les Autrichiens. Tous subirent de mauvais traitements, et des peines aussi pénibles qu'outrageantes leur furent infligées <sup>1</sup>.

1. Les faits que nous venons d'avancer, si tristes et incroyables qu'ils paraissent, sont malheureusement trop bien établis. Outre l'autorité de L. Chodzko (*Hist. des légions*, t. II, p. 220-223), qui fondait son récit sur une quantité de documents et de relations personnelles par des officiers des légions, nous pouvons citer le témoignage d'un témoin oculaire, officier très distingué, dont les conseils pendant le blocus de Mantoue avaient été appréciés et suivis par Foissac-Latour, celui d'Amilkar Kosinski, adjudant-général, plus tard général de brigade. Dans un mémoire sur la défense de Mantoue, écrit pendant sa captivité à Léoben (où il servait d'otage, comme le reste des officiers de la garnison), après avoir rendu justice au commandant pour le projet accepté unanimement par le conseil des officiers de se rendre comme otages « pour éviter aux soldats la honte et la misère de la détention », il s'écrie : « Mais quel contraste inouï de voir, à côté d'un trait aussi éclatant de l'hommage rendu à l'humanité, un autre de la plus noire barbarie ? Comment se peut-il que le général Foissac-Latour, qui a été le premier promoteur d'une si généreuse détermination, unanimement applaudie par son conseil de guerre, ait consenti à l'article additionnel concernant les déserteurs... ? *Article inconnu au conseil de guerre extraordinaire*, indigne de la grandeur de la nation française, honteux pour toute la garnison, contraire à sa réputation et à ses lumières, si pénible et douloureux pour tous les Polonais qui en sont victimes ; article dont les Autrichiens n'ont pas manqué d'abuser en arrachant de sous les armes les soldats polonais sous le titre de déserteurs, indistinctement tels ou non, en déchirant un de leurs drapeaux et en comblant tous les officiers d'injures et d'insultes les plus ignominieuses. Qu'est-ce qui peut justifier l'anéantissement de la légion polonaise à Mantoue ? »

Puis, après avoir pesé toutes les circonstances, la possibilité de la défense, la nécessité où se trouvait le général Kray de courir au secours de l'armée principale autrichienne, il conclut que l'article additionnel était une clause de trop peu d'importance en comparaison avec les opérations infiniment majeures, nécessitées par la position de l'armée autrichienne pour que l'ennemi eût insisté sur son acceptation si Foissac-Latour avait eu la fermeté de s'y opposer. « Nous osons attribuer », conclut-il, « l'anéantissement de la légion polonaise à la seule faute de fermeté ; c'est à elle seule que les pauvres soldats polonais doivent leurs malheurs, et ces tristes victimes, couvertes de leur sang sous les coups de verges des tyrans impitoyables, ont tout le droit d'accuser le général Foissac-Latour de la cruauté de leur avoir sauvé la vie par ce même article additionnel qui les a rendus à l'esclavage et qui sera une des taches éternelles de la défense de Mantoue... » « Les officiers polonais », ajoute-t-il, « dans leur passage par Vérone, y ont eu le pénible désagrément de voir plusieurs de ces soldats, pris à Mantoue, passer par les baguettes, puisque l'article additionnel dont il est question ne leur sauvait que la vie. » — Ce mémoire, écrit en français et destiné probablement au gouvernement français, se trouve imprimé dans un recueil des papiers de ce général publié par son fils sous le titre : *Amilkar Kosinski we Wloszech, 1795-1803*. Posen, 1877, p. 120-123. Voir aussi sa lettre au général Moreau, p. 148, du même recueil. Dans une lettre que Wielhorski adresse à Foissac-Latour, nous trouvons le passage suivant : « Rappelez-vous qu'au moment que nous défilions, des officiers, des soldats soi-disant

Non content d'avoir livré la légion polonaise, Foissac-Latour porta atteinte à son honneur en alléguant, dans son rapport sur la capitulation, le mauvais état de ces troupes. Il s'ensuivit un échange de lettres entre le général polonais Wielhorski et Foissac-Latour qui essayait de se justifier<sup>1</sup>.

Parmi les officiers qui subirent le sort des prisonniers de guerre se trouvait Estko, neveu de Kosciuszko, qui, comme tant d'autres, était accouru du fond de la Lithuanie pour combattre sous les drapeaux de la liberté.

Lorsque ces tristes nouvelles parvinrent à Kosciuszko, il écrivit à Talleyrand au mois de ventôse an VIII en le sollicitant en faveur des prisonniers polonais maltraités par les Autrichiens et en demandant leur échange. « Mais si le temps n'est pas encore favorable pour l'exécution de l'objet proposé, du moins que l'ordre soit donné pour leur envoyer des secours en argent<sup>2</sup> ».

Les officiers polonais captifs furent traités honnêtement. Le 16 vendémiaire an VIII (8 octobre 1799), Dombrowski écrivait à Wybicki : « Je reçois déjà une deuxième lettre de la part de Forestier, Zawadzki et d'une vingtaine d'officiers qui sont captifs à Gratz. Ils sont bien portants et bien traités. Je fais des efforts pour leur échange ou pour les faire laisser sur parole ; mais cela ne va pas vite. J'espère pourtant qu'il se fera quelque chose pour eux<sup>3</sup>. » Ils ne furent mis en liberté qu'après la bataille de Marengo.

reconnus pour avoir servi en Autriche ont été arrachés des rangs, frappés à coups de crosse, à coups de canne même. Rappelez-vous que lorsque les chefs indignés d'une pareille conduite ont été réclamés auprès de vous, votre réponse fut : « Citoyens, vous connaissez la capitulation » (même recueil, p. 142).

1. Voir, dans le même recueil, p. 137-145, ainsi que la lettre de Kosinski à Moreau (p. 146) : « Il est bien douloureux », écrit-il, « pour ce corps, après avoir reçu pendant le siège toutes les marques de la confiance et de la satisfaction de la part de son général, de se voir chargé par lui-même de reproches qu'il n'a pas mérités et au moment où sa détention lui ôte tous les moyens de se justifier et de prouver en face de toute la France que cette accusation est fautive. » Et plus loin : « Aucun poste confié à la garde des Polonais n'a pas (*sic*) été surpris ; aucun soldat polonais en cas d'alerte de jour ou de nuit ne s'est pas trouvé dans sa chambre ; au contraire, c'est à la tête de trois compagnies de pareils aveugles que le chef de brigade Girard, dans la nuit du 6 au 7 thermidor, a repoussé l'ennemi de Migliaretto et a repris la Lunette-Neuve » (Foissac-Latour écrivait dans son rapport que les Polonais avaient été atteints d'une maladie des yeux pour avoir trop bu d'eau-de-vie).

2. Voir *l'Amateur d'autographes*, publié par Étienne Charavay, années 1872-1873, sous le nom de Kosciuszko.

3. *Listy znakomitych polaków*, p. 66.

## IX.

L'inactivité de la première légion ne fut pas longue. Le 27 juillet, elle fut chargée de défendre les passages près de Torigli; après deux semaines d'escarmouches avec les avant-gardes ennemies, elle occupa Arquato et accourut, vers la fin de la sanglante bataille de Novi, juste à temps pour couvrir la retraite de l'armée française. Elle prit part à tous les mouvements de cette armée; à Bosco (24 octobre), elle prit quatre canons et 600 prisonniers, mais perdit 300 hommes<sup>1</sup>. Dans cette bataille, Dombrowski fut atteint d'une balle et ne fut sauvé que par un volume de *la Guerre de Trente ans*, de Schiller, qu'il portait dans sa poche. La situation de la légion vers le mois de décembre était intolérable. Toujours sur pied, les soldats n'avaient ni solde, ni habits; la mauvaise saison doublait la mortalité; il n'y avait pas d'hôpitaux pour soigner les malades et, malgré les fatigues continuelles, les soldats ne recevaient souvent que la demi-ration. Les démarches de Dombrowski auprès du général en chef Championnet n'eurent aucun succès, parce que toute l'armée était dans le même état de pénurie.

Comme le ministre de la Guerre avait donné l'ordre d'échanger tous les prisonniers de guerre, parmi lesquels il y avait beaucoup de Polonais, Kosciuszko adressa le 3 brumaire an VIII (25 octobre 1799) la lettre suivante à l'un des directeurs :

Citoyen directeur,

Comme il n'y a pas d'autre moyen d'organiser en France des légions polonaises qu'avec les Polonais qui désertent les armées ennemies ou sont faits prisonniers de guerre, et comme le nombre des prisonniers est trop peu conséquent pour cet objet, j'ai l'honneur de vous prier, citoyen directeur, de vouloir bien autoriser le ministre de la Guerre à ne pas faire échanger les Polonais qui se trouvent parmi les prisonniers de guerre, mais à les envoyer aux dépôts où se forme la légion polonaise.

Il serait superflu, citoyen directeur, de vous dire qu'il est de l'intérêt de la France d'adopter cette mesure, car, parmi tous les motifs qui la commandent, il ne faut observer qu'un seul pour en démontrer toute l'importance : c'est qu'en gardant les prisonniers polonais et les incor-

1. Nous trouvons dans le *Moniteur* (20 brumaire, an VIII, n° 50) : « La division polonaise commandée par Dombrowski a failli être enveloppée et rester prisonnière. Mais ces braves guerriers ont réussi à se faire jour à travers l'ennemi très supérieur en force. Ils ont fait environ 1,000 prisonniers et un carnage horrible. De leur côté, ils ont eu 500 hommes tués ou blessés. »

porant dans la légion, l'armée française active se voit aussitôt augmentée d'autant de combattants, tandis que les ennemis non seulement les perdent de leurs rangs, mais sont encore obligés de s'affaiblir pour garder les prisonniers français, s'il y en a. Si, au contraire, les Polonais sont échangés malgré eux, la contrainte et le désespoir de se voir déçus dans leurs espérances<sup>1</sup> de se venger à côté des Français de leurs ennemis naturels les forcera à combattre ces mêmes Français avec un égal acharnement à celui des autres nations qui composent les armées ennemies.

Salut et respect.

T. KOSCIUSZKO.

Paris, 3 brumaire an VIII<sup>2</sup>.

Lorsque les nouvelles de l'état déplorable dans lequel se trouvaient les légions parvinrent jusqu'à lui, Kosciuszko adressa au ministre de la Guerre (13 frimaire an VIII, 4 décembre 1799) la lettre suivante :

Les légions polonaises d'Italie, se trouvant toujours à l'avant-garde, ont essuyé de grandes pertes dans plusieurs batailles livrées aux ennemis, tant en soldats qu'en officiers ; leur nombre à présent est considérablement diminué. Je prie le gouvernement par votre organe, citoyen ministre, que ces légions puissent être retirées de l'armée active pour leur donner du temps pour s'organiser comme dans la légion du Danube. — Pour cet effet, il faudrait que le général Dombrowski envoyât au ministre de la Guerre la liste des officiers actuellement au service et de ceux qui veulent y être placés, avec les prétentions de chacun signées par eux-mêmes. On évitera par cela l'arbitraire et la partialité dont on se plaint, et le ministre jugera mieux par lui-même quel grade chacun doit occuper ; j'ajouterai aussi mes observations, si on les juge utiles.

Ayez la bonté, citoyen ministre, d'exposer mes idées au gouvernement afin que le ministre de la Guerre soit autorisé à les mettre en exécution.

Salut et respect.

T. KOSCIUSZKO<sup>3</sup>.

On obtint en réalité que la légion fût transférée à Marseille.

Deux jours avant la date de cette lettre, les officiers de la légion s'étaient cotisés pour envoyer Dombrowski à Paris et l'avaient prié d'y faire des démarches auprès du gouvernement pour le bien de la légion et de la cause commune. Cette décision avait été provoquée par la

1. Le manuscrit original porte : « déçus de leurs espérances ».

2. Correspondance polonaise, vol. 323, fol. 492.

3. *Ibid.*, fol. 507.

nouvelle du coup d'État du 18 brumaire. On espérait tout de Bonaparte.

## X.

Nous ne devons pas nous étonner des illusions que se faisaient les Polonais sur Bonaparte. Elles étaient partagées par toute la France; tout le monde voyait en lui un homme providentiel, le grand citoyen, un Washington français, qui allait affermir toutes les conquêtes de la Révolution et fonder sur la liberté et la paix la grandeur et la gloire de la France.

Les officiers des légions jugeaient Bonaparte d'après sa gloire militaire et la renommée qu'il s'était faite auprès de l'armée. Quant à ceux des Polonais qui habitaient Paris, l'impression que fit sur eux la nouvelle du 18 brumaire fut mélangée. Barss, l'ex-diplomate révolutionnaire, modéré par esprit et par tempérament, qui, du reste, avait été témoin de toutes les atrocités du régime terroriste, écrivit une lettre pleine d'enthousiasme en communiquant la nouvelle à Wybicki. Il appelle cette révolution « la plus grande de toutes qui eurent lieu »; il exprime l'espoir que « le règne des gens turbulents et des intrigants sera terminé ». Il note que personne ne s'est levé « pour défendre la faction des turbulents dans le conseil des Cinq-Cents » et que « tout Paris saute de joie et d'espoir pour le sort meilleur de la France ». Il compte que le nouveau gouvernement sera plus propice au sort de la Pologne que ne le fut le Directoire<sup>1</sup>. Le récit que fait Kniaziewicz dans sa lettre à Dombrowski est concis et dénué d'enthousiasme. Il remarque que peu de changements se sont faits aux ministères; Reinhardt, chef de bureau aux Affaires étrangères, auquel les affaires polonaises avaient été confiées et qui occupait ce poste, malgré tous les changements, depuis le règne de la Terreur, est resté à sa place; Berthier est nommé ministre de la Guerre. Il rapporte son rapide dialogue avec Bonaparte qui l'a interrogé : « Que fait le brave Dombrowski ? » — « Vous verrez, général, dans le dernier rapport qu'il a justifié votre confiance. » De tous les Polonais, Kosciuszko fut peut-être le seul qui sut pénétrer Bonaparte. Il se méfiait de lui avant le coup d'État et il avait communiqué ses craintes à quelques-uns des directeurs. A son retour d'Orient, Bonaparte alla faire visite à Kosciuszko : — « Je désirais beaucoup faire connaissance du héros du Nord », lui dit-il. — « Moi, je suis heureux

1. *Listy znakomitych polaków* (lettres concernant les légions polonaises), p. 72-73. « Nous ne doutons pas, ajoute-t-il, que le temps approche où la France agira selon un système déterminé. »

de voir le vainqueur de l'Europe et le héros de l'Orient », répondit Kosciuszko<sup>1</sup>. Ils se virent encore quelque temps après le coup d'État ; mais aucun rapprochement ne s'en suivit.

Il est aisé de comprendre ce qui éloignait Kosciuszko de Bonaparte. Républicain intransigeant, témoin de la conduite civique de Washington, dont il n'était pas ami, mais dont il avait pu apprécier la droiture tant pendant la lutte pour l'indépendance que lors de sa présidence, simple jusqu'à l'austérité dans ses principes, ses mœurs, ses habitudes, il ne pouvait pardonner à Bonaparte d'avoir échangé le rôle honorable du premier citoyen contre celui d'un parvenu au pouvoir. Il entrevoyait où visaient les plans ambitieux du premier consul ; mais surtout il se préoccupait du sort que le nouveau maître réservait à la Pologne. La France républicaine avait, en dehors de la communauté de principes, un intérêt tout à fait réel et concret à reconstruire la Pologne, comme foyer de liberté, comme bouclier contre les gouvernements despotiques de l'Europe. La France monarchique, s'appuyant sur le pôle opposé à la liberté, était naturellement poussée vers une alliance avec la Russie. Ce fut Alexandre I<sup>er</sup> qui restaura les Bourbons ; ce fut Nicolas I<sup>er</sup> qui, seize ans plus tard, se préparait à les rétablir une seconde fois, et il l'aurait fait si la révolution et la guerre de Pologne ne l'en avaient empêché. Napoléon, qui représentait à la fois l'ancien régime et le nouveau, était poussé fatalement à continuer l'œuvre de l'un et de l'autre.

Comme continuateur de la Révolution, il devait restaurer la Pologne ; comme son ennemi, il relevait les trônes ébranlés par les victoires républicaines en les distribuant à ses généraux et à ses frères. Pour la Pologne, il le fit, malgré lui et très imparfaitement, en 1807, il le tenta en 1812 ; mais, d'autre part, l'autocrate qu'il était devenu redoutait ce foyer républicain, plein des traditions de liberté qui dataient de plusieurs siècles, et cette crainte le poussait vers l'alliance russe.

Voilà ce que dut comprendre ou pressentir Kosciuszko. Un épisode qui se place deux ou trois mois avant le coup d'État de brumaire en fournit la preuve. Dinant un soir chez Kosciuszko, Garat communiqua aux personnes présentes le projet formé par le gouvernement de rétablir la Pologne en réunissant toutes ses parties sous la domination du roi de Prusse. Kosciuszko, « dérogeant à son habitude de tolérance envers les opinions d'autrui », dit un de ses bio-

1. Général Paszkowski, *Vie de Kosciuszko*, d'après des souvenirs personnels (*Dzięje T. Kosciuszki*, Cracovie, 1872).

graphes les mieux informés<sup>1</sup>, se déclara décidément contre toute autre forme de gouvernement en Pologne que la républicaine.

Après le coup d'État, Lebrun fut celui des consuls avec lequel Kosciuszko entretint le plus de relations personnelles. Il y était invité souvent à dîner. Ces dîners de famille prirent bientôt un caractère officiel. Un jour Lebrun fut appelé par le premier consul ; il revint avec un air joyeux et, s'adressant à Kosciuszko, lui dit : « Savez-vous, général, que le premier consul vient de me parler de vous ? » — « Moi, je ne parle jamais de lui », répondit Kosciuszko froidement<sup>2</sup>.

Depuis ce temps, il cessa d'aller voir Lebrun. Prévenu par Fouché qu'il était surveillé, même par des personnes très distinguées, Kosciuszko devint de plus en plus méfiant et se retira de la société. Pressé par Lebrun qui lui reprochait de se tenir à l'écart, il répondit en plaisantant : « Vous êtes maintenant tous si brillants que je ne suis plus digne de me trouver dans votre société<sup>3</sup>. »

Tous ces petits traits, en nous renseignant sur les relations de Kosciuszko et de Bonaparte, nous font voir en même temps le contraste de ces deux caractères et nous dévoilent en quelque sorte « le secret » de l'influence et de la grandeur de Kosciuszko.

Si Kosciuszko pénétra Napoléon, celui-ci ne fut pas moins perspicace, comme le prouve le trait suivant relaté par Paszkowski, qui le tenait d'un témoin oculaire. Lorsqu'en 1805 l'armée se trouvait à Brünn avant la bataille d'Austerlitz, Napoléon, pendant un repas, décrivait à ses généraux les vastes plaines de la Pologne en leur faisant parcourir les cartes pour faire voir les difficultés d'une expédition dans ce pays. L'un d'eux lui dit alors : « Le sort de l'Autriche et de la Russie est entre tes mains ; tu as Kosciuszko qui s'y prêtera volontiers et toute la Pologne se soulèvera. » — « Non », répondit Napoléon avec empressement, « ce serait un moyen ultime ; une fois admis, on ne saurait prévoir où il nous mènerait ».

C'était Napoléon empereur qui parlait cette fois-ci. Un an plus tard, Napoléon le révolutionnaire, poussé par la fatalité de son rôle au rétablissement de la Pologne, écrivait de Berlin à Fouché :

1. Général Paszkowski, *Vie de Kosciuszko*, p. 198. Ce général a vécu dans l'intimité de Kosciuszko pendant plusieurs années. Le fait est raconté par Drzewiecki, un des officiers des légions, dans ses *Mémoires* avec peu d'exactitude. Nous en trouvons une preuve indubitable dans une lettre de Kniaziewicz à Kosciuszko, publiée par l'auteur de cet article dans le recueil ci-dessus mentionné. Kniaziewicz s'y explique sur son dissentiment avec Kosciuszko : « Ce que je puis jurer, c'est que moi aussi je ne me battraï jamais pour des rois. »

2. Paszkowski, *loc. cit.*, p. 201.

3. *Ibid.*, p. 200.

« Faites venir Kosciuszko ; dites-lui de partir en diligence pour venir me joindre, mais secrètement et sous un autre nom que le sien. Il s'adressera au général Dombrowski ou directement au grand maréchal Duroc. Donnez-lui tout l'argent dont il aura besoin<sup>1</sup>. »

Mais Kosciuszko refusa de se prêter aux intentions de l'empereur avant de savoir ce qu'il pensait du sort futur de la Pologne. Fouché publia une proclamation de « Kosciuszko aux Polonais » fabriquée par lui-même, ce qui fut, du reste, blâmé par Napoléon qui la trouva ridicule. Quant à Kosciuszko, il posa ses conditions à Fouché quelques semaines plus tard. Elles étaient au nombre de trois : 1<sup>o</sup> régime constitutionnel ; 2<sup>o</sup> les paysans rendus libres et propriétaires des terres qu'ils cultivent ; 3<sup>o</sup> intégrité de la Pologne restituée.

Depuis ce temps, Berville, où il s'était réfugié, devenait presque un lieu d'exil pour Kosciuszko ; il ne le quitta qu'en 1814. Kosciuszko n'aimait pas cette gloire bruyante que Napoléon recherchait. Dans une de ces réceptions qui réunissaient ses compatriotes autour de lui le jour de sa naissance, une Américaine, Miss Williams, laissa échapper cette réflexion qui exprimait les sentiments du héros polonais : « Il paraissait regretter », disait-elle, « que les belles œuvres condamnent les grands hommes à la gloire. »

## XI.

Mais reprenons l'ordre des temps. Lorsque le Consulat remplaça le Directoire, il fut nécessaire de mettre les consuls au courant des affaires des légions polonaises. L'occasion s'en présenta bientôt. Un projet du ministre de la Guerre vint menacer de faire perdre en Italie ce qu'on avait gagné sur le Rhin par la création d'une nouvelle légion. Il consistait à réunir les deux légions auxiliaires de la République cisalpine en une seule. Pour combattre ce nouveau danger, Kosciuszko présenta le mémoire suivant au premier consul :

*Mémoire de Kosciuszko au citoyen Bonaparte,  
premier consul de la République française<sup>2</sup>.*

Citoyen consul,

Le gouvernement français résidant dans le Directoire exécutif, voyant que les légions polonaises auxiliaires de la République cisalpine, dans toutes les batailles depuis leur création, se sont battues

1. *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, vol. XIII (1863), p. 462, cité par M. Korzon dans sa biographie de Kosciuszko, p. 681.

2. *Correspondance polonaise*, vol. 323, fol. 511.

avec bravoure à côté des Français, désirait les augmenter tant pour les mettre en état de servir davantage à la cause de la liberté que pour affaiblir et désorganiser les armées autrichiennes et russes par la désertion des Polonais qui composent presque le tiers des troupes de ces deux puissances; pour cet effet, le ministre de la Guerre, Milet Mureau, conjointement avec le ministre des Relations extérieures, Talleyrand, ont reçu ordre de former un plan d'une nouvelle légion polonaise sous le titre d'auxiliaire de la République batave ou de celle helvétique. Comme la République batave ne voulait pas se compromettre vis-à-vis des Russes qui lui doivent des sommes considérables et qui ne cherchent qu'un prétexte pour éluder le paiement convenu, on a résolu enfin de former cette légion sous le titre d'auxiliaires de la République helvétique, et l'ambassadeur français résidant à Lucerne a été chargé de procurer le consentement du gouvernement suisse. Mais, après le changement survenu dans les personnes du gouvernement français, le 30 prairial, le projet a souffert quelque délai, et enfin le nouveau Directoire se détermina à prendre simplement cette nouvelle légion à la solde de la République française.

Pour cet effet, il fit un message au Corps législatif et obtint la loi qui ordonna la formation d'une nouvelle légion auprès de l'armée du Danube. Tout de suite, pour son organisation, les Polonais se présentèrent; plusieurs officiers furent nommés et déjà la moitié presque de ce cadre est remplie, tandis que les autres légions polonaises d'Italie se battaient avec l'ennemi aux champs de bataille. Mais quelle est la surprise de tous les Polonais militaires causée par la réponse donnée au général Dombrowski par le ministre de la Guerre qu'ils ne formeraient plus qu'une seule légion! Quel mécontentement se répandrait parmi les Polonais qui composent les deux légions auxiliaires de la République cisalpine de se voir réduire dans une seule légion après tant d'efforts glorieux et de fatigues soutenues! Ils soupçonneraient justement, en les diminuant au lieu de les augmenter, que le point de ralliement de concourir à la délivrance et à la liberté de leur patrie pour lequel ils se rassemblèrent en quittant leurs biens et les maisons paternelles est détruit.

Quoique les deux légions polonaises auxiliaires de la République cisalpine aient souffert de grandes pertes en hommes par plusieurs batailles livrées à l'ennemi, ils ont encore 3,000 soldats et le nombre suffisant d'officiers pour compléter ces deux légions en peu de temps, si les fonds nécessaires leur étaient accordés. Quels sont les moyens pour arranger les officiers de deux légions d'Italie avec ceux qui sont déjà placés dans la légion du Danube? Les premiers se sont couverts de gloire dans les campagnes d'Italie; parmi les autres, plusieurs se sont distingués par leurs talents et leurs mérites anciennement en Pologne; tous croiront être punis pour leur attachement à la liberté et pour leur dévouement aux Français. Que faire enfin avec les officiers surnuméraires, ou quel soulagement donnerait-on à ceux qui

sont faits prisonniers chez les Autrichiens et qui demandent de leurs prisons les secours qui leur sont dus pour leur subsistance? Je crains, citoyen consul, que cette mesure n'ait des suites fâcheuses pour l'intérêt même de la République française. Après un tel traitement exercé envers les Polonais, la désertion de leurs compatriotes cessera tout de suite dans l'armée autrichienne et russe, l'ennemi augmentera ses forces en nombre, en haine et en énergie. J'espère que le gouvernement pèsera dans sa haute sagesse les observations que j'ai l'honneur de lui présenter; et, si les fonds ne permettent pas de compléter toutes les trois légions, leur existence au moins en moitié ou dans deux légions contribuera un peu à la tranquillité des individus qui les composent et diminuera le mauvais effet que la suppression projetée pourrait produire au nord de l'Europe.

Le général Dombrowski, les officiers et soldats sous son commandement méritent sans doute la préférence pour leurs services rendus dans les campagnes d'Italie; mais, en éloignant les autres officiers placés dans la nouvelle légion, pleins de mérites et de connaissances, on causerait une perte à la cause publique. Les deux généraux Dombrowski et Kniaziewicz, commandants de leurs corps respectifs, qui sont ici en personne, prient de leur accorder l'honneur d'une réponse définitive.

Salut et respect.

(Signé :) KOSCIUSZKO.

Paris, 28 nivôse an VIII<sup>1</sup>.

Peu après (14 germinal an VIII, 4 avril 1800), le ministre de la Guerre adressait à Kosciuszko la lettre suivante :

Citoyen général,

Le gouvernement de la République française a ordonné en germinal la formation de deux légions polonaises, l'une destinée pour l'armée du Rhin, l'autre pour l'armée d'Italie. Les braves Polonais qui se sont signalés dans les campagnes d'Italie s'empresseront de compléter les légions.

La composition de ces corps fixe actuellement l'attention des généraux auxquels le commandement en est confié. L'un d'eux, le général Dombrowski, vient de me soumettre ses observations sur ce point important; il craint que beaucoup d'individus, se nommant Polonais et se donnant des grades militaires qu'ils n'ont jamais eus dans leur pays, ne parviennent à surprendre le gouvernement et ne compromettent l'honneur du nom polonais<sup>2</sup>. Le général m'a proposé les moyens de prévenir cet inconvénient.

1. 18 janvier 1800.

2. C'étaient les espions russes qu'on redoutait et qui, à ce qu'il paraît, avaient

Les Polonais vous considèrent comme leur chef. Vous pouvez mieux que nul autre, citoyen général, apprécier les services, les talents et la moralité des officiers de votre nation qui ont combattu pour sa liberté. J'ai décidé, en conséquence, que tous les officiers polonais résidant dans le département de la Seine ou dans les départements voisins qui désirent entrer dans les légions devront vous adresser leurs demandes et les certificats de leur service. Vous me les transmettez avec des renseignements sur leurs talents et sur leur moralité et l'indication de la légion dans laquelle ils voudront servir.

A l'égard des officiers polonais dont la résidence est plus rapprochée de Metz ou de Marseille, points de réunion de chacune des légions, ils pourront transmettre directement leurs pièces aux généraux qui les commandent auxquels la nomination provisoire des officiers est attribuée.

Le gouvernement vous autorise et vous prie, citoyen général, à prévenir vos compatriotes de ces dispositions ; seules elles peuvent assurer le choix d'officiers véritablement dignes de défendre la cause de la liberté<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, l'organisation de la légion du Danube, confiée à Kniaziewicz, avançait rapidement. Dès le 15 novembre 1799, Kniaziewicz faisait part à Dombrowski qu'il avait déjà 2,000 hommes et 900 chevaux. Le 17 mars 1800, le nombre des légionnaires montait à 3,160. « Tous les soldats que j'ai ici », écrit Kniaziewicz de Metz, « me sont envoyés par les généraux français qui, loin de les y forcer, trouvent au contraire que les Polonais vont aux légions volontiers. On m'envoie souvent des étrangers que je renvoie immédiatement ; quant aux Polonais, ceux qui en manifestent le désir ont la permission de rester prisonniers de guerre. Je puis donc vous assurer, citoyen général, que, parmi les 3,160 hommes, vous ne trouverez pas un seul qui ne serve volontiers<sup>2</sup>. » Il était beaucoup plus

fait des tentatives pour s'introduire dans les légions afin d'apprendre les noms des officiers provenant de la Pologne russe.

1. Dépôt de la Guerre à Paris. Carton sous le titre : « 2<sup>e</sup> légion polonaise. »

2. Correspondance polonaise de Kniaziewicz, p. 17. La proclamation suivante de Kniaziewicz à ses officiers donne une idée de l'esprit qui y dominait. Elle est datée de Paris, 25 frimaire an VII (26 novembre 1799) : « Citoyens ! Lorsque le désir de vengeance sur nos tyrans vous rassemble sur le sol libre de la France, je ne doute que chacun de vous, mû par l'espoir de retour et de service à votre patrie, tâchera d'occuper son temps de manière à lui servir le mieux.

« Tant que votre temps n'est pas trop occupé par le service, j'espère que vous l'emploierez à vous perfectionner dans l'art militaire, à traduire les règlements des services français que nous allons adopter, à vous perfectionner dans la langue française qui vous sera d'une très grande utilité en vous per-

difficile d'habiller cette masse d'hommes. Beaucoup étaient sans vêtements et obligés de rester dans les baraques à cause de leur nudité. On vivait de subsides envoyés de Pologne. Quand parvint l'ordre, donné par Moreau, de marcher vers Strasbourg, Kosciuszko, sur la demande de Kniaziewicz, fit des représentations au ministre de la Guerre :

Vous savez, citoyen ministre, écrivait-il le 25 avril 1800, que les soldats restent dans le plus grand dénûment, sans habits, sans chemises, sans souliers ; les officiers n'ont pas reçu la gratification pour l'équipage de campagne. Je ne veux pas vous dissimuler ma crainte pour les mauvais effets que produira cette nouvelle translocation de la légion. Les soldats se rapprochant des frontières, au lieu de susciter la désertion de leurs compatriotes de chez les Autrichiens, désertent eux-mêmes, ne pouvant plus longtemps endurer la misère et la nudité qu'ils ont essayées depuis plusieurs mois. Les officiers n'auront pas le moyen d'arrêter ce malheur, n'étant pas en état de remédier aux souffrances de leurs sous-commandants. Ainsi un entre autres buts de la légion pour désorganiser les troupes des ennemis sera manqué. Pour obvier à tous ces inconvénients, ayez la bonté, citoyen ministre, ou de leur obtenir le contre-ordre ou de donner vos ordres les plus pressants pour accélérer toutes les fournitures aux légions polonaises, et vous attendrez de leur bravoure les services pour la cause de la liberté. Vous voudrez bien aussi, citoyen ministre, mettre sous les yeux du premier consul la situation de mes compatriotes et lui faire part de mes idées que je vous expose<sup>1</sup>.

Carnot prescrivit les mesures nécessaires et bientôt la légion fut habillée. Elle alla rejoindre l'armée de Moreau au mois de mai.

On connaît l'histoire de cette guerre : la marche triomphale de Moreau jusqu'à Hohenlinden, la victoire de Marengo en Italie. Les légions d'Italie soutinrent l'armée française dans sa lutte pénible. La légion du Danube marcha à l'avant-garde de l'armée de Moreau. Un épisode donne l'idée du caractère de son chef. A Kehl, au delà du Rhin, les légionnaires occupés à des travaux de terrassement étaient révoltés contre les ingénieurs qui les dirigeaient. On en fit part à Kniaziewicz qui vint de Strasbourg au galop. En passant près de la batterie qui défend le passage du fleuve, il donne ordre aux artilleurs de faire feu à mitraille dès qu'on verra un mouchoir blanc

mettant d'avoir des relations avec des hommes libres avec lesquels nous avons l'honneur de défendre la liberté et dont nous attendons la restitution de notre patrie.

« J'espère aussi que les citoyens officiers ne négligeront pas d'avoir des relations fréquentes avec les soldats pour leur inculquer les principes républicains » (Correspondance polonaise de Kniaziewicz publiée par l'auteur, p. 16).

1. Manuscrits de Rapperswyl.

levé en l'air. — « Comment, général ! vous ordonnez de tirer sur vous ? » demanda l'officier ébahi. — « Oui, je l'ordonne au nom de la loi ; soyez obéissant. » Il arrive à la forteresse. Sa vue calme les légionnaires ; ils lui adressent leurs plaintes. Kniaziewicz leur fait part de l'ordre donné : « Dois-je lever mon mouchoir ? » leur demande-t-il. Les soldats se soumettent et répètent leur serment de fidélité à la République.

Les bataillons d'infanterie prêts pour le service sont dirigés par Kniaziewicz à Hattersheim et Höchst. Renforcés par une brigade de cavalerie française, ils refoulent les Autrichiens que Kniaziewicz bat en leur faisant perdre 400 hommes. Quelques jours plus tard, il aide les corps français à repousser l'ennemi qui les entoure ; il se bat comme un simple soldat et donne des ordres comme un chef. A Bergheim, il prend l'artillerie autrichienne et refoule l'ennemi. Il occupe Offenbach. Francfort capitule et l'armistice est conclu le 15 juillet.

L'armistice semblait annoncer une paix prochaine. Kniaziewicz pensa que l'heure était propice pour rappeler les promesses qu'on avait faites aux Polonais. Il adressa de Gengenbach une lettre à Bonaparte datée du 14 thermidor an VIII (2 août 1800) :

Citoyen consul,

Après avoir rempli la mission dont vous avez bien voulu me charger, d'organiser et de commander la légion polonaise du Danube, il me reste un second devoir que l'amour de la patrie doit dicter à un Polonais.

La suspension d'armes étant le présage d'une prochaine paix générale, permettez, citoyen consul, qu'au nom de mes compatriotes, avec lesquels la balance politique de la France avait été liée depuis plusieurs siècles, je puisse présenter à vos yeux le démembrement de ma patrie qui fut fait à l'époque où la France ne pouvait lui porter secours, la France dont la justice a guidé toutes les actions. C'est à vous que la destinée a dicté de prescrire les limites des peuples qui par millions jouissent de la liberté que vous leur avez donnée.

Oui, sans doute, la paix du genre humain stable et solide peut seule lui assurer le bonheur ; mais la Pologne est loin d'entrevoir cette flatteuse espérance, dans l'état où elle se trouve ; partagée par trois de ses voisins, elle deviendra, si Bonaparte n'y prend part, la pomme de discorde et sera toujours le théâtre de la guerre.

Oh ! vous, général, qui le premier en Italie avez armé les Polonais pour qu'ils se vengent de leurs oppresseurs, vous connaissez l'esprit qui anime tous les légionnaires et qui règne également parmi leurs compatriotes restés dans leurs foyers. Si par vous la Pologne peut être rétablie, la France aura dans le nord un allié que l'égalité de caractère et la reconnaissance lui livreront à jamais.

Pardonnez, citoyen consul, si, dans un moment où vos compatriotes vous laissent si peu d'instants, j'ose vous rappeler l'intérêt que vous avez témoigné aux légionnaires qui leur fait espérer que la nation entière peut compter sur votre protection.

Cette lettre fut envoyée par l'intermédiaire de Barss qui, comme nous le savons, représentait les intérêts de la Pologne. Kniaziewicz, en choisissant cette voie, avait le double but de donner un caractère plus officiel à sa démarche et de donner à Barss l'occasion de parler au consul des intérêts de sa patrie, comme on le voit par la lettre française qu'il écrivit à Barss<sup>1</sup> :

La confiance que le gouvernement polonais vous a témoignée en vous nommant son envoyé auprès de la République française n'étant en rien diminuée parmi vos compatriotes, veuillez bien, en remettant cette lettre au premier consul, lui représenter l'intérêt de notre patrie dont vous avez la connaissance si bien acquise et son rapport avec les autres puissances.

Nous ne savons pas si Barss entreprit quelques démarches personnelles. Dans une lettre polonaise on lui fait le double reproche d'être trop timide et d'agir par l'intermédiaire d'autres personnes.

L'armistice touchait à son terme. Vers ce temps, la cavalerie polonaise arriva sous les ordres de Jablonowski et d'Ostrowski. La légion occupa Braunau. A la bataille de Hohenlinden, Kniaziewicz était à l'aile droite sous le général Decaen. Il se jette pour couvrir le mouvement de Richepanse qui tournait l'armée autrichienne et combat sans quitter le terrain (à Mattenpot) jusqu'au moment décisif.

Kniaziewicz fut le premier à passer l'Inn. Comme les planches du pont avaient été enlevées, lui et ses chasseurs se mirent à cheval sur les poutres et traversèrent ainsi la rivière en criant : « Nous ne sommes pas des chevaliers ! » Il passa la Salza près de Lauffen (13 décembre), rencontra l'ennemi sous Wels et Linz (20 décembre), le repoussa et occupa l'abbaye de Kremsmünster, près de Vienne, où les légionnaires trouvèrent le tableau commémoratif de la délivrance de Vienne par Sobieski.

Le 7 nivôse an IX (28 décembre 1800), il adresse à Bonaparte une lettre datée de cette banlieue de la capitale impériale :

Voilà la seconde fois, citoyen consul, que les héros français ont porté leurs armes sous les portes de Vienne. Dans chacune d'elles les légions polonaises ont été assez heureuses pour combattre près d'eux.

1. D'habitude il correspondait avec Barss en polonais.

Au moment où les Français, par la paix qu'ils vont avoir, retourneront dans leur patrie pour y jouir du bonheur et des avantages de leurs travaux, jugez, citoyen consul, de l'impression que ce retour devra faire éprouver dans tous les cœurs polonais qui, ne combattant que pour la liberté et l'amour de la patrie, se voyant seulement distants de soixante lieues, seront obligés de s'en éloigner de trois cents.

Oh ! Bonaparte, c'est donc en vous qu'ils peuvent concentrer leur dernier espoir, en vous qui, sachant humilier nos ennemis communs et les forcer aux lois que vous exigerez, pouvez en même temps nous rendre le bonheur en rétablissant notre malheureuse patrie qui peut contribuer à former la balance de l'Europe.

Il écrivit en même temps à Moreau qu'il priaît de communiquer sa lettre à Bonaparte :

Citoyen général,

Les marches militaires ont cessé. La paix décidera du sort des peuples ; je ne sais pas quel sera celui de ma patrie. Permettez-moi, citoyen général, de vous exposer mes vues sur la carrière militaire. C'est une carrière des plus honorables, selon moi, lorsque le soldat verse son sang pour sa patrie. Mais ce soldat devient un mercenaire lorsqu'il est mû par d'autres motifs. Au moment où j'entrais au service de la République française, la France menait la guerre avec les oppresseurs de ma patrie. Leur nuire, autant que possible, était le devoir de chaque Polonais. Outre cela, j'avais l'espoir que la guerre changerait la triste position de ma patrie. Si la paix générale ne le faisait pas, quel droit aurais-je de disposer du sang de mes compatriotes pour une cause qui ne serait pas celle de leur patrie ? J'aurais bien mérité dans ce cas le nom de mercenaire. Je suis décidé, mon général, de quitter la plus belle des carrières et de me livrer au travail paisible, heureux de pouvoir prouver à mes compatriotes qu'en les encourageant à me joindre je n'avais aucun motif personnel. Mais quel sera le sort de mes subalternes qui ont quitté leurs familles, leurs biens, leur patrie ? Pourront-ils revenir au pays où leurs familles furent persécutées à cause de leur éloignement, et ceux qui ne voudront pas revenir, trouveront-ils en France une seconde patrie ? Car, jusqu'à présent, nous ne sommes considérés que comme armée auxiliaire, qui devra disparaître bientôt, ne pouvant réparer leurs pertes. Mon devoir est de m'occuper de leur sort. Veuillez donc, citoyen général, m'indiquer les moyens de leur assurer l'avenir. Je m'adresse à vous comme à un supérieur qui m'honorait toujours de sa bienveillance.

Salut et respect.

KNIAZIEWICZ.

Moreau proposa à Kniaziewicz de venir à Paris avec lui. En chemin, il reçut à Strasbourg une couronne qu'il partagea avec le géné-

ral polonais. Le traité de Lunéville ne confirma que trop les appréhensions des patriotes polonais.

Kniaziewicz et beaucoup d'officiers donnèrent leur démission. Les légions d'Italie et celle du Danube, représentant ensemble une force de 15,000 hommes, furent réunies en Italie. C'était une petite armée républicaine, forte des principes et de l'esprit civique et militaire formé dans ces luttes héroïques. Il ne lui fut pas réservé de les porter dans leur patrie. Une grande partie fut embarquée pour Saint-Domingue, où presque tous allèrent périr en combattant les mêmes idées d'égalité et de liberté qu'ils avaient défendues en Europe. Le reste fut transformé en demi-brigades. Les légions cessèrent d'exister comme armée polonaise : il n'y eut plus que des Polonais au service français.

Le 8 octobre 1801, un traité fut conclu par Bonaparte avec Alexandre I<sup>er</sup>, czar de Russie. Il contenait un article identique à la clause proposée par Panin que le Directoire avait biffé en 1797 (le 24 septembre) :

Art. III. Les deux parties contractantes... se promettent mutuellement de ne pas souffrir qu'aucun de leurs sujets ennemis de l'autre État se permette d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe, soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux États, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives ou d'y fomenter des troubles; et, par une suite de ce concert, tout sujet de l'une des puissances qui, en séjournant dans les États de l'autre, attenterait à sa sûreté, sera de suite éloigné dudit pays et transporté hors de ses frontières, sans pouvoir en aucun cas réclamer la protection de son gouvernement<sup>1</sup>.

C'est ainsi que la France renia définitivement le rôle glorieux qu'elle s'était imposé en 1792. Kosciuszko devint un « suspect » ; il ne lui fut pas permis de quitter la France. C'est l'invasion russe qui le délivra. Invité par Alexandre I<sup>er</sup> de venir au Congrès de Vienne, il quitta cette ville au moment même où il se rendit compte que toutes les promesses faites par le czar étaient illusoires. Il se retira en Suisse où il vécut paisiblement à Soleure jusqu'à ce qu'une chute accidentelle de cheval vint mettre fin à ses jours (1817).

W.-M. KOZŁOWSKI.

1. Voir Angeberg [L. Chodzko], *Recueil des traités, conventions, etc., concernant la Pologne (1762-1862)*. Paris, 1862, p. 433.

## APPENDICE.

Nous croyons devoir publier ici quelques appréciations de généraux français sur les légions polonaises :

*Ordre du jour du chef de l'état-major Berthier.*

Armée de Rome, quartier général à Terni,  
12 frimaire an VII (2 décembre 1798).

L'armée est prévenue qu'une colonne de Napolitains, forte de 5,000 hommes, a attaqué hier, 11 du mois, le poste de Magliano et s'en était emparé. Le général Macdonald a donné ordre au général polonais Kniaziewicz, à la tête de 300 hommes de sa légion, d'attaquer Magliano; après une fusillade assez vive, il a forcé l'ennemi de s'enfuir, en a tué et blessé un grand nombre, a pris tous les équipages de campement, un officier, plusieurs soldats, toute la pharmacie et ses bagages.

Les Polonais se sont conduits avec infiniment de bravoure. Il est à remarquer qu'un corps de 300 hommes en a repoussé un de 5,000.

Léopold BERTHIER.

*Extrait du rapport du général en chef Championnet  
au Directoire exécutif.*

Quartier général à Terni,  
15 frimaire an VII (5 décembre 1798).

... La troisième colonne a été culbutée par le général polonais Kniaziewicz au moment où elle débouchait par Fabrica sur Santa-Maria di Falavi. Ce brave officier, à la tête de sa légion, de la légion romaine, etc., par la rapidité de son attaque, a enlevé à l'ennemi huit pièces de canon, quinze caissons de munitions et a fait cinquante prisonniers, dont deux officiers supérieurs<sup>1</sup>...

*Championnet à Bernadotte, ministre de la Guerre.*

Paris, 28 messidor an VII (12 juillet 1799).

J'ai été à portée d'apprécier, citoyen ministre, le courage des légions polonaises dans la campagne de Naples et je me suis convaincu que la formation de ces corps pour être employés à l'armée française présentait l'avantage inappréciable d'affaiblir les armées ennemies en provoquant la désertion des soldats originaires de la Pologne qui sont en très grand nombre dans les armées austro-russes. Je vous demande en conséquence une autorisation pour former une légion à l'armée des Alpes.

1. Chodzko, *Annales*, mss.

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## HISTOIRE GRECQUE.

(1911-1914<sup>1</sup>.)

(1<sup>er</sup> article.)

Que les lecteurs de la *Revue historique* veuillent bien me pardonner d'avoir interrompu la rédaction de ce *Bulletin* depuis plusieurs années; d'autres travaux ne m'ont pas laissé le temps nécessaire. Ma punition sera d'avoir à recenser trop d'ouvrages à la fois et de ne pouvoir pas insister autant que je le voudrais sur des travaux dignes d'une moins brève mention. Au surplus, je donnerai une preuve de bonne volonté qui alourdira encore ma tâche, mais me vaudra peut-être l'absolution que je désire mériter : en l'absence de M. Gustave Fougères, appelé à la direction de l'École d'Athènes, je rendrai compte des publications tant françaises qu'étrangères.

I. GÉOGRAPHIE. — Le tome XXXIV du *Geographisches Jahrbuch* contient un rapport de J. W. NAGL sur les travaux relatifs à la toponymie (p. 2-50). Les historiens de la Grèce ancienne en tireront profit. Mais surtout ils trouveront un répertoire riche d'informations précises, un instrument de travail très utile dans le rapport d'E. OBERHUMMER sur les progrès réalisés dans la connaissance des pays et des peuples grecs (p. 329-448). Jusqu'ici, de six ans en six ans, Oberhummer considérait l'ensemble du monde ancien; désormais, il cède l'Orient à Schulten. Il ne se borne pas à des indications purement bibliographiques; il analyse en quelques mots les principaux ouvrages et donne l'état des questions. Grâce à lui, on sera rapidement renseigné, par exemple, sur les problèmes soulevés par l'identification de l'Ithaque homérique (p. 332-333, 439-443) ou sur les fouilles de Crète (p. 433-438)<sup>2</sup>.

Tous ceux qui sont habitués à lire des textes anciens savent com-

1. Voir *Revue historique*, t. CI, p. 114-144; t. CIV, p. 330-357; t. CVIII, p. 92-122.

2. *Geographisches Jahrbuch*, hrsg. von Hermann Wagner. Bd. XXXIV. Gotha, Justus Perthes, 1911-1912, in-8°, iv-468 p.

bien on a de peine à situer les noms de lieux et surtout à recueillir pour chacun d'eux les renseignements dont on a besoin. Le lexique de géographie ancienne préparé par M. BESNIER est donc le bienvenu. Il figure à juste titre dans la « Collection à l'usage des classes » éditée par Klincksieck ; mais il doit prendre place aussi dans les bibliothèques universitaires et sur la table des travailleurs. L'auteur n'a pas la prétention d'être complet ; il a pris pour cadre les cartes et l'index de l'*Atlas antiquus* publié par Alb. van Kampen chez Justus Perthes à Gotha, en se bornant à combler quelques lacunes et à corriger quelques erreurs de transcription. Peut-être eût-il fallu réparer les omissions plus hardiment et, par exemple, ne négliger aucun des noms qui se trouvent dans Hérodote. Mais nous avons encore à notre disposition de 6 à 7,000 articles. Ils comprennent tous trois parties : 1° le nom ancien, avec l'équivalent moderne ; 2° une notice explicative, indiquant la position du lieu, précisant son importance, rappelant les événements les plus remarquables de son histoire, énumérant les ruines qui le signalent ; 3° les principales sources qui permettent de compléter cette notice forcément sommaire (malheureusement sans référence aux travaux modernes). L'auteur a bien compris qu'il ne s'agit pas, dans un ouvrage pratique, de proportionner la longueur des articles à la notoriété des choses, mais, au contraire, d'éclairer le plus possible les points les plus obscurs. On se représente difficilement tout ce qu'un pareil livre renferme de labeur minutieux et patient. L'auteur a dû être soutenu constamment dans sa tâche ingrate par l'idée d'un service à rendre. Il a droit à notre reconnaissance<sup>1</sup>.

L'atlas de KIEPERT a bien avancé ces dernières années (voir t. CI, p. 114 ; t. CIV, p. 330 ; t. CVIII, p. 92). Outre les cartes de la Gaule et de la Germanie (nos XXIV-XXV), ont paru : les cartes de la Palestine (n° VI), de l'empire romain jusqu'à Trajan et Hadrien (n° XXXIII), de l'empire romain au temps de Dioclétien avec la division en diocèses et provinces (n° XXXIV), de l'Europe et du monde d'après Ptolémée (nos XXXV et XXXVI). Encore onze cartes, dont celles de la Grèce au temps de la guerre du Péloponèse, de l'empire d'Alexandre et des royaumes des diadoques, et ce grand travail sera terminé, non sans causer des déceptions par des faiblesses qu'on a justement signalées<sup>2</sup>.

1. Maurice Besnier, *Lexique de géographie ancienne* (Nouvelle collection à l'usage des classes, t. XXX). Paris, Klincksieck, 1914, in-12, xx-893 p. — Cf. *Revue historique*, t. CXIX, p. 132.

2. Kiepert, *Formae orbis antiqui*. Berlin, Reimer. N° VI : *Palaestina* (1910). — N° XXIV : *Germania allero p. Chr. n. saeculo*, etc. (1913). — N° XXV : *Gallia*

Tandis que la dernière œuvre de Heinrich Kiepert est ainsi continuée tant bien que mal par son fils, sa fameuse carte de l'Asie Mineure est recommencée par A. PHILIPPSON suivant une méthode plus scientifique. Les deux feuilles au 1/300,000 qui ont paru ont une grande valeur; elles résument les observations recueillies sur 8,100 kilomètres d'itinéraire par le géographe qui connaît le mieux les pays méditerranéens. Elles présentent la région qui intéresse le plus l'histoire grecque, puisqu'elles vont depuis la mer de Marmara jusqu'à l'embouchure du Méandre, comprenant la côte éolienne et la plus grande partie de la côte ionienne, avec Lesbos et Chios<sup>1</sup>.

Les monographies sur des localités et les publications de fouilles sont généralement précédées d'études géographiques qu'on ne doit pas dédaigner. C'est ainsi que l'étude de Th. SAUCIUC sur Andros commence par une partie géographique et topographique (p. 1-48)<sup>2</sup>. Le premier des volumes qu'a fait paraître la mission allemande de Pergame est pris tout entier par la description de la région et de la ville : les cartes et les plans sont d'O. BERLET (p. 35-42); PHILIPPSON donne un aperçu géographique et géologique de la région (p. 43-60), tandis que SCHUCHHARDT en étudie la topographie, de la mer à la frontière lydienne, au point de vue historique et archéologique (p. 61-144); Alex. CONZE parcourt les ruines de la ville (p. 145-365), dont Fr. GRÄBER étudie spécialement la canalisation souterraine (p. 365-413)<sup>3</sup>.

Cette partie géographique et cartographique prend une ampleur inaccoutumée en tête de la belle publication où l'École française d'Athènes consigne les résultats des fouilles entreprises à Délos. Dès 1909 paraissait la magnifique carte au 1/10,000 établie par le

*secundo et tertio p. Chr. n. saeculo* (1912). — N° XXXIII : *Imperium romanum usque ad Trajanum et Hadrianum* (1911). — N° XXXIV : *Imperium romanum ab imperatore Diocletiano a. p. Chr. n. 297 in dioceses et provincias distributum* (1911). — N° XXXV : *Europa secundum Cl. Ptolemaeum* (1910). — N° XXXVI : *Orbis terrarum secundum Cl. Ptolemaeum* (1911).

1. Alfred Philippson, *Topographische Karte des westlichen Kleinasien*. Gotha, Perthes, 1911.

2. Theophil Sauciuc, *Andros, Untersuchungen zur Geschichte und Topographie der Insel* (Sonderschriften des österreichischen archäologischen Institutes in Wien). Wien, Hölder, 1914, in-4°, vi-168 p., avec 76 fig. dans le texte.

3. *Altortümer von Pergamon*, hrsg. im Auftrage des kgl. preuss. Ministers der geistlichen und Unterrichtsangelegenheiten, von Alexander Conze, Otto Berlet, Alfred Philippson, Carl Schuchhardt, Friedrich Gräber, mit Beiträgen von Johannes Mordtmann, Kurt Regling, Paul Schazmann, August Senz, Adam Zippelius. Bd. 1 : *Stadt und Landschaft*. Text I; Berlin, Reimer, 1912, in-4°, p. 1-144. Text II; 1913, p. 145-364. Text III; 1913, p. 365-426. 104 pl. et 546 fig. dans le texte. Atlas de 36 pl. in-fol.

capitaine A. BELLOT. — On a pensé que cet aboutissement de la cartographie délienne devait être accompagné d'une étude sur les essais qui l'ont précédé. Personne n'était plus compétent, pour exécuter un pareil travail, que le savant géographe et historien de la géographie qu'est Lucien GALLOIS. Les documents qu'il a réunis, depuis les plus anciennes cartes, celles de Ptolémée et d'Édrisi, jusqu'aux cartes scientifiques des temps modernes, nous font assister à une transformation bien curieuse. Les premières cartes spéciales d'Esdilles (Ἐσδῖλων) sont une révélation, surtout celles de Buondelmonti et de ses continuateurs, et plus encore celles du Turc Piri Ra'is. On suit avec intérêt les explorations hydrographiques des Hollandais et des Français; devant le panorama et la vue de ruines que dessina au XVII<sup>e</sup> siècle Seger de Vries, on éprouve une vive sensation de surprise. Il n'y a pas une page dans cet ouvrage où l'on n'admire l'heureuse combinaison de l'érudition, de la critique et du goût. — Si nous nous bornons à mentionner la belle étude de géographie physique due à L. CAYEUX, c'est que, par son caractère purement scientifique, elle n'entre pas dans le cadre de ce *Bulletin*. Il faut cependant la signaler à ceux qui voudront commenter les légendes antiques sur l'origine de l'île ou qui chercheront l'emplacement des terrains cultivés jadis et des carrières d'où sortaient les différents matériaux de construction<sup>1</sup>.

Les récentes recherches des archéologues et des épigraphistes ont naturellement donné lieu à de nouvelles études sur le terrain. En vue de préparer un volume du *Corpus* (voir t. CVIII, p. 96), HILLER VON GAERTRINGEN et LATTERMANN ont entrepris une tournée en Arcadie; ils en ont rapporté des relevés et des photographies avec de nombreuses observations sur la région d'Orchomène et des trois villes qui lui furent unies jusqu'au synécisme de Mégalopolis vers 370 (Méthydrion, Thisoa et Teuthis), sur Caphyai, sur Hira et Andania, enfin sur Nestanè et sur l'Argon Pédion, la plaine fissurée aux eaux souterraines<sup>2</sup>. — S. CASSON a étudié la topographie de

1. *Exploration archéologique de Délos* faite par l'École française d'Athènes sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et aux frais de M. le duc de Loubat et publiée sous la direction de Théophile Homolle et Maurice Holleaux. Paris, Fontemoing, in-fol. Introduction : *Carte de l'île de Délos au 1/10,000*, avec un commentaire explicatif par André Bellot. 1909, 44 p. avec 2 pl., 9 tableaux et 6 vues géographiques dans le texte. — Introduction (suite) : *Cartographie de l'île de Délos*, par Lucien Gallois. 1910, 103 p. avec 5 pl. et 69 fig. — Fasc. IV : *Description physique de l'île de Délos*. Première partie, par Lucien Cayeux. 1911, 216 p. avec 5 pl. et 115 fig. — Voir *infra*, p. 108.

2. Hiller von Gaertringen und H. Lattermann, *Arkadische Forschungen*, dans les *Abhandlungen der kgl. preuss. Akademie der Wissensch.* 1911, Abh. IV,

Mégare<sup>1</sup>. — En Thessalie, ARVANITOPOULLOS a fixé l'emplacement de Métropolis, Chyretiai, Mylai, Mandaia, Azôros, Olympias et Charax Lapatous<sup>2</sup>. — W. LEAF a parcouru la vallée du Scamandre et nous parle de Gergis, de Marpossos, de Calè Peukè et de Sigeion<sup>3</sup>.

Après ces articles et ces notes, dont toute la valeur tient aux résultats obtenus, nous avons à mentionner deux livres où les descriptions de paysages et les récits de voyages mêlent constamment la géographie et l'histoire, le présent et le passé. L'épigraphiste Otto KERN nous fait connaître ces pays de la Grèce septentrionale qu'il a parcourus avec une activité clairvoyante, tandis qu'il recherchait les inscriptions destinées au grand recueil de Berlin. Qu'il visite les diverses régions de la Thessalie, qu'il gravisse l'Olympe ou l'Hélicon, qu'il aborde à Samothrace ou s'enferme avec les moines du mont Athos, partout il discerne sous la vie actuelle la vie antique ou même la légende, et les couvents orthodoxes d'aujourd'hui lui révèlent les cultes ésotériques de jadis<sup>4</sup>. — MANATT, consul américain à Athènes avant que d'être professeur de grec, nous invite à passer avec lui un été à Andros et nous conduit en excursion dans la plupart des îles voisines; puis il nous promène en croisière sur la mer Égée, depuis Égine jusqu'à Samos, Lesbos et Chios, ou bien nous fait pousser des pointes aux plaines où fut Troie et aux rives d'Ithaque. C'est un homme de bonne compagnie qui a fait de fortes études, et ses enthousiasmes exempts de pédantisme font plaisir<sup>5</sup>.

II. FOUILLES. — On ne sera pas étonné que la plupart des fouilles dont nous avons à parler ne soient pas postérieures à 1912. Depuis, les campagnes des archéologues ont été entravées presque partout par d'autres campagnes où l'on se soucie peu d'un passé lointain.

Les Anglais ont continué leurs travaux à Cnossos. Des sondages ont permis à J. P. DROOP d'assigner les fondations du Grand-Palais à la période du Minoen moyen; mais le mégaron des femmes

44 p. avec 13 pl. et 16 fig. dans le texte. — *Hira und Andania*. 71. Programm zum Winckelmannsfeste. Berlin, Reimer, 1911, in-4°, 40 p. — H. Lattmann, *Nestane und das Argon Pedion*, dans l'*Archaeolog. Anzeiger*, 1913, p. 395-428, avec 2 plans et 10 fig. dans le texte.

1. S. Casson, *The Topography of Megara*, dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XIX (1912-1913), p. 70-81, avec 4 fig.

2. A.-S. Arvanitopoulos, dans l'*Ἐφημερίς ἀρχαιολογική*, 1913, col. 234-235.

3. W. Leaf, *The Topography of the Scamander Valley*, dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XVIII (1911-1912), p. 286-300, pl. XVI.

4. Otto Kern, *Nordgriechische Skizze*. Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, vii-128 p.

5. J. Irving Manatt, *Aegean days*. London, Murray, 1913, petit in-8°, xiv-405 p.

s'élevait sur des tombes du Minoen ancien, qui recouvraient elles-mêmes une construction affectant la forme circulaire des temps primitifs<sup>1</sup>. — D'après une communication d'EVANS à la Société des antiquaires de Londres, le Petit-Palais a été entièrement déblayé. Au delà du sanctuaire célèbre par ses fétiches de pierre brute, on a trouvé une série de « salles à piliers » qui étaient probablement les cryptes des temples superposés et où l'on a relevé, entre autres objets de culte, des rhytons à forme de tête de taureau. A Isopata, à quelques centaines de mètres au nord de la « tombe royale », d'autres tombes, construites vers la fin de la période du palais, ont livré des vases dont les couleurs imparfaitement fixées dénotent une destination purement funéraire, un anneau d'or où est figurée une scène de danse rituelle, une masse d'armes taillée dans un marbre multicolore. La tombe « des doubles haches » servait en même temps de sanctuaire, avec sa chambre bordée d'un banc de pierre et sa ciste sépulcrale taillée dans le roc en forme de bipenne<sup>2</sup>. — A Camarès, l'École anglaise a procédé à une exploration complète de la fameuse grotte qui révéla pour la première fois l'admirable céramique d'un peuple encore ignoré. DAWKINS et LAISTNER n'y ont guère trouvé que des poteries du Minoen moyen I et II. La grotte sacrée du Camarès fut donc délaissée, pendant le Minoen récent, pour la grotte de Psychro, de même que celle-ci le sera, au début de la période dorienne, pour la grotte du mont Ida<sup>3</sup>.

Peut-être la grande vogue avait-elle appartenu tout d'abord à la grotte d'Arkalokhóri, explorée par J. HAZZIDAKIS. En tout cas, les doubles haches en bronze et en argent trouvées sur ce point sont de l'époque où l'on travaillait le cuivre presque pur, donc du Minoen ancien. Le fait est important pour l'histoire de la Crète. On ne pourra plus dire que le culte de la double hache a été importé dans l'île à une époque relativement récente par un peuple nouveau. — D'autre part, Hazzidakis a repris en 1912 les fouilles commencées en 1909 à Tyllissos : il a retrouvé dans des maisons du Minoen moyen III et du Minoen récent I et II la même division à angle droit avec orientation régulière, le même *cardo*, qui caractérise le plan du palais cnossien<sup>4</sup>.

1. J. P. Droop, *Journal of hellenic studies*, t. XXXIII (1913), p. 361-368.

2. Voir *Athenaeum*, 1913, t. II, p. 708.

3. R. M. Dawkins and M. L. W. Laistner, *The excavations of the Kamares cave in Crete*, dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XIX (1912-1913), p. 1-34, pl. I-XII et 8 fig.

4. Joseph Hazzidakis, *A Early Minoan Sacred Cave at Arkalokhóri in Crete*, *Ibid.*, p. 35-47, avec 9 fig. — Τύλισσος Μινωική, dans l'*Ἐφήμερος ἀρχαιολογική*, 1912, col. 197-233, pl. XIV-XXI et 41 fig.

La mission italienne dirigée par HALBHERR a exploré à Haghia Triada, aux environs du palais, un quartier occupé par des maisons beaucoup plus anciennes (de la fin du Minoen ancien au commencement du Minoen moyen) et y a relevé des tablettes portant des comptes en écriture linéaire de la classe A. Elle a remis au jour une chapelle appuyée sur trois colonnes en façade et flanquée d'un banc, tout à fait pareille aux petits sanctuaires de Cnossos et de Gournia. — A Gortyne, elle a reconnu que l'édifice dont un mur portait la célèbre loi de la ville était un Odéon, et elle a trouvé d'autres inscriptions tout près, dans un édifice élevé sur l'agora. Sur le même site, on a exhumé un temple des divinités égyptiennes : les statues d'Isis et de Sérapis y voisinent avec celles de Zeus et d'Hermès ; un petit escalier mène à une piscine souterraine destinée aux purifications. Dans le port voisin, à Lébéna, on a constaté que l'Asclépieion déblayé jadis par Halbherr avait pour « trésor » une sorte de fosse murée, survivance bien curieuse des « magasins » aménagés à Cnossos<sup>1</sup>.

Deux ans après avoir publié ses fouilles de Pseira (voir t. CVIII, p. 93), SEAGER décrit ses trouvailles de Mochlos. Dans un îlot situé au nord-est de la Crète, aujourd'hui désert, stérile et dépourvu d'eau potable, il a exhumé vingt-trois tombes dont le mobilier figurera désormais en bonne place dans la préhistoire de l'Égée. Ces vases d'argile et de pierre, ces bijoux et ces cachets, ces armes et ces outils éclairent, mieux que tout autre document, la civilisation de la Crète orientale (« Minoen » ancien II et III) qui est la véritable transition entre celle des Cyclades (« Minoen » ancien I) et celle de la Crète centrale (Minoen moyen et récent). Les premières tombes sont encore d'un type exigü et rappellent celles de Naxos et de Syros. Les chambres funéraires de la période suivante renferment dans leurs flancs spacieux d'admirables vases en pierre veinée aux formes variées, aux panses exquisement polies à la main, aux taches multicolores d'un éclat à la fois doux et vif, et puis des bandelettes d'or pour diadèmes ; des grains de collier en faïence et en cristal, des bagues en métal précieux avec des chatons en pierre précieuse : tout dénote l'influence de l'Égypte. Il faut arriver au Minoen moyen pour que le cuivre le cède au bronze, et la polychromie naturelle de la pierre à la peinture polychrome sur argile : alors Mochlos et les villes des alentours déchoient ; c'est Cnossos qui prend l'hégémonie en Crète et va pousser plus avant la civilisation<sup>2</sup>.

1. Voir Karo, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1913, col. 118-120; *The Nation*, 28 août 1913.

2. Richard B. Seager, *Explorations in the island of Mochlos* (American

Menant de front la publication et la continuation de ses fouilles, la mission américaine, avec SEAGER et Miss HALL, a exhumé à Vrokastro, au sud-est de la baie de Mirabello, une ville de la période géométrique qui employait simultanément le bronze et le fer<sup>1</sup>.

A Phylacopi, dans l'île de Mélos, DAWKINS et DROOP ont réussi à déterminer avec exactitude pour la céramique les proportions de la fabrication locale et de l'importation, ce qui revient à préciser les relations de l'île avec la Crète et avec Mycènes. Écrasés par la concurrence crétoise au temps du Minoen moyen, les potiers et peintres indigènes ont lutté avec avantage contre le Minoen récent I; mais ils n'ont pu repousser les belles pièces de la période suivante, et le mycénien du continent, contemporain du Minoen récent III, est venu inonder le marché mélien jusque vers l'an 1000<sup>2</sup>.

Trois monographies ont exposé en 1912 quelques-uns des résultats que les Allemands ont obtenus à Tirynthe en complétant l'œuvre de Schliemann<sup>3</sup>.

Si nous suivons l'ordre chronologique des sujets, la première est celle de G. RODENWALDT sur les fresques du palais. C'est la meilleure étude qu'on ait faite sur la peinture dans la Grèce préhistorique. L'auteur passe en revue, dans l'ancien palais, les scènes à personnages et les motifs si variés de la peinture décorative sur stuc (imitation du marbre ou de la pierre, dessins géométriques, bandes, spirales, triglyphes, rosettes, boucliers, éléments végétaux). Dans le nouveau palais, il reconstitue, en rapprochant les uns des autres un millier de fragments, une procession de femmes aux cheveux flottants, au corsage ouvert et à la jupe longue, une frise de femmes grandeur presque naturelle, des scènes de chasse où paraissent des chars attelés de deux chevaux et montés par deux personnages, des hommes armés de javelots, des chiens tenus en laisse par des femmes, des chiens courants, des sangliers percés d'épieux, des cerfs et des

School of classical studies at Athens). Boston et New-York, 1912, in-4°, 111 p. avec 11 pl. en couleurs et 54 fig. dans le texte et hors texte.

1. Voir Hasluck, *Journal of the hellenic studies*, t. XXII (1912), p. 388 et suiv.

2. R. M. Dawkins and J. P. Droop, *Excavations at Phylacopi in Melos 1911*, dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. XVII (1910-1911), p. 1-28, pl. I-XIV.

3. *Tiryns. Die Ergebnisse der Ausgrabe des kais. deutsch. archaeolog. Instituts in Athen*. Athen, Eleutheroudakis und Barth, 1912, in-4°. I Bd. : I. *Die Hera von Tiryns*, von August Frickenhaus; II. *Die « geometrische » Nekropole*, von Walter Müller und Franz Elmann, 168 p., avec 20 pl. photographiques et 71 fig. dans le texte. — II. Bd. : *Die Fresken des Palastes*, von Gerhart Rodenwaldt, mit Beiträgen von Rudolf Hackl und Noel Heaton, x-242 p., avec 21 pl., la plupart en couleurs, et 83 fig. dans le texte.

lièvres. Après l'analyse, la synthèse. En comparant les fresques de Tirynthe à celles des autres sites préhistoriques, il montre que la peinture avait atteint son apogée en Crète lorsqu'elle fut apportée sur le continent, que là elle eut une existence brillante tant qu'elle fut prospère dans sa patrie d'origine et que les invasions qui ruinèrent les ateliers insulaires la condamnèrent à la décadence dans les pays mêmes où elle survécut. Telles sont les conclusions qui se dégagent des synchronismes suivants (p. 201) :

|                   | CRÈTE.   | CONTINENT.  |
|-------------------|--|---|
| Minoen moyen III  | Haghia Triada I                                      |   |
| Minoen récent I   | Ancienne période { Cnossos I<br>Tylissos<br>Pseira } | Ancienne période (mycénien ancien) { Tirynthe I<br>Mycènes }    |
| Minoen récent II  | Nouvelle période { Cnossos II<br>Haghia Triada II }  | { Thèbes }  |
| Minoen récent III |  | Nouvelle période (mycénien récent) { Tirynthe II<br>Orchomène } |

Descendant de l'Acropole tiryinthienne, la mission allemande a pratiqué tout autour des sondages pour déterminer l'étendue de la ville basse. Ainsi ont été découvertes les tombes dont s'occupe Walter MÜLLER. Il en parle comme si elles appartenaient à une nécropole; nécropole bien diffuse! Quoi qu'il en soit, elles sont au nombre de 41 : 18 cistes, 21 jarres et 2 fosses. Pas trace d'incinération; pas de différence entre adultes et enfants. La poterie est du style géométrique le plus pur : les échantillons les plus anciens se souviennent encore des modèles mycéniens; le plus récent, qui est unique, est un tesson proto-corinthien. Cette poterie, qui se retrouve depuis Thèbes jusqu'à la Sicile, a dû être fabriquée dans l'Argolide méridionale. Elle place la « nécropole » de Tirynthe entre celle de Salamine et celle de Syracuse, c'est-à-dire au x<sup>e</sup> et surtout au xi<sup>e</sup> siècle.

Enfin, FRICKENHAUS a étudié un petit temple qui s'éleva dans les temps historiques au point culminant de l'Acropole, sur les ruines du mégaron récemment incendié. Tous les ex-voto trouvés sur place sont des vii<sup>e</sup>, vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles; ce sont des terres cuites de Corinthe

et principalement d'Argos, presque toujours au type féminin. On sait par les textes littéraires que Tirynthe a eu son Héraion : le voilà.

L'Institut allemand a eu la main trop heureuse, avec ses fouilles profondes à Tirynthe, pour ne pas les continuer en 1912 et en 1913. Kurt MÜLLER et DRAGENDORFF ont rendu compte des dernières découvertes. Sous la cour des femmes, on a trouvé dans les couches les plus basses les restes d'un bâtiment à forme circulaire qui date du III<sup>e</sup> millénaire; au-dessus, des tombes renfermant des faïences du Minoen ancien; au-dessus, dans deux couches successives, le vieux palais (Minoen récent I et II); au-dessus, le nouveau palais (Minoen récent III), construit sur un plan tout différent. Le mur d'enceinte qui protégeait la ville basse a été bâti dans les derniers temps de la période mycénienne. Pour la première fois, on s'est trouvé à Tirynthe devant une tombe à *dromos*, qui rappelle plutôt le plan modeste de Ménidi que les dimensions grandioses de Mycènes<sup>1</sup>. — De son côté, FRICKENHAUS a fouillé un certain nombre de points dans le reste de l'Argolide, à Argos, à Épidaure, à Cléonai, et trouvé l'emplacement d'Oinoè, où se livra la bataille représentée sur le Pœcile d'Athènes<sup>2</sup>.

La mission hollandaise que dirige W. VOLGRAFF, après avoir exploré à Argos un établissement préhistorique et des tombes mycéniennes, a dégagé une bonne partie de la ville historique. En 1913, elle a déblayé l'agora. C'est une esplanade de 3,000 mètres carrés, entourée de temples et de portiques; on n'a encore jamais trouvé en Grèce de place publique qui atteigne de pareilles proportions. Si l'on ne peut pas espérer identifier les dix-sept sanctuaires nommés dans la longue description de Pausanias, on a cependant dégagé un édifice de 32 mètres sur 15<sup>m</sup>50 et une colonnade presque intacte sur une longueur de 109 mètres<sup>3</sup>.

L'École française n'a pris qu'une part assez maigre aux fouilles d'Argolide : elle a commencé en 1913 le déblaiement d'un temple à Némée<sup>4</sup>. Elle n'a pas, du moins, laissé périmer en Arcadie les

1. Kurt Müller, *Tiryns. Vorbericht über die Grabungen 1905-1912*, dans les *Mitteilungen des deutsch. archæol. Instit. in Athen*, t. XXXVIII (1913), p. 78-91, pl. I-III et un plan. — H. Dragendorff, ... *Grabungen 1913*, *Ibid.*, p. 329-354, 7 fig. dans le texte.

2. Voir Karo, *loc. cit.*, col. 113-116.

3. Voir Karo, *loc. cit.*, col. 113 et suiv.; *American Journal of archaeology*, 1913, p. 104-105.

4. Voir Maurice Prou, *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1912-1913*, dans les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 692.

droits acquis par l'expédition en Morée et par les fouilles de Fougères à Mantinée et de Mendel à Tégée. Ces dernières ont été reprises par Ch. DUGAS. Le temple d'Athèna Aléa est maintenant dégagé d'un bout à l'autre, et les petites trouvailles, qui datent en majorité de la période géométrique, confirment les traditions relatives à la haute antiquité du sanctuaire. Tout près, à l'est, en un point où se trouvait une remarquable statuette en bronze de la déesse, de puissantes fondations marquent peut-être la place de l'autel élevé par le devin Mélampous<sup>1</sup>. A Orchomène d'Arcadie, d'heureux sondages ont fait découvrir en 1913 deux temples, un grand autel, le bouleuterion et des inscriptions qui font mieux connaître les institutions de cette cité rurale<sup>2</sup>.

On peut signaler encore, en Arcadie, les fouilles d'OICONOMOS sur l'emplacement de l'ancienne Thisoa<sup>3</sup> et, en Cynurie, celles de RHÔMAIOS à Mélanga<sup>4</sup>. En Messénie, à Pylos, COUROUNIÔTIS a trouvé dans une tombe à tholos une pyxis mycénienne où est peint avec précision un bateau muni de son aplustre et de son gouvernail, document intéressant pour l'histoire d'un port qui a longtemps mis le Péloponèse et la Crète en rapport avec les régions occidentales<sup>5</sup>. — A Élis, l'Institut autrichien a découvert un sanctuaire bâti peu après la fondation de la ville, au milieu du v<sup>e</sup> siècle, des murs qui appartenaient peut-être au portique du gymnase, deux autres portiques qui donnaient probablement sur l'agora décrite par Pausanias, enfin un grand nombre d'amphores timbrées<sup>6</sup>. — A Corinthe, les Américains, sous la direction de HILL (voir t. CVIII, p. 95), ont étudié sur place toutes les questions qui se rattachent à la fontaine Peirène et ont pu suivre l'histoire de la canalisation depuis les temps de Périandre jusqu'à la fin de l'empire romain<sup>7</sup>.

En Attique, CASTRIÔTIS et PHILADELPHUS ont ouvert en 1911 un grand nombre de tombes rupestres sur le territoire d'Anabysos (l'ancien dème d'Anaphlystos), dans le voisinage d'une côte où ce genre de sépulture se retrouve fréquemment. Tantôt les morts

1. Ch. Dugas, *les Fouilles de Tégée (1910)*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1911, p. 257-268, 4 fig.

2. Voir Maurice Prou, *loc. cit.*

3. G.-P. Oiconomos, Ἀνασκαφαὶ Θεσβίας, dans les *Πρακτικά* de l'Hétairie archéologique d'Athènes, 1911, p. 243-244.

4. K.-A. Rhômaios, Ἐρευναι ἐν Κυνοουρίᾳ, *Ibid.*, p. 253-279, 14 fig.

5. C. Courouniôtis, Πύλου Μεσσηνιακῆς θολωτῆς τάφος, dans l'*Ἐφημερίς ἀρχαιολογική*, 1914, p. 98-117, pl. II et 27 fig. dans le texte.

6. O. Walter, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, p. 250. — O. Walter und W. Wilberg, *Ibid.*, 1913, p. 109.

7. Dinsmoor, *Ibid.*, 1912, p. 250-252.

étaient inhumés dans des cercueils dont il ne reste que les clous, tantôt leurs cendres étaient placées dans des vases de formes diverses, hydries, pythoi ou amphores. Les paysans de cette région continuent de fabriquer de grossières poteries à dessins géométriques jusqu'au temps où ils reçurent de la ville des vases à figures noires<sup>1</sup>. — A Sounion, STAIS a trouvé dans les déblais du vieux temple d'Athèna toutes sortes d'ex-voto archaïques, entre autres des scarabées et une de ces figurines en marbre qu'on appelle encore parfois « idoles des îles<sup>2</sup> ». — Au Vieux-Phalère, on a découvert soixante-dix tombes archaïques et, dans la plupart, des amphores contenant chacune un corps d'enfant et deux petits vases<sup>3</sup>. — A l'ouest d'Athènes, sur le chemin de l'Académie, CASTRIÔTIS a fait une découverte analogue, mais plus intéressante encore; car les amphores sont de style géométrique, et elles renfermaient des vases à figures noires de la période la plus récente, ce qui indique que les Athéniens, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, prenaient à leurs ancêtres, dans la concession de famille, de quoi ensevelir plus décemment leurs enfants<sup>4</sup>.

Dans Athènes même, P. COUROUNIÔTIS et D. ANTÔNIADIS ont continué en 1911 l'exploration de la Pnyx commencée en 1910 (voir t. CVIII, p. 95). Ils n'ont trouvé partout que des remblais artificiels de l'époque hellénistique, où les tessons les plus anciens datent au plus tôt du IV<sup>e</sup> siècle. On ne peut donc pas se représenter exactement la Pnyx de Périclès et de Démosthène d'après l'état actuel des lieux : elle était également de forme demi-circulaire, mais à un niveau beaucoup plus bas, et la pierre qui servait de tribune devait être au nord, et non pas au sud, si bien que l'orateur avait bien, comme l'affirme Plutarque, vue sur la mer<sup>5</sup>. — Quant aux fouilles faites dans la région de l'agora, CASTRIÔTIS a eu beau les reporter à l'est du « Théseion », près du « Portique des Géants », elles n'ont pas cessé d'être décevantes<sup>6</sup>. — Mais il s'est assuré une belle compensation en découvrant l'Odéon de Périclès. Dans l'opinion courante, Athènes a eu successivement quatre Odéons : le plus ancien,

1. Panag. Castriôtis et Alex. Philadelphus, Ἀνασκαφαὶ Ἀναβύσου, dans les Πρακτικά, 1911, p. 110-131, avec 31 fig.

2. Voir Παναθήναια, XI (1911), p. 270.

3. *Ibid.*, p. 310.

4. Panag. Castriôtis, Ἀνασκαφαὶ παρὰ τὸν Ἄγιον Δανιήλ, dans les Πρακτικά, 1911, p. 97-104, avec 4 fig.

5. P. Courouniôtis et D. Antôniadis, Ἀνασκαφή « Πνυκός », *Ibid.*, p. 106-109.

6. Panag. Castriôtis, Ἀνασκαφαὶ ἐν τῇ λεγομένῃ στοᾷ τῶν Γιγάντων, *Ibid.*, 1912, p. 91-99, avec 6 fig.

près de l'Ennéacrounos; celui de Périclès, à l'est du théâtre de Dionysos, à l'angle sud-est de l'Acropole; celui d'Hérodes, au sud-ouest de l'Acropole; celui d'Agrippa, au Céramique. Mais certains archéologues s'étaient ralliés à la théorie de Lœschcke, qui ramenait les emplacements de ces édifices à trois, en admettant que l'Odéon d'Hérodes remplaça celui de Périclès. Les fouilles entreprises dans une région traversée par le mur de Valérien ont fait retrouver l'édifice que, d'après Vitruve et Andocide, on voyait en sortant du théâtre à gauche et en contre-bas. Ainsi s'écroule une théorie aventureuse, tandis qu'apparaît le monument consacré en 456/455 à l'une des pures gloires d'Athènes<sup>1</sup>.

Le spacieux champ de fouilles acquis par le gouvernement hellénique aux environs de Dipylon, après avoir été largement, mais superficiellement exploré par l'Hétairie archéologique d'Athènes, est devenu pour A. BRUECKNER (voir t. CIV, p. 333; t. CVIII, p. 95) un fief d'où il consent toutefois à ne pas expulser complètement les Hellènes. Dans cette région, arrosée par l'Éridanos, le grand chemin de Pirée s'embranchait sur la voie funéraire du Céramique, pour franchir le mur d'enceinte par la porte principale. Depuis qu'en 1906 F. Noack avait élucidé le problème du mur de Thémistocle, il restait : 1° à déterminer le point de bifurcation de la voie sacrée et de la voie funéraire; 2° à reconnaître le trajet de l'Éridanos et de la canalisation qui en distribuait les eaux; 3° à débayer plus complètement le cimetière. La première question est réglée par la découverte d'une borne placée devant le sanctuaire des Tritopatores, en un point où chacune des deux voies était large de 6<sup>m</sup>50. Le système de canalisation commençait au mur d'enceinte, sur la rive gauche de l'Éridanos, et, par quatre ou cinq émissaires entretenus avec soin depuis l'époque de Thémistocle jusqu'à la fin de l'empire romain, il allait féconder les champs, les olivettes et les jardins de la banlieue occidentale. L'allée des tombeaux, indiquée par des bornes placées de chaque côté, avait 38 mètres de largeur. Les sépultures les plus anciennes sont du VII<sup>e</sup> siècle; elles ont été bien préservées par les remblais destinés à en recevoir de nouvelles. Les tombes des personnages publics ensevelis au V<sup>e</sup> siècle étaient en façade sur l'allée, avec une largeur variant de 20 à 24 pieds attiques et une profondeur uniforme de 12 pieds. Parmi les monuments du IV<sup>e</sup> siècle, il y en a un qui pourrait bien être celui du général Chabrias<sup>2</sup>.

La Béotie, la Phocide et l'Eubée même sont devenues, à

1. Id., Τὸ Ἰδεῖον τοῦ Περικλέους, dans l'Ἐφημερίς Ἀρχαιολογική, 1914, p. 143-166, avec 23 fig.

2. Voir Karo, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, col. 28-31; 1914, col. 41 et

l'instar de la Thessalie, des terrains de prédilection pour les recherches préhistoriques. Après avoir complété ses fouilles d'Élatée par des séries de travaux exécutés aux environs de Chéronée, G. SÔTIRIADIS est arrivé à la conviction que, dans toute cette région et en Thessalie même, on n'a pas trouvé trace de peuplades néolithiques. Les couches les plus anciennes sont de l'âge énéolithique, où les hommes commençaient à faire usage du cuivre; elles témoignent d'une influence exercée par les Crétois du Minoen ancien III, influence qui s'est perpétuée sur place durant un millier d'années, sans se renouveler avant le Minoen récent II. La population indigène aurait été soumise par les immigrés grecs vers le milieu du III<sup>e</sup> millénaire, et la Grèce du Nord aurait été ensuite à l'abri des invasions jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> millénaire<sup>1</sup>. — A Thèbes, KÉRAMOPOULLOS a déblayé, dans le palais de Cadmos, trois nouvelles chambres. Elles font partie d'une aile occidentale qui est séparée de l'aile orientale, découverte d'abord, par une cour sous laquelle sont engagées des conduites d'eau. L'ensemble commence donc à se présenter avec une certaine grandeur. Comme à Tirynthe et à Mycènes, les fresques les plus belles sont les plus anciennes : le mycénien est la décadence du prémycénien. Une fleur de lis en or, les bijoux en métal précieux, les perles, les objets en verre et en cristal témoignent d'un luxe princier. Un four à potier, le premier qu'on ait trouvé à l'époque mycénienne, et, à côté, des vases qui en sortaient et n'ont jamais servi prouvent que Cadmos avait sa manufacture royale de céramique aussi bien que Minos<sup>2</sup>. — Dans l'Eubée, à Castri, PΑΡΑΒΑΣΙΛΕΙΟΥ a découvert un centre mycénien dont l'importance est assez grande pour qu'il puisse songer à y voir l'Échalia du légendaire Eurytos. A une lieue de Chalcis, au village de Doukou, il a exhumé un sanctuaire qu'il attribue aux Dioscures-Cabires et où les propriétaires de troupeaux apportaient des bœufs en terre cuite d'une grossièreté primitive<sup>3</sup>.

Dans les mêmes régions, plusieurs fouilles intéressent l'époque historique. PΑΡΡΑΔΑΚΙΣ a ouvert, à Tanagra, environ 150 tombes, dont les premières sont du VI<sup>e</sup> siècle, les dernières du I<sup>er</sup> siècle av.

suiv., 91-95. Cf. C. Courouniôtis, dans l'Ἐφημερίς ἀρχαιολογική, 1913, col. 183-193, avec 12 fig.

1. Georges Sôtiriadis, Ἀνασκαφαὶ ἐν Φωκίδι, dans les Πρακτικά, 1911, p. 205-235. — *Fouilles préhistoriques en Phocide*, dans la *Revue des Études grecques*, t. XXV (1912), p. 253-299.

2. A.-D. Kéramopoulos, Ἀνασκαφή τοῦ ἀνακτόρου τοῦ Κάδμου ἐν Θήβαις, dans les Πρακτικά, 1911, p. 143-152; 1913, p. 85-87, avec 1 fig.

3. G.-A. Papavasileiou, Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναὶ ἐν Εὐβοίᾳ. Οἰχαλία ἡ Εὐρύτου, *Ibid.*, 1913, p. 119-140, avec 18 fig. — Ἱερὸν Διοσκούρων Καθειρῶν παρὰ τὴν Χαλκίδα, *Ibid.*, p. 145-153, avec 7 fig.

J.-C. Les plus anciennes montrent à quel point les rites funéraires favorisaient la production céramique : l'une d'elles renfermait 175 aryballes ; une autre, 70 canthares et 30 lécythes. Une multitude d'ustensiles en terre cuite, les statuettes archaïques, les figurines à dos plat et les masques du IV<sup>e</sup> siècle et de l'époque postérieure fourniront un utile appont aux études sur les célèbres coroplastes de la cité béotienne<sup>1</sup>. — A.-D. COUROUNIŌTIS a exploré, à Thespies, une fosse de 32 mètres sur 23 qui reçut les corps des guerriers tombés à Délion en 424. Cette grande tombe était décorée d'un lion, comme celle qui consacra le champ de bataille de Chéronée ; les strigiles mêlés aux vases et les débris calcinés de figues, d'amandes et de coquilles d'œufs témoignent des pieux hommages qu'on rendait aux combattants morts pour la patrie. — Le même savant a pu fixer les grandes époques de l'orfèvrerie grecque, en datant avec précision, à l'aide des poteries, une grande quantité de bijoux qu'il a découverts dans les riches nécropoles d'Érétrie : il les classe par séries depuis l'époque primitive jusqu'à l'époque hellénistique<sup>2</sup>. — URE, qui a fait avec Burrows d'intéressantes fouilles à Rhitsóna (voir t. CIV, p. 331-332 ; cf. t. CVIII, p. 93), publie une bonne étude sur les poteries noires lustrées qu'il y a découvertes. Ce sont surtout des canthares, les uns du VI<sup>e</sup> siècle, les autres du IV<sup>e</sup><sup>3</sup>.

A Delphes, où la période des grandes explorations est close depuis longtemps, on a exécuté des travaux qui précisent sur un grand nombre de points l'histoire du sanctuaire. Dans sa mission de 1911, Émile BOURGUET a identifié des monuments dont ne parle pas Pausanias : une exèdre dédiée par Hérodes Atticus et une base des Béotiens ; il a reconstitué une offrande des Phocidiens, trouvé l'emplacement et fixé les dimensions du trésor de Corinthe, restitué une base aux Tarentins ; il a marqué leur place au piédestal d'Attale II, à la base du stratège étolien Charixénos, à la statue équestre en bronze que les Amphictions votèrent à Eumènes II en 182 et la statue dorée qui fut dédiée au même roi par les Étoliens, etc.<sup>4</sup>. — L'année suivante, COURBY a concentré son attention sur le temple d'A-

1. N.-G. Pappadakis, Ἀνασκαφὰ τὰ φων ἐν Βοιωτίᾳ, dans les Πρακτικά, 1911, p. 132-142.

2. A.-D. Courouniôtis, Ἀνασκαφὴ Θεσπικοῦ πολυανδρίου τοῦ 424 π. X., *Ibid.*, p. 153-163, avec 4 fig. — Goldschmuck aus Eretria, dans les *Mitteilungen des deutsch. archaeol. Instit. in Athen*, t. XXXVIII (1913), p. 289-328, pl. XIV-XVIII et 13 fig. dans le texte.

3. Percy N. Ure, *Black glaze pottery from Rhitsona in Boeotia*. Oxford, University press, 1913, in-8°, 64 p. et 19 pl.

4. Émile Bourguet, *Rapport sur une mission à Delphes*, dans la *Revue des Études grecques*, t. XXV (1912), p. 12-23.

pollon. On voit pour la première fois ce qu'était le monument du VI<sup>e</sup> siècle, celui qu'élevèrent les Alcéméonides. Il apparaît en marbre, comme le voulut le *génos* désireux d'obtenir les bonnes grâces du dieu pythien, et un orthostate y porte encore une inscription attique. Les ressemblances avec le temple de Corinthe sont telles qu'on peut attribuer les deux édifices au même architecte, Spintharos le Corinthien. Quand le temple fut reconstruit au IV<sup>e</sup> siècle, la tradition imposa le même plan. Tout ce qu'on a raconté sur un édicule qui aurait abrité l'omphalos, sur les émanations qui sortaient du sol par une crevasse et inspiraient la Pythie est reconnu comme faux ; il n'existait sous le temple qu'une crypte artificielle, et l'on y descendait par une salle où se tenaient les consultants<sup>1</sup>.

En attendant que soit achevée la publication des *Fouilles de Delphes*, le lecteur, touriste ou lettré, artiste ou historien, qui voudra faire un pèlerinage parmi les ruines de la ville sainte pourra suivre le guide le plus autorisé, É. BOURGUET. Pour avoir une idée d'ensemble sur Delphes, il fallait se contenter jusqu'ici des descriptions généralement bonnes, mais tout de même insuffisantes, du Guide Joanne, du Baedeker, de Kéramopoulos, ou d'une monographie d'O. Fritsch ; désormais, on écouterait la parole d'un de ceux qui ont pris la plus grande part aux fouilles et ont le plus fait pour leur donner leur valeur scientifique. Et, précisément, pour un érudit habitué à traiter chacune de ces pierres comme un problème, pour un archéologue et un épigraphiste enfoncé depuis des années dans des controverses abstruses, c'était une entreprise bien ardue de vulgariser sans dogmatisme une matière à hypothèses. Bourguet n'éprouve aucun embarras à se dégager des broussailles coutumières ; il fait faire avec aisance aux visiteurs le tour de son domaine. Il communique aux autres la joie qu'il sent lui-même à parcourir les paliers successifs de la voie sacrée, à saluer en passant les amiraux lacédémoniens et les rois d'Argos, à s'arrêter devant le « trésor » d'Athènes, à contempler longuement la statue de l'aurige. Il rend claires les questions de chronologie ; il montre l'importance économique des chiffres gravés sur les comptes des naopes. Il décrit, il explique : le périégète se double d'un exégète presque infaillible<sup>2</sup>.

Même après avoir loué Bourguet, nous serions tout prêt à parler impartialement des *Delphica* de Pomtow. Mais on dirait que l'auteur s'est rendu justice lui-même en laissant pénétrer le moins possible son ouvrage en France. Cet ouvrage, dit-on, est composé des

1. F. Courby, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1913, col. 101-104.

2. Émile Bourguet, *les Ruines de Delphes*. Paris, Fontemoing, 1914, in-8°, 355 p., avec un plan, une héliogravure et 121 fig. dans le texte.

notes que l'auteur a répandues libéralement dans la *Berliner philologische Wochenschrift*; nous n'allons pas essayer, pour en rendre compte, de le recomposer à notre tour. Quant aux procédés familiers à l'auteur, nous nous bornons à renvoyer aux justes protestations de Bourguet (*Revue archéologique*, 1914, t. I, p. 413-424)<sup>1</sup>.

MISS WALKER et MISS GOLDMANN ont fouillé, à Halae en Locride, des couches de toutes les époques, jusqu'à celle du préhistorique, qui avait deux mètres d'épaisseur. Dans la nécropole, elles ont ouvert 280 tombeaux. Les plus anciens appartiennent à la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. L'abondance des vases à figures noires et à figures rouges, ainsi que des boucles d'oreilles en argent, est un nouvel indice du luxe funéraire, devoir de piété envers les morts, et de la place prise par l'importation athénienne dans les moindres bourgades de Grèce<sup>2</sup>.

Dans chacun de nos *Bulletins* précédents (voir t. CI, p. 117; t. CIV, p. 331; t. CVIII, p. 92-93), nous avons l'occasion de signaler l'importance des fouilles exécutées en Thessalie et en Phocide, soit par les Grecs Tsountas, Arvanitopoulos et Sôtiriadis, soit par les Anglais Wace et Thompson. Les résultats de ces belles explorations se trouvent maintenant réunis dans une grande publication qu'ont signée WACE et THOMPSON. Les dix premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à la description des travaux accomplis et des objets découverts. Après un aperçu sur la géographie de la Grèce du Nord-Est, les auteurs indiquent la répartition des stations préhistoriques (ch. I) et font la classification des poteries et des haches (ch. II). Ils étudient ensuite les sites par régions (ch. III-IX), à savoir : dans la Thessalie du Nord, Rakhmani, Marmariani, Mesiani, Maghula, etc.; dans la Thessalie du Sud-Est, Sesclo, Dimini et Pirghos; dans la Thessalie centrale, Tsangli et Rini; dans la Thessalie occidentale, Tsani Maghula; dans la Thessalie méridionale, Zérélia, Thèbes en Phthiotide et Pagases; dans la vallée du Spercheios, Lianokladi; enfin les sites de Béotie et de Phocide. Cet exposé se termine par un coup d'œil sur la période mycénienne et le premier âge du fer (ch. X). Toute cette partie, de pure exposition, fournira toujours aux recherches préhistoriques une ample provision de documents précis et clairement présentés. Elle précède une série de mémoires où les auteurs font connaître les théories auxquelles ils sont arrivés. Ils étudient successivement :

1. H. Pomtow, *Delphica III*. Leipzig, Reisland, 1912, in-8°, 281 p., avec 16 pl.

2. Miss Walker, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1913, col. 104-105.

l'architecture (ch. XI), les relations avec le Sud, l'Ouest et le Nord (ch. XII-XIV), la chronologie (ch. XV), la préhistoire de la Grèce du Nord-Ouest (ch. XVI), pour aboutir à des conclusions ethnologiques (ch. XVII). Enfin, deux appendices sont consacrés aux trouvailles préhistoriques des pays septentrionaux, Bulgarie, Roumanie, etc., et à des analyses chimiques. Sur la question essentielle des rapports entre l'Égée et l'Europe centrale, les auteurs repoussent également les thèses contraires qui postulent, dans l'histoire de civilisations différentes, l'unité d'origine et la filiation; ils n'admettent que des développements parallèles et des influences réciproques<sup>1</sup>.

Loin de nuire aux nouvelles recherches, la publication de cet ouvrage, synthèse provisoire, leur a plutôt donné un plus vif élan. Jamais l'activité déployée par l'éphore des antiquités en Thessalie, ARVANITOPOULLOS, n'a eu de plus heureux résultats. De 1910 à 1912, il a dirigé des fouilles sur un grand nombre de chantiers dispersés dans toute sa province. Son exploration des sites préhistoriques n'a pas été inutile à Wace et Thompson. A Dranista, sur le mont Ithomos, il a ouvert une chambre funéraire qui contenait, autour de trente et un corps, un riche mobilier (urne cerclée d'or, cachet en or, poignée d'épée et plaques d'ornement en os, pierres précieuses, grands vases à dessins géométriques) : c'est là un document capital sur les relations de la civilisation locale avec la civilisation mycénienne vers la fin du II<sup>e</sup> millénaire et sur la période qui a suivi. A la période géométrique se rapportent encore cinq tombes de Sesclo. — A Pagases, qu'il faut en réalité identifier à Démétrias, on a reconnu que les tours qui fortifiaient le mur d'enceinte devaient être au nombre d'au moins vingt-sept. Ces tours furent agrandies, non pas, comme on le croyait, vers 50 av. J.-C., mais, comme l'indiquent des briques au monogramme B AN (Βασιλέως Ἀντιόχου), sous Antiochos Épiphane, vers 195. Pour en consolider les soubassements, on y fit entrer tous les matériaux qu'on trouva dans la nécropole voisine, et c'est ainsi que cinq tours pour le moins sont bourrées de stèles peintes. Les deux grandes tours qui flanquaient les saillants sud ont fourni 216 de ces stèles; d'une troisième tour, dégagée en 1912, on a encore tiré 236. Rangées dans le musée de Volo, ces séries de stèles peintes auront une belle place dans l'histoire de la peinture à l'époque hellénistique. Un grand nombre

1. A. J. B. Wace and M. S. Thompson, *Prehistoric Thessaly. Being some account of recent excavations and explorations in North-Eastern Greece from lake Kopais to the borders of Macedonia*. Cambridge, University press, 1912, in-4°, xvi-272 p., avec 6 pl. en couleur et 150 fig. hors texte et dans le texte.

d'entre elles, par exemple celle qui nomme un Sémite d'Ascalon, confirment les données de l'épigraphie sur l'importance des colonies étrangères à Pagases et sur les relations commerciales de ce port, particulièrement avec la Phénicie. A l'intérieur de Pagases, les fouilles se sont étendues au théâtre, au stade, à une agora, à plusieurs temples dont l'un est entouré d'un vaste péribole, à un cimetière de la période macédonienne. L'Acropole présente un temple et un antre sacré. — D'une tombe mise au jour à Karditsa (ancienne Métropolis) provient un admirable trésor d'orfèvrerie, dont les principales pièces, une pyxis et un alabastré, dénotent par leur décoration en relief un goût raffiné. Ce trésor date probablement du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; comparable aux trouvailles de Bosco-Reale, de Hildesheim et de Berthouville, il a l'avantage d'une plus haute antiquité<sup>1</sup>.

En Étolie, à Thermon, RHÔΜΑΙΟΣ a découvert dans les strates les plus profondes un village préhistorique : les maisons elliptiques rappellent un plan qu'on a reconnu à Olympie, à Éréttrie, à Égine ; un vaste édifice dont la grande ellipse est coupée de deux murs transversaux apparaît, dès le II<sup>e</sup> millénaire, comme le prototype du bou-leutériorion d'Olympie. En classant les tuiles analysées par les fouilles antérieures, le savant archéologue a réussi à les répartir entre quatre monuments différents, dont trois étaient des temples. Près de Thermon, à Chrysovitzia, il a dégagé un sanctuaire exhumé depuis quelques années. Il croit qu'on y adorait Achéloos et les Nymphes, d'après les ex-voto en terre cuite qu'il a ramassés, entre autres des figurines d'hydrophores et un masque de personnage barbu à cornes et oreilles de taureau<sup>2</sup>.

Le désir de retrouver la patrie d'Ulysse et l'île des Phéaciens aura vivement poussé aux recherches préhistoriques dans les îles Ioniennes. CAVVADIAS a rendu compte des fouilles qu'il avait exécutées en 1909 à Céphallénie aux frais du Hollandais Goekoop. A Mazaracata, il a découvert une tombe à coupole et seize grottes sépulcrales, contenant en tout quatre-vingt-trois tombes où les morts étaient accroupis, avec des objets de l'époque mycénienne ; à Cocolata, deux tombes à coupole de la même époque, mais pourvues d'un mobilier

1. A.-S. Arvanitopoulos, Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναι ἐν Θεσσαλίᾳ κατὰ τὸ ἔτος 1910, dans les Πρακτικά, 1911, p. 168-264, avec 24 fig. — Ἀνασκαφαὶ ... κατὰ τὸ ἔτος 1911, *Ibid.*, 1912, p. 280-356, avec 15 fig. — Ἀνασκαφαὶ ... κατὰ τὸ ἔτος 1912, *Ibid.*, 1913, p. 154-234, avec 27 fig. — *Ein Thessalischer Gold- und Silberfund*, dans les *Mitteilungen des deutsch. archaeol. Instit. in Athen*, t. XXXVII (1912), p. 73-118, pl. II-VII et 14 fig. dans le texte.

2. K.-A. Rhômaios, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1913, col. 98-100.

plus riche, et, par-dessous ou dans le voisinage, six tombes à ciste et trois tombes rupestres d'une époque plus reculée; à Argostoli, près de l'ancienne Cranies, une quatrième tombe à coupole au-dessus d'une station énéolithique, dont les habitants vivaient sur des terrasses superposées et enterraient leurs morts à l'intérieur ou à côté de leurs cabanes. Ces découvertes révèlent donc trois étapes de civilisation : l'une, énéolithique, remonterait à l'an 3000; la seconde, prémycénienne, et la troisième, mycénienne, se partageraient à peu près le II<sup>e</sup> millénaire<sup>1</sup>. — Dans la même ile, KYPARISSIS et PHILADELPHUS ont exhumé, près de Palaiocastro, une ville bâtie avant l'an 1000 et défendue par une Acropole. Près de Cranies, ils ont dégagé des tombes pareilles à celles de Mazaracata<sup>2</sup>.

Les trouvailles faites à Leucade, au site de Choïrospèla (les Antres du Porc), remontent bien plus haut encore, puisqu'elles consistent en objets de pierre, en couteaux d'obsidienne. G. VELDE croit même reconnaître, parmi les animaux domestiques dont il a examiné les ossements, le mouton de l'Asie Mineure et en conclut que le lieu était habité avant la formation de la mer Égée<sup>3</sup>.

Brillamment commencées par VERSAKIS<sup>4</sup> (voir t. CVIII, p. 94), les fouilles de Corfou ont été continuées, en présence d'un souverain qui depuis s'est autrement intéressé aux ruines, par un archéologue qui, à force de taire le nom de son précurseur, semble vouloir dire qu'il n'est pas vrai qu'on ait bien travaillé avant lui. A Garitsa, le temple archaïque « de la Gorgone », d'où l'on avait déjà tiré des sculptures remarquables, est entièrement déblayé : c'est un périptère dorique mesurant aux fondations 48<sup>m</sup>95 sur 23<sup>m</sup>80; le pronaos était décoré d'une frise représentant des scènes de combats; le fronton principal figurait une Gigantomachie à personnages vraiment gigantesques. Le revêtement en marbre remplaçait un ancien revêtement en plaques de terre cuite peinte. Du temple, une voie pavée, longue de 20 mètres, mène à un autel colossal, dont un fragment mesure encore 20 mètres de long et 2 mètres de large. On a l'impression qu'aux grandes fêtes le centre du culte était l'autel, tandis que le temple, demeure ordinaire de la divinité, avait un

1. P. Cavvadias, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1911, p. 6-9. — Περί τῶν ἐν Κεφαλληνίᾳ σκαφῶν, dans les *Πρακτικά*, 1912, p. 247-268, avec un plan et 50 fig.

2. N. Kyparissis et L. Philadelphus, Ἀνασκαφαὶ ἐν Κεφαλληνίᾳ κατὰ τὸ θέρος τοῦ ἔτους 1912, *Ibid.*, p. 100-118, avec 10 fig.

3. G. Velde, dans la *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XLIV (1912), p. 845-864, avec 14 fig.; t. XLV (1913), p. 1156-1164, avec 6 fig.

4. Fr. Versakis, Ἀνασκαφαὶ Κερκύρας, dans les *Πρακτικά*, 1911, p. 164-204, avec 20 fig.

petit foyer pour les cérémonies quotidiennes. Ce monument en pierre s'élevait sur l'emplacement d'un ancien monument en bois, également orné de plaques en terre cuite qui mesuraient 0<sup>m</sup>80 sur 0<sup>m</sup>70. Tout près du temple, devant un mur de soutènement, la dédicace d'une stèle nous apprend pour la première fois à quelle divinité appartenait le temple : c'est Artémis. Là aussi un fronton porte ces mots : Χερσικρατιδῶν πατριωστῶν. Cette « patrie » des Chersicratides, qui, d'après les caractères de l'inscription, existait encore vers l'an 200 av. J.-C., descendait sans doute d'un Chersicratès connu comme l'un des fondateurs du Corcyre au VIII<sup>e</sup> siècle; c'était un *génos* aristocratique qui devait posséder, en face du sanctuaire, un « trésor » particulier pour ses offrandes. — Sur un autre point de l'île, à Kardaki, dans le parc royal de Monrepos, les Anglais découvrirent, il y a environ quatre-vingts ans, un temple qui est devenu célèbre dans l'histoire de l'archéologie parce qu'il conserve des traces de la construction en bois et présente un curieux mélange des ordres dorique et ionique. Peu à peu le vent l'avait enfoui de nouveau. Il a été déblayé; un édifice en bois précédait bien celui qui fut bâti en pierre dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle en l'honneur d'A[pollon] ou d'A[sclépios]. — En fouillant l'Acropole de l'ancienne Corcyre, on a trouvé les restes d'un temple, qui fut également bâti vers 400 sur les ruines d'un temple archaïque en bois, et tout un système de canalisation d'eau avec réservoirs, puits et fontaines. — Dans tout cela, rien ne rappelait Homère ni les temps mycéniens. Cependant, l'hypothèse qui plaçait à Corfou la Schérie des Phéaciens était assez vraisemblable. Ce peuple de marins immigrés n'était-il pas venu de l'Hypérie? Ne se trouvait-il pas établi dans le voisinage des Thesprotes et ses navires n'allaient-ils pas à Ithaque en une nuit? Au nord-ouest de l'île, le cap Képhali ou Phalacron, où les Grecs de l'époque historique disaient adieu à la côte de Corcyre pour gagner les mers occidentales, répond à la description topographique de l'*Odyssée*; là un promontoire s'avance entre deux ports; en face, un îlot rocheux doit son nom de Karavi à sa forme de bateau pétrifié. Or, il se trouve que, juste sur cette falaise, on a découvert en 1913 un site préhistorique datant du II<sup>e</sup> millénaire. Est-ce à dire que la ville d'Alkinoos soit ressuscitée? Jusqu'à présent, le site paraît bien pauvre et ne justifierait pas l'admiration du poète. Avant de se prononcer, il est bon d'attendre que Nausicaa dise encore une fois où est placé le palais de son père<sup>1</sup>.

1. Dørpfeld, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, col. 247-250; 1913, col. 105-109; 1914, col. 46-54. — *Die Ausgrabungen auf Korfu im Frühjahr 1914*

A l'autre extrémité de la Grèce septentrionale, Thasos a été le théâtre de fouilles qui permettent de reconstituer avec plus de précision l'histoire de l'île. La direction des Musées impériaux ottomans a fait explorer par Th. MACRIDY un sanctuaire élevé dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle en l'honneur d'Artémis Pôlô<sup>1</sup>. L'École française a étudié avec soin la muraille de la ville. Ch. PICARD a fait la campagne de 1911 avec Ad. REINACH, celle de 1912 avec AVEZOU. Il a d'abord fixé plus exactement le tracé du mur d'enceinte hellénique. Il est arrivé à déterminer le sujet et la date d'un bas-relief qui décorait une entrée monumentale (3<sup>m</sup>61 de large); cette porte était dédiée à Zeus et non, comme on le croyait, à Dèmèter; elle a été bâtie en 412/411, et non vers 470. La porte d'Héraclès et de Dionysos était plus large (de 4<sup>m</sup>55 à 4<sup>m</sup>67). Une autre porte fut décorée, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou au commencement du V<sup>e</sup>, d'un magnifique Silène en haut-relief. Sur l'ouest s'ouvre la porte du Lion. Au nord, une petite porte oblique. On sait aujourd'hui que dans le grand temple de l'Acropole Apollon fut le successeur d'une Déesse Mère à qui les fidèles offraient, au VII<sup>e</sup> siècle, des statuettes de femmes assises et, plus tard, des vases d'Ionie ou de Corinthe. De même, le Prytanée en recouvrait un autre, plus ancien, bâti au commencement du V<sup>e</sup> siècle avec certains matériaux à décoration ionienne. Des fibules et des vases « méliens », un héroon du VI<sup>e</sup> siècle, une nécropole du V<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup>, plusieurs maisons, une salle hypostyle qui rappelle par son plan, comme par le nom du dédicant, le Thersilion de Mégalopolis : toutes ces trouvailles, sans parler de nombreuses inscriptions, feront mieux connaître une ville qui joua son rôle dans l'histoire et eut ses jours de grande prospérité<sup>2</sup>.

A Délos, les dernières campagnes dirigées par M. HOLLEAUX, celles de 1911 et de 1912, sont les plus fructueuses qu'ait faites

(Vorbericht), dans les *Mitteilungen des deutsch. archaeol. Instit. in Athen*, t. XXXIX (1914), p. 161-176, avec 7 fig.

1. Th. Mæridy, *Un hiéron d'Artémis Πωλώ à Thasos*, dans le *Jahrbuch des deutsch. archaeol. Instit.*, t. XXVII (1912), p. 1-19, avec 4 pl. et 12 fig. dans le texte.

2. Ch. Picard, *la Porte de Zeus à Thasos*, dans la *Revue archéologique*, 1912, II, p. 43-76. — *Les Fouilles de Thasos* (1911), 1<sup>re</sup> partie, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1912, p. 193-221, fig. 1-10. — *Bas-relief ionien archaïque de Thasos*, dans les *Monuments et Mémoires de la fondation Piot*, t. XX, p. 39-70, pl. IV, et 7 fig. — Ad. Reinach, *les Fouilles de Thasos* (1911), 2<sup>e</sup> partie, *loc. cit.*, p. 222-225 et fig. 11. — Ch. Picard et Avezou, *les Fouilles de Thasos* (1912), *Ibid.*, 1913, p. 360-378, avec 7 fig.; 1914, p. 276-305, avec 9 fig.

depuis longtemps l'École française. Elles nous montrent ce qu'a été l'île sainte au temps de l'hymne homérique, quand Apollon, « à qui les cimes sont chères », se tenait sur « le Cynthe sourcilieux » et prenait plaisir à contempler les chœurs des vierges d'Ionie. Sous le temple des dieux étrangers découvert jadis par Hauvette, on a trouvé un ancien Héraion. On en a tiré de vieilles dédicaces en dialecte ionien, des masques de femme en terre cuite, et surtout une admirable collection de vases consacrés à la déesse durant le VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle. Il y en a plus de 200, vases et plats rhodiens et « méliens », vases corinthiens de grandes dimensions, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, une pièce merveilleuse de Samos, skyphoi de Naucratis, amphores attiques permettant de suivre la céramique et la peinture depuis le style de Vouvra jusqu'au style sévère à figures rouges, une série unique de plats à figures sur fond bleu. Cet Héraion s'élevait au centre religieux de l'île, non loin du Cynthe. On accédait aux cavernes-temples du mont sacré par des voies qui, d'après les recherches d'A. PLASSART, montaient des deux côtés, bordées l'une et l'autre de chapelles où stationnaient les processions. Dans le quartier de l'Inopos, on a dégagé un vaste réservoir qui recueillait les eaux du ruisseau et les conduites qui les distribuaient dans la ville. Plus loin, à l'ouest, P. ROUSSEL a marqué la place de l'ancien Sarapieion, construit au temps de l'indépendance, et d'un Aphrodision. J. PÂRIS a déblayé les rues et les maisons de ce quartier. Le plan du gymnase est devenu très clair. Celui du théâtre a été rectifié par R. VALLOIS. Au sud-ouest du théâtre, on a déblayé un sanctuaire dédié à Dionysos, Hermès et Pan, ainsi que la voie qui y conduisait. Presque partout on a recueilli des inscriptions, dont plusieurs d'une grande importance<sup>1</sup>.

Depuis 1909, année où G. Leroux avait publié la *Salle hypostyle*, les fascicules de l'*Exploration archéologique de Délos* étaient consacrés aux travaux de cartographie et de géographie, lorsqu'en 1912 a paru une étude de F. COURBY sur le *Portique d'Antigone et les constructions voisines*<sup>2</sup>. Avec la compétence d'un architecte et le talent d'un dessinateur, cet archéologue déjà émérite fait voir tout ce qu'on peut voir et deviner d'après les

1. Maurice Holleaux, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1911, p. 423, 462-463, 551-554. — Voir Maurice Prou, *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, *Ibid.*, 1912, p. 647-658; 1913, p. 687-699.

2. *Exploration archéologique de Délos...* Fasc. V : *le Portique d'Antigone ou du Nord-Est et les constructions voisines*, par Fernand Courby, dessins de Gerhardt Poulsen, relevés de Henry Convert, Fernand Courby et Joseph Replat. 1912, 126 p., 3 pl. et 158 fig., dont 3 hors texte.

ruines de l'édifice dédié à Apollon par Antigone Gonatas. C'était un grand promenoir à double colonnade, long de 119 mètres et large seulement de 13, reconnaissable de loin aux têtes de taureau qui surgissaient des triglyphes. Devant le portique s'allongeait une double rangée de monuments plus bas : d'abord un soubassement sur lequel le prince avait fait dresser vingt et une statues de bronze, effigies de ses ancêtres, puis des piédestaux et des exèdres surmontés d'autres images. Le tout avait grande allure. Au milieu de cet ensemble hellénistique, la piété délienne conservait pieusement un tombeau mycénien ; c'est là probablement que reposaient les Vierges hyperboréennes dont Hérodote raconte la légende. De l'autre côté du portique, en saillie extérieure, se détachaient l'abaton, un de ces endroits que la foudre avait rendus à jamais inviolables, et le pavillon de la fontaine Minoè, qu'un règlement gravé sur marbre protégeait contre toutes souillures. Le fascicule de Courby vaut celui de Leroux ; l'un et l'autre peuvent servir de modèles pour les livraisons à venir. Aussi bien le travail est-il partagé : R. Vallois publiera le théâtre et ce « portique de Philippe » où il voit un Δεῖγμα et dont il a déjà fait connaître les grandes lignes<sup>1</sup> ; Ch. Picard a déjà envoyé à l'Académie des inscriptions un mémoire sur l'édifice des Poseidoniastes de Bérytos qui est prêt pour l'impression<sup>2</sup> ; Ch. Dugas est chargé de la céramique ; J. Pâris, des ports ; Chamonard, des maisons privées.

KINCH vient de faire connaître le résultat de ses fouilles à Vroulia, au sud de Rhodes (voir t. CI, p. 118). Le site est abandonné depuis la fin de l'époque archaïque. C'est à cette époque que se rapportent deux séries de vases qu'on appelait jadis « éoliens polychromes » et « rhodo-milésiens » et que l'auteur décrit avec soin sous le nom de « vrouliens » et de « kamiréens ». Il a trouvé une chapelle dont il indique la ressemblance avec un sanctuaire de Cnossos et dont il a fait étudier le mobilier rituel par R. Zahn. Dans la nécropole, il signale des tombes d'enfants, dont l'intérêt est grand pour l'histoire des idées religieuses. On devra faire attention à deux études sur les ailes données par les artistes aux animaux fantastiques et sur les représentations de la chèvre sauvage ou *égagre*, quand on recherchera les rapports de la civilisation archaïque avec l'Asie et la Crète<sup>3</sup>.

1. R. Vallois, *L'Édifice délien connu sous le nom de « portique de Philippe »*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1911, p. 214-221, avec 2 fig.

2. Voir Maurice Prou, *loc. cit.*, 1913, p. 693-695.

3. K. F. Kinch, *Vroulia*. Berlin, Reimer, 1914, gr. in-4°, VIII-275 p., avec une carte, 47 pl. et 139 fig. dans le texte.

Les musées de Berlin ont repris à Samos, en 1911, les travaux entrepris sur l'emplacement du grand sanctuaire par Paul Girard en 1879 et par Cavvadias et Sophoulis en 1902-1903. L'Héraion est complètement dégagé. Commencé à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, quoique inachevé à l'époque d'Auguste, c'est bien une construction en tuf, comme il convient à l'époque. Il mesure 115 mètres sur 55, avec deux rangées de colonnes sur les longs côtés et trois sur chaque façade; la cella était à ciel ouvert, comme l'adyton de Didymes. Les volutes des chapiteaux donnent un démenti à Vitruve, qui parle de formes doriques. Devant le temple se dresse un autel imposant. Malheureusement, il faut renoncer à peu près à connaître le sanctuaire primitif; il n'en reste que soixante-dix bases d'un beau travail, encastrées dans la fondation du nouveau<sup>1</sup>.

La publication des fouilles de Milet (voir t. CI, p. 119) a donné deux nouveaux fascicules. L'un, rédigé par le directeur même de l'entreprise, est consacré au Latmos; mais, sauf une introduction géographique, il appartient tout entier à la période byzantine. L'autre, dont les principaux auteurs sont G. KAWERAU et Albert REHM, a pour sujet le Delphinion. Ce temple était le plus vénéré de Milet. S'il ne présente pas, comme le sanctuaire d'Athènes, de vestiges certains de l'époque où les immigrants crétois prirent la place des indigènes, c'est qu'une nappe d'eau empêche de fouiller le sol assez profondément. Mais on ne peut douter que le dieu Delphinios n'ait été apporté par les gens de Milatos la crétoise et, dès le VI<sup>e</sup> siècle, on voit Thalès lui consacrer des offrandes, comme patron de la cité. Aussi l'édifice servait-il d'archives à l'État, comme le Mètrôon à Athènes. C'est dire que le grand intérêt de ce fascicule lui vient des inscriptions publiées par Rehm (p. 162-406); Kawerau fait seulement la description de l'édifice, qui n'offre que des éléments hellénistiques ou romains (p. 125-161)<sup>2</sup>.

D'autre part, le septième rapport provisoire sur les fouilles de Milet (voir t. CI, p. 119) est celui qui fournit le plus de renseignements sur l'histoire générale de la ville depuis les temps les plus recu-

1. Theodor Wiegand, *Erster vorläufiger Bericht über die von den kgl. Museen unternommenen Ausgrabungen in Samos*, dans les *Abhandlungen der kgl. preuss. Akad. der Wissensch.*, philos.-histor. Classe, 1911, Abh. V, 24 p., avec 1 pl. et 7 fig. dans le texte.

2. *Milet. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, hrsg. von Theodor Wiegand. Heft III: *Das Delphinion in Milet*, von Georg Kawerau und Albert Rehm unter Mitwirkung von Friedrich Hiller von Gaertringen, Mark Lidzbarski, Theodor Wiegand, Erich Ziebarth. Berlin, Reimer, 1914, in-4°, p. 1-vi, 125-442, avec 7 pl., 1 fig. hors texte et 101 fig. dans le texte.

lés jusqu'à l'époque romaine. On connaît maintenant un établissement préhistorique qui dura jusqu'après l'immigration crétoise, certifiée par des vases mycéniens du style le plus tardif; on suit l'extension de la ville archaïque dans la période de prospérité qui précéda la catastrophe de 494; on peut examiner le mur de la ville hellénistique, le plan des rues qui se coupent à angle droit, le grand marché et ses portiques; puis on passe devant le temple du peuple romain et de Rome, devant le Sérapeion, devant un héroon romain; on visite les ruines du stade, les bains romains et les thermes de Faustina. Si l'on accompagne les explorateurs à Didymes, on recueille des renseignements sur la voie sacrée, sur la terrasse aux offrandes, sur le stade; par un autel archaïque, on arrive au temple d'Apollon, et là les documents épigraphiques ou archéologiques éclairent la comptabilité du dieu aussi bien que l'histoire de son oracle et de son culte<sup>1</sup>. — Depuis qu'a paru ce rapport sur les campagnes des années 1908-1910, les travaux ont été achevés sous la direction de KNACKFUSS; à Milet, von Gerkan a déblayé les maisons du marché septentrional et Lyncker a étudié plus à fond la topographie de la ville; à Didymes, Schede a relevé les tambours de colonne qui s'étaient écroulés dans la cella du temple au xv<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Dans la vallée du Méandre était située la ville de Nysa. Grâce à d'heureux sondages, commencés en 1907, et à un travail collectif dirigé par W. VON DIEST, cette localité assez obscure de Carie est aujourd'hui une des villes grecques dont l'ensemble nous est le mieux connu, avec son agora et son sénat ou *géronticon*, son gymnase, ses thermes et sa bibliothèque, son théâtre et son amphithéâtre, son temple d'Acharaca et ses tombes monumentales. Les monuments sont présentés par PRINGSHEIM, les inscriptions étudiées par HILLER VON GAERTRINGEN, les monnaies décrites par REGLING<sup>3</sup>.

A Pergame, la mission allemande, composée d'IPPEL, Alex. CONZE, SCHAZMANN, HEPDING, etc., a porté ses efforts depuis 1909 sur trois monuments de l'Acropole, le temple de Déméter, le sanc-

1. Theodor Wiegand, *Siebenter vorläufiger Bericht über die von den kgl. Museen in Milet und Didyma unternommenen Ausgrabungen*, dans les *Abhandlungen der kgl. preuss. Akad. der Wissensch.*, philos.-histor. Classe, 1911, Abh. I, 71 p., avec 13 pl. et 16 fig. dans le texte.

2. Knackfuss, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, col. 263-266; 1913, col. 123.

3. *Nysa ad Maeandrum nach Forschungen und Aufnahmen in den Jahren 1907 und 1909*, unter Mitwirkung von Harry von Coler, Konrad Graefinghoff, Friedrich Hiller von Gaertringen, Heinrich Pringsheim und Kurt Regling dargestellt von Walter von Diest (*Jahrbuch des kais. deutsch. archaeol. Instit.*, Ergänzungsheft X). Berlin, Reimer, 1913, in-4°, 103 p., avec 13 pl., 3 plans et 30 fig. dans le texte.

taire d'Héra et le gymnase<sup>1</sup>. Le temple de Dèmèter, avec sa longue rangée de sièges en pierre pour les mystes, a été construit sous le fondateur de la dynastie attalide, Philétairos, fils d'Attalos. Ce personnage sort grandi des dernières fouilles : c'est lui aussi qui, fervent adorateur de la Déesse Mère, lui fit élever un autre temple à une journée de sa capitale<sup>2</sup>. Le sanctuaire d'Héra domine fièrement le gymnase de sa double terrasse, et une inscription gravée sur l'architrave proclame qu'Attale II dédia le temple à Héra Basileia ; une statue colossale représente le roi en Zeus. Tout ici est pour la montre et vise à l'économie : le pronaos est en marbre blanc ; mais les murs de la cella, sous un revêtement de marbre, sont en vulgaire trachyte, et l'ensemble du travail est peu soigné. Devant le gymnase, on voit les traces d'une voie carrossable.

Dans la même région, à Kalé-Agili, DARIER et SCHAZMANN ont découvert la demeure d'Hermeias, le tyran d'Atarnée<sup>3</sup> ; à Tchan-darli, Siegfried LOESCHCKE a retrouvé l'ancienne Pitane<sup>4</sup>.

Les fouilles autrichiennes d'Éphèse, menées par le successeur d'Otto Berndorf, HEBERDEY, avaient été interrompues en 1908. Après maintes difficultés suscitées par le gouvernement ottoman, les travaux ont repris dans l'automne 1911, avec le concours de J. KEIL et de WILBERG. De l'agora hellénique, ils se sont étendus aux stades et au temple de Claude. On a étudié le mur de Lysimaque, qui a douze kilomètres de tour. Un monument est apparu, dont la destination reste incertaine ; mais deux grandes salles, une cour centrale à ciel ouvert entourée de portiques, une inscription qui donne une liste de lauréats à des concours annuels de médecine semblent bien indiquer qu'on se trouve en présence d'un Mouseion<sup>5</sup>. — Tout en continuant les fouilles d'Éphèse, Heberdey fait connaître les résultats

1. Voir Karo, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, col. 24, 71-75, 259-260 ; 1913, col. 34-35, 121 ; Dœrpfeld, Ippel, Schazmann et Darier, *Die Arbeiten zu Pergamon 1910-1911*, dans les *Mitteilungen des deutsch. archaeol. Instit. in Athen*, t. XXXVII (1912), p. 235-343, pl. XVI-XXX. Cf. *Revue historique*, t. CXVIII, p. 407.

2. *Mamurt-Kaleh, ein Tempel der Göttermutter unweit Pergamon*, nach den Untersuchungen von Paul Schazmann (*Jahrbuch des kais. deutsch. archaeol. Instit. Ergänzungsheft IX*). Berlin, Reimer, 1911, in-4°, 44 p., avec 14 pl. et 32 fig. dans le texte.

3. Voir Karo, *loc. cit.*, 1912, col. 260-261.

4. Voir Karo, *loc. cit.*, 1913, col. 121.

5. IX. *Vorläufiger Bericht über die Grabungen in Ephesos* (R. Heberdey), dans les *Jahreshefte des oesterreich. archaeol. Instit.*, t. XV (1912), Beiblatt, col. 157-182, fig. 126-140. — X. *Vorläufiger Bericht...* (Joseph Keil), *Ibid.*, col. 183-212, fig. 141-154 et 4 plans. — Cf. W. Wilberg, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1913, col. 122-123.

déjà obtenus (voir t. CI, p. 119). Dans le second volume de cette luxueuse publication, il donne une monographie du grand théâtre avec un choix d'inscriptions<sup>1</sup>. Le troisième volume doit traiter de l'agora et des entrées du port.

Th. MACRIDY a attendu l'année 1912 pour rendre compte des fouilles entreprises en 1907 à Notion par la direction des Musées ottomans. Il est parvenu à reconstituer le plan du fameux temple dédié à Apollon Clarios et a trouvé un grand nombre de statuettes qui servaient d'ex-voto et des inscriptions encastrées dans les murs, où elles constituaient les archives sacrées<sup>2</sup>.

Longtemps évincés des pays de domination turque, les archéologues français avaient enfin réussi à y reprendre pied en 1913. A. BOULANGER a repris, à Aphrodisias, la suite des travaux exécutés par G. Mendel et fait une étude sur les thermes<sup>3</sup>. — Phocée, la métropole qui devrait intéresser les Marseillais les moins enclins au charme austère des fouilles, a fait l'objet de travaux préliminaires qui sont pleins de promesses. L'auteur de ces premières recherches n'est pas un archéologue de profession. Félix SARTIAUX est un ingénieur qui consacre tous ses loisirs à une passion de plus en plus éclairée pour les choses antiques. Naguère, il publiait un volume dénué de toutes prétentions, mais qui dénotait un esprit curieux et agile : avec une sincérité savoureuse, avec une justesse dans les idées et les termes que ne saurait atteindre un simple amateur, il livrait les impressions qu'il avait ressenties devant les ruines de Smyrne, de Priène, d'Éphèse, de Milet, de Didymes, d'Hiérapolis. Plus récemment, il publiait dans la *Revue archéologique* des articles sur le temple d'Assos en Troade, articles qu'il vient de réunir en un petit volume après les avoir mis au point : tout ce que la critique et le calcul peuvent faire dire à ces fragments de sculpture et d'architecture découverts jadis par les Américains (voir t. CI, p. 119), il l'exprime avec une sagacité rare et il aboutit à des conclusions qui intéressent en général l'histoire de l'art dans les pays gréco-asiatiques dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Le voilà maintenant chargé d'une mission importante à Phocée. Il a commencé sa tâche avec une rigueur de méthode vraiment scientifique. Avant de remuer le sol,

1. *Forschungen in Ephesos*, veröffentlicht vom oesterr. archaeol. Institut. Bd. II : *Das Theater in Ephesos*, bearbeitet von R. Heberdey, G. Niemann, W. Wilberg. Wien, Hölder, 1912, in-4°, n-230 p., avec 9 pl. en héliogravure, une pochette et 197 fig. dans le texte.

2. Th. Macridy, *Antiquités de Notion*, dans les *Jahreshefte des oesterreich. archaeol. Institut.*, t. XV (1912), col. 36-67, fig. 3-44.

3. André Boulanger, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1914, p. 46-53.

il a relevé tout ce qui apparaissait à la surface, dressant au 1/5,000 le plan d'une superficie de quatre kilomètres, prenant partout des photographies, examinant tous les restes visibles, marches taillées dans le roc, tombes rupestres, pierres antiques encastrées dans les constructions modernes, tessons et figurines ramenées à la surface par la charrue. Puis il a procédé à des sondages qui lui ont déjà permis de déterminer la place de plusieurs monuments<sup>1</sup>.

Depuis longtemps, on n'a pas fait dans la Grèce asiatique des fouilles aussi fécondes en résultats que celles de BUTLER et de la mission américaine à Sardes. Le fameux temple d'Artémis a été débarrassé d'une couche de terre qui atteignait en certains endroits une épaisseur de 5 mètres. On s'est ainsi trouvé en présence d'un monument qui peut compter parmi les plus beaux de l'Asie Mineure. Mesuré aux fondations, il a 100 mètres sur 50. Les dalles du sol sont de marbre. Au milieu, les murs sont encore debout, sur une hauteur de 2 mètres. Sur les façades se dressent huit colonnes; sur les longs côtés, vingt. A l'est, près des deux colonnes hautes de 20 mètres que l'on connaissait depuis longtemps, treize autres s'élèvent encore à 8 ou 10 mètres. La sculpture est d'une élégance exquise : le IV<sup>e</sup> siècle n'a rien produit de plus fin et de plus gracieux que les tores de ces bases et ces chapiteaux ioniques aux volutes séparées par de délicates palmettes. D'après une inscription trouvée sur place, une lettre d'Auguste à la ville de Sardes, dans le même téménos que ce temple magnifique était situé le temple de Zeus bâti par Alexandre sur les ruines du palais de Crésus. L'ensemble devait être grandiose. Après la cité des dieux, la cité des morts. Sur les bords du Pactole, on a ouvert plusieurs centaines de chambres funéraires; un grand nombre ayant servi à des ensevelissements secondaires ou même tertiaires, elles contenaient en moyenne six corps et presque toujours de nombreuses offrandes. Une seule de ces tombes renfermait une céramique d'aspect mycénien; puis viennent les frises d'animaux à la mode orientale; puis des vases lustrés à dessins géométriques qui sont encore antérieurs à la poterie lydienne de la tombe d'Alyattes (milieu du VII<sup>e</sup> siècle); puis des vases lustrés à ornements blancs et jaunes, et d'autres, d'autres encore qui permettent de descendre le cours des siècles, jusqu'à ce qu'on arrive à une urne couverte d'une inscription à l'encre, qui date du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

1. Félix Sartiaux, *Villes mortes d'Asie Mineure*. Paris, Hachette, 1911, in-12. — *Les sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade*. Paris, Leroux, 1915, in-8°, 160 p., avec 59 fig. dans le texte. — Rapport dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1914, p. 6-18, avec une carte et 4 fig.

Ce qui est peut-être plus remarquable encore, c'est la quantité des bijoux qui témoignent qu'on est ici dans le pays de l'or ; c'est la masse des statuettes et des masques en terre cuite, des alabastres et des verres, des miroirs et des brocs de bronze, des bassins d'argent, trouvailles qui semblent au premier abord devoir éclaircir la question capitale et toujours mystérieuse des rapports entre les Lydiens et les Étrusques<sup>1</sup>.

Sur la côte septentrionale de l'ancien Pont-Euxin (voir t. CVIII, p. 95), les fouilles entreprises sous les auspices du gouvernement russe<sup>2</sup>, d'autres aussi, plus ou moins clandestines, dont les produits sont acquis par la Commission impériale d'archéologie, nous font mieux connaître, d'année en année, ces colonies grecques et ces principautés indigènes où les caravanes apportaient l'or des mines asiatiques et où les navires des lointaines métropoles échangeaient contre le froment les vases pleins d'huile et de vin. L'importante ville d'Olbia est depuis longtemps le domaine de R. PHARMAKOWSKY. Dans l'ancienne nécropole, il a exploré en deux ans (1911-1912) 210 tombes et deux tumuli. Le plus grand nombre de ces tombes appartient à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle (par exemple la tombe 81, qui renfermait une jeune fille avec un riche mobilier), et il n'y en a pas une qui soit de l'époque antérieure : c'est qu'auparavant dominait la coutume de l'incinération et qu'à Olbia, comme à Bérézan, les amphores où l'on avait recueilli les ossements étaient enfouies dans les maisons d'habitation, les morts continuant de vivre avec les vivants. La tombe 78 présente une disposition curieuse : l'urne cinéraire est placée au centre d'un cercle aux rayons formés par dix-sept amphores. Les vases ioniens et corinthiens se rencontrent d'abord avec les vases attiques de Vouvra ; puis ils disparaissent à peu près complètement devant les vases attiques à figures noires. Trois vases d'albâtre, dont les pieds représentent des femmes assises sur des animaux ou des Harpyes, sont conformes aux traditions archaïques de la sculpture ionienne et rappellent des pièces analogues de Naucratis : nouveau document sur les relations des Milésiens avec l'Égypte et le Pont-

1. Howard Crosby Butler, *Second preliminary report on the American excavations at Sardes in Asia Minor*, dans l'*American Journal of archaeology*, t. XV (1911), p. 445-458, avec 2 pl. et 4 fig. — *Third preliminary report...*, *Ibid.*, t. XVI (1912), p. 465-479, avec 8 fig. — *Fourth preliminary report...*, *Ibid.*, t. XVII (1913), p. 471-485, avec 5 fig. — *Fifth preliminary report...*, *Ibid.*, t. XVIII (1914), p. 425-437, avec 8 fig.

2. Sur les fouilles russes en général, voir B. Pharmakowsky, dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1912, col. 323-381, avec 74 fig.; 1913, col. 178-234, avec 74 fig.; 1914, col. 205-292, avec 111 fig.

Euxin. Un des tumuli recouvrait une tombe à puits de l'époque hellénistique : nouvelle preuve de la fidélité avec laquelle on s'attachait à ce type de tombe en pays scythique. Dans la ville, les fouilles du quartier B sont achevées. Du nord au sud s'allonge une rue pavée qui a la largeur ordinaire de 2<sup>m</sup>75. Une coupe verticale fait apparaître six couches, dont la plus basse atteint le niveau du Bug.

Les belles fouilles de Bérézan ont été complétées en 1913. Des puits creusés dans le roc et contemporains des plus anciennes maisons ont livré de riches dépôts de vieille poterie ionienne; d'abondants reliefs de cuisine indiquent comment se nourrissait une population de marins au fond du Pont-Euxin. Dans une couche supérieure, on a déblayé des maisons bâties au troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle et vers 500 et retrouvé des vases attiques à figures noires et à figures rouges. Aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après l'ère chrétienne, le site ne fut plus occupé que temporairement : les Olbiens y venaient seulement pour la saison de pêche.

Non loin du Dniepr inférieur, dans le *kourgane* de Solokha, on a découvert deux tombes. La première, déjà violée, n'en a pas moins présenté encore, dans une fosse distincte, des chevaux aux chanfreins curieusement travaillés et le palefrenier chargé de les surveiller : c'est l'écurie posthume placée près du maître. L'autre, en effet, est du type scythique que la tradition a perpétué à l'usage des princes. A l'entrée, un esclave; tout au fond, le roi et, devant lui, comme garde du corps, le porte-glaive. De toutes parts, un mobilier magnifique : un peigne en or, une coupe en or, un beau carquois en or décoré de scènes de guerre, de nombreux vases d'argent à reliefs, etc.<sup>1</sup>.

A Chersonèse, Chr. LÖPER a trouvé une ville qui commence au VI<sup>e</sup> siècle et où s'ajoute aux séries ordinaires de poteries milésiennes et attiques une quantité surprenante de vases mégariens. Un étui de bronze renferme des instruments de peintre pareils à ceux qu'on a trouvés à Pompéi et à Saint-Médard-des-Prés.

A Panticapée (Kertch), W. W. SCHKORPIL a continué d'explorer la nécropole. Bijoux, verres, statuettes et vases de toutes les formes se répartissent entre deux objets qui marquent les dates extrêmes : une olpè attique à figures noires du VI<sup>e</sup> siècle et une tête de femme de l'époque romaine. Dans cet intervalle, les recherches chronologiques ont pour points de départ : 1<sup>o</sup> une amphore pseudo-panathé-

1. A. Bobrinsky, *le Kourgane de Solokha (Russie méridionale)*, dans la *Revue archéologique*, 1914, t. I, p. 161-163. — Sophie Polovtsoff, *Une tombe de roi scythe*, *Ibid.*, p. 164-190, pl. I-XI, fig. 1-9, 11-14. — Cf. R. Pharkowsky, *loc. cit.*, 1914.

naïque qui contenait des ossements incinérés et qui, rapprochée des séries connues, se place vers 515-510; 2° un fragment d'amphore panathénaïque au nom de l'archonte Néaichmos (320).

A Tanais, A. A. MILLER a également trouvé une amphore panathénaïque qu'il ramène à la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle, ce qui entraîne un déplacement de date pour un certain nombre de pièces analogues, les n<sup>os</sup> 76 et 78-81 de Brauchitsch (voir t. CVIII, p. 121-122). Le sujet représenté, un concours de citharistes, prouve que les prix des concours musicaux qui, d'après Aristote et les inscriptions, étaient des objets en argent et en or, étaient encore au v<sup>e</sup> siècle des amphores d'huile, comme ceux des jeux gymniques et hippiques.

Dans la presqu'île de Taman, SCHKORPIL a exploré en 1911, au bord de la mer, une nécropole. Des fosses, fermées jadis par des planches qu'on recouvrait de sable, d'herbe et de coquilles, ont livré des restes d'aliments, des bijoux, des vases, des terres cuites dont la date varie entre le vi<sup>e</sup> siècle et l'époque romaine et des verres importés par le commerce ionien du vi<sup>e</sup> au iii<sup>e</sup> siècle. Parmi les acquisitions faites par la Commission archéologique dans la même région figurait une splendide couronne d'or datée par un statère d'Alexandre. Cette belle pièce provenait d'un tumulus situé sur le mont Selenskaja. Schkorpil a porté ses efforts de ce côté dans la campagne suivante. D'une chambre funéraire en pierre et d'une tombe voisine, il a tiré des trésors d'une richesse inouïe. Le premier renfermait, avec une amphore panathénaïque de l'archonte Néaichmos, des pièces d'orfèvrerie, couronne, fibule à médaillon, pendentifs, etc., où l'or se rehausse de pierres précieuses. Le second, celui qui contenait le statère d'Alexandre, a fourni, sans compter les bijoux, une collection de vases et d'ustensiles en argent et une hydrie à vernis noir ornée au col d'une rangée de myrte en or.

Enfin, dans le Caucase, la Commission archéologique a fait l'acquisition de soixante et une pièces d'or de Lysimaque trouvées à Tuapse.

A Cyrène, les événements n'ont laissé le temps ni aux Américains investis d'un monopole par un iradé de 1910, ni aux Italiens devenus les maîtres du pays de pousser fort avant les explorations archéologiques. Cependant, les uns ont pu, sous la direction de R. NORTON, dégager sur une hauteur qu'on croit être l'Acropole un édifice à colonnade<sup>1</sup>. Les autres ont eu l'heureuse fortune de ramener au jour une vingtaine de sculptures, dont une Aphrodite qu'on

1. *The excavations at Cyrene. First campaign*, by Richard Norton, J. C. Hopkin, Ch. D. Curtis, dans le *Bulletin of the archaeol. Institute of America*, t. II (1910), p. 141-167.

dit très belle. La tête et les bras manquent; mais le nu et la pose indiquent une Anadyomène, et, comme la facture rappelle encore les dernières traditions du v<sup>e</sup> siècle, on aurait là l'exemplaire le plus ancien de ce type.

On sait qu'en 1909 on a trouvé sous la mer, devant le port tunisien de Mahdia, un navire qui était venu jadis du Pirée chargé de sculptures et de stèles<sup>1</sup>. Il portait probablement le butin que Sylla envoyait à Rome après le sac du port athénien. Des fouilles sous-marines ont été organisées, dont A. MERLIN et L. POINSSOT ont fait connaître les résultats. Les bronzes sont des pièces de choix, entre autres un splendide Hermès dans l'attitude d'un orateur, un buste-applique représentant une Nikè laurée, des Satyres et des Éros, un acteur comique, des danseurs et danseuses grotesques<sup>2</sup>. Les marbres sont malheureusement corrodés par l'eau<sup>3</sup>. Merlin a pu fournir des détails importants pour l'histoire de la marine antique. Il a réussi à donner les mesures du bateau, bien qu'il n'en reste naturellement que la cargaison et des morceaux de bois épars : soixante-cinq colonnes disposées en sept rangées couvraient une longueur de 25 mètres et une largeur qui variait de 7 mètres à 9<sup>m</sup>30; on peut donc attribuer au bateau environ 40 mètres de long et au moins 10 mètres de large. Deux ancres en plomb ont été retirées de la mer, dont l'une, longue de 2<sup>m</sup>45, pèse 628 kilos, et l'autre, longue de 2<sup>m</sup>35, pèse 695 kilos<sup>4</sup>.

P. Orsi, dont les fouilles ont fait ressusciter sur tant de points les Sicules et les Grecs de Sicile, continue avec sa méthode impeccable les travaux entrepris en Calabre (voir t. CVIII, p. 94-95). En attendant l'ouvrage d'ensemble qu'il promet, on peut consulter les rapports préliminaires qu'il publie au fur et à mesure des découvertes<sup>5</sup>. Dans les campagnes de 1910 et de 1911, il a encore exploré

1. A. Merlin, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1909, p. 659 et suiv.

2. A. Merlin et L. Poinssot, *Bronzes de Madhia ayant décoré une trière athénienne*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1911, p. 206-210 (cf. p. 361). — *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. XVII, p. 29 et suiv., pl. II-IV. — Merlin, *Ibid.*, t. XVIII, p. 5 et suiv., pl. I-V. — Merlin et Poinssot, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXX (1911), p. 211 et suiv. — Merlin, *les Recherches sous-marines de Mahdia en 1913*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 469-481, avec 2 fig.

3. A. Merlin et L. Poinssot, dans la *Revue archéologique*, 1911, t. II, p. 92-126, avec 11 fig.

4. A. Merlin, *les Recherches sous-marines de Madhia en 1911*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1911, p. 556-565.

5. P. Orsi, *Rapporto preliminare sulla quinta campagna di scavi nelle*

Locres. Il a mis au jour deux monuments du vi<sup>e</sup> siècle : dans la ville basse, à la Casa Marafioti, un temple dorique dressé sur des substructions grandioses ; sur l'Acropole, un petit temple rempli de statuettes d'Athèna. Hors ville, il a déblayé deux nécropoles. Dans la plus ancienne, qui est du viii<sup>e</sup> siècle, quatre-vingt-huit sépultures font apparaître la population indigène, celle qui était maîtresse du pays avant l'immigration grecque et que Polybe dit d'origine sicule : les corps inhumés sont généralement groupés par familles dans des grottes artificielles ; les poteries font penser à Villanova, les fibules à l'Italie centrale ; le fer est d'un usage fréquent. Dans la plus récente, la nécropole Lucifero, où a été trouvé un millier de tombes, le mobilier, qui est souvent d'une grande richesse, prouve que le goût ionien prévalait sur cette côte vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle et que les relations avec Athènes, fréquentes au temps des vases à figures noires, devinrent rares au temps des vases à figures rouges, c'est-à-dire pendant les guerres médiques.

De l'autre côté de la péninsule, au bord de la mer Tyrrhénienne, Locres avait une colonie, Medma, qui lui servait de tête de ligne pour faire le commerce avec les Étrusques en évitant le détroit de Messine. A Rosarno, qui marque aujourd'hui l'emplacement de cet avant-poste, on a trouvé un dépôt presque aussi riche que celui de Locres même. Les terres cuites représentent de préférence des femmes assises, ce qui indique que le culte de Perséphoné était florissant dans la colonie comme dans la métropole. Elles présentent des vestiges d'archaïsme qu'on dirait attribuables à l'imitation de l'artiste voisin, Pythagoras de Rhégion.

Au nord de Locres, Orsi a encore déblayé une partie de Crotone. Près du cap au nom significatif de Colonna, il a fait apparaître assez nettement sur le sol le plan du fameux temple d'Héra Lakinia. Les restes de la toiture se répartissent en quatre périodes : ce sont d'abord des plaques de terre cuite qui rappellent successivement les types plus ou moins archaïques de Géla, de Locres et de Métaponte, puis des dalles et des acrotères de marbre pareils à ceux du Parthénon.

Du Pont-Euxin à la mer Tyrrhénienne, quelle pourra être l'œuvre des fouilles quand l'horrible tourmente qui s'est abattue sur le monde aura cessé ? Dès à présent, on prévoit que la guerre balkanique — en attendant les résultats de la guerre européenne — aura

*Calabria durante l'anno 1910*, dans les *Notizie degli scavi*, Serie quinta, t. VIII (1911), Supplemento, 124 p., avec 6 pl. et 123 fig. dans le texte. — *Scavi di Calabria nel 1911 (relazione provvisoria)*, *Ibid.*, t. IX (1912), Supplemento, 66 p., avec 69 fig. dans le texte.

pour conséquence de faciliter l'exploration des pays soumis auparavant à la domination turque. Tandis que le ministère de l'Instruction publique et l'Hétairie archéologique d'Athènes se sont réservé l'exploration de Pella et d'Amphipolis en Macédoine, de Cassope en Épire et de l'île de Chio, l'École française a obtenu du gouvernement hellène un droit exclusif sur les ruines de Philippes, et l'Institut allemand est autorisé à continuer les fouilles de Dodone commencées jadis par Carapanos. Comment se fera entre les archéologues le partage de l'Asie Mineure? Nul ne peut le dire. Le canon qui tonne en Orient prélude à tant de choses nouvelles!

Gustave GLOTZ.

(Sera continué.)

## HISTOIRE D'ITALIE.

### MOYEN ÂGE.

PUBLICATIONS DE TEXTES. — La plupart des trente fascicules des nouveaux *Scriptores rerum italicarum* parus depuis la rédaction du précédent *Bulletin*<sup>1</sup> continuent des publications déjà en cours comme le *Diarium* de Burckhardt (fasc. 104, 121, 122), les chroniques d'Andrea Gatari (fasc. 103, 111, 112) ou de Marchionne di Coppo Stefani (fasc. 116), le *Corpus* des chroniques bolonaises (fasc. 107, 120) ou les Annales d'Arezzo (fasc. 101), en terminent certaines autres, comme les œuvres de Stefanardo de Vicomercato (fasc. 106) ou d'Antonio Astesano (fasc. 108). Parmi les textes nouveaux dont l'édition a commencé, il faut citer la chronique de Romuald de Salerne (fasc. 127) et surtout celle de Dino Compagni (fasc. 117, 118, 119). Le soin de préparer celle-ci a été confié à l'érudite le plus qualifié pour ce travail, et dont le nom est inséparable de celui de Dino, c'est-à-dire à M. IS. DEL LUNGO, dont l'ample commentaire, un peu surabondant même parfois, fournira une mine précieuse de renseignements<sup>2</sup>. Signalons

1. Cf. *Revue historique*, t. CIX, p. 353.

2. Il a été également publié dans ces dernières années deux petites éditions classiques de la chronique de Dino Compagni : *La Cronica di Dino Compagni... e le canzoni morale Del Pregio*; edizione scolastica per cura di Isidoro del Lungo. Firenze, Le Monnier, petit in-8° de xxiii-225 p. (le 6<sup>e</sup> tirage, que j'ai sous les yeux, est de 1911), et dans la collection des *Scrittori nostri*, Dino Compagni, *La Cronica, le rime e l'intelligenza*, a cura di Raffaello Piccoli. Lancia, R. Carabba, 1911, petit in-8°, 208 p.

également, dans la même série, deux textes très brefs, la chronique d'Ezzelino Romano, par Gerardo Maurisio (fasc. 126) et le fragment connu sous le nom d'*Anonymus Valesianus*, que M. R. CESSI a fait précéder d'une très importante préface.

Si l'*Historia romana* de Paul Diacre ne constitue pas pour nous une source d'informations<sup>1</sup>, sa popularité au moyen âge a été telle que l'*Istituto storico Italiano* se devait à lui-même de la faire figurer dans sa collection, à côté de l'*Historia Langobardorum* qu'il nous promet<sup>2</sup>. Le nombre des manuscrits conservés de l'*Historia romana* est très élevé. M. CRIVELLUCCI n'en a pas examiné moins de 115, dont une douzaine seulement doivent entrer en ligne de compte pour l'établissement du texte. Celui-ci est dressé conformément aux règles de la critique la plus exigeante. L'éditeur a même pris soin, dans son *apparatus*, de confronter le texte de Paul avec celui des auteurs qui constituent les sources de l'*Historia romana*, et cette nouvelle édition remplacera sans peine celle de Droysen<sup>3</sup>. Si la valeur historique de ce remaniement par Paul Diacre, du Bréviaire d'Eutrope, est assez faible, bien plus faible encore est celle du remaniement nouveau que fit subir à ce texte un certain Landulfus, surnommé *Sagax*. Mais l'intérêt historiographique de l'œuvre de Landulfus Sagax est suffisant pour qu'elle méritât l'édition critique<sup>4</sup> qu'en a donnée également M. Crivellucci<sup>5</sup>. On pouvait, à la vérité, au prix d'un effort méritoire, la reconstituer à l'aide de l'appareil critique de l'édition de l'*Historia romana* de Paul Diacre de Droysen, mais on saura gré à M. Crivellucci d'en avoir donné un texte suivi et complet, d'après le ms. Vat. Pal. 909, qui est sans doute l'original écrit sous la dictée de l'auteur, comme semblent le prouver quelques fautes caractéristiques, faciles à constater dans un ouvrage constitué par la mise

1. M. Crivellucci, *Introd.*, p. XLI-XLII, a cependant montré qu'il y avait certains passages irréductibles à des sources connues par ailleurs.

2. *Pauli Diaconi Historia romana*, a cura di Amedeo Crivellucci. Roma, tip. del Senato, 1914, in-8°, LII-309 p., pl. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 51).

3. Je parle de l'édition in-8° publiée à Berlin en 1879. Celle des *Auctores Antiquissimi* (t. II) ne donne le texte de Paul Diacre que sous forme de variantes et d'additions à celui d'Eutrope. Elle peut donc être considérée comme inexistante, puisque, pour lire quelques pages de Paul Diacre, il faut se livrer à un travail de reconstitution pénible et dont le résultat est assez incertain.

4. Celle qu'Eyssenhardt a donnée à Berlin en 1869 a été, dès son apparition, jugée insuffisante.

5. *Landolfi Sagacis Historia romana*, a cura di Amedeo Crivellucci. Roma, tip. del Senato, 1912-1913; 2 vol. in-8°, LVI-373 et 369 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 49-50).

bout à bout de passages d'auteurs que nous possédons tous. Ce manuscrit est en écriture bénéventaine<sup>1</sup>. L'auteur, d'autre part, qui paraît avoir vécu au début du xi<sup>e</sup> siècle, s'intéresse visiblement beaucoup plus aux affaires d'Orient qu'à celles de l'empire franc. Il y a donc des indices qui permettent de supposer qu'il écrivait dans la partie méridionale de l'Italie, et certaines annotations contemporaines en marge de son œuvre ont, en outre, amené M. Crivellucci à émettre l'hypothèse que l'*Historia* fut composée pour l'éducation de quelque prince de Salerne ou de Bénévent<sup>2</sup>.

D'autres volumes parus dans la collection des *Fonti* constituent la suite d'ouvrages déjà annoncés dans la *Revue*. M. Carlo CIPOLLA<sup>3</sup> a donné le tome II des œuvres de Ferreto de' Ferreti<sup>4</sup>, contenant le livre V de l'*Historia*, qui relate des événements de l'année 1311 à l'année 1318. Le tome III doit contenir les *opera minora* du même auteur, l'introduction et la table. Nous reviendrons sur cette importante publication lorsqu'elle sera terminée. Ce sont des personnages de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, dont les noms figurent dans les *Libri fraternitatum*, que publie M. EGIDI<sup>6</sup>, ceux de S. Maria dell' Anima, de S. Spirito in Sassia, de S. Salvatore *ad Sancta Sanctorum* et de S. Maria *in Porticu*, et parmi ces personnages les Allemands sont en grande majorité, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque S. Maria dell' Anima représentait *Fhospitale Teutonicorum*. Quant à S. Spirito in Sassia — dont le registre offre cette curieuse particularité que les inscriptions y sont autographes — cette église a également, depuis que Sixte IV s'inscrivit en 1478 sur son *liber fraternitatis* en tête de ses cardinaux, joui d'une grande popularité parmi les peuples germaniques et slaves. Les Français, au contraire, ne sont qu'en nombre infime parmi ses associés. — G. MONTICOLO avait, en 1896, commencé la publication des *capito-*

1. M. Loew, *The Beneventan script* (Oxford-Londres, 1914, in-8°), p. 55, dont M. Crivellucci n'a pu connaître le travail, considère ce manuscrit comme écrit à Naples.

2. Rappelons qu'une édition de Landulfus Sagax, due à MM. V. Fiorini et G. Rossi, avait commencé à paraître dans les *Scriptores rerum italicarum*, mais elle s'est arrêtée après le deuxième fascicule.

3. *Le opere de Ferreto de' Ferreti Vicentino*, a cura di Carlo Cipolla, vol. II. Roma, tip. del Senato, 1914, in-8°, 299 p., fac-similés (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 43).

4. Cf. *Revue historique*, t. C, p. 376.

5. M. Egidi a systématiquement laissé de côté toutes les mentions postérieures à l'an 1500.

6. *Necrologi e libri affini della provincia Romana*, a cura di Pietro Egidi. Vol. II. *Necrologi della città di Roma*. Roma, tip. del Senato, 1914, in-8°, xi-55 p., pl. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 45).

*lari delle arti* de Venise, mais sa mort, survenue en 1909, interrompit l'œuvre après l'apparition du tome II. Le travail est aujourd'hui repris par M. E. BESTA<sup>1</sup>, qui nous donne, en même temps qu'une notice développée sur les manuscrits où furent transcrits ces textes, les règlements latins d'environ vingt-cinq corps de métiers, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, quelques-uns accompagnés de remaniements du XIV<sup>e</sup> siècle, rédigés en langue vulgaire. Ces règlements, qui concernent des artisans de professions très diverses, chapeliers et batteurs d'or, tourneurs et bonnetiers, fabricants de rames et tailleurs de pierres, fourreurs et grainetiers, contiennent à la fois des dispositions relatives à l'organisation administrative des *arti* et à la technique des métiers. On remarquera, en particulier, ce qui concerne la corporation des travailleurs du cristal et les précautions prises pour protéger ses droits contre les ouvriers du verre, toujours portés à s'approprier indûment certains procédés de fabrication. Il est à souhaiter que M. Besta fasse paraître le plus rapidement possible l'index et le glossaire de ce recueil, si riche en termes techniques.

Si la constitution d'un *Corpus* des statuts des villes italiennes antérieurs à l'an 1400 peut sembler une œuvre gigantesque, elle n'a point, comme l'on sait, effrayé M. Pietro Sella. Il s'est bravement mis à l'œuvre, a trouvé des collaborateurs, un éditeur, et grâce à cette active impulsion, plusieurs volumes du *Corpus* projeté ont déjà paru, tous conçus sur un plan uniforme. Les textes, établis selon les règles posées en 1906 par l'*Istituto storico*<sup>2</sup>, sont précédés d'introductions très sobres (histoire sommaire du texte, brève description des manuscrits qui le contiennent) et suivis d'index alphabétiques des noms et de matières qui semblent très complets, mais dépourvus de toute annotation ou de tout commentaire juridique. M. SELLA lui-même a publié les « constitutions » promulguées à Fano, en 1357, pour l'État pontifical, par le célèbre cardinal Gilles Alborno<sup>3</sup>, et dont les quatre livres constituent un code très développé de droit civil, de droit pénal, de droit administratif et de procédure. Deux ans plus tard, le même cardinal Albornoz approuvait les statuts de Forli, qualifiés parfois de *novi* parce qu'ils devaient remplacer un document plus ancien. Ils ont été publiés par M<sup>lle</sup> Eve-

1. *I capitolari delle arti veneziane sottoposte alla giustizia e poi alla giustizia vecchia dalle origini al MCCCXXX*, a cura di G. Monticolo e E. Besta. Vol. III. Roma, tip. del Senato, 1914, in-8°, XLII-416 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 28). -

2. *Bulletino dell' Istituto*, n° 28.

3. *Costituzioni Egidiane dell' anno MCCCLVII*, a cura di Pietro Sella. Roma, Loescher, 1912, in-8°, XIX-269 p. (*Corpus statutorum italicorum*, n° 1).

lina RINALDI<sup>1</sup>. A MM. Q. SÁNTOLI, A. SORBELLI et F. JACOBI<sup>2</sup> nous devons les statuts de Sambuca Pistoiese (1281) et ceux de la commune fédérative du Frignano dans les Apennins (1337-1338); à M. F. ANDERLONI<sup>3</sup> un premier volume de statuts des localités voisines des lacs de Côme et de Lugano, contenant surtout des dispositions de police, et dont les dates s'échelonnent entre 1313 et 1389. On peut signaler ceux d'Averrara, de 1368, qui sont en langue vulgaire. C'est aussi en langue vulgaire que sont rédigés les statuts de Pérouse de 1342, dont les deux premiers livres ont été publiés par M. G. DEGLI AZZI<sup>4</sup>.

La collection des *Regesta chartarum Italiae* s'est également enrichie de quelques nouveaux volumes. MM. les chanoines GUIDI et PARENTI<sup>5</sup> ont poursuivi l'analyse des chartes du chapitre de Lucques. M. P. TORELLI<sup>6</sup> s'est attaché aux documents concernant Mantoue, conservés soit dans les archives de cette ville, soit à l'*Archivio di Stato* de Milan. M. CAMOBRECO<sup>7</sup> a inventorié les pièces provenant du monastère de S. Leonardo, fondé au début du XII<sup>e</sup> siècle dans la région malsaine de Manfredonia, et dit d'abord S. Leonardo « di Lama Volara », puis « delle Matine » ou « di Torre Alemanna ». Quant au Regeste de l'église de Ravenne, de MM. FEDERICI et BUZZI<sup>8</sup>, il n'y faut point chercher des actes très anciens,

1. *Statuto di Forlì dell' anno MCCCLIX con le modificazioni del MCCCLXXXIII*, a cura di Evelina Rinaldi Roma, Loescher, 1913, in-8°, 453 p. (*Corpus statutorum italicorum*, n° 5).

2. *Statuti dell' Apennino Tosco-Modenese (Sambuca Pistoiese, Frignano)*, scoli XIII-XIV, a cura di Quinto Sántoli, Albano Sorbelli, Ferdinando Jacobi. Roma, Loescher, 1913, in-8°, VIII-319 p. (*Corpus statutorum italicorum*, n° 2).

3. *Statuti dei laghi di Como e di Lugano del sec. XIV*. Vol. I : *Averrara e Val Taleggio, Dervio e Corenno, Valsassina*, a cura di Emilio Anderloni. Roma, Loescher, 1913, in-8°, 387 p. (*Corpus statutorum italicorum*, n° 3).

4. *Statuti di Perugia dell' anno MCCXLII*. Vol. I. Libri I et II, a cura di Giustiniano degli Azzi. Roma, Loescher, 1913, in-8°, XVI-403 p. (*Corpus statutorum italicorum*, n° 4).

5. *Regesto del capitolo di Lucca*, a cura dei Can<sup>ci</sup> P. Guidi e O. Parenti. Vol. II. Roma, Loescher, 1912, in-8°, 360 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 9). Le volume comprend 550 documents, de 1146 à 1186.

6. *Regesto Mantovano. Le carte degli Archivi Gonzaga e di Stato in Mantova e dei monasteri Mantovani soppressi (Archivio di Stato in Milano)*, a cura di Pietro Torelli. Vol. I. Roma, Loescher, 1914, in-8°, 433 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 12). Le volume, auquel l'introduction fait encore défaut, comprend 685 actes de 760 à 1200.

7. *Regesto di S. Leonardo di Siponto*, a cura di F. Camobreco. Roma, Loescher, 1913, in-8°, XVI-386 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 10). Il comprend 371 numéros, de 1113 à 1499.

8. *Regesto della chiesa di Ravenna. Le carte dell' Archivio Estense*, a cura

analogues à ceux qu'a jadis publiés Fantuzzi. Les pièces dont les deux éditeurs donnent l'analyse sont celles qui, des archives de l'église de Ravenne, ont passé dans les collections de la maison d'Este, et de là à l'*Archivio di Stato* de Modène. Elles appartiennent presque toutes au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle et représentent en général des actes émanés des archevêques de Ravenne. — M. Fedor SCHNEIDER<sup>1</sup> a entrepris un Regeste siennois, qui ne représente pas, comme la plupart des volumes de la même collection, le dépouillement d'un fonds d'archives, mais un relevé, fait dans des fonds divers, de tous les documents intéressant l'histoire de Sienne, de ses évêques et de ses consuls. L'histoire de ces fonds est étudiée dans une longue introduction, fort importante au point de vue archivistique, et les références qui accompagnent chaque analyse témoignent des recherches aussi minutieuses qu'étendues et d'une documentation extrêmement abondante. Les règles généralement suivies pour les Regesta n'ont pas été non plus strictement suivies pour le *Liber largitorius* du monastère de Farfa, publié par M. G. ZUCCHETTI<sup>2</sup>, en ce sens que les documents ne s'y suivent pas dans un ordre chronologique rigoureux. L'éditeur a respecté l'ordre du registre qu'il analysait, compilé vers 1103 par Gregorio di Catino, et où les actes sont simplement classés selon les abbatiats auxquels ils se rapportent. Ce *Liber largitorius*, qui contient surtout des textes de concessions emphytéotiques faites au nom du monastère, constitue donc un utile complément au *Regesto di Farfa*, au cartulaire publié, en 1880-1889, par M. Giorgi et Balzani, où sont principalement transcrites des donations faites à l'abbaye.

A l'inlassable activité de M. SCHIAPARELLI<sup>3</sup>, nous devons le premier volume d'une collection de documents consacrée à l'histoire de Florence et qui s'annonce comme publiée sous les auspices et par les soins de l'« Istituto di studi superiori » de cette ville. Ce premier volume représente la première partie d'un recueil des chartes de

di V. Federici e G. Buzzi. Vol. I. Roma, Loescher, 1911, in-8°, viii-392 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 7). Il donne 525 notices, de 896 à 1247.

1. *Regestum Senense. Regesten der Urkunden von Siena...*, bearbeitet von Fedor Schneider. Roma, Loescher, 1911, in-8°, xcv-458 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 8). Ce premier volume contient 1,029 documents, allant de 713 à 1235. Les documents du XIII<sup>e</sup> siècle y commencent avec le n° 395.

2. *Liber largitorius vel notarius monasterii Pharfensis*, a cura di Giuseppe Zuchetti. Vol. I. Roma, Loescher, 1913, in-8°, 439 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 11). Ce premier volume donne l'analyse très détaillée de 945 documents de 792 à 1046.

3. *Le carte del monastero di S. Maria in Firenze* (Badia). Vol. I, edito da L. Schiaparelli con la collaborazione di F. Baldasseroni e di B. Ciasca. Roma, Loescher, 1913, in-8°, xi-355 p. (*Fonti di storia Fiorentina*, n° 1).

S. Maria di Florence et donne le texte de 147 pièces des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, actes de vente, donations faites au monastère, etc., établi avec le soin minutieux qui caractérise les publications de M. L. Schiaparelli, mais d'où tout commentaire historique ou juridique est systématiquement banni.

Signalons également les deux gros volumes du cartulaire d'Imola, de MM. S. GADDONI et G. ZACCHERINI<sup>1</sup>, auxquels quelques très légères divergences avec les règles posées par l'*Istituto storico* pour la publication des textes n'ont pas permis d'être rattachés à la grande œuvre du *Corpus chartarum Italiae*.

HISTOIRE DES IDÉES. — Certains textes littéraires ou philosophiques semblent avoir eu ces derniers temps plus particulièrement attiré l'attention des historiens, au point de vue surtout des conceptions politiques qui s'en pouvaient dégager. C'est ainsi que M. Fritz KERN<sup>2</sup>, déjà connu par plusieurs publications importantes sur les relations des diverses puissances occidentales au début du xiv<sup>e</sup> siècle et en particulier sur la politique d'expansion de la France à cette époque, a recherché dans l'œuvre de Dante les théories générales du poète sur l'Église et sur l'État, ses idées religieuses et sociales. Sans doute, ce fougueux Gibelin n'admet pas la soumission du pouvoir impérial à une autorité plus haute, mais faut-il vraiment croire qu'à travers les cercles successifs des trois mondes de l'Au-delà, Dante n'ait entrevu l'*humana civitas* idéale que sous la forme d'une absorption toujours plus grande de l'individu dans l'état organisé, expression parfaite de la *Kultur*? — « Christ n'est pas venu en ce monde pour régner sur les hommes. » Cette idée, déjà indiquée dans le *De monarchia* de Dante, a été reprise et développée dans un traité célèbre de Marsile de Padoue, à l'époque des tentatives de restauration de l'autorité impériale faites par Louis de Bavière. Ni le pape, ni aucun ministre de l'Église ne peuvent revendiquer une autorité quelconque sur les affaires de l'État. Toute situation contraire à ces principes a pour origine un empiétement abusif du pouvoir ecclésiastique sur les droits de la puissance laïque. Le recueil d'extraits du *Defensor pacis* publié par M. Richard SCHOLZ<sup>3</sup>, et,

1. S. Gaddoni-G. Zaccherini, *Chartularium Imolense*. Vol. I : *Archivum S. Cassiani (964-1200)*. Vol. II : *Archiva minora (1033-1200)*. Imolae, Soc. typ. Julii Unganiae, 1912, 2 vol. in-8°.

2. *Humana civitas (Staat, Kirche und Kultur)*. Eine Dante-Untersuchung, von Fritz Kern. Leipzig, R. Koehler, 1913, in-8°, XII-146 p. (*Mittelalterliche Studien*. I Band. 1 Heft).

3. *Marsilius von Padua. Defensor Pacis*, für Uebungszwecke bearbeitet von Richard Scholz. Leipzig-Berlin, Teubner, 1914, in-8°, VIII-131 p. (*Quellensammlung zur deutschen Geschichte*, herausgegeben von E. Brandenburg und G. Seeliger). Cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 183.

à ce qu'il semble, destiné surtout à servir de texte d'explication pour des exercices de « séminaire », permettra de se rendre compte des théories professées sur ce point dans les milieux impérialistes.

M. K. BURDACH s'est attaché à l'étude de l'influence exercée par certains Italiens, en particulier par Pétrarque et Cola di Rienzo, sur le mouvement intellectuel en Allemagne à la même époque. En ce qui touche Cola di Rienzo, les recherches de M. Burdach ont déjà eu pour résultat la publication d'un texte des lettres du tribun de Rome, pourvu d'un copieux appareil critique, et d'un recueil de documents concernant la vie du personnage. Un commentaire de ces textes et une étude sur les manuscrits qui nous les ont conservés sont annoncés comme devant paraître prochainement. Un volume sur Rienzo et le mouvement des esprits à son époque<sup>1</sup> est destiné à constituer en quelque sorte l'introduction générale au recueil de textes. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que ce volume — ou tout au moins la première partie, que nous avons seule à signaler ici — intéresse uniquement l'histoire du xiv<sup>e</sup> siècle. C'est au contraire une étude d'ensemble, peut-être un peu trop systématique parfois, sur les théories médiévales relatives à

Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur,

théories envisagées bien entendu surtout comme ayant contribué à former la pensée de Rienzo et de ses contemporains, de Pétrarque en particulier. On y lira par exemple avec intérêt plusieurs chapitres consacrés au rôle de la légende constantinienne dans l'évolution des doctrines politiques du moyen âge. Mais, si l'on retrouve chez les révolutionnaires du xiv<sup>e</sup> siècle quelques-unes des idées qui constituent l'héritage intellectuel de leurs ancêtres, ce que M. Burdach s'est surtout attaché à mettre en lumière, ce sont les conceptions nouvelles, la notion de ce qu'il appelle l'*appollinische imperium*. Aux deux pouvoirs qui se sont jusque-là partagé le monde va s'en substituer un nouveau, celui de Rome elle-même, *magistra mundi*, distinct à la fois de celui du successeur de César et de celui du successeur de Pierre. Au point de vue politique, la tentative de Rienzo fut sans lendemain. Au point de vue intellectuel, les idées qu'il soutenait furent un des éléments de l'esprit nouveau que développa la Renaissance. — Parmi les plus fidèles amis de Rienzo, parmi ceux qui, le plus longtemps, entretenirent quelques espérances ou quelques illusions sur les résultats de l'établisse-

1. Konrad Burdach, *Rienzo und die geistige Wandlung seiner Zeit*. Erster Band, erste Hälfte. Berlin, Weidmann, 1913, in-8°, viii-368 p. (*Vom Mittelalter zur Reformation. Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung*). — Zweiter Band. *Briefwechsel des Cola di Rienzo*. Erster Teil.

ment du *buono stato*, Pétrarque figurait au premier rang, depuis le jour où, à Avignon, en 1343, il fit la connaissance du futur tribun de Rome. M. E. COSENZA<sup>1</sup> a cherché à faire connaître les sentiments du poète à son sujet aux gens qui, tout en ignorant le latin, croient s'intéresser à l'histoire de la Renaissance. Son petit volume, de lecture agréable, donne une traduction anglaise, avec de brèves introductions historiques et une annotation surtout littéraire, des lettres de Pétrarque adressées à Rienzo ou le concernant.

L'humaniste Coluccio Salutati a déjà certaines préoccupations modernes, comme par exemple celle de rechercher quelle peut être l'utilité de l'histoire ou de la poésie. Sous d'autres rapports, c'est un homme du moyen âge, pour lequel la vie terrestre ne doit être considérée que comme une préparation à la vie éternelle. Or, nous ne pouvons parvenir à cette dernière qu'avec le secours de l'Église. C'est donc à l'Église que doit appartenir la suprême direction des affaires terrestres. H. von Eicken avait cru jadis pouvoir ramener à cette conception assez simpliste l'ensemble des théories sociologiques du moyen âge, en en tirant dans le domaine moral ou social toutes les conséquences qu'elle peut comporter. C'est peut-être trop généraliser, mais dans le cas particulier de Coluccio Salutati, M. A. von MARTIN<sup>2</sup>, tout en acceptant d'une façon un peu trop absolue les conclusions de von Eicken, a bien montré que c'est la doctrine qu'on retrouve dans les lettres et dans les traités, encore en grande partie inédits, de cet écrivain, et son soigneux dépouillement constitue une utile contribution à l'histoire des idées philosophiques. M. A. von Martin<sup>3</sup> a également publié le texte du *Tractatus de tyranno*, de Salutati, en le faisant précéder d'une biographie de l'auteur et d'une introduction où sont analysées les doctrines théologiques ou juridiques qui ont pu exercer leur influence sur la conception que l'écrivain se faisait du « tyran » et l'amener à considérer comme légitimes la rébellion du peuple et l'assassinat du prince. Il y a là

1. *Francesco Petrarca and the revolution of Cola di Rienzo*, by Mario Emilio Cosenza. Chicago, University Press, 1913, in-12, xiv-330 p.

2. *Mittelalterliche Welt- und Lebensanschauung im Spiegel der Schriften Coluccio Salutatis*, von Alfred von Martin. München-Berlin, R. Oldenbourg, 1913, in-8°, xi-166 p. (*Historische Bibliothek*, herausgegeben von der Redaktion der *Historischen Zeitschrift*, 33 Band).

3. *Coluccio Salutati's Traktat « Vom Tyrannen »*. Eine kulturgeschichtliche Untersuchung nebst Textedition. Mit einer Einleitung über Salutatis Leben und Schriften und einem Exkurs über seine philologische-historische Methode, von Alfred von Martin. Berlin-Leipzig, W. Rothschild, in-8°, 98-XLIII p. (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, herausgegeben von G. von Below, H. Finke, F. Meinecke, Heft 47).

aussi un curieux chapitre de l'histoire des théories relatives à la souveraineté populaire.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS. — M. MENDOZZI<sup>1</sup> a repris l'examen du problème si intéressant des origines des villes et de leur situation durant la période du haut moyen âge, en cherchant surtout à déterminer le rôle encore joué à cette époque, d'une part par les règles juridiques et les traditions romaines relatives aux cités et à leur *suburbium*, d'autre part par l'organisation des paroisses. Mais en dehors des éléments juridiques, il y a dans l'histoire des agglomérations urbaines des éléments économiques et des conditions matérielles de développement dont l'auteur s'est efforcé de dégager le rôle. Il y a par exemple dans son livre des pages intéressantes sur la comparaison entre le *mercatum*, le marché (ou la foire) tenu à de longs intervalles, et dont il est assez souvent question dans les textes en raison des perceptions dont il peut être l'objet, et le *forum*, le marché hebdomadaire ou bihebdomadaire, où les gens de la campagne viennent apporter leurs légumes, moins souvent mentionné dans les actes que le précédent. Cependant son emplacement, généralement déterminé par le tracé des voies romaines, et souvent voisin de celui de l'église paroissiale ou cathédrale, n'est pas sans importance en matière de topographie urbaine.

Si la partie la plus étendue du livre de M. G. SCHWARTZ<sup>2</sup> sur les évêchés italiens au temps des empereurs saxons et saliens, c'est-à-dire depuis le milieu du x<sup>e</sup> siècle jusqu'au Concordat de Worms (1122), est consacrée à l'établissement de listes de titulaires qui complètent, rectifient ou précisent celles d'Ughelli et du P. Savio, les résultats d'ensemble en sont résumés en deux tableaux statistiques d'une page chacun. Les empereurs ont toujours cherché à établir sur les sièges italiens une certaine quantité de prélats d'origine germanique, plus dévoués à leurs intérêts que des indigènes. La proportion de ces étrangers a varié selon les temps : elle a été plus grande sous Henri II (1/4 environ) que sous ses prédécesseurs (1/6 environ). Elle a varié aussi selon les régions. C'est surtout dans les évêchés suffragants d'Aquilée, dans ceux de la marche de Vérone, à Ravenne, que les empereurs ont installé leurs compatriotes. En Lombardie, au contraire, il y eut beaucoup d'évêques originaires de la région même, par survivance d'une vieille tradition remontant à

1. Guido Mengozzi, *la Città italiana nell' alto medio evo. Il periodo langobardo-franco*. Roma, Loescher, 1914, in-8°, 317 p.

2. *Die Besetzung der Bistümer Reichsitaliens unter den sächsischen und salischen Kaisern mit den Listen der Bischöfe 951-1122*, von Gerhard Schwartz. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, in-8°, VIII-338 p.

l'époque où le clergé lombard entretenait avec le pouvoir royal des rapports particulièrement étroits, au temps où le centre politique de l'Italie se trouvait à Pavie. La difficulté évidente de statistiques de ce genre, c'est le manque d'éléments certains. Le plus souvent, pour déterminer la nationalité d'un évêque, M. Schwartz n'a que la forme du nom de ce personnage, indice quelquefois peu sûr, et les chiffres de la colonne « *probablement* d'origine germanique », ou « d'origine indéterminée », constituent, d'autre part, par rapport au nombre total des évêques, un pourcentage assez élevé, du quart ou même plus.

Cette question des évêques italiens d'origine germanique a également attiré l'attention de M. PAHNCKE<sup>1</sup>, qui consacre à ceux d'entre eux qui vécurent dans la deuxième moitié du x<sup>e</sup> siècle un bref mémoire, amorcé d'un travail beaucoup plus important, devant s'étendre jusqu'à l'année 1264. Mais, pour cette fin de siècle, les Allemands authentiques établis sur des sièges transalpins ne sont pas nombreux. Avant la mort d'Otton III, M. Schwartz en comptait trois. M. Pahncke double ce chiffre, mais en reconnaissant que l'origine germanique de ces prélats n'est en général attestée que par des mentions relativement modernes. — M. Pahncke est justement sévère pour les *Series episcoporum* de Gams, tout en oubliant qu'à vouloir faire trop parfait on n'aboutit pas, et indique pour la période et les diocèses qui l'occupent un certain nombre de corrections à apporter à ces *Series*. Je me borne à noter que ces listes ne sont pas toujours d'accord avec celles de M. Schwartz<sup>2</sup>.

M. F. Schneider nous annonce une série d'études entreprises par l'Institut allemand de Rome sur l'administration impériale en Italie au temps des Hohenstaufen. Mais les conditions dans lesquelles agit cette administration peuvent varier de la plaine du Pô au détroit de Messine. Il importe donc, pour ne pas courir le risque de rapprocher des éléments trop différents, d'entrer dans la voie des études régionales, sans s'interdire du reste de fécondes comparaisons entre régions diverses. M. F. SCHNEIDER<sup>3</sup> a choisi la Toscane pour

1. *Geschichte der Bischöfe Italiens deutscher Nation von 951-1264*. I Teil Einleitende Periode. *Geschichte der Bischöfe Italiens deutscher Nation... von 951-1004*, von Dr Hans Pahncke. Berlin, Ebering, 1913, in-8°, 119 p. (*Historische Studien*. Heft 112).

2. Pour ne citer qu'un exemple, à Plaisance, M. Pahncke veut fait remonter à l'année 1031 l'épiscopat d'Ivo. Or, M. Schwartz cite un Petrus en 1031-1037 et un Aicardus en 1038. M. Pahncke place sur le même siège en 1071 un Johannes dont l'existence est inconciliable avec celle du Dyonisius, évêque de 1048-1049 à 1082, admis par M. Schwartz.

3. *Die Reichsverwaltung in Toscana von der Gründung des Langobarden-*

champ d'activité, et le gros volume qu'il nous donne se présente comme une simple introduction à des études ultérieures. Il concerne en effet l'époque lombarde et franque. M. Schneider a commencé par faire ce qu'on appelait autrefois une « chorographie » du pays, dans laquelle je signalerai en particulier les explications données<sup>1</sup> au sujet de la route qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, porte le nom de *via Francigena*, et dont le tracé par Luni, Lucques, Sienne, Montefiascone, Viterbe, Rome remplaça, pour des raisons surtout stratégiques, l'ancien itinéraire des voyageurs romains par Pistoie, Florence, Arezzo, Chiusi, trop exposé aux attaques venues du nord-est. Le pays une fois minutieusement décrit, l'auteur expose comment s'y sont établis les conquérants lombards, puis comment y ont été répartis les domaines royaux, *curtes* et aussi monastères. Le livre de M. Schneider est certainement l'un des plus importants qui aient paru en ces derniers temps sur l'histoire de l'Italie. D'une documentation abondante et même surabondante, d'une très grande minutie dans le détail, il est cependant dominé par une idée générale, c'est qu'il y a eu un royaume d'Italie au temps des rois lombards, et que cet état de choses a laissé des traces. L'administration d'un Frédéric Barberousse n'a été par certains côtés qu'une restauration, et c'est la période lombarde qui prépare la période souabe. Il est à souhaiter que des travaux subséquents viennent mettre bien en relief cette continuité. On peut regretter que ce premier volume ne soit pas doré et déjà accompagné d'un index permettant d'utiliser facilement la masse énorme de renseignements qui y sont contenus.

C'est également une étude très approfondie et très bien conduite que M<sup>lle</sup> E. JAMISON<sup>2</sup> a consacrée à un point particulier de l'histoire du royaume normand, à savoir l'administration des rois de Sicile dans la partie continentale de leurs états, dans la Pouille et le duché de Capoue, sujet seulement indiqué dans ses grandes lignes en quelques pages, d'ailleurs fort utiles, du livre de M. Chalandon. Cette administration s'est organisée à la suite des révoltes des barons contre Roger II, le roi ayant senti le besoin d'avoir, à côté des vassaux qui venaient de lui donner ainsi une preuve de leur esprit

*reiches bis zum Ausgang der Staufer (568-1268)*, von Fedor Schneider. Erster Band, *Die Grundlagen*. Roma, Loescher, 1914, in-8°, xx-352 p. (*Bibliothek des kgl. preussischen historischen Instituts in Rom*. Band XI).

1. P. 29 et suiv.

2. *The Norman administration of Apulia and Capua, more especially under Roger II and William II, 1127-1166*, by Evelyn Jamison (from the *Papers of the British school at Rome*, vol. VI, n° 6, p. 211-481; carte).

d'indépendance, un cadre solide de fonctionnaires. Ces fonctionnaires ont même été, au début, souvent recrutés parmi les seigneurs du pays à gouverner. Sous Roger II, il n'est pas rare de voir un feudataire investi de la charge de justicier dans la circonscription même où est situé son fief. Je dis « circonscription », car M<sup>lle</sup> Jamison admet que les agents royaux ont exercé leur autorité dans les limites territoriales bien déterminées plus tôt que ne semble le supposer M. Chalandon. De même elle conteste l'existence de fonctionnaires itinérants de l'ordre judiciaire ou administratif durant le règne de Roger II, contrairement à l'hypothèse émise à ce sujet par M. Haskins. Une étude minutieuse du célèbre *Catalogus baronum*, dont elle a pu fixer la date, avec plus de rigueur que ses devanciers, entre les années 1156 et 1158, lui a permis de dresser une sorte de géographie administrative de la Pouille et de la principauté de Capoue, illustrée d'une carte qui a le mérite d'être fort claire. Les deux agents principaux de l'autorité des rois normands dans l'Italie du Sud ont été, comme on le sait, le justicier et le chambrier, ce dernier chargé plus spécialement de tout ce qui touche au domaine royal. M<sup>lle</sup> Jamison a étudié leurs attributions, dressé des listes de fonctionnaires et établi un catalogue des documents les concernant, catalogue qui fournit une base sûre à son travail. C'est une excellente monographie, conduite avec beaucoup de méthode et qui prouve que dans le domaine de l'histoire des institutions il y a encore place pour bien des travaux.

La *Revue*<sup>1</sup> a signalé les listes de chevaliers allemands à la solde du Saint-Siège publiées par M. K. H. SCHÄFER. L'auteur a donné ensuite<sup>2</sup> une sorte d'introduction à ces listes, en groupant dans un ordre méthodique les renseignements que fournissent soit les états de solde et autres documents publiés par lui, soit les textes narratifs. On trouvera dans son étude des renseignements très précis sur l'organisation de ces troupes mercenaires venues d'Allemagne pour la plupart de l'ouest du pays et en particulier du diocèse de Cologne. Leur unité est représentée par la « bannière », à effectif variant de 30 à 100 hommes, commandés par un « capitaine » ou « connétable », ayant sous ses ordres un certain nombre de « corporaux ». Quelquefois ces unités se groupent en compagnies, ayant à leur tête

1. *Revue historique*, t. CIX, p. 363.

2. *Deutsche Ritter und Edelknechte in Italien während des 14 Jahrhunderts*. Erster Buch. *Im päpstlichen Dienst. Darstellung*, von Karl Heinrich Schäfer. Paderborn, F. Schöningh, 1911, in-8°, xvi-198 p. (*Quellen und Forschungen...*, herausgegeben von der Görres-Gesellschaft, XV Band, 1 Hälfte). — Ce t. I a paru après le t. II précédemment signalé.

un chef auquel obéissent plusieurs capitaines, et avec lequel traitent des agents du pape ou les seigneurs des villes. Ces *condottieri* d'origine germanique constituent en général de bonnes troupes. Les contemporains louent leur bravoure, et M. Schäfer a réuni, en ce qui touche leur matériel, des textes curieux, les montrant soucieux de se pourvoir, en dehors de leur classique équipement d'hommes d'armes, de pièces d'artillerie et même d'armes à feu portatives, peut-être dès le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, en tout cas dès 1380. Mais bien qu'un chroniqueur romain de cette époque déclare que « les Allemands sont, lorsqu'ils arrivent de leurs pays, simples, pieux et sans fourberie; lorsqu'ils ont été quelque temps en contact avec les Italiens, ceux-ci leur inoculent tous les mauvais instincts », il est permis de supposer que les hobereaux allemands à la solde du Saint-Siège ont dû n'être ni meilleurs ni pires que les routiers bretons ou gascons qui opéraient dans la péninsule à la même époque, et on reste un peu sceptique devant certaines assertions de M. Schäfer<sup>1</sup> : « Il n'est jamais question dans nos sources de vol et de pillage, de cruautés et de meurtre. Ils [les Allemands] servaient bravement de leur épée et de leur lance les seigneurs qui les payaient, selon les conventions conclues et selon le droit, comme de braves guerriers servent leurs princes » (p. 8). Il y a bien eu certains incidents fâcheux, comme le sac d'Anagni par Werner d'Urslingen, mais tout s'explique, parce que les habitants avaient traitreusement assailli les Allemands. Quand des campagnes ont été ravagées, c'est l'œuvre évidente des « *guastatores* » italiens qui accompagnaient les honnêtes troupes germaniques (p. 8-9).

Les *condottieri* italiens du xv<sup>e</sup> siècle ont été également l'objet d'une intéressante tentative de réhabilitation. Machiavel s'était montré sévère pour eux, les accusant de trainer les guerres en longueur pour prolonger le temps durant lequel ils touchaient leur solde, et d'éviter par suite, autant que faire se pouvait, les coups à donner et à recevoir. Cette affirmation, tendancieuse puisque Machiavel préconisait le remplacement des troupes de métier par des milices, a été pieusement recueillie par les historiens et s'est transmise de génération en génération. Tous les manuels répètent à l'envi que des manœuvres plus ou moins habiles, des engagements brillants, mais peu meurtriers, constituaient tout le bilan des guerres italiennes du xv<sup>e</sup> siècle. M. W. Block<sup>2</sup> s'est demandé si cette opinion résistait

1. Qui réserve toute sa sévérité pour les « compagnies » anglaises (p. 9).

2. *Die Condottieri. Studien über die sogenannten « unblutigen Schlachten »*, von Dr. Willibald Block. Berlin, Ebering, 1913, in-8°, 186 p., cartes (*Historische Studien*, Heft 110).

au contrôle des faits. Il a donc minutieusement analysé une série de batailles de cette époque, au point de vue de la tactique adoptée, des effectifs engagés et des pertes subies. En ce qui touche ces dernières, il est très difficile d'arriver à des résultats même approximatifs, et M. Block ne le dissimule pas. Toute bataille est « sanglante » pour le chroniqueur qui en parle; les évaluations de pertes varient énormément, et les historiens teintés d'humanisme sont bien plus préoccupés de récits à la Tite-Live que d'indications précises. La valeur des termes employés varie aussi et, pour ne citer qu'un exemple, le chiffre des *milites* tués peut s'appliquer tout aussi bien à celui des soldats en général qu'à celui des hommes d'armes seuls. Néanmoins, il semble bien que les mercenaires italiens n'aient pas mérité les reproches qu'on leur adresse traditionnellement. Ils y allaient, comme on dit vulgairement, bon jeu bon argent, et les cas ne sont pas rares où l'on peut estimer les pertes, prisonniers non compris, à 10 % des effectifs engagés, ces effectifs, bien entendu, ne s'élevant jamais qu'à quelques milliers d'hommes.

HISTOIRE RÉGIONALE ET LOCALE. — Le livre de M. ORTON<sup>1</sup> sur les deux premiers siècles de l'histoire de la maison de Savoie, depuis les temps obscurs d'Humbert aux Blanches-Mains jusqu'à la fin du principat de Thomas I<sup>er</sup>, est une excellente étude d'histoire féodale. En ce qui touche les origines de la dynastie, M. Orton n'admet pas toutes les déductions de M. de Manteyer, et, après avoir passé en revue tous les systèmes proposés, donné de tous les documents entrant en ligne de compte un catalogue d'où il résulte que leurs données semblent souvent inconciliables, il ne prend en somme aucun parti, car ce n'est que très hypothétiquement qu'il propose de faire d'Humbert aux Blanches-Mains le fils d'Amédée, comte de Belley vers 976. On lira avec beaucoup d'intérêt les chapitres consacrés à l'acquisition du marquisat de Turin par la maison de Savoie, encore que certaines hypothèses de l'auteur touchant la comtesse Adélaïde semblent devoir appeler la discussion, et ceux relatifs au rôle politique des comtes, en particulier d'Humbert III, dans les affaires italo-impériales. Peut-être reprochera-t-on à l'auteur de n'avoir pas relégué en appendice certaines discussions et certaines énumérations, malgré le soin qu'il a pris dans sa préface de chercher à justifier cette manière de faire. Mais tout le monde appréciera les efforts faits par lui pour donner aux événements concernant la Savoie leur vraie place dans l'histoire générale, sans laisser cependant cette dernière rompre le cadre de la monographie<sup>2</sup>.

1. *The early history of the House of Savoie (1000-1233)*, by C. W. Previtè Orton. Cambridge, University Press, 1912, in-8°, xx-492 p.

2. J'adresserai encore un reproche à M. Orton, et en même temps à beau-

Le troisième volume de *la Campagna romana*, publié après la mort de G. TOMASSETTI<sup>1</sup>, nous donne le recueil des notes amoncées par l'auteur sur les localités sises au nord et à l'est de Rome, le long de la *via Claudia*, des voies Flaminienne, Labicane et Prénestine. De ces localités, celles qui évoquent le plus de souvenirs médiévaux sont celles d'Anguillara, qui posséda depuis le XIII<sup>e</sup> siècle une dynastie de seigneurs féodaux, de Bracciano, avec le château des Orsini, de Nepi, qui fut au X<sup>e</sup> siècle un des centres de la puissance des barons de Tusculum, le monastère du Mont-Soracte, la petite ville de Passerano, d'abord *cella* dépendant du monastère de Subiaco, puis possession de la commune de Rome, où Ladislas de Naples et le pape Martin V reçurent l'hospitalité, siège aussi d'une prison communale où séjournèrent l'antipape Burdin et le sénateur Brancaleone degli Andalò. Mais si ce volume constitue, comme les précédents, un abondant recueil de renseignements précieux, il est regrettable que l'utilisation de ces renseignements ne soit pas facilitée par un index, qui n'attendrait pas la table générale, et par l'adjonction au texte de quelques cartes. Les photographies qui illustrent le volume sont assez médiocres.

Mais ce sont surtout la république florentine, d'une part, et les régions méridionales de l'Italie, de l'autre, qui semblent avoir, en ces dernières années, attiré l'attention des historiens.

Le troisième volume de la monumentale histoire de Florence de M. DAVIDSOHN<sup>2</sup> a paru en 1912. Il embrasse la période qui s'étend de l'avènement de Boniface VIII à l'abandon de l'Italie par Louis de Bavière. Ses 900 pages d'une impression serrée, d'une lecture parfois pénible, mais remplies de faits, échappent à l'analyse. Les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle sont évidemment une des périodes les plus intéressantes de l'histoire de Florence, puisque c'est l'époque de Dante, et M. Davidsohn a relevé à sa table, sous une rubrique spéciale, une série de personnages dont les noms figurent dans l'œuvre

coup d'historiens de la maison de Savoie. M. Orton, pour citer les documents, se borne trop souvent à un renvoi au numéro que portent ces documents dans les *Regesta comitum Sabaudiae*, de Carutti (qu'il juge du reste avec une juste sévérité). Or, ces *Regesta* ne sont pas un ouvrage répandu. Je regrette que M. Orton n'ait pas donné à la suite du numéro des *Regesta* l'indication tout au moins d'une des éditions — la plus récente ou la plus accessible — du document ainsi visé.

1. Giuseppe Tomassetti, *La Campagna romana antica medioevale e moderna*. Volume terzo : *Via Cassia e Clodia, Flaminia e Tiberina, Labicana e Prenestina*, con 123 figure, a cura di Francesco Tomassetti. Roma, Loescher, 1913, gr. in-8°, XII-583 p.

2. Robert Davidsohn, *Geschichte von Florenz*. Dritter Band, *Die letzten Kämpfe gegen die Reichsgewalt*. Berlin, S. Mittler, 1912, in-8°, XII-954 p.

du poète. C'est aussi un des moments où l'histoire politique de l'Italie est particulièrement compliquée. Il est impossible de faire l'histoire de Florence sans y mêler celle des républiques voisines ou des princes étrangers, comme Charles de Valois et les Angevins de Naples, et le personnage principal des deux derniers chapitres est certainement Castruccio Castracani, qui se créa à Lucques une de ces seigneuries dont le nombre toujours croissant est la caractéristique d'un régime politique nouveau.

L'existence d'un ouvrage aussi complet et aussi approfondi que celui de M. Davidsohn rend relativement aisés les travaux de vulgarisation sur l'histoire de Florence, auxquels celui-ci fournit une base solide.

C'est ainsi que M. CAGGESE<sup>1</sup> a pensé qu'aux histoires de Florence, déjà nombreuses, on pourrait en ajouter une nouvelle, qui tiendrait compte des résultats récemment obtenus par M. Davidsohn ou M. Doren. Sa *Firenze*, écrite avec entrain, se lit avec agrément et un peu de regret aussi que, matériellement, le texte en soit si compact. L'auteur, du reste, n'est pas un vulgarisateur de profession. Il s'est fait connaître par divers ouvrages sur l'histoire économique du moyen âge et donne, à ce point de vue en particulier, des aperçus personnels et intéressants sur le rôle de l'élément extra-urbain et agricole dans la révolution communale, et sur les efforts faits par la jeune république pour s'assujettir les habitants de la campagne environnante. Quant aux touristes qui passeront quelque temps à Florence et voudront se croire un instant les contemporains de Dante, ils compléteront utilement et agréablement les indications de leur Joanne en parcourant le petit volume de M<sup>lle</sup> M. LACY<sup>2</sup>, où l'on regrette seulement que des citations en plus grand nombre n'établissent pas un lien plus étroit entre l'œuvre du poète et les monuments encore debout, comme la municipalité florentine a tenté de le faire en gravant sur les édifices eux-mêmes les vers de la *Divine Comédie* dont ils évoquent le souvenir.

M. G. SCARAMELLA<sup>3</sup> s'est proposé, sans reprendre en détail les travaux de Doren, de Falletti-Fossati, de Rodolico, d'en dégager les éléments essentiels de la situation politique à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle,

1. Romolo Caggese, *Firenze dalla decadenza di Roma al Risorgimento d'Italia*. I : *Dalle origini all'età di Dante*. II : *Dal priorato di Dante alla caduta della repubblica*. Firenze, B. Seeber et F. Lumachi, 1912-1913, in-8°, xxiii-533 et 521 p.

2. *With Dante in modern Florence*, by Mary E. Lacy. London, 1912, in-8°, xiv-252 p.

3. Gino Scaramella, *Firenze allo scoppio del Tumulto dei Ciompi*. Pisa, tip. Mariotti, 1914, in-8°, 78 p.

ceux qui ont exercé leur influence sur le soulèvement populaire qu'on désigne par le nom de *Tumulto dei Ciompi*. Le principal de ces éléments, c'est une évolution économique, qui se produisit au cours de ce siècle, et à la suite de laquelle la division politique des *arti maggiori* et *minori* cessa de correspondre à la situation réelle des diverses classes sociales. Lorsque les contemporains parlent de celles-ci, on sait qu'ils en indiquent trois, le *popolo grasso*, *mezzano* et *minuto*. Or, les *arti maggiori* sont censés représenter les deux premiers, parce qu'une scission s'est opérée entre les gros négociants ou les banquiers, qui cherchent à retenir dans leurs familles toutes les charges, et les industriels de la petite bourgeoisie, les *pellificiai* par exemple, *membra minora*, dont la *parte grassa* n'admet qu'à contre-cœur les droits à figurer parmi les arts majeurs. « D'un côté, une nouvelle aristocratie de possesseurs d'immeubles, de spéculateurs bancaires, de gros commerçants forts de la gloire de leur famille voulait dominer sur Florence. De l'autre, un groupe plus nombreux de commerçants moins considérés et d'industriels, sur lequel s'appuyaient des personnages riches, mais de famille moins ancienne, ne voulait pas accepter cette prédominance. C'est, je crois, dans cet antagonisme que réside en partie le secret des conflits qui se développèrent à Florence entre 1343 et 1378. » Et, en dehors des bourgeois dont les noms figurent aux matricules des *arti*, il y a le quatrième état, la *plebs*, qui n'est ni grasse, ni moyenne, ni petite, les salariés qui dépendent de tous les patrons, grands ou petits, organisés en *arti* — tels que les cardeurs de l'art de la laine — tandis qu'à eux-mêmes les lois de la République défendent de s'unir en associations, parce qu'ils n'ont pas d'intérêts corporatifs à faire valoir, mais seulement des intérêts individuels. Cependant ils constituent une force au moins matérielle; des « liguees » se forment parmi eux en dépit des prohibitions, et les partis politiques recherchent leur appui, de même que le *popolo mezzano* recherche contre les « grands bourgeois », ses collègues théoriques des arts majeurs, l'appui des arts mineurs. M. Scaramella nous promet de montrer dans une prochaine étude comment le parti ouvrier voulut un jour suivre l'exemple qui lui venait de Siègne, ou même de Flandre, et manifester la force dont il avait ainsi pris conscience.

Antonio di Ser Niccolò Pierozzi naquit vers 1389, entra en 1405 dans l'Ordre de Saint-Dominique, fonda en 1436 le couvent de Saint-Marc, devint en 1446 archevêque de Florence, faillit être pape et mourut en 1449. Il fut l'ami de Fra Angelico, qui exécuta pour lui les fresques célèbres de Saint-Marc et dont l'influence auprès du

pape Eugène IV ne fut pas étrangère, dit-on, à son élévation au siège de Florence, le maître de Marsile Ficin et l'adversaire de Cosme de Médicis, ou tout au moins l'un de ceux qui intervinrent pour défendre contre la « tyrannie » naissante les vieilles institutions protectrices de la liberté florentine. C'est une figure curieuse et qui méritait l'étude approfondie que lui a consacrée M. l'abbé MORÇAY<sup>1</sup>. Il est inutile de parler ici plus longuement de ce livre, qui a été déjà dans cette Revue l'objet d'un compte-rendu détaillé.

Pour l'Italie méridionale, l'important travail de M<sup>lle</sup> Jamison a déjà été signalé plus haut. C'est à un genre tout différent, celui de la semi-vulgarisation, qu'appartient le volume de M. E. CURTISS<sup>2</sup> sur Roger II de Sicile, volume qui fait partie d'une collection de biographies de grands hommes de tous les temps et de tous les pays. Une biographie d'un prince du XIII<sup>e</sup> siècle risque fort de manquer d'un élément essentiel, à savoir tout ce qui concerne le caractère et la personnalité de ce prince. Roger II ne fait guère exception à la règle. Si nous pouvons apprécier sa politique, constater qu'il a fait preuve d'habileté pour venir à bout de la ligue des barons, ou de finesse dans ses relations avec la cour de Rome, nous sommes bien mal renseignés sur d'autres côtés de son caractère, sur l'amour de la paix, par exemple, que lui attribuent certains chroniqueurs. Aussi, ce que M. Curtiss a prétendu donner, c'est moins une vie de Roger II qu'une histoire à grands traits du royaume normand d'Italie, dont les ouvrages de MM. Chalandon et E. Caspar lui fournissaient les éléments, et où, d'autre part, une assez large place est faite à tout ce qui concerne l'histoire de la civilisation. Le récit est clair, l'auteur a bien choisi les faits importants, comme la soumission des barons rebelles ou la conquête de l'Afrique du Nord, sur lesquels il convenait d'insister. Les indications bibliographiques manquent souvent de précision. Le volume est accompagné de planches, dont plusieurs sont défectueuses ou sans grand intérêt, et de cartes en général trop sommaires.

Il est peu d'ouvrages aussi dénués d'intérêt que les histoires de monastères où le récit des événements se suit selon l'ordre rigoureusement chronologique, et il faut bien reconnaître que c'est là un peu le défaut de l'histoire du Mont-Cassin de Dom Tosti. La vieille et si

1. Raoul Morçay, *Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence (1389-1459)*. Tours, Mame; Paris, Gabalda, s. d., [1913], in-8°, xxxii-504 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 119.

2. *Roger of Sicily and the Normans in lower Italy (1016-1154)*, by Edmund Curtiss. New-York-London, Putnam's Sons, 1912, petit in-8°, xii-483 p. (*Heroes of the nations*).

utile compilation de Gattola ne vaut que comme recueil de documents. M. R. PALMAROCCHI<sup>1</sup> a jugé, avec raison, qu'il y avait une étude à faire sur le rôle politique et économique joué par le célèbre monastère, surtout au XI<sup>e</sup> siècle, car au X<sup>e</sup> les moines ont eu beaucoup à souffrir des invasions sarrasines et ont dû vivre longtemps en fugitifs à Teano et à Capoue. Au IX<sup>e</sup> siècle, le Mont-Cassin avait connu une période de gloire et de prospérité, mais, sur les origines que les moines attribuaient à cette prospérité et sur l'histoire des premiers temps de l'abbaye, M. Palmarocchi se montre très sceptique. Bien des textes que M. Caspar considérait comme simplement interpolés au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle lui apparaissent comme inventés de toutes pièces, et pour lui l'histoire du monastère ne peut commencer qu'au VIII<sup>e</sup> siècle, avec la donation du comte Gisulf. Mais, dès lors, les abbés ont une politique très constante et très nette : employer l'autorité que leur donnent leurs richesses et la gloire de leur maison à la défense des intérêts des princes lombards de Capoue contre les prétentions plus ou moins effectives du basileus ou celles des empereurs francs. Peu de temps après l'arrivée des Normands, la situation change. Les abbés cassiniens, et surtout Didier, le futur pape Victor III, à la politique personnelle duquel M. Palmarocchi attribue une très grande influence<sup>2</sup>, se rendent compte que les nouveaux venus sont seuls capables de remettre un peu d'ordre dans le pays. Ils soutiennent donc leur cause avec énergie. Le régime nouveau se manifeste surtout à l'origine, dans l'Italie méridionale, par l'établissement du régime féodal, auquel s'ajoute, depuis Roger II, une administration bien organisée, dont un des premiers soins est de restreindre le pouvoir des abbés du Mont-Cassin. M. Palmarocchi remarque avec raison que, si la féodalité n'existait pas, au début du XI<sup>e</sup> siècle, dans le pays lombard, la situation économique et sociale était de nature à en favoriser l'introduction et le développement. Il s'était formé une classe de *potentes*, riches et possesseurs de vastes domaines, et au-dessous d'elle des colons et des tenanciers pauvres. Les conquérants normands se sont substitués à la fois aux comtes et aux gastalds lombards et aux riches propriétaires. Ils n'ont pas eu beaucoup d'efforts à faire pour que tout rentrât dans le cadre féodal qu'ils apportaient avec eux. Deux intéressants appendices sur l'organisation adminis-

1. Roberto Palmarocchi, *L'abbazia di Montecassino e la conquista normanna*. Roma, Loescher, 1913, in-8°, xx-268 p.

2. Quelques-unes des idées émises à ce sujet par M. Palmarocchi ont été contestées par M. A. Solmi (*Archivio storico italiano*, LXXII<sup>e</sup> année, t. II, 1914, p. 388 et suiv.).

trative des domaines de l'abbaye et sur l'extension de ses privilèges d'immunité terminent le volume.

La question de la Sicile, convoitée à la fois par les rois d'Aragon et par les princes angevins de Naples, a exercé son influence sur la politique de tous les souverains occidentaux à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque Jacques d'Aragon et Charles II de Naples ont orienté de ce point de vue leurs relations avec leurs voisins, en particulier avec le roi de France. La riche collection de documents tirée par M. Finke des archives de la couronne d'Aragon permettait d'étudier le sujet d'une manière approfondie. Le volume de M. ROHDE<sup>1</sup>, qui n'est que le premier de l'ouvrage, embrasse la période qui s'étend de l'avènement de Jacques II d'Aragon jusqu'au traité que Boniface VIII fit conclure, non sans peine, à Anagni, en mai 1295, entre les deux adversaires, et qui laissait à Charles II tout le pays de terre ferme jusqu'au détroit de Messine, aux Aragonais toute l'île, en réglant en même temps une série de questions accessoires de mariages princiers et d'indemnités diverses. Le Saint-Siège a joué un grand rôle dans les luttes diplomatiques engagées autour de la question de Sicile, et, par contre-coup, les deux rivaux ont déployé une grande partie de leur activité à s'assurer des partisans dans le Sacré-Colège, chose plus importante que de s'en assurer en Sicile, encore que le chroniqueur Bartholomeo de Neocastro ait pu écrire : « Heureux celui qui porte la couronne de Sicile par la volonté des Siciliens. » M. Rohde a montré, du reste, que dans l'île, presque tout entière hostile aux *Francigenae* et reprochant au pape de trop favoriser ceux-ci, les chevaliers, les possesseurs de fiefs étaient en général favorables aux Aragonais, mais qu'il est intéressant de constater aussi l'existence d'un parti autonomiste constitué par la riche bourgeoisie des villes.

René POUPARDIN.

1. *Der Kampf um Sizilien in den Jahren 1291-1302*, von Dr. Hans Rohde. Erster Band. Berlin-Leipzig, W. Rothschild, 1913, in-8°, 166 p. (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, herausgegeben von G. von Below, H. Finke, F. Meinecke).

---

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

---

Paul FOUcart. **Les Mystères d'Éleusis**. Paris, Auguste Picard, 1914. In-8°, 568 pages.

Tant par l'autorité de l'auteur que par l'importance et l'intérêt du sujet, c'est là un livre considérable. Depuis la publication de son premier mémoire relatif aux *Mystères d'Éleusis*, en 1895, M. Foucart n'a, pour ainsi dire, plus perdu de vue le problème qui l'avait une fois attiré; il en a, tout à loisir, repris les diverses données et, comme la chance a voulu que son fils s'appliquât à l'étude particulière de cette Égypte où lui-même inclinait déjà à chercher l'origine des Mystères éleusiens, il n'a point manqué d'en tirer avantage pour préciser ses preuves et fortifier ses conclusions; c'est donc une œuvre longuement mûrie qui nous est offerte aujourd'hui, une œuvre où s'exprime la pensée définitive d'un savant renommé, et, à ce titre, elle commande d'abord le respect. Il est pourtant un reproche qu'elle mérite et qu'il faut lui faire tout de suite : c'est de paraître promettre plus qu'elle ne tient, de porter un titre si élastique qu'il nous encourage à compter sur une histoire complète des *Mystères d'Éleusis*; et comme l'auteur n'a pas cru à propos de fixer son dessein exact dans le moindre Avertissement et qu'il nous jette, dès la première page, *in medias res*, ce n'est qu'à l'usage et peu à peu que nous connaissons notre erreur et qu'il ne s'agit pas d'une *Histoire des Mystères d'Éleusis*, attendu qu'il n'est soufflé mot de plusieurs problèmes fort importants qu'elle poserait, mais seulement d'un ample essai d'exégèse, d'une *Théorie* des Mystères, où les descriptions et narrations n'interviennent que comme élément indispensable d'explication. Ainsi la question des rapports du christianisme et des Mystères n'est pas abordée, encore que les textes chrétiens les plus notables, relatifs à Éleusis, soient cités et discutés, et l'histoire de la fin des Mystères, sous le Bas-Empire, n'est pas racontée. En dire ce qu'il fallait n'aurait point bouleversé ni seulement modifié le plan fondamental de l'ouvrage; mais, de propos délibéré, M. Foucart s'en est abstenu; on le regrettera.

D'ailleurs, on regrettera de même plusieurs autres de ses résolutions, par exemple celle de ne pas nous donner un Index; très fâcheuse négligence dans un livre où abondent les détails utiles, impossibles à retrouver avec l'aide de la seule Table analytique. Une étude méthodique des sources et une bibliographie critique de la question d'Éleusis nous auraient rendu aussi un tout autre service

que l'exécution un peu sommaire — c'est le moins qu'on en puisse dire — de Lang, de Goblet d'Alviella, de Frazer et, implicitement, de S. Reinach, qui termine la première partie. J'ai l'impression que M. Foucart a voulu écrire un livre qui ne lui donnât que du plaisir à lui-même et qui, affranchi de toutes ces encombrantes minuties de l'érudition que certains maladroits confondent avec les exigences de la vraie méthode scientifique, se lût et plût à tout le monde par son allure dégagée et par sa clarté; louable dessein, assurément, et dont je ne dis pas qu'il a été conçu en vain, mais qu'il ne faudrait tout de même pas pousser trop loin, et auquel, en revanche, il serait quelquefois utile de se tenir de plus près. Ainsi, c'est exagérer dans un sens que de se contenter de références comme celles-ci : « Théodoret, t. IV de la collection Migne, p. 820 » (p. 180, n. 1)<sup>1</sup>; « Clemens Alex., *Protrept.*, p. 38 » (p. 308, n. 2), ou p. 16 (p. 344, n. 6)<sup>2</sup>, ou de citer le même ouvrage de façon différente ici et là; par exemple, à la p. 433, n. 1 : « Hippol., V, 1, p. 170, éd. Cruice » (il s'agit des *Philosophumena*, ce qu'il faut deviner), et à la p. 471, n. 1 : « Hippol. *Φιλοσοφούμ.*, V, 1 », sans compter d'autres variantes ailleurs<sup>3</sup>. C'est exagérer dans l'autre sens et suivre une des plus déplorables pratiques de certaine érudition que de donner en grec, sans les expliquer, la plupart des termes techniques et de citer, dans le corps même de l'exposé, une inscription grecque entière, ou plusieurs lignes d'un écrivain grec ou latin, sans les traduire; pas toujours, assurément, mais l'exception n'est qu'une singularité de plus, que ne justifie pas dans tous les cas la plus grande importance du texte traduit. J'insiste sur ces négligences, parce que le mauvais exemple que donne un maître de la science n'est jamais perdu pour les apprentis, qu'au reste la rigueur de la méthode, la précision et la cohérence des procédés et jusqu'au soin du menu détail n'ont jamais gâté l'ouvrage des bons ouvriers, et que noblesse oblige.

Le livre se divise en trois parties : *Origine égyptienne des Mystères. — Caractères du sacerdoce éleusinien. — Cérémonies publiques et rites secrets des Mystères*. Son unité, qui, à dire vrai, ne saute pas partout aux yeux, est réellement constituée par la thèse qui le domine : la religion d'Éleusis n'est pas d'origine grecque; c'est l'adaptation hellénique d'une importation égyptienne. Il faut alors considérer que la première partie pose la thèse et en fonde la vraisemblance; que la seconde étudie l'adaptation athénienne et l'organi-

1. Quelle collection Migne? Quel tome IV? Celui de la collection, ou celui des œuvres de Théodoret? Et pourquoi écrire *page*, quand il faudrait *colonne*?

2. P. 38, de quelle édition? Et pourquoi citer la page d'une édition et non pas le chapitre et le paragraphe pour un écrit aussi connu que le *Protreptique*? De même c'est une citation hybride que *Strom.*, t. III, p. 518 (p. 362, n. 2).

3. Comparer aux citations précédentes de Clément d'Alexandrie les suivantes : *Strom.*, t. II, p. 20 (p. 374, n. 3); *Protrept.*, p. 22 (p. 379, n. 1); *Protrept.*, t. II, p. 76 (p. 383, n. 3); etc.

sation cultuelle des croyances apportées d'Égypte à Éleusis; elle se termine par l'affirmation motivée de la constante intégrité des Mystères; que la troisième, enfin, les décrit dans leurs rites et leur esprit; en face de chaque notable difficulté, devant chaque épisode spécialement obscur, elle ramène le thème fondamental et conducteur: c'est l'Égypte! Toute l'exposition repose, en somme, sur un raisonnement, ou, pour mieux dire, sur une suite d'affirmations logiquement enchaînées, au moins dans l'esprit de l'auteur, sinon toujours dans les pages du livre, et dont le schéma me paraît être ceci: Déméter, la grande déesse d'Éleusis, n'est pas née grecque; son origine égyptienne était communément admise par les érudits de l'antiquité hellénique; or, au temps où peut remonter l'origine de son culte à Éleusis (xv<sup>e</sup> siècle?), l'influence de l'Égypte s'exerçait dans la mer Égée; donc il est vraisemblable que Déméter, c'est Isis démarquée; d'autre part, les caractères propres du sacerdoce éleusinien prouvent son originalité par rapport aux autres sacerdoce grecs, c'est-à-dire y révèlent l'action d'influences étrangères à la Grèce; et, comme plusieurs des cérémonies et rites essentiels des Mystères ne trouvent d'éclaircissement satisfaisant que dans une comparaison avec diverses pratiques du culte d'Isis et d'Osiris, ces influences sont égyptiennes et la vraisemblance acquise à la fin de la première partie devient une certitude à la fin de la troisième.

J'entends une certitude pour M. Foucart, vu que, si pressants que soient ses arguments et si habile l'usage qu'il en fait, quelques objections continuent de contrarier dans l'esprit du lecteur la thèse, séduisante parce que très simple, qu'on prétend lui imposer; et tout autant l'inquiètent plusieurs raisonnements d'importance, à commencer par le premier qu'il rencontre en ouvrant le livre. Il faut d'abord, y est-il dit, chercher d'où sont venus les Mystères; après quoi, en partant de la religion qui leur a donné naissance, on aura chance de les comprendre. Sans doute, mais si on n'arrive pas, sur le premier point, à savoir au juste et sûrement à quoi s'en tenir, ne sera-t-on pas entraîné à chercher dans d'hypothétiques et tendancieuses interprétations de tous les traits difficiles à saisir une confirmation de l'incertaine hypothèse première? Et surtout ne sera-t-on point tenté d'attribuer une importance exagérée à des ressemblances, de ne pas laisser toute leur valeur à des différences? Du bien-fondé de cette crainte préjudicielle, confirmation nous vient dès la seconde page, quand nous voyons M. Foucart faire si large confiance aux opinions des anciens, qui s'accordent avec la sienne. Il faut convenir qu'en général ce que les anciens ont raconté de leurs origines reste sujet à caution et qu'ils ne nous semblent pas le moins du monde mieux à même que nous d'en dire des choses raisonnables et exactes; tout spécialement je crois qu'il y faut regarder à plusieurs fois avant que d'accepter leurs assimilations divines. Or, c'est une opinion ferme de l'auteur que jusqu'ici on n'a pas prêté une attention assez sérieuse

aux traditions grecques et qu'il faut réagir; il prêche d'exemple. Sans doute l'archéologie a parfois confirmé partiellement des légendes au premier abord suspectes, mais encore ne faut-il pas exagérer, et « la ténacité de la mémoire chez des peuples qui ne faisaient pas usage de l'écriture » ne les empêchait pas d'embellir leurs souvenirs, de les charger d'inventions poétiques, que M. Foucart ne nie pas (p. 25 et suiv.), et qu'il y aurait singulière imprudence à prétendre toujours distinguer des traditions authentiques. J'avoue que l'existence de Danaos ne me paraît nullement prouvée parce qu'à l'époque historique on montrait aux badauds son trône et son tombeau (p. 29). De même l'unanimité des témoignages sur l'origine égyptienne de ce Danaos (p. 30) ne mériterait considération qu'après une étude, présentement impossible à faire, de l'origine de ces témoignages. Je crains encore que l'attribution de la fondation des Mystères de Cybèle à Idæus, fils de Dardanus, ne rencontre des sceptiques (p. 137).

J'ai dit que la thèse elle-même soulevait des objections : la principale est qu'elle n'apparaît que comme l'affirmation motivée d'une possibilité et d'une vraisemblance qui laissent place à côté d'elles à d'autres possibilités et à d'autres vraisemblances ; elle semble trop exclusive et, si j'ose dire, trop de parti pris, car tous les arguments qui, de près ou de loin, la peuvent fortifier sont visiblement grossis et tous ceux qui l'affaibliraient sont amoindris ; elle inquiète par sa simplicité même. Ce n'est pas, bien entendu, la question de l'influence de l'Égypte sur les *Mystères d'Éleusis* qui est en cause et M. Foucart paraît bien avoir définitivement établi la réalité de cette influence ; il s'agit de savoir si elle a été tout l'essentiel dans l'origine, dans l'établissement, dans la vie des Mystères, qui, sortis d'elle, et très superficiellement vernis d'hellénisme, se seraient comme figés en elle, désormais réfractaires à l'universelle loi du changement et de l'adaptation. M. Foucart raisonne ainsi : fondamentalement, le culte pratiqué à Éleusis, c'est celui de Déméter, laquelle passait pour avoir importé en Attique le blé et l'agriculture ; les Grecs savaient donc que Déméter était une divinité étrangère, comme ils savaient que l'agriculture leur venait du dehors ; or, il y a lieu de croire que le blé sauvage est originaire, sinon d'Égypte, au moins des environs, de Syrie, et on sait qu'en Égypte Isis est « la dame du pain » ; comme, sûrement, au temps de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, l'influence de l'Égypte rayonnait sur la mer Égée et ses côtes, l'agriculture, inventée en Égypte, a été apportée à Éleusis en ce temps-là ; Déméter c'est Isis ; le Dieu et la Déesse anonymes, dont nous surprenons la trace dans les Mystères, c'est Isis et c'est Osiris, qu'on ne nomme pas, suivant l'usage d'Égypte, et qui subsistent, alors même que Déméter et Dionysos ont pratiquement pris leur place. C'est possible ; mais qui prouve que Déméter soit Égyptienne d'origine ? Ne peut-elle venir d'ailleurs et avoir pris plus tard, quoique très tôt, la figure d'Isis ? De ce que, dans les Mystères, elle n'est pas la terre, ni une forme de la terre, mais une déesse

de la fécondité, bienfaisante et pitoyable aux hommes, résulte-t-il nécessairement qu'elle n'ait pas été d'abord une divinité chtonienne, puisque l'adaptation qu'elle se fait du type d'Isis lui laisse sa qualité fondamentale de maîtresse de la fécondité de la terre? De ce qu'on a trouvé le blé et l'orge à l'état sauvage dans les vallées palestiniennes, faut-il nécessairement croire que c'est bien là qu'ils ont poussé d'abord et que c'est en Égypte qu'ils ont été domestiqués, et que c'est bien d'Égypte qu'ils sont venus en Attique? Le Dieu et la Déesse ne font pas songer qu'à Isis et à Osiris, mais aussi à nombre de couples divins, par exemple à celui dont le double cortège chemine sur le rocher de Iasili-Kaïa, en Cappadoce, laquelle fut aussi un important centre de rayonnement d'influences religieuses. Le Dionysos d'Éleusis ne ressemble plus au Dionysos thrace assurément, mais s'ensuit-il qu'il lui soit originairement étranger? Ce n'est pas sûr le moins du monde. En un mot, le lecteur au fait de ce que révèle d'ordinaire l'histoire des religions, convaincu qu'un organisme comme celui qui vit à Éleusis à l'époque classique a toutes chances, *a priori*, de combiner en son unité des influences originelles assez diverses, se demande si le caractère égyptien que M. Foucart y retrouve constamment, pour si marqué qu'il y soit, n'y est pas chronologiquement *secondaire*.

Nous sommes convaincus, par les privilèges durables des Eumolpides et des Kérices, que le culte éleusinien fut d'abord la religion d'une ou de deux familles, ou, pour mieux dire, se constitua par la combinaison de deux cultes familiaux. Que leurs singularités par rapport aux autres cultes grecs et leurs ressemblances avec les cultes d'Isis et d'Osiris constituent un argument très fort en faveur de leur origine égyptienne, nous n'y contredisons pas, mais sans même considérer l'influence, pour nous impossible à préciser, des cultes des six ou sept autres familles héréditairement intéressées à la célébration des Mystères, quand nous voyons (p. 218) que la prêtresse d'Éleusis appartenait à une autre famille que le hiérophante et le dadouque et que, de l'aveu même de M. Foucart, elle « représentait... un autre culte, plus ancien, de Déméter », nous nous demandons d'où venait ce culte et s'il était aussi égyptien. M. Foucart n'en doute évidemment pas, non plus que de l'origine égyptienne des Thesmophoria, apportés en Argolide par les filles de Danaos; mais il est permis de penser qu'Hérodote, frappé par des ressemblances superficielles entre ce qu'il savait de ce culte féminin et quelques cérémonies qu'il a vues en Égypte, et plus ou moins comprises, a noué un peu vite un lien entre ceci et cela. Mon impression personnelle est que les remarques du chapitre IX, où M. Foucart cherche à résumer l'histoire de la religion d'Éleusis, supporteraient très bien l'hypothèse vraisemblable de l'existence d'un culte de Déméter antérieur à l'influence égyptienne, culte dont spécialement la dignité de la prêtresse et les rites des *Éleusinia*, des *Chloïa* et *Calamaïa*, des *Haloa*, des *Thesmophoria*, dis-

tincts de ceux des Mystères, marqueraient la survivance. D'où venait cette Déméter, en supposant qu'elle vint de quelque part? Je l'ignore; il est probable que les érudits de l'époque classique l'ignoraient aussi, mais, comme ils étaient incapables de fixer avec une rigueur suffisante les distinctions chronologiques indispensables, il ne paraît pas surprenant qu'ils aient jugé de l'antique divinité d'après ses apparences ultérieures et d'après des traditions qui ne se rapportaient vraiment pas à elle, et qu'ils lui aient attribué l'Égypte comme lieu d'origine.

Ce qu'un lecteur tant soit peu au fait de l'histoire des religions acceptera le plus difficilement, c'est que la religion d'Éleusis n'ait pas évolué à partir du VI<sup>e</sup> siècle, où les Mystères se constituent définitivement. Ils conservent depuis lors, nous affirme M. Foucart, un caractère immuable, parce qu'ils passent pour être d'origine divine et sont défendus contre les contaminations à la fois par l'esprit traditionnel des Grecs et par la piété jalouse des familles sacrées (p. 356, cf. p. 260). J'ai peine à croire que M. Foucart lui-même prenne très au sérieux de semblables raisons : est-ce que les religions les plus réfractaires au changement, les plus solidement assises sur des traditions arrêtées, les plus rigoureusement contraintes par des textes immuables ne subissent pas, tant qu'elles vivent et pour vivre, un perpétuel effort d'adaptation? Pour être inconscient, pour être nié sincèrement par ceux-là même qui l'accablent, il n'en est pas moins évident autant que nécessaire. Tout au plus M. Foucart admettrait-il, à l'extrême rigueur, une superficielle influence des doctrines néoplatoniciennes sur les hiérophantes du IV<sup>e</sup> siècle. Je ne veux ici que marquer la faiblesse, psychologique autant qu'historique, d'un des arguments que l'auteur avance, au moins deux fois, pour écarter jusqu'à la possibilité d'une influence exercée par l'orphisme<sup>1</sup> et par les Mystères de Cybèle sur la religion d'Éleusis; je ne dis pas sur le culte, car les rites peuvent demeurer immuables tandis que change l'esprit qui les anime et se transforme la foi qui les emplit. Les hauts dignitaires du temple d'Éleusis se sentaient, paraît-il, trop nés pour ne pas dédaigner l'orphisme, déconsidéré par des charlatans (p. 256), et les Athéniens méprisaient trop Attis et Sabazios pour que les Mystères aient rien emprunté au bien de ces deux divinités (p. 383). C'est par cette belle raison qu'on nous prétend prouver journellement que le christianisme n'a rien pris aux religions païennes qu'il détestait, comme si les idées qui dominent dans une certaine ambiance étaient toujours analysées par ceux qui les subissent le plus impérieusement, et comme si leurs suggestions les plus décisives n'étaient pas les plus insoupçonnées de ceux qui les suivent. Du

1. Ce n'est pas, d'ailleurs, que les autres arguments me semblent tous excellents, car je ne vois pas, par exemple, en quoi la dispersion des sectes orphiques et l'incertitude générale de la doctrine de l'orphisme sont des raisons de croire que les Mystères n'ont pas subi l'influence soit de l'esprit orphique, soit de telle ou telle conception orphique particulière.

reste, M. Foucart explique les rapports évidents entre l'orphisme et les Mystères par leur commune origine égyptienne, ce qui lui permet, à l'occasion (cf. p. 400 et 424), de demander à l'orphisme l'explication de détails qu'il rencontre dans les Mystères; et il traite la malheureuse religion de Cybèle-Attis de telle sorte que, loin d'avoir pu agir sur personne, elle ne semble avoir vécu que des dépouilles de tout le monde (p. 137 et suiv.). Sur ce point, il y aurait beaucoup à dire et je ne serais pas surpris que M. Foucart n'eût pas regardé la religion phrygienne, ni peut-être même celle de Mithra, d'aussi près que celle de Déméter.

A moins pourtant qu'il n'ait cédé à la tendance qui s'affirme d'un bout à l'autre de son livre et qui le pousse à simplifier la discussion des objections, à ne pas attacher au détail de l'argumentation des adversaires une importance excessive. Il arrive que l'âpreté de la polémique plus que la sérénité de la critique semble inspirer sa réfutation des thèses fondées sur le folklore et l'ethnologie; à côté de remarques très judicieuses sur l'hallucination du folklore et l'abus des rapprochements superficiels en matière d'histoire religieuse (cf. p. 125 et suiv.), il se laisse aller à des affirmations qui voudraient un peu plus d'insistance; il n'est pas toujours suffisant, pour se débarrasser d'un contradicteur, de le mépriser<sup>1</sup> et de dire qu'on ne le discutera pas; or, parfois, M. Foucart le dit (p. 286), ou il fait comme s'il l'avait dit (cf. p. 482 et suiv.). Si précieux que soit le bon sens et si avantageuse la simplicité, ils n'enferment pas à eux deux le secret de toutes les explications des rites et des croyances, comme on pourrait le croire en suivant certains développements de l'ouvrage (cf. p. 129 et suiv.); il arrive même que leurs suggestions, à l'un et à l'autre, conduisent à des explications qui font sourire (cf. *l'Histoire de la Reine du blé*, p. 126 et suiv.). Il arrive aussi que l'esprit de système incite l'auteur à des imprudences, comme d'affirmer que l'existence des rites magiques en Grèce repose uniquement sur les connaissances tirées du folklore contemporain (p. 125), ou que le sacrifice de communion a été « inventé par Robertson Smith à l'usage des Sémites » (p. 380); ou encore qu'il le pousse à des interprétations parfaitement arbitraires et tendancieuses sous leur air de ne se réclamer que du bon sens: telle l'explication des interdictions alimentaires des Grands Mystères (p. 287), qu'inspire la sainte horreur de recourir aux *tabous* et aux croyances des non-civilisés; ce qui n'empêche pas, du reste, M. Foucart, quelques pages plus loin, de faire appel aux croyances de « tant de peuples sauvages ou à demi civilisés », afin d'expliquer l'impureté attachée à la femme en couches (p. 292); pour cette fois, l'Égypte se trouve en défaut et la méthode comparative a du bon.

1. On éprouve quelque surprise à voir les opinions de Frazer et de S. Reinach rangées, si j'ai bien compris, sous la rubrique « l'ancienne école ethnologique » (p. 482), comme si l'autorité de M. Georges Foucart, par laquelle son père les pourchasse, les avait définitivement abolies.

Je n'ai guère parlé que des idées directrices, de l'esprit, de la méthode du livre; j'y pourrais relever encore plus d'un point qui prêterait à contestation; examiner, par exemple, s'il est exact qu'aucune autre religion que celle d'Éleusis n'a osé promettre avant elle, ou en même temps qu'elle, une vie future bienheureuse à ses adeptes (p. 367); s'il est possible que les λεγόμενα (ce qu'on disait aux mystes durant leur initiation) n'aient point comporté une instruction sur la portée des Mystères et la manière de s'en servir (p. 420 et suiv.); si l'absence du symbolisme dans les rites de l'initiation, et spécialement dans ceux de l'époptie, est vraisemblable (p. 443 et suiv.), etc.; mais je ne puis prolonger outre mesure ce compte-rendu, et tout lecteur compétent, ou seulement attentif, posera, tout comme je le ferais, les points d'interrogation que diverses affirmations réclament.

Je serais fâché de laisser l'impression qu'il n'y a dans le livre de M. Foucart que matière à discussion, à critique et à inquiétude; il y a aussi quantité de pages excellentes, véritables modèles d'exposition sobre et solide; il y a nombre de remarques ingénieuses, ou fortes, de suggestions frappantes, qui conduisent à des vraisemblances très convaincantes, de précisions définitives; il y a, d'un mot, beaucoup de science et de talent, mais j'ai voulu, en insistant sur des imperfections de divers genres, sur des assertions contestables, sur des affirmations peut-être excessives, montrer pourquoi je crois que, malgré la haute valeur de l'ouvrage, malgré l'intérêt qu'y prendront certainement tous les « honnêtes gens », il ne clôt pas la question d'Éleusis.

Ch. GUIGNEBERT.

LUCIEN PERRICHET. **La grande chancellerie de France, des origines à 1328.** Paris, Larose, 1912. xx-575 pages. (Thèse de la Faculté de droit de Paris.)

Le premier reproche que l'on fera à l'auteur de cet important ouvrage, c'est qu'il embrasse une période trop longue et disparate. Il eût pu faire l'économie de la première partie qui s'étend de 752<sup>1</sup> à 1180. Bien qu'il ait eu le souci louable de trouver du nouveau sur cette période, il apparaît qu'il n'était pas très bien préparé à l'étudier<sup>2</sup> par suite d'une éducation plus juridique que diplomatique. Mieux eût valu commencer à Philippe-Auguste ou même à Louis IX<sup>3</sup>. La

1. La chancellerie mérovingienne est mise dans l'Introduction (p. 1-30). Cela s'explique d'autant moins que M. Perrichet nie (p. 31, note 1) qu'à leur avènement les Carolingiens aient substitué leur chancellerie de maires du palais à la chancellerie royale. La vraie date de l'avènement de Pépin est 751.

2. Cf. les critiques assez âpres de M. Levillain dans le *Moyen âge*, année 1913, p. 278-286.

3. Comme avait fait M. Ch.-V. Langlois dans un mémoire couronné par l'Institut et demeuré malheureusement inédit.

coupure entre la deuxième partie et la troisième (1315-1328) pourrait donner lieu à des critiques : 1315 voit le rétablissement du titre de chancelier, mais M. Perrichet n'étudie pas ce titre, il étudie la chancellerie, laquelle existe quel que soit le nom porté par son chef. De fait, on peut opérer une séparation en cette année ou aux alentours, sinon à cause du rétablissement d'une titulature, du moins parce que vers cette époque les antiques diplômes solennels achèvent de disparaître, et surtout parce que la pratique de l'« enregistrement » en chancellerie se régularise. Le *terminus ad quem*, l'avènement des Valois (1328), également contestable, était imposé à M. Perrichet par l'ouvrage fondamental de M. O. Morel<sup>1</sup> qui commence à cette date.

Ces réserves faites, il faut reconnaître à M. Perrichet le grand mérite d'avoir constamment cherché à nous donner une opinion personnelle et d'avoir soumis à une critique attentive les assertions des diplomates et des juristes qui l'ont précédé. Voici quelques points qui nous semblent mériter plus particulièrement de retenir l'attention.

La mention qu'on rencontre sur le repli au bas des lettres royaux, à partir de 1315 environ, *per dominum regem ad relationem talis*, accompagnée du nom du notaire royal rédacteur de l'acte, avait été interprétée « par le roi après rapport (au roi) par un tel ». Dans son ouvrage sur la grande chancellerie, M. O. Morel a renversé cette opinion traditionnelle. Il faudrait, selon ce savant, traduire ainsi : « Par le roi à ce qu'a rapporté (à moi notaire) un tel ». Dans le premier cas, « il s'agit d'un rapport fait au roi, dans l'autre d'un rapport fait au notaire ; dans un cas c'est le roi lui-même qui a donné l'ordre [de rédiger l'acte], dans l'autre c'est un conseiller ; dans un cas le roi devait être nécessairement présent au lieu et à la date indiquée en la lettre, mais pas nécessairement dans l'autre » (Perrichet, p. 365-366). L'intérêt du problème n'est pas seulement diplomatique, mais historique. C'est ainsi que le rôle et l'importance des maîtres des requêtes changent du tout au tout selon qu'on accepte l'interprétation traditionnelle ou bien qu'on se rallie aux idées de M. O. Morel. En ce dernier cas, leur importance apparaît de premier ordre ; au point que M. André Guillois, qui s'est rangé au sentiment de M. O. Morel, a pu écrire que les auteurs qui ont tracé un tableau général de l'activité de la chancellerie royale « ont du même coup indiqué, sans le dire, les fonctions des maîtres des requêtes de l'hôtel<sup>2</sup> ». M. Perrichet s'inscrit en faux contre le système de M. O. Morel et prétend, par suite, qu'on doit revenir à l'interprétation traditionnelle. Voici quelques-uns de ses arguments : 1° pour bien saisir le sens de *ad relationem*, cherchons s'il est possible d'en trouver des

1. *La grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (1328-1400)*, Paris, 1900.

2. *Recherches sur les maîtres des requêtes de l'hôtel des origines à 1350* (1909), p. 75, note 1.

équivalents. Nous rencontrons dans un registre du Trésor des chartes (JJ 52, fol. 18 v<sup>o</sup>, etc.) « Rex ita concessit sicut retulerunt subdecanus Pictaviensis et magister G. Arrenardi — Jac. ». Il y a, selon M. Perrichet (p. 367), entre les mots *ita* et *sicut* un lien indéniable et la « place occupée par le premier indique bien qu'il se rapporte à l'acte du roi qui concède et non à celui du notaire qui rédige; par suite, il faut comprendre « le roi a concédé ainsi qu'en rapportèrent le sous-doyen de Poitiers et M<sup>e</sup> G. Arrenard ». Au surplus, s'il s'agissait d'un rapport fait au notaire, celui-ci aurait ajouté « mihi », attendu que dans cet exemple, au lieu du formulaire habituel, il use d'une périphrase. Mais l'on peut faire une objection de principe : une dérogation rarissime au formulaire n'est pas probante parce qu'elle peut et doit s'expliquer par des circonstances exceptionnelles; 2<sup>o</sup> autres exemples : en mars 1315, le roi valide une vente après enquête faite par l'évêque de Soissons; on lit comme mention *extra sigillum* : « Per dominum regem ad relationem domini R. Tiboutot qui dictam informationem vidit — Perellis. » Que Tiboutot ait vu le procès-verbal de l'enquête, cela n'intéressait pas le notaire dont le rôle se borne à recevoir et à exécuter un commandement; cela intéresse au contraire le roi qui a chargé un conseiller de faire un rapport sur cette enquête. Soit! Mais cela intéresse également le chancelier : il ne faut jamais perdre de vue que la mention *extra sigillum* s'adresse à celui-ci et non au roi; 3<sup>o</sup> l'article 27 de l'ordonnance du 16 novembre 1318 porte : « Lettres d'autres grâces que nous ferions se pourront commander par nous à la relation de ceuls de nostre étroit conseil. » Selon M. Perrichet, « cette relation est sans aucun doute faite au roi », et il invoque à l'appui deux lettres de Charles V « décisives » où il est question de rapports faits au roi par le chancelier et les gens du Parlement : or, ces deux lettres portent cette mention : « Per dominum regem *ad relationem vestram* et ce rapport *parait bien* s'identifier avec celui dont il est question dans le texte même. Le rapprochement de ces formules est significatif et confirme pleinement nos précédentes conclusions » (p. 370). Mais on peut reprendre : 1<sup>o</sup> que dans le cas de l'ordonnance de 1318 il s'agit de ménager « l'étroit conseil »; 2<sup>o</sup> qu'il est évident *a priori* que, même lorsque l'ordre de rédiger l'acte émane directement du roi, c'est après un rapport que lui a présenté un personnage influent et que celui-ci est tout désigné pour suivre l'affaire en donnant au notaire l'ordre de rédaction. Surtout une observation de bon sens doit dominer toute la discussion : il est acquis que la mention *extra sigillum* écrite par le rédacteur sur le repli avec son nom a pour but à la fois de faciliter le contrôle du chancelier et d'engager vis-à-vis de celui-ci la responsabilité de ce rédacteur. Cela posé, on ne voit pas quel intérêt il y a pour le notaire à ce que l'acte qu'on lui commande ait été obtenu du roi à la suite d'un rapport de telle ou telle personne. Il a, au contraire, un intérêt primordial à désigner au chancelier la personne ou le corps qui lui a donné cet ordre parce qu'il est ainsi couvert. L'in-

interprétation de M. O. Morel se concilie bien avec l'ordonnance de 1320, citée par M. Perrichet (p. 381) : « Lesdis notaires ne deliverront nules lettres pour porter scellée avant que elles ayent esté releues à ceuls qui les auront commandées. » On ne voit pas comment le notaire pourrait relire l'acte à l'ordonnateur s'il n'avait pris la précaution d'inscrire le nom de celui-ci sur le repli.

Très logiquement, M. O. Morel avait conclu (p. 304) que la formule « par le roy à la relation de... » ne prouve pas nécessairement que la lettre ait été commandée directement par le roi, et l'étude de l'itinéraire du souverain combinée avec l'histoire du Conseil sous Charles V semble bien appuyer son système ; par exemple, un acte du 23 septembre 1377, donné à Paris et portant *extra sigillum* « par le roy à la relation du Conseil estant en la Chambre des generaulx », ne saurait s'interpréter comme émanant directement du roi après rapport à lui fait par les officiers des aides, car le roi n'a pas quitté Melun du 12 au 25 septembre.

Ce n'est pas tout : la formule *ad relacionem* commence à paraître en 1315 ; auparavant, puis, concurremment avec elle jusque vers 1350, on trouve simplement *per dominum X* ou *per episcopum N*, ou *per vos* quand il s'agit du chancelier. Soutiendra-t-on que, par cette mention, le notaire indique un rapporteur, alors qu'il est évident qu'il écrit le nom de celui qui a commandé l'acte ? L'introduction de la formule *ad relacionem* ne change rien à la marche de l'affaire ; seulement, à partir de 1315, il semble plus convenable de mettre les actes sous le couvert de l'autorité royale, d'où *per regem*.

Au surplus, du point de vue diplomatique cette discussion n'a pas une importance très grande. Que la mention *ad relacionem talis* désigne la personne qui a rapporté au roi ou qui a commandé au notaire, il n'importe guère ; le plus souvent rapporteur et ordonnateur sont identiques et le chancelier saura à qui s'adresser s'il veut opérer un contrôle. Il en va différemment pour l'histoire des institutions. Le rôle des maîtres des requêtes, par exemple, change du tout au tout selon qu'on accepte l'interprétation de M. O. Morel ou celle de M. Perrichet. M. Guillois, qui adopte la première, voit en ces officiers les auxiliaires, les bras droits du Conseil du roi dont ils commandent les actes aux notaires. M. Perrichet (p. 373), observant que les actes ordonnés *directement* par les maîtres des requêtes de l'hôtel sont en très petit nombre en comparaison de ceux déjà ordonnés par le roi à *leur relation*, ne verra en eux que des rapporteurs au Conseil. Il appuie, du reste, son interprétation d'une observation fort intéressante ; tandis que les actes commandés directement par ces maîtres sont des lettres de justice, donc des lettres relevant de leur compétence normale, les seconds sont des lettres d'amortissement, de sauvegarde, de concessions de rente, de franchises et libertés communales, etc., qui excèdent leur « pouvoir de commander », mais non leur « pouvoir de rapporter ». Il est vrai, mais il ne faut pas oublier les

rapports intimes qui unissent les maîtres des requêtes et le Conseil<sup>1</sup>; les maîtres avaient alors rang de conseillers<sup>2</sup>. Si on voulait à toutes forces introduire des distinctions juridiques et administratives dans des choses qui n'en comportaient peut-être pas, on pourrait dire que le même maître surveille en qualité de « conseiller » l'acte qu'il a inspiré au roi en son Conseil en qualité de « poursuivant » rapporteur. Sans doute, des ordonnances de janvier 1320 et février 1321 interdisent aux « poursuivants » (les maîtres des requêtes) de passer « nulles requestes qui touchent nostre parlement, nostre chambre de noz comptes ou notre trésor<sup>3</sup> »; mais le champ d'action des maîtres des requêtes n'en resterait pas moins très étendu si l'on accepte les vues de M. O. Morel et de M. A. Guillois.

Dans la division consacrée aux Archives royales, M. Perrichet entame une fort intéressante discussion avec M. Delaborde sur ce qu'il faut entendre par *Registre de chancellerie*. Pour M. Delaborde<sup>4</sup>, les registres royaux du XIII<sup>e</sup> siècle ne méritent pas ce nom; ce sont des « cartulaires royaux où l'on transcrivait, sans leur donner aucun caractère d'authenticité, les documents dont la couronne avait intérêt à conserver le texte, qu'ils fussent ou non émanés du roi ». Les véritables registres de chancellerie ont, au contraire, pour but l'intérêt des particuliers et non du roi<sup>5</sup>; ce sont des recueils de lettres royaux transcrites aux frais des particuliers. La véritable série des registres d'*enregistrement* de la chancellerie de France commence, dit-on<sup>6</sup>, à l'année 1302 seulement, pour se continuer sans interruption (sauf quelques registres en déficit) jusqu'à l'année 1568.

Pour M. Perrichet<sup>7</sup>, cette distinction est factice; nous n'avons affaire qu'à une seule série de registres de chancellerie, dont le premier est le registre actuellement au Vatican, composé entre 1205 et 1212; seulement, ils sont l'objet de perfectionnements continus et,

1. Guillois, p. 121. Je vois même se dessiner le futur conseil privé (des parties) dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans les séances des Requêtes où assistent plusieurs membres du Grand Conseil. Voy. les textes cités dans O. Morel, p. 24; cf. Pièce justific., n<sup>o</sup> 45.

2. O. Morel, p. 169.

3. Perrichet, p. 372. Aux p. 340 et suiv., 374, M. Perrichet montre que la spécialisation des attributions de notaires royaux était déjà avancée sous Louis X et Philippe le Long. Certains ne recevaient d'ordre que de la Chambre des comptes, d'autres des trésoriers, enfin, les notaires « poursuivants » étaient attachés à la personne du souverain et le suivaient dans ses déplacements : ils sont les secrétaires particuliers du prince, ses clercs du « secret », attachés également au service des requêtes et du Conseil; néanmoins, les non-poursuivants reçoivent aussi des commandes du roi, du chancelier, du Conseil, des maîtres des requêtes.

4. Introduction au t. V des *Layettes du Trésor des chartes*, p. LXII-LXIII.

5. *Ibid.*, p. xcvi et xcix.

6. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 753.

7. P. 276 et suiv.

depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, ces registres sont tenus presque jour à jour, surtout à partir de la direction de Guillaume de Nogaret, garde du sceau. Rédigés pour l'usage du roi et de la cour par les notaires de la chancellerie, ces registres sont bien « de chancellerie ». Soit ! Mais au fond ce n'est là qu'une querelle de mots ; une convention réserve le nom de registre de chancellerie aux registres où sont transcrits les actes intéressant les particuliers ou les corps, villes, communautés, etc. (libéralités, amortissements, sauvegardes, règlements de métiers, privilèges universitaires, concessions d'offices, rémissions, légitimations, anoblissements, etc.) ; or, il est bien certain que, alors qu'au XIII<sup>e</sup> siècle on transcrit tout pêle-mêle, vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle il s'ouvre une série régulière ou, pour mieux dire, peu à peu régularisée, de registres concernant exclusivement les intérêts des particuliers ou des corps. Il semble que la distinction de M. Delaborde corresponde à la réalité des choses, tout en reconnaissant avec M. Delaborde, tout le premier<sup>1</sup>, qu'il n'est pas facile de déterminer avec quel registre du Trésor des chartes commence la série régulière<sup>2</sup>.

Les observations sur les règles qui présidèrent à l'enregistrement des lettres concernant les particuliers ont une portée plus considérable et méritent d'être retenues. M. O. Morel avait remarqué<sup>3</sup> que les registres de la chancellerie ne contiennent guère que des « chartes » scellées en cire verte ; les lettres sur simple queue y sont excessivement rares, celles mêmes sur double queue exceptionnelles et sont presque uniquement des lettres de sauvegarde ; « il est facile de comprendre pourquoi l'on n'y trouve guère que des lettres scellées en cire verte, si l'on se rappelle la signification de la couleur verte du sceau : l'enregistrement en chancellerie étant simplement une garantie pour la reconstitution de l'acte en cas de perte de l'original, il était naturel de n'y faire enregistrer que les lettres à effet longtemps durable, donc surtout les lettres à effet perpétuel ». Encore ces lettres enregistrées ne représentent-elles qu'une partie des actes ayant passé par la chancellerie ; c'est, en effet, depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle que toutes les chartes expédiées par elle furent enregistrées d'*office*<sup>4</sup>. M. Perrichet approfondit la question. Le caractère de l'enregistrement n'est pas la perpétuité ; il peut arriver (quoique rarement) qu'un particulier bénéficiant d'une disposition temporaire ou viagère veuille le faire enregistrer. Or, la règle est de n'enregistrer in extenso que les actes scellés en cire verte, les autres n'étant enregistrés, *quand ils le sont*, que sous forme de *résumés* (p. 406). C'est que la couleur du sceau est avant tout un élément de *fiscalité* (p. 259 et 419-420) ; la lettre scellée

1. *Op. cit.*, p. CXIII, CLXVII.

2. On peut, du reste, accorder à M. Perrichet (p. 275, 277) que JJ 35, 36, 37, 38, 43 ne rentrent pas dans la série dite, à tort ou à raison, de « chancellerie ».

3. *Op. cit.*, p. 333.

4. *Ibid.*, p. 339.

en cire verte paye un droit de 60 sous, le maximum. Un acte à disposition passagère pourra donc être scellé en cire verte et transcrit intégralement si le bénéficiaire accepte la taxe élevée afférente à la cire verte. Réciproquement, on peut rencontrer des exemples de lettres emportant concession à effet perpétuel scellées de cire blanche; c'est que les bénéficiaires sont des personnes d'humble condition auxquelles, en raison de leurs services passés, on a fait remise des droits de chancellerie, ainsi un pâtissier et un valet de la maison d'Alphonse de Poitiers, bénéficiaires de rentes perpétuelles (p. 260, n. 1).

Cet important et très estimable ouvrage se termine par cinq appendices (p. 454-569) : I. Liste des référendaires mérovingiens; II. L'archicapellanat au IX<sup>e</sup> siècle; III. Liste des archichanceliers, chanceliers et gardes du sceau; IV. Liste des notaires royaux en exercice de 1190 à 1328; V. Catalogue des documents d'ordre général concernant les fonctions du chancelier et l'organisation de la grande chancellerie royale. Il serait à souhaiter qu'après avoir fait une tête à l'ouvrage de M. O. Morel on lui donnât une suite.

Ferdinand LOT.

---

**J.-B. COISSAC. Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560.** Paris, Larousse. In-8°, 76 pages.

**Id. Les Universités d'Écosse depuis la fondation de l'Université de Saint-Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme (1410-1560).** Paris, Ibid. In-8°, 310 pages.

Ce sont deux thèses de doctorat soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1915. La première, — la thèse complémentaire, — est assez insignifiante. Que les candidats ne se trompent du reste pas sur cette dénomination : *complémentaire*. Elle ne signifie pas que la petite thèse doit traiter d'un sujet analogue à celui de la thèse principale; il est au contraire à souhaiter qu'elle porte sur une matière toute différente; n'oublions pas qu'elle a été instituée pour remplacer l'ancienne thèse latine. Le titre du travail de M. Coissac est du reste trompeur. Les trois quarts de l'ouvrage renferment des considérations générales sur la civilisation écossaise au moyen âge : lutte du christianisme irlandais et du christianisme romain, survivances celtiques, le tout fait d'après des livres de seconde main, sans aucune référence aux textes. Le vrai sujet eût été de montrer comment l'enseignement était organisé dans le pays avant la fondation des Universités, puis, après cette création, comment étaient organisées les « petites écoles », notamment les écoles des burghs, sur lesquelles on trouve pourtant quelques détails intéressants, p. 51 et suiv. La thèse principale résume les travaux parus en Écosse et en Angleterre sur les trois Universités de Saint-Andrews, de Glasgow et d'Aberdeen, créées respectivement vers 1411, en 1451 et en 1495, et

elle conduit leur histoire jusqu'en 1560, c'est-à-dire jusqu'à la date où le Parlement rompit toute attache avec la papauté et accepta la confession de foi presbytérienne. Ces travaux, dont quelques-uns sont excellents, étaient jusqu'ici assez peu connus en France. On peut pourtant regretter que M. Coissac ne soit pas entré en communion plus directe avec les documents eux-mêmes, qu'il n'ait pas vu un certain nombre de pièces sur l'Université d'Aberdeen non encore publiées. Pourtant, sachons-lui gré d'avoir compulsé à la bibliothèque de la Sorbonne les registres encore inédits des conclusions de la nation allemande et des receveurs de cette nation, — on sait qu'à partir du début du xv<sup>e</sup> siècle la nation allemande remplaça la nation anglaise; — il a pu y découvrir sur les Écossais étudiants ou professeurs à Paris des renseignements curieux qui ne sont pas fondus avec l'ensemble de l'ouvrage. Le plan de M. Coissac prête à la critique. Au lieu de nous présenter isolément l'histoire de chacune des trois Universités, il eût mieux valu, à notre avis, nous dire en un chapitre préliminaire en quelle circonstance elles ont été fondées; puis étudier en bloc leur organisation et leur enseignement; l'auteur eût ainsi évité bien des redites et mieux montré les ressemblances et les différences des trois institutions. A cette histoire des Universités, il a ajouté un tableau de l'humanisme en Écosse, et peut-être ce second sujet est-il plutôt en opposition avec le premier : la plupart de ces professeurs dont il nous parle sont restés fidèles à la scolastique et ont tourné le dos à la Renaissance. Aussi bien, M. Coissac ne fait-il pas assez de réserves aux éloges qu'il distribue à un Elphinstone ou à un Jean Mair : il nous les présente trop comme des hommes de progrès. Pourtant, il nous dit lui-même du premier, p. 151 : « Il composa des légendes d'une naïveté touchante où la foi se repose des arguties du dogme dans les fantaisies d'une pieuse et toute enfantine crédulité », et il nous apprend que le second condamna à mort, le 10 octobre 1541, trois sorcières; il est vrai que l'Église de John Knox multiplia, elle aussi, les supplices pour crimes de sorcellerie. On relèvera dans le volume de nombreuses fautes d'impression<sup>1</sup>, d'autres incorrections encore<sup>2</sup>;

1. Le livre a été imprimé dans une maison dont le personnel était en grande partie mobilisé. Les noms propres sont souvent estropiés. P. 187, 3<sup>e</sup> alinéa, au lieu de *Peter Mortimer*, lire : le Rev. Peter Lorimer; p. 202, Luther et *Esk*, lire : Eck; p. 233, au lieu de *Trinacre*, lire : Linacre; p. 235, au lieu de *Panavas*, lire : Pauvant ou Pavanés (le supplice de ce dernier à Paris se place à la fin de 1525, non en 1526). — Beaucoup de dates sont défectueuses; p. 101, on nous dit qu'Elphinstone était recteur de Kirkmichael de 1439 à 1560; p. 104, n., on place la publication de *l'Éloge de la Folie*, d'Érasme, en 1501, lire : 1509; dans la bibliographie, p. 304, lire, pour le livre de Rashdall : 1895 au lieu de 1805; pour celui de Lyon, 1845 au lieu de 184, etc., etc. En général, dans le livre lire : Monumenta au lieu de *Munimenta*. Il est dommage que dans ce volume, qui comporte tant de noms propres, il n'y ait pas d'index.

2. P. 14, l'évêque de Moray, David, donna, pour la fondation du collège des

en revanche, nous reconnaissons avec plaisir que M. Coissac a réuni des faits nombreux ; qu'il a écrit quelques bonnes pages sur l'humanisme écossais, sur le supplice de Patrick Hamilton, sur l'importance de l'idiome national, sur les poètes écossais Dunbar, Gavin Douglas, Sir David Lindsay. On devine qu'il s'est pris d'enthousiasme pour son sujet ; on lui sait gré d'avoir rappelé les liens qui, de temps immémorial, rattachaient l'Écosse à la France, et il était bon qu'au cours de la guerre présente il fût question, en Sorbonne, des anciennes relations des Universités écossaises avec l'Université de Paris.

Chr. PFISTER.

Charles GROSS. **The sources and literature of english history, from the earliest times to about 1485.** Second edition, revised and enlarged. Londres, Longmans, 1915. In-8°, xxiii-820 pages. Prix : 24 sh.

La première édition de cette excellente bibliographie date de 1900. L'auteur, M. Gross, est mort le 3 décembre 1909 et, depuis quelque temps déjà, il préparait cette revision ; avec le concours financier du frère et du beau-frère du défunt, elle a pu être menée à bon terme par Miss A. F. Rowe, qui avait déjà aidé M. Gross à préparer le manuscrit primitif de l'ouvrage. Nous ne saurions être trop reconnaissants à ces bonnes volontés pour le service que le livre, renouvelé, est appelé à rendre aux historiens.

Disons tout de suite que le plan établi par M. Gross n'a pas été modifié, sinon qu'au § 4, consacré à la philologie, aux dictionnaires et glossaires, on a ajouté aux trois sections : anglaise, française et latine, une quatrième pour les ouvrages de philologie celtique. La première édition comprenait 3,234 numéros. Ce nombre n'a pas été changé ; tous les ouvrages mentionnés par Gross ont été maintenus avec le numéro qu'il avait assigné à chacun d'eux. Les additions, — et elles sont nombreuses, — sont marquées par des exposants. Ainsi, les livres de philologie celtique indiqués tout à l'heure sont marqués

Écossais, la ferme de Grisy, près Brie-Comte-Robert, en février 1326, n. st. Voir Daumet, *Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris pendant la Révolution*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Paris* de 1912. P. 17 et 112, il n'est pas spécifié nettement qu'il n'y avait à Paris au moyen âge aucune Faculté de droit civil. P. 27, au lieu d'*Espagne*, lisez : Aragon. P. 112, on prétend que la Renaissance substitua la loi civile basée sur les codes de Justinien et de Théodose à la loi canonique ; c'est ignorer toute l'École de Bologne. P. 122, l'histoire du séjour de Dante à Paris est une légende. P. 160, n. 3, et p. 281, il est question de Cardan de façon inexacte, comme d'« un étrange spécialiste » en médecine, etc. — M. Coissac n'a pu profiter des livres récents de A. F. Lench, *The schools of medieval England*, et de W. Forbes Leith, *Pre-reformation scholars. Scotland in the XVIth century*.

sous les nos 215<sup>a</sup> à 215<sup>n</sup>. En outre, les résumés qui précèdent chacune des quatre grandes divisions de l'ouvrage et plusieurs des soixante-douze de ses sections ont été plus développés et mis au point. En règle générale, on n'a pas admis dans la bibliographie de livres postérieurs à la fin de 1910; mais cette règle a été assez souvent violée. Par exemple, on a mentionné les livres ou articles récents parus sur un sujet déterminé (les châteaux anglo-normands, la condamnation de Jean sans Terre, etc.) ou les suites de certaines grandes collections (*Lists and indexes* publiés par le P. Record Office; rapports de la R. Commission on histor. mss., etc.). En fait, le nombre des additions est assez considérable. On peut en donner une idée approximative en faisant remarquer que, dans la première édition, l'Index occupait 63 pages (p. 555-618), tandis que, dans celle-ci, dont la « justification » n'a pour ainsi dire pas changé, il en remplit 101 (p. 719-820).

Dans une compilation comme celle-ci, où l'auteur ne se propose pas et ne peut se proposer d'être complet, on pourra toujours regretter de ne pas trouver tel ou tel ouvrage dont l'absence est constatée. Les bibliographies générales sont fatalement destinées à vieillir vite, néanmoins les plus anciennes peuvent être parfois consultées avec fruit, précisément parce qu'elles notent des ouvrages démodés. Ainsi, l'évêque Nicolson eût mérité mieux qu'une brève mention (n° 52); ses trois ouvrages sur l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, si insuffisants qu'ils soient aujourd'hui, gardent ce mérite de présenter un plan vaste et bien ordonné dont certains compartiments (par exemple sur les archives) peuvent encore être examinés avec fruit. De même, les chapitres consacrés à l'histoire d'Angleterre dans la bibliographie déjà centenaire de Wachler : *Geschichte der historischen Forschung und Kunst* (1812-1820). Le *Nomolexikon* de Blount (1670) ne pouvait-il être mentionné sous le n° 210? — Dans le § 7, « Sphragistique et héraldique », était-il trop tard ou a-t-on écarté parce qu'étant relatifs surtout à la France le *Manuel de sigillographie* par J. Roman, comme au § 10<sup>b</sup> celui de *Numismatique* par Blanchet et Dieudonné? La bibliographie du § 9, « Géographie et topographie », pourra être utilement complétée par celle que le Rév. J. B. Johnston a placée (p. 528) à la fin de ses *Place-names of England and Wales* (1915) et l'on aurait pu aussi noter les *Gazeteers* (Sharp, Cassell, etc.), qu'il est si utile d'avoir sous la main quand on cherche à identifier un ancien nom de lieu, à cause des renseignements qu'ils fournissent sur les établissements religieux, féodaux et autres, témoins d'un passé souvent fort ancien. — N° 435<sup>a</sup>, à propos du lumineux article de J. H. Round sur les châteaux construits en Angleterre au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, on indique une série de livres et d'articles sur ce sujet; n'aurait-on pas pu y joindre ceux de M<sup>me</sup> Armitage : *Early norman castles of the british Isles*, et de M. A. H. Thompson : *Military architecture in England during the middle ages*, bien qu'ils soient l'un et l'autre de 1912? Si la thèse de

M. Langlois sur *le Règne de Philippe III le Hardi* est « valuable for the relations of Edward I to France » (n° 2837), ce qui est exact, celles de Funck-Brentano sur *Philippe le Bel en Flandre* et de Lehugeur sur *Philippe V le Long* sont aussi « valuable » pour l'histoire des rapports d'Édouard I<sup>er</sup> et d'Édouard II avec la France et les Pays-Bas. Une omission vraiment grave est d'avoir passé sous silence l'ouvrage de Julius Hatschek : *Englisches Staatsrecht* (2 vol., 1906), qu'a suivi l'*Englische Verfassungsgeschichte* (1913). Encore tout ceci est-il affaire d'appréciation<sup>1</sup>.

Il n'y a plus à faire l'éloge ni la critique de l'ouvrage de Gross. De Miss Rowe, il faut dire qu'elle a dignement continué l'œuvre de son prédécesseur. Comme chez Gross, on louera en elle la précision avec laquelle ont été pris et reproduits les titres des livres enregistrés et le soin avec lequel les épreuves ont été corrigées. Les quelques fautes que j'avais notées sur mon exemplaire ont disparu de la présente édition. Mention particulière doit être faite de l'index : j'ai déjà dit combien il est plus développé que le premier. Cela tient sans doute au grand nombre de livres nouveaux qui ont été indiqués, mais aussi au développement de certaines rubriques et à l'insertion de rubriques nouvelles. Si l'on prend la peine de comparer dans les deux éditions les mots Accounts, Anglo-Saxons, Archives, Bibliography, Borough (courts, customs, records), Charters et Chartularies, Court rolls, on comprendra ce que je veux dire mieux que mes paroles ne pourraient l'exprimer, et l'on aura autant de gratitude au second éditeur qu'au premier. L'ouvrage demeure, à beaucoup d'égards, un modèle.

Plus on pousse dans le détail la comparaison entre la première édition et la seconde, plus on apprécie et l'on admire la production historique fournie sur le domaine de l'histoire anglaise, à la fois par les Anglais et par les Anglo-Américains, pendant les dix ou douze premières années du présent siècle. Les inventaires des archives et le catalogue des bibliothèques, les travaux d'érudition pure (ceux de Davis, de Ch. Haskins, de Round, de Stevenson, de Tout, les *Select essays in anglo-american legal history* énumérés sous le n° 660<sup>A</sup>, etc.), les biographies de souverains, tels qu'Édouard II, Henri IV et Henri V, témoignent d'un esprit de méthode et d'un sens critique très développés et très répandus ; si bien qu'on a senti en Angleterre le besoin de faire pour ainsi dire l'inventaire des trésors déjà accumulés ; jamais peut-être on n'a vu autant d'histoires générales publiées en aussi peu de temps et accueillies par le public avec autant de faveur méritée. La seconde édition de la bibliographie de Gross permet de mesurer exactement le progrès accompli.

Ch. BÉMONT.

1. Ajouterai-je que le *Dialogus de Scaccario* (1915<sup>A</sup>) ne figure plus dans la 9<sup>e</sup> édit. des *Select Charters* de Stubbs que par extraits, que le *Liber quotidianus garderobe regis*, mentionné sous le nom de l'éditeur Topham (1940<sup>A</sup>) devrait figurer sous le mot *Liber*, etc.?

Robert VAN DER ELST. **Michelet naturaliste. Esquisse de son système de philosophie.** Paris, Delagrave, s. d. [1914]. In-8°, 344 pages.

M. van der Elst étudie en Jules Michelet à la fois l'auteur d'ouvrages d'histoire naturelle et l'apôtre d'une philosophie de la nature et d'une morale naturaliste. Ce serait sortir du cadre de la *Revue* que d'examiner ici la doctrine de M. van der Elst<sup>1</sup> : elle s'inspire d'une tendance générale qui s'est fait jour en ces dernières années dans une partie de la « jeunesse contemporaine », la réaction contre le romantisme. M. van der Elst mène d'ailleurs ce combat avec beaucoup de vigueur et non sans talent ; il est fâcheux qu'il ait alourdi son livre d'un appareil scientifique encombrant et compliqué.

Nous avons à signaler ce livre ici surtout parce qu'il cherche à déterminer la place de l'histoire dans la vie et la pensée de Michelet. Sous prétexte que Michelet n'est venu à l'histoire qu'après avoir traversé la philosophie et qu'il est toujours resté philosophe, sous prétexte aussi que Michelet a souvent maudit l'histoire, — comme tous ceux qui ont eu à se débattre avec cette science exigeante et décevante, — M. van der Elst soutient que « Michelet n'a pas été historien par vocation ». Il parle du « caractère accidentel de sa mission d'historien<sup>2</sup> », il dit « qu'il se résigne à l'histoire ».

M. van der Elst me paraît avoir été influencé à l'excès par certains historiens modernes qui semblent s'être donné la tâche de ravalier l'œuvre historique de Michelet. Il est très vrai que l'imagination et la sensibilité ont joué à Michelet des tours pendables ; lui-même, dans une multitude de notes, publiées ou encore inédites, a protesté contre les critiques qui, pour mieux l'ensevelir sous les fleurs, le traitaient de poète. Il est très vrai aussi que nos méthodes sont devenues plus rigoureuses, nos procédés de recherche et de vérification plus stricts, nos règles d'exposition plus scrupuleuses. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître la part que Michelet lui-même a eue dans ces progrès. Il ne faut pas le juger d'après les normes des traités de MM. Seignobos et Langlois ; il faut le comparer à ses prédécesseurs, lui tenir compte des efforts qu'il a faits pour introduire les documents d'archives (et non plus seulement les chroniques) dans la littérature historique. Je ne parle même pas ici de son principal titre de gloire, à savoir sa tentative pour ressusciter la vie intégrale du passé, la vie

1. Nous avons essayé de le faire dans la *Revue du mois* du 10 février 1915.

2. Il y a un contresens complet dans cette phrase de la p. 53 : « Il accordait à la légende, non seulement autant de crédit, mais autant de vérité : « Ce n'est pas d'hier », écrivait-il..., « que l'on a commencé de se douter que l'histoire des origines de Rome pourrait bien n'être pas une histoire. » — La citation prouverait à elle seule (à défaut de l'*Histoire romaine* elle-même) que Michelet a très bien vu que la légende livienne n'était pas de l'histoire.

économique, religieuse, artistique aussi bien que la vie politique. Ici le philosophe et le poète n'ont pas mal servi l'historien.

Que la méthode de Michelet soit une méthode subjectiviste et qu'elle aboutisse à l'hallucination, c'est ce que l'on concèdera sans peine à M. van der Elst. Mais on acceptera difficilement, comme preuve de la non-valeur scientifique de son œuvre, ce fait qu'il s'est contredit. « Ni la contradiction n'est marque d'erreur, ni l'incontradiction marque de vérité. »

Nous n'avons pas, encore une fois, à examiner la doctrine de M. van der Elst et à nous demander s'il ne s'est pas trop pressé de proclamer « la faillite du naturalisme ». Mais tout lecteur de Michelet protestera contre cette affirmation inattendue que « le patriotisme de Michelet a fait faillite sous l'implacable poids des contradictions recélées par sa notion de patrie ». L'auteur lui-même ne dit-il pas que « certaines pages du *Peuple* et du II<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de France* seraient dignes d'être écrites sur la soie d'un drapeau » ? Il est vrai que Michelet a toujours renié « l'exclusivisme national », cette forme plus allemande que française du patriotisme ; il est vrai qu'il n'a pas considéré comme essentielles à la grandeur de la France les « annexions matérielles de territoire » ; il est vrai qu'il n'a pas craint d'exalter, parmi les femmes de la Révolution, trois femmes qui sont « l'une liégeoise, l'autre juive, une autre hollandaise ». M. van der Elst refuse le titre d'historien à ceux qui voient dans l'histoire « un moyen d'asseoir une doctrine », qui y cherchent « des prétextes à l'apologie ou à la critique de telles ou telles mœurs ». Mais, lui demanderons-nous à notre tour, est-ce le critique ou l'homme de parti qui tenait la plume lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Nul besoin [chez Michelet] de monarchie, mais la patrie s'écroule en même temps... Il y a donc antinomie entre le concept de république et celui de patrie. Comme, d'autre part, il y a parenté entre celui de patrie et celui d'église, Michelet n'hésite pas, *il abandonne la notion de patrie...* »

Nous en appelons à tous les lecteurs du *Peuple*, de *Jeanne Darc*, de la *Révolution*, de l'*Étudiant*.

Henri HAUSER.

Arturo SEGRE. **Manuale di storia del commercio.** Tome II : *Dalla Rivoluzione francese ai giorni nostri, 1789-1913.* Turin, S. Lattes, 1915. In-8°, 513 pages. Index des deux volumes. (Biblioteca dell' insegnamento commerciale e professionale.)

Le second volume de M. Segre est encore plus nourri que le premier<sup>1</sup>. Il est le fruit d'énormes lectures, dont on trouvera la preuve dans les indications bibliographiques semées au bas des pages. Il

1. Sur le t. I, cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 124.

témoigne d'une connaissance intime de l'histoire générale et d'une familiarité réelle avec les questions économiques. Les erreurs y sont rares<sup>1</sup>.

M. Segre s'est trouvé embarrassé pour tracer un plan. Dans son premier chapitre, 1789-1815, il a essayé, comme il l'avait fait au tome précédent, de donner un tableau synoptique. Après 1815 (malgré la date terminale 1913, l'auteur pousse souvent jusqu'à l'explosion de la guerre actuelle), il a suivi une méthode résolument géographique, examinant l'histoire commerciale de chaque État l'un après l'autre. Je ne conteste pas, au regard surtout de l'enseignement, les avantages du parti qu'il a pris. J'ai peur que les grands faits de l'histoire économique du XIX<sup>e</sup> siècle, les faits qui ont révolutionné le commerce — découvertes scientifiques et applications techniques, transformation des moyens de transport, ouvertures de voies nouvelles, concentration industrielle et commerciale, événements politiques, théories économiques et sociales — ne disparaissent au milieu de ces détails. Une histoire commerciale des États n'est plus tout à fait une histoire du commerce du monde; elle n'en donne pas les synchronismes essentiels.

M. Segre apprécie avec impartialité l'œuvre révolutionnaire et impériale. Il rend justice, dans l'ensemble (p. 76) à ce prodigieux perceur de routes et créateur d'industries que fut Bonaparte. Il n'insiste cependant pas suffisamment sur les effets utiles, à côté de tant d'effets désastreux, du système continental. Puisqu'il a lu le livre de Schmidt, il aurait dû plus fortement (p. 43) montrer ce que l'industrie westphalienne a dû à cette diète sévère<sup>2</sup>.

On le trouvera un peu sec (p. 83) sur la révolution industrielle qui coïncide en France avec la Restauration. On s'étonne de ne pas rencontrer ici de référence au livre si remarquable de Chaptal, *De l'industrie française*, et c'est seulement plus loin qu'apparaît Sismondi (dont le prénom est *Simonde* et non *Sismondo*). La caractéristique essentielle du *Crédit mobilier* n'est pas assez nettement dégagée (p. 105) : c'est le prêt (en commandite) à l'industrie, formule qui devait être reprise avec tant d'esprit de suite et de succès par la banque allemande contemporaine. — Notons en passant que M. Segre a fait

1. Il y en a cependant, en une même page, deux qui étonnent, car elles portent sur un pays célèbre à l'heure actuelle, la Belgique. M. Segre (p. 216) met les Wallons au nord et les Flamands au sud. On peut croire à un double lapsus. Ce qui est plus grave (même page, l. 13-18 et n. 1), c'est d'attribuer à la Belgique des données économiques qui conviennent au royaume voisin des Pays-Bas. — Une phrase bizarre (p. 159) sur la population de l'Australie, considérée comme plus « abondante » que celle du Canada. C'est une contre-vérité, absolue et relative.

2. Pour l'Italie (p. 68), il indique bien certaines conséquences fécondes du blocus.

un louable effort pour parler avec équité de notre action en Tunisie. Il est moins juste en ce qui touche la Tripolitaine : en dépit de certaines manifestations isolées, ce n'est pas la France, c'est une autre puissance européenne qui jalousait l'Italie en Libye; les faits l'ont bien prouvé et le prouvent.

M. Segre ressent, ce qui est naturel, une réelle admiration pour la croissance de l'Allemagne unifiée; il n'insiste pas assez sur les dangers du rythme ultra-rapide de cet essor. Il ne parle pas du tout du rôle joué, dans l'histoire monétaire tout au moins et dans celle des changes, par l'indemnité de guerre de 1871. Il ne dit pas que la puissance de l'industrie cotonnière en Allemagne a été brusquement doublée par l'annexion de l'Alsace<sup>1</sup>, et il ne met pas en lumière la portée économique du traité de Francfort. Il parle fort bien de l'organisation des banques et de la concentration industrielle, cartels et *dumping*, filiales à l'étranger, ports et transports, etc. Il montre comment, dès 1911, l'Allemagne s'était préparée à la guerre (p. 197) : préparation alimentaire, financière, industrielle. Sur les câbles télégraphiques, il confond un peu les ambitions de l'Allemagne avec les résultats réellement obtenus en 1914. Je ne sais pas si tous les commerçants italiens lui accorderont que, parmi les qualités du voyageur allemand, il faille, à côté d'une exceptionnelle « abilité », faire aussi figurer « il tatto ». Je me demande également si tous les belligérants diront (p. 186) qu'ils doivent « aux ateliers de précision de la grande maison [Krupp] leurs armements les meilleurs ». — M. Segre croit (p. 205), quelle que soit l'issue de la guerre, à l'avenir économique de l'Allemagne future. Avis aux optimistes de chez nous, d'Italie ou d'ailleurs, qui s'endorment sur le mol oreiller des paresseuses espérances.

Les deux chapitres sur l'Italie (avant et après 1861, p. 268-379) sont naturellement très soignés. C'est une véritable histoire économique de l'Italie moderne, où sont utilisés les travaux les plus récents (par exemple ceux de Colajanni, de Giretti, de Nitti). Elle rappelle le rôle de Cavour, capital ici comme dans les autres domaines; elle expose les efforts tentés pour lutter contre les pernicieuses influences de la nature et des hommes, surtout dans le Sud, par exemple en Basilicate; elle montre la croissante force d'expansion du peuple italien.

Rien à dire sur le chapitre des États-Unis, si ce n'est que, parmi les causes de la guerre de Sécession (p. 408), M. Segre ne signale que les causes humanitaires et sentimentales et ne dit rien des causes économiques. Par suite, il est muet sur la tendresse que la politique anglo-française témoigna au Sud cotonnier et libre-échangiste, et il ne voit pas assez nettement dans la reconstitution de l'Union la date climatérique de l'essor industriel yankee.

Cette discussion suffit à montrer avec quel soin le livre de M. Segre

1. C'est seulement plus loin, p. 190, qu'il décrit l'industrie mulhousienne.

mérite d'être lu<sup>1</sup>, même par ceux qui sont en désaccord avec lui sur le plan général de l'ouvrage. Souhaitons-lui une nouvelle édition, où il pourra tenir compte des enseignements de la crise actuelle.

Henri HAUSER.

---

Charles SAROLEA. **Le problème anglo-allemand**, traduit de l'anglais par Ch. GROLLEAU, préface de M. Ém. BOUTROUX. Paris, Georges Crès, 1915. In-18, XIX-384 pages.

Les « livres prophétiques » n'ont pas plus manqué de l'autre côté du détroit que de celui-ci. Si la traduction française de ce volume paraît en 1915, avec une préface aussi profonde que brève de M. Boutroux, l'original anglais date de 1912, du lendemain d'Agadir. Il a fallu toute l'optimiste apathie où s'endormaient les nations occidentales pour que les avertissements de M. Sarolea n'aient point secoué l'opinion britannique.

En 1912, M. Sarolea écrivait (p. 1) : « L'Europe est lentement, mais sûrement entraînée vers une terrible catastrophe qui fera reculer, si elle se produit, la civilisation pour la génération qui vient. » Il voyait dans le traité franco-allemand moins qu'une trêve, un armistice (p. 28). Il disait à l'avance ce que serait cette guerre : « une croisade », une lutte « entre le libéralisme et le despotisme, le progrès et la réaction... Avant de capituler, la réaction prussienne jouera sa dernière carte et cherchera le salut dans une conflagration européenne. » Il décrivait la fausse paix que l'Allemagne imposait au monde, la *Pax borsica*. Il montrait que « la Prusse est un établissement, une armée et une bureaucratie plutôt qu'une nation » et annonçait que la docilité, la servilité allemandes se soumettraient sans résistance aux volontés militaires de la Prusse : les Allemands, même les théologiens, sont « très audacieux quand ils examinent le droit divin du Christ, mais très timides quand ils examinent le droit divin de l'Empereur et Roi ». Il analysait très bien le caractère double et contradictoire de l'Allemand, resté médiéval par beaucoup de côtés, brusquement transporté dans un monde ultra-moderne où il veut prendre la première place. La guerre devait naître moins des besoins réels du peuple allemand que de ses ambitions, de ses passions. M. Sarolea, deux ans d'avance, diagnostiquait la psychose teutonique.

Ce Flamand, devenu professeur dans une Université d'Écosse, prédisait en termes clairs (p. XVI-XVII et 26) la violation de la neutralité

1. Nous l'avons lu d'assez près pour y relever : p. 115 et 189, une contradiction sur le tonnage du Havre (sans doute s'agit-il ici de tonneaux de jauge et là de tonnes de charge); p. 195, *Eltrich* pour *El-Arich*; p. 231, *Vitzman* pour *Vitznau*; et enfin, dans l'erratum (ô malice des typographes!), une *Jaurahütte* pour *Laurahütte*.

belge. Inutile Cassandre, il indiquait dans l'invasion de la Belgique et du nord de la France un péril mortel pour cette Angleterre qui, « au point de vue militaire, aura cessé d'être une île ». — Il y a vraiment des moments où l'on se prend à regretter, avec Platon, que des professeurs de littérature n'aient pas été, à la place des ministres, au Foreign ou au War office.

M. Sarolea n'a pas de peine à faire voir combien étaient peu justifiés, en fait, les griefs allemands contre l'Angleterre : la folie allemande est une combinaison de mégalomanie et de manie de la persécution. Pour être tout à fait équitable, il faudrait reconnaître plus franchement (M. Sarolea ne le fait que dans les dernières pages) que l'*Edwardsche Politik* tendait bien à l'encercllement de l'Allemagne. Mais cette politique était une réponse, une tentative d'affranchissement contre un impérialisme qui devenait intolérable.

Suivrons-nous M. Sarolea sur tous les points? Il simplifie parfois à l'excès. S'il est vrai que l'Allemand soit impuissant à s'assimiler les autres peuples — c'est « la race la moins impériale » qui soit — il est beaucoup moins vrai qu'autrefois qu'il soit incapable, du moins quand il forme des groupes suffisamment compacts, de conserver sa nationalité au milieu des autres peuples. M. Sarolea oublie les effets psychologiques de la grandeur allemande aussi bien que les effets juridiques de la loi Delbrück. Il n'écrirait plus en 1915 que les vingt millions de Germano-Américains sont « noyés dans la Fédération américaine et perdus pour le *Vaterland* ». Il exagère beaucoup (p. 86) le défaut d'unité de l'Allemagne actuelle lorsqu'il écrit : « L'Allemagne demeure une expression géographique. » Il est injuste pour les voyageurs allemands (p. 239), un Rohlf's, un Nachtigal, sans parler d'un Humboldt, injuste aussi pour la colonisation allemande (p. 241-242) qui n'a pas été absolument « un fiasco »<sup>1</sup>.

Ce qui est curieux, c'est qu'après une étude aussi pénétrante des dangers prochains que recélaient la politique impériale et la troublante personnalité de l'empereur, M. Sarolea termine par une conclusion flottante, vaguement pacifiste. Il comptait en 1912, pour maintenir la paix du monde, sur les progrès de l'éducation générale : « Un livre comme le chef-d'œuvre de M. Norman Angell, s'il est répandu à des centaines de mille d'exemplaires, fera plus pour la cause de la paix que toutes les résolutions d'une douzaine de conférences pour la paix. » De toutes les « grandes illusions », celle-là était assurément la plus grande. Telle qu'il l'a décrite, la folie ambitieuse de l'Allemagne devait trouver une quotidienne excitation dans la volonté de paix imprudemment affichée par les autres peuples. Et je pense qu'aujourd'hui M. Sarolea lui-même conclurait avec M. Boutroux

1. P. 244 : il est inexact que les colonies allemandes du Sud-Brésil soient dans un « climat semi-tropical », peu favorable à la race du Nord.

qu'il faut nécessairement « faire que la justice soit forte, si nous ne voulons pas que la force abolisse définitivement la justice<sup>1</sup> ».

Henri HAUSER.

Pierre ALBIN. **La guerre allemande. D'Agadir à Sarajevo (1911-1914)**. Paris, Félix Alcan, 1915. In-16, xv-256 pages. Index. (Bibliothèque d'histoire contemporaine.)

M. Pierre Albin résume d'une façon vivante, dramatique (parfois trop dramatique et avec une mise en scène un peu voyante) les origines de la crise universelle. Il établit très bien que, pour les comprendre, il faut remonter à la date « fatidique » de 1911, au jour où la volonté de puissance de l'Allemagne trouva sur sa route ces trois obstacles : une France qui ne croyait pas que l'infériorité du taux d'accroissement de sa population la vouât à la servitude ; une Angleterre décidée à garder la maîtrise des mers ; une Italie désireuse d'acquiescer, elle aussi, sa place au soleil. Il montre comment les mécontentements et les déceptions tombèrent sur une âme de peuple que la folie pangermaniste avait chauffée à blanc. Il établit avec précision la succession chronologique des efforts militaires français et allemands. N'avons-nous pas entendu — ceci était avant la guerre — des Français, des historiens, soutenir que la dernière loi militaire allemande était une réponse à notre loi des trois ans, sous prétexte que le dépôt de notre projet était antérieur, sinon à l'annonce, du moins au dépôt du projet allemand ? M. Albin expose également les raisons profondes, économiques et stratégiques, qui faisaient souhaiter à l'Allemagne de brusquer le conflit avec la Russie. Il étudie la responsabilité de l'Autriche. On a voulu — par une sorte de tendresse pour cette Autriche qui a rendu jadis des services à l'équilibre européen, par une sorte d'angoisse en présence de l'abîme qui va s'ouvrir à la place où fut la Double-Monarchie — plaider pour le gouvernement de François-Joseph les circonstances atténuantes, voir en lui un instrument semi-aveugle de la politique germanique, croire qu'au dernier moment il aurait, sans M. de Tschirsky, essayé de reculer.

1. Les coquilles sont nombreuses. P. 54, l. 9, lire : rationalistes. P. 68, dernière ligne : majorité. P. 84, l. 4 : 1792. P. 109, l. 11 : *facultés* et non familles. P. 122, l. 15 : vaincu. P. 125 et 138, *Rechtsstaat* et non *Reichstaat*. P. 129 : l'affaire de Kœpenick. P. 148 : l'anglophobe Treitschke. — Serait-ce trop demander à un traducteur d'anglais que de savoir l'allemand et de ne pas écrire : le *Preussische Jahrbücher*, la *Siege Atlee*, le *Weltanschauung*, du *Innerlichkeit*. L'expression « two powers standard » n'est nullement traduite (p. 360) par « les deux pouvoirs ». Enfin, une connaissance élémentaire de la littérature française ne permet pas d'attribuer à Bossuet (p. 338, titre donné en italiques) *La Politique basée sur la sainte Écriture*.

Cette thèse, que ne justifient ni le *Livre blanc* ni le *Livre rouge* (et à laquelle le *Livre vert* est venu donner, depuis, un formel démenti), n'est point celle de M. Albin. Après Konopischt (12 juin 1914), le bloc austro-allemand est cimenté. — Naturellement, en l'état actuel de la documentation, M. Albin est souvent obligé de recourir à des procédés qui relèvent moins de la critique des textes que de l'analyse psychologique. Il le fait d'ordinaire avec bonheur. On s'étonnera cependant de le voir, dans ses derniers chapitres, tourner si court. Ici les pièces auraient pu être examinées de plus près. — Au télégramme du tsar du 29 juillet au soir, qui proposait le recours à la conférence de La Haye, il aurait fallu ajouter la réponse menaçante de l'Empereur allemand, datée du 30 à 1 heure du matin. — P. 85 : ne pas mettre « en Lorraine annexée » la ville essentiellement alsacienne de Saverne. — P. 93 : écrire « l'historien » et non le « jurisconsulte Lamprecht ». Mais est-ce bien de Lamprecht qu'il s'agit ?

H. Hr.

---

**D<sup>r</sup> Max KUTTNER. Deutsche Verbrechen? Wider Joseph Bédier, Les crimes allemands d'après les témoignages allemands.**  
Berlin, Velhagen und Klasing, 1915. In-8°, 64 pages.

Voici encore une « réfutation » de la brochure désormais célèbre de M. Bédier. Après beaucoup d'autres — et sans doute ne sera-t-il pas le dernier — M. Max Kuttner, professeur à la royale Augustaschule, à Berlin, entre en lice.

La tâche n'est pas aisée. La brochure de M. Bédier étant un simple recueil de textes, la réfutation d'un tel dossier comporte la démonstration soit de la fausseté des textes, soit de l'inexactitude de leur traduction. Encore cette dernière démonstration ne vaudrait-elle pas pour l'édition allemande, aujourd'hui publiée.

M. Kuttner prétend-il que les textes soient faux ? Il l'insinue pour deux d'entre eux. Mais il n'insiste pas. Il sait la preuve contraire trop facile à administrer. C'est le traducteur que ses attaques visent exclusivement. Que lui reproche-t-il ? Les citations empruntées par M. Bédier aux carnets de route des soldats, aux proclamations ou aux journaux allemands comportent environ 1,500 mots, que M. Kuttner s'est naturellement gardé de reproduire. Sur ces 1,500 mots, le professeur allemand en retient environ 50 pour les soumettre à sa critique. Et c'est l'aveu tacite que les 1,450 autres sont inattaquables.

Cela déjà pourrait nous suffire. Voyons cependant ces 50 mots. Pour une partie d'entre eux, M. Kuttner se borne à répéter les objections déjà soulevées par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et dont M. Bédier a fait justice dans sa seconde brochure *Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes* d'une façon qui me dispense d'y revenir (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 419). Restent les critiques

originales de M. Kuttner qui, si l'on néglige les questions puérides de points et de virgules, qualifiées par lui-même de « Kleinigkeiten », visent exactement 34 mots. Je les donne intégralement ici, en plaçant en face la traduction française de M. Bédier :

## TEXTE DES CARNETS.

Hatte auch Telephonverbindung mit dem Feinde (p. 16).

Alles wird geplündert (p. 16).

Der eine hatte ein Auge verloren (p. 16).

Sämtliche Zivilisten wurden erschossen (p. 17).

Eine Frau wurde erschossen weil sie auf Halt-Rufen nicht hielt, sondern ausreissen wollte (p. 17).

## TRADUCTION DE M. BÉDIER.

C'est qu'on avait le téléphone avec l'ennemi.

Tout est livré au pillage.

Et l'un avait un œil crevé.

Tous les civils ont été fusillés.

Une femme fut passée par les armes pour n'avoir pas obéi au commandement de halte.

A toute personne non prévenue, ces traductions paraîtront l'exactitude même. M. Kuttner trouve cependant à y reprendre :

Dans la première phrase, le « c'est que » employé pour traduire le « auch » allemand cache des intentions malignes, que l'auteur ne désigne pas plus clairement. Je les ai cherchées sans les trouver. — Dans la deuxième phrase, la traduction « livré au pillage » au lieu de « pillé » insinuerait méchamment d'après M. Kuttner un ordre donné par des officiers. La philologie de M. Kuttner est ici en défaut. L'expression « livrer au pillage » n'a pas en français de ces sous-entendus. — Dans la troisième phrase, c'est le mot « crevé » pour traduire « verloren » qui choque le professeur allemand; c'est l'anodin « perdu » qu'il voudrait y voir substitué. Voyons le contexte, que (sans doute par hasard?) M. Kuttner a omis de reproduire. On y lit : « Une femme avec deux enfants; l'un avait une grande blessure à la tête et perdu un œil. » Le lecteur jugera si, dans la pensée de l'écrivain, spectateur de la scène, cette « perte » d'un œil était accidentelle ou si elle avait un rapport avec la « grande blessure à la tête », et si M. Bédier a exagéré en rendant « verloren » par « crevé ». — Dans la quatrième phrase, le caractère littéral de la traduction française n'est pas contesté. M. Kuttner cependant voudrait remplacer « les civils », qui désigne tous les habitants d'un village, par « ces civils », qui désignerait seulement une cinquantaine d'entre eux, dont il a été question quelques lignes plus haut et qui avaient tiré, dit l'auteur du carnet, d'un clocher sur les troupes. Interprétation plausible et que la traduction française n'écarte pas plus que le texte allemand. Dans le doute, M. Bédier a bien fait de s'en tenir au sens littéral. — Dans la cinquième phrase enfin, M. Kuttner ne pardonne pas à M. Bédier d'avoir omis la traduction des mots *sondern ausreissen wollte*, qui signifient « mais voulait s'échapper ». Je ne

vois pas en quoi le sens de la phrase ou la portée de l'acte commis s'en trouve modifié.

Tel est le réquisitoire de M. Kuttner. Pense-t-il sérieusement que ces chicanes diminuent si peu que ce soit l'abomination des faits incontestés et incontestables, révélés par M. Bédier, et qui — sauf en Allemagne, où ne s'est jusqu'ici trouvé aucun honnête homme pour les flétrir — ont soulevé et soulèveront longtemps encore l'indignation du monde entier? Cette abomination, M. Kuttner s'en rend, si bien compte lui-même que des dix-huit fac-similés de M. Bédier il n'en reproduit que deux. C'est ce qu'il appelle (p. 5) « sich die Dokumente der Reihe nach ansehen ». Encore s'est-il gardé de transcrire en imprimé ces écritures photographiées et presque illisibles, comme il le fait cependant pour toutes les autres photographies de manuscrits fournies par lui-même au débat.

Il n'y aurait rien d'autre à dire de ce pauvre libelle, si l'auteur, prenant l'offensive à son tour, n'avait cherché à démontrer par des extraits empruntés à des carnets de route français saisis par les Allemands que nos soldats, en fait de sauvagerie, ne sont pas demeurés en reste. Nous ne saurions assez recommander aux neutres la lecture de ces textes. Elle leur révélera deux choses. La première, c'est que nos troupes n'ont à se reprocher ni assassinats de femmes et d'enfants, ni meurtres collectifs d'habitants paisibles, ni incendies commandés de villes et de villages, ni viols de femmes et de jeunes filles, ni emploi de civils placés comme boucliers devant l'ennemi, ni pillages par ordre. Cela suffit à les différencier des troupes allemandes devant l'histoire. La deuxième constatation qu'on ne manquera pas de faire, c'est que si malheureusement des actes de pillage isolés ont été commis par nos soldats (et nous ne mobiliserons certes pas quatre-vingt-treize intellectuels pour le nier à la face du monde), les ordres les plus énergiques du commandement français (c'est M. Kuttner qui les cite) n'ont cessé de les réprimer avec la dernière sévérité. Il est fâcheux pour la cause de M. Kuttner qu'il n'ait trouvé à mettre en regard aucun ordre du jour allemand condamnant de la même manière les actes pires des soldats allemands.

Les attaques de M. Kuttner contre la France n'ont du reste point d'importance. Mais nous ne pouvons laisser passer sans y répondre une calomnie dirigée contre la Belgique, et qui vient s'ajouter à toutes celles que, sans se lasser, l'Allemagne lance contre ce noble et malheureux pays.

Essayant d'excuser des crimes qu'il ne peut nier, M. Kuttner réédite la légende des francs-tireurs belges. Les soldats allemands, affirme-t-il (p. 13), ne pouvaient en Belgique « passer à côté d'un enfant sans s'attendre à être fusillés par derrière » (!). A l'appui de sa thèse, il cite un document, un seul. Mais il est d'importance. C'est une coupure du journal *le Petit Belge* du 13 août 1914, reproduisant un récit publié par le *Telegraaf* d'Amsterdam, qui décrit

la résistance farouche opposée par la population civile d'Herstal, près Liège, à l'entrée des troupes ennemies. Vieillards et enfants tirant des fenêtres, barricades, huile bouillante versée par les femmes sur l'assaillant, rien n'y manque. Rien, sauf une toute petite chose..., la vérité.

Ouvrant en effet le livre de M. Waxweiler, *la Belgique neutre et loyale* — et M. Kuttner ne déclinera pas l'autorité morale de cet auteur — on lit à la page 227, après l'analyse du même récit emprunté à la même source, la phrase suivante : « Peu de jours après la publication de cette description horrible, on apprenait de source officielle que rien, absolument rien ne s'était produit à Herstal, et de fait il n'y a pas eu là l'ombre de représailles. »

Bornons-nous à poser deux questions. Ou M. Kuttner, ayant à formuler contre les Belges des accusations qu'il considère comme graves, n'a même pas pris la peine d'ouvrir le livre capital de M. Waxweiler. Que faut-il alors penser de son esprit critique et de son souci d'information? Ou bien il a lu ce livre et il sait le démenti formel opposé officiellement au récit du *Telegraaf*. Que penser alors d'un « savant » qui, connaissant l'incertitude ou mieux l'inexistence de certains faits, les présente à ses lecteurs sous une forme qui doit nécessairement entraîner l'absolue conviction de leur réalité?

Ayant ainsi donné la mesure de sa probité scientifique, M. Kuttner, en conclusion, s'écrie pathétiquement : « Je vous accuse, M. Bédier, de falsification et de calomnie intentionnelles » (p. 60). Une telle apostrophe sous une telle plume ne manque pas de saveur.

Charles RIST.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

### HISTOIRE GÉNÉRALE.

— Victor MORTET. *Mélanges d'archéologie (antiquité romaine et moyen âge)*, 2<sup>e</sup> série. *Histoire de l'architecture. Lexicographie* (Paris, Aug. Picard, 1915, in-8<sup>o</sup>, iv-349 p., 13 pl.). — Nous donnons ici les titres des divers articles qu'a recueillis la piété fraternelle de M. Charles Mortet : 1<sup>o</sup> *Un très ancien devis français. Marché pour la reconstruction de l'église des Cordeliers de Provins (1284)*; 2<sup>o</sup> *Étude archéologique sur l'église abbatiale de Notre-Dame d'Alet (Languedoc, Aude)*; 3<sup>o</sup> *les Piles gallo-romaines et les textes antiques de bornage et d'arpentage*; 4<sup>o</sup> *Note sur l'architecte de l'église des Cordeliers de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle*; 5<sup>o</sup> *Anciens marchés et devis languedociens (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*; 6<sup>o</sup> *l'Expertise de la cathédrale de Chartres en 1316*; 7<sup>o</sup> *la Fabrique des églises cathédrales et la statuaire religieuse au moyen âge*; 8<sup>o</sup> *l'Age des tours et la sonnerie de Notre-Dame de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XIV<sup>e</sup>*; 9<sup>o</sup> *l'Ancien niveau de Notre-Dame de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*; 10<sup>o</sup> *la Loge aux maçons et la forge de Notre-Dame de Paris (XIII<sup>e</sup> siècle)*; 11<sup>o</sup> *la Maîtrise d'œuvre dans les grandes constructions du XIII<sup>e</sup> siècle et la profession d'appareilleur*; 12<sup>o</sup> *Notes sur Geoffroi et Jean de Gisors, maîtres charpentiers des œuvres royales, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle*; 13<sup>o</sup> *Un formulaire du VIII<sup>e</sup> siècle pour les fondations d'édifices et de ponts, d'après les sources d'origine antique*. Tous ces articles avaient déjà paru dans le *Bulletin monumental* de 1897 à 1913; on y a joint des notices lexicographiques où Victor Mortet s'est appliqué à définir le sens de termes techniques employés dans le vocabulaire architectural du moyen âge. Trois de ces notices (abside, déambulatoire, transept) avaient déjà paru; mais toutes les autres sont inédites; nous citerons les articles *stragulum*, *colurus*, *synopsis*, *stilus*, *volta*, etc. Comme il est dommage que Victor Mortet n'ait pu nous donner un dictionnaire d'architecture médiévale pour lequel il s'était si bien préparé!

C. PF.

### LA GUERRE.

— *La Guerre*. Conférences faites à l'École libre des sciences politiques (Paris, Félix Alcan, 1915, in-16, 227 p.). — Chaque année, la

Société des anciens élèves de l'École des sciences politiques organise une série de conférences dans lesquelles sont étudiées les principales questions du moment. La guerre n'a point interrompu cet usage; un auditoire nombreux s'est pressé dans la vaste salle et a applaudi les orateurs. On a eu mille fois raison de réunir et de publier ces conférences qui naturellement portent toutes sur la guerre.

Elles sont au nombre de cinq. M. Émile BOURGEOIS a étudié *les Origines de la guerre*, non point les origines lointaines, celles qui ont été produites par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, par le développement économique de l'Allemagne, par sa politique coloniale, par les excitations de sa caste militariste, mais les origines immédiates, diplomatiques. M. Bourgeois discute les incidents qui se sont produits dans la dernière semaine de juillet 1914, la semaine tragique. Pour lui, la journée décisive fut celle du lundi 27 juillet. L'empereur Guillaume II est revenu soudainement la veille à Kiel; le 27, il a repris contact avec ses ministres et dès lors tout espoir de paix est perdu; de la querelle de l'Autriche avec la Serbie il fait sa querelle à lui; et quand le 30 juillet l'Autriche, redoutant la conflagration générale, est sur le point de revenir en arrière, l'Allemagne brusque les choses et envoie son ultimatum à la Russie<sup>1</sup>. La responsabilité de l'empereur apparaît donc clairement, et pourtant cet homme a osé dire au bout d'un an de guerre: « Devant Dieu et devant l'Histoire, je jure que je n'ai pas voulu cette guerre. » Dieu et l'Histoire jugeront. — M. Louis RENAULT a pris pour sujet: *l'Allemagne et le droit des gens*. Rapprochement piquant, ce titre est celui d'un article paru dans la *Revue politique internationale* en mai 1914 et où le professeur Schücking se plaignait de ce que la nation allemande, corrompue par la politique réaliste de Bismarck, n'ait pas montré un goût très vif pour le droit international. Comment dans la lutte actuelle les Allemands auraient-ils respecté ce droit? M. Renault expose la violation du Luxembourg et de la Belgique, leurs procédés barbares de faire la guerre. Il rappelle, avec sa haute autorité juridique, les principes éternels, et il conclut: « Je crois fermement que nous sommes déliés de tout engagement envers les Allemands à raison de leur conduite, mais que nous ne sommes pas déliés de tout engagement envers nous-mêmes... Il y aura là, dit-on, une cause de faiblesse. Oui. Mais il y a une cause de grandeur morale, de valeur morale, et c'est cela que nous ne devons pas abdiquer ». — M. le général MALLETERRE, à peine remis de ses blessures, a parlé, dans sa conférence sur *la Guerre et les armées, la victoire des forces morales*, de la bataille de la Marne et a dit les raisons de notre succès, l'admirable science militaire du général en chef et l'enthousiasme des soldats: les forces morales l'ont emporté sur les forces matérielles. — M. Raphaël-Georges LÉVY, dans *la Guerre et*

1. L'auteur de: *J'accuse* croit que la date critique est le 29 juillet après la grande conférence tenue à Potsdam. On lira à ce sujet les observations de M. Louis Eisenmann, *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 402 et 403.

les finances, a passé en revue avec une grande précision la situation financière des deux groupes de belligérants et aussi celle des pays neutres (l'Italie ne s'était pas encore déclarée à ce moment). Sa conclusion est : « La force financière de la France est aussi grande qu'elle l'a jamais été et elle doit nous inspirer la plus absolue confiance. » — Enfin, dans *l'Industrie moderne et la guerre*, M. Daniel BELLET, après s'être excusé d'associer ces deux mots : industrie et guerre, étudie successivement, dans leurs fonctions militaires, la métallurgie, la chimie, les chemins de fer, les automobiles, la transmission télégraphique. L'Allemagne avait sur nous une grande avance; mais nous sommes en train, disait M. Bellet le 27 février, de rattraper le temps perdu, puisque chez nous la machine se complète par un rouage qui pense, l'ouvrier de la machine. Et depuis il est apparu de plus en plus que la guerre est autant une lutte de machines et de munitions que de soldats.

C. PF.

— É. DURKHEIM. « *L'Allemagne au-dessus de tout.* » *La mentalité allemande et la guerre* (Paris, Armand Colin, 1915, in-8°, 47 p.). — Ch. SEIGNOBOS. *1815-1915. Du Congrès de Vienne à la guerre de 1914* (Ibid., 1915, in-8°, 35 p.; chaque brochure : 0 fr. 50). — Les deux brochures ont paru dans la collection de propagande : *Études et documents sur la guerre*. M. É. Durkheim expose la doctrine sur l'État telle que l'a professée pendant longtemps à Berlin l'historien Henri de Treitschke : l'État est une véritable entité indépendante des individus qui le composent et cet État doit être puissance; il est au-dessus des lois internationales, au-dessus de la morale, au-dessus de la Société civile, tout doit plier devant lui. Et ces idées ne sont pas personnelles à l'auteur de : *Die Politik*; son système n'est point original; ce sont les idées courantes en Allemagne depuis une trentaine d'années; elles ne sont que l'expression de la mentalité allemande. Or, cette mentalité explique la manière dont la guerre actuelle a été conduite, la violation de la neutralité belge et des conventions de La Haye, les menaces adressées aux petits pays, les incendies et les massacres, la négation du droit des nationalités. L'État brise tout ce qui s'oppose à son omnipotence. Mais gare à ceux qui tentent d'appliquer jusqu'au bout une telle théorie! Contre eux se liguent les forces de résistance; elles viennent rappeler qu'à toute volonté humaine il est des bornes et une mesure, et qu'on ne s'affranchit pas impunément de toute règle. — La brochure de M. Seignobos avait déjà paru sous forme d'article dans la *Revue de Paris*, et la *Revue historique* (t. CXIX, p. 453) en a signalé les conclusions. Tout est à méditer dans cette étude où tour à tour on montre l'œuvre du Congrès de Vienne et son écroulement, le nouveau système européen, créé par l'Allemagne, et les causes de la guerre de 1914. M. Seignobos sait trouver des formules heureuses, qui jettent la lumière sur une situation ou sur une politique; quelques-unes sont peut-être un peu tranchantes et absolues. Est-il bien vrai que de 1871 à 1888 « Fafner, ayant

conquis l'or du Rhin, se retirait dans sa caverne » ? Et les menaces adressées à la France en 1875 dont il a été question une page plus haut ? Et toute l'œuvre de la Russie dans la péninsule balkanique revisée au Congrès de Berlin de 1878 ? C. Pf.

— 1914-1915. *La vie de guerre contée par les soldats*. Lettres recueillies et publiées par Charles FOLEY (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-12, VIII-298 p.; prix : 3 fr. 50). — Ces lettres, qui datent du mois d'août 1914 à la fin de janvier 1915, avaient déjà paru dans l'*Écho de Paris* et l'on a plaisir à les relire dans le volume. Les signataires, à une exception près — le nom nous est révélé par la table des matières (n° II) — sont désignés par de simples initiales. Ce sont des aumôniers qui racontent simplement la manière dont ils ont rempli leur pieux ministère; des officiers qui nous disent leur affection et leur admiration pour leurs hommes; des soldats qui nous livrent des tableaux de guerre, de saisissante réalité et d'émotion poignante. Il est dommage seulement que les noms de lieux aient été presque partout supprimés; il ne nous est pas possible le plus souvent de deviner quel fut le théâtre de ces exploits. — C. Pf.

— *Les indésirés*. Documents recueillis. Solution gouvernementale (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-16, 74 p.; prix : 0 fr. 75). — « C'est un horrible sujet », écrit M. Léon Goulette dans la préface, et nous ne nous y arrêterons pas. Il s'agit de savoir ce que doivent devenir les enfants nés des viols commis par les soldats allemands. On nous donne le résultat des enquêtes faites sur cette question par la *Revue*, la *Bataille syndicaliste*, la *Française* et les articles écrits à ce sujet par une série de journaux. On sait que le gouvernement a décidé que les « intrus » seraient confiés à l'Assistance publique.

C. Pf.

— Charles BONNEFON. *Croyez en la France* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-16, 63 p.; prix : 0 fr. 50). — C'est une série de six conférences faites en décembre et janvier dernier devant les soldats de la caserne Montcalm à Nîmes sur les causes de la guerre, sur sa signification, sur le drapeau, etc., par un ancien correspondant du *Figaro* à Berlin. La plus éloquente me paraît être la sixième, où l'ancien s'adresse aux recrues de la classe 1915 et, leur parlant de la patrie, les exhorte à faire leur devoir.

C. Pf.

— Lucien DE BONNEFON. *La France de demain* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-16, 22 p.; prix : 0 fr. 30). — L'auteur fait des tableaux de ce que sera l'armée après la guerre et discute les conditions de la paix. Il partage la rive gauche du Rhin entre la France et la Belgique, donnant à la première la partie inférieure (*sic* pour le sud), à la seconde la partie supérieure (*sic* pour le nord). Insignifiant.

C. Pf.

— *La victoire en Lorraine*. Carnet d'un officier de dragons (Paris

et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-8°, 76 p.; prix : 1 fr. 25). — Premier fascicule d'une collection nouvelle, intitulée : *la Guerre, les récits des témoins*. Un officier de dragons y expose ses impressions de campagne depuis le 19 août où son escadron reçut l'ordre de se retirer d'Altkirch, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre où il fut lui-même grièvement blessé dans une chaude action à Hénaménil sur les bords du canal de la Marne au Rhin, le long du Sanon, au nord de Lunéville. Nous assistons avec l'auteur à cette suite de combats glorieux qui ont barré aux ennemis la route de Nancy et sauvé cette ville. Nous le suivons à Bayon, Belchamp, Méhoncourt, Remenoville, Rehainviller, Héréménil, Lunéville, la forêt de Parroy. Le récit est alerte; il fait souvent frémir. Ce sont des impressions vécues, document précieuses pour l'historien futur de cette guerre. C. PF.

— Gaston JOLLIVET. *Six mois de guerre*, août 1914-février 1915 (Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, in-16, 343 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur n'a pas eu la prétention d'écrire une histoire de la guerre qui n'est pas terminée. Il a seulement voulu mettre sous les yeux du lecteur dans un ordre clair et précis les principaux faits qui se sont déroulés du 1<sup>er</sup> août 1914 au 31 janvier 1915. Après avoir exposé les préliminaires de la lutte et reproduit les documents diplomatiques les plus importants (lettre de Jules Cambon à Stephen Pichon du 22 novembre 1913 où l'ambassadeur fait connaître les nouvelles dispositions de Guillaume II et son attitude belliqueuse; rapport de Sir E. Goschen à Sir Ed. Grey sur la conversation qu'il eut le 4 août avec le chancelier allemand, etc.); après avoir raconté les séances des divers parlements au début d'août, il résume au jour le jour les événements militaires : 1<sup>o</sup> sur le front occidental; 2<sup>o</sup> sur le front oriental; 3<sup>o</sup> hors d'Europe. L'information est sûre et l'exposé net. Des plans permettent de suivre les mouvements des diverses armées, de constater leur avance ou leur recul. Une deuxième partie est intitulée : *Négociations et actes diplomatiques*. Le titre n'en est pas tout à fait exact. On y trouvera des renseignements sur les événements intérieurs des divers pays en lutte, changements de ministères, lettres des chefs d'État, articles de journaux, dispositions des neutres, etc. Une troisième partie s'appelle : *A côté de la guerre*; elle renferme des anecdotes sur la vie des tranchées, des traits d'héroïsme d'après les citations à l'ordre du jour, etc. En somme, c'est un ouvrage à consulter, pour retrouver tel ou tel fait à sa date exacte; il y manque une table des noms propres qui eût rendu les recherches plus faciles. C. PF.

— Henry POGGI. *L'opinion publique en Suisse. Idées et impressions d'un neutre* (Paris, Armand Colin, 1915, in-12, 32 p.; prix : 0 fr. 50). — Cette étude avait paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1915. M. Maurice Barrès a écrit à l'auteur : « Faites-en donc une plaquette bon marché que vous répandrez très largement en France. » Le conseil a été suivi et l'étude notablement augmentée. On connaîtra par elle les idées et les sentiments de la

Suisse romande sur la guerre actuelle et l'évolution graduelle de l'opinion dans la Suisse alémanique. C. PF.

— Remy DE GOURMONT. *Pendant l'orage* (Paris, Édouard Champion, 1915, in-4°, 128 p.; prix : 5 fr.). — C'est un volume magnifique qui doit se vendre au profit de l'Œuvre du vêtement du prisonnier de guerre. L'éditeur nous en a adressé un très bel exemplaire, spécialement imprimé pour la *Revue historique*, et nous tenons à le remercier de cette aimable attention. Le volume contient des notes prises par M. de Gourmont au jour le jour sur les événements actuels depuis le 9 octobre 1914 jusqu'au 19 avril 1915. Chacun de ces entrefilets, fort court, est tout plein d'idées généreuses; on y devine une sensibilité très vive, une émotion contenue, mais d'autant plus communicative, un amour profond de la France, de sa littérature, de ses arts, de tout ce qui fait sa grâce et sa beauté, une haine véhémement de la barbarie et du mensonge; et l'on y admire une langue saine et châtiée, qui ne dédaigne pas le trait, qui sait être forte sans aucune déclamation. Comment choisir entre cette cinquantaine d'articles? Signalons pour tant ceux qui sont consacrés aux écrivains morts dans cette guerre. Le volume est dédié à l'un d'entre eux, Jean-Pierre Barbier, tombé au champ d'honneur le 26 décembre 1914, et le dernier entrefilet porte pour titre : « Le fleuve monte », le fleuve de sang. Soixante-dix-neuf écrivains étaient tombés en avril. « Ceux que je veux pleurer plus spécialement aujourd'hui ne figurent même pas sur ces listes. Ce sont les poètes, les écrivains, les créateurs de l'art ou de la pensée qui n'étaient encore rien qu'une fleur à peine ouverte et qui ont été et qui seront fauchés avant d'être connus même d'eux-mêmes. Des générations ont vécu, ont peiné, ont obscurément pensé à celui en lequel elles s'épanouiraient un jour, et voilà qu'il est tombé, comme la vie s'ouvrait pour lui. *Salvete, flores martyrum.* » C. PF.

— Eugenio RIGNANO. *Les facteurs de la guerre et le problème de la paix* (Bologna, Nicolò Zanichelli, in-8°, 47 p. Extrait de *Scientia*, juin 1915). — On sait que la revue italienne *Scientia* a invité les savants de tous les pays, tant belligérants que neutres, à rechercher les causes de la guerre actuelle. M. Rignano, directeur de la revue, fait en quelque sorte la synthèse des divers articles qu'il a publiés; ceux de Lévy-Brühl, Landry, Havet pour la France; Meyer, Wundt, Brentano, Hartmann pour l'Allemagne; Vinogradoff, Lodge, Collins pour l'Angleterre, etc., et il montre, en somme, que les facteurs de la guerre ont été multiples : tension franco-allemande à cause de l'Alsace-Lorraine, tension anglo-allemande à cause des aspirations impérialistes de l'Allemagne menaçant l'empire britannique et l'Angleterre elle-même; tension entre le groupe austro-allemand et la Russie, tous deux recherchant une suprématie dans la péninsule des Balkans; et c'est la première partie de la brochure. Dans la seconde, qui est naturellement plus hypothétique, il recherche ce que sera la paix future. Il espère qu'en Europe le principe de nationalité recevra partout satis-

faction, que Constantinople et les détroits seront internationalisés, que les puissances européennes alliées recevront chacune une sphère d'influence dans la Turquie asiatique, à l'exclusion de l'Allemagne et de l'Autriche. Il espère aussi que cette paix future, en faisant disparaître les multiples facteurs de la guerre présente, sera sinon définitive, du moins de longue durée. Qu'il en puisse être ainsi et que l'humanité réalise le second stade de son développement : les tribunaux d'État empêchent aujourd'hui les individus de recourir à la violence et châtent les coupables; que des tribunaux internationaux apaisent de même les différends entre les peuples. Ne serait-ce là qu'un beau rêve?

C. PF.

— Henri HAUSER. *Comment un Allemand jugeait la France en septembre 1914* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 12 p. Extrait de la *Revue du mois*); ID. *La Serbie dans la crise européenne* (Dijon, Darentière, 1915, in-8°, 16 p.). — L'Allemand est un membre du Reichstag, Friedrich Neumann. Au début de septembre, alors qu'il voyait l'armée de von Kluck devant Paris, il osait proposer que la France partageât avec l'Allemagne le Congo belge et même la Belgique. Quel peuple nous supposait-il donc? — La seconde brochure contient la conférence faite par M. Hauser à Dijon lors « de la journée serbe », le 27 mars dernier. L'histoire de la Serbie est fort bien résumée. M. Hauser insiste sur les poèmes serbes, celui de l'impératrice Militza, la *Tête de Lazar*, ceux consacrés à Marko Kraliévitich. Description éloquente de la grande bataille livrée en décembre 1914 sur les lignes de Valiévo; seuls de tous les alliés, les Serbes ont chassé jusqu'ici l'ennemi du territoire national.

C. PF.

— Charles BAILLOD. *Pourquoi l'Allemagne devait faire la guerre*. Préface de Maurice AZAM (Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1915, in-12, xvi-110 p.). — En lisant une revue qui publiait les chiffres comparés des importations et des exportations de l'Allemagne en 1909 (importations : 11 milliards 75 millions, exportations : 8 milliards 575 millions), l'auteur eut une révélation : l'Allemagne est ruinée et ne peut chercher le salut que dans la guerre. Et sans doute le facteur économique est une des causes de la guerre, mais ce n'est pas la cause unique, et ce n'est pas, à notre avis, la cause primordiale. M. Azam, dans la préface, écrit : « M. Charles Baillod nous apporte, sinon la vérité tout entière, au moins un éclaircissement qui jaillit à la façon du projecteur d'un phare dans une nuit très noire. » Nous devons avouer que, pour notre part, nous n'avons pas toujours saisi les raisonnements de M. Charles Baillod, et obscure nous paraît sa définition du droit qui serait l'acceptation du fait historique.

C. PF.

— El. ALTIAR. *Journal d'une Française en Allemagne, juillet-octobre 1914* (Paris, librairie académique Perrin et C<sup>ie</sup>, in-12, xi-298 p.; prix : 3 fr. 50). — Nous avons déjà, en analysant la *Revue de Paris*, fait connaître l'intérêt de ce journal. L'auteur, dont le nom est évi-

demment un nom de plume, se trouvait, nous dit une note de l'éditeur, M. Charles Vellay, depuis le mois de juin, en visite chez une princesse allemande, Française de naissance, quand la déclaration de guerre éclata. Elle était alors en Silésie et commença le 27 juillet à noter sur son Journal tout ce qu'elle apprenait autour d'elle; elle n'était donc pas en situation de rien savoir, sinon les on dit colportés par les journaux ou dans les conversations particulières avec des gens aussi mal informés qu'elle; mais elle a noté et analysé avec pénétration les sentiments qu'elle éprouva soit à la frontière russe, soit ensuite à Berlin pendant les tragiques semaines de l'invasion allemande en Belgique et en France, de l'invasion russe en Prusse orientale. Elle montre ce qu'il y eut de naïvement factice dans l'enthousiasme populaire, entretenu par un impudent mélange de nouvelles vraies et fausses; elle constate sans étonnement et avec une forte dose de scepticisme amusé l'infatuation de pangermanistes notoires, tels que Wilamowitz-Möllendorf (appelé deux fois à tort *Wilamowitch*), qu'elle a entendu à Charlottenbourg et à Berlin et dont on ne s'étonne plus de trouver le nom dans la liste des Quatre-vingt-treize. Les tribulations du retour en France sont racontées avec une bonne humeur narquoise qui est la marque d'une âme bien trempée. La lecture de ce Journal est très attachante. M. Vellay l'a reproduit tel quel, glissant çà et là quelque note discrète. En appendice, on a reproduit une *Lettre aux Suédois* par Aage Madelung, qui appelle ses compatriotes aux armes à côté de l'Allemagne (*Berliner Tageblatt*, 1<sup>er</sup> septembre); une lettre du Dr Hirth, de Vienne, adressée « à M. R., membre de l'Académie française », où il dit pourquoi il rompt à jamais ses liens d'amitié avec lui et avec tous les Français en général (*Ibid.*, 7 septembre); une lettre de M. de Bethmann-Hollweg au *Ritzaus* (*sic!*) de Copenhague (*Ibid.*, 14 septembre); un manifeste de Wilhelm Ostwald sur « l'Europe sous l'hégémonie allemande » (*Internationale Monatschrift für Wissenschaft*, 15 septembre); une protestation de H. S. Chamberlain déclarant que, pendant trente années qu'il a passées en Allemagne, il n'a pas rencontré « un seul homme qui ait voulu la guerre, pas un seul! » (*Ibid.*, octobre); deux lettres du professeur Lasson (29 et 30 septembre); enfin, une interview accordée par le professeur Ostwald au *Dagen* de Stockholm et déjà publiée dans le *Temps* du 26 novembre.

Ch. B.

## HISTOIRE DE FRANCE.

— L. DELAUDAUD. *Vers Constantinople. Une tradition française* (Paris, Louis de Soye, 1915, in-8°, 21 p. Extrait du *Correspondant*).

— Sous l'ancienne monarchie, la politique française d'une part s'est appuyée sur les Turcs; de l'autre, elle a toujours eu des vellétés de conquérir Constantinople. Ce sont ces vellétés que nous fait connaître M. Delavaud en cette brochure. Il commence à l'année 1495

où Charles VIII acheta ses droits à l'héritier de Constantin XIII; il nous conduit jusqu'à la période de 1685-1687 où un commissaire général de la marine, Gravier d'Ortières, rédigea une série de mémoires sur l'état des fortifications des Dardanelles, sur les forces nécessaires pour prendre Constantinople, etc. La guerre de la ligue d'Augsbourg imposa à Louis XIV une autre politique : contre la maison d'Autriche il fit alliance avec la Porte. C. PF.

— L. DELAUAUD. *Scènes de la vie diplomatique au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1712-1714* (Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1914, in-4<sup>o</sup>, 39 p. Extrait de la *Revue du XVIII<sup>e</sup> siècle*). — M. Delavaud nous montre les dehors et les « dessous » du congrès d'Utrecht. Fort pittoresque sa description de la petite ville des Pays-Bas pendant l'année 1712 et au début de 1713; fort amusants ses portraits de quelques plénipotentiaires, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac du côté français; le comte de Tarouca, ministre du Portugal; l'abbé Passionei, ministre du Saint-Siège. On nous décrit les fêtes, les représentations théâtrales et surtout les intrigues galantes. L'héroïne est la duchesse de Saint-Pierre, sœur du marquis de Torcy; elle accompagna au congrès son jaloux de mari qui venait réclamer la principauté de Sabionetta, aux environs de Mantoue, et dont l'empereur avait disposé en faveur du duc de Guastalla. Elle séduisit tous les cœurs; mais, hélas! le traité fut signé au 11 avril 1713 sans que les droits du duc eussent été reconnus. On vit encore Saint-Pierre et sa femme — avec Passionei — à Baden, en 1714, lors des dernières négociations; le traité de Baden à son tour fut paraphé et le duc était simplement invité à fournir titres et mémoires à l'empereur. Malgré la grâce de sa femme, il avait échoué. C. PF.

— Henry LEMONNIER. *Notes sur l'ancienne Sorbonne* (extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*, mai-juin 1915). — De l'ancienne église de la Sorbonne, construite par Jacques Le Mercier, des nombreuses statues qui l'ornaient, œuvres de Simon Guillain et de Berthelot, des deux magnifiques autels dont l'un passait pour avoir été dessiné par Charles Le Brun, il ne reste aujourd'hui rien que les murs de l'édifice et aussi fort heureusement l'admirable tombeau de Richelieu par Girardon. M. Lemonnier, dans cet article, décrit l'ancienne église et ses monuments; il soulève, en passant, un grand nombre de problèmes d'histoire de l'art auxquels il donne une solution élégante.

C. PF.

— Albert DEPRÉAUX. *L'Odyssée d'un Orléanais pendant la Révolution. Souvenirs de Charles Levé, 4 juin 1769-4 brumaire an V, 25 octobre 1796* (Orléans, Paul Pigelet et fils, 1914, in-8<sup>o</sup>, XIII-174 p. Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*). — On connaît les travaux de M. Depréaux sur les gardes d'honneur pendant le premier empire et sur les affiches de recrutement. Voici un curieux document qu'il livre à la publicité; ce sont les souvenirs d'un Orléanais, Charles Levé, né le 4 juin 1769,

d'origine modeste, d'instruction assez médiocre, et qui, en somme, ne fut point mêlé directement à des événements bien extraordinaires. Levé entra comme canonier dans la garde nationale d'Orléans ; quand, à la suite de la déplorable affaire Léonard Bourdon, cette garde fut désarmée, il s'engagea, le 27 avril 1793, dans la légion du Nord, commandée par Westermann, et Levé nous fait connaître les exploits de cette légion contre les Vendéens jusqu'à l'attaque de Châtillon-sur-Sèvre (3 juillet) ; c'est la partie la plus intéressante de ses souvenirs. La suite nous apprend qu'ayant échoué à l'hôpital de Châtillon, Levé fut pris par les Vendéens, qu'il vécut avec eux jusqu'à leur échec à Angers en décembre, qu'il fut alors suspect aux républicains et cité devant le tribunal révolutionnaire d'Angers. Après son acquittement, il sollicite certificats sur certificats pour être libéré du service ; à la date où s'arrête son manuscrit, soit au 25 octobre 1796, il n'a pu encore obtenir son congé ; il ne l'aura que le 14 ventôse an IX, soit le 5 mars 1801 (l'imprimeur a mis à tort, p. xi, 5 mai). M. Depréaux a édité ces mémoires avec beaucoup de soin, peut-être avec plus de soin qu'ils ne méritaient. Il y a ajouté quelques notes et une bonne table alphabétique ; il les a même embellis d'illustrations : portrait de Levé, fac-similé du manuscrit et de diverses pièces, boutons et plaque de gibernes de la garde nationale à Orléans en 1790, etc. C. PF.

— Noël AYMÈS. *Iéna* (Paris, Bloud et Gay, 1913, in-8°, 408 p., illustré ; dans la collection des *Victoires françaises*, dirigée par l'auteur). — Un récit court, vivant, bien informé, mais sans détails techniques, de nos grandes victoires pourrait être bien accueilli par le public et rendre service à l'enseignement. Ce genre d'ouvrages n'est pas facile à réussir. Les plus grands maîtres y ont échoué parfois. *L'Iéna* de M. Aymès n'est pas un modèle à imiter. L'information est médiocre et peu originale : Houssaye et Bonnal pour l'exposé de la manœuvre, Marbot et Coignet pour le pittoresque. Il y a du décousu, des digressions, des remarques presque puérides, un style inattendu : Ney « crâne », Brunswick « a le génie de la gaffe », etc. L'effort de l'auteur est sincère et louable : on y souhaiterait un meilleur résultat.

R. G.

— Edmond POUPÉ. *La cour prévôtale du Var, 1816-1818* (Draguignan, H. Cauvin, 1915, in-8°, 80 p. Extrait du *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. XXX). — Étude très consciencieuse. L'auteur a dépouillé avec soin les dossiers de la cour, déposés aux archives du Var. Il a fait une statistique de toutes les affaires ; vingt-sept, de beaucoup les plus nombreuses, sont des affaires de vol. Conclusion : pour les affaires de droit commun, ce tribunal d'exception n'a pas montré plus de sévérité que les juridictions ordinaires ; pour les affaires politiques, si, au début, les juges se sont rendus coupables d'un excès de zèle, ils se sont ensuite ressaisis et ont prononcé leurs jugements avec impartialité.

C. PF.

— Général F. CANONGE. *Histoire de l'invasion allemande en 1870-1871* (Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1915, in-12, 370 p.). — Ce n'est pas une histoire au jour le jour de l'invasion allemande de 1870-1871 que nous présente l'ancien professeur à l'École supérieure de guerre; on n'y voit pas comment cette invasion s'est étendue peu à peu à l'est, au nord, au centre, à l'ouest; c'est un récit des méfaits et des crimes commis par les Allemands durant l'invasion et rangés par ordre de catégories. On y lit d'abord ceux dont ils se sont rendus coupables durant les opérations militaires: pillages, incendies, bombardements, amendes énormes infligées aux villes ouvertes qui s'étaient défendues; ainsi Saint-Quentin, Rambervillers, Châteaudun, qui forment, comme écrit l'auteur, « une véritable trinité patriotique », réquisitions et vols à tous les degrés de la hiérarchie militaire. Viennent ensuite les attentats et contre les personnes et contre les biens qui se sont produits après les opérations militaires, pendant la durée de la guerre, système des otages, réquisitions excessives, perception abusive des impôts, etc. Le 28 janvier 1871 furent signés l'armistice, et, à quelque temps de là, le 10 mai 1871, le traité de Francfort; mais une partie du territoire français devait rester occupée jusqu'au paiement de l'indemnité de guerre de cinq milliards, et en fait les Allemands restèrent chez nous jusqu'en septembre 1873. Quelle fut leur conduite dans cet intervalle, M. Canonge nous le dit dans sa troisième partie. Tous les faits cités sont empruntés à des monographies locales qui ont été publiées, par exemple à E. Délerot, *Versailles pendant l'occupation*; Louis Lacroix, *Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion*; E. Lavisce, *L'invasion dans le département de l'Aisne*, etc., etc. Toutes ces monographies ne sont pas toujours de valeur égale et il est dommage que M. Canonge n'en ait pas fait la critique. Nous croyons que son livre y eût gagné; mais, si de-ci de-là il y a quelque exagération, que de méfaits restent prouvés et à eux s'est ajoutée en 1914-1915 une liste bien plus longue de crimes plus abominables!

C. PF.

## HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

— « *Chiffons de papier* » qui n'ont pas été déchirés. Rod. REUSS. *La France et l'Alsace à travers l'histoire*. Préface de M. Paul DESCHANEL (Paris, Fischbacher, 4 août 1915, in-4<sup>o</sup>, 43 p. et planches). — Ces « chiffons de papier », c'est l'acte signé à Illkirch le 30 septembre 1681 par lequel la ville de Strasbourg se donnait à la France; c'est la protestation présentée par les députés d'Alsace-Lorraine, le 17 février 1871, contre tout projet d'annexion à l'Allemagne et par laquelle ils affirmaient bien haut l'éternel attachement de ces provinces à la mère patrie. On trouve dans la brochure le facsimilé de ces deux documents avec trois belles gravures: *l'Alsacienne*, de J.-J. Henner; *A la frontière*, statuette de F.-A. Bartholdi; *Strasbourg pendant le siège*, d'après le tableau de François Ehrmann.

Notre collaborateur M. Rod. Reuss a accompagné ces planches d'une courte, mais substantielle étude sur les relations de l'Alsace avec la France à travers les âges. Que de faits il a réussi à faire entrer dans ces quelques pages où tout est net, précis, exact ! On devine qu'il pourrait appuyer chacun d'eux sur les preuves les plus multiples et les plus sûres. M. Reuss suit surtout les diverses étapes de l'assimilation complète de l'Alsace à la France. Il prouve fort bien qu'elle ne fut achevée que sous la Révolution : « Assurément, dès avant 1789, il y avait en Alsace des sympathies françaises ; mais c'est bien la Révolution qui forge l'accord en son immense fournaise, qui fait la soudure définitive, matérielle et morale, entre la grande et la petite patrie ; c'est elle qui donne à cette dernière une si profonde empreinte qu'un demi-siècle d'annexion germanique et de pression savante n'a pu en effacer la trace. » Tout le monde en France et au dehors voudra lire ces pages émues et vibrantes. M. Paul Deschanel, dans sa préface, examine les leçons que peuvent fournir pour l'avenir les deux documents publiés : la capitulation strasbourgeoise ; elle montre que nous devons respecter dans l'Alsace reconquise les traditions locales, maintenir l'originalité et l'unité spirituelle de son âme ; la protestation — elle fut très belle et très digne ; — les critiques de M. Deschanel ne s'appliquent qu'à la motion dont elle fut suivie et que l'Assemblée nationale dut écarter, indiquant ainsi d'avance qu'elle ratifierait la cession de partie des deux provinces. C. PF.

— Camille JULLIAN. *Le Rhin gaulois* (Paris, Attinger frères, [1915], in-16, 59 p.). — Les Prussiens chantent le « Rhin allemand » ; mais en réalité le Rhin est un fleuve gaulois : dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, il coulait au milieu du grand empire gaulois ; puis, au temps de la domination romaine, il devint fossé de défense contre les Germains. L'Alsace est, par ses origines, par le fonds de sa population, un pays essentiellement celte et latin. La langue germanique n'y a triomphé qu'au v<sup>e</sup> siècle avec l'invasion des Alamans. Mais cet état alamanique n'eut qu'une courte existence ; Clovis chassa les Alamans au delà du Rhin qui continua de protéger le royaume des Francs contre de nouvelles incursions. C'est ce que démontre M. C. Jullian avec sa connaissance si sûre de nos origines nationales et avec cette charmante verve que connaissent bien les lecteurs de ses ouvrages. Ne nous étonnons pas qu'il fasse de *Strataburgus* un nom romain ; Végèce dit formellement que *burgus* est un terme employé dans la langue latine : *castellum parvum quem (sic) burgum vocant (Epit. rei militaris, 14, 10)*, et il n'y a nul doute pour *Strata*. Dans le patois welsche de La Baroche en Alsace, Strasbourg se dit Etréboro, qui rappelle tous nos *Estrée* de France ; la transformation s'est faite conformément aux mêmes règles de phonétique. C. PF.

— Ch. GUYOT. *Une application nécessaire des théories régionalistes pour l'organisation prochaine des pays reconquis* (Nancy, Berger-Levrault, in-8°, 21 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie*

*de Stanislas*). — Les pays reconquis, c'est l'Alsace-Lorraine; il faudra certainement y maintenir un gouverneur (ceci ne nous paraît pas évident), y créer une assemblée provinciale, organe des intérêts locaux, laisser une grande indépendance à l'administration communale, faire de la Cour de Colmar et de l'Université de Strasbourg des institutions fortes. Plus tard, on séparera de l'Alsace la partie de la Lorraine que le traité de Francfort y a jointe et on formera, avec Metz pour centre, un autre groupement provincial. Et le moment ne sera-t-il pas venu, après la guerre, de faire pour la France entière une grande réforme administrative et d'y tailler de grandes régions jouissant d'une large autonomie, sans que nulle atteinte ne soit portée à l'unité de la patrie? Tel est le souhait exprimé par M. Ch. Guyot dans cette brochure qu'anime un souffle généreux.

C. Pf.

#### HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— J.-L. DE LANESSAN. *L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 147 p.; prix : 1 fr. 25). — C'est un exposé clair, fait surtout à l'aide d'ouvrages français, comme ceux de G. Bourdon, Lucien Hubert, Pierre Baudin, Georges Blondel, Moysset, ou encore d'ouvrages traduits en français, comme ceux de Wickham Steed ou du prince de Bulow; de copieuses citations leur sont empruntées. M. de Lanessan oppose la politique de Bismarck de 1871 à 1888 à celle de Guillaume II. Bismarck crée la Triple-Alliance et dirige à peu près souverainement la politique de l'Autriche et de l'Italie; il suscite la discorde entre l'Angleterre et la France en favorisant la politique de la première en Égypte; il lie la Russie à l'Allemagne par l'entente secrète de 1884. Guillaume II, par ses ambitions démesurées, sa politique maritime et coloniale, voit se former successivement le rapprochement de la France et la Russie (la Double-Alliance), de la France avec l'Angleterre et de celle-ci avec la Russie (la Triple-Entente). L'Italie, alliée mais non pas amie de l'Autriche, se rapproche de l'Angleterre et fait un « tour de valse » avec la France. La Turquie, que l'Allemagne a encouragée et armée, est battue en 1912 dans la guerre balkanique. La situation économique intérieure devient grave, à cause de la surproduction; c'est « celle d'un joueur abusant de la veine et s'exposant à toutes les causes de ruine ». La situation politique laisse à désirer; la personne de l'Empereur a été découverte en 1908; le suffrage universel par lequel est élu le Reichstag est réclamé pour le Landtag de Prusse et ces assemblées veulent un droit de contrôle. Telles sont les conclusions de deux chapitres de ce volume qui font pendants. Nous les relirons bientôt dans un ouvrage plus étendu, en même temps que les deux chapitres d'une autre brochure : *Pourquoi les Germains seront vaincus*, déjà mentionnée dans la *Rev. histor.* (t. CXIX, p. 193). Il sera nécessaire, dans la réimpression, de corriger l'orthographe des noms propres allemands; il faut qu'on

écrive le peintre Lehnbach et non *Leimbach* (p. 128, n. 1), Mecklenbourg (et mieux Mecklenburg)-Schwerin et non *Schwerein*, Oldenburg et non *Holdenbourg*, Saxe-Altenburg et non *Holtenburg*, Anhalt et non *Hanhalt*, Schwarzburg et non *Schwarzburg*, Bremen ou Brême et non *Brehme*, etc. (voir p. 4, n. 1). C. Pf.

— Edmond LASKINE. *Les socialistes du Kaiser. La fin d'un mensonge* (Paris, H. Floury, 1915, in-8°, 79 p.; prix : 0 fr. 75, dans la collection : *la Grande guerre*). — Que la Sozialdemokratie se soit ralliée à l'impérialisme germanique, qu'elle ait approuvé et même préparé la guerre actuelle, c'est ce que M. Laskine n'a pas de peine à établir dans les sept premiers chapitres de cette brochure qui avaient déjà paru dans le journal *le Matin*. Mais que cette attitude soit d'accord avec les doctrines des fondateurs du socialisme, Karl Marx et Friedrich Engels, comme il essaie de le démontrer dans les chapitres VIII et IX, jusqu'ici inédits, voilà ce dont il ne nous a pas convaincu. Les citations qu'il a tirées des quatre volumes de la *Correspondance* prouvent simplement que Marx et Engels étaient mal informés sur la France dont ils parlent à la légère; mais pourquoi suspecter leur sincérité quand ils protestent contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine? Nous croyons plutôt que la presque totalité des socialistes allemands de 1914 ont trahi leurs principes et renié leurs chefs; leur responsabilité n'en devient que plus lourde. C. Pf.

## HISTOIRE D'ESPAGNE.

— Marius ANDRÉ. *La Catalogne et les germanophiles (Catalunya i els germanofils)*. Text français. Traducción catalana de J. ALADERN (Barcelona, Llibrería espanyola, s. d., in-16, 61 p.; prix : una pesseta). — La brochure de M. André est une réponse aux articles publiés par Xenius (Eugenio d'Ors) dans le journal barcelonais *la Veu de Catalunya*, sous la rubrique : lettres à une petite Allemande. Les raisons qu'invoque l'auteur à l'appui de sa thèse sont presque exclusivement d'ordre littéraire et linguistique. M. André est un félibre, qui a sans doute entonné maintes fois le refrain chaleureux de « coupo santo », et, à ce titre, il s'arrête avec trop de complaisance peut-être sur la fraternité catalano-provençale. La communauté de culture est évidemment un lien très puissant; mais combien ce lien se raffermirait davantage, surtout entre nations, si à la similitude de civilisation vient s'ajouter l'accord des aspirations et des intérêts! Il eût été intéressant, par exemple, de mettre en lumière l'aspect économique des rapports entre la Catalogne et le midi de la France. Il existe à Barcelone une colonie française aussi importante par son chiffre que par sa vitalité; voilà certes un élément qui n'est pas négligeable; et M. André, qui connaît la métropole catalane, n'aurait-il pas dû insister davantage sur ce point capital?

Au reste, de la faiblesse des arguments produits par les Catalans ger-

manophiles, il ressort nettement que leur germanophilie n'est pas la résultante d'une inclination bien marquée ou d'une conviction bien profonde. Cette hostilité à notre égard, ou plutôt cette bouderie, se rencontre surtout chez des snobs, qui refusent de nous continuer leur sympathie par crainte de paraître « vieux jeu », et chez des auteurs mécontents, qui nous reprochent tacitement de ne pas prêter une attention suffisante et égale à toutes leurs productions. Quant à quelques étudiants frais émoulus des Universités allemandes, ils croient devoir afficher un zèle de néophyte; mais, soit que leur initiation ait été insuffisante, soit que leurs cerveaux aient refusé de s'assimiler l'enseignement germanique, la conception qu'ils se font des doctrines allemandes et qu'ils s'évertuent à propager autour d'eux manque de netteté et de vigueur. Les auteurs du « Manifeste des amis de l'unité morale de l'Europe » ont voulu se faire les interprètes de sentiments élevés et de pensées profondes; ils n'ont réussi qu'à se montrer obscurs, prétentieux et incohérents.

Nous ajouterons que, pour quiconque connaît les Catalans, non pas seulement par des articles de presse, mais aussi par contact direct, ces manifestations de tendresse pédante maladroitement prodiguées par des pseudo-intellectuels de Catalogne à l'égard d'une *Kultur* qui n'est pas faite pour leur tête latine ne peuvent qu'engendrer le sourire. S'il y a un peuple sur la terre qui soit peu enclin par nature à s'accommoder de la réglementation minutieuse observée dans les villes allemandes et à se courber sous le joug du militarisme prussien, c'est bien le peuple espagnol et en particulier le peuple catalan, combien plus frondeur, plus libre d'allures et plus impatient de toute autorité tracassière que notre peuple parisien lui-même!

J. R.

— A. MOREL-FATIO. *L'Espagne et la guerre* (Paris, 1915, in-8°, 20 p. Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1<sup>er</sup> mai 1915). — M. Morel-Fatio a finement analysé l'état d'esprit de nos voisins d'outre-Pyrénées. En général, les Espagnols sont mécontents de la situation présente de leur pays et leurs accès de mauvaise humeur s'exercent volontiers à nos dépens; certains même se disent obsédés de l'insistance que met l'Espagne à copier en tout sa voisine. La défaite de la France aurait pour résultat, déclarent-ils, de garantir à l'Espagne son indépendance et de lui redonner sa personnalité, prérogatives qui, de toutes façons, ne pourraient souffrir d'atteinte de la part d'un pays aussi éloigné que l'Allemagne.

Abstraction faite du groupe carliste, qui a pris une attitude anti-française ou plutôt antianglaise dès l'ouverture des hostilités, et, à l'autre bout, les républicains favorables à l'Angleterre démocratique et à la France républicaine, « aucun autre parti ne se range nettement sous les étendards des alliés ou sous les aigles d'Autriche et d'Allemagne ».

Le clergé espagnol ne pardonne pas à notre gouvernement sa politique anticongréganiste et séparatiste. Certains journaux d'extrême

droite n'ont pas eu un mot de plainte à l'endroit de la pauvre Belgique, pourtant si catholique; quelques libres penseurs n'avaient-ils pas érigé à Bruxelles un monument à Ferrer! La disparition de ce monument préoccupait à tel point les traditionalistes espagnols que le simple déplacement qui en fut fait par l'armée allemande attira plus leur attention que le bombardement impie de la cathédrale de Reims.

Dans le monde littéraire, nos amis « portent leur visière haute et leur devise bien apparente »; nos adversaires s'enveloppent de précautions et de réticences. « D'arguments un peu solides en faveur de la *Kultur* et de ses propagateurs, point. » Du côté scientifique, il est réconfortant de voir qu'un grand biologiste, M. Ramón y Cajal, condamne formellement ces agresseurs qui, beaucoup moins francs que nos ancêtres des cavernes, « écrivent des livres savants, pleins de haute philosophie, non seulement pour justifier leurs crimes et leurs iniquités, mais pour se présenter au monde comme une race supérieure à laquelle tout est permis ».

En ce qui regarde l'attitude des régionalistes, M. Morel-Fatio note les sympathies qu'a fait naître notre cause dans les milieux cultivés de Catalogne. L'activité déployée à Barcelone par la colonie allemande et le *Service d'information* germanique ne semble pas avoir été étrangère à l'éclosion du « Manifeste des amis de l'unité morale de l'Europe ». Sous des apparences altruistes et sous une forme volontairement nébuleuse, ce Manifeste cache sans doute aucun une manœuvre anonyme allemande, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle manque de franchise et de courage. Le ton philanthropique du factum avait entraîné tout d'abord l'adhésion d'excellents esprits qui, une fois éclairés sur les vrais mobiles de l'acte, se sont empressés de retirer leur signature.

M. Morel-Fatio conclut avec raison qu'entre la France et l'Espagne il n'y a pas de griefs sérieux, mais de simples malentendus : « ... rien, absolument rien n'est à prendre au tragique. Et après la victoire de nos armes, ces malentendus, ces différends seront bien vite apaisés. L'Espagne se rapprochera de nous spontanément, non pas parce qu'elle nous craindra, ce qui serait indigne d'elle, mais parce qu'elle nous estimera davantage. »

J. R.

#### HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— George Haven PUTNAM. *Memories of my youth, 1844-1865* (New-York et Londres, Putnam's Sons, 1914, in-8°, v-447 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — La famille Putnam, originaire du comté de Buckingham en Angleterre, est établie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en Amérique. Le père de l'auteur des Mémoires que nous annonçons ouvrit en 1840 à New-York une boutique de librairie qui eut bientôt une succursale à Londres (1841), et qui, avec le temps, devint une des maisons d'édition les plus connues des deux côtés de l'Atlantique. G. H. Putnam lui-même naquit à Londres en 1844, mais il retourna avec sa famille en

Amérique en 1848. Depuis lors cependant, il ne cessa de faire de nouveaux voyages sur le continent : d'abord avec son père qui lui fit visiter en 1851 la première exposition universelle — et c'est par les souvenirs de cette visite que les Mémoires commencent à prendre de l'intérêt ; — puis, en 1860-1861, où il fut envoyé en Angleterre, puis en France et en Allemagne à la recherche d'un oculiste capable de le guérir de graves troubles dans la vision. Il profita de son séjour à Paris pour apprendre le français (il parle des *Marchées* (*sic*) des (*sic*) fleurs à Paris et à Bruxelles, p. 37), pour s'initier à certains côtés de la vie parisienne, vie de plaisirs artistiques et intellectuels (il avait pris pension chez un professeur du lycée Charlemagne et décrit en termes intéressants ce milieu un peu compassé, mais laborieux et sain). Puis il se rendit en Allemagne où il suivit, autant que la faiblesse de sa vue le lui permit, des cours à l'Université de Berlin, puis à celle de Gœttingue. Il retrace le souvenir de ces mois d'études, coupés de longues courses à pied à travers les nombreux États qui composaient alors la Confédération germanique, avec beaucoup de simplicité, de fraîcheur, de sincérité. Il note des traits qui sont à retenir sur l'ordre matériel qui régnait à Berlin, sur l'admirable entretien des routes dans le Brandebourg, sur l'attraction exercée par Dresde au point de vue artistique, sur l'intelligence du paysan allemand bien plus cultivé que le paysan anglais, sur l'ignorance très générale où les Allemands, même les plus lettrés, vivaient à l'égard des choses et des institutions de l'Amérique. Il a d'amusants portraits de certains professeurs : le fameux chimiste Wœhler, qui chaque année lisait à ses élèves le même cours, transcrit sur le même cahier, usé sur les tranches ; l'hébraïsant Ewald, qui ne cachait pas son profond mépris pour la « sacrée république des États-Unis » ; le ministre des États-Unis à Berlin, Wright, ignorant tout de l'Allemagne, attentif surtout à surveiller les jeunes étudiants américains et à empêcher que ceux d'origine allemande fussent pris par le service militaire en Prusse. Ces années d'études sont aussi celles où commence aux États-Unis la guerre civile. Généralement, autour de lui, on ne comprend rien aux causes de cette guerre, ou bien, par haine pour la République, on est convaincu de la prochaine défaite des États du Nord. Quand il a dix-huit ans, le jeune Putnam rentre dans son pays pour s'engager ; ce n'est pas sans regret qu'il renonce à la vie d'étudiant et quand, septuagénaire, il dicte ses Mémoires, il avoue combien il a été arrêté plus tard dans sa profession d'éditeur par des études aussi incomplètes.

La moitié du volume est occupée par les souvenirs de la guerre civile. Putnam prit part à l'invasion de la Louisiane en 1863, à la campagne du Red River et du Shenandoah Valley en 1864 ; il fut pris à la bataille de Cedar Creek et subit une assez dure captivité de cinq mois. Ses récits n'ajouteront rien, sans doute, aux faits déjà connus ; mais ils sont attachants par leur simplicité même. M. Putnam, qui avait déjà publié l'autobiographie de son père (*A Memoir of George*

*Palmer Putnam*), raconté assez longuement ses expériences comme prisonnier de guerre en Virginie (*A prisoner of war in Virginia, 1865*), esquissé une biographie d'A. Lincoln, que son père avait bien connu, se propose d'écrire maintenant ses souvenirs de chef d'une maison d'édition qu'il sut mener à un haut degré de notoriété. Il faut souhaiter qu'il en ait la force et qu'il en trouve le temps. Ses Mémoires de jeunesse permettent de bien augurer de ceux de l'âge mûr.

Ch. B.

## HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— *The great roll of the pipe for the thirtieth year of the reign of king Henry II, 1183-1184* (t. XXXIII de la « Pipe roll Society », Londres, 1912, in-8°, xxxix-195 p.). — Ce rôle présente cet intérêt particulier que, si l'on ne possède pas la copie faite pour le chancelier, nous avons, ce qui vaut mieux, le rôle de l'Échiquier de Normandie pour la même année. Nous pouvons donc nous faire une idée plus complète de l'exercice financier non seulement en Angleterre, mais aussi dans le duché de Normandie. Comme d'habitude, l'introduction du volume a été rédigée par M. ROUND.

Ch. B.

— *Calendar of various Chancery rolls, 1277-1326* (collection du Maître des rôles, 1912). — Cet inventaire analytique contient un certain nombre de rôles qui, pour des raisons diverses, n'ont pas figuré dans les séries déjà constituées. Ce sont tout d'abord sept rôles de lettres closes que l'objet spécial des actes qu'ils contiennent avait fait sans doute éliminer d'abord de la série des lettres closes et que leur caractère « diplomatique » a obligé d'y réintégrer : licences pour l'exportation de la laine, ordres pour la restitution des fiefs laïcs appartenant à des membres du clergé et pour l'exemption en faveur de certains biens d'église de l'impôt du vingtième accordé par le clergé en 1297, délais accordés dans des procès de dépossession récente, délai pour le paiement de l'aide de quarante sous concédée en 1303-1304, ordres pour la révocation de dons faits au détriment du domaine royal, ordres de surseoir à la levée de l'écuage sur les terres de ceux qui avaient rendu en personne leur service militaire. Viennent ensuite l'inventaire des rôles concernant les affaires galloises sous le même règne d'Édouard I<sup>er</sup>, et enfin quatre rôles d'écuage ou de taxes accordées par ce roi pour le remplacement du service militaire personnel qui lui était dû. Un seul document, un des « close rolls » supplémentaires où ont été transcrits les procès-verbaux des grandes assises (magne assise) se rapporte à la première année du règne d'Édouard II. Le volume se termine par trois tables alphabétiques des noms propres contenus dans les « close rolls », les « welsh rolls » et les « scutage rolls ».

Ch. B.

— A. F. POLLARD. *The reign of Henry VII from contemporary sources*. Vol. III (Londres, Longmans, 1914, in-8°, 344 p.; prix :

10 sh. 6 d.). — Ce tome III et dernier (sur les précédents, voir *Rev. histor.*, t. CXVI, p. 191) comprend trois parties : 1° affaires étrangères (pièces concernant le traité d'Étaples, Perkin Warbeck, le mariage de Henri, prince de Galles, le futur Henri VIII, avec Catherine d'Aragon, les aventures de Richard de La Pole, le commerce avec les Flandres et l'Espagne, etc.); 2° documents ecclésiastiques (rapports de la couronne et de l'Église d'Angleterre avec la papauté, de l'Église et de l'État en Angleterre, les richesses de l'Église, ses libertés et les abus qu'on lui reprochait, la poursuite contre les hérétiques, les affaires traitées dans la Convocation); 3° Irlande (extraits de sources narratives et de textes législatifs). Trois appendices sur les ministres de Henri VII, la chronologie des parlements convoqués sous son règne et la valeur des monnaies. Index alphabétique pour les trois volumes. On ne pourra désormais traiter du règne de Henri VII sans recourir à cet excellent choix de documents. Ch. B.

— G. C. MOORE SMITH. *Henry Tubbe* (t. V de la collection intitulée « Oxford historical and literary studies ». Oxford, at the Clarendon Press, 1915, in-8°, 119 p.; prix : 6 sh. 6 d.). — Henry Tubbe (1618-1655) est, parmi les « *poetae minores* » du temps de la guerre civile, un des plus ignorés. Cependant, quelques-unes de ses satires méritent d'échapper à l'oubli parce qu'elles reflètent les sentiments des royalistes à l'égard des Puritains et en particulier de Cromwell, de même aussi quelques pièces en prose telles que le portrait d'un « Rebelle » et des lettres (1648-1655). De tout cela, l'historien ne tirera qu'un mince butin; encore faut-il lui expliquer nombre d'allusions qui ont l'air aujourd'hui d'autant d'énigmes. Voir, par exemple, les 220 vers sur le nez d'O. Cromwell! L'édition des œuvres anglaises (prose et vers) de Tubbe a été faite avec soin; on a sans doute bien fait d'omettre ses lettres latines. Ch. B.

— Depuis la dernière analyse que nous avons donnée des volumes publiés par la *R. Commission on historical manuscripts* (t. CIX, p. 235), l'activité de cette Commission s'est considérablement ralentie. Je n'ai en effet à signaler que deux rapports : *Report on the Pepys mss. preserved at Magdalen College, Cambridge* (1911, par M. E. K. PURNELL) et *Report on the mss. of Allan George Finch of Bury-on-the-Hill, Rutland*, t. I (1913, par M<sup>me</sup> S. C. LOMAS). Les papiers de Pepys, le célèbre secrétaire d'État pour la Marine sous le règne de Charles II, provenaient pour la plupart de John Evelyn, qui les tenait de sa femme, fille de Richard Brown, clerk du Conseil sous Charles I<sup>er</sup> et Charles II; envoyé comme ambassadeur à Paris en 1641, Brown y resta jusqu'à la restauration des Stuarts. Son grand-père, Sir Richard (mort en 1604), avait été introduit dans le monde officiel par Robert Dudley, comte de Leicester, à qui ou par qui ont été écrits la plupart des documents relatifs au temps d'Élisabeth qui arrivèrent aux mains de Pepys. On trouvera donc dans ces papiers

des documents intéressant le favori d'Élisabeth, en particulier une importante lettre adressée en 1567 par Thomas Blound à Leicester au sujet d'Amy Robsart; de nombreuses dépêches de Sir Henry Norreys, ambassadeur en France (1567-1569); des remontrances adressées au nom du roi de Grande-Bretagne et relatives à l'application des ordonnances sur la marine royale de France de Charles VI à Henri IV, etc. — Le rapport Finch contient, outre des lettres privées du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, la correspondance diplomatique de Heneage, comte de Winchelsea, pendant son ambassade à la Porte (1660-1668; Heneage était en même temps représentant commercial de la Levant and Turkey Company, de qui il recevait son traitement); les lettres et papiers de Sir John Finch, qui accompagna en Turquie son cousin l'ambassadeur Heneage (à noter le journal d'un voyage qu'il fit à partir de Rye jusqu'à Milan, où il est question surtout de la France et de Paris, 1651-1652); les lettres et papiers de Sir Heneage Finch, qui devint le premier comte de Nottingham; la correspondance de Daniel Finch, deuxième comte de Nottingham, qui fut secrétaire d'État de 1688 à 1693; enfin la correspondance privée de Lady Pomfret avec sa fille, Lady Charlotte Finch (xviii<sup>e</sup> siècle). Le tome I du Rapport ne dépasse pas l'année 1669.

Comme si cette précieuse collection de Rapports était arrivée à son terme, on en commence la table générale : *A guide to the Reports on collections of manuscripts of private families, corporations and institutions in Great Britain and Ireland, issued by the royal Commissioners for historical manuscripts*. Un tome I contient la table par les noms de lieu (part I : *Topographical*. London, printed under the authority of His Majesty's stationary Office, 1914, in-8°, ix-233 et ix p.; prix : 1 sh.). Par exemple, sous le mot *Paris*, on trouvera les renvois aux documents qui mentionnent cette ville dans les volumes de la collection, à la Saint-Barthélemy, au Parlement, au Collège des Écossais, à l'Université, à différents traités qui ont été signés à Paris, etc. Ces renvois n'étaient pas commodes à donner parce que, depuis le début de la collection en 1870, on changea plusieurs fois de méthode dans la composition et surtout dans la tommison des volumes; aussi a-t-on cru nécessaire de retracer brièvement l'histoire de la collection; puis de dresser une sorte de table de concordance qui facilite les recherches. Les savants applaudiront à ce travail destiné à leur épargner beaucoup de temps. Le volume est soigné, maniable et bon marché. Attendons la suite. Ch. B.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

### FRANCE.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. LXXVI, 1915, livr. 1 et 2. — H. OMONT. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914; 1<sup>re</sup> partie (voir *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 405). — Ch. PETIT-DUTAILLIS. De la signification du mot « forêt » à l'époque franque. Examen critique d'une théorie allemande sur la transition de la propriété collective à la propriété privée (un érudit allemand, Hermann Thimme, dans un mémoire paru en 1909, a proposé une théorie nouvelle de la « forêt ». C'est, d'après lui, une exploitation agricole et pastorale fermée aux habitants qui, jusqu'alors, y avaient exercé des droits d'usage, et le *jus forestis* s'oppose aux droits de la communauté de la marche. C'est seulement à l'extrême fin de la période carolingienne que le privilège de la chasse est devenu le caractère principal de la « forêt » et que ce mot a pris le sens de chasse gardée. Mais tout d'abord, il faudrait que l'existence de la « marche commune », telle que l'a mise à la mode K. von Maurer, fût attestée par des textes certains, ce qui n'est pas le cas. Ensuite les documents sur lesquels M. Thimme appuie ses déductions ont été mal choisis ou mal interprétés par lui et il n'a pas pris soin de regarder sur la carte où se trouvent les forêts dont il parle. Aujourd'hui encore, la plupart de celles-ci sont des régions incultes et où jamais une exploitation agricole intensive n'a pu être tentée. En réalité, quand on examine un à un les diplômes mérovingiens et carolingiens, du moins ceux dont l'authenticité ne fait point doute, on se persuade qu'à l'époque mérovingienne, le mot *forestis* s'applique à une vaste étendue boisée, inculte, solitaire, propre à la méditation religieuse; peut-être était-ce déjà un lieu réservé à la chasse royale, mais ce nouveau sens n'apparaît pleinement qu'à l'époque carolingienne. Alors, la « forêt » est une réserve de chasse et de pêche, protégée par le ban royal ou consacrée par l'autorisation spéciale du souverain. Les forestiers sont les gardes de ces « forêts » et des chasses impériales. Cette conception juridique de la forêt, ravivée en Normandie, passa en Angleterre après la conquête et donna naissance à une législation minutieuse et oppressive, imposée par les puissants rois anglo-normands; elle s'affaiblit au contraire en Allemagne et en France où l'autorité royale fléchit en face d'une féodalité usurpatrice; en France, elle a

disparu, ne conservant plus qu'un sens purement géographique. « Les vicissitudes qu'a subies la valeur du mot forêt ont ainsi dépendu étroitement des vicissitudes du pouvoir royal. » Quelques pages sur la méthode historique et la maladresse prétentieuse avec laquelle certains érudits l'appliquent depuis un certain temps en Allemagne terminent ce très remarquable travail). — H.-Fr. DELABORDE. Du texte des actes reproduits dans le premier registre de Philippe Auguste (L. Delisle a eu tort de penser que le rédacteur de ce registre reproduisait les minutes mêmes des actes conservées à la chancellerie; il n'a fait qu'abrégé, parfois avec négligence ou paresse, les expéditions faites à la chancellerie sous forme de lettres royales). = C.-rendus : *E. A. Læw*. The Beneventan script (excellent). — *E.-M. Bannister*. Monumenti vaticani di paleografia musicale latina (important catalogue raisonné des manuscrits musicaux, au nombre de mille cinquante, que possède la bibliothèque Vaticane; l'auteur a montré que « la notation musicale offre des éléments beaucoup plus sûrs que l'écriture elle-même pour dater les manuscrits »). — *H.-P. Coster*. De kroniek van Johannes de Beka (chronique latine des évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande, 1340-1346; l'auteur Jean de Beka était un Hollandais, chanoine de Prémontré. Il n'a guère fait œuvre originale; mais on peut noter qu'il souhaite une union intime entre la Hollande et l'évêché d'Utrecht et qu'il s'efforce de faire remonter cette idée à la domination romaine dans les Pays-Bas). = Chronique : *L'École des chartes* en 1848. — Rapport au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur l'activité des Archives nationales pendant l'exercice 1913.

**2. — Feuilles d'histoire du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.** 1915, 1<sup>er</sup> juillet. — *A. CHUQUET*. L'alerte de 1875 (intervention décisive de la Russie et de l'Angleterre en faveur de la France à qui Bismarck et Moltke voulaient déclarer la guerre, une guerre « préventive » déjà! A la lumière des événements actuels, cette intervention prend une signification singulière : elle montre la haine de l'Allemagne contre notre pays et la méfiance qu'elle commençait d'inspirer, les menaces contre la neutralité belge et les débuts de la Triple-Entente). — *Rod. REUSS*. La Révolution en Alsace. Anecdotes. IV. — *Ch. DEJOB*. Cavour et le clergé sarde. II (politique de Cavour en matière de religion; suppression du for ecclésiastique; la guerre aux ordres religieux). — *Eug. WELVERT*. Les dernières années de Lakanal (II; l'on n'a rien détruit des ouvrages préparés par Lakanal ou laissés en manuscrit par lui. Une histoire des États-Unis qu'il avait rédigée a été envoyée à l'imprimerie, qui a commencé l'impression, mais après la mort de Lakanal, la « copie » s'y est sans doute perdue, n'ayant jamais été réclamée. D'autres ouvrages, mentionnés par Lakanal, sont demeurés à l'état de projets ou bien, communiqués à des adversaires politiques, ont pu être supprimés. Il n'y aurait d'ailleurs pas à les regretter. Détails sur la veuve de Lakanal, Rose Lepelletier,

qui, âgée de trente-six ans, épousa Lakanal en 1842; il avait alors quatre-vingts ans. Trois ans auparavant, ils avaient eu un fils, Joseph-Hippolyte, qu'ils reconnurent. Quant à Lakanal, il mourut le 14 février 1845 et fut enterré au Père-Lachaise, « au milieu de l'indifférence et de l'ingratitude publiques »).

**3. — La Révolution française.** 1915, juin-juillet. — M. BENAERTS. Le régime consulaire en Bretagne; les commissaires de Napoléon Ier en 1814 (résumé de deux thèses pour le doctorat ès lettres). — A. AULARD. Patrie, patriotisme sous Louis XVI et dans les cahiers (les idées qui dominent, c'est qu'il faut fonder la patrie sur les lois et l'unifier). — FERDINAND-DREYFUS. Un précédent d'adoption nationale : les combattants des trois Glorieuses. — R. BONNET. Le conventionnel Baudot et la « Biographie nouvelle des contemporains » (lettre du 2 juillet 1820 adressée aux éditeurs de cette biographie et par laquelle il signale les erreurs commises sur son compte par les biographies antérieures). — L. DUBREUIL. Les origines de la chouannerie dans le département des Côtes-du-Nord (suite et à suivre : élection de l'évêque constitutionnel Jean-Marie Jacob, manœuvres des prêtres réfractaires). = C.-rendu : *É. Hovelague*. Les causes profondes de la guerre. Allemagne, Angleterre (exposé savant, objectif et fin).

**4. — Revue de l'histoire des colonies françaises.** 1915, 2<sup>e</sup> trimestre. — A. MARTINEAU. Mahé de Malabar de 1720 à 1738 (suite et à suivre : la prise de Mahé, 2-3 décembre 1725; la guerre avec Bayanor et le traité du 8 novembre 1726; la convention du 20 mars 1728 avec Tellichéry; l'administration et le commerce de Mahé en 1728; rôle de La Bourdonnais; documents annexés). — G. DESDE- VISES DU DÉZERT. La Louisiane à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (en 1762, ce qui restait de la colonie de la Louisiane fut cédé à l'Espagne; étude d'après les archives des Indes de Séville). = C.-rendu : *The english factories in India, 1646-1650, a calendar of documents in the India Office, by William Foster* (8<sup>e</sup> volume de la série : importance des documents publiés rédigés en anglais ou dans les langues orientales). = Notes bibliographiques : les archives de la Compagnie des Indes à Lorient; la captivité du poète Regnard à Alger en 1678-1679; les préliminaires de l'occupation espagnole à Tahiti au xviii<sup>e</sup> siècle; la Révolution française à l'île Saint-Pierre.

**5. — Revue des études napoléoniennes.** 1915, juillet-août. — R. LÉVY. La disette au Havre en 1812 (la cause principale en fut la ruine du commerce maritime; efforts heureux du maire, Séry, pour remédier au fléau, d'après le *Journal* tenu par Séry lui-même). — J.-H. ROSE. Wellington dans la campagne de Waterloo (Wellington ne devina pas le plan de Napoléon et par cette faute faillit compromettre le succès de la journée; mais il sut réparer à temps son erreur; sa magnifique ténacité et l'habile tactique qu'il déploya à Waterloo pesèrent d'un plus grand poids que l'intervention du corps

prussien de Ziethen). — G. WEILL. L'anticléricalisme sous le second Empire. — E. PISTOLLET. Le « fameux raid » du comte Zeppelin, juillet 1870. Histoire documentaire d'une légende (refait d'une façon critique l'histoire de l'audacieuse reconnaissance conduite en Alsace par le comte Zeppelin, le 25 juillet 1870). = Bulletin historique : Émile MAYER. Histoire militaire des deux empires. = Correspondance : J. MAYOR. A propos de l'hôtel de Beauharnais.

6. — **Journal des savants.** 1915, mai. — Maurice CROISSET. Hésiode. Les travaux et les jours (d'après l'édition, la traduction et une étude de M. Paul Mazon). — Paul MONCEAUX. Les origines du culte des saints (2<sup>e</sup> article : le culte des saints est né du culte des martyrs; origine de ce dernier culte; comment peu à peu il perd son caractère local; aux martyrs du pays, on joint des martyrs illustres d'autres régions; les reliques et les miracles). — L. LEGER. La Serbie au moyen âge (d'après le travail de Constantin Jireček. 1<sup>er</sup> article : le nom de Serbie; la dynastie des Némanides, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles; l'église serbe; les villes). — Henri DEHÉRAIN. La réputation de Silvestre de Sacy parmi les orientalistes allemands (fin : lettres de Habicht, Andréas Hoffmann, Alex. de Humboldt, Kosegarten, Schnurrer, Steudel). = C.-rendus : *Ettore Pais*. L'aspiration de César à la royauté et l'opposition tribunicienne en 45-44 av. J.-C. (intéressant). — *Cesare Pinzi*. Storia della città di Viterbo (bon). — *Winfred Stephens*. From the Crusades to the French Revolution, a history of the La Trémoille family (fait avec les publications du duc Charles-Louis de La Trémoille et les archives de la maison; portraits des principaux membres de la famille). = Juin. M. PROU. La forêt en Angleterre et en France (d'après les travaux de Petit-Dutaillis; 1<sup>er</sup> article : le caractère primitif de la forêt est celui d'une réserve de chasse ou de pêche au profit du roi; le mot *forestis* apparaît pour la première fois en 717). — Paul MONCEAUX. Les origines du culte des saints (fin : le culte des saints n'est pas une survivance du polythéisme gréco-romain : c'est un esprit purement chrétien qui anime la dévotion aux saints). — Paul FOURNIER. Théologie et droit canon au moyen âge (2<sup>e</sup> et dernier article : rôle important de Bernold de Constance et d'Yves de Chartres; Gratien vers 1140 publia son *Décret* et, dix ans plus tard, Pierre Lombard son *Livre des sentences*; le droit canon et la théologie eurent ainsi leurs livres classiques). — R. P. SCHEIL. Un document inédit relatif au mausolée de Mazarin (lettre d'Henri Bessé, contrôleur des bâtiments, en date du 20 novembre 1691). = C.-rendus : *Percy Gardner*. The principles of greek art (excellent). — *E. A. Wallis Budge*. Syrian Anatomy, Pathology and Therapeutics or « the Book of Medicines »; t. I (texte syriaque avec traduction anglaise, exacte dans l'ensemble). — Dom *Morin*. Études, textes, découvertes. Contributions à la littérature et à l'histoire des douze premiers siècles (une introduction comprend la bibliographie de l'auteur : 114 numéros). = Juillet. R. DE LASTEYRIE.

L'architecture religieuse en Angleterre (d'après le travail de Fr. Bond, *English Church Architecture*, livre remarquable de 986 pages et 1,400 figures, écrit pour le gros public). — L. BRÉHIER. La prise de Constantinople par les Turcs (d'après G. Schlumberger, 1<sup>er</sup> article : les sources; situation en 1453; l'enceinte de Constantinople; les troupes grecques; les forces turques). — M. PROU. La forêt en Angleterre et en France (2<sup>e</sup> article : le mot *forestis* est appliqué aux bois du ban royal; la chasse et la pêche dans ces bois; étendue de certaines forêts; à suivre). — Les travaux de l'École anglaise d'Athènes en 1912-1913. = C.-rendus : M. Besnier. Lexique de géographie ancienne (bon). — M. Rostovtsev. La peinture décorative antique dans la Russie méridionale (en russe; publication de grand luxe). — R. Verneau et P. Rivet. Ethnographie ancienne de l'Équateur (livre original fondé sur des faits bien observés et bien commentés). — Gabriel Quiroga de San Antonio. Brève et véridique relation des événements du Cambodge, texte espagnol avec traduction, par Antoine Cabaton (excellente édition de cet ouvrage paru en 1604).

7. — **Polybiblion.** 1915, juin. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Herbert Adam Gibbons*, *The new map of Europe, 1911-1914*; *Snouck Hurgronjze*, *The holy war « made in Germany »*; *Sixty American opinions on the war.* — V. Chareton. *La Réforme et les guerres civiles en Vivarais, 1544-1637* (exact et complet). — *Jean de La Tour.* Les prémices de l'alliance franco-russe, 1806-1807 (très documenté). — *John H. Russell.* *The free Negro in Virginia, 1619-1865* (s'est surtout occupé des mesures législatives). — *André Siegfried.* *Tableau politique de la France de l'ouest sous la troisième République* (compte-rendu élogieux, mais bien singulier).

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1915, 26 juin. — *Erbt.* *Jesus.* *Die Entstehung des Christentums* (confus et déraisonnable). — *W. Riepl.* *Das Nachrichtenwesen des Altertums mit besonderer Rücksicht auf die Römer* (érudit, ingénieux et parfois piquant). — *L. Blart.* *Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille, jusqu'à la fin du ministère du duc de Choiseul* (érudit et intelligent). = 3 juillet. *A. Loisy.* *Guerre et religion* (à lire et à méditer). — *Mémoires de Barthélemy, 1768-1819*, publiés par *Jacques de Campierre* (Eug. Welvert est d'accord avec R. Reuss, *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 98, pour montrer combien est faible ou suspect le témoignage de Barthélemy. Ses Mémoires, bien que mal écrits, se lisent avec agrément, mais il était lui-même un médiocre caractère; « c'est un politique d'ancien régime, à vues courtes et systématiques, incapable de découvrir dans les choses le sens profond qu'elles renferment et qui, par suite, n'a rien compris à la Révolution »). = 10 juillet. *Dhalla.* *Zoroastrian theology* (bonne étude par un Parsi qui a suivi les cours de W. Jackson, à l'Université Columbia; mais, sur les pas de son maître, il s'est laissé égarer à placer Zoroastre un millier

d'années avant le Christ. Ce chiffre ne repose que sur des traditions sans valeur. En réalité, « Zoroastre, réformateur de l'ancienne religion des Mages, tribu lévitique des Mèdes, mais non de la religion officielle des Achéménides, doit avoir accompli son travail sous les Séleucides ». — *Anitchkov*. Le paganisme et l'ancienne Russie (en russe; l'auteur étudie les faits et gestes des païens de la Russie, tels qu'ils apparaissent dans deux « Instructions » à l'usage des prêtres, rédigées au xiv<sup>e</sup> siècle, mais d'origine plus reculée). = 17 juillet. *Boguslawski*. Preuves que les Slaves étaient autochtones dans les territoires qu'ils occupaient au moyen âge (en polonais, avec un résumé en allemand. Intéressant). — *Calderini de' Marchi*. Corbinelli et les érudits français (bon; mais qui nous donnera en entier la correspondance de l'éruudit italien?). — *Aug. Gazier*. Bossuet et Louis XIV, 1662-1704 (à lire et à méditer). — *B. Krieger*. Friedrich der Grosse und seine Bücher (attrayante étude, que complète un catalogue systématique des livres acquis par le roi pour ses différentes bibliothèques). — *A. de Curzon*. L'ambassade du comte des Alleurs à Constantinople, 1747-1754 (très bon). — *J. Guillaume*. Karl Marx pangermaniste et l'Association internationale des travailleurs, de 1864 à 1870 (les lettres de Karl Marx suffisent pour nous prouver à quel point il fut pédant, orgueilleux, jaloux, haineux). = 24 juillet. *C. Kalbfleisch*. Papyri Iandanae, fasc. 1 et 2 (nombreuses corrections proposées par Jean Maspero). — *P. Metzger*. Le Conseil supérieur et le grand bailliage de Lyon, 1771-1774, 1788 (ouvrage fortement documenté; il fait bien voir le germe des réformes de la Constituante dans les deux essais tentés par Maupeou et par Lamoignon). — *P. Baudin*. L'argent de la France (gaspillage du budget, absence de contrôle efficace, etc.; allons prendre des leçons de science financière chez les Anglais et les Allemands). — *Ch. Lesage*. La rivalité anglo-germanique. Les câbles sous-marins allemands (« ce livre clair, précis, documenté, prouve non seulement la rivalité anglo-germanique en matière de télégraphie sous-marine, mais aussi la méthode, la ténacité de l'Allemagne, l'incurie ou l'incompétence de l'administration française »). = 31 juillet. *D. G. Hogarth*. Carchemis. Report on the excavations at Djerabis on behalf of the British Museum; 1<sup>re</sup> partie (dans l'introduction à ce rapport sont exposées les raisons qu'il y a de croire à l'identité de Djerabis avec Karkémisch). — *P. Marestaing*. Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique (l'auteur a réuni avec une méritoire diligence les passages d'auteurs grecs et latins qui traitent des écritures égyptiennes; il les a traduits avec soin et accompagnés d'un bref commentaire). — *Th. Gomperz*. Hellenika; I (utile recueil d'articles portant sur les sujets les plus divers). — *B. Rand*. The correspondance of George Berkeley and Sir John Percival (très intéressant, non seulement pour la biographie du philosophe Berkeley, mais pour l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre dans le premier tiers du xviii<sup>e</sup> siècle). — *G. Assanis*. La société française à travers les siècles; ses transformations politiques

et sociales ; ses mœurs et ses coutumes (manuel de propagande socialiste, bourré de lieux communs et de paradoxes). = 7 août. *N. de Garis Davies* et *A. H. Gardiner*. The tomb of Amenemhêt (remarquable. On nous donne en 140 pages une histoire complète de la vie terrestre d'Amenemhêt, de sa survie funéraire et, en gros, « une sorte de manuel de ce qu'un Égyptien de bonne maison devait savoir, au temps de Thoutmôsis III, pour obtenir une situation confortable dans l'Au-delà ». Longue et intéressante discussion de certains points par G. Maspero). — *H. Coville*. Étude sur Mazarin et ses démêlés avec le pape Innocent X, 1644-1648 (remarquable). — Un centenaire. La défense de Rothau, 7 avril 1814, d'après des documents authentiques (rien de nouveau). — *Preziosi*. La Banca commerciale e la penetrazione tedesca in Francia e in Inghilterra (bon). — *Gray*. L'invasion tedesca in Italia (livre très vivant, plein de choses, mais qui ne saurait être manié sans précaution). — *M. Millioud*. La caste dominante allemande. Sa formation, son rôle (très instructif). = 14 août. *Montefiore*. Judaism and saint Paul (remarquable). — *Al. Cartellieri*. Deutschland und Frankreich im Wandel der Jahrhunderte (longue analyse par R. [Reuss] d'un discours académique prononcé à Iéna le 20 juin 1914; on y affirmait : l'Allemagne ne veut attaquer personne ni mener aucune guerre préventive. M. Cartellieri était mauvais prophète!). = 21 août. *F. W. Hall*. A companion to classical texts (excellente introduction à la critique des auteurs classiques). — *G. Delahache*. Un ennemi du cardinal « Collier ». Contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace (biographie de Fr. Léopold Mayerhoffen, ennemi personnel du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg; consciencieux, instructif et par endroits amusant). — *O. Beuve*. L'invasion de 1814-1815 en Champagne. Souvenirs inédits (intéressant). — *C. Lévi*. Le bombardement de Lichtenberg, 9 août 1870 (livre de bonne et consciencieuse critique, que tout Alsacien en particulier parcourra avec intérêt et où les spécialistes militaires pourront puiser d'utiles renseignements).

**9. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1915, mai-août. — Jules PANDIN de LUSSAUDIÈRE. Un épisode de la persécution religieuse en Saintonge. Le prédicant Pierre Bigeon (né à Souvigné, près de Saint-Maixent; abjura en 1684; mais il se repentit de cette faiblesse, se mit à prêcher et fut pendu à Rochefort le 22 juin 1705; documents en appendice; l'auteur de l'article est mort à l'ambulance de Dieulouard le 12 juin). — M. NAERT. Les huguenots du Calaisis au XVII<sup>e</sup> siècle (3<sup>e</sup> et dernier article : la révocation en Calaisis; les victimes; les « nouveaux convertis » en France; les « réfugiés » à l'étranger). — F. REVERDY. Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du consistoire de Genève à partir de 1660 (2<sup>e</sup> article : de 1668 à 1696). — Henri LEHR. Les registres paroissiaux de Fontaine-sous-Prémont (ou Blainville, en Eure-et-Loir; ils sont au nombre de vingt et vont

de 1617 à 1680). — R. GARRETA. A propos du château de Villebon (le château de Sully, d'après le livre de Philippe des Forts).

**10. — Bulletin d'histoire économique de la Révolution.** Année 1913 (paru en juillet 1915). — N° 1. Instruction pour la publication des documents relatifs aux contributions directes. — Ch. BALLOT. Procès-verbaux du bureau de consultation des arts et métiers (le bureau fut établi par une loi du 16 octobre 1791 : sa première séance eut lieu le 19 novembre suivant; il siégea jusqu'au 29 prairial an IV-17 juin 1796; excellente table alphabétique). — P. CARON. Une enquête sur la récolte de 1792 (les réponses des directeurs de l'enregistrement sont par ordre alphabétique de département; quelques directeurs n'ont pas répondu au questionnaire). — Ch. SCHMIDT. La réglementation du travail agricole à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (à propos d'une plainte de la Société des amis de la Constitution d'Aubagne, district de Marseille, 12 juin 1791). — P. CARON. Le commerce lyonnais et la dépréciation des assignats (très long mémoire de l'an III). Un mémoire sur l'approvisionnement de Paris en charbon (de Jean-Baptiste Dugas, 5 août 1793); la mission de Desrenaudes dans l'Orne (rapport du 31 juillet 1793). = N° 2. Assemblée générale de février 1913, comptes-rendus des séances. — H. PRENTOUT. Les tableaux de 1790, en réponse à l'enquête du Comité de mendicité, et leur utilité. — C. BLOCH, A. LESORT, H. SÉE, Ch. ÉTIENNE. Rapport et observations sur la publication des cahiers de doléances. — G. LAURENT. Les cahiers de doléances des corporations de la ville et des communautés d'habitants du bailliage de Reims. — P. CARON. La recherche et la publication des documents relatifs aux biens nationaux. — T. BAZEILLE. Un partage de biens nationaux dans le canton de Mesle-sur-Sarthe (Orne). — L. SCHWAB. La valeur et le paiement des biens nationaux dans les Vosges. — Ch. PORÉE. Des documents qui permettent d'obtenir rapidement une vue d'ensemble sur la vente des biens nationaux. — Ch. SCHMIDT. La recherche et la publication des documents relatifs à l'industrie et au commerce. — LEVAINVILLE. Les recherches de la houille dans la Seine-Inférieure pendant la Révolution. — R. ANCHEL. Une enquête du Comité du Salut public sur la draperie, en l'an III. — H. SÉE. La recherche et la publication des documents relatifs à l'agriculture, aux subsistances, etc. — F. ÉVRARD. La préparation d'un recueil de documents sur les subsistances (bibliographie, plan, etc.). — G. LEFEBVRE. L'application du maximum général dans le district de Bergues (sources, méthode, histoire). — A. DENIS. L'œuvre de la municipalité de Toul pour assurer les subsistances nécessaires à la population de cette ville pendant la Révolution. — G. LAURENT. Les subsistances à Reims pendant la Révolution.

**11. — Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1715).** Année 1914

(un seul fascicule paru en 1915). — Géraud LAVERGNE. Les cas réservés du diocèse de Périgueux au xv<sup>e</sup> siècle (le cas réservé est un péché pour lequel un confesseur ordinaire ne peut pas donner l'absolution; liste de ces cas d'après un mandement des vicaires généraux de Périgueux du 28 mars 1490). — R. JOUANNE. L'Hôtel-Dieu du Puy et les hôpitaux de Tullins, de Charpenay et de Saint-Étienne de Saint-Geoirs (ce sont des filiales que l'Hôtel-Dieu du Puy avait eu Dauphiné aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles). — Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne du 14 au 18 avril 1914, analyse des communications (cf. *Rev. histor.*, t. CXVI, p. 224). Séance générale de clôture; discours de Ch. DE LA RONCIÈRE : le vrai crime du surintendant Fouquet; Annexes : R. LATOUCHE. Un pouillé du diocèse de Cahors conservé aux archives de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (début du xvii<sup>e</sup> siècle). ID. Les représentations de mystères à Saint-Antonin au xv<sup>e</sup> siècle. Ernest LAURAIN. Deux représentations de la messe de saint Grégoire (bas-reliefs de l'église de Saint-Léonard dans l'Oise et de l'église Saint-Seurin de Bordeaux). Éloi LAVAL. Les chartes de coutumes du Bas-Quercy octroyées par Alfonse de Poitiers. Jacques SOYER. Identifications de noms de lieux (Sarnacus et Spicariae dans un diplôme de Robert le Pieux de 1030 sont Cernay, commune de Cravant, Loiret, et Espiés, commune de Mulsans, Loir-et-Cher; Avaziacus, cité par les Gestes des seigneurs d'Amboise, est Avaray, Loir-et-Cher). J. DEPOIN. La maison de Chambly sous les Capétiens directs (minutieuse étude généalogique de 1166 à 1331). D<sup>r</sup> LEBLOND. Les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, 1377-1380 (publication intégrale de ces deux comptes avec des extraits des comptes de 1401 et 1404). Abbé MEISTER. L'obituaire de la collégiale de Saint-Vaast de Beauvais (1361). OURSEL. Notes pour servir à l'histoire des imprimeurs et des libraires à Dijon (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles). G. MUSSET. Dominique de Gourgues (en 1572, l'explorateur de la Floride n'était pas en disgrâce, mais préparait une nouvelle expédition). René FAGE. Un petit problème de bibliographie. Jean Margarin, imprimeur à Limoges (on lit ce nom au bas d'une édition de la lettre adressée par le duc de Rohan au prince de Condé, le 6 novembre 1628; mais le nom de l'imprimeur est imaginaire, et le lieu d'impression n'est pas véridique). H. QUIGNON. L'hôtel de Chaalis à Beauvais. Rapports de l'abbaye de Chaalis avec Beauvais et le Beauvaisis, xiii<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles. — A. LESORT. Chartes lorraines en langue vulgaire (dix-neuf chartes tirées des archives de la Meuse et s'étendant de 1226 à 1250, l'une du duc de Lorraine Mathieu II, une du comte de Bar Thiébaud II, d'autres de l'évêque élu de Verdun Jean).

**12. — Mélanges d'archéologie et d'histoire** (École française de Rome). T. XXXV, 1915, janv.-mai. — Mgr DUCHESNE. Notes sur la topographie de Rome. XIII : Vaticana (suite : la tombe apostolique. Le corps de saint Pierre est-il toujours présent au-dessous de la con-

fession; a-t-il été respecté par les Sarrasins après l'occupation de 846? Il faudrait pouvoir faire des fouilles. Mais comment entreprendre les excavations nécessaires dans un endroit aussi sacré? — G. BIASIOTTI. La description de l'église Sainte-Marie-Majeure de Rome par O. Panvinio, xvi<sup>e</sup> siècle (publie le texte latin de Panvinio avec de nombreuses notes et une préface en italien). — J. MARX. Quatre documents relatifs à Guillaume d'Estouteville, cardinal du titre de Saint-Martin, archevêque de Rouen et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure (1453-1483 : échanges de maisons, nomination d'un chapelain, legs fait à Sainte-Marie dans le testament du cardinal). — Mgr DUCHESNE. Les protégés de Théodora (ce sont les moines monophysites; grâce à la protection de l'impératrice, une hiérarchie non conformiste, début de l'église jacobite, se reconstitua dans le patriarcat d'Orient. Nous espérons que cette étude fera un chapitre du tome IV de l'*Histoire ancienne de l'Église*). — M. CERRATI. La réparation de la toiture de la basilique vaticane au temps de Benoît XII (de 1339 à 1341; nombreux extraits des comptes, *Introitus* et *Exitus*). — L.-A. CONSTANS. Le bourgeois gentilhomme et le festin de Trimalchion (Molière a emprunté à Pétrone l'idée du ballet des cuisiniers, entre deux actes du *Bourgeois*). — Louis CANET. Sur une rubrique du missel romain (pour quelle raison la messe du samedi saint n'a pas de postcommunion et s'achève par un office de vêpres; intéressante étude de liturgie).

**13. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger.** Sept. 1914-avril 1915. — E. CHÉNON. Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume (le « détroit » d'une coutume, c'est le ressort où elle est appliquée. Au xvi<sup>e</sup> siècle, le ressort de la coutume du Berry était loin de s'étendre au pays de Berry tout entier. M. Chénon commence par déterminer ce qu'était le Berry au x<sup>e</sup> siècle; il montre ensuite comment empiétèrent sur lui au cours du moyen âge les comtés d'Orléans et de Blois; à suivre). — O. MARTIN. Sentences civiles du Châtelet de Paris, 1395-1505, publiées d'après les registres originaux (suite et fin, chap. VIII : Obligations et voies d'exécution; au total 290 sentences ont été publiées). = C.-rendus : H. Rouy. Essai sur les anciennes ordonnances des ducs de Bouillon pour le règlement de la justice (quelques bonnes observations). — A. Sachel. Le pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon, 1392-1790, t. I (grande érudition). — L. Romier. Les origines politiques des guerres de religion, t. I et II (titre défectueux, puisque l'ouvrage est surtout consacré aux querelles italiennes, mais très important pour le règne de Henri II). — É. Maugis. Histoire du Parlement de Paris, t. I (important article de R. Génestal). — É. Bridrey. Cahiers de doléances du bailliage du Cotentin, t. III (les notes sont souvent plus intéressantes que les documents). — A. Giffard. Ordonnances de Jacques d'Ableiges pour les métiers d'Évreux, 1385-1387 (sept ordonnances; remarques de M. G. Espinas

sur l'établissement, l'analyse et l'interprétation du texte). — *M. Brésard*. Les foires de Lyon aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles (ne connaît pas assez les ouvrages généraux). — *A. Rebillon*. La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes, Fougères et Vitré (tout à fait recommandable). — *G. Lefebvre*. Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues, 1788-an V, t. I (bon). — *A. Funck*. L'industrie au département des Forêts (beaucoup de faits précis).

**14. — Revue archéologique.** 1915, janv.-avril. — **MORIN-JEAN.** Coupe attique signée d'Anaklès (vi<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; dans la collection de l'auteur). — **Sal. REINACH.** Les funérailles d'Alaric (le récit du corps d'Alaric enterré dans le lit du Busento n'est qu'une légende). — **H. HUBERT.** Une nouvelle figure du dieu au maillet (trouvée à Orpierre, dans les Hautes-Alpes, aujourd'hui au musée Saint-Germain). — **Max. COLLIGNON.** Statue drapée de jeune homme provenant d'Épidaure (de l'époque gréco-romaine). — **Léon JOULIN.** Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (2<sup>e</sup> article : 3<sup>e</sup> période, iv<sup>e</sup> et ii<sup>e</sup> siècles, d'après les textes et la linguistique et d'après les monuments). — **G. SEURE.** Archéologie thrace, 2<sup>e</sup> article (nos 129-133; insiste sur les ruines antiques désignées par le nom de Dikili Tach, près de la limite des districts de Tirnovo et de Pascalevitz). — **Sal. REINACH.** Essai sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance (répertoire très utile avec index). = C.-rendus : *R. Sabbadini.* Le scoperte dei codici latini e greci nei secoli xiv e xv (excellent). — *A Catalogue of the paintings at Doughty House. Vol. I. Italian Schools, by T. Borenius* (très importante collection à Richmond). — *A.-J.-B. Wace et M.-S. Thompson.* The Nomads of the Balkans (très intéressant sur l'élément valaque dans les Balkans).

**15. — Revue de l'histoire des religions.** 1914, sept.-déc. — **Charly CLERC.** Plutarque et le culte des images (Plutarque a cru et a dit ce qu'un honnête homme de son temps pouvait croire et dire sur les images des dieux. Il émet des critiques et des doutes; mais en somme il reste fidèle à la tradition; il est un défenseur, pas très convaincu, de l'idolâtrie). — **W. DEONNA.** Questions d'archéologie religieuse et symbolique (VI, diable triprosope : diable à trois têtes avec trois cornes acérées de cerf; VII, la mâchoire du serpent de Platées : superstitions attachées au moyen âge à cette mâchoire détachée intentionnellement du trophée; VIII, à béchevet : à propos d'un relief préhistorique de Laussel où deux personnages sont représentés couchés sur le dos, les membres enchevêtrés de manière que la tête de l'un réponde aux pieds de l'autre). — **PIEPENBRING.** L'Évangile de Jésus, d'après M. Loisy (l'Évangile de Jésus est-il bien différent de celui de Paul? Objections à cette théorie). — **W. DEONNA.** Congrès international d'ethnographie et d'ethnologie (tenu à Neuchâtel, Suisse, du 1<sup>er</sup> au 5 juin 1914). = C.-rendus : *Robert William Rogers.*

Cuneiform parallels to the old testament (excellent). — *Eduard Meyer*. Der Papyrusfund von Elephantine (grande richesse d'aperçus). — *A. Causse*. Les prophètes d'Israël et les religions de l'Orient (intéressant; trop enclin à admettre l'authenticité de certains textes des livres prophétiques reconnus faux). — *Ad. Reinach*. Noé Sanguariou (explication ingénieuse de certaines médailles d'Apamée, en Phrygie, du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., qui représentaient Noé et son arche). — *R. H. Charles*. Fragments of a Zadokite Work (publié d'après les manuscrits de Cambridge; document de premier ordre sur l'histoire du sadducéisme). — *Léon Gry*. Les paraboles d'Hénoch et leur messianisme (hypothèse discutable). — *G. Klein*. Der älteste christliche Katechismus und die jüdische Propaganda-Literatur (l'auteur n'a pas donné de preuve décisive de sa thèse). — *A. Avalon*. Works on Tantra (série de travaux de premier ordre sur l'immense littérature des Tantras). — *Ch. Guignebert*. Le problème de Jésus (information solide; discussion courtoise et lumineuse). — *Henri Monnier*. La mission historique de Jésus, 2<sup>e</sup> édition (n'a pas eu le temps de remanier complètement la 1<sup>re</sup> édition; le volume reflète l'état de la science en 1906 plutôt qu'en 1914). — *Miguel Asín Palacios*. Abenmasarra y su escuela, origines de la filosofía Hispano-Musulmana (excellent travail). — *Heinrich Boehmer*. Luther's Romfahrt (excellent; la partie la plus intéressante est le tableau de Rome au début de 1511 que trace Boehmer). — *Hermann Hueffer*. Lebenserinnerungen, hrg. von *Ernst Sieper* (mémoires d'un professeur de droit de Bonn, mort le 15 mars 1905; vie d'un homme de bien et d'un savant de mérite). = 1915, janvier-avril. G. HUET. Le conte du « mort reconnaissant » et le livre de Tobie (ne croit pas à l'origine indienne du livre de Tobie ou du conte du mort; ce conte est sans doute originaire de l'Asie occidentale). — P. MASSON-OURSSEL. Essai d'interprétation de la théorie bouddhique des douze conditions (essaie d'abord d'établir le sens des douze *nidanas*, puis en montre la signification philosophique et la portée logique). — R. BASSET. Bulletin des périodiques de l'Islam, 1912-1913. = C.-rendus : *D. C. Owen*. The infancy of religion (intéressant). — *S. Reinach*. Cultes, mythes et religions, t. IV (érudition surprenante; des réserves sur les interprétations). — *K. Linck*. De antiquissimis veterum quae ad Jesum Nazarenum spectant testimoniis (exposé des quatre passages de Josèphe, de la lettre de Pline à Trajan, de Tacite et de Suétone; conclusions raisonnables). — *Vilhjalmur Stefansson*. My life with the Eskimos (beaucoup d'observations sur le folklore). — *M. Baudouin*. Les sculptures et gravures de pieds humains sur rochers (important article de M. Deonna).

**16. — Revue des études anciennes.** 1915, juillet-sept. — M. HOLLEAUX. L'année de la bataille de Kynosképhalai (contre P. Varese; la date est bien juin 197). — E. BRÉHIER. Les Cyrénaïques contre Épicure. Remarques sur le livre II du *de Finibus bonorum* de Cicé-

ron (la source de ce livre est Antiochus d'Ascalon). — L. HAVET. Notes critiques sur les poètes latins : Stace (suite). — R. CAGNAT. Inscription de Djemila (rapprochement de deux fragments, *C. I. L.*, VIII, nos 20150 et 8311 et restitution). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXVII. En lisant la préface d'Aimoin (ce qu'Aimoin dit des Gaulois ; persistance de l'idée de Gaule). — J. LOTH. L'omphalos chez les Celtes (chez les Carnutes, dans le pays de Galles, en Irlande la pierre d'Uisnech ; les pierres de Turoe en Galway, de Castlestrange, comté de Roscommon, et de Mullaghmast, comté de Kildare). — M<sup>me</sup> PASCAL. Le prétendu camp romain des monts de Caubert (près d'Abbeville ; c'est en réalité un oppidum gaulois). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — A. PŪECH. La guerre et la religion (analyse un discours du professeur Deissmann, du 12 novembre 1914). = C.-rendus : V. *Costanzi*. Studi di storia macedonica sino a Filippo (bon). — A. *Bouché-Leclercq*. Histoire des Séleucides, 2<sup>e</sup> partie (bibliographie, notes, tables qui montrent la solide structure de l'ouvrage). — Mélanges Holleaux. — F. *Sartiaux*. Les sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade (très solide).

17. — **Revue des sciences politiques.** 1915, 15 juin. — La situation des neutres exposée par des neutres (E. EHLERS. Danemark ; S.-P. PHOCAS-COSMETATOS. Grèce ; Axel RYAN. Norvège ; P. ROSENBERG. Pays-Bas ; G. DE REYNOLD. Suisse ; série d'articles très suggestifs). — X<sup>\*\*\*</sup>. L'Égypte et les débuts du protectorat (le 16 décembre dernier, la suzeraineté de la Turquie a cessé d'exister ; sentiments des Égyptiens en présence de cette révolution). — Th. GROSTERN-GVIAZDOWSKI. La guerre et le problème polonais (le 14 août 1914, par la proclamation du grand-duc Nicolas, la question polonaise a été posée devant l'Europe ; appréhensions des Polonais ; leurs causes ; appel à l'union des Polonais des trois états russe, autrichien et prussien). — A. T. Une sous-préfecture pendant la guerre (tâches multiples des sous-préfets ; les réfugiés ; les allocations ; le ravitaillement de l'armée ; l'utilité de ces fonctionnaires a été ainsi bien prouvée). — M. CAUDEL. La diplomatie de Bismarck et la politique de Guillaume II (opposition des deux politiques, d'après un article de Monroe Smith dans la *Political Science quarterly* et J. Ellis Barker dans la *Nineteenth Century* ; nombreuses citations d'articles publiés ou inspirés par le vieux chancelier après son renvoi). — Léon MOREL. « Munsterbergism » (propagande allemande à l'Université Harvard ; Munsterberg est le nom d'un professeur allemand nommé en 1892 et qui n'a cessé, depuis le début de la guerre, de défendre la cause de son pays d'origine avec autant d'impudence que d'ingéniosité).

18. — **Revue générale de droit.** 1915, mai-juin. — Georges ROCHER. La convention de Genève et la situation qu'elle fait aux médecins et au personnel attachés aux hôpitaux ou armées (texte de cette convention du 6 juillet 1906 ; comment les Allemands et les

Autrichiens, après l'avoir signée, l'ont violée). = C.-rendus : Jean-Jacques Rousseau (excellentes leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales par une série de professeurs). — *J. de Grandvilliers*. Essai sur le libéralisme allemand (court historique; attitude des libéraux allemands en présence des problèmes actuels).

**19. — Le Correspondant.** 1915, 10 juillet. — La situation financière de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie (« la victoire est au côté de qui pourra mettre en ligne les derniers corps d'armée et dépenser les derniers cent millions...; c'est le cas de l'Angleterre, le cas des Alliés; les « silver bullets » auront le dernier mot »). — MILES. Silhouettes de guerre. Le baron de Brocqueville, président du Conseil des ministres de Belgique. — M. EYDOUX-DÉMIANS. Dix frères au front. Une famille française pendant la guerre (fragments de lettres adressées à M<sup>me</sup> de L... par ses fils, dont deux sont déjà morts pour la patrie). — Charles STIÉNON. La campagne austro-serbe. I : la première invasion de la Serbie; la bataille du Jadar; l'offensive serbe en Sirmie (avec deux cartes). — R. MILAN. Notes d'un exilé. L'évolution des neutres (la victoire de la Marne, qui montra que l'Allemagne n'était pas invincible, les atrocités allemandes, qui donnèrent au monde le dégoût de l'Allemagne, la piraterie sous-marine, qui souleva contre elle un flot de haine, ont peu à peu ramené vers les Alliés les sympathies des neutres). — L. DELAUAUD. Vers Constantinople. Une tradition française, 1495-1687 (montre qu'en 1685 Louis XIV forma le projet de prendre Constantinople et « de rétablir l'empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France en détruisant celui des Turcs »; ce projet n'était que la continuation de desseins plus anciens encore. Cf. *supra*, p. 177). — F. HUBERT. La bataille de l'Yser. Récit d'un cycliste d'artillerie belge (notes écrites, comme le dit l'auteur lui-même, « sans fioritures et sans prétentions, à l'emporte-pièce et à la diable »; la lecture en est attachante et émouvante au plus haut point. Elles peuvent être mises sur la même ligne que *Dixmude* de Le Goffic, dont elles ont par endroit le grandeur tragique et qu'elles complètent sur beaucoup de points). — F. PASCAL. Le pays de *Jean Sbogar* (*Jean Sbogar* est le titre d'un roman de Charles Nodier. On sait qu'en 1812 Nodier fut nommé bibliothécaire de Laybach, ville qui était alors la capitale des Provinces illyriennes; il était, en outre, chargé de rédiger tous les articles en langue française du *Télégraphe*, journal officiel de ce gouvernement. C'est alors qu'il recueillit les aperçus des mœurs et de la littérature des Slaves du Sud qui conservent à son roman quelque intérêt; mais, accusé d'avoir, dans ce roman (1818), plagié le *Corsaire* de Lord Byron, il prétendit que le bandit Jean Sbogar était un personnage réel et que sa romanesque histoire avait été puisée dans le dossier criminel conservé aux archives de Laybach. Puis il continua d'exploiter ce filon illyrien en publiant *Smarra* (1821). En réalité, c'étaient de purs romans sans valeur historique). = 25 juillet. F. ENGERAND. L'Alle-

magne et le fer. III : la France et le bassin houiller de la Sarre (1<sup>er</sup> article; montre l'importance économique de ce bassin houiller; il répond au bassin du fer de la région de Briey-Nancy et complète l'autonomie économique de la Lorraine. Après que la rive gauche du Rhin eut été conquise par les armées républicaines, la mise en état du bassin de la Sarre fut entreprise avec méthode par le gouvernement français, surtout par Napoléon I<sup>er</sup>. L'auteur résume ici de nombreux documents tirés des Archives nationales; 2<sup>e</sup> article le 10 août). — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Cadorna. — M. EYDOUX-DÉMIANS. Dix frères au front. Une famille française pendant la guerre (fin; touchant surtout au point de vue religieux). — Alf. MOREL-FATIO. Les néocarlistes et l'Allemagne (article fort bien documenté et instructif sur les origines du parti dont le chef nominal est le duc de Madrid, don Jaime de Bourbon, mais que dirige en réalité don Juan Vasquez de Mella y Fanjul; ce dernier est très hostile à la France et inféodé à l'Allemagne. Explique les raisons de l'influence exercée par l'Allemagne à moitié luthérienne, par l'Allemagne qui occupe et martyrise la Belgique catholique, qui détruit Reims et sa cathédrale, sur un parti d'une si notoire intransigeance catholique). — M. MARION. La question des loyers en 1871. — Charles STIÉNON. La campagne austro-serbe. II : la deuxième et la troisième invasion de la Serbie. La victoire de Suvobor et la reprise de Belgrade (récit détaillé, avec une carte. La troisième invasion de la Serbie, qui devait être une « expédition de châtement », coûta aux Autrichiens environ 100,000 hommes, dont 60,000 hors de combat et 40,000 prisonniers, sans compter un immense butin fait par les Serbes). — Am. BRITSCH. Voltaire, inventeur militaire (relève les passages où Voltaire, dans sa correspondance, propose, pour lutter contre les Prussiens, de revenir aux chars de guerre armés de faux, dont Antiochus et Mithridate s'étaient servis contre les Romains. L'invention tomba à plat; mais Voltaire n'y renonça pas sans regret). = 10 août. MILES. Silhouettes de guerre. Le voïvode Putnik. — Hervé DE GRUBEN. Les Allemands à Louvain. Souvenirs d'un témoin (ce témoin était un brancardier de l'hôpital Saint-Thomas à Louvain; il décrit l'interminable passage des troupes allemandes à travers la ville depuis le 20 août. Le 25 août, après une chaude alerte, les Allemands mettent le feu aux quatre coins de Louvain sous prétexte qu'on a tiré sur eux, qu'ils sont les victimes d'une « conspiration ». Le 27 août, on annonce aux habitants terrifiés que la ville va être bombardée et qu'ils doivent partir immédiatement; 40,000 fugitifs furent alors emmenés dans toutes les directions et beaucoup subirent les plus cruelles épreuves. Puis la ville déserte fut pillée méthodiquement, tandis que les incendies continuaient; cette fois, les Allemands n'avaient même pas l'ombre d'un prétexte à invoquer. Le 31 août, on put notifier, à ce qui restait des habitants, « que l'autorité allemande avait promis d'arrêter l'incendie et le pillage »; une nouvelle municipalité put s'organiser et tra-

vailler à réparer quelques-unes des ruines opérées par l'armée du peuple le plus civilisé du monde. « 1,084 maisons avaient été incendiées sur le territoire de la commune de Louvain; 440 dans la commune voisine de Kessel-Loo et 85 dans celle d'Héverlé, qui font l'une et l'autre partie de l'agglomération louvaniste... Outre les habitations privées, l'incendie avait détruit l'église Saint-Pierre, les Halles universitaires, le Palais de Justice, l'Académie des beaux-arts, le théâtre, l'École commerciale et consulaire de l'Université. » De la façon la plus catégorique, l'auteur affirme ce qui suit : « Nous n'avons vu aucun civil se livrer à un acte hostile contre l'armée ennemie; durant notre séjour à Louvain, nous avons interrogé des centaines de nos concitoyens; pas plus que nous, ils n'ont vu un civil tirer sur des Allemands; mais on a observé que des soldats allemands tiraient des maisons qu'ils occupaient ou qu'ils envahirent. Nulle part les Allemands n'ont trouvé un dépôt d'armes ayant servi ou devant servir aux prétendus conjurés. L'accusation portée contre les habitants de Louvain est une calomnie et une absurdité. » Le témoin incline enfin à admettre la supposition d'un massacre prémédité; mais pour quels motifs? Par esprit de représailles, et « c'est dans les théories politiques allemandes qu'il faut chercher l'explication première, non pas de faits isolés, mais de l'ensemble des atrocités, du système, si l'on veut, qui fut appliqué à la Belgique pour lui faire expier sa résistance ». — Lieutenant Z. Carnet de route d'un officier d'alpins. Fragments (canonnade de Dieuze, 19 août; combats de Vergaville, 20 août, de Xermaménil, 26 août). — La conquête des colonies allemandes. — LANZAC DE LABORIE. Pourquoi et comment M<sup>me</sup> de Staël a-t-elle visité l'Allemagne? — Jean LIMOSIN. Le prêtre à l'armée. Feuillet de calepin.

**20. — Études.** Revue publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1915, 5-20 juillet. — Jules LEBRETON. Pensées chrétiennes sur la guerre : Église et patrie (identifie trop Allemagne et protestantisme). — Pierre GUILLOUX. Saint Augustin pasteur d'Hippone. I. L'administrateur et l'homme d'action (organisation de sa maison épiscopale; le culte; la musique à l'église; politique vis-à-vis des donatistes). — Impressions de guerre. XIV, la relève des morts en Belgique; parmi les blessés allemands). = C.-rendus : Pages actuelles. — Publications sur la guerre. = 5-20 août. POL. Le champ de bataille (saisissant tableau par un aumônier de ce qui s'est passé dans un coin de l'Artois, du 17 juin au 8 juillet). — Yves DE LA BRIÈRE. Le destin de l'Empire allemand et les oracles prophétiques; 1<sup>er</sup> article (prophétie de Fiensberg et prophétie dite de frère Hermann; singuliers documents!). — René RISTELHUEBER. La France en Syrie au XVII<sup>e</sup> siècle (un chef maronite, Abou-Naufel, fut nommé le 28 juin 1655 vice-consul de France à Beyrouth, le 1<sup>er</sup> janvier 1662 consul; sa véritable influence; cette fonction se transmet de père en fils pendant quatre générations).

— Pierre GUILLOUX. Saint Augustin pasteur d'Hippone (II : le prédicateur). — Joseph BOUBÉE. Quelques jugements sur l'Allemagne actuelle (Ch. Baillod, Theodor de Wysewa, P. Delmet, G. Blondel, etc.). — Impressions de guerre. XV (épisodes du bombardement d'Arras, juin-juillet; méditation sous les armes). — Alex. BROU. Un aumônier français dans l'armée anglaise de Rhodésia (il s'agit du P. Marc Barthélemy, jésuite, qui suivit au feu les troupes anglaises qui faisaient la conquête du pays Matebélé). = C.-rendus : P. *Batiffol*. La paix constantinienne et le catholicisme (intéressant). — R. P. *Rosa*. I Gesuiti dalle origini ai nostri giorni (livre d'histoire et non de parti). — *Fr. Charmes*. La guerre (on trouve ici les plus belles, les plus fortes pages de M. Charmes).

21. — **La Grande Revue**. 1915, juillet. — P. FABREGUETTES. Les batailles de la Marne (récit jour par jour et pour chacune de nos armées des opérations qui aboutirent à la retraite des armées allemandes, du 5 au 12 septembre. Peu de phrases, pas de considérations stratégiques, rien que des faits, d'où se dégagent d'ailleurs un intérêt grandissant et une forte émotion). — Y a-t-il une renaissance religieuse en France? (suite de l'enquête instituée sur cet intéressant problème). — Augustin HAMON. Souvenirs sur Jaurès. = Août. Émile BOUTROUX. Germanisme et Humanité (« l'Humanité, dans tous les domaines où elle se meut, suit des voies opposées à celles du Germanisme. Là où celui-ci commande et s'approprie, l'Humanité s'incline et respecte. L'Humanité s'incline devant Dieu, devant la vérité, devant la justice, devant la beauté, devant l'homme, dont le Germanisme fait ses instruments; et c'est dans cette déférence même qu'elle place sa dignité, qu'elle cherche des forces pour maîtriser et adoucir les forces brutes »). — M. RABUSSON. Avec le corps expéditionnaire algérien, août 1914. — Ch. TERRIN. Les prédictions sur la guerre jugées d'un point de vue critique.

22. — **Mercure de France**. 1915, 1<sup>er</sup> août. — P. LASSERRE. La jeunesse d'Ernest Renan (d'après le *Patrice* écrit par Renan en 1849 au moment où il venait s'initier en Italie à l'enseignement de l'art et du beau. Ses sentiments à l'égard du christianisme). — C. VACHER DE LAPOUGE. Le paradoxe pangermaniste (manifeste en faveur de l'anthroposociologie. Cette science démontre la supériorité de l'Arien, dolicoéphale blond, si nombreux aux États-Unis, en Angleterre et dans les colonies anglaises; nombreux encore dans l'Allemagne du Nord. Mais en pays allemand déjà le nombre des brachycéphales, c'est-à-dire des éléments inférieurs, ne cesse de se développer, tandis que s'accroît la prétention injustifiée de tout ce peuple à dominer le reste du monde). — D. A. WILSON. Carlyle et l'Empire allemand (en novembre 1870, Carlyle, dans une lettre fameuse, déclarait que la France ayant déclaré la guerre sans raison nécessaire, méritait son châtiment; les Allemands en ont conclu que Carlyle était acquis à

l'Allemagne; mais, si Carlyle avait été encore de ce monde il y a un an, il eût certainement condamné aussi sévèrement Guillaume II que, quarante-quatre ans auparavant, il avait condamné Napoléon III. Jamais Carlyle n'eût admis que la force prime le droit). — PÉLADAN. Revision des valeurs philosophiques allemandes (rapide exposé des origines de la « Kultur », depuis Kant). — 1<sup>er</sup> septembre. G. BATAULT. Les écrivains militaires français et la guerre. — Dr Paul VOIVENEL. Les Allemands et la science de l'esprit malade. — P. VALERY. La conquête allemande.

23. — **La Revue de Paris.** 1915, 15 juillet. — W. MORTON-FULLERTON. La France et l'Europe, 1871-1913 (chapitre détaché d'un ouvrage publié par l'auteur en avril 1913 : *Problems of power*, et dont une traduction française va bientôt paraître. Intéressant tableau de la diplomatie européenne, surtout depuis la disgrâce de Bismarck et l'inauguration, par Guillaume II, de la *Weltpolitik* allemande). — Contre-amiral DEGOUY. Les mentalités (étude pénétrante sur la mentalité qui en Allemagne, en Angleterre et en France a inspiré l'organisation des flottes de guerre et déterminé les opérations navales depuis le début de la présente guerre). — A. CHABOSEAU. Légendes épiques des Serbes. — C. BONNEL. De Jérusalem à Tours, 31 juillet-26 août 1914 (l'auteur, directrice du lycée de jeunes filles de Tours, se trouvait à Jérusalem au moment de la déclaration de guerre. Elle raconte en quelques pages émues le départ des religieux et autres mobilisés français, leur arrivée à Jaffa, à Port-Saïd et leur départ d'Alexandrie. Suit une lettre d'un religieux, directeur d'un établissement congréganiste à Jérusalem, qui raconte les tribulations subies par les religieux français de la part des autorités turques, déjà inféodées à l'influence allemande, en novembre et en décembre 1914. — Dr P.-J. M. Impressions de guerre. Extraits d'un carnet de route (dans les Vosges et en Lorraine, août-septembre 1914). — L. BATIFFOL. Les Barbares de la guerre de Trente ans (mœurs de la soldatesque; il ne semble pas qu'elles aient beaucoup changé depuis lors; « un officier de l'armée de Wallenstein, tout à coup transporté dans les armées allemandes d'aujourd'hui, ne s'y trouverait pas dépaysé »). — H. CHARRIAUT. Deux types économiques (l'Allemagne et la Belgique, deux pays industriels qui doivent une partie de leur expansion économique à la puissance de l'association; mais l'Allemagne sacrifie tout au culte de l'État, tandis qu'en Belgique le régime de la « liberté subsidiée » a fait accomplir des miracles). — 1<sup>er</sup> août. A. CHEVRILLON. Sur les lettres d'un soldat (publie des lettres d'un soldat qui était un peintre, « ex-intellectuel décadent », comme il se définit lui-même, sensible aux beautés du pays meusien où il se bat, aux jeux de la lumière comme aux terribles symphonies de la bataille; il ne dit presque rien de la guerre elle-même, mais il pense, il raisonne sur les impressions morales qu'elle fait naître en lui, il dit ses raisons d'avoir confiance dans l'issue heureuse de cette guerre qui est « le

triomphe du Sort, de la Providence et de la Destinée »). — F. BRUNOT. La civilisation française en Allemagne au XVII<sup>e</sup> siècle (montre à quel point se développèrent dans tout ce pays, même après que la politique royale eut ligué toute l'Allemagne contre la France de Louis XIV, l'étude et l'emploi de la langue française; avec la langue pénétrèrent aussi de plus en plus les manières, les idées d'une société polie; l'influence française éleva le niveau moral et intellectuel de l'Allemagne). — Max HOSCHILLER. La Russie sur le chemin de Byzance. I. La conception slavophile et l'épreuve de 1878 (émouvante étude des rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Russie depuis 1870; les deux protagonistes sont Andrassy et Ignatieff. L'entente de Reichstadt, le 26 juin 1876, et les deux conventions secrètes conclues entre la Russie et l'Autriche le 6 mars suivant; l'Autriche-Hongrie, appuyée par l'Allemagne, arrête la marche de la Russie sur le chemin de Byzance en 1878. Mais depuis lors est intervenu un facteur nouveau. Le prodigieux développement agricole et industriel qu'ont pris en Russie la région minière du Donetz et la région pétrolifère du Caucase prépare « la poussée actuelle de la Russie vers Byzance, dictée non par l'idée slavophile, mais par d'impérieuses nécessités économiques »). — Enseigne X. Avec les fusiliers marins (notes qui complètent l'admirable *Dixmude* de Le Goffic). — Pr. BOURÉE. Une mission secrète en Allemagne, mai-juin 1859 (envoyé par le comte Walewski en Allemagne à l'effet de se rendre un compte exact de l'attitude prise par la Confédération germanique et la Prusse en face de la guerre d'Italie. P. Bourée rédigea, le 19 juin, un rapport sur les résultats de son enquête poursuivie durant cinq semaines en Allemagne. Il résume ainsi ses impressions : « Il n'y avait aucun doute à concevoir sur les dispositions de l'Allemagne; elle était profondément, passionnément, aveuglément hostile. » Cette unanimité prenait sa source dans l'intime conviction des chefs de tous les partis qui « voyaient dans une guerre contre la France le triomphe de leurs vœux pour l'avenir de l'Allemagne »; « toute la Confédération germanique veut la guerre »; seule la Prusse, « irrésolue ou attendant son heure », contenait les États). — UN BULGARE. Les raisons de la Bulgarie. = 15 août. J. BLANCHE. Cahiers d'un artiste, 1914-1915; I (fait suite aux Lettres d'un artiste que nous avons analysées précédemment. Notes écrites après le retour à Paris en novembre 1914). — Max HOSCHILLER. La Russie sur le chemin de Byzance. II. La « Grande Russie » et le slavisme libéral (rapports de la Russie et de l'Autriche-Hongrie depuis 1908. L'entrevue de Buchlau, où M. Isvolski se laissa duper par le comte d'Ærenthal et où fut préparée l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche. La question des Détroits, posée de nouveau par la Russie qui espère, en 1911, la régler à l'amiable avec la Porte, est accueillie par une fin de non-recevoir absolue de la part du gouvernement jeune-turc. Il est désormais évident que la Turquie était inféodée à la politique germanique. En même temps se fait jour dans la presse et surtout chez les

démocrates russes l'idée que la défaite des Turcs doit avoir pour conséquence de les chasser définitivement d'Europe et de placer Constantinople ainsi que les Détroits dans la main de la Russie. « Les véritables artisans de la poussée actuelle vers Constantinople sont les industriels de Donetz », et nous revenons ainsi aux causes économiques de la guerre; enfin « l'industrialisation rapide de la Russie, après son avènement au rang des puissances méditerranéennes, stimulera le mouvement démocratique et préparera la ruine de la féodalité russe ». — J. POIRIER. Les Allemands en 1870, d'après un témoignage belge (analyse un ouvrage publié en 1871 par un Belge, Hector de Condé, sous le titre : *la Prusse au pilori de la civilisation; crimes et forfaits des Prussiens en France*. Les Allemands d'alors ont infligé aux Français les mêmes cruautés méthodiques qu'aujourd'hui. C'est un nouveau chapitre à joindre à l'histoire rétrospective des « atrocités » allemandes. Mais il y eut alors en Allemagne des particularistes qui, effrayés par les victoires des Prussiens, ne craignirent point de les dénoncer : « Cette guerre est conduite par nos chefs sans aucun ménagement et même, il faut bien l'avouer, par quelques-uns d'entre eux avec une férocité à tout jamais injustifiable. » C'est la *Gazette de Cologne* qui s'exprimait ainsi. Aujourd'hui, la presse allemande ne songe qu'à contester les crimes commis par les chefs de l'armée conformément aux doctrines des écrivains militaires et de l'État-major lui-même, ou bien, ce qui est le comble de l'hypocrisie, à en rejeter sur les populations envahies toute la responsabilité et tout l'odieux). — Aline BOREL. A Vitry-le-François (notes prises par une répétitrice du lycée de jeunes filles qui rentra à Vitry le 17 octobre. La dernière note est du 21 février). — J. DUHEM. La question polonaise.

24. — *Revue des Deux Mondes*. 1915, 15 juillet. — NÉLIDOW. Souvenirs d'avant et d'après la guerre de 1877-1878; suite (raconte les négociations auxquelles il prit part, au moment où fut opérée à Constantinople la révolution jeune-turque qui imposa une constitution à Abd-ul-Hamid, et les mesures qu'il dut prendre, en l'absence de l'ambassadeur de Russie, pour préparer la déclaration de guerre à la Turquie, le 12 avril 1877). — R.-G. LÉVY. L'Italie économique (tableau du relèvement économique du royaume italien depuis 1866). — Victor DU BLED. L'idée de patrie à travers les âges. II. La France : moyen âge et temps modernes. — P. RENAUDIN. Une dame de Saint-Cyr. M<sup>me</sup> de La Maisonfort (délicate étude psychologique. Cousine de M<sup>me</sup> Guyon et exaltée comme elle, M<sup>me</sup> de La Maisonfort eut pendant un temps Fénelon pour conseiller spirituel et finit par verser dans le quietisme. Après avoir été chérie par M<sup>me</sup> de Maintenon, qui se proposait de lui confier plus tard la direction de Saint-Cyr, elle tomba en disgrâce et dut quitter la maison le 10 mai 1697. Elle se réfugia auprès de Bossuet, ce qui ne l'empêcha pas de se laisser gagner par

le jansénisme. Elle avait trop d'indépendance et de tendresse de cœur pour se fixer nulle part). — Ch. NORDMANN. Impressions d'un combattant. Notes de route. V. Autour des tranchées. — Th. DE WYZEWA. A propos d'un nouveau livre anglais sur la culture allemande (celui du professeur Paterson : *German Culture*, recueil de huit études dont le but est de montrer que, dans tous les départements supérieurs de la vie et de l'œuvre de l'esprit humain, l'Allemagne a creusé une empreinte très profonde. Cependant la lecture même du livre produit cette impression que « la littérature, la peinture, la musique même des Allemands sont aujourd'hui déchuës de leur niveau moyen d'il y a cinquante ans »). — 1<sup>er</sup> août. Th. DE WYZEWA. Un chapitre de l'histoire des « atrocités » allemandes. Le départ des baigneurs russes, août 1914 (d'après une enquête instituée par le gouvernement russe et dont le résultat, avec les preuves à l'appui, a été publié dans le Journal officiel de Pétrograd, le 5 septembre dernier, puis dans un livre de A.-S. Rezanof, rédacteur du *Novoïe Vrémia*. Cet article forme la lugubre contre-partie de ceux de Pierre Nothomb sur la Belgique. Même hypocrisie au début ; même fureur aveugle contre la « trahison » des Russes qui a contraint l'innocente Allemagne à faire la guerre ; mêmes raffinements de cruauté contre ces hôtes de la veille dans lesquels, à partir du 1<sup>er</sup> août, l'on ne voit plus que des « espions » et des « nihilistes lanceurs de bombes ». Mais les Allemands eurent à l'égard des Russes des raffinements spéciaux de cruauté. Comme à leurs yeux les Slaves appartiennent à une humanité inférieure, vouée à l'éternelle saleté, hommes et femmes furent maintenus délibérément dans un répugnant état de malpropreté. La moindre protestation pouvait entraîner la mort ; la vie du « bétail russe » ne comptait guère plus « que la pudeur des femmes pour ces représentants d'une race et d'une culture infiniment supérieures »). — B. DESCUBES. Mon carnet d'éclaireur. I (la mobilisation, commencée dès le 29 juillet au matin ; l'offensive : combat d'Arracourt ; en batterie en avant de Flanval, puis départ pour le Nord. Notes toutes simples, prises par un brigadier d'artillerie, à l'esprit éveillé et au regard clair. Intéressant). — M<sup>lle</sup> Valérie MASUYER. La reine Hortense et le prince Louis. VII. L'affaire de Strasbourg, octobre 1836-février 1837 (quand le prince eut été arrêté, M<sup>lle</sup> Masuyer vint d'Arenenberg à Kehl et pénétra même à Strasbourg pour se rapprocher du prisonnier et lui venir en aide, si possible. Une de ses sœurs résidait à Strasbourg ; une autre y était aussi, mariée à Aimé de Franqueville, aide de camp du général Voirol, qui commandait le département du Bas-Rhin. A ses souvenirs personnels, M<sup>lle</sup> Masuyer ajoute les lettres de ses sœurs et d'autres personnes que leur situation mêlèrent de près aux événements. Ces documents n'ajoutent pas beaucoup à ce que nous savons de l'échauffourée de Strasbourg ; mais ils nous révèlent l'agitation douloureuse où l'équipée du prince jeta sa mère, son père et ses oncles). — A. BELLESSORT. Les souvenirs d'un seigneur canadien (analyse

les *Mémoires* écrits par M. de Gaspé dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle et un roman de lui, intitulé : *les Anciens Canadiens*. — A. BEAUNIER. France et Allemagne (analyse et loue l'*Histoire de deux peuples : la France et l'Empire allemand*, par J. Bainville). = 15 août. E. BERTIN. Droit international et guerre navale. Les croisières et le blocus. Les sous-marins. — L. BERTRAND. L'éternel champ de bataille. I : la question vitale. Nos pays lorrains ; premières impressions. — A. VIALATE. Hollandais, Anglais et Allemands en Afrique australe. — R. DESCUBES. Mon carnet d'éclaireur. II (combats d'artillerie sur la Somme, en octobre, puis dans le Pas-de-Calais, en avant de Monchy, et dans le Nord, en Belgique, près d'Ypres. Émouvant épisode de la bataille de l'Yser, du 10 au 13 novembre. Là notre éclaireur est blessé et son carnet s'arrête). — G. FAURE. Les six voyages de Chateaubriand en Italie. — H. CELARIÉ. La guerre vue par nos enfants (souvenirs et anecdotes glanés dans des cahiers d'écoliers ; sans doute un peu arrangés). — Th. DE WYZEWA. La faillite de la littérature allemande (sorte de réplique à l'ouvrage publié sous la direction de M. Paterson et qui a été indiqué plus haut).

25. — *Revue politique et littéraire (Revue bleue)*. 1915, 10-17-24 juillet. — C. IBAÑEZ DE IBERO. L'opinion allemande et la guerre (témoignages recueillis de la bouche même d'intellectuels allemands tels que Harnack, Liszt, Richthofen. Le bourgeois, l'ouvrier allemand, disent-ils, est parfaitement renseigné par la presse et les communiqués de l'État-major. En réalité, il ignore tout, sauf la vérité officielle ; il n'y a pas d'opinion publique. Mais l'Allemand est batailleur et conquérant par nature, et la guerre, prévue, calculée partout, est acceptée par lui comme une nécessité inéluctable. L'enthousiasme du début est tombé, mais l'esprit de sacrifice allègrement consenti demeure. Il en est autrement dans les milieux dirigeants ; là, ont pénétré le doute et l'inquiétude « et, malgré toutes les réticences, on devine un état d'âme profondément troublé »). — Ch. CLEAR. Liège sous les Allemands (intéressant). — Paul LOUIS. La crise de la Social-démocratie. — L. CHARLANNE. Bismarck intime en 1870 (d'après ses lettres à sa femme). = 7 août. NEMIROVITCH-DANTCHENKO. Ames de combattants. Les enfants de Hussein-Bey ; épisode de la guerre russo-turque de 1878 ; traduit par HALPÉRINE-KAMINSKY. — L. BOCQUET. Les poètes et la guerre. L'holocauste (fin dans la livraison suivante). — L. DUMUR. L'agence internationale des prisonniers de guerre. — Paul LOUIS. Un an de diplomatie. — M. KUFFERATH. Les déments du pangermanisme. M. Houston Stewart Chamberlain. — J.-M. BALDWIN. Paroles d'un Américain (discours prononcé à la Chambre du commerce américaine le 5 juillet dernier). = 14-21 août. Take JONESCO. Souvenirs (quelques lignes sur le comte Goluchowsky). — VERESAÏEV. Ames de combattants ; soldats japonais et officier russe ; traduit par HALPÉRINE-KAMINSKY. — A. CHABO-

SEAU. Un projet de colonie d'émigrés en Russie, 1792-1799 (négociations en vue de transporter en Crimée les troupes du prince de Condé; mais Paul I<sup>er</sup> ne tint pas les engagements pris au nom de Catherine II). — P. GAULTIER. Le réquisitoire d'un catholique germanophile contre les catholiques allemands (la lettre de M. Prüm à M. Erzberger). — Paul LOUIS. La Bulgarie et la guerre.

**26. — Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances. 1915, janv.-févr. — Paul MONCEAUX. Inscriptions chrétiennes à Madauros (Mdaourouch, au sud-est de Constantine). — D<sup>r</sup> CAPITAN. Les destructions produites à la cathédrale de Reims par le bombardement allemand (à la date du 31 décembre 1914). — Edmond POTTIER. Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1913-1914. — Paul FOURNIER. Notice sur la vie et les travaux de M. le duc de La Trémoille (fait l'histoire de l'important chartrier des La Trémoille). = Mars-avril. D<sup>r</sup> L. CARTON. L'église du prêtre Alexander découverte à Bulla Regia en 1914 (plan de l'édifice; poteries peintes; inscription de la porte). — Ch. DIEHL. Une vie de saint de l'époque des empereurs iconoclastes (Étienne le Jeune, moine au couvent du Mont-Saint-Auxence en Bithynie, tué le 20 novembre 764; l'auteur rétablit la chronologie exacte des événements de sa vie). — L. BRÉHIER. Les sculptures de la façade de la cathédrale de Reims et les prières liturgiques du sacre (les textes liturgiques du sacre ont été la source où les sculpteurs ont puisé leurs motifs). — R. LANTIER. Le théâtre romain de Merida (élevé en l'an 16 av. J.-C., il était abandonné au VI<sup>e</sup> siècle; plan du monument; planches). — P. DURRIEU. Valona, base d'une expédition française contre les Turcs projetée par le roi Charles VIII (1494-1495; *La Valonne* est cité par Commines comme lieu où les Français devaient débarquer, pour se rendre de là en Constantinople).

#### ALLEMAGNE.

**27. — Mitteilungen des kaiserl. deutschen archäologischen Instituts.** Athenische Abteilung. T. XXXIX (1914). — E. WEIGAND. La porte d'or de Constantinople (c'était une porte de la ville percée dans la muraille théodosienne; considérations sur l'architecture du monument; importante étude). — Fr. MATZ. La peinture de Téléphe trouvée à Herculanum. — W. WILBERG. Le temple d'Athéna à Priène. — Fr. STÄHLIN. Les limites de Meliteia, Pereia, Peumata et Chalai (avec carte). — D. FIMMEN. Nouvelle liste d'archontes de l'Attique (trouvée en 1906, maintenant au musée d'Athènes; elle date de l'an 14-13 av. J.-C.; catalogue des listes d'archontes que nous possédons). — A. WILHELM. Pergamena (à propos d'inscriptions récemment trouvées et de trois fragments lapidaires contenant une histoire de Pergame à l'époque d'Hadrien). — W. DORPFELD. Les fouilles de Corfou au printemps de 1914. — K.-A. RHOMAIOS. Bas-reliefs de Thé-

gée (ils représentent des repas funéraires; signification de ces monuments; les animaux sacrés : serpent, chien, cheval). — H. KOCH. Les métopes de Thermos (discussion sur la date). — A. WILHELM. Collation du droit de cité par les Athéniens (restitution d'un certain nombre d'inscriptions; discussion sur la dokimasia).

## ESPAGNE.

**28. — Boletín de la real Academia de buenas letras de Barcelona.** Tome VII, 1913-1914. — J. BOTET Y SISÓ. Notes numismatiques (en particulier d'après des documents de la couronne d'Aragon relatifs aux monnaies de l'île d'Ibiza pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). — F. CARRERAS Y CANDI. L'œuvre de la cathédrale de Barcelone (commencée le 1<sup>er</sup> mai 1298; ressources de l'œuvre, ouvriers de la cathédrale, maîtres-mages, clochers, chapelles, voûtes, cloîtres, peintres, sculpteurs, verriers; exposé historique très documenté, jusqu'à 1445). — J. MIRET Y SANS. Pro sermone plebeico (publication de documents d'archives des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles, rédigés en catalan ou renfermant des termes empruntés à cette langue, qui apparaît déjà « en formes persistantes » dès le XII<sup>e</sup> siècle). — R. DI TUCCI. Une note de numismatique catalane (d'après des documents de 1212, 1221, 1259). — F. DE SAGARRA. Une oraison catalane du XIV<sup>e</sup> siècle (fait allusion à la querelle de 1362-1363 entre Gaston III, comte de Foix, et Jean I<sup>er</sup> d'Armagnac). — A. VILA. La seigneurie de Castellgali (contribution à l'étude de la féodalité en Catalogne). — G. ALABART. Mémoire sur le livre : « La cité de Dieu » de saint Augustin (suite). — J. JORDÁN DE URRÍES. La lutte pour la Sicile de 1291 à 1302 (traduction en castillan des chapitres IV et V de la dissertation allemande du Dr Rohde). — P. PUJOL Y TUBAU. Changement fait par le roi Alphonse I<sup>er</sup> dans le choix de sa sépulture (fixée d'abord dans le monastère de Ripoll, puis dans l'abbaye de Poblet, avril 1196). — E. MOLINÉ Y BRASÉS. Quelques documents inédits pour l'histoire de la peinture catalane (noblesse de l'art de peindre et des professeurs de peinture, prix faits des années 1494, 1518). — J. MAS. Notes sur des anciens sculpteurs de Catalogne (de 1386 à 1797). — E. MOLINÉ Y BRASÉS. Addition aux textes catalans-provençaux (publiés par le même auteur dans le n<sup>o</sup> 48). — F. DE BOFARULL. Les deux textes, catalan et aragonais, des ordonnances de 1333 pour les Juifs de la couronne d'Aragon (relatives aux déclarations des biens propres et à leur inscription sur un livre spécial). — F. CARRERAS Y CANDI. Le retable barcelonais de la Sainte-Croix, œuvre de P. Terrers et de F. Vergós (achevé en juin 1445 et destiné à la chapelle de l'Hôpital général; aujourd'hui perdu). — J. JORDÁN DE URRÍES. Les ordonnances de la cour aragonaise aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (d'après des extraits de l'étude du Dr Schwarz, dont il a été rendu compte dans cette *Revue*,

t. CXVIII, p. 376). — D<sup>r</sup> F. FIGUILLEM. La vaccination en Espagne, ou lettres familières sur cette nouvelle inoculation (correspondance de l'année 1801, publiée par le D<sup>r</sup> Comenge). — J. MAS. Notes sur des anciens enlumineurs de Catalogne (depuis 1384 jusqu'à 1593). — R. DEL ARCO. Trois chartes de peuplement inédites et intéressantes (de Ainsa en 1124, de Almudévar et de Sariñena en 1170). — E. MOLINÉ Y BRASÉS. Livre de recettes de maître Johan (manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle provenant de Vich). — R. LODDO. Les « papions », les « pepiones » et la monnaie « uneta »; deniers de Pavie et de Venise ayant cours en Catalogne et Castille du ix<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle. — J. BOTET Y SISÓ. Appendice au travail de M. Loddo (que le savant numismate catalan rectifie sur certains points). — J. MIRET Y SANS. Notes sur l'expédition du roi Pierre le Grand en Barbarie (pour s'emparer par surprise du royaume de Constantine, juin-août 1282). — DU MÊME. Les noms de personnes et les noms de lieux de la région de Terrasa aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles (d'après une importante collection de documents originaux acquise par l'auteur de l'article). — J. JORDÁN DE URRÍES. La politique. extérieure d'Alphonse III d'Aragon (d'après le livre de L. Klüpfel sur le même sujet; on voit que M. de Urríes s'est donné à tâche de faire connaître en Catalogne l'érudition allemande). — Fr. J. M. POU. Au sujet de frère Anselme Turmeda (toujours le célèbre apostat majorquin, qui a fait déjà couler tant d'encre).

## ÉTATS-UNIS.

29. — **The American historical Review**. 1915, juillet. — W. L. WESTERMANN. La cause économique du déclin de la civilisation antique (c'est à la perte de la liberté économique, plus même qu'à celle de la liberté politique, qu'il faut attribuer les désastreux résultats qui paralysèrent l'initiative privée et finalement détruisirent l'ancienne civilisation gréco-romaine). — G. B. ADAMS. La Grande Charte et la responsabilité ministérielle (la monarchie limitée dérive du principe introduit dans l'histoire d'Angleterre par la Grande Charte, que le roi peut être contraint d'observer la loi fondamentale de l'État. Le triomphe de cette forme de gouvernement, sa justification scientifique, la machine inventée pour la mettre en marche proviennent en droite ligne du mouvement de réforme inauguré par l'acte arraché il y a sept cents ans à Jean sans Terre). — C. M. ANDREWS. La rivalité commerciale de la France et de l'Angleterre de 1700 à 1750. La phase occidentale (2<sup>e</sup> partie). — W. S. ROBERTSON. Les États-Unis et l'Espagne en 1822 (en présence du soulèvement des colonies espagnoles, le gouvernement des États-Unis va-t-il reconnaître leur indépendance? Il y a des raisons de croire que l'Espagne devina l'attitude que devait prendre le président Monroe; elle prévint l'Angleterre, ainsi que les autres puissances européennes, contre l'application probable d'un système politique tout opposé au système européen de la Sainte-Alliance). — F. A. GOLDBER. La flotte russe et la guerre civile (en 1863, la Pologne était

soulevée contre la Russie; l'Angleterre et la France prétendaient que c'était une affaire européenne qui devait être réglée par les puissances; la Russie, que c'était une affaire intérieure qui ne concernait personne d'autre qu'elle. En prévision d'une guerre possible, la Russie fit sortir sa flotte de la Baltique, où elle pouvait être facilement bloquée; en mer libre, elle pouvait menacer les routes commerciales de ses ennemis. Ordre fut donné aux vaisseaux de se rendre aux États-Unis. L'émancipation des esclaves, proclamée par Lincoln, coïncidait avec l'émancipation des serfs ordonnée par le tsar; la guerre civile avec le soulèvement de la Pologne; enfin, les deux États pouvaient avoir à combattre le même ennemi. La visite de la flotte russe aux États-Unis fut la manifestation extérieure d'une sorte d'entente tacite. Les Russes lui donnèrent alors une grande signification, prétendant que cette démarche avait fait tomber les intentions belliqueuses de l'Angleterre, ce qui resterait à démontrer). — G.-L. BURR. Comment le moyen âge a reçu son nom (des expressions telles que *medium ævum*, *media ætas*, *media tempora*, montrant qu'on avait l'idée d'une époque de transition, se rencontrent déjà dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle). = Documents : C. E. CARTER. Observations du surintendant John Stuart et de James Grant, gouverneur de la Floride orientale, sur un projet pour le règlement des affaires indiennes proposé en 1764. — F. A. GOLDER. Lettre de Kamehameha II à l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, 1820 (le roi des îles Sandwich écrit au tsar pour se plaindre d'empiétements opérés par la « Compagnie américaine russe ». La lettre a été écrite en un français fort incorrect par un marin bordelais, Jean Rives, qui était à la fois cuisinier du roi et son secrétaire). — K. B. JUDSON. Salt Lake city en 1847 (lettre écrite au « Board of management » de la « Compagnie de la Baie d'Hudson » par le président des Mormons, J. Smith, et ses conseillers, le 7 décembre 1847; elle expose la situation économique du pays et les avantages que la Compagnie pourrait retirer en établissant avec lui des relations commerciales). = C.-rendus : P. Vinogradoff. Essays in legal history. — W. W. Rockwell. Papers of the American Society of church history, 2<sup>e</sup> série, t. IV. — Comte Lütow. The Hussite wars (excellent résumé des travaux tchèques sur les guerres des Hussites). — E. Br. Sainsbury. A calendar of the Court minutes, etc., of the East India Company, 1650-1654. — V. Barbour. Henry Bennet, earl of Arlington, secretary of state to Charles II (bon). — H. Temperley. Frederick the Great and Kaiser Joseph : an episode of war and diplomacy in the xviii<sup>th</sup> century (très bonne étude sur le curieux épisode des années 1776-1779, où les deux souverains ennemis négocièrent, mobilisèrent leurs troupes et finalement traitèrent sans avoir combattu). — H. E. Bourne. The Revolutionary period in Europe, 1763-1815 (excellent résumé). — J. S. Corbett. Private papers of George, second earl Spencer, first Lord of the Admiralty, 1794-1801, t. II. — H. Ulmann. Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1814 (la partie militaire est sacrifiée à

l'étude politique et diplomatique; sur ce domaine, l'auteur apporte de nombreuses additions à nos connaissances par les documents trouvés dans les archives de plusieurs États allemands). — *H. Hoffmann*. Fürst Bismarck, 1890-1898 (recueil des articles écrits ou inspirés par Bismarck qui ont paru dans les *Hamburger Nachrichten*). — *Robert W. De Forest*. A walloon family in America : Lockwood De Forest, and his forefathers, 1500-1848, together with *A voyage to Guiana*, being the Journal of Jesse De Forest and his colonists, 1623-1625 (intéressant). — Commerce of Rhode Island, 1776-1800. Vol. I : 1726-1774 (importante correspondance commerciale). — Correspondence and documents during Jonathan Law's governorship of the Colony of Connecticut, 1741-1750. Vol. III : 1747-1750. — Writtings of *John Quincy Adams*, edited by *Worthington Chauncey Ford*. Vol. IV : 1806-1811. — A great Peace maker : the diary of *James Gallatin*, secretary to Albert Gallatin, 1813-1827 (ce journal présente un sérieux intérêt, mais il faut savoir s'il est bien authentique et s'il a été correctement édité). — *R. M. Mac Elroy*. The winning of the Far West; a history of the regaining of Texas, of the Mexican war and the Oregon question; and of the successive additions to the territory of the United States, 1829-1867 (prétentieux et souvent inexact. Il faut attendre que les archives mexicaines aient été scientifiquement explorées). — *J. G. de Roulhac-Hamilton*. Reconstruction in North Carolina (bon). — *W. Foster*. The english factories in India, 1646-1650; a Calendar of documents in the India Office, Westminster (très intéressant). — *A. C. Mac Giffert*. The rise of modern religious ideas (résumé clair et soigné). — *J. C. Fitzpatrick*. Calendar of the correspondence of George Washington, commander in chief of the continental army, with the officers (4 vol.; important). — *K. Ch. Babcock*. The scandinavian element in the United States (bon). — *Wrong*. The fall of Canada (très bonne histoire des douze mois qui s'écoulèrent entre la défaite de Montcalm dans les plaines d'Abraham et la capitulation de Montréal, 1759-1760).

**30. — The Nation.** 1915, 29 avril. — *H. Edmiston*. Les provinces perdues de l'Italie; étude sur le problème de l'Adriatique et des provinces « non rachetées » de l'Italie, à la lumière de récents ouvrages italiens. — *E. Gilliat-Smith*. Saint Clare of Assisi; her life and legislation (intéressant recueil de dissertations, de notes et de conjectures concernant divers points de la légende de sainte Claire). = 13 mai. Démocratie et pacifisme. Examen des opinions professées en Angleterre au sujet du pacifisme. — Le bombardement de la cathédrale de Reims (M. Raymond Weeks reproduit un passage du *Berliner Blatt*, en date du 5 septembre, passage autorisé par la censure, et où il est dit que « bientôt l'ancienne gloire royale des lis de France [à Reims] sera réduite en poussière par notre canon de 420 ». La préméditation est donc évidente). — *S. Dunbar*. A history of travel in America. = 20 mai. Henry DOULCET, arche-

vêque de Dioclea. Macédoine et Arménie (l'auteur, qui a passé dix-huit ans de sa vie dans les missions, désire attirer l'attention sur les souffrances endurées par les populations chrétiennes de la Macédoine et de l'Arménie; elles ont souffert si cruellement qu'elles ont droit à une réparation. quand la Justice pourra faire entendre sa voix). — *Fr. von Bernhardt*. On war to-day; translated by *Karl von Donat* (très intéressant effort pour transporter l'art de la guerre sur le terrain de la psychologie et de la politique). = 27 mai. H. C. LANCASTER. « C'est ma guerre » (certains Allemands, le Dr Dernburg en tête, ont prétendu que le mot avait été prononcé par M. Isvolsky, ambassadeur de Russie en France. M. Lancaster a essayé sans succès de remonter à la source allemande de ce bruit; alors il s'est adressé à M. Isvolsky lui-même qui lui a répondu : « Il est absolument faux que j'aie dit à qui que ce soit, en parlant de la guerre actuelle : « C'est ma guerre », ou que j'aie prononcé une phrase quelconque dans le même sens et ayant pu servir de base à l'imputation que vous me signalez »). — *B. Moses*. The spanish dependencies in South America (remaniement d'ouvrages antérieurs qui avaient reçu un favorable accueil. Il y aurait cependant fort à dire sur la documentation, trop unilatérale, de l'auteur et sur son dédain vraiment excessif de la bibliographie). = 3 juin. *Brinkley*. A history of the Japanese people (excellent). = 10 juin. Luca Della Robbia (longue étude, par Fr. J. Mather, à propos du catalogue des œuvres du fameux peintre et céramiste par Allan Marquand). = 17 juin. La faillite de l'internationalisme. Rapport de la guerre avec le mouvement humanitaire produit par la Révolution française (article intéressant et suggestif par Irving Babbitt; suite et fin le 24 juin). — Dante et Origène (M<sup>me</sup> Lizette Andrews Fisher, de l'Université Columbia, établit un rapprochement entre la conception de l'univers, telle que l'imagine Dante, et le *De principiis* d'Origène). — *W. Wundt*. Die Nationen und ihre Philosophie. Ein Kapitel zum Weltkrieg (six chapitres tendant à démontrer que la philosophie moderne est sortie du cerveau de trois Allemands : Nicolas de Cues, Copernic et Paracelse; que la France ne peut leur ajouter qu'un seul nom, celui de Descartes; que d'ailleurs le cartésianisme conduisit droit au matérialisme dégradant du XVIII<sup>e</sup> siècle; que le système de Spinoza ne doit rien à celui de Descartes; que l'« idéalisme » du XIX<sup>e</sup> siècle est d'origine purement allemande, étant l'œuvre de Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel, Schopenhauer et Nietzsche. Arrivant enfin à la guerre, il affirme qu'elle révèle le caractère de chaque peuple : la France combattant pour la gloire, la Grande-Bretagne pour la domination mondiale, l'Allemagne pour le devoir. Extraordinaire entassement de contre-vérités et d'omissions tendancieuses! « Le meilleur souhait que l'on puisse former pour l'auteur est que son traité tombe dans l'oubli et qu'il puisse lui-même survivre pendant longtemps à la présente guerre pour continuer ses utiles

travaux de psychologie physiologique »). — *J. This.* Leonardo da Vinci; the florentine years of Leonardo and Verocchio (très consciencieux et très contestable). = 24 juin. *Chr. Gauss.* The german emperor as shown in his public utterances (curieux choix des allocutions de l'empereur allemand, avec un ingénieux commentaire. Le résultat est de nous peindre cette complexe personnalité « qui combine avec l'orgueil d'un monarque du moyen âge les vellétés d'un moderne dilettante »). — *M. L. Bailly.* Milton and Jakob Böhme (bonne étude sur l'étude du mysticisme en littérature. Influence exercée par l'Allemand Böhme sur la philosophie de Milton). — *Farquhar.* Modern religious movements in India (excellent). = 1<sup>er</sup> juillet. *Th. A. Emmet.* Memoir of Thomas Addis and Robert Emmet, with their ancestors and immediate family (deux énormes volumes de documents sur des patriotes irlandais qui, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, firent tous leurs efforts pour arracher l'Irlande au joug de l'Angleterre. La haine de l'Angleterre anime encore aujourd'hui leur descendant). — *Stoddard.* The french Revolution in San Domingo (excellent). = 8 juillet. Cette livraison est en partie faite d'articles ayant pour but de célébrer le demi-centenaire de *The Nation*. Le public libéral des deux mondes sera d'accord pour reconnaître les services rendus par ce périodique à toutes les causes libérales et pour lui souhaiter un nouveau demi-siècle de succès.

## GRANDE-BRETAGNE.

**31. — The Athenæum.** 1915, 8 mai. — *A. J. Toynbee.* Nationality and the war (intéressant essai pour reconstruire la carte du monde sur le principe des nationalités, après la guerre). — *E. B. Bax.* German culture, past and present (l'auteur s'occupe surtout de l'Allemagne au temps de Luther, qu'il connaît bien; ses jugements sur l'Allemagne contemporaine manquent d'originalité et de justesse). — *D. A. Talbot.* Woman's mysteries of a primitive people: the Ibibios of Southern Nigeria (utiles informations sur le rôle des femmes dans la tribu africaine des Ibibios; mais il faudrait les contrôler avec soin). = 15 mai. *Weigall.* A history of events in Egypt 1798-1914 (esquisses brillantes et très amusantes sur les hommes qui ont fait l'Égypte contemporaine, avec une introduction sur Bonaparte et les invasions des Français en 1798 et des Anglais en 1807). — *Frazer.* The golden bough. Vol. XII: Bibliography and general index. = 22 mai. *Fr. Gribble.* The royal house of Portugal (ouvrage de seconde main; l'auteur, qu'animent des sentiments démocratiques et anticléricaux, est très hostile à la maison de Bragançe. Il ignore les documents originaux et recueille un grand nombre d'anecdotes dépourvues d'autorité). — *Sven Hedin.* With the German armies in the West (livre remarquable surtout par ses omissions relatives à la manière dont les Allemands font la guerre). — *E. V. Lucas.* In the gentlest Germany (sous forme de travestisse-

ment burlesque, l'auteur fait une vive critique de l'œuvre de Sven Hedin, qu'il attribue à un certain Hun Svedend imaginaire). — *Fortescue*. At the front with three armies (l'auteur est un Américain. Il s'est livré, pour son compte, à une enquête analogue à celle de M. Hedin; ses conclusions sont tout opposées. Il a constaté sur les lieux mêmes les atrocités commises par les Allemands). = 29 mai. *Maxse*. Germany on the brain, or the obsession of a « crank ». Gleanings from « the National Review », 1899-1914 (piquant choix d'articles publiés dans la « National Review » par un journaliste très fantaisiste, très paradoxal, mais qui n'a cessé pendant quinze ans d'éveiller l'attention de ses compatriotes sur les redoutables progrès de la marine allemande). = 5 juin. *E. Ponti*. Studi giuridici e politici; la guerra dei popoli e la futura confederazione europea (intéressantes considérations). — *G. Cassi*. Il mare adriatico (utile). — *Ch. Tower*. Changing Germany (bonne étude, par un homme qui connaît bien l'Allemagne et qui fait penser). — *E. Lewin*. The Germans and Africa (important; montre bien pourquoi l'Allemagne voulait s'établir au Maroc; c'était surtout pour être à portée de soulever l'Algérie et la Tunisie contre la France et pour établir une base navale contre l'Angleterre). — *E. O'Donnell*. The Irish abroad (œuvre de parti pris, très violente contre l'Angleterre, de mince valeur historique). — *H. J. Ford*. The Scotch-Irish in America (bon). — *W. F. Leith*. Pre-Reformation scholars in Scotland in the xvth cent. (excellent). — The war speeches of William Pitt the Younger, selected by *R. Coupland* (très bon choix). — *George W. E. Russell*. The spirit of England (beaucoup d'observations intéressantes sur les aspects spirituels de la guerre). — *Bibliotheca celtica*; a register of publications relating to Wales and the celtic peoples and languages for the year 1912 (utile). — *L. Cecil Jane*. The interpretation of history (explication par trop simpliste des faits historiques. L'auteur se place au point de vue du déterminisme le plus rigoureux). = 12 juin. *Brailsford*. Quaker women, 1650-1699 (bon). — *E. R. Pennell*. Lithography and lithographers; some chapters in the history of the art (bon). = 19 juin. *G. H. Perris*. The campaign of 1914 in France and Belgium (bon; mais l'auteur a puisé ses renseignements presque uniquement dans les communiqués de Sir J. French). — *H. Belloc*. A general sketch of the european war (début d'un grand ouvrage qui permet d'espérer beaucoup). = 26 juin. *Headlam*. The history of twelve days, july 24 to august 4, 1914 (estimable résumé de faits et de documents connus). — *Fr. S. Oliver*. Ordeal by battle (éloquent exposé des origines de la guerre). — *H. Scott*. Fasti ecclesiae scoticanæ: the succession of ministers in the Church of Scotland from the Reformation, nouv. édit., t. I (excellent). = 3 juillet. *N. Buxton*. The war and the Balkans (plaidoyer en faveur de la Bulgarie). — *Selon-Watson*. Roumania and the great war (bon résumé). — The works and life of Walter Bagehot

(intéressant; mais dix volumes, c'est beaucoup). — *J. Buchan*. Nelson's History of the war, vol. I-IV (bon résumé des faits militaires, surtout sur le front oriental). — The « Manchester Guardian » History of the war 1914 (bon; beaucoup d'illustrations bien choisies et reproduites avec art). — *Thos. F. A. Smith*. The soul of Germany; a twelve years' study of the people from within, 1902-1914 (intéressant surtout en ce qui regarde la sévère discipline qui est appliquée dans les écoles et qui forme les esprits à la rude et inhumaine discipline militaire). — Poèmes inédits de Jacques Ier. = 10 juillet. Livres sur la guerre : *Fox*. The agony of Belgium; *R. B. O'Brien*. The Irish nuns at Ypres; *G. Wampach*. Le dossier de la guerre; *L. Daudet*. Hors du joug allemand, mesures d'après guerre; *L. Maccas*. Les cruautés allemandes, réquisitoire d'un neutre. — *A. M. Pooley*. The secret memoirs of count *Tadasa Hayashi* (fragments d'une histoire diplomatique du Japon que le comte Hayashi commença et ne finit jamais; le point capital de ces mémoires est le traité anglo-japonais, qui fut la grande œuvre de Hayashi). = 17 juillet. Sir *Gilbert Parker*. An account of the origins and conduct of the great war (Canadien et romancier, l'auteur a écrit un excellent livre d'histoire et de politique). = 24 juillet. *J. Finot*. Civilisés contre Allemands (intéressants recueils d'articles publiés d'abord dans la *Revue*). — *A. Lethbridge*. The New Russia (notes sur un voyage entrepris l'an dernier dans les régions les plus désertes de la Russie, mais où se porte un effort continu de colonisation). — *Leong et Tao*. Village and town life in China (ouvrage inégal et mal bâti, mais composé par des sociologues élevés en Europe et qui comprennent l'intérêt général des questions qu'ils abordent). = 31 juillet. *N. Hill*. Poland and the Polish question (notes d'un voyage en Pologne entrepris en 1913; résumé assez exact de l'histoire polonaise; tableau très vivant des efforts tentés par le gouvernement prussien pour implanter de force des colons allemands dans les parties polonaises de la Prusse). — Lord *Eversley*. The partitions of Poland (excellent). — *A. Gardner*. French sculpture of the thirteenth century; 70 examples of masterpieces of mediæval art, illustrating the works at Reims and showing their place in the history of sculpture (important). = 7 août. *Ch. H. Stokton*. Outlines of international law (bon; l'ouvrage était terminé avant la guerre et ne traite pas par conséquent des atteintes si graves portées au droit international par l'Allemagne et ses alliés). — La Russie et les publications sur la guerre (indications bibliographiques par Paul Mijouef). = 14 août. *Chr. Hare*. Life and letters in the Italian Renaissance (intéressant). — *H. A. Giles*. Confucianism and its rivals (important). — *Sarat Chandra Roy*. The Oraons of Chota Nagpur; their history, economic life and social organization (très bon travail sur une tribu primitive qui habite le haut pays du Chota Nagpur au sud de la vallée du Gange). — *A. H. Mac Neile*. The gospel according to saint Matthew (annotation copieuse et utile

du texte). — *A. van Hoonacker*. Une communauté judéo-araméenne à Éléphantine en Égypte aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. (important). = 21 août. *E. Legge*. The public and private life of Kaiser William II (beaucoup d'intéressantes anecdotes, non seulement sur l'empereur d'Allemagne actuel, mais aussi sur son grand-père, que l'auteur a pu voir de près pendant la guerre de 1870-1871). — *M. T. Fortescue*. The history of Calwich abbey (agréable). = 28 août. *A. Wolf*. The philosophy of Nietzsche (important et impartial). — *Petrovitch*. Serbia; her people, history and aspirations (cet ouvrage est le bienvenu). — *O. M. Dalton*. The letters of Sidonius, translated with an introduction and notes (utile; le traducteur a heureusement accompli une tâche difficile).

**32. — Edinburgh Review.** T. 221, janv. 1915. — *J. MARRIOTT*. L'Angleterre et les Pays-Bas (dès avant la conquête normande, l'Angleterre entretenait des relations commerciales et politiques particulièrement intimes avec les Pays-Bas. Elle s'est toujours appuyée sur cette contrée pour combattre les tentatives d'hégémonie continentale. Élisabeth, quoique détestant les Calvinistes, leur envoya cependant des secours plus ou moins déguisés contre les Espagnols. Le peuple anglais n'eût jamais fait la guerre pour la seule succession d'Espagne, sans l'invasion des Flandres par Louis XIV. Et Napoléon confessait au colonel Campbell, à l'île d'Elbe, qu'Anvers lui coûtait le trône de France. Aujourd'hui encore, plus que l'admiration pour les Belges, ou le désir de renverser un tyran, ou le respect des traités internationaux, l'instinct de la préservation fait l'unanimité des Anglais contre l'Allemagne). — *Alison PHILLIPS*. L'Europe et le problème du nationalisme (le nationalisme est un sentiment tout moderne; même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis qu'Alexandre commençait d'en vouloir tenir compte, Pitt, en 1804, proposait d'en revenir simplement à l'état de choses détruit par la Révolution. Les prophètes du nationalisme sont souvent d'ailleurs étrangers au peuple dont ils invoquent les droits. L'intérêt économique est peut-être le principal élément dont ils puissent se servir. Mais le nationalisme n'est pas une solution, d'abord parce qu'il n'existe pas de nation pure, ensuite parce que tout organisme, après s'être affirmé, tend à se développer aux dépens du voisin. L'œuvre du prochain Congrès qui remaniera la carte du monde risque d'être aussi précaire que celle du Congrès de Vienne). — *Algar THOROLD*. « Italia Irredenta » (l'Italie ayant, de l'aveu de Crispi, sollicité le bénéfice de la Triple-Alliance, ses hommes d'État ont été fort ennuyés des menées irrédentistes; d'autre part, les paysans du Trentin se seraient fort bien accommodés de leur sort actuel, si l'Autriche, craignant des revendications similaires en d'autres provinces, n'était devenue intolérablement persécutrice dans les pays non rachetés. Actuellement, l'Italie peut réclamer le Trentin, Trieste et le contour de l'Istrie, mais ni l'intérieur de cette presqu'île slave, ni Fiume qui doit demeurer un débouché

nécessaire pour la Hongrie, ni la Dalmatie). — Albert CARTWRIGHT. La situation dans le Sud-Afrique (depuis l'annexion des pays boers, en 1902, surtout grâce à l'administration du général Botha, les difficultés nées de la conquête anglaise disparaissaient. La crise européenne a troublé ce calme, les Allemands gardant une grande influence dans les anciennes Républiques, à cause de leurs capitaux et comme frères de race. Néanmoins, si l'on n'avait pas tardé de cinq semaines à réunir le parlement de l'Union, l'insurrection, maintenant écrasée, n'eût pas éclaté ou pris des proportions sérieuses, comprenant environ 20,000 hommes, ou 4 % de la population parlant le hollandais). — Edmond GOSSE. Les guerres napoléoniennes dans la poésie anglaise (elles n'y ont laissé presque aucune trace intéressante. « Si tous les souvenirs historiques venaient à périr, il serait impossible à la postérité d'obtenir une idée suivie du cours de la guerre, d'après les œuvres des poètes anglais contemporains. La colère et la honte qu'excite l'enrôlement par la *presse*, quelquefois aussi la terreur panique, sans dignité, de l'invasion, éclipsent de beaucoup dans leurs effusions les traits héroïques et les éléments stratégiques de la lutte »). — Hagbert WRIGHT. Les épithalames italiens (dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on prit l'habitude en Italie de publier des volumes de mélanges littéraires, *raccolte*, en l'honneur d'une personne ou d'une occasion rare. Dans ces vieux recueils, on trouve les premiers sonnets du Tasse, de l'Arétin, de Parini. On offrait à un jeune ménage 50 ou 100 exemplaires d'un recueil de ce genre. Peu à peu, des notices savantes, des récits d'anciens voyages, des documents inédits d'archives remplacèrent les poésies. La bibliothèque de Londres possède 2,500 de ces *nozze* que les historiens auraient tort de négliger). — Gilbert MURRAY. La conception d'une autre vie (à propos des apocalypses juives ou chrétiennes, étudie les mystères du paganisme et la conception que les hommes se font d'une autre vie, ou tout au moins de la purification pour atteindre une vie supérieure en ce monde, sinon dans l'autre. Et qu'est-ce que les mystères? La réponse à cette question nous est donnée par Mannhardt et Frazer, Spencer et Gillen. Les ouvrages de Webster et Schurtz, si bien critiqués par Van Gennep, l'ont surtout rendue claire). — Fred. JANE. Sous-marins et aéronefs (histoire et emploi). — D<sup>r</sup> Arthur SHADWELL. Le commerce et l'industrie en temps de guerre. — Lord SYDENHAM. Guerre et illusion (combat la thèse bien connue de M. Norman Angell, dont le pacifisme allait jusqu'à proclamer la Belgique impuissante et à prédire que la majorité des Allemands adultes, qui « n'ont jamais vu de bataille, n'en verraient non plus jamais »). — Harold COX. Le militarisme à l'extérieur et à l'intérieur (« les civils reconnaissants ont aujourd'hui, plus que jamais, conscience des splendides qualités du soldat ». Les Allemands en Belgique. La censure et la presse en Angleterre; ne croit pas que l'Angleterre puisse établir le service obligatoire : avec

une flotte de premier ordre et une armée à proportion, elle éveillerait trop de méfiances. « Le devoir de défendre le sol français appartient au Français et non pas à l'Anglais. » [N. B. Aux dernières nouvelles, M. Harold Cox, directeur de la *Revue d'Édimbourg*, se rallie à l'idée du service obligatoire en Angleterre]. = Avril. La neutralité de la Suède (au début de la guerre, le pays avouait une crainte sensible de la Russie. L'aristocratie, les officiers, les ouvriers socialistes, les intellectuels dont les livres, aussitôt traduits que parus, se répandaient chez les Allemands représentaient autant d'influences que les puissances du centre s'efforcèrent d'utiliser. Mais la violation de la neutralité belge et les atrocités commises par les Impériaux ont ramené les Suédois à une plus juste appréciation des événements). — Hensley HENSON. Magna Carta (publications de Sharp Mackechnie, G.-B. Adams, Petit-Dutaillis, Elemér Hantos. Le 700<sup>e</sup> anniversaire de sa rédaction. Certains regardent encore la Grande Charte comme le palladium des libertés anglaises et lui découvrent des origines lointaines anglo-saxonnes. D'autres n'y voient qu'un expédient pour régler sur l'heure les différends de l'Église et des barons avec la royauté. La vérité se trouve entre les deux thèses. Il faut la lire dans l'esprit et le style où elle fut conçue, sans y chercher une ambitieuse déclaration de principes. Mais elle est de première importance en son genre, par son étendue et sa portée; puis, comme l'a montré M. Bémont, les censures ecclésiastiques l'ont grandement protégée; les circonstances de l'époque ont ajouté beaucoup à sa valeur; elle contenait des germes qui ont fructifié par la suite; enfin, et surtout, elle a mis le roi sous l'autorité de la loi). — David HANNAY. La tradition de la puissance maritime en Angleterre (sa situation géographique, les événements historiques et les fautes mêmes de ses ennemis, plus qu'un calcul médité, ont amené l'Angleterre à concentrer toute son activité sur la mer. Si les rois anglais avaient pu conserver la couronne de France conquise pendant la guerre de Cent ans, les Iles britanniques seraient devenues une simple dépendance. Elizabeth eut le bon sens de refuser la couronne des Pays-Bas, tandis que son peuple se mettait en quête d'aventures profitables, d'expansion coloniale, plutôt que de conquêtes glorieuses telles qu'en rêvait Philippe II. Ce fut la guerre avec la Hollande qui donna décidément aux Anglais l'idée de la prépondérance maritime et le souci d'une marine d'État. Ils ne déclarèrent pas la guerre en 1702 à Louis XIV, parce qu'il avait mis son petit-fils sur le trône d'Espagne, mais parce qu'il menaçait leurs intérêts en essayant d'envahir les Flandres et de ruiner leur commerce. Il n'est pas vrai que la guerre de Sept ans ait fait perdre aux Français leurs colonies; la France les eût perdues quand même, à moins de consacrer toutes ses forces à la marine en renonçant à toute politique européenne; auquel cas elle eût cessé d'être la France que nous connaissons. Et, si l'Angleterre avait aujourd'hui une grande armée, avec une marine égale seulement à celle de l'Allemagne, elle n'aurait jamais

pu garantir le passage de ses troupes sur le continent pour venir en aide à la France). — A. HALL. Idéals nationaux : Anglais et Allemand (les Anglais ont leur idéal, celui de l'individu supérieur à l'État, en dernier ressort. Ils le préfèrent au militarisme allemand qui, sous le prétexte de mettre le patriotisme au premier rang des vertus sociales, finit par lui sacrifier toutes les vertus humaines. Ils reconnaissent la nécessité d'être forts; mais, s'il faut payer pour vivre, on accordera qu'il ne s'agit pas de vivre uniquement pour payer). — Algar THOROLD. Émile Verhaeren (décrit l'esprit flamand, les mœurs des étudiants de Louvain, qui ne sont pas moins remuants et tapageurs que ceux des universités moins catholiques. Il est curieux de voir le poète chassé de son pays natal par les Allemands, alors que « ses poèmes rappellent, par leur vigueur barbare, les incursions des tribus teutoniques sur les terres latines, où elles se ruaient gauchement à la bataille, jetant des cris rauques, bizarres, pour apprendre à la longue, de l'ennemi vaincu, la haute culture et les instincts délicats »). — Sidney LOW. L'Orient moyen (Égypte, Arabie, Mésopotamie, Perse et golfe Persique durant la crise présente. Les intrigues de l'Allemagne et le renversement du khédive Abbas). — Percy MARTIN. Le Mexique (fautes commises par l'Angleterre et les États-Unis, qui ont fait preuve de faiblesse et d'incohérence pour la défense de leurs nationaux. Sir Edward Grey semble s'être effacé derrière le gouvernement de Washington et avoir reconnu à la doctrine de Monroe une valeur qu'elle ne mérite plus. En parlant de révolutions mexicaines, où l'on a vu « deux empereurs et au moins un président exécutés en public », l'auteur dit que le président Lincoln aurait pu sauver Maximilien si son envoyé, Lewis D. Campbell, n'avait « lâchement abandonné son poste plutôt que de se rendre à Mexico ». Il oublie que Lincoln avait été assassiné lui-même deux ans auparavant en 1865. Mais il a raison de dénoncer la fourberie des États-Unis contre notre occupation mexicaine). — J. MARRIOTT. Le problème de la Pologne (problème vraiment européen. Mais dans quelles limites géographiques et avec quelles restrictions politiques reconstituera-t-on la Pologne? A noter que, malgré l'opinion courante, ni les *pacta conventa*, ni le *liberum veto* n'étaient des institutions particulières à la Pologne ancienne, on les rencontre en bien d'autres constitutions médiévales; et aussi que l'égalité des cultes, établie dès le xvi<sup>e</sup> siècle, puis supprimée sous l'influence des jésuites, fut rétablie en 1764 et 1768, sur le désir de Catherine II et de Frédéric II, comme ferment de dissolution politique). — Prevost BATTERSBY. Le nouveau mécanisme de la guerre (les transformations stratégiques et tactiques à prévoir par l'effet et la multiplication des engins nouveaux).

33. — **The English historical Review**. 1915, juillet. — J. H. ROUND. La Chambre des Lords et le Parlement modèle (la Chambre des Lords est seule compétente pour juger les prétentions des personnes qui revendiquent le titre de pair du royaume. Ces prétentions

se fondent sur un double argument : d'abord l'existence d'un bref royal ayant sommé un des ancêtres du demandeur à venir siéger au Parlement, puis le fait que cet ancêtre a siégé au Parlement. Mais dans la langue du XIII<sup>e</sup> siècle, le mot de Parlement désigne des assemblées de caractères très divers ; quelles conditions doit donc remplir un Parlement pour que le bref de convocation et le fait d'y avoir siégé crée un droit aux privilèges de la pairie ? Quel est le plus ancien Parlement qui remplisse ces conditions ? Les Lords, juges souverains en la matière, ont souvent varié dans leurs décisions. Aujourd'hui, la jurisprudence de la Chambre paraît fixée ; il semble que les légistes auxquels elle renvoie ces instances soient d'accord pour admettre que le Parlement de 1295 est celui qui réalise le premier et de la façon la plus complète l'idée qu'on doit s'en faire. Ils ont donc fini par adopter l'opinion qui, depuis Stubbs et Maitland, prévaut définitivement auprès des historiens. — W. E. LUNT. Les taxes pontificales en Angleterre pendant le règne d'Édouard I<sup>er</sup> (une taxe d'un dixième sur la « vraie valeur » des biens du clergé anglais fut décrétée en 1274 pour la Croisade, d'où véhémentes protestations du clergé anglais et du roi ; Édouard I<sup>er</sup> demanda et obtint aussi du pape, pour le même objet, un autre dixième. De là, des négociations sans fin et un conflit qui dura pendant tout son règne. Histoire détaillée de ces entreprises fiscales qui finalement profitèrent plus au roi qu'au pape). — W. MILLER. Les Génois à Chio, de 1346 à 1566 (expose comment l'île fut administrée par les Génois ; cette administration prit la forme d'une compagnie à charte, forme unique parmi les fondations des Latins en Orient). — W. HOOPER. Les lois somptuaires des Tudors (et leur suppression en 1604). — M. ESPOSITO. De quelques poèmes inédits attribués à Alexandre Neckam (publie les poèmes contenus dans les fol. 214-216 d'un ms. de la Bibliothèque nationale, latin 11867 ; en appendice, une liste aussi complète que possible de toutes les œuvres de Neckam, authentiques ou apocryphes, existantes ou perdues). — A. B. WHITE. Le nom de « Magna Carta » (l'expression se rencontre déjà dans un bref royal de 1218 pour distinguer la Grande Charte de la charte de la Forêt, qui venait d'être publiée). — A. G. LITTLE. Un nouveau « fioretto » de saint François (d'après le ms. 9068 de la Bibliothèque royale de Munich). — Ch. JOHNSON. Propositions pour un accord avec l'Écosse vers 1363 (publie un « Mémoire » qui a échappé à l'attention de Jos. Bain, l'éditeur du *Calendar of doc. relating to Scotland*). — E. J. DAVIS. Les pièces du procès de Richard Hunne pour cause d'hérésie, 1514-1515 (étude critique, avec des documents inédits). — A. E. HEWETT. Assiette de l'impôt mis sur les bénéfices italiens que possédaient les cardinaux en vue de la guerre contre les Turcs en 1571 (d'après les archives Ricci de Montepulciano). — L. G. Wickham LEGG. Extraits de la correspondance jacobite de 1712 à 1714 (correspondance de Torcy concernant les affaires du roi en exil Jacques III,

d'après les archives des Affaires étrangères de Paris). — C.-rendus : *Hammond*. Bodies politic and their governments (instructif; les gouvernements de l'antiquité sont étudiés avec plus d'ampleur et d'originalité que les modernes). — *Niccolini*. La confederazione aecha (remarquable, surtout comme contraste avec l'ouvrage classique de Freeman). — *Huttmann*. The establishment of christianity and the proscription of paganism (l'auteur, qui est une femme, n'a guère fait autre chose que d'établir une liste des édits impériaux sur l'établissement du christianisme, de Constantin à Justinien; comme elle ignore le grec et sait mal le latin, il lui était impossible de traiter le sujet convenablement). — *Leach*. The schools of medieval England (remarquable; mais la critique de l'auteur est souvent excessive et de parti pris). — *Mitchell*. Studies in taxation under John and Henry III (beaucoup de travail; quelques remarques neuves et intéressantes; mais l'ouvrage est mal construit et les idées sont souvent confuses). — *Little, James* et *Bannister*. Collectanea franciscana. I (contient quatre intéressantes monographies : 1<sup>o</sup> sur un franciscain anglais, frère Guillaume, compagnon de saint François et peintre miniaturiste de talent; 2<sup>o</sup> sur un volume de mélanges franciscains composé au xv<sup>e</sup> siècle, mais qui renferme des documents remontant aux origines mêmes du mouvement franciscain; 3<sup>o</sup> sur la bibliothèque des franciscains de Hereford; 4<sup>o</sup> sur les chapitres provinciaux des Franciscains en Angleterre d'après un obituaire du xiv<sup>e</sup> siècle). — *G. J. Turner*. The year books of Edward II; t. VI : 1310-1311 (article à noter de C. G. Crump). — *Allen*. The age of Erasmus. The praise of folly, written by Erasmus 1509 and translated by John Wilson 1668 (deux ouvrages très intéressants). — *F. A. Golder*. Russian expansion on the Pacific, 1641-1850 (très intéressant). — *F. E. Ball*. The correspondence of Jonathan Swift, vol. III-VI (excellente édition). — *Temperley*. Frederick the Great and Kaiser Joseph (remarquable). — *E. Scott*. The life of Matthew Flinders (très bonne biographie d'un navigateur, 1774-1814, qui explora la côte méridionale de l'Australie). — *J. B. Johnston*. The place-names of England and Wales (l'auteur n'est pas suffisamment armé au point de vue philologique). — *B. Walker*. The place-names of Derbyshire (de l'inexpérience, mais des remarques utiles et qui promettent).

**34. — Quarterly Review.** Tome 222, déc. 1914-avril 1915. — Percy MARTIN. L'administration du Soudan (depuis 1899. Régime de grande décentralisation. Recrutement sévère du personnel administratif, qui doit être célibataire, au moins dans les rangs inférieurs, le climat et la vie des cantonnements ne convenant pas aux Européennes. Soin extrême de ne point froisser ni transformer l'Islam, qui demeure la religion dominante; l'administration anglaise chôme le vendredi et travaille le dimanche. Progrès obtenus : le Soudan n'a plus besoin de l'appui financier de l'Égypte, dont il se propose déjà de rembourser les avances). — Sir Archibald GEIKIE. Catulle chez lui (à Sirmio, sur le lac de Garde). — L'esprit allemand (critique très vive). — THURS-

FIELD. Le Conseil de l'amirauté : I, le premier Lord ; II, la distribution des rôles (créé pour remplacer le Grand Amiral, le Conseil n'est pas en nombre fixe. La patente des membres date de la reine Anne, qui les autorisait à agir au nombre de trois, mais une modification, introduite sous Guillaume IV, leur permit d'agir au nombre de deux. En principe, le premier Lord n'est que le *primus inter pares* ; en fait, il est le chef du Conseil, responsable devant la Couronne et le Parlement, ses collègues étant responsables devant lui pour les attributions qu'il leur confie. Pour les affaires d'importance, le premier Lord naval doit toujours être consulté comme spécialiste, d'autant qu'il garde une autorité particulière sur les autres Lords appartenant à la marine. Tout se règle d'après l'usage et les précédents ; on a vu des membres qui n'avaient jamais regardé leur patente).

— ABBOTT. Une révolte de l'Islam ? (bien improbable. Les Musulmans savent à quoi s'en tenir sur les procédés du Kaiser, qui se fait passer en vain pour converti à la religion de Mahomet, et sont édifiés sur l'incrédulité scandaleuse des Jeunes-Turcs. Hostilité méprisante des Arabes pour les Turcs apathiques et dégénérés de Stamboul. Les Musulmans sujets de l'Angleterre, la France, la Russie préfèrent en réalité vivre sous le régime chrétien, parce qu'ils savent, comme tant d'autres, « de quel côté leur pain est beurré »).

— L'attitude de l'Italie (gardera la neutralité le plus longtemps possible. Toujours un peu jalouse de la France, qui fait obstacle à ses rêves de grandeur, elle craint qu'on ne l'attire dans cette guerre, moins pour être utile aux Alliés que pour l'affaiblir en lui faisant dépenser des hommes et de l'argent).

— La guerre en octobre et novembre : I. Col. BLOOD, sur terre ; II. Archibald HURD, sur mer ; III. SETON-WATSON, en Serbie.

— Le recrutement et la censure (difficultés du recrutement volontaire. Nécessité de faire quelque réclame aux actions d'éclat, les recrues affluant volontiers pour les corps qui se sont distingués. Danger de paraître trop optimiste, le zèle se ralentit aussitôt, ou de laisser croire à l'ouvrier qu'il sert également son pays en travaillant à sa tâche « comme auparavant », alors que la guerre réclame toutes les énergies. Du reste, l'ouvrier, endoctriné pour la guerre de classe, comprend mal le danger qui menace l'Angleterre et se figure que la conquête allemande ne lui ferait aucun tort.

— Incohérences et bévues de la censure, qui laisse se répandre des proclamations incendiaires en Irlande, mais qui refuse d'avouer la perte d'un dreadnought coulé par une mine, le 25 octobre, sur la côte nord-ouest de l'Irlande devant quantité de témoins, y compris l'équipage d'un paquebot qui fait le service de New-York à Liverpool. Cette réticence, connue du monde entier, a produit le plus déplorable effet aux États-Unis).

— Le professeur PAXSON. L'histoire nouvelle en Amérique (une nouvelle école d'historiens s'est formée outre-Atlantique, qui prend pour guide le professeur Mac Master, dont les huit volumes sur *l'Histoire du peuple des États-Unis, depuis la Révolution jusqu'à la guerre civile*, publiés de 1883 à 1913, ont fait époque. Sous-

traits aux influences et souvenirs qui ont dominé la politique du pays au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces historiens mettent au premier rang le facteur économique et montrent combien la conquête de l'Ouest par les pionniers aura eu d'importance pour former les caractères, séparer les intérêts du Nord et du Sud, préparer la guerre de Sécession et fortifier enfin le pouvoir central). — BATY. La neutralité de la Belgique (étude consciencieuse et documentée. Rappelle à quelles difficultés s'est heurtée la création de la Belgique, que Pitt, en 1804, aurait volontiers donnée à la Prusse, et dont Talleyrand disait encore en 1831 qu'elle était moins utile à la France qu'une Hollande forte avec une bonne marine; précisément l'Angleterre souhaitait opposer une telle Hollande à la France en 1814. Il est intéressant de rappeler que Thiers et le ministère Soult réclamèrent à grands cris la prise d'Anvers pour relever le cabinet par une action d'éclat. L'auteur souhaiterait voir reconstituer un royaume de Lorraine comme on en avait parlé en 1814; ce royaume offrirait de fortes garanties de stabilité européenne et pourrait revêtir une forme fédérale comme la Suisse). — Sir Valentine CHIROL. La Turquie dans les serres de l'Allemagne (avec un singulier accès de véracité, le chancelier impérial d'Allemagne, dans son discours d'ouverture au Reichstag, le 1<sup>er</sup> décembre, annonçait : « Le plus récent allié qui ait été obligé de se joindre à nous dans la lutte est l'Empire ottoman. » D'ailleurs, l'idée, chère aux Allemands, de se créer une terre promise en Asie Mineure et en Mésopotamie ne date pas de Guillaume II : Moltke l'avait eue dès le temps de Méhémet-Ali, et bien des écrivains démocratiques, Friedrich List, Lassalle, Ritter, Oppert, ont rêvé de repeupler et recultiver les anciens royaumes de Ninive et de Babylone. Bismarck, au contraire, était absolument hostile aux avances faites aux Turcs par Guillaume II). — Le développement de la guerre : I. Col. BLOOD, sur terre; II. Archibald HURD, sur mer (le col. Blood, en indiquant que la guerre de tranchées est une impasse et menace de durer un temps indéfini, montre que si, en France et sur le continent, où le service militaire est obligatoire, la presse peut se montrer optimiste, en Angleterre, il est nécessaire de révéler mieux la vérité, même fâcheuse, pour attirer les volontaires indispensables). — La « Kultur » allemande : I. Sir William RAMSAY, science; II. T. W. ROLLESTON, art et littérature; III. Professeur Gilbert MURRAY, érudition; IV. H. A. FISHER, histoire (Sir William Ramsay, qui connaît et apprécie l'Allemagne et l'Empereur, confesse s'être trompé sur le compte des Allemands. Leur ancienne culture, représentée par le mot *Bildung*, en faisait de braves gens, bons, travailleurs et ternes. Leur *Kultur* nouvelle les a laissés travailleurs et ternes, mais elle leur enlève leur bon caractère et les embourgeoise. Énumération et comparaison de leurs savants avec ceux des autres pays. L'Allemagne a une part honorable dans la science, mais l'excès d'éducation tend à diminuer la valeur individuelle. Dans l'industrie, des chefs d'entreprise et même des contre-maîtres anglais ou américains sont préférables aux Allemands,

quoique payés plus cher. Pour l'érudition professionnelle, les Allemands tiennent la tête, comme pour tout ce qui ne demande que de la persévérance et de la méthode : publications de textes, manuels, lexiques, etc., et aussi pour la littérature périodique et les petites dissertations ou les ouvrages didactiques. Un Allemand ne s'explique pas l'œuvre du professeur Jebb, ni les *Prologomènes* de Miss Jane Harrison, qui ont trop de savoir pour les mondains et trop d'élégance pour les érudits. Enfin, en histoire, on peut citer quantité d'écrivains étrangers qui égalent les Allemands : Maitland et Esmein valent Savigny; Maine est encore supérieur à Ihering; Stubbs est aussi savant et plus actuel que Waitz; Tocqueville n'a pas son pareil en Allemagne; Lecky, Gardiner, Carlyle, Guizot, Macaulay, Vandal, Grote même, en histoire grecque, gardent leur supériorité, malgré toutes les réclames en faveur de l'érudition germanique). — Les États balkaniques et la guerre (plaidoyer timide en faveur de la Bulgarie. Voudrait que la Serbie se tournât uniquement du côté de l'Adriatique, de la Bosnie et de l'Herzégovine). — Professeur N. IORGA. L'attitude de la Roumanie. — Edward PORRITT. La propagande pan-germanique aux États-Unis (le Dr Dernburg, qui, de septembre à la fin de janvier, a parcouru plus de pays, prononcé plus de discours, accordé plus d'*interviews* qu'aucun littérateur patronné par Barnum ou Pond, stipulait d'ordinaire qu'on ne lui poserait que certaines questions. Mais, à Amherst College, pressé par les étudiants, il finit par avouer que, s'il eût été Belge, il eût pris les armes contre l'Allemagne. En revanche, à l'Université Princeton, il déclara qu'il n'était pas venu se faire catéchiser par les *undergraduates*. Assurément, beaucoup d'Américains, n'aimant guère les Anglais, demandaient pourquoi l'Allemagne n'aurait pas de colonies aussi bien que l'Angleterre. Peu d'entre eux savent que les colonies anglaises sont à peu près libres et règlent à leur gré leurs lois fiscales, même leurs tarifs douaniers contre l'Angleterre. Mais la propagande allemande les a froissés en les supposant trop ignorants, alors qu'ils se piquent d'être les plus grands lecteurs de journaux et de magazines du monde entier. Elle ne savait pas non plus sortir du point de vue allemand pour adopter le leur). — Lewis FARNELL. Le rameau d'or (grands éloges du monumental ouvrage de Sir James Frazer, comme travail encyclopédique et comme érudition; mais critique excellente des méthodes et des théories de l'auteur). — Laurence BINYON. L'art indien (d'après les livres de M. Havell et du Dr Coomaraswamy; ne mentionne pas toutefois le dernier volume de M. Havell qui vient de paraître sur *l'Architecture ancienne et médiévale de l'Inde*. Affirme la séparation de l'art indien et de l'art moghol; signale aussi les différences de la peinture persane d'avec la peinture hindoue, et surtout radjpoute). — Stanley LANE-POOLE. Le sultanat d'Égypte (tableau intéressant et pittoresque du gouvernement de l'Égypte, depuis Saladin jusqu'à la conquête turque. Le régime des Mamelouks. Comment le « Soudan » d'Égypte mourut pendant la Croisade de saint Louis, et comment sa

veuve sut dissimuler sa mort jusqu'à ce que la rançon du roi de France eût été payée. Le sultan actuel est le cinquante-neuvième à porter ce titre qui, du reste, ne signifie rien, sinon l'idée de « pouvoir », applicable même à un humble cheik de village. Les anciens sultans, comme Saladin, préféraient le titre de *Melik*. — Professeur VINOGRADOFF. Une visite en Russie (constate l'enthousiasme et l'unanimité du peuple russe pour appuyer le gouvernement, sauf chez quelques absolutistes partisans de l'Allemagne. Cependant, on n'approuve pas la forme démocratique de la guerre, qui consiste à maintenir l'anonymat des victoires et des grandes opérations). — La guerre et la politique intérieure. La guerre : I. Col. BLOOD, sur terre; II. Archibald HURD, sur mer (le col. Blood estime que l'Angleterre devrait envoyer surtout ses troupes aux Dardanelles, où elles produiraient plus d'effet rapide que dans les tranchées des Flandres. Croit que les Allemands veulent accabler les Russes pour les amener à conclure une paix séparée. Plaintes contre les ouvriers anglais, qui cherchent à bénéficier de la situation pour augmenter indéfiniment leur salaire).

**35. — The Scottish historical Review.** 1915, juillet. — Lord KINGSBURGH. Les véhicules et le pouvoir de la traction à travers les âges (et surtout pendant les dix dernières années). — D. MURRAY. Pour conserver le clocher du tolbooth de Glasgow (histoire de cette maison, qui se confond avec celle de l'histoire commerciale de la ville; la destruction du clocher serait une honte et une folie). — John A. INGLIS. Édimbourg pendant la prévôté de Sir William Binning, 1675-1677. — W. ANDERSON. Un voyage en Belgique et en Allemagne il y a cent ans (avec quelques notes sur Paris, le Louvre, etc.). — SCOTSTARVET et sa « Trew relation » (suite; arguments contre les inféodations accordées au grand-père et au père du comte Lauderdale). = C.-rendus : W. M. Mackenzie. The book of Arran, t. II (bon récit, bien imprimé et bien illustré). — E. D. Bradby. The life of Barnave, 2 vol. (bonne biographie). — Fr. Abell. Prisoners of war in Britain, 1756-1815 (très intéressant). — Bland, Brown et Tawney. English economic history. Select documents (utile). — J. Storer Clouston. Records of the earldom of Orkney, 1299-1614 (important recueil de documents. Dans l'introduction, l'éditeur contredit avec vivacité la plupart des opinions exprimées par M. A. W. Johnston sur les institutions du comté).

## GRÈCE.

**36. — Νέος Ἑλληνισμῶν** (publié par Spyr. P. Lambros). T. X, 1913, n° 4. — Epirotica. 1. Remarques historiques sur la question d'Épire (montre le caractère hellénique de l'Épire depuis l'antiquité, remarque que les deux termes qui ont servi à désigner la race hellénique, Ἕλληνες et Γραικοί, ont l'Épire pour berceau, montre le caractère hellénique des principaux centres modernes, Koritza, Moschopolis, Liaskobiki, Argyrocastro, Kestorati, etc.). 2. L'église de l'Archimandreion à Janina et ses

manuscrits. 3. Commémorations dans les *Ménées* imprimés de l'Archimandreion de Janina (extraits relatifs aux années 1880-1912; la forme dans laquelle les événements sont mentionnés est celle des annales monastiques). — Trois énigmes byzantines (tirées du Cod. Vindobon. Theol. gr. 203; l'une a pour auteur l'empereur Michel Paléologue). — Liste des familles crétoises de Corfou. — Les antiquités et les monuments byzantins de l'Épire du nord-ouest. — Les portes de Constantinople (liste d'un manuscrit de Cambridge). — Michel Aploucheir (auteur d'une composition dramatique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle qui se trouve dans un manuscrit de Cambridge). — Intervention de l'empereur allemand Frédéric III en faveur de Byzance (lettre écrite le 22 janvier 1453 à Mahomet II, où le sultan est menacé de la vengeance de Frédéric III s'il persiste à assiéger Constantinople). — Grenades du moyen âge provenant de Crète (destinées à lancer le feu grégeois). — Notes sur la maison de Brienne. — Manuscrit du poème de Niphakis contenant des documents relatifs au Mont-Athos (chrysobulles de Romain I Lécapène, daté de février 6432 = 924, et d'Andronic II, daté de 6810 = 1302). — Règlement sur les droits de noces des Grecs et des Arméniens à Constantinople (document daté de 1831 et signé de Moustapha Kadri, aga des janissaires). — Lettres inédites de la guerre de l'Indépendance. = T. XI, 1914, nos 1-2. Epitroica. 4. Le lac de Janina et les monastères de ses îles. 5. Le monastère de Kastritza et ses manuscrits. 6. Le polyptyque du monastère de Kamenas (fondé en 1032). — L'île Sason (histoire complète de cette île rétrocedée en 1914 par la Grèce à l'Albanie; montre que depuis l'antiquité elle avait toujours été rattachée aux îles Ioniennes). — Chrysobulles et lettres d'or des empereurs byzantins relatives à l'union des églises (ajoute aux lettres déjà publiées par Theiner et Miklosich plusieurs textes inédits conservés au Vatican, telle que la lettre en latin d'Andronic II, 1277). — Discours de Sp. Lambros au Congrès panionien de Corfou, 20 mai 1914. — Sur la nécessité d'établir des Archives centrales de la Grèce (il faudrait réunir à Athènes dans un même établissement les archives de la bibliothèque du Sénat, de la Société historique, de la Bibliothèque nationale, des Sept-Îles). — Le Chiote Nicolas Petrokokkinos au service des rois de Portugal Sébastien et Philippe II (diplomate envoyé par Soliman II au duc de Savoie pour lui proposer l'île de Chypre occupée par les Vénitiens; son activité en Portugal est connue par des lettres conservées aux archives de Lisbonne, dont le texte est publié par Lambros). — Notice sur Corfou de S. K. Sakellaropoulos. — Oracle relatif à Byzance. = C.-rendus : *Politis*. Choix de chansons du peuple grec. — G. Schlumberger. Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs. — A. Gardner. The Lascarids of Nicaea. — Diane de Guldencrone. L'Italie byzantine. = N<sup>o</sup> 3. Chrysobulles et lettres d'or des empereurs byzantins relatives à l'union des églises (chrysobulle inédite de Jean V, 1369, avec fac-similé et texte latin. Lettre apostolique d'Urbain V, 1369. Chrysobulle de Jean V, texte latin, 1370, avec reproduction de la souscription autographe). — Cons-

tantin Paléologue Graitzas, défenseur de Salmenikos (lettre conservée à Milan, Archivio di Stato; elle est adressée à une duchesse de Milan par un Constantin Paléologue, défenseur du Kastron de Salmenikos. Il ne s'agit pas de l'empereur Constantin XI, mais de Constantin Paléologue Graitzas, dont la défense de Salmenikos contre Mahomet II, pendant l'invasion des Turcs en Morée en 1460, est rapportée par Phrantzès et Chalcocondyle; la duchesse de Milan est Bianca Maria, femme de François Sforza). — Le philhellène italien Santarosa (étude biographique). — Les consulats vénitiens d'Orient en 1718. — Une inscription byzantine de Thèbes. = C.-rendus : *Th. Wiegand*. Le Latmos. — *A. Andreades*. L'administration financière des Vénitiens dans les îles Ioniennes. — *Lagopati*. Germain II, patriarche de Constantinople-Nicée, 1222-1240. = N° 4. Les monodies d'Alexis Lampinos et la maison d'Andronic I<sup>er</sup> Paléologue (Cod. Marcian, 442, XIV<sup>e</sup> siècle, contient l'oraison funèbre d'Irène, fille de Guillaume, marquis de Montferrat, deuxième femme d'Andronic I<sup>er</sup> Paléologue, morte avant 1327, celle de Jean Paléologue, son fils, né en 1286, mort en 1307-1308, etc...; publication de ces textes inédits). — Documents inédits du monastère Xerochoraphion (thème du Méandre, Asie Mineure). — La cession de l'île d'Ithaque par Richard Orsini (texte latin, d'après un document des archives de Naples, de la cession d'Ithaque par Richard Orsini, comte palatin de Céphallénie et Zante à son fils Jean, à l'occasion de son mariage avec Marie, fille de Nicéphore, despote d'Épire. Confirmation de l'acte par Charles II d'Anjou, datée de Rome, 31 janvier 1295). — Vers en l'honneur de Jean-Pierre, voïvode de Moldavie (1574-1591). — Treize chansons populaires avec notation musicale (d'après un manuscrit du monastère des Ibériens au Mont-Athos). — Inventaire de documents historiques sur divers pays grecs dans les Archives d'État de Venise. — Encyclique du patriarche Genadios Scholarios pour demander des aumônes après la prise de Constantinople (d'après un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque patriarcale de Jérusalem). = T. XII, 1915, n° 1. La frontière nord-ouest du royaume de Grèce. Grammata (au lieu de Gramala). — Chrysobulle d'Andronic I<sup>er</sup> Paléologue en faveur de l'église de Janina (1321). — Le manuscrit de la Marcienne du Crétois Georges Klontza (1590. Peintures illustrant l'histoire de Mahomet et celle des empereurs byzantins). — Sceau du cardinal Bessarion. — Catalogue le plus ancien des évêques de Nauplie et d'Argos.

## ITALIE.

**37.** — *Studi critici*. T. XXI, fasc. 3-4. — A. VALLE. Bettino Ricassoli (étude la psychologie et la morale de l'homme d'État; à suivre). — L. SPINELLI. Conditions politiques et sociales de Lucques dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (bien que les conditions politiques et sociales de Lucques n'aient pas été mauvaises, cette république, par suite du maintien du régime aristocratique, portait en elle des germes de décadence). — A. RICCI. Un faux diplôme de Frédéric Barberousse

(ce diplôme, en deux formes, a été falsifié au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle). — L. SALVATORELLI. L'État et la vie sociale dans la conscience religieuse d'Israël et du christianisme antique (à suivre. Caractères fondamentaux de la morale politique des prophètes et du judaïsme). = Bibliographie : S. NICASTRO. Dal 48 al 60. Contributo alla storia economica, sociale e politica della Sicilia (travail minutieux et suggestif). — U. BENASSI. Il generale Bonaparte ed il duca e i Giacobini di Parma e Piacenza. — M. BATTISTINI. L'ammiraglio Jacopo Inghirami e le sue imprese contra i Turchi. — G.-P. de Magistris. Il contratto nuziale della figlia di Aldo Manuzio. = T. XXII, fasc. 4. A. ANZILOTTI. Études sur l'histoire des seigneuries et du droit public italien de la Renaissance (l'État est le produit de l'évolution des communes). = C.-rendus : A. Anzilotti. La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina. — F. FERRARI. Le prime loggie di liberi muratori a Livorno. — C. BOLLEA. Silvio Pellico e il castello di Envie. — E. BIONDI. Profili garibaldini. — E. RODOCANACHI. Le château Saint-Ange. — Id. Rome au temps de Jules II et de Léon X.

**38. — Studi critici per l'antichità classica.** T. VI. — E. PAIS. La cité Fundi des Ausoniens (fournit des indications sur la disposition et le peuplement des villes italiotes). — P. FRACCARO. Études sur l'époque des Gracques (reconstitution des discours les concernant). — E. CIACERI. A. Gabinius et C. Rabirius Posthumus dans les procès de 54 av. J.-C. à Rome (ce sont des procès purement politiques, où le premier s'est trouvé mêlé avec le second sans qu'ils fussent liés). — G. NICCOLINI. Aristène et Aristénète (critique d'une inscription grecque; il n'y a pas d'Aristénète, et Aristène est bien l'adversaire de Philopœmen). — G. OBERZINNER. Les régions occidentales de la Méditerranée dans les sources hébraïco-phéniciennes (l'Italie était connue et parcourue par les Phéniciens entre 1000 et 700 av. J.-C., surtout le pays dit Tiraš, Italie centrale et septentrionale). = C.-rendus : E.-G. HAERBELIN. Aes grave. — B.-V. HEAD. Historia numorum. — H. SWOBODA. Lehrbuch der griechischen Staatsaltertümer.

## SUISSE.

**39. — Bibliothèque universelle et Revue suisse.** 1915, mars. — C. DELAY. L'inimitié séculaire des Russes et des Allemands, d'après une étude de Michel Delines (origine de cette inimitié, surtout depuis Anne Ivanovna; l'influence allemande dans la bureaucratie et le gouvernement russes; l'infiltration allemande dans l'enseignement; le colon et le patron allemands; l'Allemand dans l'armée russe et la réaction menée par Skobelev). — Maurice MILLOUD. L'Allemagne. La conquête économique et la guerre (remarquable esquisse sur la politique économique de l'Allemagne, ses différents aspects, ses moyens d'action. Ses succès, prodigieux d'abord, sont bientôt entravés par l'Angleterre, puis menacés par le soulèvement des Balkaniques contre la Turquie. A partir de 1913, l'état des choses empire pour l'Allemagne;

elle ne veut pas attendre l'échéance de 1917, où expirent les traités de commerce avec la Russie, et craint que le renouvellement ne puisse s'en faire qu'au détriment de son agriculture. D'autre part, tandis que les mines allemandes et luxembourgeoises s'épuisent, celles du bassin de Briey ouvrent aux métallurgistes français un avenir éclatant. Menacés de toute part dans cette lutte économique, les Allemands ont recours au remède suprême : la guerre!). = Avril. L. LEGER. La guerre actuelle et le panslavisme. = Mai. P. STAFFER. Les leçons de la guerre. Le Dieu de l'Allemagne. — André MERCIER. Guerre et droit (suite et fin). = Juin. V. ROSSEL. La charte morale de l'Europe (étude critique, fortement poussée, de la note « très confidentielle » remise le 2 août par l'Allemagne à la Belgique. Prétextant les « intentions » du gouvernement français « de marcher sur la Meuse par Givet et Namur », l'Allemagne déclarait que c'était pour elle un « devoir impérieux de prévenir cette attaque de l'ennemi » et de « violer aussi (*sic!*), de son côté, le territoire belge ». L'Allemagne introduisait donc dans le droit international un principe nouveau, celui du *Notstand*, de « l'état de nécessité » ; mais l'état de nécessité n'existait pas plus, le 2 août 1914, pour l'Allemagne que pour la France ; la France même, étant la plus faible et la moins préparée, aurait eu plus de raison de l'alléguer à son profit ». Or, elle n'en fit rien, obéissant ainsi à la « charte morale de l'Europe », qui est destinée « à écarter ces redoutables tentations, redoutables d'autant plus que le belligérant se constitue juge dans sa propre cause »). — S. ROCHEBLAVE. La France devant les nations (« tout grand acte français s'inspire d'un culte ; chez elle, le culte de la patrie ne va pas sans celui de l'honneur, et l'honneur français comporte la défense du droit, la lutte contre l'injustice, la protection du faible, le respect de la parole donnée et des traités signés, l'horreur de la force brutale comme argument et le droit des petites patries à s'appartenir au même titre que les grandes »). — A. LOMBARD. L'Allemagne de Taine et de Renan (intéressant et à méditer, cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 428). — P. STAFFER. Les leçons de la guerre. La liberté humaine révélée par la guerre. — D. BELLET. Le canal de Kiel et la préméditation allemande (tous les détails connus sur la récente transformation du canal prouvent qu'on voulait en augmenter dans des proportions considérables la valeur stratégique ; or, ces travaux, dont l'accomplissement avait d'abord été annoncé pour 1915, ont été poussés avec une telle activité qu'ils étaient terminés le 24 juin 1914. Un mois après, l'Allemagne déchainait la guerre en incitant l'Autriche-Hongrie à lancer l'*ultimatum* contre la Serbie). = Juillet. L. LEGER. Le cinq-centième anniversaire du supplice de Jean Hus. — R.-A. REISS. Impressions de Serbie (en mai 1915. Inquiétudes serbes au sujet de l'avenir qui est réservé à la Dalmatie. « Le recensement autrichien de 1910 accuse en Dalmatie une population de 645,606 âmes, dont 610,669 Serbo-Croates et 48,018 Italiens »).

---

## CHRONIQUE.

---

**France.** — M. Jules SOURY est mort le 10 août dernier à l'âge de soixante-quatorze ans. Il a raconté lui-même sa vie en tête d'un volume de polémique intitulé : *Campagne nationaliste, 1899-1901*, et l'on ne saurait suivre un meilleur guide.

Il naquit à Paris le 28 mai 1842. Ses parents tenaient un petit commerce d'instruments de précision en verre; ils étaient pauvres et leur fils fut élevé dans la pauvreté. Au sortir de l'école primaire, à douze ans, il entra en apprentissage chez un lunetier et il y resta quatre ans; mais quelque habileté qu'il eût acquise dans ce métier, il avait en lui les moyens et l'âpre désir de devenir autre chose qu'un ouvrier manuel. Tous ses loisirs, il les consacra à l'étude; il apprit le latin tout seul et, après un court passage aux lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis, il obtint facilement ses premiers grades universitaires : baccalauréat (1862) et licence ès lettres (1863). Il suivit alors les cours de l'École des chartes dans une promotion qui comptait entre autres Courajod et G. Fagniez. Sa thèse de sortie (1867) sur *les Études hébraïques et exégétiques au moyen âge chez les chrétiens d'Orient* n'a pas été publiée; les *Positions* seules ont été imprimées. Entre temps, « le pauvre ouvrier verrier », comme il se définit lui-même, était entré à la Bibliothèque impériale (depuis : nationale); c'était la place qu'il convoitait avec le plus d'ardeur et qui lui convenait le mieux : vivre au milieu des livres et comme au centre de la pensée universelle. Cependant, il chercha sa voie pendant plusieurs années encore : une étude sur Duns Scott, le « docteur subtil », que lui avait conseillée Renan, un *Rapport sur les papiers et documents dont s'était servi l'auteur de l'Histoire de Jules César* et qui, trouvés aux Tuileries après la chute de l'Empire, avaient été transférés à la Bibliothèque nationale (rapport paru au *Journal officiel* du 11 novembre 1875), n'annonçaient pas ce qu'il devait faire un jour. Ce sont ses études sur l'anatomie du cerveau poursuivies pendant longtemps à la Salpêtrière qui lui révélèrent son originalité et firent de lui un maître. Matérialiste déterminé, convaincu que chez l'homme les sentiments, les idées, les manifestations supérieures du cœur et de l'intelligence sont d'origine purement névropathique, il s'ingénia d'abord à trouver la justification de ses théories dans les personnalités les plus marquantes de l'histoire et il publia dans des journaux, dans des revues, puis réunit en volumes, sous le titre général d'*Études de psychologie historiques*, des *Portraits de femme* (1874) et des *Portraits du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1879). Il aborda aussi le problème de Jésus : *Jésus*

et les *Évangiles* (2<sup>e</sup> édit., 1878) ; mais le diagnostic médico-psychologique qu'il établit fit scandale : ce livre, « qui devait lui être fatal » (c'est lui qui parle), irrita les croyants sans satisfaire les hommes de science qui en trouvaient les bases trop fragiles. Le bruit malsain fait autour de l'ouvrage contribua sans doute à empêcher son auteur d'être nommé à la chaire d'histoire des religions créée en 1881 au Collège de France. La même année, J. Soury subit en Sorbonne les épreuves du doctorat ès lettres ; sa thèse latine était intitulée : *De hylozoismo apud recentiores* ; la française : *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité*, fut très remarquée. Il fut enfin chargé d'enseigner à l'École des Hautes-Études l'histoire des doctrines psychologiques qui n'était professée nulle part en France. On s'étonna d'abord que ce cours eût été rattaché à ceux de la quatrième section (histoire et philologie), ensuite que la section elle-même n'eût pas été consultée, et il fallut attendre plusieurs années pour que le rattachement devint un fait accompli. Il enseigna d'ailleurs avec une grande ponctualité et avec un succès que ne connaissaient guère la plupart de ses collègues : il avait en effet de nombreux auditeurs, étrangers et même français, qu'il séduisait par l'abondance d'une parole nourrie de faits et d'idées. Il a publié la substance de son enseignement dans un fort savant ouvrage en deux vol. in-4<sup>o</sup> : *le Système nerveux central ; structure et fonctions ; histoire critique des théories et des doctrines* (1899), qui a été loué comme il convenait, et récompensé par l'Académie des sciences et l'Académie de médecine.

Jules Soury fut l'homme des contrastes. Toujours vêtu de noir, avec sa face glabre et sa calotte noire, avec ses manières polies et comme onctueuses, il avait l'air d'un prêtre en rupture de soutane et, en effet, il vécut comme un religieux du moyen âge, strict observateur du célibat. Il professait que « la vie est horrible, absolument inutile, douloureuse, sans raison ni fin intelligible » et il ne voulait pas en imposer à d'autres êtres, nés de lui, le fardeau. Il se proclamait matérialiste et athée, mais en même temps « clérical d'opinion et catholique de tradition ». Chaque année, au moins vers la fin de sa vie, il suivait la neuvaine de Sainte-Geneviève, parce que, pour lui, la dévotion « c'est le geste ancestral, c'est l'attitude de l'adoration, le signe de la croix, la tiédeur de l'eau du bénitier banal, les mots du rituel prononcés sans songer au sens, des prières où s'unissent et communnient des âmes sœurs ». Il avait été l'ami de Renan et de Paul Bert ; mais il estimait que « les libres penseurs ou penseurs libres sont naturellement des sots » et il se plaisait à méditer en ermite « sur la sottise des prêcheurs de la doctrine des Droits de l'homme, cette brute déifiée, et des principes de la Révolution française ». Il eut des haines violentes : celle de Jules Ferry, par exemple, qu'il rendait responsable de son échec au Collège de France en 1881 et surtout celle des Juifs, qui lui inspira son pamphlet sur la *Campagne nationaliste* contre le « traître juif Alfred Dreyfus » (1902), ce qui ne l'empêchait pas d'avoir avec tel de ses collègues juifs d'amicales relations et de

longues causeries sur les sujets les plus variés. Contristé de la peine qu'il avait faite aux vrais catholiques par son livre sur Jésus, il retira du commerce la seconde édition, la fit détruire et, dans une troisième édition (*Jésus et la religion d'Israël*), supprima toute la partie pathologique, mais sans rien rétracter de ses négations dogmatiques. Enfin, suprême contradiction, ce philosophe rationaliste, cet évolutionniste impénitent voulut mourir catholique, parce que la religion où il était né représentait à ses yeux l'immuable tradition nationale. — Ch. B.

*Prix à l'Académie française.* — L'Académie a décidé de réserver cette année l'hommage de ses prix littéraires à la mémoire des historiens et écrivains tués à l'ennemi. Elle a attribué le prix Gobert au commandant VIDAL DE LA BLACHE, dont nous avons rappelé l'œuvre historique (t. CXIX, p. 459), et à M. HENNEQUIN, auteur de *Zurich. Masséna en Suisse*; le prix Théroouanne au capitaine SAUTAI, auteur de nombreux travaux sur l'histoire de l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle et sur les milices provinciales, et à M. LAURENTIE, qui s'est beaucoup occupé de la question de Louis XVII; le prix Vitet au colonel P. MAHON, qui a rendu illustre son pseudonyme d'Art-Roé; le prix Marcelin-Guérin entre autres au lieutenant-colonel DURUY, M. Pierre LEROY-BEAULIEU, à notre ancien secrétaire Robert ANDRÉ-MICHEL; le prix Lambert à Joseph DÉCHELETTE pour son beau *Manuel d'archéologie préhistorique*; une partie du prix Sobrier-Arnould à Jean MASPERO.

— Dans l'assemblée trimestrielle de l'Association des bibliothécaires français, tenue le 21 juin 1915, M. A. RÉBELLIAU, bibliothécaire de l'Institut, a fait une très intéressante communication sur la *Réunion dans les bibliothèques des documents régionaux relatifs à la guerre*. Les bibliothèques locales doivent assembler les journaux de la région, les affiches, les circulaires privées, les prix courants, les pièces de vers, les sermons, les appels à la charité, etc., tandis que les grandes bibliothèques s'occuperont des ouvrages généraux. Chaque collection locale doit être faite au jour le jour. Il faut parler de la guerre avant qu'elle soit finie. Un trop long silence risquerait de créer l'oubli. La communication de M. Rébelliau a été imprimée dans le *Bulletin de l'Association* (tirage à part, 8 pages in-8°).

— Un journal du soir (*l'Intransigeant* du 9 septembre 1915) a cru opportun d'emprunter à M. Charles Maurras quelques citations tirées d'une brochure que Gabriel Monod a publiée en 1871; il a voulu flétrir la mémoire du fondateur de la *Revue historique* sous l'accusation perfide et facile d'antipatriotisme. On nous permettra de relever dans cet article, paru en belle page pour que nul n'en ignore, deux erreurs de fait et une faute de méthode.

La première erreur est vénielle. On veut bien reconnaître que Monod a fait son devoir en 1870-1871, mais on se trompe en disant qu'il fit la campagne comme aide-major. Monod n'a jamais fait d'études de médecine; il servit comme infirmier volontaire dans une ambulance privée, équipée en partie à ses frais. L'autre erreur est de plus

grande conséquence. Elle n'est pas neuve; elle a déjà été réfutée avec preuves à l'appui (cf. *Rev. histor.*, t. CX, p. 1-11). Répétons donc que la famille Monod était française; que, chassée de France par la persécution religieuse, elle se réfugia dans la Suisse romande; que le grand-père de Gabriel, Jean Monod, pasteur de l'église française de Copenhague, rentra en France en 1808 et s'installa à Paris où il mourut. Si nous ajoutons que la mère de Monod était Alsacienne et que sa femme est Russe, nous aurons, sans doute, produit des certificats d'indigénat qui pourront satisfaire le plus pur nationaliste.

La faute de méthode est grave. Elle consiste à condamner un homme sans l'avoir entendu, car ce n'est pas connaître la pensée de Gabriel Monod que de la lire transposée dans les écrits d'un de ses plus passionnés adversaires. Si l'auteur de l'article en question avait pris la peine de lire l'ouvrage même de Monod (*Allemands et Français*, brochure de 172 petites pages dans l'édition de 1873), il y eût trouvé d'abord plus d'un passage dont les Allemands ne se vanteraient pas; il aurait vu en outre dans quelle intention Monod avait alors pris la plume. Si nous avons été vaincus en 1870, il est bien vraisemblable que nous y avons quelques torts et les Allemands quelques mérites; mais lesquels? Une grande enquête était nécessaire et chaque témoin de ce drame affreux devait dire ce qu'il avait vu, ce qu'il savait. En toute impartialité, Monod apporta le sien. L'impartialité est le premier devoir d'un témoin et c'est elle qu'aujourd'hui on lui reproche! Dira-t-on qu'au lendemain de nos revers le moment était mal choisi pour affirmer ou nier des faits à la décharge des Allemands? Si Monod avait été un habile homme, un simple opportuniste, il se serait tenu à l'écart de ces controverses, comme il l'aurait fait au début de l'affaire Dreyfus, et il se serait épargné de cruelles inimitiés; mais il n'était ni un habile ni un arriviste; bon citoyen comme il était bon historien, il croyait à la puissance féconde de la vérité et il parla honnêtement en 1871 comme en 1897. C'est précisément par cette vertu d'apôtre qui était en lui qu'il mérita d'être placé au premier rang des éducateurs de la jeunesse française.

Faire de Monod le « complice » des Allemands de 1914-1915, fourbes, incendiaires et assassins, c'est plus qu'une injure ou une calomnie, c'est une injustice.

LA RÉDACTION.

**Allemagne.** — M. Ulrich von WILAMOWITZ-MOELLENDORF, un des quatre-vingt-treize signataires de l'*Appel au monde civilisé*, a été nommé recteur de l'Université de Berlin.

— Il y a un an, la *Zeitschrift für Völkerrecht* était dirigée par le Dr KOHLER, professeur de droit à l'Université de Berlin, par M. Hans WEHBERG, « Gerichtsassessor » à Dusseldorf, et par un Anglais, M. OPPENHEIM. Après la déclaration de guerre, M. Kohler s'empressa d'éliminer M. Oppenheim; puis il se brouilla avec M. Wehberg. Celui-ci reprochait à son collègue d'avoir refusé d'accueillir dans la *Zeitschrift*, revue consacrée à l'étude du droit des gens, une protestation contre

la violation par les Allemands de la neutralité belge. Devant ce refus, M. Wehberg donna sa démission, le 23 décembre 1914, par une lettre où il disait entre autres choses : « Que doit-il donc advenir plus tard de la fidélité aux traités, si l'attitude de l'Allemagne dans ce cas est présentée comme justifiée ? » Cette lettre a été publiée dans *l'Humanité* du 27 août dernier d'après le journal socialiste *Berner Tagwacht* et, en extraits seulement, dans le *Temps* du 22 septembre. Elle est honnête, courageuse, digne en tout point d'un homme qui, outre plusieurs monographies où il apprécie favorablement l'œuvre de la conférence de La Haye, a publié un livre remarqué sous le titre : *Das Problem eines internationalen Staatengerichtshofes*. Elle vient d'être saisie en Allemagne.

**Grande-Bretagne.** — On annonce la mort (26 juillet 1915) de Sir James A. H. MURRAY, le savant directeur du *New English dictionary on historical principles* et l'un des principaux collaborateurs de cette grande entreprise, aujourd'hui presque terminée. Il était né à Denholm, près de Hawick, en 1837.

**Suisse.** — Les 5 et 6 septembre derniers a eu lieu à Genève la réunion de la Société générale d'histoire suisse. C'était pour septembre 1914 que la Société d'histoire et d'archéologie de Genève avait d'abord lancé sa convocation, désirant faire coïncider cette réunion avec la célébration du centenaire de l'entrée de Genève dans la confédération. Les événements en ont autrement décidé et n'ont ramené qu'en 1915 la Société à Genève, où elle n'était pas venue depuis 1882. Un seul des membres d'honneur étrangers assistait à la réunion, M. Henri Hauser; on y voyait également deux autres Français, membres de la Société genevoise, MM. le doyen Doumergue et N. Weiss. La première séance, qui s'est tenue au parc des Eaux-Vives, a été consacrée à des questions administratives (la Société générale doit être de plus en plus une fédération des Sociétés cantonales d'histoire) et à l'exposé des travaux en cours. On a ensuite entendu une très érudite et très piquante communication de M. Piaget, de Neuchâtel, sur le fameux dicton : « Point d'argent, point de Suisse. » Ce mot, que l'on faisait parfois remonter aux *Plaideurs*, se rencontre déjà comme titre d'un pamphlet de l'année 1649. C'est une mazarinade, rédigée probablement par des Suisses, lesquels demandent à être payés. M. Piaget a fort bien montré, et non sans quelque malice, que, si les braves Suisses tenaient à toucher leur solde, c'était pour ne pas devenir des pillards, brûleurs de villages et détresseurs du pauvre monde, comme les lansquenets allemands. Au reste, si l'on creusait cette question des dettes suisses qui revient perpétuellement de la fin du xv<sup>e</sup> au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, il ne serait pas difficile de démontrer, à l'encontre du proverbe, que les rois très chrétiens eurent toujours beaucoup de Suisses pour peu d'argent.

La séance solennelle s'est tenue dans le cadre historique de la salle du Grand Conseil. Le vénéré président, M. Meyer von Knonau, a

d'abord rendu hommage aux historiens genevois, morts depuis 1882, qui ont contribué à l'activité de la Société : Bordier, Pierre Vaucher, Ch. Lefort, Camille Favre. M. Fr. De Crue a fait une communication très vivante sur les événements de 1536 : en un exposé élégant, mais sous lequel se devinait une connaissance précise et étendue des sources, il a résumé l'histoire de l'expédition genevoise en Savoie et dans le pays de Gex, de l'intervention bernoise, puis de l'intervention française. M. H. Nabholz, archiviste à Zurich, a lu un travail sur les tendances centralistes dans la constitution fédérale jusqu'en 1798. Le sujet n'était pas sans déconcerter quelque peu les auditeurs de langue française, qui seraient plutôt disposés à placer en 1798 la date initiale de la pensée centralisatrice en Suisse, et à voir dans les faits patiemment colligés par M. Nabholz des unions temporaires entre les cantons pour un objet déterminé, plutôt que des pas en avant vers la centralisation.

La réunion s'est terminée par un déjeuner offert aux sociétaires par M. et M<sup>me</sup> Édouard Favre, dans le merveilleux paysage de Prégny. La plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi ces hommes de bonne volonté. C'était comme une halte paisible au milieu de l'Europe en flammes.

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève a remis à chacun de ses invités un royal cadeau : un superbe volume, enrichi d'illustrations documentaires sur *les Cantons suisses et Genève, 1477-1915* (Recueil de mémoires publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève... Genève, Jullien et Georg, 1915, in-4°, XXXI-219 p., 15 pl. hors texte et 52 gravures). Le principal metteur en œuvre de cette publication a été M. Victor van Berchem, vice-président de la Société générale. Voici un aperçu du volume : après un avant-propos de M. GARDY et une introduction historique due à M. VAN BERCHEM, ce dernier a donné, sous le titre : *Alliances de Genève avec les cantons suisses*, la traduction d'extraits du mémoire *Orte und Zugewandte*, publié en 1888 par M. Wilhelm ECHSLI ; on a vivement goûté cet hommage rendu à l'un des doyens des historiens de la Suisse allemande, qui assistait à la réunion. Ensuite viennent les mémoires d'Éd. FAVRE : *A Genève, du Conseil des Hallebardes à la combourgeoisie avec Fribourg et Berne, 1525-1526* ; de Léon GAUTIER : *les Efforts des Genevois pour être admis dans l'alliance générale des Liges, 1548-1550* ; d'Alfred CARTIER : *les Monuments de l'alliance de 1584* ; de VAN BERCHEM : *les Coupes de l'alliance de 1584* ; d'Eugène DEMOLE, *les Médailles rappelant les anciennes relations de Genève et des cantons suisses* ; le tout se termine par le travail capital de Ch. BORGEAUD sur *la Chute, la restauration de la République de Genève et son entrée dans la confédération suisse*. H. HR.

Le gérant : R. LISBONNE.

## UNE NOUVELLE THÉORIE

SUR

# L'ORIGINE DES CHANSONS DE GESTE

---

Les études d'histoire littéraire ont, depuis quinze ans, sous des impulsions qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer, progressé de façon si notable que nous éprouvons quelque peine à conserver des écrivains du passé une impression synthétique. Chacun d'eux ressemble, grâce à des recherches plus ou moins définitives, mais, en tout cas, très spécialisées, dirigées en profondeur et conduites avec une impitoyable minutie, à ces figures qu'on voit au portail de nos vieilles cathédrales. Des portions vétustes en subsistent et laissent apercevoir ce que les ravages du temps ont produit d'altérations, de mutilations parfois dans l'œuvre de l'artiste inconnu; mais, à côté, d'habiles restaurations ont restitué le relief et le mordant à d'autres portions, et c'est en vain qu'on essaie de retrouver, sous cette bigarrure, les éléments d'une sensation unique, que nos aïeux connurent dans sa plénitude.

Ce qui est vrai de l'œuvre et de la vie d'un Voltaire ou d'un Rousseau, si proches de nous et de nos esprits, l'est bien davantage de nos plus lointains auteurs, et, parmi ces derniers, de ceux-là surtout dont la personnalité n'a jamais été fortement dégagée, ce qui a permis à la morsure des siècles de se montrer plus impitoyable. Parmi les écrivains du moyen âge, les poètes épiques ont été, à cet égard, les moins favorisés de tous. Leurs thèmes, le ton qu'ils affectionnent, les préoccupations où ils maintiennent leurs auditeurs (car de les lire il n'était pas question pour ceux-ci), les formes changeantes de leur art, tout les condamne à nous apparaître comme des ombres indécises, fuyantes, presque totalement noyées dans la brume du passé.

Et c'est peut-être à cela qu'est due l'incuriosité des critiques,

négligeant de façon totale ces aïeux de nos romanciers, pour ne s'attacher qu'à leurs œuvres, où l'on pourrait croire qu'ils n'ont jamais soupçonné une personnalité quelconque. Au contraire, ils se sont acharnés à détruire jusqu'à la dernière trace d'un effort individuel, soit en variant les attributions de ces œuvres au hasard capricieux de telle ou telle conjecture, soit en niant hardiment l'auteur pour reporter l'honneur d'une création littéraire sur la collectivité ; tout au plus acceptait-on qu'un scribe eût pris la plume et écrit sous la dictée des foules ; encore était-on enclin, en n'admettant qu'un lien fragile entre les parties d'un poème, à répartir sur plusieurs têtes le faible mérite d'une simple mise au point.

Il a fallu près d'un siècle pour renverser les « idoles » qu'avaient vénérées deux générations de critiques en France, en Allemagne et en Italie. Encore est-ce s'avancer que d'annoncer leur chute. J'ai la conviction que dans un grand nombre de chaires — et la certitude que dans un grand nombre de livres, et surtout dans les manuels — on reste fidèle à la doctrine traditionnelle, expropriant les auteurs de nos chansons de leur bien véritable pour décréter celui-ci propriété commune. Le grand mérite d'un des maîtres actuels de l'enseignement français aura été d'avoir, plus que personne, lutté pour le bon sens et la raison dans un conflit où se dressent contre sa critique, avec toutes les puissances du mysticisme germain, toutes les forces d'inertie, disciplinées par une longue possession <sup>1</sup>.

## I.

M. Bédier l'a bien senti, et c'est pourquoi, dans son troisième volume, il a écrit, non sans une certaine indépendance, l'histoire des théories qu'a fait naître le problème passionnant de nos origines littéraires. De son exposé, il résulte, avec une vraisemblance très séduisante, que c'est à l'Allemagne que nous devons une croyance — car c'est une croyance et non un fait scientifique — selon laquelle l'épopée, échappant aux lois de l'inspiration personnelle, qui sont les lois de l'art, serait le produit de la fermentation poétique de la nation tout entière : « C'est le peuple entier qui crée l'épopée. Il serait absurde à un individu

1. Joseph Bédier, *les Légendes épiques*, 4 vol. in-8°. Paris, Champion, 1908-1913.

de vouloir en inventer une, car il est nécessaire que toute épopée se compose elle-même et ne soit écrite par aucun poète<sup>1</sup>. » Manifestée à toute la race aryenne, l'épopée fut pourtant « révélée » avec une signification particulière à la race germanique, sans doute parce que celle-ci, gardant l'intégrité de ses mœurs, méritait cette faveur, refusée à d'autres peuples coupables d'avoir laissé s'altérer, soit par des croisements, soit en tarissant les sources fraîches de l'inspiration, la pureté originelle. Tout cela s'est fait mystérieusement, dans des formes qui, bien entendu, échappent à notre observation : « ... il n'y a pas, écrit Jacob Grimm à Arnim, à faire entrer en ligne de compte des ateliers poétiques ou des combinaisons réfléchies de poètes individuels<sup>2</sup>. »

Ces étranges conceptions devaient plaire à nos romantiques, qui, en les filtrant à peine, les reproduisent ingénument dans leurs écrits. Fauriel, J.-J. Ampère, plus tard Renan devaient les adopter, et ce dernier surtout leur conférer l'autorité qui les imposa à la génération de 1870. Lorsque Gaston Paris revint de Bonn et de Göttingue, il en était imbu, et il ne tarda pas à mettre à leur service son immense talent et son incomparable prestige.

Déjà Uhland, appliquant à nos chansons de geste les théories des frères Grimm, avait soutenu, en 1812, que, du vivant de Charlemagne, la gloire du vieil empereur avait donné lieu à des chants, à des romances, qui « allèrent se propageant au cours des siècles pour former des poèmes de plus en plus étendus » et que « les poèmes groupés et amplifiés, surtout, semble-t-il, au XII<sup>e</sup> siècle, et par des clercs, finirent par aboutir aux compositions épiques, qui sont venues jusqu'à nous<sup>3</sup> ».

1. J. Grimm, *Kl. Schr.*, IV, p. 10 (cité par Bédier, t. III, p. 221).

2. Bédier, *op. cit.*, t. III, p. 224.

3. Bédier, *ibid.*, p. 210. L'historique des théories sur l'épopée, que l'on trouve au tome III, n'est pas complet, et ce n'est pas une raison de grief contre M. Bédier, qui n'a jamais eu l'ambition de ne rien omettre. Au contraire, il déclare nettement avoir « trop peu pratiqué les Herder et les Schelling » pour entendre leur restituer la place qui leur revient dans un tel historique; au sujet de Fauriel, j'avoue toutefois ma surprise lorsqu'il nous le montre ayant débuté en 1824 dans cette campagne, qui devait avoir de si fâcheux effets. En réalité, le sentiment de Fauriel était fixé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ses articles de la *Décade philosophique* des 10, 20 et 30 prairial an VIII attestent qu'il est déjà acquis aux théories wolffiennes. Mais ce que j'aurais souhaité de lire aussi dans ce tome III, et à cet endroit, c'est que Fauriel

L'année suivante, en 1813, Marchangy (*Gaule poétique*) écrit bravement : « La langue française voit les romanciers couvrir de fleurs son berceau » et prépare ainsi les voies à Pio Rajna. Mais c'est Fauriel qui s'emparera de cette opinion hasardée. Il ne se mettra guère en frais pour la rendre acceptable. Dans son *Histoire de la poésie provençale*, il n'invoque qu'un seul témoignage, celui de la *Vie de saint Guillaume*, qu'il date du x<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle est du xii<sup>e</sup>. En 1855, l'*Histoire littéraire de la France* enregistre cette même opinion et parle gravement « de ces chansons que, depuis la mort de Charlemagne, des jongleurs ambulants allaient chanter dans tous les pays...<sup>1</sup> ». Trente ans plus tard, sans tenir compte des sages réserves de Villemain et de Littré, Gaston Paris écrit ces lignes fatales : « Les primitives cantilènes sur Charlemagne ont été créées de son vivant par l'enthousiasme des Français<sup>2</sup>. »

Il ouvre ainsi le chemin, non seulement à des doctrines qui, empreintes d'un fâcheux mysticisme, devaient détourner pendant quarante ans la science française de ses directions naturelles, mais il inaugure tout un mouvement de recherches, aussi ardentes que chimériques<sup>3</sup>, dont le seul objet sera, en scrutant les documents d'histoire, d'y retrouver la trace d'un passé littéraire aboli, comme aussi, par des identifications et des localisations conjecturales, d'asseoir nos poèmes des xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles sur des fondements qui prouvent leur antiquité.

Tel est, dans l'essentiel, le résumé saisissant que M. Bédier nous apporte des théories sur les origines de l'épopée, dont l'érudition philologique a fait la fortune du xix<sup>e</sup> siècle. On voit que sa critique vise, avant tout, la méthode de ses devanciers. Ce

« était et demeura foncièrement antigermanique », comme l'a si joliment écrit Sainte-Beuve il y a trois bons quarts de siècle et comme il n'est pas superflu, pour défendre une grande mémoire, de le répéter ici. J'ajoute que, dans cet historique écourté, je ne trouve rien de Gœthe (voy. *Dichtung u. Wahrheit*, trad. Porchat, p. 239, 352), non plus que de Benjamin Constant, ni de Charles de Villers. C'est à reprendre sur nouveaux frais.

1. T. XVIII, p. 716.

2. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 45.

3. Il est d'autant plus étonnant que G. Paris se soit acharné à vieillir nos chansons, ou du moins les traditions épiques qui en constituent la substance, que, dans un autre domaine, nous le voyons argumenter du silence des textes pour refuser à notre lyrique populaire une antiquité plus grande. Voy. mes *Études critiques*, p. 72, où j'ai précisément combattu le scepticisme excessif de Gaston Paris.

qui la rend impressionnante, c'est l'appareil de preuves dont elle s'entoure.

Et tout d'abord, M. Bédier soutient que, pour étayer leurs théories, les philologues de la dernière génération ont vieilli exagérément les textes. Pour créer une généalogie imposante aux chansons dont Guillaume est le héros, ils ont, par exemple, « faussement daté du x<sup>e</sup> siècle » le fragment de La Haye, c'est-à-dire un texte où il semble que la geste de ce héros soit déjà constituée; ils ont reporté au xi<sup>e</sup> siècle la *Chançon de Guillaume*, découverte il y a quelques années et qui date assurément du xii<sup>e</sup>; ils ont soutenu que la *Vita comitis Girardi* était du xi<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle est « postérieure à l'an 1100 »; etc.

Ce qui est bien plus grave, ils ont jeté un pont entre la littérature et l'histoire. Au mépris des lois de création poétique, ils ont vu des faits réels là où l'imagination d'un artiste s'était donné simplement carrière. Il est exact que depuis bientôt cinquante ans on a, dans d'innombrables travaux, recherché le fondement historique de nos chansons. Je ne veux point m'occuper ici de la belle chimère qui a permis à MM. Rajna et Kurth de reconstituer toute une épopée mérovingienne à l'aide de quelques allusions historiques, de quelques *traditur* et *dicitur* épars dans nos annalistes et nos hagiographes. Non, je pense aux travaux de MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Longnon, Suchier, Voretzsch, F. Lot, Cloetta, etc., sur quoi se fonde toute une doctrine pour laquelle M. Bédier se montre impitoyable. Son étude sur les *Seize Guillaume* est un chef-d'œuvre d'ironie raisonnable. De même, dans la suite de son enquête, il ne manque pas de pages savoureuses sur les excentricités auxquelles a conduit, au milieu de contradictions sans terme, la manie d'identification historique en France et en Allemagne.

Que M. Bédier ne résiste pas toujours, lui aussi, à la tentation paradoxale, c'est ce que je dois reconnaître. Il réagit contre l'abus trop certain qu'on a fait de similitudes assez vagues pour localiser et dater des aventures banales. Mais il lui arrive d'exagérer sa défiance. Quoi qu'il dise, les résidus de la tradition historique<sup>1</sup> surnagent dans l'épopée, et ce n'est pas démontrer le contraire que de dresser la « liste des personnages de chan-

1. Et aussi de la tradition géographique, à laquelle, avec une complaisance qui va parfois jusqu'à l'excès, M. Bédier accorde des facultés de prolongement et des vertus d'endurance sur lesquelles j'insisterai plus loin.

son de geste qui sont des personnages historiques », d'en découvrir en tout et pour tout cinquante-cinq et, par des éliminations successives, de réduire ce nombre à cinq. Cette arithmétique facile est sans intérêt, parce qu'elle est sans portée. Il y a dans les *Trois mousquetaires* plus de cinquante-cinq personnages d'une historicité indubitable, et nul n'ira chercher pourtant, dans l'œuvre d'Alexandre Dumas, des données d'histoire. Ce n'est donc pas là qu'à mon sens doit porter l'effort d'un adversaire des thèses, aujourd'hui bien démodées, de MM. Paris, Longnon, etc.

Il n'importe d'ailleurs si, dans l'ensemble, M. Bédier a fourni la démonstration qu'on attendait de lui. Or, c'est ce qu'il me paraît avoir fait de la façon la plus brillante et, dans une mesure que je préciserai, la plus décisive. Sans doute, sur tel ou tel point de son offensive, son ingéniosité a pu faiblir et sa clairvoyance se trouver en défaut. Mais on ferme le dernier tome de l'ouvrage avec le sentiment d'une victoire, remportée par le sens des réalités de l'histoire, sur cette critique conjecturale qui, M. Bédier le prouve, a décidément égaré notre philologie plutôt qu'elle ne l'a servie.

M. Bédier avait, pour nous convaincre, à entreprendre une vaste enquête, impliquant à la fois des recherches minutieuses d'histoire et de géographie, une connaissance très précise de nos vieux poèmes, des dons de dialectique<sup>1</sup> et de critique peu

1. La façon de discuter de M. Bédier est un peu troublante, et, avouons-le, elle déconcerte parfois plus qu'elle ne convainc. Elle consiste dans l'emploi des formules d'une dialectique qui sent l'école. M. Bédier pose le problème et envisage les solutions possibles. Elles sont deux, elles sont trois, elles ne sont pas quatre. Je ne lui ferai pas l'injure de le comparer à ces historiens pour qui il y a six causes (et pas sept) de la Révolution française, et quatre causes (et non cinq) de la Réformation. Pourtant, quand il nous dit que pour expliquer le rapport entre le Raginfred et le Chilpéric de l'histoire et le Reinfrid et le Heldri de la légende épique il n'y a que deux hypothèses possibles « et qu'il n'est du pouvoir de personne d'en former une troisième » (III, 9), il nous permettra de rester défiants. Car de ces hypothèses, l'une c'est que « les romans du XI<sup>e</sup> siècle sont des romans du XII<sup>e</sup> siècle », et l'autre c'est qu'ils « procèdent de très anciens modèles perdus ». Mais qui ne sent combien d'autres aspects la question, ainsi posée, peut prendre, ne fût-ce qu'en raison de l'ignorance où nous sommes de toute cette élaboration épique du XI<sup>e</sup> siècle, que M. Bédier ne songe pas à nier? Est-ce qu'ailleurs (II, 293) le savant maître n'admet pas l'existence possible d'un poème consacré à Ogier dès le X<sup>e</sup> siècle? Je cite : « Il se peut donc que dès la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle les jongleurs aient rapporté d'Italie un poème consacré à Ogier. » Si ce sont les jongleurs qui ont eu cette charge, il ne pouvait s'agir que d'un

ordinaires. La tâche était assez imposante pour assurer le succès de son livre et asseoir une notoriété. M. Bédier l'a estimée insuffisante pour son ambition de savant. Il a voulu édifier à son tour. Il ne l'a pas tenté de façon proprement dogmatique et dès le point de départ. S'il faut l'en croire — et pourquoi douter de sa parole? — il ne songeait pas, au début, à substituer une solution nouvelle à celle dont les tares s'imposaient à lui; mieux que cela, il tâcha d'abord de se dissimuler ces tares. En 1907, il écrivait ceci : « Ceux qui me connaissent me croiront si je dis que, pendant ces deux dernières années, parcourant les divers cycles légendaires, j'y ai cherché non pas de quoi fortifier la thèse que je voyais se former dans mon esprit, mais de quoi la ruiner<sup>1</sup>. »

## II.

Cette thèse, nous la possédons maintenant dans son ampleur. Ou plutôt ce n'est pas tout à fait le cas : M. Bédier s'est refusé le plaisir d'un exposé doctrinal<sup>2</sup>. C'est en douceur, mais avec une remarquable opiniâtreté et de surprenantes habiletés littéraires, dans les détails touffus d'une enquête qui porte sur les théories du passé, parfois au bout d'une page de discussion serrée, que l'éminent maître nous insinue, dans des formes souvent dubitatives, une explication qui, si elle n'était répétée à satiété, pourrait passer inaperçue. Cette explication, c'est,

texte en langue vulgaire, et nous voilà forcés d'admettre qu'il a pu n'être pas seul de son espèce! De même, je ne vois pas (avec MM. Rajna et Cloetta qui ont critiqué justement ce passage) pourquoi il faut opter entre « la théorie des cantilènes » et l'information donnée par les moines à des jongleurs, pour justifier la présence de Guibourc dans l'épopée. Que d'autres suggestions possibles et défendables! Voy. encore les deux explications de II, 55 et 196; les trois de II, 267; les deux de II, 294; les sept « accidents » de III, 363; les deux hypothèses de IV, 240, etc., etc.

1. I, 12.

2. Une seule fois M. Bédier oppose nettement sa thèse (ou plutôt sa méthode), en lui assignant un caractère de complète généralité, à celle de ses devanciers. C'est à la p. 9 du t. III : « ... Toutes nos monographies de légendes, ou presque, celles qui forment les t. I et II de cet ouvrage, celles qui en formeront les t. III et IV, comportent deux discussions, qui ne sont à vrai dire que deux éléments solidaires d'une même démonstration : la première, négative, dirigée contre l'hypothèse des origines anciennes de la légende considérée; la seconde, positive, où nous recourons à l'autre principe d'explication, cherchant dans la vie du XII<sup>e</sup> siècle des circonstances et des conditions propres à expliquer la formation de la légende. »

d'ordinaire, le texte même de la chanson étudiée qui la fournit. Il est rare qu'on n'y trouve pas trace d'une dévotion particulière à un de ses héros, comme aussi les éléments d'une localisation en rapport avec elle. Et nous voici transportés dans des lieux où affluèrent jadis les pèlerins, invités à passer le seuil d'un temple dont les desservants conservèrent longtemps, et exposèrent aux regards des fidèles, l'une ou l'autre relique du personnage guerrier, qui est le héros — béatifié ou non — de la chanson. Ou bien il arrive qu'en identifiant les régions où nous promène la fantaisie de l'auteur du poème, on constate qu'elles sont en corrélation avec l'itinéraire des pèlerins allant à Rome ou à Saint-Jacques-de-Compostelle, ou même à un sanctuaire moins réputé. Comment ne pas déduire de là un rapport quelconque, un rapport direct même, entre les lieux qui doivent une certaine célébrité à la dévotion dont il s'agit et l'œuvre littéraire qui en porte le reflet plus ou moins vif? Mais entre les moines, qui guettaient la curiosité et exploitaient aussi la candeur des pèlerins qu'attirait un culte local, et les jongleurs, dont c'était le métier de divertir ceux-ci, n'est-il pas aussi naturel qu'un rapport ait existé, tout aussi légitime qu'on l'affirme, ou du moins qu'on le conjecture? Et, en effet, les jongleurs sont des « agents que l'on patronne et qui servent<sup>1</sup> ». Ils apportent, en échange d'un salaire et d'autres avantages, leur science littéraire, l'art de plaire aux foules, une langue accessible à celles-ci. C'est de ce côté-là, et non du côté de recherches d'archives, que doit désormais se tourner la critique, si elle veut aboutir dans ses enquêtes. L'hypothèse historique a fait son temps; l'hypothèse géographique lui succédera. Elle

1. III, 112. On ne peut trop admirer la souplesse avec laquelle M. Bédier se ment sur ce terrain glissant de l'hypothèse. Ainsi, quelque prix qu'il attache à la transmission, des moines aux jongleurs, de thèmes de chansons, de détails épisodiques, etc., il n'entend pas toujours soutenir que les seconds soient les tributaires des premiers; il ne se refuse même pas à intervertir les rôles, comme on peut voir I, 115, à propos de la *Vita Wilhelmi* et de ce qu'elle doit aux jongleurs, II, 396, où M. Bédier nous montre la tradition monastique tributaire de *Raoul de Cambrai*, ou encore III, 96, où, à propos du *Livre de saint Jacques*, complément obligé du pseudo-Turpin, l'auteur restitue aux auteurs de chansons leur part d'invention. « Le grand fait », à son sens, de ceux qui propagent le livre, « c'est qu'au nombre de ces instruments de propagande déjà éprouvés et consacrés par le succès, ils ont compté les chansons de geste »; et encore (p. 97) : « ... Le faux Turpin a demandé aux jongleurs professionnels des notes sur les personnages de leurs romans. »

offre bien des supériorités, et en tout cas elle permet des vérifications dont la base même manque à la première. On pourrait, en épousant la thèse de M. Bédier, généraliser l'observation qu'il fait pour *Raoul de Cambrai* et dire que dans beaucoup de nos chansons « l'imprécision historique fait contraste avec la précision géographique<sup>1</sup> ». Cette précision, M. Bédier n'en a pas un faible souci. Qu'il nous conduise à Stavelot, à Saint-Riquier, en Normandie, à Roncevaux, sur la *via francigena*, il se montre également attentif à la description des lieux, à l'onomastique, bref, à tout ce qu'avaient négligé ses devanciers.

C'est là un sérieux profit que nous devons à sa méthode. Elle a consolidé, généralisé, systématisé aussi les constatations partielles et timides de quelques-uns de ses devanciers. Là où ceux-ci n'avaient vu qu'amusaille, il a cru découvrir le fil conducteur. En somme, à une tradition orale fondée sur des souvenirs d'histoire, altérés par la succession des âges, il s'efforce, non sans bonheur souvent, de substituer une autre tradition orale, faite de la chaîne des réminiscences locales ou régionales<sup>2</sup>. Que la tradition orale ait été un facteur essentiel de la création épique, il ne songe pas à le nier, et si grande (trop grande peut-être) que soit la part qu'il restitue aux écrits monastiques et autres dans la plus mystérieuse des élaborations littéraires, il ne perd pas totalement de vue cette transmission imprécise, mais multiple et certaine, des légendes héroïques qui, de tous temps et en tous pays, s'est opérée et s'opère encore; il lui arrive même de s'incliner devant son irrésistible force de propulsion, de la préférer (au risque de paraître se contredire) à l'action livresque dont, à d'autres endroits, il proclame avec tant d'insistance la réalité; à propos d'une localisation précieuse que nous devons au manuscrit de l'Arsenal des

1. II, 374. Comparez III, 303 : « La relation de la *Chanson de Roland* est tout autre. A l'examiner, on constate pourtant que le poète, s'il est très indifférent à la vérité historique..., n'est pas indifférent à la vérité topographique. »

2. Qu'il ait vu et admis cette sorte de coordination nouvelle, c'est ce que prouve, par exemple, la confrontation de la p. 49 et de la p. 509 du t. IV. Le premier chiffre se rapporte au texte, le second à la table nous renvoyant à ce même texte. Or, p. 49, on lit cet en-tête du § 2 : « Essai d'explication de ces concordances par la tradition *locale*. » Et à la table (*loc. cit.*) : « 2. Les concordances de l'histoire et de la légende, qui peuvent s'expliquer par la seule tradition *orale*. » Et tout cela n'est qu'un. Sur la tradition orale et sa persistance séculaire, voy. encore IV, 53-54.

*Quatre fils Aymon*, il écrira ces phrases méritoires : « Pas une autre version, ancienne ou moderne, ne désigne avec quelque précision l'emplacement de Montessor. Mais la tradition orale s'est passée, comme on voit, du secours des livres, et nous constatons ce fait intéressant qu'elle a su, à elle seule, maintenir en vie une légende sur un même coin de terre durant sept siècles au moins<sup>1</sup>. » Gaston Paris, s'il pouvait lire une telle affirmation, la ratifierait de grand cœur.

Mais on devine bien que ce n'est là qu'un incident, et comme une parenthèse, dans la démonstration à laquelle sont consacrés les quatre volumes de M. Bédier. L'essentiel de sa thèse est ailleurs, et j'ai déjà dit en quoi il résidait. La collaboration des moines et des jongleurs, voilà, selon le savant maître, le grand secret de la production épique. En quoi a pu consister exactement cette collaboration, nul ne le saura jamais. L'imprécision où se cantonne M. Bédier lui était imposée par l'usage mesuré de ses sources. A proprement parler, celles-ci sont d'ordinaire muettes sur l'œuvre commune des moines et des jongleurs<sup>2</sup>; ce ne sont jamais des témoignages formels qu'on nous apporte, et, en vérité, c'est fâcheux. On nous invite à suivre des raisonnements dont la chaîne est parfois un peu longue. Les hypothèses succèdent forcément aux hypothèses, ornées d'ailleurs de toutes les grâces de la vraisemblance<sup>3</sup>. Les moines de Saint-

1. IV, 243.

2. Il est de très rares cas où cette collaboration est attestée; M. Bédier les a naturellement relevés et commentés avec soin; c'est, par exemple, les vers 46 et suiv. de *l'Entrée de Espagne*; c'est encore un vers de *Girard de Viane* que je rappellerai plus loin. Mais combien peu cela compte dans un dénombrement aussi formidable que celui auquel se livre M. Bédier dans ses quatre volumes! Le meilleur de sa longue et patiente démonstration réside dans des déductions et des discussions, toujours très adroitement menées.

3. M. Bédier n'exagère pas la valeur de sa méthode. Du moins, lorsqu'il s'agit de personnages de second plan, il reconnaît les difficultés auxquelles s'en heurte l'application, mais il le fait de façon à porter un coup droit à ses adversaires (IV, 6) : « Si nous osons dire au contraire que ces noms (de personnages effacés) ont pu être tirés par les poètes du XII<sup>e</sup> siècle de banals livres latins ou de banales traditions d'église, on nous somme de le prouver. Comment le prouver? Parfois, nous n'avons d'autres preuves à l'appui de notre dire que celles que nous tirons de l'extrême invraisemblance de l'hypothèse adverse. » Ceci en riposte à des adversaires qui ont échafaudé des conjectures bien plus hasardeuses. Mais M. Bédier ne s'abstient pas de ces dernières, et il est peu de livres d'histoire littéraire où le conjectural tienne autant de place. Dans le seul tome II, et sans l'espoir d'être complet, voici ce que je relève : p. 37, les épitaphes conservées de Girard de Roussillon et de son épouse sont du

Faron élèvent-ils, au XII<sup>e</sup> siècle, un monument fastueux à un héros du IX<sup>e</sup>, « c'est qu'ils avaient su se former un public habitué à entendre aux portes de leur monastère une *Chevalerie Ogier*, plus archaïque que celle que nous avons, et un *Moniage Ogier*. C'est un de ces monuments qu'on ne construit qu'après fortune faite; et ils l'ont bâti pour attirer à leur église de nouveaux visiteurs<sup>1</sup> ». N'allez pas conclure de là à l'antériorité de la chanson<sup>2</sup>; vous feriez fausse route. Car la chanson actuelle a plus d'une obligation à ces religieux. Elle leur doit le person-

xvii<sup>e</sup> siècle et il y aurait un grand intérêt à ce qu'elles fussent du XII<sup>e</sup>, « mais peut-être avaient-elles remplacé des inscriptions du moyen âge »; p. 58, on possède un denier de Charles le Chauve frappé à *Latisco* « et qui a pu passer par les mains du marquis Girard », et cela n'est pas négligeable pour la localisation des traditions sur *Girard*; p. 121-122, M. Bédier use de l'argument *a silentio* pour démontrer que, non content d'exalter l'évêque de Dol, l'auteur d'*Aiquin* a voulu subordonner saint Malo au fondateur de Dol, Samson. Il ne recule pas devant une hypothèse plus hasardée, à savoir que, si l'on avait remanié *Aiquin*, on l'aurait dépouillé de tous ses attributs ecclésiastiques (p. 135). Qu'en sait-il et qu'en saurons-nous jamais? Il ajoute : « C'est, je crois, l'histoire de plus d'une chanson de geste. » Je crois, moi, que dans plus d'un texte la parure d'église est postérieure et d'emprunt; voyez ailleurs ce qui est dit explicitement de l'utilisation de la « geste » par les moines; p. 194 : « ... puisque tous ces textes légendaires procèdent de la *Vita Hadriani*, n'y a-t-il pas apparence que l'histoire légendaire d'Ogier procède, elle aussi, de la *Vita Hadriani* »? C'est une « supposition moins téméraire si l'on se représente », etc.; p. 201 : le saint Domin de nos chansons provient de Borgo san Donnino, « la seule église peut-être qui ait jamais été mise sous son vocable... »; p. 237 : « Qui donc a pu le plus facilement faire ce rapprochement (*entre la colline de Montjoie et la bannière de saint Pierre remise à Charlemagne*) sinon un homme qui avait vu de ses yeux... cette colline de Montjoie, cette mosaïque »; p. 239 : « Je préfère croire que... »; p. 242 : « Peut-être y a-t-il dans nos chansons... quelque souvenir de cet événement mémorable »; p. 254 : « Cette circonstance et le fait... ne suffisent peut-être pas à expliquer le choix d'un tel sujet... »; p. 266 : « Il faut, si ma conjecture est vraie, que... Mais ici, comme ailleurs, les rares (?) hypothèses que je forme je les donne pour<sup>2</sup> des hypothèses... »; p. 304-5 : « Si l'on se rappelle... on en vient à la supposition que... Ne serait-ce pas que... » Ceci appuyé sur un rapprochement laborieux avec un passage de Neckam, qui « a pu de ses yeux voir le mausolée d'Ogier »; etc.; p. 341 : « J'ai présenté ces conjectures parce qu'elles me semblent plausibles; mais je ne voudrais rien fonder sur elles », etc.; p. 385 : « Les chanoines y (*à Saint-Géri de Cambrai*) conservaient les tombes des deux Raouls..., l'une d'elles pouvait être la sépulture d'un très authentique conte de Cambrai... »; p. 386 : « Cette explication n'est conjecturale qu'en un point... »

1. II, 310.

2. Cette antériorité est d'ailleurs admise, dans d'autres cas, par M. Bédier; je citerai son étude sur le *pseudo-Turpin* et aussi les pages (II, 396) qu'il consacre à la chronique de Waulsort. Au surplus, cette réciprocité n'infirme pas sa thèse générale; on ne peut donc en tirer argument contre celle-ci.

nage de Benoît, l'écuyer d'Ogier; elle leur doit le personnage non moins précieux de l'abbé de Saint-Faron, dont l'éloge serait ici inconcevable sans une corrélation qui, il est vrai, n'est mentionnée expressément nulle part. Et si le cheval d'Ogier, Broiefort, se retrouve dans un monastère, croyez-vous que c'est l'effet du hasard? Au contraire, « ne serait-ce pas que, dans quelque forme de la légende, Ogier et Broiefort travaillaient à embellir le moutier de Saint-Faron, comme Renaut de Montauban se fait l'ouvrier de Saint-Pierre à Cologne, comme Girard et Berthe portent du sable à Vézelay pour la gloire de Madeleine, comme Guillaume construit le pont sur le Verdus<sup>1</sup>? » Conjecture sans doute, mais bien séduisante<sup>2</sup>.

Non moins séduisante, du moins à premier examen, celle qui suggère à M. Bédier le besoin de relier ses recherches topographiques sur la région où s'est déroulé le drame historique dont Roland est un des héros, et les données du poème, qui, fort maigres à cet égard, sont, au contraire, très abondantes au point de vue de l'histoire. Entre l'itinéraire des pèlerins de Saint-Jacques et le manuscrit d'Oxford, il n'y a pas de corrélation originelle bien précise. Pourtant, c'est cet itinéraire qui a permis à M. Bédier quelques constatations de vif intérêt. Ses devan-

1. II, 305.

2. Voulez-vous un autre échantillon, non moins caractéristique, de la méthode de M. Bédier? Je l'emprunte à l'étude si ingénieuse qu'il consacre à *Girard de Roussillon*. C'est une de celles où il a été le mieux servi par la toponymie. Après avoir, à l'aide de celle-ci, précisé certains faits, et notamment établi la corrélation, à Vézelay comme à Bordeaux, à Arles, à Mortara, etc., entre des traditions antiques, dont l'existence de sarcophages assurait ici la persistance, et la localisation admise par le poète français, le savant professeur arrête notre attention sur un tout petit détail qui va, grâce à sa dextérité coutumière, prendre une importance exceptionnelle. Dans la plaine où se livre la grande bataille de la « geste » coule un ruisseau, et ce ruisseau, celle-ci l'appelle l'*Arsen*, tandis que la *Vita* l'appelle l'*Arsis*. En réalité, le vrai nom de la rivière est la *Cure*, qui, d'après la *Vita*, a remplacé l'*Arsis* « a dolore cordis », à cause de la peine de cœur que cause la vue des blessés dont le sang rougit ses ondes. Le malheur, c'est que, si haut qu'on remonte dans les textes, la *Cure* s'appelle ainsi : « Il est donc presque certain que le nom d'*Arsis* ou *Arsen* est imaginaire. S'il est imaginaire, c'est un vrai *jocus monachorum*... Si *Arsis* n'a jamais désigné la *Cure* que pour les besoins du calembour *a dolore cordis*, qui est un jeu de clerc, on voit la conséquence : ou bien l'auteur de la chanson renouvelée a été chercher son *Arsen* dans la *Vie latine*, ou bien l'auteur de la chanson primitive l'a recueilli dans une autre rédaction monastique de la bataille de Valbeton; dans l'une et l'autre hypothèse, nous prenons sur le fait un poète épique en train de se renseigner auprès des moines. » Et voilà qui est démontré... (t. II, p. 56).

ciers s'en étaient passés pour expliquer la naissance d'un poème qui a été écrit dans le nord et non dans le midi de la France, en français et non en dialecte pyrénéen. Ce qui, en apparence, les justifiait d'agir ainsi, c'était que la géographie du poème n'avait nulle précision. Il n'était pas nécessaire d'avoir parcouru la vallée de Roncevaux pour l'écrire, ni d'avoir médité sur les lieux mêmes qui furent témoins des événements dont il nous conserve un récit très libre. Mais le manuscrit d'Oxford n'est pas isolé dans la tradition chevaleresque, et il convient de le rapprocher des autres versions de la chanson, françaises et étrangères, comme aussi du poème latin sur la trahison de Ganelon et du *pseudo-Turpin*. Ce rapprochement a pour conséquence de préciser singulièrement les données un peu courtes et vagues de l'œuvre, que Turolde « declinet », de les multiplier aussi; et c'est sur quoi se fonde M. Bédier pour assigner à ses recherches topographiques une importance dont ne se doutaient pas ses devanciers. Mais il n'y a pas, dans *Roland*, que les éléments d'un problème toponymique; il y a aussi les éléments d'un problème historique. Ou plutôt ces éléments se ramènent, en dernière analyse et si l'on va tout au fond du creuset, à un seul, et c'est le passage d'Einhard, où Roland est mentionné. Comment donc rejoindre ceci et cela? Comment, d'un comte de la marche de Bretagne qui n'a passé à Roncevaux que pour y mourir, faire un thème de préoccupations dévotes assez puissant pour que l'imagination jongleresque et l'industrie cléricale, localisées là-bas, et gagnant ensuite de proche en proche jusqu'à Bordeaux, accaparent cette mémoire étrangère et réussissent à l'immortaliser? Qu'à cela ne tienne! Les pèlerins venus du nord suffiront à cette tâche: « Comme Charlemagne, ils s'arrêtaient à ces étapes nécessaires, Bordeaux, Sorde, Dax, Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils campaient à Blaye, bivouaquaient à Roncevaux. A Blaye, les clercs de Saint-Romain leur montraient la tombe de Roland; à Roncevaux, ils vénéraient le lieu de son martyre. »

Mais ces clercs, comment, après plus de trois siècles, avaient-ils, à leur tour, gardé le souvenir de Roland? Par quelle transmission providentielle étaient-ils informés de son nom, de ses exploits et de sa mort?

M. Bédier a prévu l'objection. Et les chroniques, nous dit-il, qu'en faites-vous? Est-il plus étonnant qu'on les ait consultées

dans la vallée pyrénéenne qu'à Saint-Martin de Tours, à la Novalesse, à Conques, et où sais-je encore? Nous ignorons dans quelle église a été lue la page de la *Vita Caroli* où Einhard a inscrit le nom de Roland. Il n'importe... « Ce qui est sûr, c'est qu'avant que le poète de la *Chanson de Roland* ait écrit<sup>1</sup>, les chanoines de Saint-Romain ont montré la tombe, réelle ou supposée, de Roland, et les clercs pouvaient avoir lu la *Vita Caroli*. — Ce qui est sûr, c'est que dans le temps même où écrivait le poète de la *Chanson de Roland*, ou peu après, en 1120 au plus tard, d'autres clercs, ceux de Sorde, attribuaient à Charlemagne leur origine, et que, pour autoriser cette fable, ils avaient lu une chronique, puisqu'ils ont su dater de l'an 778 l'un de leurs faux diplômes; et cette chronique a pu être la *Vita Caroli*. — Ce qui est sûr, c'est qu'en bien d'autres églises, et par exemple en cette maison d'Ibañeta qui a fini par s'appeler l'*Hospitale Rollandi*, d'autres clercs encore ont pu lire la *Vita Caroli*. »

Évidemment, aucune de ces possibilités n'est exclue, et M. Bédier était en droit de nous les proposer. Avouons toutefois qu'elles jurent un peu avec le ton d'assurance des trois affirmations dont elles sont la suite logique et le support nécessaire. Mais, en l'absence de documents, mettant hors de conteste la collaboration effective des clercs et des jongleurs, nous devons bien nous contenter de ces approximations séduisantes, et nous aurions d'autant plus mauvaise grâce de ne pas les bien accueillir que nous avons été plus longtemps et plus aveuglément indulgents pour les fantaisies érudites des devanciers de celui qui nous les soumet. Avec lui, du moins, on sait à quoi s'en tenir, et la sorte de bonhomie, à la fois railleuse et engageante, du ton de sa polémique correspond bien à la sincérité si prenante d'une pensée qui se livre.

Cette pensée, j'espère qu'on la connaît maintenant dans ce qu'elle a d'essentiel. Il reste à nous demander si elle dégage des

1. Ceci ne peut se référer qu'à la note de III, p. 349, où M. Bédier cite un passage de Hugues de Fleury « mort peu après 1119 » et où l'on retrouve interpolée la mention d'Einhard. Mais la forme et le sens de cette interpolation, si tant est qu'elle remonte au texte original, indique clairement qu'elle n'a rien de traditionnel. Et quant aux autres localisations qu'on peut invoquer du mythe (voy. p. 311, 317, 324, 329), elles sont toutes postérieures à notre poème. A Blaye, la tombe de Saint-Romain est plus que suspecte, et M. Bédier en convient (p. 349). Donc nous sommes sur un terrain tout hypothétique.

vérités complètement neuves ou si, au contraire, elle n'est que la consécration éclatante, la corroboration documentée de vues déjà émises auparavant et qui n'avaient passé inaperçues que parce que, tous autant que nous étions, nous subissions le charme prestigieux d'une doctrine dont le plus éminent philologue français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'était fait l'ardent champion.

La modestie de M. Bédier nous permet de poser sans nulle inquiétude cette question délicate. Lui-même a mis une insistance, qui n'est pas simplement de l'adresse ou de la coquetterie, à se référer à ses devanciers et à montrer la préparation partielle, par d'autres, du terrain de guerre où sa stratégie se meut avec tant d'aisance. A la dernière page de son livre, il a tenu expressément à nous dire que c'est « à l'exemple de M. Philippe-Auguste Becker », donc d'un érudit allemand, qu'il a « délimité dans le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle » le champ où désormais nos recherches doivent se cantonner. A ce même endroit, il a, et très sincèrement, écrit ceci : « Que de questions j'ai posées sans les résoudre, que de questions j'ai entrevues peut-être sans oser même les poser ! » On est donc tout à l'aise avec lui pour restituer à ses devanciers ce qui leur est dû.

### III.

En vérité, c'est à la fois beaucoup et peu de chose. La thèse de M. Bédier est bien à lui, en tant que c'est une thèse, c'est-à-dire en tant qu'elle revêt un caractère de généralité. Les contacts entre jongleurs et gens d'église avaient été souvent conjecturés, mais on n'y attachait qu'un faible intérêt. On se rappelait bien le passage de *Girart de Viane*, où l'auteur dit tenir d'un pèlerin

Les aventures que à repaire of  
Et les grans poines que dans Girars sofrî.

Et on se rappelait aussi la distinction, établie par plusieurs sermonnaires et casuistes, entre bateleurs, sauteurs, mimes, etc., et les jongleurs qui, sans peut-être ignorer les moyens employés par les premiers pour gagner leur vie, « cantant cum instrumentis et de gestis ad recreationem et forte ad informa-

tionem<sup>1</sup> ». On n'avait pu oublier l'histoire de ce jongleur qui se fit moine à quarante ans et aussi celle de ce moine qu'attira la jonglerie<sup>2</sup>. On avait bien en mémoire le passage d'un traité de Thomas de Cobham, inséré, dès 1860, par Guessard dans la préface de *Huon de Bordeaux*, et où il était parlé avec indulgence des jongleurs qui « cantant gesta principum et vitas sanctorum<sup>3</sup> ». Mais on avait un souvenir aussi net des imprécations, lancées du haut de la chaire contre les jongleurs, de la façon méprisante dont le moraliste liégeois, qui a écrit les vies de saint Paphnuce et de sainte Thaïs, parle des « beaz vers de Fulcon » et de ceux qui les récitent, des prescriptions sévères du concile de Trèves, etc. Bref, dans la contradiction et l'imprécision des sources, on était porté à conclure que moines et jongleurs avaient plutôt fait mauvais ménage.

Pourtant, bien avant la publication du premier volume des *Légendes épiques*, l'attention avait été attirée par des spécialistes sur les relations qui ont dû exister entre les jongleurs et les pèlerins, amusés de leurs récits, mais surtout attentifs à leurs culbutes et à leurs tours d'adresse<sup>4</sup>. Dès 1887, M. Rajna signalait la grande vraisemblance qui s'attache à une étymologie expliquant *Montjoie*, ce nom familier à notre épopée, par l'allégresse des pèlerins qui, se dirigeant vers les sanctuaires d'Italie, atteignaient enfin ce point élevé (*Mons Gaudii*)<sup>5</sup>. En 1894<sup>6</sup>, le même savant étudiait les épisodes du *Waltherius*, qui ont été insérés de si étrange façon dans la chronique de Nova-

1. L. Gautier, *Épopées françaises*, II, 24. Voy. encore Lecoy de la Marche, dans Faral, *op. cit.*, App. III, n° 106.

2. Voy. Faral, *op. cit.*, p. 67, et *loc. cit.*, n°s 263 et 284; n'oublions pas non plus le fableau du *Jongleur de Notre-Dame*, qui pourrait reposer sur un fond de réalité.

3. Faral, *op. cit.*, p. 67, et *App.*, n°s 59 a et b; 74; 155, pour les récitations de vies de saints la *Vita Remacli* citée par Bédier, III, 35, note 3.

4. Il serait injuste d'omettre, dans cette énumération, un très bel article publié par M. Bédier lui-même tout au début de sa carrière et où il déterminait la place qui revient au mercantilisme d'église dans *Fierabras* (*Romania*, XXII, 22 et suiv.). Pour ce texte et pour le *Pèlerinage*, il y a longtemps que la partie est gagnée.

5. *Archivio storico italiano*, 1887, p. 48-49. Comparez, du même, *Romania*, XXVI, 41 et suiv. (et notamment 50, n. 3, à propos de l'étape des pèlerins à Mortara), *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 503 (à propos de la même *via francigena*) et *A Roncisvalle dans Homenaje a Menendez y Pelayo* (Madrid, 1899), II, 383 et suiv.

6. *Romania*, XXIII, 36 et suiv.

lese, et il ne répugnait pas à l'idée que les poèmes sur Guillaume d'Orange, où l'on retrouve un de ces épisodes sous la forme la plus caractéristique, avaient des obligations aux moines d'Aniane, intéressés à une production littéraire qui secondait leur mercantilisme. Il marquait d'un trait rapide, mais juste, la relation d'ailleurs incontestable qu'il y a entre le passage en Italie de nos traditions chevaleresques et les routes fréquentées par les pèlerins, attirés par les sanctuaires de la Ville Éternelle. Toutefois, il se refusait à renverser les rapports, comme M. Bédier l'a tenté, et à remonter des jongleurs aux moines; pour les fragments du *Waltharius* insérés dans la chronique de Novalesse, comme pour les imaginations communes à notre épopée et à nos textes latins, il entendait remonter de ceux-ci à celle-là; pour lui, la source ecclésiastique « non faceva di sicuro se non riversare le acque venutele da un poema ». Et, bien entendu, ce poème était français.

Dès 1896, M. Jeanroy écrivait, à propos des événements qui sont, selon lui, à la base du *Coronement Looïs* : « Le narrateur qui a apporté en France la connaissance des événements (c'est probablement quelque pèlerin de Rome) l'avait recueillie sur les lieux mêmes<sup>1</sup>. » Déjà en 1895, un autre savant, M. Camille Jullian, avait, dans son *Histoire de Bordeaux*, donné sur ce thème, entre autres indications suggestives, celle-ci : « On peut suivre Charlemagne à Belin, à Saint-Seurin, à Blaye, c'est-à-dire aux stations de repos ou de prière, sur la grande route suivie par les pèlerins de Saint-Jacques. Qui sait si les pèlerins n'ont pas été les artisans principaux de ces légendes, les vrais rhapsodes de ces épopées, les attachant pour ainsi dire, le long de la voie qu'ils parcouraient, aux sanctuaires où ils s'arrêtaient<sup>2</sup>. »

1. *Romania*, XXV, 359; en 1897 (*ibid.*, XXVI, 189 et suiv.), M. Jeanroy insiste sur la précision des indications géographiques dans le *Roman d'Arles*, et la chose est d'autant plus digne d'être notée qu'en fin de compte, on le verra, le procédé de M. Bédier se ramène dans l'essentiel à substituer l'hypothèse géographique à l'hypothèse historique. Voyez enfin dans Bédier, t. III, p. 179, une page inédite de M. Jeanroy, corroborant certaines vues de son collègue (localisation de l'épopée provençale dans le sud-ouest).

2. Cité par M. Bédier, t. III, p. 181. L'année suivante, M. Jullian publiait dans la *Romania* un bref mémoire, plus suggestif encore, dans lequel il précisait sa pensée. On y lit notamment ceci : « C'est la circulation incessante des pèlerins, priant, chantant, échangeant leurs souvenirs et leurs rêves; c'est le long du chemin, dans la verve créatrice des conversations sans fin, que le

En 1899, le même savant, dans des « Notes gallo-romaines » où l'on ne s'attendrait pas à faire cette découverte, écrivait ces lignes révélatrices : « Le premier poète de Roland, pieux pèlerin du passé, s'est soucié d'être exact, de suivre les bonnes routes, de connaître les traditions des abbayes et de voir les monuments. » Et il soutenait que ce poète était « beaucoup moins dépourvu qu'on ne le pense de précision scientifique », mérite qu'il partage, du reste, avec l'auteur du *pseudo-Turpin*. Il se bornait, comme à regret, sur un sujet qui n'a cessé de le passionner et glissait dans une note<sup>1</sup> cet aveu mélancolique : « Que de choses à dire sur ces productions, *monstra litteraria* sans doute (pour parler comme M. Paris<sup>2</sup>); mais, pour être plus affirmatif encore que lui, non pas *haud inutilia*, mais *mire utilia historicis vel geographicis!* »

Mais c'est surtout en Allemagne qu'on rencontre les anticipations les plus nettes et aussi les plus solides de la nouvelle doctrine. M. Ph.-Aug. Becker les a multipliées dans ses livres, qui sont, au surplus, ce que la critique d'outre-Rhin a écrit de plus sensé et de meilleur sur nos anciens poèmes. Dès 1896, cet érudit posait nettement la question des relations entre moines et jongleurs. Sans doute, il la restreignait aux proportions plus modestes d'une recherche spéciale, celle des sources de la geste d'Orange, ainsi que de la filiation des textes qui nous en sont restés. Mais sa critique, presque toujours beaucoup plus fine et plus sensée que celle de ses confrères d'outre-Rhin (en général médiocres analystes de nos premiers auteurs, s'ils s'en sont institués les éditeurs patients et sagaces), proposait sur plus d'un point des solutions qui ne demandaient qu'à être étendues à d'autres ouvrages. C'est M. Ph.-Aug. Becker qui, le premier, ayant à se prononcer sur le parallélisme saisissant de deux traditions, l'une monastique, l'autre jongleresque, sur Guillaume de Gellone, n'a pas hésité à admettre une relation entre elles et à soutenir que ce personnage « fût, comme tant d'autres, retombé au néant, ou, ce qui revient au même, son nom n'aurait survécu que momifié en quelques phrases des

peuple refait l'histoire de son pays, qu'il essaie de retrouver le souvenir de ses héros et de ses saints. »

1. *Revue des études anciennes*, p. 240, n. 4.

2. Allusion à un passage de la thèse latine de G. Paris, *De pseudo-Turpino* (1865).

annales carolingiennes si par hasard les moines qui possédaient sa tombe n'avaient entrepris d'en faire la tombe d'un saint<sup>1</sup> ». Entre autres suggestions curieuses qu'on trouve dans le premier livre de M. Ph.-Aug. Becker, je note celle-ci, que telle ou telle relique peut fort bien avoir mis en branle l'imagination populaire (*Sagenbildung*), au lieu qu'elle soit passée de l'épopée sur l'autel des moines<sup>2</sup>, et je renvoie, entre autres passages significatifs et gros de conclusions neuves, à celui où le critique allemand admet « un rapport étroit entre la tradition monastique relative à Ogier et le poème auquel est attaché son nom<sup>3</sup> ». Ce n'est pas se montrer injuste envers M. Bédier que d'observer qu'il y a ici le germe d'un des plus convaincants chapitres des *Légendes épiques*. La suite des travaux de M. Ph.-A. Becker mériterait d'être prise en aussi sérieuse considération ; mais qu'ajouter à l'hommage qu'à chaque occasion leur rend son continuateur français ? Il est, en tout cas, simplement juste de s'associer à l'éloge rapide<sup>4</sup> qu'il fait des études de M. Tavernier sur *Roland*, études dont l'intérêt débord singulièrement le cadre volontairement restreint des enquêtes entreprises par cet érudit. Dès 1904, M. Tavernier notait que la plupart des noms géographiques qu'on relève dans *Roland* « sont dans un rapport de parenté avec la route des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ». Et il ajoutait : « Une comparaison attentive des cinq premiers livres du *pseudo-Turpin* et du quatrième livre du *Codex* de Compostelle avec les noms de lieux... est devenue nécessaire<sup>5</sup>. M. Baist a fait voir que de nom-

1. Bédier, t. I, p. 139.

2. *Die altfranzösische Wilhelmssage, und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen*, Halle, 1896, p. 103.

3. P. 111. Comparez ce que dit M. Schläger dans le *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie* et comment il reproche à M. Ph.-A. Becker, dont il analyse l'ouvrage, de prendre le contre-pied de la tradition critique.

4. W. Tavernier, *Zur Vorgeschichte des Rolandsliedes*, Berlin, 1903. Voy. du même les études publiées dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXVI, XXXVI, etc.

5. M. Tavernier, que M. Bédier cite en passant (III, 380, note 1; cf. 395, 452, n. 2), avait déjà admis que l'auteur de R (la version d'Oxford) avait lu le célèbre passage d'Eginhard (*Zur Vorgeschichte der Rolandsliedes*, p. 79, note); il avait considéré comme extrêmement vraisemblable (p. 78, n.) qu'il avait lu le manuel des pèlerins de Saint-Jacques et qu'il y avait puisé son érudition. M. Bédier a considérablement développé ces indications; il a rappelé les centres de culte semés au long de la route que suivaient les pèlerins, les

breux noms de villes remettent en mémoire les combats qui mirent aux prises, au XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup>, dans ces régions chrétiens et mahométans. »

#### IV.

Voilà bien des antécédents, et je n'affirme pas que ce soient les seuls. Si je les allègue, ce n'est pas pour tenter de réduire la part d'originalité qui revient légitimement aux travaux de l'auteur des *Légendes épiques*. Au contraire, c'est pour établir une corrélation d'idées et de recherches tout à fait flatteuse pour lui, pour y découvrir aussi une sorte de confirmation anticipée de ses conclusions, la preuve, en tout cas, que celles-ci correspondent bien à des directions nouvelles de la critique en France, en Allemagne et en Italie.

Ce qui distingue M. Bédier de ses prédécesseurs, c'est, je le répète, qu'il a systématisé des observations qui avaient déjà été faites fragmentairement, qu'il leur a assigné l'ampleur d'une doctrine. Pourtant, quand on lit avec attention ses quatre volumes et qu'on y collectionne les passages où il est question d'une collaboration plus ou moins directe entre moines et jongleurs, on constate qu'à négliger ce qui est purement hypothétique, ou encore ce qui est déduction syllogistique, nous éloignant du document tout sec pour nous mener, par des sentiers détournés, à une conviction de pure raison, on ne trouve qu'un petit nombre de faits précis et certains, susceptibles de nous communiquer, sans discussion *in abstracto* ni habiletés oratoires, la sensation du vrai.

Parmi ces faits d'observation, si je puis ainsi dire, le plus considérable et celui où l'intérêt des recherches de M. Bédier s'affirme le plus brillamment, c'est la reconstitution des voies

expéditions qui, bien avant la première croisade, avaient multiplié les chevauchées sur cette route que devait faire en sens inverse la fameuse légende; seulement, il n'a pas voulu aller jusqu'au bout et, en s'aidant d'une étude comparative des versions de Roland, reconstituer toute la matière qui devait vers 1120 être élaborée supérieurement par Tuoldus (si c'est le nom de l'auteur). S'arrêtant court (t. III, p. 376), il écrit simplement cette phrase : « Cette page de la *Vita Caroli* (d'Eginhard) contient tout l'élément historique de la *Chanson de Roland*; avec le nom du héros, la donnée d'une expédition heureuse en Espagne, celle du retour de Saragosse et celle de la bataille pyrénéenne. Elle fournit aussi le thème cher entre tous aux poètes héroïques, le thème de la défaite : *un homme de génie a fait le reste.* »

de pèlerinage à l'aide des itinéraires, ou guides, destinés aux « romieux », combinés avec la toponymie de nos chansons (ou des vies de saints qui se rattachent à leur genèse). Aux indications rapides de MM. Rajna et Jeanroy, à l'étude spéciale de M. Camille Jullian, M. Bédier a ajouté des précisions dont on ne louera jamais assez le mérite scientifique et la force convaincante. Par exemple, il nous conduit par Mortara, Pavie, Lucques, etc., sur cette *via francigena* que parcouraient pèlerins et jongleurs; à Tortone, il rend vraisemblable qu'on puisse fusionner une légende cléricale avec une légende française, popularisée par les humbles artisans d'un art si français; il montre les moines de Meaux instruits peut-être des hauts faits d'Ogier, qu'ils avaient un grand désir d'exalter, par d'autres jongleurs revenus d'Italie; en un mot, il apporte, dans un éparpillement à quoi sa matière l'obligeait, une importante contribution à l'histoire des relations littéraires entre la France et l'Italie.

Est-ce tout? Non pas. Mais c'est peut-être, si on l'envisage dans son ampleur, la portion la plus solide de sa démonstration. Je n'insiste pas sur des « indices » qui tendraient à faire admettre « que des jongleurs venus des diverses régions de France occupaient la *via Aegidiana* » et qu'ils remportèrent du Puy, avec le nom même qu'allaient porter leurs confréries ailleurs, des traditions poétiques dont Guillaume était le héros. Je n'insiste pas non plus sur l'interprétation, évidemment excessive, d'un passage du *Guide* des pèlerins de Saint-Jacques, où il est simplement dit que saint Guillaume, inhumé à Gellone, conquiert Nîmes et Orange et finit pieusement. Conclure de là que pour attirer les pèlerins à Gellone « on leur racontait l'histoire de *La prise d'Orange* et du *Charroi de Nîmes* », c'est beaucoup s'avancer. Je ferai la même réserve pour les conclusions que M. Bédier tire de son exposé à la fin de son premier volume. S'il avait à les formuler de nouveau, je doute qu'il écrivît encore ceci : « En d'autres termes, si, par maladie ou par accident, le comte Guillaume de Toulouse était mort vers l'an 803 avant d'avoir pu se rendre moine au monastère d'Aniane et fonder le monastère de Gellone, pas une des chansons de geste et pas une des légendes de notre cycle n'existerait, et pas une de ces chansons ni de ces légendes n'existerait si, par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet

homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Bien entendu, M. Bédier, à d'autres endroits, s'efforce de nous imposer la présence de ces mêmes jongleurs, là où les textes ou bien sont muets, ou bien ne comportent pas nécessairement cette présence. C'est ainsi que, dans une très ingénieuse étude sur Girard de Roussillon, il commence par une réfutation détaillée des thèses de M. Longnon et d'autres critiques, dont les identifications historiques avaient paru longtemps acceptables. Puis, par un procédé qui lui est familier, il nous transporte brusquement du IX<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup>; et, à l'aide des données de la *Vita Girardi*, il s'efforce de localiser la légende épique à Vezelay, de nous montrer son auteur puisant dans la *Vita* (et peut-être aussi dans des constructions et des ruines environnantes capables d'évoquer la mémoire du personnage) les bribes d'historicité dont il avait besoin, mais surtout suggestionné par le culte de Marie-Madeleine, peu à peu implanté et popularisé là, et revêtant, à la fin, une telle importance aux yeux des moines que les héros de la chanson « ne sont pour eux que des comparses », que le sens de cette chanson même se modifie profondément. Car, « comme la Madeleine avait été une grande pécheresse, Girard avait été un grand pécheur, et, comme elle, un repenté ». Et voilà ce roman de chevalerie qui devient une histoire édifiante, avec la collaboration empressée des jongleurs, car, nous dit-on, si même les localisations de la légende primitive à Pothières et à Vezelay « sont des inventions tardives et utilitaires de moines... », il restera ce fait considérable que, dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les jongleurs ont emboîté le pas à ces moines, ont accepté et propagé leurs fables intéressées<sup>1</sup> ».

Comment cela s'est-il fait? Nous l'ignorons. Nous ignorons aussi quels étaient ces jongleurs dont le zèle s'associa au commerce des moines. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que, « lorsque vers l'an 1050 les moines de Vezelay eurent besoin d'expliquer la provenance de leurs reliques de sainte Marie-Madeleine, ils songèrent aussitôt » à Girard de Roussillon et à Berthe, sa femme, bienfaiteurs de l'abbaye, « et ce jour-là, Girard et Berthe entrèrent pour la première fois dans

1. II, 63.

la légende. Ils y auraient gardé un rôle modeste et sacrifié si les moines de l'abbaye de Pothières, qui possédaient leurs tombeaux, n'avaient voulu en tirer gloire et avantage. L'idée même d'une telle tentative ne s'explique que s'ils espèrent attirer un certain public qu'ils savent ». Vous devinez la suite. Ce public, ce sont les pèlerins allant vers Vezelay, peut-être vers Rome, « que des jongleurs de profession guettent à l'étape ». Dans ce dernier membre de phrase, grammaticalement subordonné, gît toute la pensée de l'étude. L'auteur tenait en réserve les jongleurs pour les sortir au bon moment. Mais où les a-t-il pris ? Il n'importe ; la savante logique de toutes les déductions précédentes ne pouvait se passer d'eux ; ils sont le dernier chaînon, rien de plus, au lieu que dans l'histoire littéraire ils tiennent toute la place.

Avouons notre surprise et demandons-nous comment concilier cela avec une doctrine qui entend restituer précisément à l'inspiration poétique une place usurpée trop longtemps par des servitudes d'un traditionalisme mal fondé. Écoutez comment cette théorie est formulée : « ... un accident infiniment plus fréquent dans l'histoire de la poésie, c'est qu'un poète mêle des histoires qui lui paraissent belles, sans nul souci des noms des personnages à qui elles étaient primitivement appliquées... Ce qui se mêle et ce qui s'applique réciproquement dans l'imagination des poètes, ce ne sont pas des noms propres, ce sont des thèmes poétiques<sup>1</sup>. » Et à propos de l'auteur de *Roland* : « Certes, son œuvre, comme celle de Racine, ne s'explique que par la collaboration et la complicité de son temps, et c'est pourquoi je me suis appliqué de tout mon effort à le replacer en son temps, à évoquer à cet effet certaines circonstances historiques... Mais ne tombons pas dans les théories qui veulent partout mettre des forces collectives, inconscientes, anonymes à la place de l'individu. Un chef-d'œuvre commence à son auteur et finit à lui<sup>2</sup>. »

1. I, 203.

2. IV, 450. M. Bédier, après avoir longuement insisté sur le fait que nos auteurs de chansons ignoraient l'histoire des deux premières races et rattaché à la lecture des annales ecclésiastiques le peu qu'ils en disent, s'applique à démontrer combien eût été inutile plus d'érudition chez ces hommes dont la tâche était ardue, puisqu'elle consistait à projeter « dans le passé carolingien les idées et les sentiments de leur temps ». C'est sur quoi je regrette qu'il n'ait pas insisté davantage.

## V.

Voici maintenant qui nous permet d'envisager de la façon la plus naturelle et la plus directe un autre aspect de la doctrine de M. Bédier. Par là même qu'il concentre la vie épique sur les routes fréquentées par les pèlerins et autour des sanctuaires où veille la pensée monastique, il nous impose, qu'il le désire ou non, une conception de l'œuvre d'art, sensiblement différente de celle qu'avait adoptée la science jusqu'ici. Non qu'il y ait, même chez Gaston Paris, un système de la composition littéraire de nos épopées. La philologie du *xix<sup>e</sup>* siècle, si parlante et si précise lorsqu'il s'agit de déterminer le temps et le lieu où le poète a créé, semble s'être désintéressée trop souvent de la personnalité de celui-ci. Quand on consulte avec attention le précieux répertoire dressé par M. Faral, on constate que les notions les plus vagues et souvent les plus contradictoires n'ont cessé d'avoir cours sur ce point essentiel<sup>1</sup>. Qu'est-ce qu'un jongleur? Qu'est-ce qu'un trouvère? Quelle est la relation exacte du premier avec le second? Comment s'exerçait l'activité professionnelle de l'un et de l'autre? Tout cela, nous l'ignorons, ou à peu près.

En tout cas, M. Bédier a courageusement admis les conséquences de son système. Ces jongleurs qui, le long des routes ou à proximité des monastères, se mettent au service des moines et chantent la gloire de Charlemagne, de Guillaume, etc., sont évidemment de pauvres diables, non des personnages considérés, établis, riches d'honneur et d'estime. « Ces poètes étaient presque des illettrés : d'où leur serait venu le goût et le pouvoir de s'intéresser à un passé lointain et de célébrer un Roland, un Ogier, un Girard? Comment auraient-ils pu même connaître leurs noms?<sup>2</sup> » Et encore : « Nos romanciers étaient gens de médiocre culture et il est inadmissible, nous le reconnaissons pleinement, qu'ils aient extrait des chroniques latines les matériaux

1. M. Faral lui-même, qui a pourtant dressé (*Les jongleurs en France au moyen âge*) le répertoire raisonné de ce que nous savons sur nos jongleurs (et aussi sur les ménestrels, les clercs vagants, etc.), écrit : « On peut bien espérer faire une histoire de l'épopée; mais une histoire des poètes épiques est impossible, parce que, aux époques où le genre a fleuri, ils n'ont laissé d'autres traces d'eux-mêmes que leur œuvre » (p. 59). Leur œuvre, mais n'est-ce pas l'essentiel? N'y sont-ils pas tout entiers?

2. I, 140.

de leurs romans<sup>1</sup>. » Dans le relevé de leurs connaissances historiques, dit ailleurs M. Bédier, « est-il rien qui dépasse sensiblement le niveau du savoir que l'on peut raisonnablement attribuer à un badaud quelconque du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> »? Ce niveau ne devait pas être élevé, on le conçoit. Mais comment les poètes, en raison de leur origine, se seraient-ils élevés au-dessus? Ils « sont restés peuple »; ils se sont intéressés aux traditions des églises dans la mesure où s'y intéressaient autour d'eux les marchands, les chevaliers, les bourgeois, les pèlerins qui venaient vers ces églises<sup>3</sup>.

J'aurais mauvais gré, en rapprochant ces passages de ceux où l'auteur revendique pour le poète le droit à l'originalité, où il compare l'auteur de *Roland* à celui d'*Iphigénie*, de crier bien haut à la contradiction. En vérité, il y a des exceptions à toutes les règles, il y a des privilèges pour le génie, et M. Bédier était fondé à mettre dans un rang à part l'immortel inconnu qui nous a donné la version d'Oxford du *Roland*.

Au surplus, Tuold n'est pas seul à recevoir, dans ces quatre volumes, un traitement de faveur. Je suis loin de m'en étonner. Au contraire, je ne puis que ratifier, sans réserves, l'éloge de ce « poète d'imagination forte et grande<sup>4</sup> » qui nous a donné l'une des versions de la glorieuse défaite de Guillaume, celle intitulée *Aliscans*; j'applaudis des deux mains M. Bédier, lorsqu'il apprécie ainsi l'auteur du « remaniement » du *Coronnement Looïs* qui nous a été conservé : « Son travail ne représente pas l'opération d'un maladroit, d'un gâcheur de métier, mais l'effort réfléchi d'un artiste qui essaye d'organiser une matière trop riche et trop grossière, d'élaguer, d'alléger, de composer<sup>5</sup>. » Et je le suis de grand cœur, lorsque, dans des termes plus généraux, il écrit ceci : « Ces auteurs de chansons de geste n'étaient pas tous des illettrés; beaucoup étaient d'anciens clercs. » J'interromps la citation pour en signaler la portée. D'anciens clercs, soit, et ceci me convient fort, car s'ils étaient

1. IV, 368.

2. IV, 380.

3. IV, 429.

4. I, 384. Voy. encore I, 419, où l'auteur qualifie de poète l'auteur des *Enfances Vivien*; I, 425, où il attribue la même qualité aux remanieurs de *la Chevalerie Vivien*.

5. I, 304. Voy. 307 et suiv., où M. Bédier soutient fort équitablement que les conditions de l'œuvre d'art n'étaient pas moins rigoureuses au XII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui, que les « exigences de la logique... étaient les mêmes », etc.

clercs, ils n'ignoraient pas le latin et ils avaient pu, de leur éducation classique, recevoir la divine impulsion qui a fait un Dante en Italie, comme elle nous a valu un Turol, un auteur d'*Aliscans*, etc.<sup>1</sup>.

Mais reprenons la citation au point où nous l'avions laissée<sup>2</sup> : « ... Sans les supposer plus érudits que de raison et sans imaginer qu'ils aient pâli sur le texte des chroniques carolingiennes, ne peut-on pas croire que parfois la connaissance de quelques faits de la vie de leur héros a pu, *par l'intermédiaire des clercs*, filtrer jusqu'à eux ? »

J'ai souligné ces cinq mots, on devine pourquoi. M. Bédier ne pouvait pas, étant donné son point de vue, ne pas les écrire. Il me pardonnera de les effacer et de croire que les auteurs de *Roland*, d'*Aliscans*, du *Coronement Looïs*, etc., se sont fort bien passés de leurs collègues de la cléricature pour compiler, le moment venu, quelque chronique, voire quelque chartrier. Le tort, en cette matière, est de céder aux tendances généralisantes, de ne pas envisager chaque cas en particulier. N'est-il pas certain qu'à cette époque, bien plus qu'à la nôtre, il n'y a pas eu deux écrivains dont la culture fût identique ? Ne va-t-il pas de soi que chacun d'eux eut, comme ses confrères de la lyrique et du roman, ses attaches mondaines et, si j'ose parler ainsi, son cercle de relations ? Le nier, c'est oublier délibérément qu'au temps où ont été composées nos meilleures chansons, il y avait des cours accueillantes aux auteurs de narrations. Wace, Benoît de Sainte-More, les auteurs anonymes d'*Énéas*<sup>3</sup> et de *Thèbes* et bientôt après Chrétien de Troyes, Gautier d'Arras, Jean Renard<sup>4</sup> et tant d'autres prennent la plume pour plaire à

1. Voy. II, 111, le poète d'*Aiquin* (c'est-à-dire d'un poème médiocre de valeur comme d'étendue) visitant « le pays en tous sens au moment d'écrire son roman, prenant des notes, choisissant son terrain », connaissant minutieusement les lieux où se passe l'action, habile à « authentifier ses récits tendancieux par le témoignage de monuments connus de tous, de lieux universellement vénérés, de traditions locales accréditées par ailleurs », etc. (p. 133). Ne dirait-on pas Flaubert préparant sa *Salamambo* ou Zola acharné à l'élaboration de ses *Rougon-Macquart* ?

2. I, 228.

3. Pour les relations d'*Énéas* avec l'épopée, voy. la dissertation allemande de M. Dressler.

4. Voy. sur cet écrivain, dans les *Mélanges Wilmotte*, le beau travail de M. Charlier et l'édition récente du *Lai de l'Ombre* (préface, p. vii et suiv.). \*

des princes et non à des moines<sup>1</sup>; lorsqu'on voit, dans plusieurs poèmes de sa geste, Guillaume d'Orange accompagné d'un jongleur qui enregistre ses exploits, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'il y a là un écho du réel.

En tote France n'ad si bon chant[ë]ur  
N'en bataille plus hardi ferëur  
Et de la geste li set dire les chançons...<sup>2</sup>,

ainsi s'exprime l'auteur de l'archaïque et émouvante *Chançon de Guillaume*, récemment découverte, et son témoignage vient, d'une façon assez inattendue, confirmer celui de Henri de Huntingdon (et aussi de Gaimar et de Wace), nous montrant Taillefer qui chante, lui aussi, les exploits de Roland sur le front des troupes et porte le premier coup à la bataille de Hastings. Que nous voilà loin du mercantilisme de pauvres diables, aux gages d'un portier de couvent!

Je ne puis donc admettre qu'une cloison étanche ait jamais séparé nos jongleurs des écrivains professionnels, à qui va la faveur des princes et des seigneurs. Tout au plus est-il vraisemblable que, fixés à des cours ou dans des châteaux, les derniers pouvaient et devaient nous offrir des œuvres plus achevées, d'une facture plus égale, écrites dans un style plus personnel. Et il est exact que, d'une façon générale, les variantes de nos romans, dans les manuscrits qui nous les conservent, offrent moins de jeu que celles des chansons, dont nous avons pourtant aussi des transcriptions parfois très soignées dans des manuscrits luxueux. Les auteurs de chansons n'étaient pas nécessairement des gens « de médiocre culture »; ils avaient beaucoup couru le monde, soit, mais ils avaient aussi beaucoup retenu, et plus d'un aurait pu dire comme Garnier de Pont-Sainte-Maxence, non sans quelque emphase :

Tuz li munz est miens environ.

C'étaient, pour les romanciers proprement dits, des confrères, parfois des concurrents redoutables. Il ne manque pas d'attestations de la rivalité des uns et des autres. Eût-elle

1. Voy. dans Faral, *op. cit.*, p. 312, une longue liste de ménestrels attachés à des seigneurs.

2. Éd. Baist, 1250-1260.

existé, cette rivalité, s'ils avaient eu des vies aussi profondément distinctes, des mentalités préparées par des éducations dissemblables, enfin des publics différents? Au surplus, nos romans, surtout au début, sont visiblement écrits sous l'influence des chansons de geste; les allusions à Charlemagne, à Roland, etc., y fourmillent<sup>1</sup>. Tel épisode du roman de *Thèbes* est certainement emprunté à la chanson de *Roland*<sup>2</sup>. De celle-ci, combien de démarquages ont dû être faits! Dans les trois versions qui nous restent de la mort héroïque de Vivien, j'espère avoir établi qu'on l'avait mis à contribution, et dans toutes trois de façon indépendante<sup>3</sup>.

Il semble donc que, de 1120 environ (sinon dès une date antérieure) à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, se soient opérées des infiltrations qui nous échappent encore en partie, parce que nos recherches se sont, d'ordinaire, limitées soit à l'épopée, soit au

1. Pour *Troie*, voy. mes observations, *Moyen âge*, 1914, p. 104, 108, etc. Pour *Thèbes*, M. Salverda de Grave a dit l'essentiel dans les *Mélanges Wilmotte*, 597. Trois allusions au seul *Roland* y attestent la popularité de la chanson. Pour *Erec*, c'est-à-dire le premier roman de Chrétien, à peu près contemporain de *Troie*, une simple lecture est largement démonstrative. Le style du roman reste celui de l'épopée par places et dans la mesure où s'y prêtent l'octosyllabe et un tour narratif dissemblable (voy. 2137 et suiv.; 2874 et suiv.; 3685, 3772 et suiv.; 5939 et suiv.). Aux vers 5778-5779 sont mentionnés des héros de geste dont deux au moins nous sont rendus familiers par des textes, Thibaut l'Esclavon et Fernagu. Mieux encore : vers 6925 et suiv., Chrétien raille le ton hyperbolique des auteurs de « gestes », qui, à l'occasion d'une fête, parlent de « cinq canz tables » dressées dans un palais, alors qu'il y en a peut-être vingt ou trente. « Mançonge sembleroit trop granz. Se je disoie... », donc si je m'exprimais comme eux. Mieux encore : Chrétien les appelle des hâbleurs aux vers 6679 et suivants, et c'est pour employer lui-même une hyperbole dont peut-être ils rougiraient! Après avoir dit qu'en comparaison d'Arthur, Alexandre le Grand fut « chiche », il ajoute :

« César, l'anperere de Rome,  
Et tuit li roi, que l'an vos nome  
An diz et an chansons de geste,  
Ne dona tant a une feste  
Come li rois Artus dona  
Le jor que Erec corona »

(v. 6877-6882).

2. Celui de l'ambassade d'Otes, désigné par Ates, comme Ganelon par Roland, et dans les mêmes termes. Comparez *Roland*, 274 et suiv., avec *Thèbes*, 3653 et suiv., et particulièrement 308 et 318, à peine modifiés dans *Thèbes*. Au surplus, innombrables seraient les passages à aligner si l'on voulait établir dans le détail l'influence exercée par Turold.

3. Dans un mémoire auquel j'ai déjà fait allusion et qui est imprimé dans la *Romania*, t. XXXIV, p. 55 et suiv.

roman<sup>1</sup>. Que l'on note encore ceci : de même que nous possédons deux, parfois trois versions de la même histoire héroïque (c'est le cas pour tel exploit de Guillaume, pour la mort de son neveu Vivien, etc.), de même les variantes d'un thème narratif à succès ne sont pas rares ; pensez aux deux *Tristan* conservés (sans parler des *Folies Tristan* et des lais du *Chievrefeuil*) et à ceux de Chrétien et de La Chièvre perdus, aux versions multiples de la fable d'*Ille et Galeron*, aux deux versions de *Flore et Blancheflor*, etc., etc. Il y a plus. La comparaison de plusieurs versions d'un même thème épique, par exemple celui de la mort de Vivien, est singulièrement instructive. Littérairement, elles se valent. Si la chanson de Guillaume est plus spontanée, plus riche en beautés instinctives, elle est déparée par des gaucheries et aussi par des répétitions que les habitudes de l'épopée ne suffisent pas à justifier<sup>2</sup> ; les contradictions et les obscurités n'y sont pas rares. Dans *Aliscans*, on observe plus de logique, une meilleure ordonnance et un sens de la mesure bien plus affirmé. Dans *la Chevalerie Vivien*, on ne sait qu'admirer le plus de l'accent héroïque ou de la sobriété d'un style sans bavures. De part et d'autre, la personnalité d'un écrivain apparaît<sup>3</sup>.

Cette personnalité s'affirme, il est vrai, davantage dans *Roland*. M. Bédier en a fourni une démonstration ingénieuse et, parfois, éloquente. Déjà en 1903, M. Tavernier écrivait : « Eine dieselbe Dichterpersönlichkeit hat frei gedichtet. R. ist Redaktor, Kompilator und Dichter zugleich. Sein Anteil ist so ausschlagsgebend dass man ihn füglich den Dichter des Rolandsliedes nennen darf. »

C'est un bel éloge. Il n'a pas paru suffisant à M. Bédier qui, dans des pages impressionnantes, a traité celui dont on ne sait

1. Voy. *Moyen âge*, p. 96, où je constate avec regret cette dualité dans le travail de nos érudits.

2. Je m'excuse de devoir encore renvoyer au mémoire mentionné à la note 3 de la page précédente. « Cet inconnu (l'auteur de la *Chançon*) », y lit-on, « n'a pas hésité, sans souci de la vraisemblance, de l'ordre interne, à se répéter lourdement (cela, on le sait depuis longtemps) ; il n'a pas hésité à modifier la suite nécessaire des faits pour modeler son récit sur le récit d'autrui ; il n'a pas hésité à emprunter à un devancier les termes mêmes dont celui-ci se servait pour peindre des héros qui n'étaient pas ses héros à lui. »

3. Si Jendeu de Brie est, comme l'a conjecturé Gaston Paris (*Manuel*, p. 69), l'auteur d'un *Ateschans*, de la *Bataille Loquifer* et du *Moniage Rainouart*, il prend place, dans l'histoire littéraire, à un rang élevé et, peut-on dire, tout de suite après Chrétien de Troyes et Benoit de Saint-More.

encore s'il s'appelait Turolde avec le respect le plus admiratif. A le lire, on n'est plus tenté de se souvenir de ce qu'il a écrit, à d'autres endroits, sur cette tourbe des jongleurs, mettant leur verve intéressée au service de dévotions qui ne l'étaient guère moins. C'est qu'ici il ne peut plus être question d'un « illettré », d'un homme « de médiocre culture ». L'auteur de *Roland* sait le latin. Après M. Marignan, dont la belle initiative a été ou ignorée ou négligée ou méconnue<sup>1</sup>, M. Tavernier, par des rapprochements innombrables, et dont beaucoup semblent décisifs, a démontré qu'il avait lu les premiers récits des croisades; il a rendu vraisemblable qu'il avait sur sa table de travail l'*Énéide* et la *Pharsale*<sup>2</sup>. Était-il évêque de Bayeux et a-t-il joué un personnage considérable dans la vie politique de son temps? C'est une autre affaire. Ce qui est certain, c'est qu'il a donné une allure cléricale à son œuvre; sa connaissance de la Bible et aussi de la littérature ecclésiastique serait difficilement concevable chez un laïque<sup>3</sup>; son vocabulaire est tout imprégné d'une culture qui manquait évidemment à des jongleurs, peut-être aussi à des auteurs profanes<sup>4</sup>. Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, *Roland* ne peut être le produit de l'imagination jongleresque, et on serait peu fondé à tirer argument du contenu de l'œuvre en faveur d'une théorie quelconque.

## VI.

Clercs ou non, les auteurs des chansons conservées n'ont pas été, en plus d'un cas, les premiers producteurs dans un genre qui avait atteint son apogée dès les premières années du

1. Voy. le long, savant, mais très partial compte-rendu qu'en donne la *Romania*, t. XXXI, p. 404.

2. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XXVI (voy. notamment p. 7, 39, 155 et suiv.), et déjà *Zur Vorgeschichte*, etc. (*passim*).

3. Voy. *Zur Vorgeschichte des Rolandsliedes*, p. 104, 110, 146, 164 pour les réminiscences bibliques; p. 122, 123, 129, 139, 182 pour le style spécial à un homme familier avec la lecture des écrits saints; p. 90, 127, 150 pour des passages où l'on voit Turolde s'exprimant comme un clerc officiant; p. 138, 145, 146, 148, où sont relevés des passages attestant l'emploi courant des pratiques de l'Église dans les circonstances solennelles de la vie, etc.

4. Parmi les mots de nuance cléricale, et dont on note la rareté dans le reste de l'épopée, je citerai *chrestientet*, *diable*, *discipline*, *entuminet*, *glorius*, *herite*, *saintisme*, *Satanas*, *siecles*, *signacle*, *tenebrus*, *tenebres*, *vertus* (M. Paris avait déjà reconnu que deux de ces mots, *tenebres* et *siecles*, étaient « empruntés à la langue de l'Église »); des expressions comme *as innocenz*; *lei de salvetel*, *seint parets*, etc.

XII<sup>e</sup> siècle. Et si rien ne nous contraint à faire remonter les origines de ce genre aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, tout nous conseille de ne pas, non plus, exagérer sa promptitude d'écllosion, en niant les étapes par lesquelles on a passé des premières ébauches épiques au chef-d'œuvre de Turold. M. Bédier est d'accord avec le bon sens et les lois d'analogie historique sur ce point essentiel, comme sur bien d'autres : « La question est de savoir, écrit-il, si, pour susciter ces modèles et constituer cette technique, trois siècles, cinq siècles furent nécessaires, ou si ce ne fut pas assez des cent années de ce XI<sup>e</sup> siècle qui, dans les divers domaines de l'action et de la pensée, fut l'âge créateur entre tous<sup>1</sup>. »

C'est à propos de *Roland* que ces mots ont été écrits. L'étude minutieuse que M. Bédier a faite de la geste d'Orange l'a conduit à des conclusions fort peu différentes. On sait que plusieurs des chansons de cette geste appartiennent à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Or, notre auteur concède qu'elles sont loin de constituer des originaux : « ... il ne faut pas oublier que les chansons du cycle narbonnais, en l'état où nous les avons, sont pour la plupart des remaniements de romans déjà remaniés; qu'elles ont beaucoup erré à travers les provinces de la France, de la Picardie, en Champagne, voire en Angleterre, bien loin des routes de Saint-Jacques<sup>2</sup>. » Combien de temps a donc dû s'écouler entre la première élaboration de ces récits émouvants et la forme dans laquelle ils nous ont été transmis!

Il en est de même pour *Raoul de Cambrai*. La présence de trois des personnages de cette « geste » dans deux chartes, dont l'une de 1050 environ et l'autre peu postérieure, préoccupe légitimement l'auteur des *Légendes épiques*. Il se demande si ces chartes ne seraient pas « des faux fondés sur la légende de *Raoul de Cambrai* (que cette légende ait été connue au temps de l'évêque Liébert par un roman en langue vulgaire ou par un écrit monastique). En d'autres termes, Aalais ne serait-elle pas un personnage fictif? Il y a apparence que non...<sup>3</sup>. » M. Bédier ne se prononce pas formellement; mais

1. III, 448.

2. I, 401.

3. II, 384. Voy. encore I, 245 : « Si cette explication n'est pas vraie (je ne vois pourtant pas comment on le contesterait), il restera qu'il a pu exister un poème français du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle, où le Guafier historique, celui du siècle

qu'il ait envisagé la possibilité d'un emprunt fait par un texte ecclésiastique à un texte poétique dès 1050 environ, ce n'est pas un trait négligeable ici.

Ce qui ne l'est pas non plus, c'est le témoignage que fournit le fragment de La Haye. Comme on devait s'y attendre, M. Bédier n'utilise qu'avec méfiance ce document, dont l'authenticité et l'âge présumé dérangent quelque peu ses raisonnements ingénieux. Je regrette qu'il n'ait pas pris la peine de l'examiner d'un peu plus près, non que je lui eusse conseillé d'imiter (il en est incapable) la pesanteur tatillonne de M. Gröber, dont la dissertation sur le fragment est un modèle de critique savante et pédante à la fois. Pourtant, tout n'est pas à négliger dans cette dissertation, et je veux en retenir d'abord ceci : la langue du précieux document offre des analogies surprenantes avec celle de nos chansons. Nombreuses sont les tournures familières à l'épopée qui se retrouvent ici<sup>1</sup>. Les personnages que cette épopée nous a rendus familiers figurent déjà dans ce texte<sup>2</sup>, et parmi eux il en est qu'on s'attendait d'autant moins à y rencontrer qu'ils sont d'une apparition peu fréquente dans la geste d'Orange même.

Reste la question de la date du fragment. M. Bédier la résout en un tour de main. Dans son tome IV, il imprime : « Le Fragment de La Haye, que l'on date aujourd'hui de 1040 au plus tôt<sup>3</sup>. » Dans son tome I, il affirme que « Pertz, puis Gaston Paris et Léon Gautier, par la foi de Pertz, l'ont faussement daté du x<sup>e</sup> siècle ». Pourquoi faussement? La « fine et pénétrante étude de M. Suchier » est-elle donc si convaincante, et cet Allemand aurait-il raison contre nos Français? Il est permis d'en douter<sup>4</sup>. L'éditeur des *Monumenta*, M. Krusch, a donné une datation qui n'est pas nécessairement convaincante; il l'a donnée en passant et sans y attacher grand intérêt. M. Demaison est encore moins précis, et il n'est pas téméraire de se demander

de Salerne, jouait un rôle »; cf. la note. Cf. encore II, 316, où M. Bédier n'entend pas se prononcer entre cinq explications (il imprime : *quatre*), dont l'une veut que « les chansons exploitées au ix<sup>e</sup> siècle par le moine de Saint-Gall... n'ont pas cessé de se transmettre à travers les âges, et finalement... ont abouti, au xiii<sup>e</sup> siècle, à la *Chevalerie Ogier* ».

1. Voy. *Herrig's Archiv.*, t. LXXXIV, p. 309-311.

2. Je signalerai particulièrement la mention de *Borel* (*les filz Borel*, dans la *Cançon de Guillelme*, 379-645).

3. IV, p. 452.

4. I, 172.

si l'on n'en reviendra pas à l'avis de Pertz. Ajoutez que nous avons la version en prose d'un texte rimé. Or, Demaison la date de la « première moitié du XI<sup>e</sup> siècle ». Donc, l'original est antérieur, en toute hypothèse, et, par conséquent, ce n'est rien hasarder que de le dater de l'extrême fin du X<sup>e</sup>. Faire remonter à cette date, sinon à 950, les premières productions épiques de la France, ce n'est point s'aventurer ni abuser du crédit que fait le lecteur.

## VII.

Sur ce chapitre, au reste, comme sur les autres, il n'est pas impossible d'arracher quelques concessions à l'éclectisme généreux de M. Bédier. Le radicalisme de son premier volume apparaît sensiblement atténué à la fin du quatrième. Pourtant, dès le début de son enquête, il était conscient de la complexité du problème auquel il allait consacrer tant d'années de sa vie. D'une part, il est, par tradition critique comme aussi par éducation littéraire, de ceux qui connaissent ce qu'on a appelé le tourment de l'unité; de l'autre, il est conscient du foisonnement que manifeste l'éclosion de l'épopée aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Cela, et l'anonymat de beaucoup d'œuvres d'alors, et l'abus des formules, et la simplicité déroutante des thèmes, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour stériliser tant de recherches où s'est butée l'activité de la critique dans ces cinquante dernières années?

Ce qui frappe plus particulièrement dans l'étude sur *Roland*, c'est la prédominance d'un sentiment esthétique, qui tend à faire la part assurément trop belle aux talents poétiques de l'auteur de ce poème (j'y reviendrai) et à perdre de vue trop délibérément les antécédents du texte d'Oxford<sup>1</sup>. Ce sentiment rend, à d'autres moments, M. Bédier bien téméraire. Par amour de l'unité, il « entrevoit », par exemple, un poème en cinq parties, qui aurait précédé le *Charroi de Nymes*, et voici comment il s'en explique : « Si l'on essaye de se représenter l'action de ce poème primitif, on voit qu'il ressemblait sensiblement à celui que nous avons et qu'il en était comme un double; mais on voit en même temps qu'il était plus compliqué, plus

1. La fameuse mention de Taillefer (qui déjà chante de Roland et de Roncevaux à la bataille de Hastings) a été plusieurs fois contestée (la dernière par M. Faral, *op. cit.*, p. 57), mais sans raisons valables.

chargé de matière, plus grossier et que le remanieur s'est appliqué à y introduire plus de cohérence et d'harmonie. *On peut en quelque mesure le suivre au cours de son travail*<sup>1</sup>. »

Que cela soit hypothétique, M. Bédier en a certainement pleine conscience<sup>2</sup>. Mais ce qui est intéressant, c'est la concession implicite qu'il fait à ses adversaires, en formulant une proposition comme celle qu'on vient de lire. A un procédé, trop souvent élevé à la hauteur d'un dogme, il n'oppose pas le procédé simplement contraire. Sa méthode sait être ondoyante; il ne croit pas nécessairement à des œuvres faites d'un jet et jaillissant de l'effort d'un cerveau unique<sup>3</sup>; il n'est pas insensible aux traces de remaniement, aux indices d'une complexité qui est de tous les temps et de toutes les littératures, et dont la fatalité, aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, provient moins encore d'une méthode de travail et d'un manque de scrupule que de l'enchevêtrement d'une pensée mal disciplinée et d'imagination confuses. Mais ce qu'il affirme, c'est que si « désordonnés » qu'ils soient, les remaniements, dont nous devons bien nous accommoder, ne sont pas

1. I, 302. Voy. 298 : « Ce que nous entrevoyons par delà la *Prise d'Orange*, telle que nous l'avons, ce n'est pas un poème unique, plus logique, plus régulier; ce sont des récits multiples, divergents entre eux, moins cohérents que les poèmes conservés. » Et, plus généralement, p. 461 : « Il ne faut pas oublier que les chansons du cycle narbonnais, en l'état où nous les avons, sont pour la plupart des remaniements de romans déjà remaniés. »

2. I, 303, au bas.

3. Ce serait le lieu de regretter (mais est-on en droit de le faire?) que M. Bédier n'ait pas, avec son ingéniosité si souple, insisté davantage sur le travail poétique chez nos jongleurs, ses lois, ses modes coutumiers, ses exigences et ses lacunes. J'y reviendrai à propos de leurs modèles latins, ou du moins d'une filiation que je crains qu'on n'ait trop négligée. Pour l'instant, qu'il me soit permis d'enregistrer l'aveu de notre auteur, aveu dont la modestie me paraît exagérée. « Le travail poétique qui s'accomplit alors (et qui a pour effet de constituer littérairement la légende de Girard de Roussillon), il serait vain de prétendre en retrouver dans le détail les modes et les accidents divers. » Pourtant suit un timide essai de reconstitution de ce labeur, où l'on voit la place qui revient à la suggestion des ruines antiques, à l'imitation des thèmes d'autres légendes, à l'emploi de ce ressort tragique que constitue la *desmesure* chez Roland et ailleurs. M. Bédier conclut : « Toute la légende de Girard de Roussillon tient en ces quelques données et combinaisons rudimentaires » (p. 86). Il insinue donc ici — mais pour n'en tirer nul parti — l'idée d'une comparaison entre auteurs et entre écrits, et n'est-ce pas là l'essentiel de la critique littéraire? Il admet, en outre, le facteur *public*, si j'ose ainsi dire, mais il n'y insiste pas. Enfin, il néglige la question d'une tradition littéraire, jamais interrompue, avec ses éléments constitutifs inaliénables. Or, c'est là à mon sens ce qui importe peut-être le plus dans l'appréciation de nos vieux poèmes.

nécessairement plus mauvais que les formes les plus anciennes de nos légendes. Il est ainsi conduit à expliquer autrement qu'on ne l'avait fait, en général, les négligences de composition dont fourmillent nos chansons. Celles-ci, « primitivement tout au moins, n'ont pas été faites pour être lues, mais pour être chantées ou déclamées en public par des jongleurs forains, devant des auditoires de fortune<sup>1</sup> ».

## VIII.

Ici on me permettra plusieurs réserves. Et, tout d'abord, on ne m'en voudra pas de rappeler qu'à deux reprises au moins<sup>2</sup>, j'ai réuni des textes attestant la destination plutôt aristocratique de la « geste ». M. Faral, qui est d'un avis opposé<sup>3</sup>, ne me paraît pas avoir infirmé cette manière de voir<sup>4</sup>. Ce que l'on peut lui concéder, c'est que la « geste », peu à peu détrônée par les romans, devint, au XIII<sup>e</sup> siècle, un amusement populaire<sup>5</sup>.

1. I, 307.

2. *Bulletin de Folklore* (1899) et *Études critiques sur la tradition littéraire en France*, I, 68 et suiv.

3. Voy. *les Jongleurs en France au moyen âge*, p. 59. Cf. la note 2 : « Comme preuve que les chansons de geste étaient chantées devant le peuple, voy. App. III, 47, v. 4947 et suiv. (le discours du jongleur ne peut s'adresser qu'à un auditoire de place publique); App. III, 201. » De ces deux témoignages, le premier seul offre quelque intérêt. C'est l'appel bien connu à la générosité de la foule que fait le vieillard qui récite *Huon de Bordeaux* (je ne dis pas : l'auteur de *Huon*). Le second témoignage est tout à fait inopérant. Il est emprunté au roman de *Hervis*. Celui-ci, rencontrant des cavaliers qui ont ravi Beatris, les interpelle :

« Est espousée que menés a Laigni ?

Quant jougleor n'i voi, ce poise mi. »

Mais 1<sup>o</sup> la présence d'un jongleur à une noce ne signifie rien. Il est, au contraire, d'usage constant que les noces aristocratiques comportent des exécutions de chants et aussi de divertissements plus vulgaires, pour lesquels le concours des jongleurs était requis. Voy. notamment, *Prise d'Orange*, 1881; *Aye, d'Avignon*, 4103 et suiv.; *Erec*, 2036, 2109 et suiv. M. Faral lui-même se charge de nous fournir plusieurs attestations : voy. App. III, n<sup>o</sup> 112 (*Auberi le Bourgoing*); 113 (*Beuve d'Hantonne*); 122 (*l'Atre perilleus*); 128 (*Trubert*); 155 (*Renart, I*, 2800); 172 (suite de *Perceval*, VI, 203); 183 (*Violette*, 6580); 207 (*Prise de Cordres*, 2097); 212 (*Robert le Diable*, 21); 219 (*Blancandin*, 6130); etc., etc. 2<sup>o</sup> Il n'est pas démontré que ce jongleur, qui figure dans *Hervis* et ailleurs, chantât une chanson de geste. Les autres passages de *Hervis* mentionnent un « palais »; ils ne sont donc pas à invoquer ici.

4. Aux témoignages que j'avais réunis jadis, on pourrait ajouter ceux des *Enfances Godefroi*, 230 (vièlent li noble jougleor); 1739 (maint noble conteor; lisez canteor); *Cast. d'un père*, conte III dans Faral, App. III, n<sup>o</sup> 205.

5. C'est ce qu'attestent les n<sup>os</sup> 196, 198, 221, 242, 258, 277, 285, 286 de Faral.

M. Bédier n'est pas, au surplus, farouchement opposé à la thèse que je continue à défendre. Sans doute, il s'étonne, si c'est à la classe guerrière que s'adresse la geste, qu'on ne trouve pas dans celle-ci des dédicaces, des mentions flatteuses, par exemple celle « d'un haut seigneur qui aurait protégé le poète, encouragé son entreprise<sup>1</sup> », que le poète ne recoure pas à la flatterie « qui aurait consisté à rattacher à la lignée de Renaud de Montauban, ou de Girard de Roussillon, ou d'Ogier telle ou telle des familles illustres du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle ».

Que cette objection soit peu opérante, c'est ce qu'il est à peine besoin de démontrer. Dans combien de textes épiques la présence anachronique d'un personnage ne se justifierait d'aucune façon si le désir de plaire et de flatter ne l'y avait introduit? Et peut-on oublier, pour ne citer qu'un fait, cette basse vengeance d'un trouvère, excluant de son œuvre, d'après Lambert d'Ardres, un personnage qui, lui, avait été avare de ses deniers? Mais c'est à M. Bédier, mieux informé, que j'entends demander la réfutation d'une doctrine aussi fragile que celle que je combats. A propos de Raoul de Cambrai et de la légende que nous a gardée le poème portant son nom, ce savant écrit : « Peut-être notre légende... représente-t-elle aussi par quelques-uns de ses traits les préoccupations généalogiques de certaines familles de barons<sup>2</sup>. » Voilà une suggestion précieuse. Il est fâcheux que, tout entier à ses rapprochements clérico-jongleresques, M. Bédier l'ait négligée dans la suite de ses travaux<sup>3</sup>.

En second lieu, on ne peut tabler sur des procédés uniformes de composition, lorsqu'il s'agit d'œuvres aussi variées de ton et d'esprit — et même de contenu — que les chansons de geste. Parmi elles, combien de véritables romans d'aventures, soumis aux lois du genre, ne diffèrent des contes bretons ou orientaux que par des artifices de métrique ou une moindre finesse d'observation! Les romanciers ne dédaignent pas plus les procédés de l'épopée que celle-ci n'est indifférente aux éléments de renouvellement et de fraîcheur que le roman lui offre. Voyez, par exemple, le début de la seconde version de *Flore et Blan-*

1. II, 302.

2. II, 411.

3. Voy. encore III, 178, où M. Bédier signale une analogie très frappante, en effet, dans l'alternance des Gérard de la dynastie de Blaive, telle que la suite généalogique nous la révèle et telle qu'on la retrouve dans le roman de *Jourdain de Blaive*.

*cheflor*, que Gaston Paris date encore du XII<sup>e</sup> siècle, et vous y retrouverez les formules d'entrée de nos chansons<sup>1</sup> :

Seignor baron, or entendeiz,  
Faites pais et si escouteiz  
Bone estoire...

En revanche, consultons Thomas, l'auteur de *Horn et Rimenhild*; son « poème, qui affecte la forme des chansons de geste, est par le fond tout voisin des romans bretons et des romans d'aventure<sup>2</sup> ». De même, c'est en vers de douze syllabes et en débutant par le même prélude :

Oiez, seigneur et dames, et si nous fetes pais,  
Qu'il n'en soit nus noiseus, clers, puceles ne lais...,

que le jongleur qui a écrit *Gautier d'Aupais* nous raconte, dans une langue pittoresque, les aventures de son héros.

Mieux que cela, cette distinction, qui est devenue classique entre romans et chansons, le moyen âge s'en est le plus souvent désintéressé. Est-ce que les auteurs de chroniques ou d'écrits religieux n'enveloppent pas dans la même réprobation ou le même dédain les héros et les actes des uns et des autres<sup>3</sup>? Et

1. Tirer argument, comme on ne cesse de le faire, de formules telles que *oëz, escotez, etc.*, pour conclure à une récitation orale (je ne dis pas : à une récitation populaire), c'est abuser singulièrement de tours irrationnels, sans grande signification. M. Faral (*op. cit.*) cède à cette tentation (p. 48) lorsqu'il écrit : « On peut tenir pour assuré que... des Vies de saints ont été destinées à une récitation publique. » Je n'entends pas le contredire de façon absolue et même je citerai une attestation formelle du fait, celle du *Triumphus Sancti Remacli* (voy. *supra*, p. 256, note 3); mais ramener à sa véritable force cet argument tiré d'une formule oratoire. Quand on réfléchit que cette formule reparait avec insistance (pour ne citer qu'un texte) dans un poème de 30,000 vers, le *Roman de Troie*, on est conduit à une extrême circonspection (voy. *Moyen âge*, 1914, p. 105) et, sans nier qu'il ait été fait des lectures de *Troie*, on peut soutenir que ce poème n'est jamais sorti des cercles aristocratiques.

2. Faral, *op. cit.*, p. 189.

3. De ce que les auteurs de *Gestes*, aussi bien que les conteurs de fables et de romans, sont englobés dans la même réprobation ou traités avec aussi peu de déférence, il ne s'ensuit nullement qu'ils aient eu à regretter cette mise à l'écart et que, devenus annalistes ou traités comme tels, ils y eussent trouvé leur avantage. Racine historiographe du roi est bien petit à côté de Racine auteur de *Phèdre*! La belle indépendance des trouvères qui allaient de cour en cour et qui — tel un Chrétien — dédiaient une œuvre à un prince, une autre à un autre prince provenait justement de la libre fantaisie de leur inspiration. Narrateurs d'histoire, ils auraient dû, à tous les feuillets de leur livre, prendre garde aux intérêts dynastiques, pis que cela, aux intérêts de famille, aux riva-

cette manière de confusion, nous la retrouvons chez l'auteur de la deuxième branche de *Renart*, lui-même un amuseur, lorsqu'il dit :

Seigneur, oi avez maint conte  
 Que maint conterre vous raconte,  
 Comment Paris ravit Elaine,  
 Le mal qu'il en ot et la paine,  
 De *Tristan* que La Chievre fist,  
 Qui assez bellement en dist,  
 Et fabliaus et chançon de geste...,

c'est-à-dire dans un pêle-mêle où nos textes occupent la plus humble place, puisqu'on les range après les fabliaux<sup>1</sup>.

## IX.

J'irai plus loin et je soumettrai à mon éminent collègue une autre remarque encore. Les poèmes historico-épiques ne manquent pas et ils forment déjà des anneaux à peu près suffisants d'une chaîne historique. Mais n'y a-t-il à envisager que ces poèmes? Est-ce que des récits « romancés » en prose n'ont pas pu remplir le même office? Ils l'ont assurément rempli et j'en vois la trace, variée et abondante, dans les nombreux textes historiques, farcis de légendes, dont la teneur épique embarrasse la philologie, trop rigoureusement astreinte à la règle qui entend séparer

lités et aux rancunes de ceux dont ils dépendaient. Un romancier, à part le compliment qui constitue (en tête ou en queue de son poème) la dédicace de celui-ci, reste maître de son inspiration; il la dirige comme il l'entend; il est toujours assuré, si son art plaît à ses auditeurs, de recueillir les applaudissements et aussi la faveur sonnante à laquelle il doit tenir davantage. A cet égard, il convient toutefois d'observer que, par la nature même de leur tâche, les auteurs de chansons se rapprochent plus des annalistes que les romanciers, au sens restreint du terme. Au hasard de la rencontre, ils pouvaient plus aisément se permettre une allusion, glisser un éloge ou risquer un trait de satire, selon les cas. Ainsi doit-on s'expliquer, sans doute, la cruelle peinture que l'auteur de la *Chanson de Guillaume*, sans y être contraint par son sujet, fait de Tedbalt de Blois; ainsi se confirme le témoignage de Lambert d'Ardres, qui vise peut-être (Faral, App. III, 83b) Richard le Pèlerin omettant les exploits d'un seigneur d'Ardres parce qu'il lui avait refusé un présent. Mais comment expliquer autrement la version angevine du *Perceval* qu'a adoptée Wolfram d'Eschenbach et les mentions flatteuses de contemporains qui s'étaient dans *Guillaume de Dôle* et dans bien d'autres romans?

1. Voy. d'ailleurs Bédier, IV, 428, où, incidemment, on signale ces similitudes. Ne verra-t-on pas, plus tard, le même écrivain, Adenet, composer trois chansons de geste et un roman d'aventures?

les genres. Rien de plus curieux et de plus vain que les efforts des critiques pour justifier, par exemple, dans la chronique de Novalesse la présence d'un long épisode, tout épique de ton, dont le Guillaume de nos légendes est l'incontestable héros. Tantôt on a soutenu que cet épisode n'était que le résumé d'une chanson de geste perdue (c'était déjà l'avis de Jonckbloet); tantôt on y a retrouvé la trace plus humble de récits de jongleurs (Pio Rajna, etc.); tantôt on s'est contenté du vague de cette affirmation qu'il avait une « source littéraire » (Gröber); M. Ph.-Aug. Becker, dont j'ai déjà signalé les prédilections tout opposées, parle hardiment de « klösterliche Herkunft » et se range ainsi parmi les annonciateurs de la doctrine nouvelle<sup>1</sup>. En somme, nul ne s'est demandé pourquoi, chez tant de nos annalistes, pour peu qu'ils eussent l'humeur narrante, un sens et un goût du poétique, la légende se mêlait au simple récit des faits, comme elle s'y mêle, et plus délibérément, chez nos hagiographes.

Il me paraît, à moi, que la soudure n'a jamais été aperçue par les gens de ces temps-là; qu'ils l'ignoraient; que sans cela ils l'eussent évitée, ayant comme nous un désir de vérité. Le relatif de notre information ne correspond pas du tout à celui de l'information d'un chroniqueur des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et il n'en faut pas davantage. Ce que notre discernement appelle la légende (et combien de fois n'arrive-t-il pas à la démêler du vrai!) était-ce autre chose, alors, que la vision ornée des faits, la vision plus belle et comme rectifiée et épurée? Depuis Grégoire de Tours jusqu'à Jean d'Outremer, quel est donc l'historien qui se cabre devant le merveilleux et, si l'on veut ainsi dire, l'invraisemblable? Est-ce que son Dieu n'avait pas, par des intrusions laissées à son arbitre, le droit et même le devoir de déranger nos habitudes de pensée et de rompre avec le routinier et le fragile de notre judiciaire? La « matière épique » coule à pleins bords pendant ces sept ou huit cents ans. De temps en temps, un artiste la recueille, l'élabore, d'abord en latin, puis en langue vulgaire (romane ou tudesque); s'il a ou croit posséder le don du vers, il versifie; sinon, il se contente de la prose, qui restera plus longtemps latine, non pas seulement dans cette variété de littérature, mais aussi dans le roman au sens étroit du mot, dans l'histoire proprement dite, etc. De là ces *Vitae* et ces

1. Voy. Jonckbloet, *Guillaume d'Orange*, II, 141; Pio Rajna, dans *Romania*, XXIII, 36 et suiv.; Gröber, dans *Herrig's Archiv.*, 84, 302; Ph.-Aug. Becker, *op. cit.*, p. 115.

*Historiae*, qui sont à leur façon pour plusieurs de nos héros, et des plus fameux (un Roland, un Guillaume, un Ogier), des poèmes à leur gloire et qui, par exemple, ne diffèrent pas essentiellement d'une *Vita Aegidii* (A. SS., 1<sup>er</sup> septembre), où Charlemagne joue un personnage tout semblable à celui de l'épopée et dont la légende « a passé dans les chansons de geste ». Ces récits naïfs, contemporains de nos poèmes, ne sont, quoi qu'on soutienne, nullement dans un rapport nécessaire avec eux. De même, à des dates approchantes, on voit un rimeur latin, celui du *Carmen de prodicione Guenonis*, et un poète français employer les mètres à leur usage pour des fins identiques, sans souci d'une préséance fondée soit sur l'antériorité, soit sur la dignité supérieure de l'un ou l'autre idiome.

Pour établir entre toutes ces libres formes de l'imagination épique un classement quelconque, je cherche en vain l'ombre d'une raison. Car ni dans le fond, ni dans la forme, en dépit de tant d'efforts critiques vraiment malheureux, je n'aperçois aucun caractère distinctif qui résiste à un examen impartial. Ni dans les thèmes choisis, ni dans l'emploi des sources, ni même dans le style — on l'a vu — les auteurs de chroniques, qui nous content des histoires romanesques, ne diffèrent, à ces époques lointaines, des narrateurs qui font prédominer l'imagination, mais n'ont nulle conscience de leurs égarements littéraires. Il n'y a qu'à remonter cinquante ans en arrière pour trouver un Alexandre Dumas, qui croyait dur comme roc à la véracité de beaucoup de ses récits et qui se serait bien gardé de contresigner l'aveu du grand Mérimée : « Si j'avais le talent d'écrire l'histoire, je ne ferais pas de contes. »

## X.

Il est une autre observation que je ne puis m'empêcher de faire en lisant les conclusions de M. Bédier. A le suivre fidèlement dans ses critiques et ses démonstrations, on pourrait ne point se douter de l'existence, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (mais aussi et surtout au cours des temps qui ont précédé), d'une vaste littérature latine, qui n'est pas du tout celle à laquelle il voue une attention scrupuleuse et, du reste, parfaitement justifiée. Les *Vitae*, les récits pieux, farcis de réminiscences épiques, sont loin d'avoir épuisé toute la verve cléricale de ces époques. Celle-ci s'est épanchée bien plus abondamment et, pour ne rien

dire ni de la lyrique, ni du théâtre, où tant de rapprochements ont pu et pourront encore être faits avec les œuvres en langue vulgaire et où des infiltrations si précieuses ont été mises hors de conteste<sup>1</sup>, comment ne pas penser à ces poèmes historiques, dont la publication dans les *Monumenta Germaniae historica* est peut-être le meilleur service qu'une Allemagne érudite, bien différente de celle de maintenant, ait rendu à nos études spéciales?

Que sont donc des ouvrages comme ceux d'Ermoldus Nigellus et d'Abbon, sinon l'attestation très certaine de la persistance d'une tradition littéraire depuis Rome jusqu'à nos auteurs de chansons? Sans doute, à première lecture, on est dérouté et rebuté par la sorte d'ornementation barbare d'un style rocailleux, où brillent de loin en loin, comme des diamants sertis dans un grossier travail de verroterie, des vers choisis, non sans discernement, dans le plus pur de la tradition gréco-latine<sup>2</sup>. Mais ne nous

1. On pourrait (et ici je ne vise pas un seul auteur, mais la généralité de notre critique) appliquer à toute l'épopée latine, qui n'en diffère par aucun caractère essentiel, l'observation que vient de faire M. Foulet sur *Ysengrimus* : « On l'a négligé avec une conscience d'autant plus tranquille qu'on y a vu, dès le début, une œuvre bizarre, capricieuse, d'inspiration toute cléricale et d'influence restreinte, qui pouvait bien recueillir les échos de la tradition populaire, mais qui était trop artificielle pour avoir été à son tour le point de départ d'une nouvelle tradition. » *Le Roman de Renard* (1914), p. 126.

2. Le style populaire — j'entends celui qui, par l'ordre et le choix des mots, semble modelé sur les façons de dire romanes — n'est pas aussi rare qu'on voudrait bien l'affirmer dans l'épopée latine (il est d'usage courant dans la lyrique et dans le théâtre religieux). Voyez notamment un poème sur une victoire de Pépin, que l'éditeur lui-même qualifie de « *inconditum sed vivum* » (Dümmler, *Poetae lat. aev. car.*, I, 116-117); un autre peignant, avec des couleurs très vives, la destruction d'un cloître vers 850 (Dümmler, II, 146 et suiv.); certains passages du *Carmen de bello saxonico*, mais avant tout et surtout le *Waltharius*, dont de nombreux vers pourraient être traduits à peu près littéralement en français de 1000-1100. Puisque j'ai mentionné ce poème, je désire indiquer brièvement les analogies frappantes qu'on y relève — et qu'a complètement omises son dernier éditeur, M. H. Althoff — entre les procédés littéraires de son auteur, sa langue et son style, d'une part, et, d'autre part, le style et les développements épisodiques de nos principales chansons. Toute une série de vocables et de tours trouvent leur justification si l'on admet qu'Ekkehard a écrit son poème (ou a suivi un modèle écrit) dans le nord-est de la Gaule, c'est-à-dire dans la contrée d'où proviennent plusieurs de ses manuscrits, où se passe l'action aussi, et nullement dans la région où le localise la patience routinière de ses éditeurs successifs. Je citerai seulement, en me réservant une étude détaillée, des tours comme *furis de more* (1154), que M. Althoff déclare « ganz deutsch » et qui est notre *a larron, rationem* (130) et *causae* (323 et suiv.), correspondant à *raison* et *chose* afr., *vassum* (1311), qui embarrasse M. Althoff et qui est notre *vassal*, simplement; *in*

arrêtons pas à cette sécheresse d'un premier accueil, revenons à la charge, décomposons cette matière lourdement travaillée dans ses éléments constitutifs, et peu à peu, sous l'enveloppe rugueuse, nous apparaît un art qui, dans ses thèmes, ses procédés, son style même, ne se distingue, en rien qui vaille, de celui de nos romanciers du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle.

Comme eux, les épiques latins de France ont à la Bible des obligations qui se traduisent par l'insertion de prières, résumant les articles de la foi et les principales légendes de l'Ancien Testament, par l'emploi de comparaisons ou de métaphores où le génie juif et la vision orientale nous apparaissent bien affaiblis, mais sont encore reconnaissables<sup>1</sup>; comme eux, ils affectionnent certaines figures très simples et déjà familières aux habitudes d'esprit de ceux qui les écoutent<sup>2</sup>; comme eux, ils

*caurem inquit* (252) qui est notre *parler à l'oreille; amplexus atque oscula* (222) traduisant notre *acoler et baisier*; le *gemmatum ense* (1314) qui fait invinciblement penser à le *ad or gemmet* qualifiant les armes offensives et défensives de nos héros; le *videres* du vers 923, que rend si bien le *veissiez* des chansons; le vers 1441, intraduisible en allemand et si clair en français, et jusqu'à ce vers (600) où retentit, dans une réminiscence virgilienne, comme l'écho d'un prototype du *Roland* :

« *Concupiens patriam dulcemque revisere gentem.* »

A Roland et à sa fin glorieuse, tout fait penser dans le *Waltharius*, le sentiment exalté de l'honneur du pays (1085) aussi bien que la nostalgie de celui-ci; le personnage de Hagen et de son neveu, qui, par la plainte du premier et la résolution de venger le second, semble une première ébauche des deux figures essentielles de l'œuvre française; les épisodes de combat qui forment la plus grande partie de ces 1,456 vers, et dont plusieurs prêtent à d'intéressantes comparaisons de détail (notez, par exemple, Hildegunt, comme Olivier, voyant et annonçant d'une éminence l'approche de ceux qu'il faudra combattre (846 et suiv. = *R.* 1018, 1028; comp. Abbon, II, 509 et suiv.), l'éclat des armes (187, 836, 923 = *R.* 1021-2, 1031-33, etc.). La comparaison du héros avec le sanglier (899) et d'autres analogies (notamment la scène des gabs) font plutôt penser à d'autres poèmes, au *Pèlerinage*, par exemple. Mais ce n'est pas le lieu d'insister.

1. Voy., dans le seul *Waltharius*, les vers 19, 20, 75, 82, 92, 100, 103, 106, etc., etc., avec le commentaire de M. Althoff. Voy. aussi, à un tout autre égard, les comparaisons bibliques dans un poème attribué à Angilbert (Dümmler, *op. cit.*, I, 375), chez Paulin d'Aquilée (*Ibid.*, II, 142, v. 6), Abbon, I, 569, et dans Ermoldus Nigellus (*Ibid.*, II, p. 6, v. 58; p. 68, v. 370), où tel personnage est comparé à un lion, à un loup, à un serpent dans des termes rappelant les Écrits Saints. Quant à l'image du berger et de son troupeau, elle est partout et à toutes les époques.

2. On comprendra que je ne puisse entreprendre ici une démonstration détaillée; j'espère la donner bientôt. Je me bornerai à une ou deux indications. Abbon emploie, par exemple, aussi familièrement que nos épiques le nombre déterminé (*mille*) pour l'indéterminé (I, v. 167, 648; II, 368; com-

réduisent le sentiment de la nature à quelques détails descriptifs qui traduisent des impressions quotidiennes ou, au contraire, la stupeur d'âmes candides aux prises avec l'exceptionnel<sup>1</sup>.

Mais c'est surtout dans la peinture de la vie de châteaux et des conflits guerriers que la confrontation devient significative. Qu'ils décrivent une ville<sup>2</sup>, ses habitants, les chevaliers jeunes ou vieux<sup>3</sup>, leurs femmes<sup>4</sup>, les charmes et les vêtements de celles-ci qui prêtent à tant d'énumérations complaisantes dans nos romans<sup>5</sup>, les armes de ceux-là, qui brillent au soleil et qui, par leur cliquetis, éveillent la terreur<sup>6</sup>; qu'ils nous montrent les guerriers se préparant au combat<sup>7</sup>, lançant leur clameur<sup>8</sup> ou courant

parez *quingenta* avec la même valeur, 614; *triginta*, II, 190, etc.); les répétitions de mots en tête des vers lui sont aussi familières (hic. 69, haec 252; quae 578, etc.); elles ne le sont pas moins à Florus de Lyon (Dümmler, II, 560, v. 9 et suiv.).

1. Comparez les vers 490-495 du *Waltharius* avec R. 814, 1830, etc. De même les « débuts printaniers » étaient de mode des deux parts. Comparez Erm. Nig., I, 105 et suiv., avec R. 1002, *Ch. Guillaume*, 234-235, *Quatre fils Aymon*, 437, 1483, etc.

2. Voy. notamment la description du réveil d'une cité dans le poème attribué à Angilbert (Dümmler, I, p. 370, v. 122 et suiv.), une autre description dans Paulin d'Aquilée (D., II, p. 142), etc.

3. Même cette opposition, familière à l'épopée (comparez *Roland*, 112-113) des jeunes gens et des vieillards, se retrouve ici (par exemple, dans Erm. Nig., *In laud. Pippini regis*, Dümmler, II, p. 80, v. 25), et il n'y manque non plus le *juvete bele* de Turolde (2916) et de tant d'autres textes (voy. Tobler, *Verm. Beitrage*, I, 29, 30); qu'est-ce autre chose que ce vers tout virgilien (mais Virgile n'a pas *juventus*) du *Carmen de bello saxonico* (*M. G. H.*, XV, 1226) :

« Hinc major numerus, hinc bello clara Juventus. »

4. Le regret des épouses absentes est ici comme dans *Roland* (820) la *Chanson de Guillaume* (585), etc. Voy. *Carmen de b. s.* (*Ibid.*, 1224, v. 212) = *memor uxorisque domusque*. Et je ne puis pas ne pas faire ici le rapprochement entre ce même texte et le *Coronement Loois*, à propos de l'allusion répétée aux veuves dépouillées et aux orphelins que fait la guerre (*M. G. H.*, XV, 1219, v. 13-14, 23, 82, etc.; *Cor. L.*, v. 67, 83-84). C'était un lieu commun épique.

5. J'ometts les descriptions de la beauté et du luxe des femmes, qui seront ailleurs l'objet d'une étude spéciale; je signalerai seulement dans Erm. Nig., IV, 375 et suiv., et déjà *in Laud. Pipp.*, v. 37 et suiv., de très curieux détails de toilette et d'attitude féminines dans Angilbert (*op. cit.*, v. 212 et suiv.), où chaque vers éveille une comparaison, et les dialogues de femmes, qui ne sont pas rares; voy. Abbon, I, 126.

6. Comparez avec Angilbert, v. 476 et suiv.; Erm. Nig., IV, p. 1227, v. 166; *Waltharius, passim*, etc.; Abbon, I, 262; II, 197; *Carmen de b. sax.*, ce lieu commun de nos poèmes.

7. *Waltharius*, 183, 996; *Carmen de b. s.*, *M. G. H.*, XV, 1221, v. 102; Abbon, I, 117, 261; II, 10, 13.

8. Voy., notamment, Erm. Nig., III, 345 et suiv.; Abbon, II, 10, 13.

sus à l'ennemi<sup>1</sup>, non sans échanger avec lui des provocations grandiloquentes<sup>2</sup>; qu'ils nous fassent assister au couronnement d'un roi<sup>3</sup>, à l'envoi d'un messager<sup>4</sup>, à un festin<sup>5</sup>, à une scène de chasse<sup>6</sup> ou de carnage<sup>7</sup>, qu'ils louent le cheval du

1. Chacune des phases de ces combats mériterait une étude parallélique que je ne puis entreprendre ici. Je noterai seulement les analogies dans les coups portés, comme aussi l'échange de provocations (*Waltharius, passim*; Erm. Nig., I, 353 et suiv.; Abbon, II, 48, 210).

2. On n'a pas assez remarqué la place vraiment exorbitante qui est faite aux discours, dialogues et monologues dans l'œuvre de Turol. La statistique des mille premiers vers m'apprend que sur ce nombre il en est 655 où le poète cède la parole à ses héros. Charlemagne a, pour son compte, 52 vers; Roland n'en a que 48; Naines en obtient 26; mais le plus avantagé est Ganelon, qui parle vingt-six fois et se voit attribuer le chiffre exorbitant de 189 vers, soit 19 % du total. La principale différence entre l'épopée latine et l'épopée française est dans la discrétion que montre la première et l'abus que fait la seconde des développements oratoires. Elle s'explique par la récitation orale qui devait singulièrement animer les dialogues presque continus reliés par de courts récitatifs.

3. On trouvera dans Ermoldus Nigellus, particulièrement, des pages abondamment descriptives sur la vie des cours, leur faste, etc. Mais depuis Sedulius Scottus jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, que d'autres citations pourraient être faites!

4. Comparez le message impérial adressé à Murmanus, roi des Bretons, à tous ceux que nous décrivent les jongleurs (Erm. Nig., III, 142 et suiv.); comparez encore le *Carmen de b. s.* (*op. cit.*, p. 1221).

5. Les descriptions de festins sont fréquentes. Je ne citerai que *Waltharius*, 287 et suiv.

6. Déjà chez Angilbert on trouve une scène de chasse très curieuse (*op. cit.*, I, 373) qui raccorde l'art de ce familier de la cour palatine à Virgile (*Aen.*, IV, 151 et suiv.) et Ovide (*Métam.*, VIII, 329, et XIV, 342 et suiv.), en passant par Prudence et Fortunat. Angilbert a été imité par Modwenna, qui lui-même est mis à contribution par Ermenric. Ermoldus Nigellus paraît l'avoir connu. D'autre part, nous voyons Modwenna vanté par d'autres poètes, par Walafrid (*Zeits. für deutsches Altertum*, XXI, 8 et suiv.), par Florus, diacre de Lyon. De même qu'Angilbert, Modwenna connaît, outre ce dernier, dont il fait un nouvel Homère, Alcuin, Théodulfe, évêque d'Orléans, Einhard, tous fameux de leur temps et comblés de faveurs. Théodulfe, considéré comme le premier poète de son époque, a suivi patiemment Virgile, Ovide, Prudence et Fortunat. Lui-même est loué par Loup de Ferrières. De même Raban Maur a non seulement pillé Virgile et Ovide, mais il nous déclare qu'il s'est inspiré de Prosper d'Aquitaine, de Sedulius, etc., en écrivant son poème à la louange de la Sainte-Croix; il est encore loué de l'avoir composé par Siebert de Gembloux, qui le déclare « mire varietate depictum ». Des exemplaires de cet ouvrage furent envoyés au pape, à Louis le Pieux, aux moines de Saint-Denis. La même familiarité avec Virgile, Ovide, Prudence, Sedulius est attestée chez Walafrid Strabon (*Dümmler, op. cit.*, I, 387, 440; II, 262). Ainsi la tradition ne fut jamais interrompue.

7. Les récits de batailles, de prises et de sacs de villes sont innombrables dans l'épopée latine. Dans le seul Abbon on trouve de nombreux éléments de comparaison avec nos chansons.

héros<sup>1</sup>, que celui-ci prononce un discours<sup>2</sup> ou qu'il ait un songe<sup>3</sup>, toujours ils se servent des mêmes tours que nos trouvères et font naître dans notre esprit des visions identiques. S'excusent-ils de s'être attardés en route ou renoncent-ils à exercer leur talent descriptif, parce qu'ils se sentent impuissants, ils parlent encore comme nos auteurs de chansons<sup>4</sup>. Leur vocabulaire, malgré les inévitables différences de temps, de lieu, de ton et de langue aussi, est émaillé de mots et de tours qui deviendront familiers à l'épopée française<sup>5</sup>. En somme, le fond même (et j'entends par là non un canevas plus ou moins historique, mais bien l'art de développer, d'animer des figures et de peindre la vie ambiante) et la forme de leurs ouvrages nous font également ressouvenir de cette poésie des jongleurs qui se raccorde filialement à la leur et, comme elle, cite, à l'occasion, Homère et Virgile<sup>6</sup> et invoque la « geste<sup>7</sup> » pour confé-

1. Voy. Angilbert, *op. cit.*, 165 et suiv. Guillaume de Toulouse, s'adressant aux assiégés dans Erm. Nigellus, parle d'un cheval

« Cernis equum, maculis variisque coloribus aptum  
Quo vehor... »

Ce cheval, qui vient tout droit de l'*Énéide* (V, 565; IX, 49), nous le connaissons très bien d'après nos chansons.

2. Pour les discours des héros, voy. Erm. Nig. pour Louis le Pieux (I, 121 et suiv., 280 et suiv.) et Guillaume de Toulouse (I, 143). Tout l'épisode de début du *Coronnement Loois* semble n'être qu'un décalque maladroit d'Erm. Nigellus, II, 30 et suiv.; il y a dans les analogies une littéralité qui ne paraît exclure deux inspirations indépendantes. Il y aurait aussi à signaler l'éloge funèbre des guerriers, familier à l'épopée, et qu'on retrouve ici (par exemple chez Paulin d'Aquilée, D. II, 142). C'est une tradition antique.

3. Je signalerai le songe de Charles dans Angilbert (*op. cit.*, p. 374, v. 326) et celui de Hagen dans *Waltharius* (621 et suiv.), qui voit un ours dévorant son roi (comparez Roland, 836, *avision d'angele*. C'est le langage même des Évangiles (voy. *Luc*, XXIV, 23) et aussi celui des Vies de saints (voy. par ex. ASS. Sept., V, 522 : *Quae monita fuit visione angelica...*).

4. Cf. *Waltharius*, 1451; Erm. Nig., *In laudem Pippini regis*, v. 169; le poème sur Louis, II, 51; Abbon, II, 544, 577.

5. Deux seuls exemples entre vingt : *flor* a ici la même acception que *flor* dans *Roland* (2431, 3173). Voy. Baudri de Bourgueil (*Bouquet*, IV, 251) : *flor abbatum*. De même *honos* a la même acception, nullement classique, de fief, possessions. Voy. Abbon, II, 551.

6. Au début du premier livre d'Erm. Nig. et aussi du *Carmen Panegyricum de laudibus Berengarit*, comme au vers 2616 de *Roland*, mais avec plus d'à-propos et de justesse.

7. L'auteur de l'éloge des rois carolingiens, écrivant vers 844, s'adresse ainsi à Charles le Chauve (Dümmler, II, 145) :

« Cum scribenda tibi fuerint insignia gesta  
.....  
Prosequar... »

rer à ses inventions, souvent intéressées et toujours arbitraires, une plus grande autorité.

## XI.

Arrivé au terme d'une étude déjà trop longue, je ne puis multiplier et approfondir ces parallèles. Ce sera une tâche prochaine, pour l'accomplissement de laquelle j'ai besoin d'un certain crédit. Il m'importait seulement de fixer ici quelques points de repère et de préciser les raisons pour lesquelles je ne puis accepter tout d'une doctrine qui résolut, à l'aide de localisations géographiques et de concomitances historiques, un problème qui est, d'essence et de traditions, un problème d'esthétique. Sans doute, cette doctrine n'est pas, proprement, celle de M. Bédier, ou du moins si ce dernier a fait de ses recherches toponymiques et de l'étude des *Vitae* son principal objet, il n'a pas méconnu tout l'intérêt des questions d'art, et son analyse de *Roland* restera une merveille de pénétration psychologique et de finesse littéraire.

Pour le restant, c'est-à-dire pour ce qu'elle combat et tente de refouler dans le passé aboli, la théorie du savant professeur du Collège de France s'impose à notre respect comme l'essai le plus complet et le plus satisfaisant qui ait été accompli dans une voie nécessaire. Que la vieille thèse, chère à nos maîtres (d'une continuité d'élaboration épique en langue vulgaire, depuis les événements accomplis jusqu'aux premières chansons conservées), soit devenue caduque, cela me paraît certain. Comme M. Bédier l'a spirituellement démontré, les contradictions violentes et répétées auxquelles nous mène cette thèse sont la meilleure preuve de sa fragilité : « Les critiques mêmes qui ont risqué les identifications les plus téméraires sont restés sceptiques à l'égard des identifications de leurs émules. Tel défendrait de son sang un Caribert de son invention qui ne risquerait pas un liard au profit d'un Isembard inventé par son confrère<sup>1</sup>. »

La raison en est bien simple ; c'est que nous nous trouvons en présence de constructions idéologiques, dues à une poussée romantique, et nullement d'une série d'enquêtes menées impar-

De même, Angilbert avait dit :

« *Restaurat proprii qui publica gesta parentis  
Bellipotens, animosus heros, fortissimus armis.* »

Et ceci aide à éclairer le sens de notre afr. *geste*.

1. IV, p. 356.

tialement, avec le seul respect des textes et de l'histoire. « Tous ces poèmes hypothétiques, que l'on suppose contemporains des événements, cantilènes, ou chants lyrico-épiques, ou épopées carolingiennes, ou chants hérités de l'épopée mérovingienne, de quelque nom qu'on les appelle, sont nés au  $\text{XIX}^{\text{e}}$  siècle du besoin logique qu'on avait d'expliquer l'historicité des chansons de geste. Ils ne sont rien que les noms qui expriment ce besoin<sup>1</sup>. »

La réaction contre les excès de cette critique conjecturale s'annonce depuis quelques années déjà. En Allemagne, les travaux de MM. Ph.-Aug. Becker<sup>2</sup> et Tavernier l'ont préparée et, dans une certaine mesure, rendue sympathique à la science entière. M. Rajna avait déjà réglé son compte à la théorie des cantilènes qui, jadis, recueillait les plus flatteuses adhésions. Il n'a pas été indifférent que la théorie tout aussi hasardeuse des origines brittoniques de notre roman trouvât des incrédules, puis des adversaires, non seulement en France et ici, mais surtout en Allemagne, où MM. W. Förster, Golther, etc., lui ont porté de rudes coups. Ainsi sommes-nous ramenés, en pente douce, à des vues plus saines. Non que la collaboration des moines et des jongleurs soit destinée à devenir une nouvelle panacée que l'on substituerait à l'ancienne, mais, en rétablissant dans ses droits la pensée érudite, même mise au service d'assez vilains calculs, en reconnaissant le rôle important des sources latines, hagiographiques, historiques ou même profanes, MM. Bédier et Faral<sup>3</sup> ont eu le très sérieux mérite de nous rapprocher d'une conception moins aprioriste de notre passé intellectuel, de nous en dévoiler la médiocrité embryonnaire au  $\text{X}^{\text{e}}$  siècle, dans ces Vies de saints qui sont probablement les seules cantilènes qu'on ait chantées sous leur forme exigüe, fruste et pourtant si pleine d'émotion, de nous permettre de conjecturer un  $\text{XI}^{\text{e}}$  siècle tout bouillonnant de vie héroïque et aussi d'activité épique. Si ces trop rares documents ne suffisent pas à nous expliquer la soudaineté d'une élaboration littéraire, dont il faut aller chercher ailleurs les éléments les plus détermi-

1. IV, p. 57.

2. Et surtout son *Grundriss der altfranzösisschen Literatur* (I Theil, 1907), si riche en suggestions nouvelles.

3. Voy. de ce dernier le livre sur les jongleurs, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* (fasc. 187) et mentionné plus haut et, plus récemment, ses *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois*, que j'ai analysées dans la *Romania* (XLIII, 107).

nants — ce que j'ai essayé d'indiquer plus haut — ils n'en contiennent pas moins des sources d'inspiration, dont nos maîtres s'étaient obstinément refusés à reconnaître le jaillissement.

Ce n'est pas tout. Nous devons encore à MM. Bédier et Faral, mais plus particulièrement au second de ces savants, d'entrevoir, enfin, par quelle transmission laborieuse et gauche certains thèmes littéraires, certaines imaginations et jusqu'à des procédés et des figures de style et des maximes, qui fleurissent dans le maigre parterre de nos vieux poèmes et surtout de nos vieux romans, ont été offerts le plus souvent, non, comme on l'avait dit, à des foules, mais à une élite qu'on peut supposer fort restreinte. Combien cette élite fut ravie, dans l'ignorance où elle était du latin, de pouvoir communier avec le génie antique, même sous des espèces rudimentaires et à travers d'humbles tâtonnements, c'est ce qu'attestent, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, les innombrables traductions et imitations de Virgile, d'Ovide, de Stace, etc. Il y eut là une véritable Renaissance, à certains égards plus spontanée que celle de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et d'un plus soudain retentissement.

M. WILMOTTE.

P.-S. — Je venais de corriger les dernières épreuves de cette étude, lorsque mon éminent collègue, M. Jeanroy, a bien voulu me signaler et me confier une étude de M. Salverda de Grave, insérée dans le dernier *Bulletin* de l'Académie d'Amsterdam (*Over het Ontstaan van het Genre der « Chanson de Geste »*). Il y a entre les vues de ce savant et celles que j'expose ici plus d'une analogie de tendances et de détail; je m'en réjouis d'autant plus vivement que mon collègue hollandais et moi nous sommes arrivés, par des chemins différents, à des conclusions identiques sur la persistance d'une tradition lyrico-épique aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, pour ne rien dire des temps qui ont précédé. M. de Grave est toutefois plus enclin que je ne le suis à des rapprochements, un peu artificiels, avec nos chansons populaires modernes; enfin, il attache à l'élément musical un intérêt d'ailleurs justifié.

M. W.

LE SAC  
DE  
L'HÔTEL-DE-VILLE DE STRASBOURG

(JUILLET 1789)

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION EN ALSACE

*(Suite et fin<sup>1</sup>).*

---

V.

*La journée du 21 juillet.*

Le mardi, 21 juillet, au matin, le Magistrat se réunissait, selon ses promesses, confirmait, en séance plénière du Sénat et des Vingt-un, le décret rendu la veille — non pas, semble-t-il, sans un suprême effort de résistance de la part des derniers intransigeants<sup>2</sup> — et décidait qu'on demanderait au roi de le ratifier également. Puis, sans plus tarder, la pièce authentique fut envoyée aux représentants, qui firent imprimer sur-le-champ et afficher partout cet engagement solennel; en même temps, le Magistrat votait l'abolition des droits d'octroi et d'accise et une forte diminution de la taxe sur la viande. Cela fut fait avant midi et toute cause de troubles semblait ainsi écartée, quand de singulières rumeurs commencèrent à se répandre par la ville, à y semer l'inquiétude et à surexciter de nouveau les esprits à peine apaisés. Le Magistrat, disait-on, revenait sur ses promesses; il ne se regardait pas comme lié par la signature de quelques-uns de ses membres; les concessions relatives au prix

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 26.

2. En définitive, le vote fut pris à l'unanimité après que l'ammeistre Mathias Zaepffel, qui présidait la séance, eut prononcé quelques paroles dignes sur la situation douloureuse dans laquelle on se trouvait. On les trouve chez Strobel-Engelhardt, t. V, p. 316.

de la viande et du pain ne seraient pas maintenues, etc.<sup>1</sup>. Il n'est pas possible de ramener directement à certains groupes ou à certaines individualités l'origine de ces rumeurs qui furent évidemment disséminées dans les différents quartiers vers le même moment, c'est-à-dire vers midi. Mais toutes nos sources sont d'accord sur ce point : les bruits ne sont pas le fruit du hasard ou d'un simple malentendu ; ils ont été *intentionnellement* répandus pour troubler la tranquillité publique. « La cabale », dit le rapport des représentants, « l'envie, la fureur, le désir du pillage, d'autres passions dont Dieu connaît les moteurs, et dont le temps découvrira peut-être la trame, avaient répandu le bruit insidieux, faux et calomnieux que le Magistrat s'était rétracté de l'arrêté de la veille<sup>2</sup>. » La même impression se dégage des récits plus succincts de Hermann<sup>3</sup>, de Friesé<sup>4</sup>, de G. Harthmann<sup>5</sup>, de l'auteur des *Révolutions d'Alsace*<sup>6</sup> ; il y eut concert de meneurs agissant dans la coulisse pour réaliser cet assaut de l'Hôtel-de-Ville que la capitulation brusque du Magistrat avait empêché dans l'après-midi du 20 juillet. Ils ont dû se mettre à l'œuvre d'assez bonne heure déjà, puisque les représentants « eurent occasion de remarquer que cette calomnie échauffait les esprits » *avant même* que « le décret confirmant la ratification pleine et entière du cahier » fût imprimé. Quand l'impression fut terminée, ils se hâtèrent d'en donner lecture « au peuple qui nous menaçait jusqu'au haut de l'escalier de la salle dans laquelle les représentants furent rassemblés », c'est-à-dire sans doute dans la salle du *Miroir*<sup>7</sup>.

1. Il en est fait mention dans le récit *Wahre und authentische Nachricht*, trouvé par M. Eimer aux archives de Carlsruhe (Eimer, p. 73).

2. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 130.

3. *Notices*, t. I, p. 109.

4. Friesé, t. IV, p. 255.

5. Récit de Harthmann, *passim*.

6. « Bien persuadé que le Magistrat n'a plié que par nécessité, le peuple l'insulte encore... Des misérables, avides de pillage, publient que les magistrats s'étaient rétractés, qu'ils allaient hausser le prix des denrées. Des affiches font voir que la diminution du sou par livre que les bourgeois avaient demandée n'était en effet que d'un liard. On assure que le baron de Klinglin n'a pu retenir ses larmes en l'annonçant au peuple. » (C'est nous qui soulignons ce dernier passage.)

7. Il faut bien que cette scène se soit passée dans ce dernier local, parce que les représentants n'avaient rien à faire à l'Hôtel-de-Ville et que d'ailleurs il ne fut envahi que plus tard.

« En vain », continue le rapport, « réunis à l'état-major<sup>1</sup>, expliquâmes-nous avec force et confiance que toutes les demandes de la bourgeoisie étaient accordées. On nous arracha le papier des mains avec fureur, criant, mais on ne diminua rien, parce qu'on avait abusé de la crédulité des instruments de ces désordres en leur persuadant que tous les octrois devaient cesser, qu'à Paris on avait démoli les bureaux d'aides et de perceptions et que tout serait à meilleur marché en intimidant les magistrats. » C'est ainsi que le *mouvement politique* se changeait en une émeute provoquée par la *crise économique*, vraie ou prétendue, puisque cette dernière permettait de mettre plus facilement en branle la populace.

La situation parut subitement bien grave aux bourgeois libéraux qui, tout à l'heure, se croyaient les maîtres de l'heure. « Nous entendîmes avec effroi les hurlements s'accroître », avouent-ils eux-mêmes ; « en descendant, nous vîmes la place remplie de femmes, d'enfants, de soldats sans armes<sup>2</sup>. M. le lieutenant du roi<sup>3</sup> fut prié de trouver un moyen de faire retirer la troupe non armée dans ses quartiers. » Cela se passait vers quatre heures ; M. de Klinglin ne se pressa nullement de satisfaire à ce vœu, car c'est vers six heures seulement que l'état-major « fit battre la générale pour la retraite des troupes<sup>4</sup> ». Jusqu'à ce moment, les soldats débandés stationnaient au milieu de la populace et, si je comprends bien un passage du rapport des représentants, ce sont même eux qui distribuaient les « billets séditieux » portant ces mots : « Citoyens, attaquez ! Nous aimons à manger la viande à aussi bon marché que vous<sup>5</sup> ! » Friesé raconte qu'après trois heures on vit « des ouvriers qui travaillaient sur des chantiers hors ville abandonner leur besogne et se retirer en hâte, sans dire à leurs patrons où ils allaient ; d'autres artisans quittaient leurs ateliers, le marteau ou la pince à la main, et se dirigeaient en hâte vers la place du Marché-aux-Herbes ; les com-

1. Il s'agit probablement de M. de Klinglin, qui siégeait, on s'en souvient, parmi les représentants.

2. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 130.

3. M. de Klinglin.

4. *Rapport* (Reuss, t. I, p. 131).

5. Je me crois en droit de leur attribuer la distribution de ces billets puisque le *Rapport* dit que c'est ce fait qui poussa l'état-major à faire battre la générale.

pagnons menuisiers et maçons connaissaient d'avance l'heure de l'attaque<sup>1</sup> ». Il y a donc eu, bien évidemment, entente tacite et mot d'ordre préalable au sujet de ce qui allait se passer<sup>2</sup>.

En présence de ces dispositions non équivoques de la foule amassée devant l'Hôtel-de-Ville, l'inertie des autorités militaires fut incroyable et scandaleuse<sup>3</sup>. Sans doute, il est à peu près impossible d'arriver à fixer d'une façon, même approximative, le chiffre de la force armée qui se trouvait autour de l'Hôtel-de-Ville au moment où commença l'assaut ; nos récits présentent à ce sujet les divergences les plus notables ; tandis que les uns parlent d'un régiment entier, voire même de plusieurs régiments<sup>4</sup>, d'autres ne mentionnent tout d'abord que de cent à cent cinquante hommes d'infanterie et de cavalerie, amenés par MM. de Rochambeau et de Klinglin<sup>5</sup>. Mais nous savons, d'autre part<sup>6</sup>, que la garnison entière était alarmée, que des piquets nombreux étaient stationnés dans divers quartiers de la ville, devant les bâtiments publics et jusque vers la citadelle ; rien n'aurait donc été plus facile que de maintenir l'ordre sur la place du Marché-aux-Herbes et d'en écarter la canaille, en faisant converger vers ce point quelques-uns des détachements sous les armes. Comme le dit le bon Friesé, « une solide patrouille de vingt à trente hommes y aurait suffi... », si les troupes avaient été disposées à se servir de leurs baïonnettes contre les émeutiers. On est ainsi ramené sans cesse vers cette question à double face ; y eut-il connivence entre les *soldats* et la *plèbe civile*, et les chefs militaires furent-ils *paralysés par l'insubordination de*

1. Friesé, t. IV, p. 256.

2. D'après Hermann (t. I, p. 109), « on entendit battre la générale *avant qu'il y eut des attroupements*, et c'est ce qui les fit naître, chacun accourant sur la place où l'on croyait qu'il y avait des troubles ». Ce doit être une petite erreur chronologique de la part du narrateur ; à ce moment, la place regorgeait certainement déjà de monde et le tumulte était grand.

3. Harthmann place, à ce moment, une nouvelle demande des bourgeois et des *représentants*, faite à Rochambeau et Klinglin, de leur fournir des armes pour la défense de la maison commune ; ils auraient refusé derechef « sous le prétexte que Strasbourg était ville frontière et forteresse ». — Rochambeau ne parle point de ces sollicitations dans ses *Mémoires*. Il place d'ailleurs l'assaut à *trois heures* de l'après-midi, ce qui montre combien ses souvenirs étaient peu précis au moment où il les rédigeait (t. I, p. 353).

4. Évidemment, les narrateurs ont quelque peu confondu les différents actes du drame ; vers la fin, la troupe déploya des effectifs beaucoup plus nombreux (cf. Dampmartin, Rochambeau, Friesé, etc., chez Eimer, p. 74-75).

5. Récit de Harthmann.

6. Friesé, t. IV, p. 257.

*la troupe*, ou bien *certains chefs militaires tout au moins, d'accord avec certains meneurs*, retinrent-ils dans l'inaction les forces militaires disposées à faire tout leur devoir? Nous aurons à nous décider sur ce point tout à l'heure; mais il vaut mieux compléter d'abord le simple récit des faits avant d'examiner les motifs des acteurs.

« La retraite des soldats dans leurs quartiers fut suivie immédiatement, à six heures, de l'apparition d'ouvriers armés de haches et de marteaux qui s'avancèrent par trois rues<sup>1</sup>, enfoncèrent avec leurs haches les portes de l'Hôtel-de-Ville, y cherchèrent les échelles pour l'escalader et montèrent paisiblement dans les étages supérieurs<sup>2</sup>. » Cette phrase unique du rapport des représentants résume une série de petits faits successifs qui se déroulèrent entre quatre et six heures du soir. Tout d'abord, alors qu'une foule immense se pressait sur la place, on vit « les pires des individus qui n'étaient ni bourgeois ni *protégés*, qui vivaient de mendicité et de gains occasionnels, mêlés à quelques-uns des plus misérables bourgeois, des voyous (*Lumpengesindel*) », ouvrir un nouveau bombardement contre la façade de l'édifice, brisant les dernières vitres intactes à coups de pierres, de gourdins, de navets, de pommes de terre et autres légumes enlevés de force aux marchands de la place<sup>3</sup>. Les soldats — qu'ils fussent plus ou moins nombreux à ce moment, cela n'importait guère — se bornaient, avec une placidité parfaite, à faire reculer un peu la masse des simples curieux afin de n'être pas blessés par les pierres et les éclats de verre qui retombaient; à plus forte raison les bourgeois, non armés, se gardaient-ils d'intervenir. Un brave citoyen, emporté par la colère, ayant frappé d'un coup de parapluie, la seule arme qui fût à sa disposition, son voisin qui lançait des projectiles, fut, au dire de Harthmann, rossé d'importance et maltraité de la façon la plus cruelle. Cette scène de confusion générale dura quelque temps; puis les premiers agresseurs s'enhardirent à pénétrer dans le bâtiment, sur ses derrières, vers la rue de

1. Les rues des Serruriers, de l'Épine et de l'Arbre-Vert, qui existent encore. Seulement, l'ancien Hôtel-de-Ville, devenu l'hôtel de la Chambre de commerce, ne s'étendait pas alors jusqu'à la ruelle de l'Arbre-Vert; on a prolongé de ce côté sa façade (vers 1870) en démolissant quelques vieilles maisons qui faisaient suite au bâtiment de 1585.

2. Reuss, *op. cit.*, p. 131.

3. Harthmann, *passim*.

l'Épine, ou par les toits des maisons qui se trouvaient entre l'Hôtel-de-Ville et la rue de l'Arbre-Vert, où ne stationnaient pas de soldats. Depuis longtemps les derniers membres du Magistrat avaient fui<sup>1</sup>; avec eux ou après eux, tous les fonctionnaires subalternes, secrétaires, trésoriers, archivistes, scribes de tout genre; il ne semble pas que les émeutiers, après l'escalade, aient rencontré âme qui vive dans le vaste édifice. Quand on s'aperçut sur la place que certains avaient pénétré déjà dans l'immeuble, la ruée devint irrésistible; pendant que les grandes portes du rez-de-chaussée volaient en éclats sous les coups de haches, de robustes gaillards apportent des échelles, préparées en vue de l'illumination qui avait été décidée pour la soirée; ils les dressent contre la façade et, après un instant d'hésitation qui ne dura guère, ils montent à l'assaut<sup>2</sup>. On dit que ce fut Chrétien Vollmar, jeune Mayençais de dix-neuf ans, le fils du cocher de Son Altesse Sérénissime l'Électeur de Mayence, qui sauta le premier dans la citadelle, si facilement conquise, de l'oligarchie strasbourgeoise<sup>3</sup>. D'autres suivirent en nombre toujours croissant, les uns grimant aux échelles, les autres envahissant les larges escaliers, une fois les portes brisées; beaucoup dégringolèrent en hâte les marches vers les vastes caves où le Magistrat abritait une quantité respectable des meilleurs crus de son territoire, ce que n'ignoraient pas les émeutiers assoiffés.

A partir de ce moment, ce fut un déchaînement de bestialité inouï qui se manifeste dans les sous-sols, aux différents étages et jusque dans les greniers et sur la toiture de l'édifice. « Les portes des caves furent hachées et 1,700 mesures de vin détruites<sup>4</sup> », dit le rapport des représentants; ce qu'il ne dit pas,

1. J.-B. Schérer affirme (il donne, je dois le dire, l'impression d'avoir été témoin oculaire) que des bouchers, leur tablier blanc rempli de menue monnaie de cuivre, stationnaient sur la place du Marché-aux-Herbes et disaient à la racaille : « Si tu réussis à casser encore telle et telle vitre, tu auras tant et tant de sols ! » (*Greuel der Verwüstung*, p. 51).

2. D'après J.-B. Schérer (*Greuel der Verwüstung*, p. 53), les échelles étaient déjà dressées sur la façade de l'Hôtel-de-Ville en vue de l'illumination qui devait se faire le soir, pour la pose des lampions. On n'aurait donc eu qu'à y grimper.

3. Strobel-Engelhardt, t. V, p. 329, d'après les archives du palais de Justice, incendiées lors du bombardement de Strasbourg en 1870.

4. Friesé (t. IV, p. 259) parle seulement de 1,300 mesures, « principalement du vin rouge vieux », mises au pillage. La mesure strasbourgeoise (*ohm*) équivalant à peu près à quarante-six litres actuels, cela faisait 600 hectolitres environ d'après le bon magister, près de 800 hectolitres d'après les représentants.

c'est que les pillards, ivres-morts, restèrent étendus parmi les tonneaux gigantesques<sup>1</sup>, débondés ou brisés, et que plusieurs furent trouvés plus tard noyés dans les flots du vin qui les avaient inondés<sup>2</sup>. Au premier étage se trouvaient les salles d'apparat, les lieux de réception, les locaux des séances des Conseils ; ils furent saccagés en un clin d'œil par la foule qu'aucune résistance ne pouvait cependant irriter, puisque tout était désert ; puis ce fut le tour des bureaux des différents dicastères abandonnés, des caisses publiques elles-mêmes laissées sans défenseur au milieu de la panique universelle. Partout on enfonçait les portes, on détruisait à coups de hache et de marteau les meubles, les miroirs, les fauteuils des magistrats ; on jetait par les fenêtres les portraits royaux et autres tableaux<sup>3</sup>, la vieille bannière de la ville libre, les bancs et les chaises, les armoires, les coffres-forts et jusqu'aux lourds poêles de fonte<sup>4</sup>. On lacérait les tentures, on démolissait les embrasures des fenêtres ; finalement, quand tout fut saccagé dans les deux étages<sup>5</sup>, on grimpa sur le

Tout ne fut pas d'ailleurs consommé sur place ou gaspillé. Friesé raconte en effet que beaucoup de gens avisés arrivaient avec des tonnelets, des tendelins et des baquets, les remplissaient « librement et sans être dérangés » et les remportaient chez eux.

1. Les tonneaux des caves de l'Hôtel-de-Ville contenaient 160 *ohms*, c'est-à-dire environ quarante-huit hectolitres chacun (Engelhardt, t. I, p. 322).

2. *Mémoires de Rochambeau*, t. I, p. 354, et *Beobachter* de Stuttgart, p. 102. Les témoins contemporains disent, sans *trop* d'exagération, que les pillards des caves étaient dans le vin jusqu'aux genoux ; Taine (*Origines*, t. III, p. 98) raconte qu'il y formait « un étang de cinq pieds de profondeur » !

3. Jean Hermann (*Notes historiques et archéologiques*, éd. Reuss, 1905, p. 42) mentionne les tableaux de Sébastien Stoskopf « détruits dans l'infâme pillage de la maison de ville ». D'après la *Description historique et topographique de Strasbourg*, attribuée à M. de Hautemer (1785), « on n'en fait pas grand cas, quoiqu'ils soient parfaits en leur genre, qui est celui de la nature morte » (p. 105).

4. L'un d'eux manqua écraser Rochambeau : « J'en fus quitte », dit-il, « pour la perte de la moitié de mon habit qui fut emporté par un gros poêle de fonte jeté par une fenêtre » (*Mémoires*, t. I, p. 354).

5. M. Eimer a cité quelques passages des procès-verbaux officiels dressés après le sac de l'Hôtel-de-Ville pour constater l'état des lieux. On voit que dans telle salle il ne reste « que les quatre murs et la pierre ronde sur laquelle était posé le poêle » ; dans une autre « il n'y a plus ni portes ni fenêtres » ; dans une troisième il reste un rayon sur lequel étaient rangés les registres ; une quatrième « ne renferme plus que les quatre murs ». On voit qu'il était difficile de « nettoyer » plus énergiquement le château fort des *tyrans* ! (Eimer, p. 76). — « On ne laissa subsister que les quatre murs de ce vaste édifice, écrit l'auteur des *Révolutions d'Alsace*, et bientôt il ne resta plus la moindre trace de l'ancien gouvernement. » Il allait un peu vite en besogne.

toit, on se mit à ébrécher les lucarnes, à jeter les tuiles dans la rue, on attaqua même la charpente de l'édifice et les cheminées. Les uns détruisaient pour détruire; d'autres, plus pratiques et moins scrupuleux, forçaient les caisses de fer où se trouvaient déposées les sommes nécessaires aux dépenses administratives courantes ou les dépôts des pupilles confiés à la gestion du Magistrat. Les sacs remplis d'écus volaient par les fenêtres, suivis par les caisses elles-mêmes. « En prenait qui voulait », dit Harthmann. D'autres visiteurs de l'immeuble au pillage choisissaient quelque « souvenir » à leur convenance, quelque objet d'art, s'ils étaient connaisseurs, ou simplement quelques morceaux de verre sans valeur, comme le brave cordonnier dont parle Hermann, qui avait fait provision de fragments des vitres de la *Pfalz* pour une des manipulations de son métier<sup>1</sup>.

Mais au cours de cette journée néfaste, si riche en destructions inutiles et absurdes, il n'y en eut pas de plus odieuse que le sac des archives anciennes de la vieille république. Les contemporains en furent douloureusement frappés; l'historien le déplore plus que tout le reste. Voici comme en parle le rapport des représentants, après avoir mentionné les autres pertes, « suite naturelle de tout tumulte de cette espèce » : « Un Hôtel-de-Ville dans lequel aucun Magistrat ne demeure, escaladé à une heure où aucune chambre ne siégeait, pour détruire, déchirer et anéantir les papiers, les documents de huit siècles qui assurent leur état et leurs privilèges à une bourgeoisie fidèle et paisible, voilà l'événement que nous avons vu sous nos yeux, ayant un militaire nombreux, armé, posté devant et à la porte de cet Hôtel-de-Ville. Il a été exercé une fureur barbare sur des papiers; ils ont été tous jetés par les fenêtres, traînés jusqu'aux fossés pour les jeter dans la rivière, et toutes les rues étaient jonchées de papiers, des inventaires de partage et de succession de nos pères et des comptes des tutelles des orphelins. Après avoir enfoncé les portes et doubles portes de toutes les archives pour jeter dans la boue les bulles d'or des empereurs, des chartes et lettres de nos rois, on a démeublé avec les haches toutes les salles<sup>2</sup>... » Sur la place du Marché, dans la rue des Serruriers, il y avait des amoncellements de paperasses lacérées, hauts de plusieurs pieds, et des centaines de spectateurs, hommes,

1. *Notices*, t. I, p. 199.

2. Rapport (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 131).

femmes et enfants, en emportaient chez eux avec d'autre butin, dans les différents quartiers de la ville<sup>1</sup>. Plus tard, les autorités firent rechercher avec soin ces fragments de registres<sup>2</sup>, de comptes, de correspondances, et pendant cinq ans les archivistes furent occupés à les trier et à les recoller, dans la mesure du possible, non sans laisser de grosses lacunes dans les dossiers et les procès-verbaux officiels<sup>3</sup>.

Parmi tous les témoignages directs sur ce sac de l'Hôtel-de-Ville, un de ceux qui mérite le plus d'être cité, parce qu'il émane d'un spectateur intelligent et absolument désintéressé dans les luttes intestines qu'il raconte, c'est celui du *Voyage en France* d'Arthur Young. L'économiste anglais venait d'arriver par un pur hasard à Strasbourg et, le 21 juillet, au soir, il notait dans son journal les détails suivants : « J'ai assisté à une scène curieuse pour un étranger, mais terrible pour les Français qui y réfléchirent. En traversant la place de l'Hôtel-de-Ville, j'ai trouvé la foule qui criblait de pierres les fenêtres de cet Hôtel, malgré la présence d'un piquet de cavalerie. La voyant chaque minute plus nombreuse et plus hardie, je crus intéressant de rester pour voir où cela en viendrait et je grimpai sur le toit d'échoppes

1. Voir là-dessus le témoignage de Rühl, qui rencontra cette foule « les mains remplies de papiers volés et de tapisseries en lambeaux », près du pont du Corbeau, comme il revenait chez lui d'un voyage en Allemagne. Son postillon n'avancait qu'avec peine à travers le flot populaire qui traînait en triomphe des rideaux de soie déchirés, des trumeaux, des encadrements de fenêtre, des vases brisés, etc. Les rues d'alentour, ajoute-t-il dans le rapport adressé au prince de Linange, immédiatement après son retour, sont jonchées de papiers et de parchemins » (Eimer, p. 77).

2. Nous avons retrouvé jadis aux archives municipales une note officielle de l'archiviste Jean-Daniel Ehrlen, rédigée en 1789, adressée au Magistrat, dans laquelle il déclare que du grand recueil en cinquante volumes d'édits et d'arrêtés du Magistrat, commencé en 1681, « quinze ont été perdus, déchirés, égarés lors du pillage de l'Hôtel-de-Ville » ; il demande s'il doit essayer de les reconstituer (*Actes révolutionnaires*, fasc. 428).

3. Friesé, t. IV, p. 258-259. L'auteur se trompe d'ailleurs en disant que les archivistes d'alors ont fait la besogne en entier. Encore trois quarts de siècle plus tard, j'ai vu, pendant des années, M. l'archiviste Brucker consacrer de longues heures à confronter patiemment, à ajuster et recoller des liasses provenant du sac de l'Hôtel-de-Ville ; j'ai travaillé moi-même sur bien des dossiers du xvii<sup>e</sup> siècle, trempés de vin et d'eau de pluie, maculés de boue, parfois aux trois quarts pourris, qui avaient subi la *défénéstration* de juillet 1789. L'administration d'alors — elle avait d'autres soucis — s'était contentée de remettre un peu d'ordre dans les papiers d'un usage pratique quotidien. Le reste avait été remplacé, un peu pèle-mêle, dans des cartons et tiroirs et ne fut débrouillé que bien plus tard.

situées en face de l'édifice, objet de sa rage. C'était une place très commode. » Après avoir décrit le bris des portes et l'escalade du bâtiment, Young continue ainsi : « Dès ce moment, ce fut une pluie de chaises, de fenêtres, de volets, de tables, de sofas, de livres, de papiers, de tableaux par toutes les ouvertures du palais, qui a de soixante-dix à quatre-vingts pieds de façade; il s'en suivit une autre de tuiles, de planches, de balcons, de pièces de charpente, enfin de tout ce qui peut s'enlever de force dans un bâtiment. Les troupes, tant à pied qu'à cheval, restèrent spectateurs impassibles. D'abord elles n'étaient pas assez nombreuses pour intervenir avec succès; plus tard, quand elles furent renforcées, *le mal était trop grand pour qu'on pût faire autre chose que garder les approches*, sans permettre à personne de s'avancer, mais en laissant se retirer ceux qui le voulaient avec leur butin... Pendant deux heures, je suivis de différentes places les détails de cette scène, d'assez loin pour n'avoir pas à craindre le danger des meubles qui tombaient<sup>1</sup>, d'assez près pour voir écraser devant moi un beau garçon d'environ quatorze ans qui tendait quelque butin à une femme que son expression d'horreur me fait croire être sa mère<sup>2</sup>. Je remarquai plusieurs soldats avec leurs cocardes blanches *au milieu de pillards et qui excitaient la canaille sous les yeux des officiers du détachement*. Il y avait parmi eux des personnes si bien vêtues que leur vue ne me causa pas peu de surprise. » Notre voyageur termine par une réflexion qui témoigne de son bon sens pratique; après avoir raconté que les rues environnantes étaient jonchées de papiers, il ajoute : « C'est une barbarie gratuite, car il s'en suivra la ruine de bien des familles qui n'ont rien de commun avec les magistrats<sup>3</sup>. »

Ce qu'on a peine à concevoir, c'est que ces actes de vanda-

1. Young, *Travels*, p. 142. Dans la traduction de Lesage, qui n'est pas toujours exacte, on fait dire au voyageur « pour ne pas craindre les dangers de l'incendie ». Il n'est nullement question d'incendie dans l'original.

2. Chose curieuse, voici une mort d'homme qui a lieu devant des centaines de spectateurs, racontée par un témoin de sang-froid, observateur de profession, et pourtant, dans aucune des nombreuses relations sur la journée du 21 juillet qui nous sont parvenues, il n'est fait mention de la fin tragique de cet adolescent, écrasé (*crushed to death*) sous les yeux de sa mère, alors qu'elles nous ont conservé tant d'autres détails vraiment insignifiants. Cela prouve, une fois de plus, combien toute documentation historique, même la plus abondante, demeure toujours fragmentaire.

3. *Travels*, p. 143.

lisme, ces vols et ces pillages se soient commis finalement en présence d'une portion très notable de la garnison de Strasbourg, et cependant rien n'est plus certain. Qu'au début de l'après-midi les forces amenées aient été insuffisantes pour empêcher le tumulte, on pourrait au besoin l'admettre<sup>1</sup> et l'on comprend qu'un officier subalterne n'ait pas été disposé à risquer une répression, qui aboutirait peut-être à une effusion de sang. Le massacre de M. de Launay, après la prise de la Bastille, était trop récent pour ne pas décourager de pareilles initiatives. Mais peu à peu — au plus tard après six heures du soir<sup>2</sup> — il arrive sur la place des contingents considérables, une partie de Royal-Cavalerie<sup>3</sup>, puis un ou plusieurs bataillons du régiment d'Artois, puis enfin le régiment d'Alsace, que Rochambeau amène en personne, avec le colonel-propriétaire, le prince Max de Deux-Ponts. Et nous savons déjà qu'il y a d'autres troupes formées sur la place d'Armes, sur la place du Broglie, près de l'Arsenal, etc. Il y a donc surabondance de force armée disponible. Comment le commandant en chef de la province ne fait-il aucune tentative pour interrompre ces scènes révoltantes, ce siège de la résidence officielle de l'autorité civile, dont la dévastation se poursuit, des heures durant, devant un effectif d'infanterie et de cavalerie capable d'écraser en un clin d'œil ces quelques centaines d'émeutiers ou de voleurs professionnels qui opéraient tout à l'aise devant des milliers de spectateurs assez amusés peut-être, mais devant d'autres aussi très attristés de ce spectacle et dont aucun n'aurait certainement opposé de résistance aux sommations de l'autorité militaire? Rochambeau lui-même ne l'explique en aucune manière. Il se borne à dire brièvement : « Je fis battre la générale au premier avis; les piquets de cavalerie s'y portèrent (à l'Hôtel-de-Ville) aux ordres de M. de Klinglin; je me mis à la tête du régiment d'Alsace. *Je trouvai cette maison de ville à*

1. Encore avons-nous vu que, selon Friesé, cinquante baïonnettes auraient suffi pour mettre fin au tumulte, entre trois et quatre heures. C'était aussi l'avis du colonel, prince Frédéric de Hesse (Eimer, p. 80).

2. D'après certaines sources, les contingents de la garnison seraient arrivés en partie dès quatre heures; mais les indications chronologiques précises sont plutôt rares.

3. Le correspondant du *Beobachter* de Stuttgart déclare que c'est à six heures du soir seulement que le commandant « fit avancer quelques troupes pour observer les désordres et en empêcher l'extension » (n° IX, p. 102).

moitié pillée et dévastée; Klinglin pérerait et rien ne pouvait arrêter ce peuple furieux<sup>1</sup>. » Le lieutenant du roi pérerait en effet, et cela d'une façon bien dangereuse pour la tranquillité publique, puisqu'il disait aux émeutiers : « Enfants, faites ce que vous voudrez, mais ne mettez pas le feu<sup>2</sup> ! » Le mot est confirmé, dans une forte mesure, par le passage du rapport des représentants où il est dit : « Dans ce pillage affreux, la consigne des troupes du roi fut de prévenir l'incendie ; leur fonction et leur présence se bornèrent à agir lorsqu'on serait intentionné de mettre le feu<sup>3</sup>. » Quand les « amis du bon ordre » parlaient aux chefs des nombreux détachements qui environnaient le lieu du tumulte, pour les pousser à intervenir, ils répondaient, d'après Hermann : « Nous avons ordre de ne pas agir ! » Quelques-uns de ces citoyens (peut-être Hermann lui-même), s'étant approchés de Rochambeau et lui exprimant leur étonnement de cette « inconcevable inaction », le pressaient de donner les ordres nécessaires, ce « respectable guerrier » leur dit : « Voulez-vous que je fasse égorger la bourgeoisie par ma troupe ? » — « M. le marquis, il n'est pas un bourgeois qui soit parmi cette canaille, l'on ne tirera pas un coup de fusil ; faites avancer un trompette, faites sonner un ban, ordonnez la fin du pillage et que tous se retirent dans cinq minutes ! Tous se retireront, le pillage cessera<sup>4</sup>. » — Peut-être qu'en dépit de ces encouragements et de ces prières, le commandant en chef aurait hésité encore à sévir si la situation ne s'était aggravée subitement. L'Hôtel-de-Ville ayant été saccagé à fond, la rage non encore assouvie des bandes qui y « travaillaient » se porta sur le bâtiment voisin de la *Chancellerie* urbaine, qui était en communication avec l'Hôtel-de-Ville par un pont couvert qui passait au-dessus de la rue des Serruriers. Dans ce bâtiment se trouvait aussi la *Chambre des contrats* où étaient déposés tous les titres de propriété des Strasbourgeois et ce que nous appellerions aujourd'hui le cadastre de la ville libre. Déjà trois des services publics avaient été saccagés, « la Chambre des

1. *Mémoires*, t. I, p. 353.

2. Rapport du bailli Stobel, de Kehl, cité par Eimer, p. 75-76. — Taine (*Révolution*, t. I, p. 97, 23<sup>e</sup> éd., 1900) fait « périr dans les flammes » les archives de la ville; il n'y eut pas d'incendie ni de feu de joie allumés ce jour-là. Il place d'ailleurs le sac de l'Hôtel-de-Ville au 19 juillet.

3. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 131.

4. Hermann, t. I, p. 198.

tutelles avec le dépôt des enfants mineurs, le dépôt des masses en litige au greffe du Sénat, le bureau de perception des aides » ; la crainte de voir leurs fortunes entièrement compromises fit que ces bourgeois redoublèrent d'instances auprès de Rochembeau quand se produisit cette invasion nouvelle. « Je pris ce moment, raconte-t-il lui-même, pour animer les grenadiers d'Alsace. « Mes enfants », leur dis-je, « ce sont vos papiers qu'on « pille et vos contrats qu'on saccage. Ne souffrez pas un pareil « brigandage, entrez et chassez à coups de crosse tous ces malfai- « teurs ! » Alsace s'y conduisit bien, les chassa tous de ce dépôt, qui fut mis à couvert, et nous parvînmes, avec son secours et celui de Hesse-Darmstadt, à faire vider tous les étages de l'Hôtel-de-Ville<sup>1</sup>. »

Les choses ne se sont point absolument passées avec autant de facilité que le vieux général le raconte ici. Il y eut d'abord quelque hésitation de la part des soldats à croiser la baïonnette, et il fallut que le prince Frédéric-Louis de Hesse leur donnât l'exemple d'avancer pour faire évacuer le bâtiment de la Chambre des contrats<sup>2</sup>. Le premier pas est souvent le plus difficile. Une fois que le colonel de Hesse-Darmstadt eut obtenu de ses grenadiers ce premier effort de discipline, il se hasarde à pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville par une porte de derrière donnant sur la rue de l'Épine, et comme les interlocuteurs bourgeois de Rochembeau le lui avaient prêté, l'opération du nettoyage des locaux dévastés se fit sans la moindre résistance de la part des émeutiers. On chassa successivement des salles, des bureaux et des caves tous ceux qui n'étaient pas ivres-morts ; les chasseurs de Royal-Alsace assurèrent, de leur côté, la sécurité des locaux de la chancellerie, et, comme le raconte Hermann, « la jonction des deux détachements d'Alsace et de Darmstadt se fit sur l'arcade qui réunissait alors, d'un côté de la rue des Serruriers à l'autre, les deux corps de bâtiment ». « Jamais », ajoute le futur maire de Strasbourg, « révoltés n'avaient été plus dociles ; on leur criait de cesser, ils cessaient ; de partir, ils partaient. Poussés

1. *Mémoires*, t. I, p. 355-356.

2. Un forgeron qu'on y surprit à forcer une des armoires à grands coups de marteau osa demander de quel droit on venait interrompre sa besogne. Il obéit à la vue des baïonnettes ; mais quand le pauvre voulut sortir par l'ouverture qu'il avait taillée dans la porte et par laquelle il avait réussi à passer dans un moment d'exaltation, elle se trouva trop étroite et il fallut l'élargir. Hermann, t. I, p. 199.

par une cinquantaine d'hommes de la troupe de ligne vers l'issue de l'Hôtel-de-Ville, ils s'y poussaient encore plus d'eux-mêmes. L'ordre fut rétabli dès que quelques-uns tentèrent de le ramener<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que se termina, à peu près sans effusion de sang, cette journée révolutionnaire, si pleine de tumulte et de bruit, qui visait la destruction de l'ancienne constitution de Strasbourg et qui atteignit son but, bien que les *acteurs publics* de ce drame n'aient certes pas médité d'avance ce rôle de *justiciers politiques* que leur firent jouer des instigateurs assez habiles pour rester inconnus.

Nous avons suivi tout naturellement jusqu'ici l'action principale qui se déroulait autour de l'Hôtel-de-Ville. Mais le mouvement du 21 juillet ne s'épuisa pas dans l'attaque contre cet édifice. Une autre bande de furieux s'était portée vers le quartier du Finckwiller où se trouvaient les écuries de la ville libre, le *Herrenstall*; ils emmenèrent les chevaux, enlevèrent les carrosses de gala du Magistrat, déchiquetant les harnais; ils jetèrent l'un de ces chars richement dorés dans l'Ill, près du pont Saint-Thomas, puis, ayant traîné les autres jusqu'à la place d'Armes, ils les brisèrent « en millions de morceaux » et y mirent le feu<sup>2</sup>. D'autres émeutiers essayèrent de s'emparer du bureau de la taille, de la *Tour-aux-pfenninges*<sup>3</sup>, mais ils furent facilement repoussés par un officier énergique, M. de Ruttenberg, Livonien d'origine, auquel on avait confié la défense de ce poste<sup>4</sup>. Une troupe nombreuse se dirigea vers le quai des Bateliers, où demeurait un membre

1. Hermann, t. I, p. 199. Cependant même ces soldats des régiments étrangers n'étaient pas absolument soumis à la discipline à laquelle se refusaient trop souvent alors les régiments français. C'est un soldat de Royal-Darmstadt qui, au dire de Hermann, opposa quelque résistance et menaça même de sa baïonnette un défenseur de l'ordre, étant « placé en faction et éloigné de la vue de ses officiers ». Un petit fait de ce genre en dit long sur les difficultés qu'éprouvaient officiers et généraux à se faire obéir de leurs troupes.

2. Récit de G. Harthmann et des *Révolutions d'Alsace*. — Les troupes réunies sur la place applaudirent à cet autodafé.

3. Le *Pfennigthurm* authentique, le Trésor public de la vieille ville libre, qui se trouvait près de la place d'Armes, avait été démoli complètement au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, mais le nom avait été conservé par l'usage populaire au local en question.

4. M. de Ruttenberg fut plus tard, pendant quelque temps, commandant de la garde nationale strasbourgeoise. Il fut rappelé en Russie par Catherine II au début des guerres de la Révolution.

du Conseil des Quinze, Mathias-Ambroise Mogg, « magistrat intègre et éclairé, auquel le public n'avait jamais fait aucun reproche<sup>1</sup> », mais dont le père avait été avocat général de la ville libre et avait dû s'occuper comme tel de dénoncer les malversations du préteur royal François-Joseph de Klinglin, le grand-père du commandant. « Les bandits d'outre-Rhin », ivres presque tous, mirent à sac la maison du pauvre conseiller et jetèrent à la rivière tous ses meubles et « une bibliothèque choisie<sup>2</sup> ». Lui-même put se sauver, à grand'peine, à Kehl avec les siens. Les maisons de campagne de quelques autres membres du Magistrat furent également dévastées<sup>3</sup>.

D'autres victimes encore étaient désignées d'avance par la rumeur publique; du moins Rochambeau nous affirme qu'il apprit, le jour même, « qu'il y avait *trente-six* maisons de magistrats marquées pour le pillage et surtout celles de la Chambre des Quinze<sup>4</sup> ». Il assure avoir envoyé sur-le-champ des troupes pour les mettre à couvert, avec ordre de « présenter la baïonnette à quiconque voudrait en forcer l'entrée<sup>5</sup> ». Mais il avoue lui-même que les soldats « agissaient mollement ». Ils chassaient les brigands devant eux, mais ne les arrêtaient pas, et il explique le fait en disant que « tout le monde se promenait dans les rues et que la cavalerie ne pouvait charger ces troupes de brigands sans courir le risque d'écraser d'honnêtes citoyens. Cette situation dura jusqu'à près de minuit; tous les citoyens étant alors rentrés chez eux, il ne resta plus dans les rues et les cabarets que ces bandes de brigands. Les charges de cavalerie

1. Le rapport des représentants dit également de Mogg, en parlant de ce saccageant « barbare », qu'il était un « magistrat intègre trop attaché (au moment présent) à la lettre de l'ancienne constitution » (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 132).

2. Hermann, *loc. cit.*

3. C'étaient celles de F.-Jacques Flach et de F.-Louis Treitlinger, membres de la Chambre des Quinze; elles étaient situées pourtant assez loin de la ville, devant la porte de l'Hôpital et la porte Nationale; mais la haine populaire contre ce Conseil particulièrement détesté ne recula pas devant cette promenade dévastatrice.

4. *Mémoires*, t. I, p. 354. Les *Révolutions d'Alsace* racontent que des maisons de boulangers furent pillées et qu'on « mit le feu à plusieurs de celles des trésoriers ». Mais je n'ai point trouvé d'autre affirmation de la réalité de ce dernier méfait.

5. Cela n'empêcha pas, cependant, au dire de Harthmann, que plusieurs membres du Magistrat qui, se sentant menacés, avaient mis leur mobilier à l'abri, ne vissent leurs vitres cassées et même leurs portes enfoncées.

en ramassèrent beaucoup chargés de pillage; la garnison harassée s'anima et on arrêta quatre cents de ces malfaiteurs. Nous restâmes, avec les troupes sous les armes, jusqu'à sept heures du matin<sup>1</sup>; enfin, après avoir doublé les gardes et les patrouilles, les troupes rentrèrent dans leurs quartiers<sup>2</sup> ».

## VI.

### *Les journées du 22 au 30 juillet.*

« Tirons le rideau sur ces scènes affreuses », dit le rapport adressé par les représentants de la bourgeoisie aux députés de Strasbourg. « Nous eumes la satisfaction très triste, mais toujours sensible à nos cœurs, d'apprendre le lendemain que les militaires généreux, *qui avaient vu d'un œil humide et baigné de larmes cette dévastation affreuse qu'ils n'avaient aucun ordre d'empêcher, frémirent quand ils purent s'éclaircir que la bourgeoisie n'avait pas trempé dans cet affreux complot*, qu'elle avait reçu une satisfaction entière du Magistrat et que tous les bruits de rétractation étaient controvés. M. le comte de Rochambeau, témoin de la douleur des bons citoyens, attendri de leur désespoir de voir dispersé et profané un dépôt si respectable, *s'abandonna à la confiance et ne mit plus aucun obstacle à l'armement des citoyens*. Il eut lieu, avec ardeur et passion, dans la matinée même » (du 22 juillet)<sup>3</sup>. Il est vrai que la milice ainsi constituée ne pouvait guère donner de l'ombre à l'autorité militaire, puisque Rochambeau nous informe que cet armement consista simplement en « cinq cents halbardes et douze cents sabres de l'arsenal », sans une seule arme à feu<sup>4</sup>. Cela suffit néanmoins pour ramener l'ordre dans la rue et un certain calme dans les esprits<sup>5</sup>. « Le citoyen », conti-

1. Les bourgeois, eux non plus, n'osèrent aller se coucher, dit Harthmann, « car on s'attendait à voir des incendies éclater partout, et c'est ainsi qu'une nuit pleine d'anxiété fit suite à cette journée terrible ».

2. *Mémoires*, t. I, p. 355.

3. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 132. On remarquera les effusions sentimentales qui caractérisent le style de l'époque et qui paraissent si ridicules, appliquées aux soldats qui laissèrent tranquillement saccager l'Hôtel-de-Ville.

4. *Mémoires*, t. I, p. 355.

5. M. Eimer montre qu'il connaît fort mal le chiffre de la population du Strasbourg d'alors, en affirmant (p. 87) que la ville compta bientôt *douze mille* citoyens sous les armes. En 1789, Strasbourg comptait à peine de 48,000 à 49,000 âmes.

nue le rapport, « se mit sur-le-champ à la recherche des coupables et en arrêta près de deux cents, contre lesquels il eut des soupçons fondés. Cette ardeur des propres parents à dénoncer les membres coupables de leur famille a prouvé l'aversion générale contre cette action atroce et détestable. » Pour une raison ou pour une autre, les représentants tenaient évidemment à ce qu'on sût (ou qu'on crût) qu'« aucun citoyen considéré, riche ou pauvre, n'a pu encore être découvert fauteur de cet attentat; quelques hommes de mœurs dissolues, reconnus libertins dès longues années, se trouvent (seuls) dans la liste fatale des coopérants<sup>1</sup> ». Il est permis de douter néanmoins de l'*exactitude absolue* de ces affirmations intéressées, si l'on tient compte des affirmations contraires, également formelles, relevées dans les récits de Young et de Friesé, dans les déclarations de certains pillards, arrêtés à Kehl<sup>2</sup>, et de certains faits personnels relatifs à divers individus incriminés dans cette affaire. Je n'entends point parler ici des meneurs secrets, dont il y aura lieu de s'occuper tantôt; mais nous savons, par exemple, qu'un des élèves de l'internat de Saint-Guillaume, l'étudiant en théologie Roederer, participait à l'assaut du 21 juillet; il ne fut pas traduit en justice, pour éviter un scandale, mais on lui donna le *consilium abeundi*, c'est-à-dire qu'on l'invita péremptoirement à quitter une carrière pour laquelle il ne semblait pas avoir une vocation bien prononcée<sup>3</sup>. Nous voyons encore un maître tonnelier nommé Gambs, un brasseur nommé Pick, appartenant à une vieille famille strasbourgeoise, comparaître devant les juges et condamnés à des peines infamantes, puis graciés sur l'intervention des députés à l'Assemblée nationale, « à la grande satisfaction de la bourgeoisie » elle-même<sup>4</sup>. Il y eut donc, parmi les manifestants et les émeutiers, des Strasbourgeois de vieille souche, mais on doit admettre que le nombre en fut petit et qu'ils ne jouèrent, en somme, qu'un rôle de comparses.

1. Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 132-133.

2. Eimer, p. 81. — Le correspondant du *Beobachter* parle, lui aussi, de « citoyens de bonne famille » (p. 102). — L'auteur des *Révolutions d'Alsace* dit également : « Il parut dans la suite que la bourgeoisie ne s'était rendue que trop coupable de ce qui était arrivé. »

3. C'est à feu M. Alfred Erichson, le savant directeur de l'Internat théologique de Saint-Guillaume, que je dois la connaissance de ce fait curieux (cf. Erichson, *Das theologische Studienstift Collegium Wilhelmitanum, 1544-1894*, p. 140).

4. Strobel-Engelhardt, t. V, p. 329.

Les patrouilles, à brassards blancs et cocardes blanches, sans autre uniforme, furent rapidement organisées. Une légion académique spéciale se forma pour la protection des bâtiments des fondations protestantes (Université, collège Saint-Guillaume, Gymnase, etc.) sous les auspices du professeur en théologie Laurent Blessig, un des maîtres les plus populaires de l'Université protestante. Non content d'arrêter ceux des émeutiers qui traînaient encore par les rues et dans les cabarets, on allait cueillir les pillards jusque dans leurs maisons. On avait vu d'ailleurs à l'œuvre de bons et de mauvais larrons. « D'honnêtes et intelligents citoyens », raconte Friesé, « s'étaient mêlés à la populace qui envahissait l'Hôtel-de-Ville, non pour voler, mais pour agir au mieux des intérêts de la cité. Dans cette intention, ils saisirent eux-mêmes de l'argent et autres objets de valeur et les portèrent chez eux pour les soustraire au pillage. En même temps, ils prenaient bonne note de ceux qui se montraient les plus actifs au déménagement pour les dénoncer ensuite. C'était un vrai plaisir de voir comment ces patrouilles civiques amenaient, les uns après les autres, tous ces malheureux abandonnés par leurs séducteurs et apportant sous le bras les objets volés<sup>1</sup>. » C'est à cette occasion que Friesé constate, parmi eux, la présence de *certain bourgeois de bonne famille qui s'étaient même mis à la tête des assaillants*<sup>2</sup>. Il fut restitué de la sorte une somme de 26,000 livres au trésor public, rien qu'en argent monnayé<sup>3</sup>, mais les pertes éprouvées restaient bien plus considérables<sup>4</sup>.

Le Magistrat qui siégeait provisoirement à l'Aubette, située

1. Friesé, t. IV, p. 261. Harthmann relate un épisode plutôt comique de ce retour au bercail des objets enlevés durant le pillage; dans la grande salle des séances des Conseils se trouvaient deux vieilles statues en bois sculpté représentant la Sagesse et la Justice. Cette dernière avait été enlevée par un malheureux qu'on força de charger la déesse sur une charrette et de la conduire à travers la ville jusqu'à l'Aubette (*die Baletenstub*), où l'on interrogeait les prisonniers. Les *Révolutions d'Alsace* racontent au contraire que ladite statue de la Justice fut « brisée en mille morceaux et jetée dans la rue ».

2. C'est précisément le contraire, on le voit, de ce qu'affirmaient les représentants dans leur rapport de fin juillet.

3. Friesé, t. IV, p. 262. Le bon magister estime que les autres dégâts se montèrent à plus de 60,000 livres, mais je crains bien qu'il n'ait pas été suffisamment expert pour évaluer à leur juste valeur des objets d'art et des souvenirs historiques détruits ce jour-là.

4. Les réparations les plus urgentes faites à l'Hôtel-de-Ville occasionnèrent une dépense immédiate de 10,000 livres (Friesé, t. IV, p. 264).

sur la place d'Armes, avait ordonné l'ouverture d'une enquête criminelle sommaire contre les perturbateurs dont les plus coupables — ils étaient plus de deux cents<sup>1</sup> — avaient été enfermés dans les vieilles tours des Ponts-Couverts, qui subsistent encore aujourd'hui et servaient alors de prisons civiles et militaires. Pour impressionner davantage l'opinion publique, un gibet avait même été dressé sur la place d'Armes, quoique d'ordinaire les exécutions capitales eussent lieu hors de l'enceinte des murs, vers le Kronembourg actuel, en sortant par la porte de Saverne. Mais on n'osa pas se montrer trop sévère; d'abord les accusés étaient trop nombreux pour être tous punis, puis aussi certains des plus compromis étaient trop bien apparentés dans la bourgeoisie locale. Un étranger paya pour tous. Le jeune charpentier mayençais, Chrétien Vollmar, que nous avons vu grimper le premier à l'échelle pour escalader l'Hôtel-de-Ville, avait été saisi, ayant encore dans ses poches soixante louis d'or enlevés à l'une des caisses publiques; il ne pouvait songer à nier; il avait donné le mauvais exemple; il n'était protégé par aucune influence locale<sup>2</sup>. Le Grand Sénat le condamnait à mort le jour même, et dès le lendemain 23, il était pendu, à onze heures du matin, afin de servir d'exemple terrifiant aux perturbateurs futurs<sup>3</sup>. Un second accusé, le maître tonnelier Christophe Gambs, fut également condamné à mort dans la séance du lundi matin, 27 juillet, tandis que trois autres, dont le brasseur Pick, étaient envoyés aux galères. Mais un incident très significatif se produisit alors; les *tribus* ou corporations de métiers auxquelles appartenaient ces malheureux protestèrent contre une sentence qu'elles jugeaient trop sévère et trop humiliante aussi, sans doute, pour elles-mêmes<sup>4</sup>. Le Magistrat n'osa ratifier ni faire

1. Les sources varient quant au chiffre des arrestations. Les unes se contentent de 200; d'autres (Harthmann) vont jusqu'à 400. Le correspondant du *Beobachter* prétend qu'il y eut 500 émeutiers et pillards emprisonnés.

2. On a de la peine à comprendre que M. Eimer se soit montré assez mauvais psychologue pour prétendre (p. 88) que l'opinion publique se montra tout particulièrement froissée de ce que l'on avait choisi précisément un étranger comme bouc émissaire. C'est assurément le sentiment contraire qui se fit jour, encore qu'il ne fût sans doute ni très généreux ni fort équitable; mais combien humain!

3. Strobel-Engelhardt, d'après les procès-verbaux criminels qui existaient encore avant 1870 (t. V, p. 329).

4. *Ein allgemeines Murren unter den Burgern*, dit le récit de Harthmann. Le narrateur anonyme des *Révolutions d'Alsace* va jusqu'à affirmer que « ton-

exécuter le jugement ; comme il ne se souciait pas non plus de gracier directement de pareils coupables, afin de ne pas encourager les insurrections futures, il se tira d'affaire en envoyant tout de suite la copie de la procédure extraordinaire contre Gambs à Versailles, aux députés de la ville, avec une lettre au ministre, « pour lui rendre compte que, d'après le vœu de la bourgeoisie, il avait suspendu l'exécution de la sentence ». Turckheim et Schwendt entrèrent avec beaucoup de bonne volonté dans la situation locale, et bien qu'il n'y eût encore ni garde des sceaux ni ministre de la Guerre nommés, ils obtinrent de M. de Saint-Priest, dès le 2 août, une lettre notifiant aux « prêteurs et consul du Magistrat de Strasbourg » que « l'intention du Roi est qu'il soit sursis au jugement rendu contre Gambs ». Aussitôt que « Sa Majesté aura nommé un garde des sceaux, il prendra ses ordres sur ce qu'il convient de faire à l'égard des autres particuliers également accusés d'avoir pris part à l'émeute » de Strasbourg, « il vous fera connaître ce qu'Elle aura réglé<sup>1</sup> ». Au mois de novembre 1789, Louis XVI expédiait des lettres de grâce pour Christophe Gambs, contresignées La Tour du Pin ; la peine de mort était commuée en un bannissement perpétuel<sup>2</sup>, à la grande satisfaction des représentants de la bourgeoisie<sup>3</sup>.

neliers et brasseurs menacèrent de mettre le feu aux quatre coins de la ville si l'on passait outre ». Et il compare méchamment à ce propos la populace de Strasbourg et celle de Paris, qui « a pendu elle-même les camarades coupables de vol ». — D'ailleurs, comme le dit M. Ernest Lehr, dans son *Alsace noble*, t. III, p. 437, « la famille Gambs tenait, par ses nombreuses ramifications, à presque toutes les grandes familles de la bourgeoisie strasbourgeoise ». Un Paul-Godefroi Gambs avait été ammeistre et membre du Conseil des Treize jusqu'à sa mort (1768), une vingtaine d'années auparavant. Sans doute, le condamné appartenait à un rameau dégénéré, mais il n'en était pas moins protégé de ce fait. Quant à Pick, il appartenait également à une famille fort aisée, puisque le brasseur Chrétien Pick figure en 1794 dans le « Compte général de la caisse de la Trésorerie révolutionnaire » (*Livre bleu*, t. II, p. 24) pour une amende de 25,000 livres, alors que la plupart de ses confrères ne sont taxés qu'à 5,000 livres.

1. Voir la correspondance des députés et la lettre de Saint-Priest (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 134-135).

2. Je les ai retrouvées aux archives municipales, fonds FF, procédures, liasse 1.

3. Cette satisfaction se manifesta dans la séance des représentants du 6 août (Strobel-Engelhardt, t. V, p. 329). Quant au brasseur Pick, il était encore en prison le 5 ou le 6 août. La lettre des représentants de la bourgeoisie aux députés de Strasbourg, du 7 août, en racontant les débuts de l'émeute militaire, dit de lui : « Une partie de la garnison réclama à grands cris le brasseur Pick.

Le Magistrat procéda ensuite à un nouveau triage des délinquants; un assez grand nombre des émeutiers incarcérés furent simplement remis en liberté; ceux qui n'étaient pas régnicoles furent expulsés au delà de la frontière, vers les pays d'Empire<sup>1</sup>. On expédia également plusieurs charretées de condamnés à la maison de détention d'Ensisheim, en Haute-Alsace; trois artilleurs, compromis gravement dans l'émeute, furent écroués à la prison militaire; d'autres furent l'objet d'un blâme sévère<sup>2</sup>. Mais, en somme, la première effervescence apaisée, gouvernants et gouvernés jugèrent plus sage de ne pas s'attarder aux souvenirs douloureux de cette folle journée dont personne n'avait lieu de se glorifier. Comme l'agitation restait grande pourtant<sup>3</sup>, surtout au point de vue des moyens de subsistance, le Magistrat fit afficher une nouvelle diminution du prix de la viande et du pain, s'engageant à payer la différence aux boulangers et aux bouchers. Mais, au bout d'une dizaine de jours, on s'aperçut que la caisse municipale serait bientôt vide si l'on persistait dans ce système, et le peuple s'étant un peu calmé dans l'intervalle, on releva de nouveau le prix des denrées<sup>4</sup>.

Les résultats de l'émeute du 21 juillet n'étaient guère satisfaisants pour les pouvoirs publics. Le Magistrat, après les concessions qu'il venait de faire, poussé par la nécessité, sentait son autorité fortement ébranlée, sinon compromise à jamais<sup>5</sup>; les

Ne pouvant résister, il leur fut lâché hier à deux heures » (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 141).

1. Rapports du bailli de Kehl (Eimer, p. 89). Le gouvernement badois eut peur un instant qu'il ne se produisit une invasion de bandits et envoya des troupes à Kehl pour surveiller le passage.

2. Eimer, p. 89.

3. Elle fut jugée assez générale encore pour que l'on s'adressât au clergé afin de lui demander de la calmer et, dès le 23 juillet, le *Convent ecclésiastique*, la représentation de l'Église luthérienne de Strasbourg, adressait une longue *Exhortation générale* (en allemand) à toutes les communautés luthériennes de la province pour les engager au respect des autorités constituées, à l'obéissance aux lois, à la concorde entre les citoyens (Strasbourg, 1789, 28 p. in-4°). Nous ne connaissons aucune manifestation imprimée analogue émanant du clergé catholique.

4. Cette baisse des prix, indiquée pour les détails par Friesé (t. IV, p. 263), dura tout juste une semaine et coûta 13,000 livres à la caisse de la ville.

5. Surtout par le fait que, dès le 25 juillet, onze des membres du Magistrat avaient été amenés à démissionner ou à se déposer eux-mêmes, parmi ceux qui, « par leur obstination, avaient trop irrité la populace », comme l'écrivait le correspondant strasbourgeois du *Beobachter* de Stuttgart (p. 102). « Les magistrats les plus odieux, dit l'auteur des *Révolutions d'Alsace*, comme nos Lam-

représentants de la bourgeoisie, qui lui avaient tenu tête jusque-là, non sans succès, se voyaient tout à coup dépassés, non sans effarement, par les masses populaires; elles ne leur avaient nullement témoigné cette déférence qu'ils réclamaient à leur tour pour eux-mêmes. Seul le commissaire du roi, M. de Dietrich, sortait de la crise avec un regain d'influence sur les deux groupes qui, l'un et l'autre, avaient perdu quelque chose de leur intransigeance. Alors que le Magistrat exprimait sa « vive reconnaissance » pour « les efforts persuasifs » de M. le commissaire, pour son ardeur et son zèle « à ramener tous les esprits à une pacification heureuse<sup>1</sup> », les représentants de la bourgeoisie déclaraient, à leur tour, que M. de Dietrich, « en ce moment critique où l'autorité des magistrats est nulle », agissait seul et s'exposait à tous les dangers, « pour qu'il y ait un point de ralliement où aboutissent les demandes de tous<sup>2</sup> ». Et le 18 août, le ministre de la Guerre, le comte de La Tour du Pin, venait joindre son suffrage aux leurs en écrivant à son délégué : « La confiance que vous avez inspirée à la bourgeoisie et au Magistrat est le prix le plus flatteur du patriotisme et des soins par lesquels vous l'avez méritée. On ne pouvait se mieux conduire que vous l'avez fait. Je ne l'ai point laissé ignorer à Sa Majesté et Elle vous sait infiniment gré de votre zèle<sup>3</sup>. »

M. de Dietrich pouvait donc reprendre avec plus de chances de réussite la tâche de conciliateur impartial, d'arbitre supérieur aux partis, tâche, il est vrai, que les nécessités inéluctables du moment allaient transformer en celle de fossoyeur de l'antique constitution de la république de Strasbourg<sup>4</sup>.

besc, Broglie, Vermond, Despremenil, sortent de la ville et se sauvent dans les pays voisins. »

1. Lettre du Magistrat aux députés, 5 août 1789 (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 137).

2. Lettre des représentants aux députés, 6-7 août 1789 (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 139).

3. Lettre de M. de La Tour du Pin à M. de Dietrich, 18 août 1789 (Reuss, *op. cit.*, t. I, p. 152).

4. Nous n'avons plus à raconter la suite des événements, l'émeute militaire du 6-8 août, etc. Le Magistrat, déjà décimé, donna sa démission collective le 12 août 1789, sous l'impression des votes de l'Assemblée nationale du 4 et du 5 août, dont les décrets amenaient la suppression radicale de l'ancien régime et l'avènement d'une société nouvelle.

## VII.

*Moteurs et motifs de l'émeute.*

Après avoir raconté, aussi exactement que possible, les préliminaires et le développement de l'émeute du 21 juillet et le sac de l'Hôtel-de-Ville qui s'en suivit, il nous reste à traiter une question, effleurée plusieurs fois déjà au cours de ce récit, mais réservée pour une discussion plus complète. Les événements que nous avons vus se produire à Strasbourg, du 18 au 21 juillet, furent-ils le résultat naturel des passions populaires du moment ou faut-il chercher, derrière les acteurs visibles de cette tragi-comédie, quelque directeur occulte qui en aurait réglé la mise en scène? Si cette première question devait être tranchée par l'affirmative, quels ont été ces personnages et quels furent les motifs de leur façon d'agir? Trouver une réponse à ces interrogations n'est pas la partie la plus facile de notre tâche; mais ce travail serait trop incomplet si nous n'essayions au moins de la chercher.

Tout d'abord, il ne me semble pas douteux que les manifestations qui ont précédé et accompagné le pillage de l'Hôtel-de-Ville ont été provoquées par des meneurs quelconques et préparées d'avance, encore qu'elles semblent, au premier abord, être la conséquence logique des événements qui se sont produits dans la capitale. Je suis entièrement d'accord sur ce point avec M. Eimer et avec l'immense majorité de tous ceux qui ont étudié, depuis cinq quarts de siècle, cet épisode de notre histoire révolutionnaire. Tout nous amène à reconnaître ce fait : les rumeurs rapportées par les représentants de la bourgeoisie et leurs propres réticences mystérieuses; les dépositions de témoins oculaires, comme Friesé, Hermann, etc.; l'apparition subite de nombreux vagabonds et de personnes suspectes à Strasbourg; l'attente d'un événement surprenant et « agréable au corps des officiers de la garnison », que nous révèlent les *Mémoires* de Dampmartin; l'abandon simultané des chantiers à l'intérieur de la ville et hors des murs par les artisans qui, obéissant à un mot d'ordre évident, se dirigent, à heure fixe, vers l'Hôtel-de-Ville; les billets distribués à la foule pour l'inviter à l'assaut; l'attitude des pillards eux-mêmes, dont beaucoup travaillent à la dévastation de l'immeuble avec un calme qui avait frappé le jour même un des spectateurs, Jean-Frédéric Hermann. Je ne crois

donc pas qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point; il me semble acquis à l'histoire.

Mais quels furent ces meneurs secrets assez influents pour amener une pareille révolte et réussissant pourtant à rester inconnus, soit qu'on n'ait pas *su* les découvrir, soit qu'on n'ait pas *osé* les rechercher? Là-dessus les avis diffèrent, aujourd'hui comme il y a cent ans, et tandis que les uns s'en tiennent à des indications très vagues, d'autres nomment des personnalités précises, qu'ils cherchent dans des directions très différentes. Un travailleur consciencieux, Frédéric Piton, l'auteur de *Strasbourg illustré*, écrivait, en 1855, qu'il fallait « *accuser le gouvernement lui-même... de l'avoir provoquée (l'émeute) sourdement par ses agents. N'a-t-il pas pu chercher, en voyant l'énergie avec laquelle l'Assemblée nationale commençait à saper les fondements de l'ancien régime, à profiter de l'enthousiasme qui s'était emparé du peuple français... pour anéantir les privilèges de la seule ville qui, aux portes de la France..., était restée allemande par ses institutions<sup>1</sup> »? De quel gouvernement entendait parler l'auteur? Évidemment pas de celui de la ville libre royale de Strasbourg, du Magistrat, qui n'avait aucune envie de se suicider. Ce ne pouvait donc être (si tant est que Frédéric Piton se soit fait une idée bien claire à ce sujet) que le gouvernement central, le *gouvernement français*. Assurément, dans les dernières années de l'ancien régime, on avait songé à Versailles à opérer des modifications dans la vieille constitution strasbourgeoise qu'on trouvait encore trop républicaine. Le « fonds du préteur » aux archives municipales en renferme la preuve. Mais ce n'est pas au moment où le gouvernement de Louis XVI était sapé lui-même dans ses fondements, pour employer la métaphore de l'auteur que je viens de citer, qu'il pouvait songer à opérer ailleurs un coup d'État. D'ailleurs, eût-il été de force à l'entreprendre, il n'aurait pu agir que par ses représentants civils ou militaires : M. de La Galaizière, l'intendant; M. de Dietrich, commissaire du roi; M. de Rochambeau, commandant de la province; M. de Klinglin, lieutenant du roi à Strasbourg. De ces quatre personnages, quelques-uns n'ont jamais été soupçonnés d'avoir trempé dans l'affaire, tandis que d'autres ont été dénoncés, presque au moment même, à la*

1. F. Piton, *Strasbourg illustré*, t. I, p. 190-192. Au fond, il n'y a là qu'une paraphrase du vieux Friesé (t. IV, p. 261).

vindictes publiques, mais comme *acteurs autonomes*, si je puis dire, dans le drame du 21 juillet, et nullement comme *agents dociles d'un pouvoir supérieur*.

En effet, l'intendant d'Alsace, M. de Chaumont de La Galazière, ne paraît nulle part dans nos sources; il est probable qu'il ne se trouvait pas à Strasbourg durant cette fatidique quinzaine du 17 au 31 juillet<sup>1</sup>. En tout cas, il est hors de cause dans l'affaire qui nous occupe. Pour Rochambeau, j'estime qu'on doit arriver à la même conclusion. Sans doute, l'incroyable et coupable inaction de la garnison est due avant tout à son rare manque d'énergie, motivé peut-être par un manque absolu de confiance en ses troupes. Craignait-il une émeute militaire, comme celle qui éclata trois semaines plus tard? Eut-il peur, s'il combattait le « peuple », d'être emprisonné comme Besenval ou même massacré comme Launay? Si pourtant il avait donné l'ordre de charger la canaille, M. de Klinglin aurait-il osé refuser d'obéir? Cet ordre, Rochambeau ne l'a pas donné, du moins pas quand il aurait pu encore être utile<sup>2</sup>. Mais à part cette faiblesse, aucun contemporain n'a songé à incriminer le commandant militaire de la province, au point de vue de la loyauté de son attitude; personne, plus tard, ne lui a jamais imputé des arrière-pensées odieuses, et son propre récit des événements, s'il laisse deviner ses hésitations et ses faiblesses, exclut pourtant toute idée de connivence avec les émeutiers.

On peut écarter également, ce me semble, l'interprétation des événements donnée, bien qu'à titre d'hypothèse seulement, dans le travail de M. Eimer; il y considère le mouvement comme ayant été en partie confessionnel, en partie nationaliste, étant dirigé par les *habitants* catholiques d'origine française contre la *bourgeoisie* protestante alsacienne. Il nous fait remarquer avec insistance que ce sont surtout des magistrats protestants, les Lemp, Mogg, Treitlinger, Flach, etc., qui ont été maltraités ou

1. L'*Annuaire de France* de 1789 porte : Intendance d'Alsace, Chaumont de La Galazière, à Paris, rue Richelieu.

2. Il n'y a guère à noter qu'une opinion dissidente, celle de M. Seinguerlet qui, dans son livre *Strasbourg pendant la Révolution* (Paris, Berger-Levrault, 1885, in-8°, p. 28), loue vivement le futur maréchal « d'avoir évité d'aliéner à son gouvernement les sympathies des masses » en prenant en main la défense d'une oligarchie méprisée et détestée. Aussi se garde-t-il « avec grand soin de se mêler à ces dissensions intestines et n'intervint-il qu'au moment où le mouvement populaire avait accompli son œuvre ». C'est prêter, ce me semble, un machiavélisme bien invraisemblable au vainqueur de Yorktown.

dont les immeubles ont été saccagés. On devrait admettre, selon lui, que les immigrés français, non habitués à la tutelle du Magistrat allemand, « furent, en dernière ligne, les adversaires et figurèrent à l'arrière-plan de l'émeute ». Cela expliquerait également l'attitude des soldats et des *manants* où se trouvaient en majorité des Français<sup>1</sup>. On peut répondre à cela, tout d'abord que Lemp, Mogg et consorts n'ont pas attiré sur eux la colère populaire parce qu'ils étaient luthériens, mais comme membres influents de la Chambre des Quinze; on peut dire ensuite qu'il n'est nullement établi que la majorité des gens de *manance* aient été des immigrés de l'intérieur<sup>2</sup>. On doit faire observer surtout que le groupe des *habitants* immigrés d'ancienne ou de fraîche date<sup>3</sup>, s'il était peu sympathique aux privilèges exorbitants du Magistrat et à ceux des *bourgeois*, n'étaient pas gens à pousser la racaille à saccager l'Hôtel-de-Ville; qu'ils avaient déjà obtenu, en avril, le droit de vote aux élections générales et qu'ils pouvaient compter, en toute assurance, sur un triomphe complet prochain, grâce aux tendances égalitaires de l'Assemblée nationale désormais toute-puissante. La question religieuse a joué, sans conteste, un grand rôle dans certaines crises de l'histoire de la Révolution à Strasbourg; mais je ne vois pas qu'il soit nécessaire ni même indiqué de l'introduire comme un des facteurs dans la catastrophe du 21 juillet 1789<sup>4</sup>.

1. Eimer, p. 83-84.

2. C'étaient de très petites gens, immigrés des campagnes d'Alsace et généralement trop pauvres pour payer les droits de bourgeoisie, qu'il n'était pas facile d'obtenir d'ailleurs, même en les payant, le Magistrat ne voulant pas d'un prolétariat urbain.

3. J'entends par là le groupe des Pasquay, Noisette, Massenet, Thomassin, Mayno, etc., tous personnages ayant joué plus tard un certain rôle dans la politique locale.

4. Je dois cependant signaler le passage final de la brochure *Révolutions d'Alsace*, où se marque un certain antagonisme, à la fois nationaliste et religieux, contre le Strasbourg d'antan; je le cite comme un document, dont il est difficile d'apprécier la valeur, puisque nous ignorons quel en fut le rédacteur et s'il représente une fraction plus considérable de l'opinion publique. « Il faut espérer », dit-il, « qu'avec les restes d'un gouvernement soi-disant républicain, et propre tout au plus à quelque ville impériale de la Forêt-Noire, disparaissent aussi les ridicules différences entre les habillemens, les mœurs et les caractères des deux nations qui habitent la ville. Il paraît incroyable, mais il est vrai que les anciens habitans, loin de se rapprocher des Français, avec qui ils sont unis depuis cent ans, ont au contraire toujours eu en horreur leur religion, leur caractère et leurs coutumes et qu'ils ont réussi enfin à s'en écarter au point de devenir plus Allemands qu'on ne l'a jamais été dans

Je ferai la même remarque au sujet *des représentants de la bourgeoisie*, des électeurs du second degré, que certains pamphlets réactionnaires du temps ont vaguement incriminés comme complices de M. de Dietrich, le principal coupable dénoncé par eux. Il suffit de rappeler que leurs revendications avaient été admises en bloc; qu'ils avaient partie gagnée, au moment du sac de la Maison commune; qu'ils étaient trop intéressés à ce que leur succès restât pur de tout excès pour mettre en train des violences inutiles. D'ailleurs, depuis qu'on a mis au jour leur rapport aux députés de Strasbourg, rapport où ils disent leurs inquiétudes, leur indignation, leurs regrets, il est absurde de les impliquer dans l'affaire, à moins qu'on ne soit décidé à les traiter de comédiens méprisables et d'indignes menteurs.

En réalité, c'est aux noms de deux personnages seulement (personnages qui jouèrent tous deux, en effet, un rôle important dans cette avant-dernière semaine de juillet) que les traditions locales et la haine des partis rattachent, de vieille date, la responsabilité de la révolution strasbourgeoise. Les pamphléaires de la contre-révolution ont accusé M. de Dietrich, commissaire du roi, d'avoir été l'instigateur des attaques contre le Magistrat, alors qu'il aurait dû, en vertu de son office même, en être le défenseur attitré. Dans une brochure allemande, publiée dès 1791, anonyme naturellement et sans indication de lieu d'impression, intitulée *la Bande de brigands*<sup>1</sup>, et rédigée évidemment par un partisan fanatique de l'ancien état de choses, Dietrich est inculpé d'avoir voulu ruiner la ville de Strasbourg, détruire sa constitution et ses privilèges et d'avoir excité les citoyens les uns contre les autres, au lieu de réconcilier le Magistrat et les bourgeois dans l'intérêt du Roi. L'auteur lui reproche d'avoir acheté dans ce dessein le concours de certains

*l'Allemagne même.* Il est à souhaiter que, quand une fois le nom sacré de la Nation les aura réunis, ils les regarderont comme des frères, et quand on demandera alors de quelle nation sont la plupart des protestans qui composent la bourgeoisie de Strasbourg, on ne sera plus obligé de répondre, comme jusqu'ici, que ce sont des Allemands du XV<sup>e</sup> siècle. » — Évidemment, le publiciste qui se laissait aller à des affirmations aussi erronées que celles que nous soulignons était à la fois un adversaire de l'ancienne constitution strasbourgeoise et de la Réforme qu'il semble avancer d'ailleurs ingénument de tout un siècle; mais y a-t-il là l'expression d'une antipathie personnelle ou serait-il l'écho d'un groupe de concitoyens?

1. *Die Raeuberbande*, sans date, [1791,] in-8°. *La Bande de brigands*, c'est l'Assemblée nationale.

mauvais citoyens ; mais tout cela reste absolument dans le vague, et si les accusations sont formulées en termes violents, elles demeurent imprécises. Dans une autre pièce analogue, française celle-là, *les Réflexions sur la conjuration découverte à Bruxelles*<sup>1</sup>, qui est de février 1792, il est dit, plus expressément, du maire de Strasbourg : « C'est lui seul qui a toujours porté le trouble dans cette ville par ses divers agents et manœuvres ; depuis le pillage de l'Hôtel-de-Ville, qui fut son ouvrage, c'est lui qui a toujours crié : Au feu, au meurtre, etc.<sup>2</sup> ! »

Mais c'est surtout dans le volumineux pamphlet de Jean-Baptiste Schérer, *l'Abomination de la désolation*<sup>3</sup>, déjà mentionné dans l'énumération de nos sources, que nous trouvons le réquisitoire le plus véhément et le plus complet contre l'ex-maire de Strasbourg, rédigé alors que destitué, toujours prisonnier, malgré un premier acquittement par le jury de Besançon, il attendait à l'Abbaye la sentence de mort du tribunal révolutionnaire de Paris. Le petit livre de Schérer est un véritable modèle de polémique venimeuse, où les calomnies sont prodiguées à tous les ascendants de Dietrich, à son ancêtre, l'ameistre Dominique, dénoncé comme ayant vendu Strasbourg à Louis XIV<sup>4</sup>, à son père, le baron Jean, dépeint comme un banquier véreux, intrigant sans scrupules, au maire lui-même. On nous décrit celui-ci travaillant par ses créatures, l'avocat général Fischer, le boucher Henri Weiler et autres, à persuader à la foule stupide qu'elle va vivre, affranchie de tout impôt, dans un vrai pays de cocagne (p. 42) ; on le montre achetant à prix d'or « les misérables journalistes Saltzmann, Ulrich, Simon, Meyer, Laveaux<sup>5</sup>, gens qui en scélératesse dépassent le diable », pour qu'ils excitent le peuple contre le Magistrat et le Magistrat contre le peuple

1. Sans lieu ni date, 1 feuille in-4°. Ces *Réflexions* sont adressées aux « insensés Strasbourgeois ».

2. On en trouve des extraits dans Heitz, *Contre-Révolution en Alsace*, p. 272.

3. *Graeuel der Verwüstung oder Blicke, etc., von einem biedern Elsaesser S.*, Deutschland, 1793, 220 p., in-18.

4. Calomnie depuis longtemps réfutée qui permet de juger du degré de vérité des accusations portées contre le petit-fils et l'arrière-petit-fils du vieil ameistre si cruellement traité par Louis XIV pour n'avoir point voulu abjurer sa foi.

5. Il faut noter que ces journalistes, « achetés » par Dietrich, se combattaient âprement entre eux ; certains, comme Laveaux, n'étaient pas encore à Strasbourg en 1789 !

(p. 48). C'est lui qui a entretenu l'insubordination des troupes de ligne, leur faisant indiquer, par ses affidés, les auberges et les brasseries où on leur donnerait à boire gratis; même on leur y distribuait de l'argent des caisses publiques (p. 49). C'est encore lui qui a organisé et fait exécuter<sup>1</sup> le pillage des maisons de ville de Lemp et de Mogg, ainsi que des maisons de campagne de Treitlinger et de Flach (p. 49). C'est lui qui, par ses chiens couchants, a poussé les représentants de la bourgeoisie à sommer le Magistrat d'accepter en bloc le Cahier de doléances; c'est lui qui a nourri le plan diabolique de faire dévaster l'Hôtel-de-Ville, pour démontrer combien peu les citoyens étaient satisfaits de leur ancien gouvernement (p. 52), alors que quelques cartouches, tirées à blanc, eussent suffi à chasser les émeutiers. « M. de Klinglin est bien venu avec quelques cavaliers et a invectivé les gens, mais par suite d'ordres secrets de M. de Dietrich, il dut se rendre avec ses hommes aux bâtiments de la Douane et abandonner l'Hôtel-de-Ville à son triste sort » (p. 54). Enfin, c'est encore lui qui, après l'exécution d'un pauvre étranger, fit relâcher tous les autres coquins (afin, sans doute, que ces instruments passifs de sa haine ne le dénonçassent point), et, grâce à ses complices, il parvint à arrêter toutes les recherches ultérieures sur l'attentat (p. 55).

Ce sont là des affirmations très précises en apparence, mais qui ne s'appuient d'aucun témoignage digne de foi, d'aucun document sérieux, et les inexactitudes, les contre-vérités, les mensonges patents que nous rencontrons dans l'opuscule de Schérer nous autorisent à ne tenir aucun compte des allégations de l'émigré strasbourgeois, puisqu'il n'en administre aucune preuve. Nous avons vu, au cours de notre récit, quelle fut l'attitude de Dietrich; nous avons dit que le nouveau commissaire du roi, ambitieux autant qu'habile et très désireux de popularité, n'avait point fait, évidemment, de très grands efforts pour protéger l'omnipotence du Magistrat contre les revendications populaires<sup>2</sup>. Mais nous le savons assez homme de gouvernement, assez ferme dans ses idées (il l'a suffisamment montré dans les

1. *Angesponnen und ausgeführt*, dit le texte allemand.

2. Je ne veux point dire par là qu'il a négligé ses devoirs officiels vis-à-vis d'une autorité dont lui-même faisait *nominalement* partie; mais il me semble certain qu'il n'a pas été bien profondément ému de la chute du Magistrat. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le commissaire du roi ne disposait d'aucune force matérielle, n'ayant pas le droit de requérir les troupes royales.

bons comme dans les mauvais jours) pour ne pas pactiser avec l'émeute, et moins encore pour l'organiser lui-même. Comme il savait que le gros de la bourgeoisie serait indigné de l'attentat et qu'il voulait s'appuyer sur elle, comment aurait-il été assez stupide (la question morale mise absolument à part) pour agir de la sorte? Mais il ne faut jamais oublier, quand on s'occupe de l'histoire de Frédéric de Dietrich, qu'il eut la malchance incroyable d'être successivement l'adversaire et la *bête noire* des réactionnaires vaincus et des jacobins vainqueurs. Les uns et les autres l'ont poursuivi, non seulement de leur haine, mais de leurs calomnies jusqu'au delà de l'échafaud. Il n'est pas d'accusation portée contre lui qui n'ait semblé croyable à l'un ou à l'autre de ses ennemis; ils lui ont attribué l'envoi d'assassins contre le cardinal de Rohan et contre Frédéric-Guillaume II de Prusse; ils l'ont incriminé d'avoir vendu Strasbourg, au même roi de Prusse, pour une somme de cinq millions. Nous nous croyons donc en droit de conclure *qu'aucune preuve* et même *aucun indice sérieux* ne permettent de porter au compte de Dietrich la *responsabilité matérielle ou morale* du pillage de l'Hôtel-de-Ville.

Il reste donc, comme seul personnage de la tragi-comédie d'alors, dont l'attitude générale et les actes invitent en effet à un examen sérieux, le maréchal de camp, baron François-Joseph-Louis de Klinglin, lieutenant du roi à Strasbourg. C'est contre lui que de bonne heure fut dirigée l'accusation formelle d'avoir été l'instigateur principal des troubles. Dans un discours prononcé le jour de la fête du 14 juillet 1791 par le procureur de la commune, Xavier Levrault<sup>1</sup>, l'orateur officiel disait, en parlant des événements de l'année 1789 : « Le seul excès sur lequel nous ayons [eu] à gémir dans une ville exposée à tant de divisions politiques ou sacrées<sup>2</sup> doit être regardé comme le crime du despotisme militaire, comme l'attentat de celui qui, ayant pu et dû le réprimer, semblait s'exercer par cette perfidie à déchirer un jour le sein de la grande patrie par une trahison plus éclatante mais non plus exécrationnelle<sup>3</sup>. » Et en note, pour

1. Sans doute, Xavier Levrault était le partisan prononcé de Dietrich, mais c'était un personnage de tendances très modérées, un parfait honnête homme; le futur recteur de l'Académie de Strasbourg sous Louis XVIII n'aurait pas parlé ainsi d'un adversaire s'il n'avait été convaincu de sa culpabilité.

2. Levrault employait ce mot dans le sens de « religieuses ».

3. *Discours prononcés à la prestation du serment, etc.* Strasbourg, Dannbach, 1791, in-8°, p. 10.

qu'on sût bien de qui il était question, l'orateur rappelait aux citoyens de Strasbourg le nom du général félon.

Deux ans plus tard, en 1793, Friesé s'exprimait de la façon suivante sur le sac de l'Hôtel-de-Ville : « L'intransigeance des deux côtés augmenta la haine des partis et occasionna ces scènes dont le souvenir désole encore aujourd'hui le cœur de tous les bons citoyens. L'historien qui en a été témoin peut bien relater tout ce qu'il a vu et entendu, *mais il n'a pu arriver, malgré toutes ses recherches, à connaître les meneurs, en partie cachés, de cette clique de rebelles, ni les moyens secrets qu'ils employèrent pour atteindre leur but. Pourtant, il est certain que le pillage et la dévastation de l'Hôtel-de-Ville doit principalement être attribué au traître Klinglin*, alors lieutenant du roi à Strasbourg, et représentant des « manants », ainsi qu'à quelques autres notables<sup>1</sup> de la ville. Plusieurs personnes ont connu ce projet avant qu'il n'ait été exécuté. Peut-être l'avenir dévoilera-t-il certaines choses qui sont très obscures. Il est fort étrange qu'il n'existe aucun document officiel sur cette curieuse journée; les procès-verbaux (des Conseils) n'en soufflent mot et la copie de la lettre écrite à ce sujet à nos députés n'a pu être retrouvée aux Archives<sup>2</sup>. » Le bon magister avoue franchement, on le voit, qu'il n'est pas documenté; mais cela n'empêche pas qu'il soit persuadé de la culpabilité du lieutenant du roi. Un peu plus loin, il interrompt son récit pour affirmer que les préparatifs militaires pris n'avaient « nullement pour but de disperser les masses furieuses, *mais de couvrir le pillage projeté de l'Hôtel-de-Ville et d'empêcher les bons citoyens de s'y opposer*, ce qui serait arrivé infailliblement si l'on n'avait pris ces mesures et mis toute la garnison sous les armes. Klinglin, l'honnête homme, l'ami du peuple, criait à la foule : « Enfants, faites ce « que vous voudrez, seulement ne mettez pas le feu ! » Honnêteté relative d'un individu devenu peu après traître à la patrie et qui maintenant serait trop content de pouvoir dévaster la France entière par le fer et le feu<sup>3</sup>. » Friesé ajoute encore que, le lendemain du 21 juillet, l'abbé de Klinglin, frère du lieutenant du roi, vint aux archives de la ville et demanda qu'au cas où

1. Le texte allemand dit *andre Grosse*; Friesé croyait donc à l'existence de complices haut placés.

2. Friesé, t. IV, p. 247-251. Il s'agit du rapport si souvent cité par nous.

3. Friesé, t. IV, p. 257.

les pièces du procès de son père (et grand-père) s'y trouvassent encore, elles lui fussent délivrées. « C'est ce que raconte l'archiviste d'alors<sup>1</sup>, qui lui répondit qu'il ignorait si ces documents se trouvaient, ou non, dans son dépôt, mais qu'en tout cas il ne lui serait pas possible de les extradier ; que l'abbé devait adresser sa requête au Magistrat<sup>2</sup>. » Nous aurions donc là, si je puis dire, la clef du secret, la raison pour laquelle le pillage des archives devait accompagner celui de l'Hôtel-de-Ville : « Sans doute, lui (Klinglin) et d'autres notables de la cité<sup>3</sup> ont encore eu d'autres motifs d'agir, car il n'est pas niable que notre constitution de ville libre devait être un crève-cœur<sup>4</sup> pour la cour et sa clique ; mais certainement M. le baron de Klinglin s'intéressait surtout à l'honneur de son auguste famille, qui était flétrie à jamais par ces pièces judiciaires dont il souhaitait si vivement la destruction. »

Cette dernière anecdote de Friesé peut sembler à bon droit sujette à caution. On a de la peine à se figurer cet abbé grand seigneur, venant réclamer audacieusement un dossier judiciaire sur lequel il n'a aucun droit ; on ne comprend surtout pas que lui et le maréchal de camp, son frère, aient pu s'imaginer qu'ils effaceraient toute trace des malversations de leurs ascendants en faisant disparaître ces documents. « Ces pièces de la procédure contre le prêteur Klinglin, réclamées le lendemain », dit J.-F. Hermann, « étaient aux Archives du parlement de Grenoble qui, quarante années auparavant, avait instruit le procès<sup>5</sup>. » Le baron lui-même s'est servi, paraît-il, de cet argument pour réfuter les incriminations dirigées, dès le début, contre lui et qu'appuyait la déclaration catégorique du fonctionnaire préposé à la garde des archives de la ville. Engelhardt écrivait en 1846 : « On sait que dans l'opinion de beaucoup de contemporains et de plusieurs personnes encore vivantes aujourd'hui, M. de Klinglin... fut l'instigateur secret du sac de l'Hôtel-de-Ville, puisqu'il voulait profiter de l'excitation des esprits... pour faire détruire les dossiers relatifs au procès intenté au prêteur défunt qui, selon lui, devaient se trouver aux archives...

1. L'archiviste de 1789 s'appelait Jean-Daniel Ehrlen.

2. Friesé, t. IV, p. 260.

3. Le texte allemand porte : *andere Grosse der Stadt*.

4. Texte allemand : *ein Dorn im Auge*.

5. *Notices*, t. I, p. 110.

*M. de Klinglin a essayé depuis, en différents écrits, à se décharger de cette inculpation, en disant qu'il savait fort bien que les dossiers relatifs à son père ne se trouvaient pas à Strasbourg, mais à Besançon; il affirme n'avoir jamais agi que d'après des ordres supérieurs<sup>1</sup>.* » Personne ne connaît actuellement ces « différents écrits » dont parle Engelhardt; je les ai cherchés vainement partout où il y avait quelque chance de les retrouver, depuis que je me suis occupé pour la première fois du sac de l'Hôtel-de-Ville de Strasbourg, il y a bientôt quarante ans<sup>2</sup>. Il m'est donc impossible de juger de la valeur probante des apologies de Klinglin. Le continuateur de Strobel, plus heureux, les avait vues sans doute, puisqu'il en parle, et je dois donc ajouter, en rapporteur fidèle, qu'il termine son exposé par ces mots qui laisseraient la question de la culpabilité de Klinglin en suspens : « Bien que l'attitude louche du baron semble confirmer l'accusation, il n'y a pourtant pas de motifs suffisants pour la considérer comme entièrement établie. »

C'est là, je crois, l'extrême concession que l'on puisse faire, si l'on veut obéir au devoir d'une critique impartiale et prudente, mais ne se payant pas de mots. Qu'on se remémore les querelles personnelles du lieutenant du roi avec le Magistrat au cours de l'année 1788; qu'on étudie son attitude si peu franche d'avril à juillet 1789; qu'on se rappelle ses paroles et ses gestes au cours de la crise elle-même, où le démagogue et l'officier général se mêlent d'une façon si singulière que non seulement la bourgeoisie, mais ses propres collègues en conçoivent des soupçons<sup>3</sup>. Ajoutons à cela les détails que nous fournit Dampmartin sur un banquet offert par Klinglin aux officiers de la garnison, banquet où l'on a fait des allusions mystérieuses à une prise d'armes pour le lendemain qui mènerait à bonne fin une entreprise « très agréable aux bons Français<sup>4</sup> ». Tenons compte de la déposition de cet

1. Strobel-Engelhardt, t. V, p. 323.

2. Elles ont sans doute péri, comme tant d'autres pièces uniques, dans l'incendie de nos bibliothèques, lors du bombardement de 1870.

3. Le bailli Strobel de Kehl mandait le 27 juillet à Carlsruhe que le Magistrat allait envoyer une députation à Versailles pour se plaindre de l'état-major (*über die Generalitaet*), et que le prince de Darmstadt s'était ouvertement exprimé à ce sujet, attribuant à l'état-major toute la responsabilité des dégâts (Eimer, p. 81).

4. Dampmartin, *Mémoires*, t. II, p. 43. Un peu auparavant, il parle d'un « projet aussi vaste qu'important d'armer le peuple ».

émeutier, pris à Kehl, qui raconte avoir été poussé par un officier de Royal-Cavalerie à casser les vitres de l'Hôtel-de-Ville<sup>1</sup>; de cette réponse d'un autre officier à un bourgeois qui le suppliait d'arrêter le pillage : « J'ai l'ordre de ne rien entreprendre<sup>2</sup>! » Tous ces menus détails, réunis et groupés, s'éclairant réciproquement sous le reflet des vieilles haines familiales de Klinglin contre le Magistrat de Strasbourg, haines qui vont pouvoir s'assouvir sur les fils et les petits-fils de ceux qui avaient dénoncé le grand-père et le père, tout cela, dis-je, n'équivaut pas assurément à une certitude absolue, mais autorise et légitime tous les soupçons. Bien entendu, je ne songe pas à nier que l'agitation générale des esprits, les antipathies populaires, la cherté des vivres n'aient eu leur part dans la crise du 21 juillet; mais il me semble presque impossible pourtant qu'il ne se soit pas trouvé quelqu'un pour faire jouer les ressorts de ces passions latentes, de ces instincts destructeurs qui se sont satisfaits par le sac de l'Hôtel-de-Ville. Et quand je cherche quel peut avoir été ce personnage que l'histoire ne nomme point, je n'en trouve pas qui ait eu plus d'intérêt à agir de la sorte que le baron de Klinglin ni qui ait été plus nettement désigné que lui par la tradition et par la rumeur publique comme le moteur principal de l'entreprise.

Si, par impossible, on lui a fait tort en cela; s'il n'a été qu'un démagogue naïf en costume de général, désireux de se faire acclamer comme « père du peuple » et de montrer à tous qu'il était l'arbitre de l'opinion comme de la sécurité publique; s'il n'a vraiment pas organisé ces scènes odieuses de pillage que nous avons racontées; si c'est plus tard seulement qu'il a songé à émigrer et à entrer au service des ennemis de la patrie, il a certainement joué de malheur. Mais il n'a pu s'en prendre qu'à lui-même, à sa louche conduite, à son manque de dignité professionnelle, si les contemporains déjà l'ont cru capable de trahison, dès le début de la Révolution, et s'ils ont interprété les manifestations d'une ambition malsaine comme noirceur d'âme préméditée.

Rod. REUSS.

1. Eimer, p. 81.

2. Eimer, p. 79.

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

### LE GÉNÉRAL DE GALBOIS

(1778-1850).

---

Nous voudrions attirer l'attention sur quelques notes du lieutenant général baron Nicolas-Marie-Mathurin de Galbois, qui a joué un rôle assez important dans les événements militaires du premier Empire, de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. Ces notes nous ont été communiquées par la fille de Galbois, M<sup>me</sup> Jules Manèque, et par sa petite-fille, M<sup>me</sup> la baronne van den Berch van Heemstede, qui ont bien voulu compléter, verbalement et par écrit, les renseignements dont disposait la famille.

Les documents laissés par le général de Galbois ne constituent pas des mémoires suivis, mais des souvenirs détachés sur les principaux événements militaires auxquels il a été mêlé.

Notre tâche doit se borner à les replacer dans leur cadre, en suivant l'ordre chronologique et en les faisant précéder ou suivre des éclaircissements nécessaires.

Le général de Galbois descend d'une vieille famille bretonne, et plusieurs de ses ancêtres étaient tombés sur les champs de bataille. Son extrait de baptême<sup>1</sup> porte que Nicolas-Marie-Mathurin de Galbois était « fils de noble homme Pierre-Olivier Galbois et de dame Anne Audran, son épouse » ; qu'il est né et qu'il fut baptisé le 17 mai 1778, sur la paroisse Saint-Étienne de Rennes. A une date qui n'est pas précisée par ses états de service, mais probablement en 1798, il entra aux chasseurs à cheval de Lamoureux et suivit régulièrement la filière hiérarchique. On le trouve maréchal des logis le 19 fructidor an VI, adjudant le 1<sup>er</sup> germinal an VIII, sous-lieutenant le 18 germinal de la même année et aide de camp du général Lalance. Son dossier des archives de la Guerre contient une lettre adressée par

1. Archives administratives de la Guerre, n° 1710.

lui le 28 nivôse an IX (18 janvier 1801) à Berthier, ministre de la Guerre, pour lui demander d'être attaché au 8<sup>e</sup> régiment de hussards. Le pétitionnaire déclare que « sa demande est fondée sur le désir qu'il a de continuer à servir la République ». Après s'être distingué, le 10 nivôse an XII (1<sup>er</sup> janvier 1804), à l'armée de l'Océan, il fut nommé lieutenant le 15 messidor (4 juillet) et contribua peu après à la prise du brick anglais « Le Grappler ». C'est vers la même époque qu'il remplit, à l'entière satisfaction de ses chefs, plusieurs missions auprès du général Augereau. Le 28 mars 1808, Galbois passe à l'état-major du prince de Neuchâtel. Envoyé par l'Empereur en Portugal auprès du duc d'Abrantès, il traverse l'Espagne, alors en pleine insurrection, et, séparé de son escorte, il est blessé d'un coup de baïonnette devant Badajoz et fait prisonnier le 31 mai. Il allait être fusillé par les Espagnols avec plusieurs autres officiers français quand il fut sauvé par la convention de Cintra. Dans l'intervalle, Galbois avait eu le temps de se signaler par un acte héroïque : il avait été envoyé par le général espagnol Galloso, qui assiégeait Elva, au brave commandant Girod de Novillars, défenseur de la place, avec mission de lui dire que, s'il ne se rendait pas, Galbois serait fusillé avec ses compagnons dès son retour au camp espagnol ; le lieutenant français, malgré les instances de Girod, qui voulait le retenir, revint trouver le général Galloso et lui déclara que le commandant Girod n'admettait aucune négociation. Tiré par hasard de ce mauvais pas, Galbois avait bien mérité un galon de plus. Le 30 mars 1809, il fut nommé capitaine.

Les premières notes du général concernent la campagne de 1809. Nous sommes au début d'avril. Napoléon, ayant constaté les dispositions hostiles de l'Autriche, qui ne voulait pas reconnaître Joseph comme roi et mettait son armée sur le pied de guerre, prit à son tour les mesures militaires que commandait la situation. Les maréchaux Davout, Lannes et Masséna furent investis du commandement des troupes françaises, qui reçurent le nom d'armée d'Allemagne. Daru faisait fonctions d'intendant général, et Berthier, prince de Neuchâtel, fut nommé major général. La concentration devait s'opérer sur deux points : Ratisbonne et Augsbourg, et le roi de Bavière, abandonnant sa capitale, allait aussi s'établir à Augsbourg pour résister, de concert avec nous, à l'invasion autrichienne :

Le 10 avril 1809, le prince de Neuchâtel, major général de l'armée, ayant reçu l'avis du prochain départ de l'Empereur, me donna l'ordre de partir sur-le-champ de Strasbourg pour aller porter des instructions au maréchal Oudinot, à Augsbourg, et me rendre

ensuite à Ratisbonne auprès de M. le maréchal Davout<sup>1</sup>. Je devais recueillir des nouvelles sur les mouvements effectués par l'armée autrichienne, et rejoindre le prince sans retard, si j'apprenais quelque chose d'important, afin qu'il pût en informer l'Empereur<sup>2</sup>.

La guerre n'était pas encore déclarée; mais, le 14 avril, les Autrichiens attaquèrent inopinément nos postes et lancèrent en même temps leur manifeste contre la France. Nos troupes les plus avancées se replièrent sur Ratisbonne; j'y arrivai ce jour-là. La situation était critique pour le maréchal Davout : il sortit de la place pour reconnaître l'ennemi et m'emmena avec lui, en me recommandant d'examiner tout avec attention, attendu qu'il n'avait pas le temps d'écrire à l'Empereur. Je quittai le maréchal en passant le long de la Regen, sous le feu de l'ennemi, et je rencontrai l'Empereur au moment où S. M. sortait de Neubourg. Je fis arrêter sa voiture et lui rendis compte sommairement de ce que j'avais appris. L'Empereur, voulant avoir plus de détails, me fit monter dans sa voiture et m'emmena avec lui à Ingolstadt où il me donna à la hâte l'ordre ci-joint, commençant par ces mots : *Cela pour Galbois.*

« L'adjoint à l'état-major Galbois retournera sur-le-champ près du maréchal Davout : il passera par Vohbourg et Neustadt, et, de là, à Ratisbonne; aussitôt qu'il aura causé avec le maréchal Davout, il reviendra en rendre compte. Il fera connaître au maréchal Davout ce qu'il apprendra qu'il s'est passé (*sic*) dans la journée au corps du duc de Dantzig; que je n'en ai aucune connaissance... » (*Suivent quelques lignes difficilement déchiffrables.*)

« Le général Dumont est à Vohbourg avec sa division (8,000 hommes de cavalerie); la division Nansouty et la cavalerie Wurtembergeoise est en colonne sur la route d'ici à Vohbourg. Le général Vandamme, avec 12,000 Wurtembergeois, couche ce soir à Ingolstadt. Le duc de Rivoli, avec le général Oudinot et 8,000 hommes doivent arriver ce soir à Pfaffenhausen. L'Empereur, à une heure du matin, se décidera à se porter de sa personne à Neustadt après qu'il aura vu le rapport de la journée. Il lui importe donc bien de connaître la situation du duc d'Auerstædt et des différents corps de l'ennemi. Si cela ne détourne pas cet officier, il verra le général Wrède ou le duc de Dantzig pour causer avec eux et leur donner connaissance de ces détails.

« Signé : NAPOLÉON<sup>3</sup>.

« Ingolstadt, le 18 avril 1809.

« P.-S. — Cet officier engagera celui qui commande à Vohbourg, celui qui commande à Neustadt et les généraux de division bava-  
rois à

1. Galbois écrit comme Napoléon : DAVOUST.

2. Les états de service de Galbois nous apprennent qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 13 avril 1809.

3. La signature de l'Empereur est autographe.

m'envoyer des officiers et les rapports de ce qui se serait passé ou de ce qu'ils apprendraient. »

Les circonstances étaient pressantes et les communications difficiles. Cependant, je fus assez heureux pour remplir ma mission. Le duc de Rovigo fut aussi envoyé près du maréchal Davout, peu de temps après moi. J'arrivai à Ratisbonne le 19 avril au matin. Le 65<sup>e</sup> de ligne, fort de quatre bataillons, reçut l'ordre de garder Ratisbonne jusqu'à l'arrivée de l'Empereur. Le maréchal Davout sortit le même jour de la place, attaqua et battit à Thann<sup>1</sup> l'armée du prince Charles, forte de 40,000 hommes. Je le quittai quand la victoire fut décidée et je rejoignis l'Empereur à Neustadt. Le lendemain, la bataille d'Abensberg eut lieu<sup>2</sup>; le surlendemain, l'affaire et la prise de Landshut. De là, l'Empereur, changeant de direction, marcha sur Eckmühl, où il battit complètement l'ennemi, et se présenta ensuite devant Ratisbonne, ainsi qu'il l'avait annoncé, croyant cette place toujours occupée par le 65<sup>e</sup>; mais le colonel Contard<sup>3</sup> avait capitulé la veille<sup>4</sup>.

Après la prise de Ratisbonne et la bataille d'Eckmühl, l'armée arriva, sans beaucoup de difficulté, sous les murs de Vienne; l'Empereur établit son quartier général à Schœnbrunn. S. M. m'envoya, le 16 mai, m'établir sur la montagne de Léopoldsberg, avec ordre d'observer tous les mouvements des Autrichiens de l'autre côté du Danube. En effet, je vis arriver l'armée du prince Charles qui débouchait du côté de la Bohême par la route de Stockerau, sur la rive gauche du fleuve, et se dirigeait sur la plaine de Wagram pour y prendre position. Je comptai les escadrons, les bataillons, les pièces d'artillerie, etc., et j'envoyai des ordonnances à l'Empereur pour lui faire part de mes observations. S. M. avait mis, à cet effet, à ma disposition un détachement de chasseurs de sa garde. Le pavillon de Léopoldsberg,

1. M. Thiers appelle cette bataille la bataille de Tengen.

2. Cette bataille d'Abensberg fut gagnée par Lannes avec des contingents bavares et wurtembergeois. Les Autrichiens y perdirent 7 à 8,000 hommes et furent rejetés sur l'Isar, ce qui coupait en deux l'armée de l'archiduc Charles. Quant à la prise de Landshut, elle eut pour conséquence de nous livrer un matériel important et 6 à 7,000 prisonniers.

3. D'après M. Thiers, ce n'est pas le 65<sup>e</sup>, mais le 45<sup>e</sup> que commandait le colonel Contard. Cet officier avait tué 800 hommes, le 19 avril, à l'armée de Bohême : c'était donc un brave soldat. Seulement, il n'avait plus de cartouches et, se trouvant cerné par l'ennemi, il ne crut pas pouvoir prolonger la résistance. L'occupation de Ratisbonne n'en rendait pas moins les Autrichiens maîtres des deux rives du Danube et du point de jonction avec l'armée de Bohême.

4. On trouve dans les papiers du baron de Galbois une reproduction de la note qui précède avec quelques variantes sans grand intérêt. Toutefois, il faut relever ce détail que, d'après Galbois, « le colonel Contard fut prévenu de la prochaine arrivée de l'Empereur », et cet autre que « le duc de Rovigo assista à la bataille de Thann et fut blessé à la tête ».

où j'étais établi, étant situé sur un point très élevé au bord du Danube, je distinguais parfaitement ce qui se passait de l'autre côté du fleuve. Le mouvement de l'armée autrichienne dura plusieurs jours. Le château de Léopoldsberg appartient au prince de Ligne. Je remarquai l'inscription suivante sur les murs, écrite en français :

« Margraves polonais,  
Turcs et Saints tour à tour,  
Rendaient autrefois célèbre ce séjour.  
C'est à présent celui de la Philosophie,  
Du calme, de l'esprit, du bonheur, de la vie.  
Notre âme l'agrandit par de grands souvenirs,  
Mais sa meilleure histoire est celle du plaisir  
Sans remords, sans regrets, sans crainte et sans envie.  
La nature se montre en son bel appareil  
Et l'on se croit favori du soleil. »

Sur la porte d'entrée, on lit ces mots : CHÂTEAU DE MON REFUGE.

Galbois n'a consacré que peu de mots à la bataille d'Essling (21 mai 1809). Voici cette note :

Pendant la bataille d'Essling, nous eumes un moment de vive inquiétude. Le pont du Danube avait été rompu, et les renforts qui nous arrivaient ne pouvaient plus passer. Les boulets de l'ennemi dépassaient le groupe de l'Empereur, et les Autrichiens nous pressaient de toutes parts avec acharnement : nous étions sur le point d'être rejetés sur l'île de Lobau dont nous étions séparés par un bras du Danube. Napoléon fit de grands efforts : la garde donna, mais il nous en coûta cher ! Les deux armées, fatiguées du combat, cessèrent le feu vers la fin du jour et cherchèrent du repos. L'Empereur était visiblement affecté de la blessure du maréchal Lannes ; il passa la nuit sur les bords du bras du Danube qui nous séparait de l'île Lobau, qui se nommait alors « île Napoléon ». L'armée rentra dans l'île pour se refaire et on rétablit les ponts.

Ce qui suit est plus intéressant et plus personnel : c'est une note qui se réfère à un épisode de la journée du 4 juillet 1809 :

Le 4 juillet 1809, à quatre heures du matin, le prince de Neuchâtel me fit appeler et me donna l'ordre d'aller aux avant-postes recevoir le général Weissenwolf qui se présentait en parlementaire : je m'acquittai de ma mission et, aussitôt que le prince eut reçu cet officier général, il le conduisit à la tente de l'Empereur. L'entrevue fut assez longue et le général de Weissenwolf eut l'honneur de déjeuner avec S. M. Peu de temps après, vers onze heures du matin, l'Empereur me donna l'ordre de conduire le général autrichien à Vienne, de le traiter avec beaucoup d'égards, mais de ne pas le quitter un seul instant. Cependant, je ne tins pas trop compte de ces recommanda-

tions, car, voulant retourner à la bataille, qui devait avoir lieu le lendemain, je remis mon prisonnier entre les mains du général Clarke, alors gouverneur de Vienne, qui chargea un de ses aides de camp de veiller sur lui, et je rejoignis l'armée au moment où elle sortait de l'île de Lobau et s'emparait du village d'Engersdorf<sup>1</sup>. Le comte de Weissenwolf était enchanté de l'Empereur, et c'est ce qui l'avait perdu, me dit-il : ils avaient discuté ensemble de tous les mouvements que pouvait faire l'armée autrichienne dans la position où elle se trouvait, et particulièrement le corps d'armée que ce général devait commander. Napoléon lui avait fait part de ses combinaisons pour battre les Autrichiens, de sorte que, quand le général Weissenwolf voulut se retirer, l'Empereur lui fit observer qu'ayant été amené par la discussion à lui dérouler son plan de bataille, il ne pouvait pas raisonnablement permettre à un général aussi capable que lui de rejoindre le prince Charles avant de combattre. M. de Weissenwolf se récria beaucoup, mais il n'y eut pas moyen de faire revenir l'Empereur, et je partis avec mon malheureux parlementaire.

Galbois, dans ses notes sur Wagram, nous parle surtout de ce qui advint du général comte de Weissenwolf et donne en passant une version assez brève des derniers mouvements qui déterminèrent le résultat final de la bataille :

... Je fis mon service pendant la bataille de Wagram et, quand je revins de notre aile droite, vers deux heures, au moment que le mouvement du prince d'Eckmühl était commencé et allait bien, l'Empereur dit au prince de Neuchâtel : « Allons ! la bataille est gagnée ; faites avancer l'artillerie de ma garde et commencer le feu sur les colonnes autrichiennes qui poussent le maréchal Masséna ; et faites charger ensuite la cavalerie de Bessières. » En ce moment, la cavalerie se formait, à la gauche du quartier général impérial. Les boulets ennemis l'atteignirent, et dépassèrent même le groupe de l'Empereur. Le maréchal Bessières fut renversé de son cheval par un boulet : notre artillerie fit bientôt taire celle de l'ennemi. L'Empereur annonça alors qu'il voulait reposer pendant deux heures et qu'on le réveillerait seulement s'il y avait quelque chose d'important. A son réveil, l'Empereur m'aperçut et me dit vivement : « Que faites-vous ici ? Qu'avez-vous fait du général Weissenwolf ? Allez le chercher [tout] de suite, et dites au général Clarke que la bataille est gagnée. »

Quand je revins, le lendemain, l'armée était en mouvement. Le quartier général montait sur Znaïm et le maréchal Masséna sur (*ici un mot illisible, probablement Hollabrünn, où Masséna arriva le 10 juillet*). L'Empereur reçut très bien le comte de Weissenwolf et lui témoigna ses regrets, d'une manière très flatteuse, de la rigueur qu'il avait été obligé d'exercer envers lui, et me chargea de le reconduire à l'armée autrichienne ; mais, en passant par la gauche où était

1. Ce mot est peu lisible dans le texte.

le corps de Masséna, ma mission étant terminée, je rejoignis le quartier général et fus aussitôt envoyé en parlementaire, pour porter des dépêches au prince Charles, qui se trouvait à Budweis en Bohême. Il répondit [tout] de suite. Le 11 eut lieu l'affaire de Znaïm, le 13 l'armistice<sup>1</sup> et le 14 retour à Vienne.

Le capitaine de Galbois a joué un rôle assez actif comme officier diplomate, au cours des pourparlers qui précédèrent la conclusion de la paix entre l'Autriche et la France.

Pendant que les négociateurs français et autrichiens, dit-il dans ses notes, traitaient de la paix à Altenbourg, l'Empereur, voyant l'hiver approcher et trouvant que les négociations ne marchaient pas assez vite, voulut probablement entrer en communications plus directes avec l'empereur d'Autriche et m'envoya porter des dépêches au prince Jean de Lichstenstein, commandant en chef l'armée autrichienne, à Dotis, en Hongrie, où était la cour d'Autriche. Je fis six fois le voyage. Quand je revenais de Dotis, j'allais toujours rejoindre l'Empereur partout où il était. Le 15 septembre 1809, je le trouvai à Brünn, en Moravie. Il me fit beaucoup de questions sur ce que j'avais appris dans mon voyage...

Galbois raconte ensuite l'émouvante visite de Napoléon au champ de bataille d'Austerlitz :

Le lendemain 16 septembre, l'Empereur partit de grand matin pour aller revoir son beau champ de bataille d'Austerlitz. Peu de personnes accompagnèrent S. M. et j'eus le bonheur d'être de ce petit nombre. Arrivé sur le terrain, l'Empereur chercha d'abord à se reconnaître. L'aspect des lieux était changé. Cherchant, d'après ses ordres, l'endroit où il avait logé la veille de la bataille, j'entrai dans une petite maison entourée d'une clôture en treillage assez nouvelle. Le maître du logis, nommé Martin Sokaniek, me fit asseoir. Il me montra la poutre qui traversait la pièce où j'étais, sur laquelle je lus ces mots, en allemand, en gros caractères :

« S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON A COUCHE ICI LES TROIS NUITS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA BATAILLE D'AUSTERLITZ. I. H. S. »

Je courus [tout] de suite raconter à l'Empereur ce que j'avais vu, emmenant avec moi Martin Sokaniek. Quand il sut que c'était Napoléon qui était devant lui, il se précipita à ses pieds et les baisa avec respect. S. M. lui adressa quelques questions et lui fit donner un rouleau de cent napoléons d'or.

L'Empereur parut ému du spectacle qu'il avait sous les yeux. Il était pensif et dit plusieurs fois : « Mes braves soldats ! Je veux élever un monument en leur honneur sur le théâtre de leur gloire : j'y ferai bâtir une chapelle et j'affecte 2,400 francs par an au traitement

1. En réalité, il fut signé le 11 à minuit et porte la date du 12.

d'un prêtre qui sera chargé du service de cette chapelle, et de prier Dieu pour le repos des âmes de mes braves soldats, morts à Austerlitz. » — Prenez note de cela, dit-il au baron Mounier, son secrétaire, qui était alors près de lui. J'ignore si cette décision eut des suites. Le lieu où avait couché l'Empereur se nomme Gandia. Après avoir parcouru en partie le champ de bataille, l'Empereur rentra à Brünn où on lui avait fait une très belle réception ; la ville fut illuminée pendant les deux nuits qu'il y resta (16 et 17). Le 18, il partit pour rentrer à Schœnbrunn, et, passant par Augeszd, où S. M. passa en revue la belle brigade de cavalerie du général Colbert. Le 22 septembre, l'Empereur passe la revue de toute sa garde devant Vienne. Le 14 octobre, la paix fut signée avec l'Autriche. Le 16, à deux heures du soir, S. M. partit pour Paris. Nous reçûmes l'ordre de diriger nos équipages sur Bayonne.

Les états de service de Galbois portent qu'il fit campagne en Espagne pendant les années 1810 et 1811. Des notes biographiques rédigées par sa fille, M<sup>me</sup> la générale Manèque, il résulte qu'il fut chargé par l'Empereur d'une mission près du maréchal Suchet, et qu'au cours de cette mission, il trouva le moyen de rendre de brillants services. Le maréchal, qui se préparait à mettre le siège devant Tortose, chargea le capitaine Galbois de reconnaître l'emplacement du camp ennemi. A la tête d'une centaine de hussards, il explora le pays et, s'étant heurté à un corps de cavalerie espagnole qui comprenait trois cents dragons de Numance, il le dispersa et le poursuivit jusqu'au camp dont il s'agissait de déterminer la position. Il se replia ensuite, en ramenant vingt-cinq prisonniers. Les Espagnols avaient, en outre, laissé entre les mains des nôtres un drapeau<sup>1</sup>. Cet exploit valut à Galbois une citation à l'ordre du jour et une mention au Bulletin de la Grande Armée. Nommé chef d'escadron le 27 juin 1811, il fut chargé de faire passer en Espagne une somme de deux millions, et il réussit à remplir heureusement cette mission.

Au début de mars 1812, Galbois reçut de l'Empereur l'ordre de se rendre à Augsbourg auprès du duc d'Abrantès, avec des pouvoirs fort étendus qui lui permettaient d'étudier sur place tous les détails de l'organisation du corps d'armée du duc. La manière dont il exécuta les ordres de Napoléon satisfit pleinement le maître.

Sur la campagne de Russie de 1812, Galbois ne nous a laissé que deux notes.

La première concerne la sinistre mésaventure de la division Partouneaux. Cette troupe dépendait du corps de Victor et passait pour la plus solide de ses trois divisions. Napoléon avait envoyé au géné-

1. M<sup>me</sup> Manèque l'a donné aux Invalides.

ral l'ordre de tenir toute la journée du 27 novembre 1812 devant Borisow, afin de donner le change à Tchitchakoff. On sait que, grâce au dévouement héroïque des pontonniers du général Éblé, qui construisirent deux ponts au milieu des glaces, l'Empereur put traverser la rivière le 27 au matin ; mais les Russes enveloppèrent la division du brave Partouneaux, qui refusa de se rendre quand l'artillerie ennemie suspendit le feu dans la soirée ; le lendemain, le général dut se constituer prisonnier avec la poignée d'hommes qui lui restait, et les deux autres brigades tombèrent à leur tour entre les mains des Russes.

La version de Galbois reproche à Partouneaux une erreur grossière de direction :

Aussitôt après le passage de la Bérézina et l'affaire glorieuse qui en fut la suite<sup>1</sup>, l'Empereur donna l'ordre au colonel Galbois de repasser les ponts, de porter des ordres aux différents corps qui étaient de l'autre côté de la rivière, et de leur indiquer le chemin qui arrive aux ponts. Le colonel Galbois remplit exactement sa mission ; il trouva le duc de Bellune à Borisow ; plus loin, le prince Eugène, le général Claparède, et enfin le prince d'Eckmühl, à l'arrière-garde.

Chacun de ces corps se mit en marche vers le point du jour<sup>2</sup>, d'après les ordres de l'Empereur. Le chemin était facile à trouver, d'après les indications données, puisqu'en sortant de Borisow, où passe la Bérézina, il n'y avait qu'à remonter et à suivre la rive gauche de cette rivière, et la route jusqu'aux ponts, à une lieue de là, était assez marquée sur la neige par le passage de l'armée.

Cependant, il y avait une autre route en sortant de Borisow qui portait aussi des traces du passage des troupes ; c'était celle qui conduisait à un petit château où l'Empereur était allé dans la nuit du 27 au 28 et d'où il était parti pour aller effectuer le passage de la

1. Il s'agit sans doute du vif combat livré sur la rive droite par Oudinot, Legrand et Ney contre les forces de Tchaplitz et Pahlen, combat dans lequel Oudinot et Legrand furent blessés et qui rejeta les Russes sur le gros du corps de Tchitchakoff. On fit 2,000 prisonniers, on tua ou l'on blessa 3,000 ennemis ; mais ceci se passa le 28 novembre, et, dès la veille au soir, la division Partouneaux était presque détruite.

2. Le 27 novembre. Le 2<sup>e</sup> corps avait franchi le premier pont dès l'après-midi du 26, ainsi que ce qui restait de la division Dombrowski. Vers quatre heures, le même jour, on fit passer la garde à cheval par le deuxième pont qui venait d'être terminé. Le 27, au matin, après la réparation du pont, le matériel d'artillerie put défiler et, dans l'après-midi du même jour, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps. C'est le lendemain 28 que l'artillerie russe fit tant de ravages dans la masse des trainards qui voulaient à leur tour traverser les ponts. Victor finit par refouler par des charges désespérées cette dangereuse artillerie et installa ensuite la sienne sur la rive gauche ; mais, le 29, les Russes firent encore un grand massacre de nos trainards qui avaient refusé de passer la rivière et firent 7 à 8,000 prisonniers.

Bérézina<sup>1</sup>. Cette rivière en était distante tout au plus d'une demi-lieue, et le chemin pour y aller n'était pas mauvais. Par quelle fatalité faut-il donc que le général Partouneaux, qui a couché dans ce château<sup>2</sup>, n'ait pas pris de renseignements sur sa position, n'ait pas su que la Bérézina était sur sa gauche et très près de lui, et enfin qu'il soit le seul qui n'ait pas suivi la direction de l'eau?

Galbois a écrit lui-même sur le désastre de la division Partouneaux une variante qui donne cette indication précise et nouvelle que, dans la journée du 28, le général fit *passer un de ses bataillons avec les bagages de la division par le pont de la Bérézina*. N'en faut-il pas conclure que Partouneaux n'a pas du tout commis l'erreur de route que lui reproche Galbois, et qu'il a simplement été cerné par les cavaliers russes, au moment où il cherchait à passer la rivière? Tel paraît être, d'ailleurs, le sens de la version de M. Thiers.

Quoi qu'il en soit, Galbois écrit dans sa seconde note les lignes suivantes :

Après avoir passé la Bérézina, l'Empereur m'envoya, le 27 novembre 1812, porter des ordres à tous les corps d'armée qui étaient restés en arrière, en me recommandant de leur faire connaître la route qui conduisait aux ponts. Tous suivirent exactement mes indications, excepté le général Partouneaux, qui ne fit passer qu'un bataillon avec les bagages de sa division par le pont de la Bérézina (le 28) et qui fut camper, avec le reste de ses troupes, à une lieue, sur la rive droite, de Borisow, dans le château où avait été établi l'avant-veille le quartier général de l'Empereur.

La fin de la note concerne une lettre que Galbois fut chargé de porter le 28, à une heure du matin. Elle émanait du prince d'Eckmühl et était adressée à S. A. S. le prince de Wagram et de Neuchâtel :

Le prince d'Eckmühl formait l'arrière-garde de l'armée et se mit en mouvement quelques heures après mon arrivée, en me donnant le petit billet ci-joint qui est resté entre mes mains, ayant rendu compte verbalement de ma mission à l'Empereur et au prince de Neuchâtel, sur le champ de bataille même, pendant le combat contre l'armée de Turquie aux ordres de l'amiral Tschakoff.

1. Il faut lire ici : la nuit du 26 au 27; c'est le 27 en effet que Napoléon franchit la Bérézina, comme il résulte du fragment suivant.

2. Le château de Staroi-Borisow. M. Thiers dit que l'Empereur y passa la nuit du 25 au 26.

Copie de la lettre de M. le maréchal :

*Prince d'Eckmühl à S. A. S. le prince de Wagram et de Neuchâtel,  
major général de l'armée.*

« Monseigneur,

« Je reçus après minuit la lettre de Votre Altesse, qui me prévient que nous sommes maîtres du passage de la Bérézina. Je me propose de mettre en mouvement le 1<sup>er</sup> corps avant cinq heures et demie du matin, et j'espère qu'il sera rendu à Borisow entre neuf et dix heures du matin.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime le très dévoué serviteur.

« Le maréchal duc d'Auerstædt,  
« Prince d'ECKMÜHL.

« Le 28 novembre, une heure du matin. »

Ce que Galbois n'ajoute pas dans ses trop courtes notes sur la campagne de Russie (où il joua un rôle assez important puisque, au passage de la Bérézina, il sauva une partie de l'armée, en lui servant de guide et en réunissant les différents corps sur la route à suivre), c'est qu'il garde un petit souvenir peu agréable des cosaques, ayant été blessé au pied d'un coup de lance, à Molodeschno, le 3 décembre 1812. C'était sa seconde blessure de la campagne, car il avait déjà reçu un coup de feu à la cuisse droite dans l'affaire d'Ostrowo, près Witepsk, le 26 juillet. Il avait bien gagné les épaulettes de colonel, qu'il reçut le 25 février 1813. On lui confia le 6<sup>e</sup> régiment de chevau-légers, dont il dirigea pendant deux ans les escadrons de guerre.

Avec ce grade de colonel, Galbois se rendait en France pour y rétablir les corps de plusieurs régiments de cavalerie lorsqu'en passant à Mayence, il rencontra l'Empereur qui l'emmena à Lützen. Il fit encore, comme attaché à l'état-major du prince, la campagne de 1813, pendant laquelle il se distingua plusieurs fois, notamment sous les murs de Dresde<sup>1</sup>.

1. C'est à Dresde qu'il arriva au brillant officier une aventure sentimentale qui faillit avoir une grande influence sur sa vie intime. Dans la nuit du 27 août 1813, un incendie éclata, à la suite d'un grand bal. Galbois fut assez heureux pour sauver une jeune fille qui assistait à cette fête tragique. Sophie Gay, la mère de la future M<sup>me</sup> de Girardin, a raconté, dans deux lettres qui portent la date du 18 mars et du 26 décembre 1815 et qui ont déjà été publiées (voir le *Gaulois* du 16 janvier 1897), le roman qui fut la conséquence de ce sauvetage. La jeune personne qui dut la vie au colonel français s'appelait Amélie : elle était fille de la comtesse Mac Carthy, dont le mari avait servi à l'armée de Condé. Sa marraine, la duchesse de Deux-Ponts, sœur du roi de Saxe et veuve du frère aîné du roi de Bavière, avait pris à sa charge l'éducation de l'enfant quand les biens de sa famille furent confisqués. Or, il arriva

Les mauvais jours sont arrivés. Après la campagne de 1813, l'armée française, reculant sur le Rhin, se trouvait dans un état de décomposition lamentable.

Contraint à défendre le sol national, après avoir parcouru toute l'Europe, Napoléon puise dans son désespoir et dans son indignation une force d'âme et un génie militaire qui n'ont jamais été dépassés. Avec une armée squelette et des généraux découragés, il entame, dès le 25 janvier 1814, la lutte la plus extraordinaire contre les forces écrasantes de la coalition.

Mais la disproportion du nombre était trop grande. La néfaste capitulation de Soissons sauve Blücher d'un désastre, et notre petite armée, qui n'a pu enlever le rocher de Laon, doit se replier sur Reims. La bataille d'Arcis-sur-Aube (20 mars), où 20,000 hommes luttèrent contre 90,000, et dans laquelle Napoléon faillit être tué, ne put rien changer au cours fatal des événements.

Galbois se distingua sous les yeux de l'Empereur ; il enleva le village de Torcy avec un bataillon de la vieille garde.

Il fut utilisé quelques jours plus tard par Napoléon pour remplir une mission spéciale auprès de l'empereur d'Autriche et, sur ce point, le récit de Galbois est fort intéressant, car on peut en conclure qu'après avoir conféré à Saint-Dizier, le 23 mars, avec Caulaincourt, qui venait de dire à son maître que le Congrès de Châtillon était rompu depuis le 18, l'Empereur ne partageait ni le pessimisme de son entourage, ni celui du duc de Rovigo et de l'impératrice (dont l'ennemi avait saisi plusieurs lettres sur un courrier). Il est assez singulier que l'empereur François et les officiers autrichiens (qui devaient être informés dès le 25 mars de la résolution prise le 24 par le prince de Schwarzenberg, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse de marcher sur Paris) aient paru, le 28, croire que la paix était accordée à Napoléon par les alliés ; assez singulier aussi que l'empereur d'Autriche ait chargé Galbois d'aller en féliciter son maître.

Quoi qu'il en soit, voici la note du colonel sur la mission qu'il remplit le 26 mars près de l'état-major autrichien :

D'après les ordres directs de l'empereur Napoléon, le colonel de Galbois partit de Doulevant pour Châtillon, dans la nuit du 25 au

que la jeune fille s'éprit de son sauveur, au point qu'elle offrit sa main au colonel. Sophie Gay, consultée sur le cas, assez insolite, répondit que cette démarche s'expliquait fort bien par les circonstances et n'avait rien d'incorrect. Du reste, le roman tourna court et le mariage ne se fit pas puisque Galbois épousa le 27 janvier 1821, dans la commune d'Orly, département de la Seine, M<sup>lle</sup> Christine-Louise, née le 9 juillet 1786 et fille de Jean-Jacob de Herzele et de Rachel Haganarius, appartenant tous deux à une famille hollandaise fort estimée.

26 mars 1814. Il lui était particulièrement recommandé d'éviter les troupes russes et prussiennes, et de tâcher de parlementer avec les Autrichiens.

Le 26 au matin, le colonel arriva à Bar-sur-Aube peu de temps après le départ de cette ville de l'empereur d'Autriche. Le colonel, suivi d'un piquet de cavalerie, prit la route de Châtillon afin de remplir sa mission. Il rencontra près de Bar un petit parti de cosaques qu'il chassa, et, ayant trouvé, à trois lieues de Châtillon, un escadron du 3<sup>e</sup> régiment de cheval-légers autrichiens, il s'avança vers cette troupe, parvint à parlementer avec le major baron de Wibtzhoff qui la commandait, et, n'ayant pas voulu lui remettre ses dépêches, il fut conduit à Châtillon où étaient encore la plupart des membres du Congrès.

M. de Galbois fut traité avec beaucoup d'égards par les principaux officiers autrichiens, qui paraissaient persuadés que la paix allait être signée. On en parlait hautement dans la ville, et tout portait à le croire, à cause du bon accueil que l'on disait avoir été fait par l'empereur d'Autriche à la dépêche apportée par le colonel Galbois.

En effet, le 28 mars, au point du jour, un adjudant de l'empereur d'Autriche vint dire au colonel de la part de S. M. que la paix était décidée, et qu'il eût à partir [tout] de suite pour porter cette bonne nouvelle à Napoléon.

Le colonel Galbois insista pour avoir une réponse écrite; mais le général lui dit qu'elle lui serait portée dans quelques heures, et qu'en conséquence, il eût à laisser aux avant-postes un officier français pour recevoir et accompagner l'adjudant autrichien, ce qui fut exécuté ponctuellement. M. Guinet, officier supérieur d'état-major, resta aux avant-postes, et le colonel Galbois rejoignit l'Empereur, le 29 mars au matin, à Doulevant. S. M. témoigna beaucoup de regret au colonel de ce qu'il n'était pas chargé d'une réponse par écrit; peu d'instants après, le quartier général partit pour Troyes, Villeneuve-l'Évesque et Fontainebleau.

*P.-S.* — Ainsi que le prince de X... l'avait annoncé de la part de l'empereur d'Autriche, un aide de camp de S. M. se présenta aux avant-postes français où l'attendait M. Guinet et fut accompagné par cet officier jusqu'à Troyes<sup>1</sup>. N'y trouvant plus le quartier général impérial, qui faisait route sur Fontainebleau à marches forcées, ces officiers partirent en poste pour rejoindre plus promptement l'Empereur; mais ils furent enlevés, dans l'intervalle de nos colonnes, par une patrouille de cosaques qui, n'entendant ni le français ni l'allemand, s'emparèrent provisoirement des deux officiers, qui furent

1. Le 28 avait été tenu le conseil de guerre dans lequel Napoléon, qui venait de tuer 24,000 hommes à l'ennemi dans la journée de Saint-Dizier (26 mars) s'était décidé à venir au secours de Paris. Le 28, il avait couché à Troyes; le 30, il était à Villeneuve-l'Archevêque et courait en poste vers Paris; mais, le général Belliard l'ayant instruit de la capitulation de Paris, il se dirigea sur Fontainebleau.

ensuite conduits au prince de Schwarzenberg ; mais alors il négociait la malheureuse capitulation de Paris.

On sait que c'est le 24 mars que les souverains alliés mettaient en mouvement sur Paris toutes les forces de la coalition. Après un essai de résistance, Marmont et Mortier, incapables de défendre une ville ouverte et désarmée, capitulent le 30, et, le lendemain a lieu l'entrée d'Alexandre et du roi de Prusse dans la capitale. Personne n'ignore l'attitude presque comminatoire des maréchaux pour arracher à Napoléon, frappé de déchéance par le Sénat, l'acte d'abdication. Quand l'Empereur a cédé, le 5 avril, quand Caulaincourt, Ney et Macdonald ont quitté Fontainebleau pour apporter au tsar Alexandre le document lamentable qui devait être payé par l'île d'Elbe, il restait à informer l'Impératrice de ces graves résolutions.

Le personnage qui fut chargé d'une mission aussi importante n'est autre que le colonel de Galbois, et nous reprenons ici l'analyse de ses notes.

La première pièce est un ordre daté de Fontainebleau 6 avril 1814, par lequel le prince vice-connétable, major général, prescrit aux commandants des avant-postes français de faire donner un trompette à M. le colonel Galbois pour passer aux avant-postes des armées alliées.

La seconde pièce est ainsi conçue :

*Ordre pour M. le colonel Galbois.*

Il est ordonné à M. le colonel Galbois de se rendre à Orléans ou à Blois pour y porter des dépêches au roi Joseph.

Les commandants des avant-postes alliés sont invités à vouloir bien viser le présent passeport pour que M. le colonel Galbois puisse passer sans être inquiété pendant l'armistice pour se rendre à Orléans ou à Blois où se trouve le roi Joseph et revenir me rejoindre. Il est ordonné aux autorités civiles et militaires de l'armée française de donner au colonel Galbois sûreté et protection.

Et voici maintenant en quels termes Galbois expose les résultats de sa mission et dresse le procès-verbal de sa conversation avec Marie-Louise :

Le 6 avril 1814<sup>1</sup>, l'Empereur me fit appeler près de lui à Fontaine-

1. Après la mort de la baronne Marie de Galbois, dame d'honneur de la princesse Mathilde, le journal *le Gaulois* a publié, dans son numéro du 4 août 1896, le récit de la mission du colonel près de Marie-Louise; mais nous ne pouvons nous dispenser de le reproduire aussi, car c'est un des documents les plus importants parmi ces souvenirs.

bleau. Il me remit une lettre pour l'Impératrice, il me donna quelques instructions verbales. Je partis sur-le-champ pour remplir la mission dont j'étais chargé, en prenant les mesures nécessaires pour éviter les partisans ennemis qui commençaient à s'approcher des environs de Fontainebleau depuis la défection du duc de Raguse.

J'arrivai à Blois le lendemain matin et je me rendis [tout] de suite chez l'Impératrice qui me reçut aussitôt. La lettre de l'Empereur la surprit et l'affligea beaucoup : c'était la nouvelle de son abdication. L'Impératrice avait peine à y croire et fit beaucoup d'observations à cet égard. S. M. ne pouvait pas s'imaginer que les souverains alliés fussent venus à Paris dans l'intention de détrôner l'Empereur. D'ailleurs, ajoutait-elle, mon père ne le souffrirait pas, car il m'a répété vingt fois, quand il m'a mise sur le trône de France, qu'il m'y soutiendrait toujours<sup>1</sup>, et mon père est un honnête homme!

L'Impératrice me fit voir une proclamation qui venait d'être imprimée et qu'Elle voulait répandre avec profusion, pour faire un appel aux Français. Elle appela son fils et me dit qu'Elle espérait que la Nation ne l'abandonnerait pas. Quelques instants après, S. M. se retira pour relire la lettre de l'Empereur et me dit qu'Elle me reverrait dans quelques heures.

J'avais marché toute la nuit sans m'arrêter; j'étais très fatigué. S. M., qui s'en aperçut, eut la bonté de m'en parler et me fit donner quelques rafraîchissements. Je ne manquai pas de visites pendant que j'étais à table au Palais. Chacun était curieux d'apprendre des nouvelles de Fontainebleau. L'abdication de l'Empereur n'était pas encore connue. Les princes, les ministres et les autres personnages marquants qui étaient à Blois voulurent causer avec moi. Le duc de Feltre, revendiquant la préférence comme ministre de la Guerre, vint, avec beaucoup d'empressement, me chercher pour m'emmener dîner chez lui; mais je me rendis chez le roi d'Espagne où se trouvait déjà le roi de Westphalie; ce dernier s'emporta beaucoup contre son frère, au sujet de l'abdication. Le roi et la reine d'Espagne étaient profondément affligés et avaient peine à croire à la nouvelle que j'apportais.

Peu de temps après, je revins au Palais. Je dis à l'Impératrice que j'étais prêt à partir pour Fontainebleau et que je n'attendais plus que ses ordres. S. M., qui était très émue, m'annonça alors qu'elle voulait aller rejoindre l'Empereur, et, sur l'observation que je lui fis que « ce n'était pas possible », Elle me répondit : « Pourquoi donc, colonel? Vous y allez bien, vous! Mon devoir est d'être auprès de l'Empereur dans un moment où il doit être si malheureux; je veux le rejoindre et je me trouverai bien partout, pourvu que je sois près de lui. »

J'appris alors à S. M. que j'avais eu beaucoup de peine à parvenir

1. L'empereur François donna aussi sa parole impériale à sa cousine la princesse de Wagram, chez laquelle il logeait à Paris en 1814, que les dotations du prince de Wagram seraient conservées.

jusqu'à Blois et que j'en aurais encore davantage à retourner à Fontainebleau; que des partis ennemis s'étaient montrés la veille à Pithiviers; que, pour rejoindre l'Empereur, je serais probablement obligé de m'écarter de la route directe, et même de me faire jour l'épée à la main — ce qui arriva. Enfin, après toutes mes observations, l'Impératrice se décida à rester, et elle écrivit une longue lettre, dont Elle me chargea pour l'Empereur<sup>1</sup>.

On avait reçu à Blois des nouvelles de l'armée d'Italie et des places du Nord. Le corps du général X... (*ici un mot illisible et au-dessous ces mots rayés : l'armée d'Italie*) était en marche pour revenir en France, et on pouvait encore réunir 150,000 hommes de bonnes troupes. L'opinion de l'Impératrice et de son Conseil était que l'Empereur devait se replier sur les renforts qui lui arrivaient, faire un appel à la Nation et courir les chances d'une nouvelle campagne qui aurait pu être funeste aux alliés.

Je fus chargé de faire connaître à l'Empereur tout ce que j'avais appris à cet égard, et je partis quelques instants après pour Fontainebleau où je n'arrivai pas sans peine le lendemain.

L'Empereur lut la lettre de l'Impératrice avec beaucoup d'empressement et parut très sensible au tendre intérêt qu'Elle lui témoignait. Il me parla des nouvelles que je lui apportais de l'armée et de la possibilité de réunir encore 150,000 hommes. Après quelques moments de réflexion, S. M. ajouta : « Oui, sans doute je pourrais encore tenir la campagne, et peut-être avec succès, mais je mettrais la guerre civile en France et je ne le veux pas; d'ailleurs, j'ai signé mon abdication et je ne reviendrai pas sur ce que j'ai fait<sup>2</sup>. »

Au moment de me retirer, l'Empereur me remercia avec beaucoup de bonté de mes services passés et du dernier que je venais de lui rendre, et, en quittant S. M., je partis [tout] de suite de Fontainebleau pour rejoindre le régiment que j'avais l'honneur de commander alors.

Les détails donnés par Galbois sur l'attitude de Napoléon paraissent fort exacts, car l'Empereur, ayant pris son parti le 4 avril, avait lu, le lendemain, aux maréchaux son projet d'acte d'abdication, et, le 6 à minuit, cet acte était remis au tsar Alexandre par Caulaincourt, Macdonald et Ney, pendant que Galbois allait informer Marie-Louise de la décision impériale.

Mais, d'autre part, il est assez bizarre que Galbois, dans la note qu'on vient de lire, affirme qu'à cette date du 7 avril 1814, « l'opinion de l'Impératrice et de son Conseil était que l'Empereur devait

1. On sait que le lendemain du départ du colonel Galbois, l'Impératrice quitta Blois pour Orléans et que son intention était encore de rejoindre l'Empereur. Une autre note ajoute à la précédente le détail suivant : « ... Mais elle en fut empêchée par l'arrivée à Orléans d'un aide de camp de l'Empereur. »

2. Ces paroles me frappèrent trop pour les avoir oubliées; j'en pris note en sortant du Palais.

se replier sur les renforts qui lui arrivaient, faire un appel à la Nation et courir les chances d'une nouvelle campagne qui aurait pu être funeste aux alliés ». Sans doute, à la date du 21 mars, Napoléon avait pris la direction de Vitry et poussé des colonnes de cavalerie légère vers Bar-le-Duc ; mais, le 23, Caulaincourt rejoint l'Empereur à Saint-Dizier et lui démontre que les alliés vont marcher en masses sur Paris qui ne peut résister. Et c'est parce que, à ce moment même, les alliés venaient de saisir des lettres du duc de Rovigo et de Marie-Louise à Napoléon qui annonçaient qu'à la première attaque des alliés les Parisiens suivraient l'exemple des Bordelais et capituleraient, que le tsar, le roi de Prusse, le prince de Schwarzenberg et Blücher décidèrent, le 24 mars, à Sommepeuis, la grande marche de toutes leurs forces sur Paris. Comment donc Marie-Louise, qui trouvait tout perdu le 23 mars, pouvait-elle rééditer le 7 avril le plan audacieux de Napoléon, alors qu'il y avait renoncé dès le 28 mars pour courir tardivement au secours de la capitale ; alors surtout que les princes alliés y avaient fait leur entrée le 31, que le Sénat avait prononcé le 6 avril l'exclusion de Napoléon, en rappelant au trône Louis-Stanislas-Xavier, et que les ministres, réunis à Blois autour de l'Impératrice, le prince archichancelier Cambacérès tout le premier, venaient d'adhérer au nouveau gouvernement, comme les maréchaux Oudinot, Victor, Lefebvre et une foule de généraux ? Il paraît donc y avoir dans les souvenirs de Galbois une transposition de faits et dates ; mais il dit pourtant avec beaucoup de précision qu'il a vu l'Impératrice à Blois le 7 avril.

On ne peut faire grief au colonel de Galbois de s'être rallié au gouvernement des Bourbons. Dans la passionnante entrevue du 6 avril au matin, lorsque Caulaincourt, Macdonald et Ney eurent exposé à l'Empereur les résolutions définitives du tsar Alexandre qui, malgré ses répugnances personnelles, avait admis que « les Bourbons convenaient à la France », Napoléon étant sacrifié, ce dernier avait déclaré que sa carrière était finie, qu'il consentait à abdiquer purement et simplement, et il conseilla lui-même aux maréchaux de se résigner à servir sous les Bourbons.

Par ses origines aristocratiques, Galbois semblait nécessairement désigné pour figurer dans la maison militaire du roi, à laquelle Louis XVIII avait exprimé la volonté formelle de donner une large extension. De fait, le nouveau gouvernement rétabli, outre les anciennes compagnies rouges, gendarmes, cheveu-légers, mousquetaires gris et noirs, six compagnies de gardes du corps, d'un effectif de trois à quatre cents hommes et qui furent commandés par MM. d'Havré, de Grammont, de Poix, de Luxembourg, *Marmont* et *Berthier*. Le prince de Neuchâtel s'empressa d'appeler auprès de

lui son ancien officier d'état-major. Galbois fut ainsi nommé officier des gardes du corps; mais, à la date du 10 septembre 1814, il écrivit au lieutenant général Dupont, ministre de la Guerre, pour demander le commandement du 6<sup>e</sup> lanciers, dit régiment de Berry, avec lequel son ancien régiment, le 12<sup>e</sup> hussards, avait été amalgamé. Dans cette lettre, il vante « son zèle et son dévouement au service du roi qui, dit-il, sont parfaitement connus et ne peuvent pas être douteux ». Il obtint satisfaction. Le 17 septembre, le lieutenant général, comte de Bourmont, en qualité de commandant de la 6<sup>e</sup> division militaire à Besançon, vint à Dôle pour y faire reconnaître Galbois comme colonel des lanciers de Berry.

Le duc de Berry, colonel général des lanciers et chasseurs, paraît d'ailleurs lui avoir porté une vive affection et, lors de son voyage en Franche-Comté, il lui écrivit, le 10 septembre 1814, le billet ci-dessous :

*A M. le colonel Galbois,  
commandant des lanciers de Berry, à Dôle.*

Votre régiment quittant Dôle, mon cher Galbois, et allant prendre sa garnison à Joigny, je ne le verrai pas dans ma tournée; mais, à mon retour à Paris, j'irai exprès à Joigny pour vous voir et vous passer en revue.

Recevez, mon cher Galbois, l'assurance de mon estime.

CHARLES-FERDINAND.

Le 15 décembre 1814, le colonel des lanciers de Berry fut nommé par le gouvernement royal commandeur de la Légion d'honneur.

Il paraît superflu de rappeler, même sommairement, l'extraordinaire histoire du débarquement de l'Empereur au golfe Juan, le 1<sup>er</sup> mars 1815, et sa marche triomphale de Cannes à Grenoble, puis de Grenoble à Lyon, où il arriva le 10.

C'est à cette date que s'ouvre la série des documents laissés par Galbois sur l'année 1815.

Il est à Joigny avec son régiment, le 6<sup>e</sup> lanciers de Berry, pour barrer le chemin à Napoléon, et voici les instructions que le ministre de la Guerre lui-même lui adresse :

*A M. le baron de Galbois,  
colonel du 6<sup>e</sup> régiment de lanciers de Berry, à Joigny.*

Paris, le 10 mars 1815.

M. le Colonel, la position de Joigny que vous occupez est très

importante. Ayez soin d'observer tout ce qui se passera en avant de vous sur la direction de Lyon; éclairez-vous bien, tenez-vous en mesure à tout événement et, dans le cas où les troupes qui sont à Lyon se reployeraient sur Paris, vous vous joindriez à elles, en appuyant et éclairant leurs mouvements. Dans ce cas, vous prendriez les ordres de S. A. R. Monsieur, qui commande en chef l'armée de Lyon.

*Le ministre de la Guerre,*

Maréchal duc DE DALMATIE.

En attendant, Galbois reçut les ordres du duc de Berry par l'intermédiaire du chef d'état-major, le général comte Belliard. C'était une curieuse figure de soldat : ancien adjudant de Dumouriez, nommé général à Arcole, il avait suivi Bonaparte en Égypte, puis sur tous les champs de bataille de l'Europe; devenu fervent royaliste, il transmet les ordres du gouvernement royal jusqu'au 18 mars, mais il fut ressaisi par l'ivresse des Pyramides et d'Austerlitz quand reparut son Empereur, et oublia les Bourbons.

Nous passons sur les pièces militaires ou autres que contient le dossier de Galbois, sur les vains efforts des autorités monarchiques pour arrêter Napoléon dans sa course, et nous arrivons à la péripétie finale.

Tirailé entre l'ordre donné par l'Empereur et transmis d'Auxerre par Berthier sous la date du 18 mars, ordre qui lui prescrivait de conserver le pont de Montereau, et l'ordre du 17 mars, qui lui avait été envoyé au nom du duc de Berry et qui l'invitait d'une manière générale à « couper les ponts », Galbois eut à se poser le plus grave des cas de conscience. A qui convenait-il d'obéir? Des documents authentiques nous apprennent à quel parti s'arrêta le colonel, et sa conduite s'explique par deux raisons péremptoires : la première, c'est que ses soldats ne l'eussent pas suivi, s'il avait entrepris de détruire les ponts; et la seconde, c'est que les habitants eussent assommé les officiers ou soldats qui auraient tenté de faire sauter le pont de Montereau, comme ils auraient assommé, d'après le témoignage d'un officier nommé Jolly, ceux qui auraient tenté de faire sauter le pont de Joigny.

Napoléon entra aux Tuileries le 20 mars, vers neuf heures du soir. Porté sur les épaules de ses grenadiers, dont l'enthousiasme touchait à la frénésie, il offrit aux Français la liberté, et à l'étranger la paix. Mais les souverains, réunis encore au Congrès de Vienne, répondirent en le mettant hors la loi « comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». 800,000 hommes se ruèrent sur l'ennemi commun. Et alors le duel inégal recommença.

Victor Hugo a dit :

D'un côté, c'est l'Europe, et, de l'autre, la France.

En quelques mois, l'Empereur réunit plus de 150,000 hommes, mais il dut en détacher 30,000 pour faire face à une insurrection royaliste en Vendée. Son plan consistait à prévenir la coalition, en pénétrant comme un coin entre les Anglais et les Prussiens, qui occupaient la Belgique, et à les battre séparément, pour revenir ensuite tomber sur les envahisseurs de l'Est.

Galbois commandait le 6<sup>e</sup> lanciers, qui faisait partie de la division de cavalerie du général Piré. Cette division dépendait elle-même du 2<sup>e</sup> corps, commandé par le général Reille (et non du 3<sup>e</sup>, comme l'écrivit Galbois par erreur). Elle avait l'ordre de se porter de Leers à Marchienne, de s'emparer du pont, d'y passer la Sambre et d'attendre les ordres du quartier général. Reille partit dans la nuit du 14 au 15 juin, à trois heures du matin. Il rencontra bientôt les Prussiens au bois de Montigny-le-Tilleul, les dispersa et leur fit trois ou quatre cents prisonniers ; puis il se dirigea sur Marchienne, franchit la Sambre à onze heures du matin et marcha vers Jumet et Gosselies, dans la direction de Bruxelles.

Dans ses souvenirs, le brillant cavalier raconte d'abord son entrée en Belgique et sa première rencontre avec les Prussiens :

Le 14 juin 1815, le 6<sup>e</sup> régiment de lanciers, qui était cantonné aux environs d'Avesnes, reçut l'ordre de se porter en avant, et, le 15, il entra en Belgique par Marchienne-au-Pont. Le même jour, il eut affaire à un bataillon prussien qu'il culbuta et, le soir, il établit son bivouac sur la route de Bruxelles, un peu en avant de Gosselies, où venait d'arriver M. le prince de la Moskowa. Ce régiment faisait partie de la division Piré, du 3<sup>e</sup> corps d'armée, commandée par le général Reille.

Il serait oiseux de reprendre un récit complet des journées des 15, 16 et 18 juin. Nous résumerons seulement les opérations auxquelles fut mêlé le 6<sup>e</sup> lanciers.

Ce régiment était resté le 15 à Gosselies pour se reposer et attendre les ordres du quartier général. La concentration vers Gosselies de la gauche de l'armée, c'est-à-dire des corps de Reille et d'Erlon (1<sup>er</sup> corps), permettait à Napoléon de contenir les Anglais arrivant de Bruxelles, et de leur opposer plus de 40,000 hommes. L'Empereur voulait ainsi garder sa liberté d'action contre les Prussiens, dont le quartier général se trouvait à Namur. A Ney, qui arrivait de Maubeuge seul avec un aide de camp, il confia le commandement en chef des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, et la mission de s'établir aux Quatre-Bras, véritable clef de tout le plan de bataille.

On sait ce qui suivit et comment, après avoir laissé s'opérer la concentration de ses adversaires, alors qu'il lui eût été facile de l'empêcher par une attaque plus prompte, Ney, dans son trouble fébrile, lança un peu au hasard ses régiments, tantôt contre les hussards hollandais ou belges, tantôt contre les bataillons anglais de Picton, tantôt contre les troupes de Brunswick et de Bylandt qui occupaient le bois de Bossu. C'est précisément le régiment de Galbois qui, après la mort du duc de Brunswick, fit ces charges magnifiques, dont parle M. Thiers, sur les troupes anglaises de Picton, formées en carré. « Malgré ces carrés », dit-il, « nos lanciers, conduits par le colonel de Galbois, enfoncent le 42<sup>e</sup>, dont ils font un horrible carnage. Ils pénètrent aussi dans le 44<sup>e</sup>, dont ils ne peuvent toutefois achever la ruine, repoussés par le feu de ses soldats ralliés... » Les lanciers durent se replier derrière l'infanterie, avec les chasseurs, qui avaient un moment poussé jusqu'aux Quatre-Bras et failli enlever Wellington sur la chaussée de Namur.

Voici le récit de Galbois dans son héroïque simplicité :

Le 16, à six heures du matin, le colonel Galbois se porta de sa personne en avant de son régiment pour reconnaître la position où il se trouvait et alla jusqu'en vue des Quatre-Bras, qui n'était gardé que par un faible détachement d'infanterie de Nassau. A midi, la division Piré marcha sur la route de Bruxelles et s'arrêta avant d'arriver aux Quatre-Bras.

Vers deux heures, le général Piré fit une charge à la tête des 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> régiments de chasseurs et revint prendre position. Il envoya l'ordre au 6<sup>e</sup> lanciers de se porter en avant. Ce mouvement fut exécuté rapidement. Ce régiment ne vit rien d'abord devant lui; mais bientôt le colonel reconnut sur sa droite, dans les blés, des bataillons anglais du 42<sup>e</sup> poursuivant la division Baschelu, qui était en retraite. Le 6<sup>e</sup> lanciers fit aussitôt escadron à droite au galop! chargea sur le bataillon ennemi le plus rapproché de lui et lui passa sur le corps. Il se rallia ensuite et put attaquer un autre bataillon qui s'était formé en carré et faisait bonne contenance. Toutefois, il fut entamé; mais le feu qui tombait de toutes parts sur nos braves lanciers les obligea à se rallier un peu en arrière.

Bientôt arriva la brigade de cuirassiers du général Kellermann qui chargea, culbuta définitivement ce carré et lui enleva son drapeau. Mais — on ne sait pourquoi — après ce fait d'armes, cette brigade se retira au galop comme après un sauve-qui-peut; elle porta le désordre en arrière du corps d'armée et ne reparut plus sur le terrain.

Le 6<sup>e</sup> lanciers, qui s'était reformé et avait déjà fait des pertes, resta en position sous le canon des Quatre-Bras jusqu'à l'arrivée de la division d'infanterie du prince Jérôme. Alors le prince de la Moskowa se décida à attaquer ce point, si important pour nous, qui

aurait pu être enlevé si facilement le matin, avec plus de monde, mais depuis, il y était arrivé toute une division d'Anglais, et cette attaque tardive nous coûta cher.

Le 6<sup>e</sup> lanciers se conduisit honorablement pendant toute cette journée; mais ce brave régiment éprouva des pertes sensibles : le colonel Galbois, les capitaines de La Bellière, Guillaume, Malot, le lieutenant d'Espiennes et plusieurs autres officiers furent blessés; le chef d'escadron Brard et le lieutenant Chassaigne furent tués, et les pertes, en sous-officiers et lanciers, furent très grandes. Presque tous les officiers furent touchés, plus ou moins, par les balles, eux ou leurs chevaux. Le 6<sup>e</sup> régiment était fort, en entrant en campagne, de 417 hommes et 32 officiers; un détachement de 300 chevaux était resté en arrière et ne rejoignit qu'après les affaires.

Le régiment n'eut rien à faire, le lendemain 17, qu'à se porter en avant pour s'établir à l'extrême gauche de l'armée, du côté de Braine-l'Alleud, en vue de la forêt de Soignes. Le 18, la division Piré resta en position jusqu'à la nuit et n'eut pas l'occasion de rendre de grands services pendant la funeste bataille de Waterloo. Elle se retira le soir par Marchienne-au-Pont, l'ennemi occupant déjà la route de Charleroi. Pendant la retraite, le 6<sup>e</sup> lanciers fit encore une belle charge près de Villers-Cotterets, et, quand l'armée se rallia près de Paris, le régiment fut envoyé à Montrouge, et, de là, de l'autre côté de la Loire; il fut licencié, à Carcassonne, à la fin de 1815.

Galbois ne paraît pas avoir été sérieusement inquiété par le gouvernement de la Restauration après la rentrée de Louis XVIII à Paris et l'ordonnance du 16 juillet qui licenciait l'armée française. Plus heureux que le maréchal Brune et les généraux Lagarde et Ramel, il échappa aux passions violentes des royalistes du Midi. On ne le fusilla pas comme Ney, Mouton-Duvernet et Chartran; on ne l'arrêta pas comme Belliard. Il conserva même le commandement de son régiment jusqu'en décembre 1815, et fit des adieux touchants à ses soldats par un ordre du jour daté du 29.

Le brillant cavalier des Quatre-Bras n'avait plus rien à faire sous les drapeaux, alors que les soldats étrangers occupaient le sol national. Mis en non-activité, il alla cultiver son jardin, et fit de la terre de Moÿ, dans l'Aisne, une sorte d'école d'élevage et d'agriculture. Les notes de police qui se trouvent dans son dossier aux archives de la Guerre (n<sup>o</sup> 1710) constatent qu'on le surveilla d'abord, mais qu'on fut bien vite rassuré sur le caractère inoffensif de ses occupations. « Ce colonel », dit un rapport du 15 avril 1817, « s'est mal conduit pendant l'usurpation; mais, depuis qu'il est en non-activité, il n'est parvenu sur son compte aucun rapport défavorable. »

On songea probablement à lui rendre un commandement, car,

sous la date du 4 juin 1825, le conseiller d'État, directeur général du personnel au ministère de la Guerre, constate que « Galbois est un officier de beaucoup de distinction, qu'il a reçu quatre blessures, qu'il a des opinions sages et qu'il est susceptible d'être employé ». Déjà une autre note, datée du 10 mai de la même année, avait signalé que « le général Desprès le recommande avec le plus vif intérêt au ministre de la Guerre, que la fortune de M. de Galbois est considérable, et qu'on répond de la loyauté de son caractère et de son dévouement à la cause royale ».

Néanmoins, c'est seulement après la Révolution de juillet que Galbois fut remis en activité. Nommé maréchal de camp, pour faire partie du cadre de l'état-major général, et maintenu dans le commandement de la subdivision de l'Aisne qu'il avait reçu le 5 août 1830, il passa ensuite au commandement de la première brigade d'infanterie du camp de Compiègne (10 juillet 1836), et, l'année suivante, le 13 décembre 1837, il fut mis à la disposition du gouverneur général des possessions françaises du nord de l'Afrique. C'est lui qu'on chargea d'occuper Blidah. Le 19 juillet 1838, il reçut le commandement supérieur de la province de Constantine et il conserva ce commandement lorsqu'il fut nommé lieutenant général le 21 octobre 1838. Galbois justifia la confiance du gouvernement royal en organisant d'une façon supérieure l'administration de cette province, jusque-là livrée à l'anarchie et au brigandage. Son ami, le caustique général Marbot, aide de camp du duc d'Orléans, rend hommage à son œuvre, dans une lettre du 1<sup>er</sup> avril 1840, que nous avons publiée avec quelques autres dans le *Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> juillet 1913 :

Je te félicite, lui écrivait Marbot, du beau succès que tu as obtenu dans la province soumise à ton commandement. Tu acquiers une gloire justement appréciée en France. Tâche d'y mettre le comble en faisant prendre le plus grand soin des soldats malades.

La postérité, un peu oublieuse ou mal renseignée, n'a peut-être pas accordé au conquérant et à l'organisateur de la province de Constantine la notoriété qu'il mérite. En réalité, l'expédition de Kabylie, que dirigea le duc d'Orléans, avait été préparée par l'ancien colonel des lanciers de Waterloo. Il a installé plusieurs centres, par exemple Philippeville et Sétif, effectué des défrichements, tracé des routes; et c'est encore lui qui força le père d'Abd-el-Kader, à la suite du combat de la Meskiana, de se réfugier en Tunisie. Le duc d'Orléans, après l'expédition des Portes de fer, lui adressa la lettre la plus élogieuse. Ajoutons qu'un décret du 24 avril 1889 a donné

le nom de *Galbois* au centre européen d'El-Anasseur (Constantine). Et ce nom atteste ses brillants états de service. Quand Galbois, épuisé par trois années de fatigues et de combats, dut demander son rappel en France, les chefs arabes, qui l'adoraient, vinrent l'escorter jusqu'à Philippeville; car il savait non seulement se faire craindre, mais se faire aimer.

L'œuvre colonisatrice du général a fait l'admiration du P. Enfantin. Il résulte d'une lettre écrite par lui, le 26 juillet 1844, à son ami le capitaine de corvette Fourichon, et que M. Louis de Samboeuf, avocat à la Cour d'appel d'Alger, a bien voulu nous communiquer, que Galbois réussit là où ses prédécesseurs avaient échoué. « Cette province de Constantine », écrit Enfantin, « est antipathique aux fantaisies militaires. Voilà pourquoi elle a deux fois rejeté Négrier, et une fois Baraguay d'Hilliers. Voilà pourquoi *le grand Galbois* y a été mille fois plus grand qu'eux, et pourquoi le maréchal Bugeaud ne l'a traversée qu'au galop et *ne la connaît pas.* »

Nous insisterons moins sur les commandements successifs que Galbois exerça depuis son retour en France. Il fut d'abord inspecteur général pour 1841 du premier arrondissement de gendarmerie, puis, en juillet de la même année, commandant de la deuxième division d'infanterie du camp de Compiègne. En 1842-1843, on le retrouve inspecteur général du sixième arrondissement de cavalerie; il est même chargé de réorganiser les corps de cavalerie en août 1845, et passa enfin, le 12 mai 1846, dans la section de réserve du cadre de l'état-major général, conformément à la loi du 4 août 1839. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis le 23 novembre 1839.

Sa carrière militaire paraissait achevée. Cependant, cinq jours après l'abdication du roi Louis-Philippe et la proclamation de la République, à la date du 29 février, le général de Galbois, alors âgé de soixante-dix ans, se mit « à la disposition du Gouvernement provisoire » et se déclara « prêt à verser de nouveau son sang pour son pays<sup>1</sup> ». Puis, quand le décret du 11 avril 1848 eut supprimé la situation de réserve du cadre de l'état-major général, il écrivit au ministre de la Guerre (qui l'avait avisé de cette mesure en l'admettant à faire valoir ses droits à la retraite) une lettre, datée du 29 avril 1848, qui se termine ainsi : « Je regrette vivement cette disposition qui m'enlève l'espoir de pouvoir encore servir la patrie, en cas de guerre. »

1. Archives de la Guerre.

Ce qu'il faut dire encore, c'est que le général de Galbois avait joué un rôle des plus honorables au cours des journées de février. Il habitait alors la rue de Miromesnil et l'on craignait vivement une descente de la population, tumultueuse et misérable alors, de la plaine Monceau, vers les quartiers du Roule et de l'Élysée. De plus, un régiment avait levé la crosse en l'air, rue de Penthièvre, en rentrant à sa caserne. Galbois réunit des hommes de bonne volonté et réprima énergiquement les tentatives de désordre qui se produisirent de ce côté. On lui offrit le commandement de la Garde nationale dans ce qui était à cette époque le premier arrondissement; mais il refusa et alla terminer sa vie dans cette Algérie qu'il avait contribué à organiser. C'est là qu'il mourut le 10 décembre 1850, d'une attaque de choléra. On l'enterra au cimetière Sainte-Eugénie à Alger. Nous devons à M. Louis de Sambœuf la description du tombeau où il repose avec sa femme et son fils, Eugène-Marie-Alexandre, lieutenant au 1<sup>er</sup> spahis, né à Paris en 1821, mort à Laghouat en 1853.

Le 17 octobre 1854, la baronne de Galbois, née de Herzeele, mourut à son tour à Mustapha, près d'Alger. Elle laissait deux fils, qui portèrent aussi l'uniforme de notre armée et moururent jeunes, et deux filles : l'une, la baronne Marie de Galbois, qui mourut en 1896, après avoir été pendant vingt-sept ans dame d'honneur de M<sup>me</sup> la princesse Mathilde; l'autre, mariée en premières noces au lieutenant-colonel d'artillerie Rieffault, et, en secondes noces, à M. le général Manèque, chef d'état-major du 3<sup>e</sup> corps, qui fut mortellement blessé sous Metz, le 1<sup>er</sup> septembre 1870, aux côtés du maréchal Lebœuf, et dont les obsèques entraînèrent une cessation du bombardement, par ordre du prince Frédéric-Charles.

M<sup>me</sup> la baronne Van den Berch, fille de M<sup>me</sup> la générale Manèque, représente aujourd'hui, avec sa mère, toute la descendance du héros des Quatre-Bras. Mais il est à espérer qu'un de ses petits-neveux, à défaut de lignée directe, pourra être autorisé à relever un des noms les plus estimables de notre histoire militaire!

Paul ROBIQUET.

## BULLETIN HISTORIQUE

---

### ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

I. LITTÉRATURE ET SOURCES. — Le second volume des *Évangiles apocryphes*, que publie la collection Hemmer-Lejay, contient l'*Évangile de l'enfance*<sup>1</sup>. L'*Introduction* insiste justement sur l'équivoque que ce titre implique : il n'existe pas, à proprement parler, un évangile de l'enfance, mais bien une série d'écrits assez différents, qui prétendent nous raconter l'enfance du Seigneur ; ces écrits eux-mêmes ne sont pas à confondre avec l'ouvrage que l'antiquité chrétienne a connu, qu'elle nommait sans doute *Évangile de l'enfance* et que nous ne possédons plus ; ils en dérivent plus ou moins, mais ils lui ont combiné, chacun pour son compte, divers autres apocryphes qu'il n'est plus toujours aisé de démêler. M. PEETERS s'y emploie avec diligence dans cette *Introduction*, qui constitue une dissertation capitale sur l'archétype, son origine — probablement syriaque — ses caractères et les diverses dérivations et combinaisons qu'il a engendrées ; on ne saurait trop louer la prudence de ses conclusions (p. LIII et suiv.). Le récit archétype en question paraît bien de date tardive ; il est « peut-être antérieur au v<sup>e</sup> siècle », mais je ne crois pas que ce soit de beaucoup et c'est une considération d'importance quant à l'appréciation de son vrai caractère et de ses intentions. Son auteur — et c'est bien l'opinion de M. Peeters — n'est pas un faussaire qui aurait cherché à tromper sciemment ses lecteurs, en leur racontant, comme issues d'une tradition authentique, des histoires qu'il jugeait admirables et qui sont encore plus ridicules et incohérentes ; il a tout simplement essayé de flatter, par des moyens grossiers, mais qu'il savait efficaces, le goût des Orientaux pour le merveilleux. Parfaitement inutiles à l'étude de la vie de Jésus, de semblables apocryphes restent de précieux témoins des époques de la christologie populaire et ils offrent à l'hagiographe d'intéressants points de comparaison avec les inventions extraordinaires qui emplissent les vies des saints, spécialement celles des saints

1. Paul Peeters, *Évangiles apocryphes*. T. II. Paris, Aug. Picard, 1914, LIX-330 p. in-12.

dont l'histoire véritable ne sait rien. Le présent volume contient la traduction de deux versions arabes, publiées par Sike en 1697, et celle de la version arménienne la plus développée; de nombreuses références aux textes syriaques et un copieux choix de variantes, empruntées à diverses autres versions arméniennes, permettent de se rendre très suffisamment compte des directions du travail de déformation et d'amplification qui s'est accompli sur le texte premier. Un index des noms propres, des allusions ou citations bibliques et une table analytique complètent heureusement cette excellente publication. — M. WALTZING, dont tous les christianisants apprécient les solides études sur Minucius Felix, nous donne une troisième édition de sa traduction de l'*Octavius*<sup>1</sup>. Elle est précédée d'une introduction nourrie, où l'on trouve tout ce que nous savons sur Minucius Felix, et surtout une étude sur le sujet, le plan et le but de l'*Octavius*, sur ses modèles, sur sa date et sur le talent de son auteur. En définitive, l'originalité de Minucius Felix tient toute dans l'arrangement qu'il fait d'idées prises à Cicéron — particulièrement au *De natura deorum* — à Sénèque et à quelques autres, et son talent littéraire vaut surtout par l'exacte imitation de Cicéron; l'argumentation de son Cecilius prendrait du prix pour nous, si nous étions assurés qu'elle utilise celle de Fronto, mais il nous est impossible de trancher la question. En acceptant pour la composition de l'écrit la date 175-180, M. Waltzing fait de Minucius Felix le modèle et de Tertullien l'imitateur; si j'ai bien compris, il tire un argument décisif de ce que Cecilius n'accuse pas les chrétiens d'être les ennemis de l'Empire, tandis que l'accusation se trouve chez Tertullien, d'où il faudrait conclure qu'au temps où Minucius Felix écrit l'Empire est encore assez prospère pour qu'on n'éprouve pas le besoin de chercher les auteurs responsables de ses calamités, tandis qu'il n'en va plus de même au temps où Tertullien compose l'*Apologétique* ou l'*Ad nationes*. C'est possible, sans plus. Je dirai la même chose de l'opinion suivant laquelle le christianisme était plus répandu lors de la composition de l'*Apologétique* que lors de celle de l'*Octavius*. Ces considérations n'ont pas beaucoup de poids, et l'antériorité de Minucius Felix sur Tertullien ne me paraît pas démontrée. Peu importe d'ailleurs, et la traduction de M. Waltzing, exacte et suffisamment littérale, n'en constitue pas moins une contribution utile à l'étude d'un des plus intéressants ouvrages de l'apologétique chrétienne. Elle n'est point commentée et les indications bibliographiques

1. J.-F. Waltzing, *l'Octavius de M. Minucius Felix. Traduction littérale*. 3<sup>e</sup> éd., Louvain, Ch. Peeters, 1914, 87 p. in-8°.

qui l'accompagnent se bornent à des ouvrages français, ce qui prouve qu'elle prétend s'adresser au grand public instruit; souhaitons qu'il lui fasse bon accueil. — La collection Hemmer-Lejay termine, avec un troisième volume, son édition, accompagnée d'une traduction française, de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe<sup>1</sup>; ce volume, qui comprend les livres IX et X, est complété par le livre sur les *Martyrs de Palestine*. J'ai dit déjà les mérites du texte, qui est celui de Schwartz, et celui de la traduction, due à M. Grapin; elle rend avec exactitude et clarté un grec parfois raboteux et obscur. Je n'y insiste pas, mais je regrette une fois encore que les notes, souvent si utiles, qui l'accompagnent en appendice aient été réduites, par les exigences mêmes de la publication, à un si petit nombre. L'intérêt particulier du livre réside dans l'*Introduction* générale qui, pour ne pas se trouver, sans doute, à sa place logique, n'en est pas moins excellente; il n'était guère possible d'enfermer en si peu de pages plus de choses et plus d'idées. Son auteur, qui a trop modestement gardé l'anonymat, juge évidemment Eusèbe avec indulgence, mais sans tomber dans la partialité, car il ne cache ni n'affaiblit les accusations diverses portées contre lui dès l'antiquité; seulement il se souvient d'abord et veut que nous nous souvenions également de l'inappréciable service que les ouvrages d'Eusèbe, et spécialement son *Histoire*, ont rendu à la science; il a raison et, comme lui, nous nous sentons disposés à pardonner beaucoup à l'homme sans lequel nous saurions si peu de chose du plus antique passé chrétien. Le système de Schwartz, relatif à la composition de l'*Histoire ecclésiastique*, est exposé clairement et accompagné de réserves judicieuses; et, après avoir suivi avec intérêt cette discussion serrée, on lira avec plaisir les pages très amusantes consacrées aux diverses éditions et traductions d'Eusèbe; la « belle infidèle » du président Cousin est l'objet d'une attention spéciale et les élégantes corrections qu'elle impose au texte, pour le ramener partout à la plus aimable orthodoxie, sont mises en lumière par une série d'exemples à la fois réjouissants et suggestifs. Tous les élèves du vertueux président ne sont pas encore morts. Un excellent index, de plus de 200 pages, achève de faire de l'édition un instrument de travail incomparable. Quel service nous rendraient MM. Hemmer et Lejay si, en pendant à cette *Histoire* d'Eusèbe, ils nous donnaient bientôt les *Stromates* de Clément d'Alexandrie! — C'est une vaste et somptueuse édition de saint Éphrem que nous annonce M. MERCATI et dont il nous donne

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, lib. IX-X, sur les martyrs de Palestine. Texte grec et traduction française par Em. Grapin. Paris, Aug. Picard, 1913, LXXXVI-541 p. in-12.

le premier fascicule<sup>1</sup>, aux frais de l'Institut biblique pontifical. Il étudiera et publiera d'abord les versions grecques de saint Éphrem, en les confrontant du reste, autant que ce sera nécessaire, au texte syriaque et à l'antique version latine; ultérieurement, il éditera les œuvres syriaques. Le principe adopté pour la restitution du texte grec authentique consiste à porter une attention continue sur l'aspect métrique de ce texte, étant reconnu que cet aspect ne varie jamais; chaque fois donc que l'on constate un écart par rapport au schéma métrique, on peut être certain qu'on tient l'indice sûr d'une perturbation quelconque dans la tradition du texte; il ne reste plus qu'à chercher laquelle. Du reste, l'auteur ne fait, pour le moment, qu'indiquer sommairement les principes de sa méthode; il se propose de les développer, en marquant les applications générales qu'ils sont susceptibles de recevoir, dans des *Prolégomènes* qui paraîtront plus tard. Le présent fascicule contient le texte grec de trois sermons : *Sur Abraham et Isaac*, *Sur Basile le Grand*, *Sur Élie*. Chacun d'eux est précédé d'une étude minutieuse de ses manuscrits, de ses divers témoins dans la littérature chrétienne et de son influence particulière. Le texte, établi avec grand soin, s'accompagne d'un luxe de variantes qui ne paraît pas laisser grand-chose à désirer; en revanche, on regrettera le rejet des notes à la fin de chaque écrit, car c'est un procédé bien incommode pour le lecteur. En appendice sont donnés divers textes qui se rapportent plus ou moins à celui qu'on vient d'étudier. Il faut souhaiter que M. Mercati ne nous fasse pas trop longtemps attendre la suite d'un travail qui nous aidera grandement à pénétrer en toute sécurité dans un des cantons les plus intéressants de la pensée chrétienne d'Orient. — En publiant une seconde édition de son petit recueil d'anciennes inscriptions chrétiennes latines<sup>2</sup>, M. DIEHL l'a enrichi (369 textes au lieu de 244) et amélioré; il y a ajouté des indices des mots latins et grecs dignes de remarque, des particularités linguistiques et grammaticales notables, des matières, des abréviations épigraphiques. Il est impossible d'apporter plus de soin à rendre vraiment pratique et pédagogique un petit livre destiné à l'enseignement; qui l'étudiera soigneusement aura vraiment une idée précise et exacte du genre de secours que l'épigraphie chrétienne peut apporter en général à l'éru-

1. *S. Ephraem Syri opera. Textum syriacum, graecum, latinum ad fidem codicum recensuit, prolegomenis, notis, indicibus instruxit* Sylvius Joseph Mercati. T. I, fasc. 1, Rome (*Sumptibus pontificii instituti biblici*), Bretschneider, 1915, xv-231 p. in-4°.

2. Em. Diehl, *Lateinische altchristliche Inschriften*. 2° éd., Bonn, Marcus et Weber, 1913, 86 p. in-12.

dit et plus spécialement de la nature des renseignements qu'elle peut offrir sur une question donnée, car l'auteur a pris soin de ranger ses textes dans un ordre logique, sous onze rubriques successives et caractéristiques. Un supplément de dix-sept inscriptions juives permet d'utiles comparaisons. — Moins complet et moins parfait assurément, le recueil d'inscriptions chrétiennes grecques publié par M. AIGRAIN rendra pourtant des services sérieux<sup>1</sup>. Il contient 144 textes bien choisis, bien traduits et accompagnés d'éclaircissements utiles. Son Introduction est un peu brève, son index un peu sommaire : cependant l'un et l'autre pourront suffire à orienter un lecteur attentif dans l'étude de documents auxquels il ne faut pas trop demander, mais qu'il y aurait toujours imprudence à négliger. — Il est une autre source, ou prétendue telle, où certains ont espéré découvrir le secret de la naissance et des premiers progrès du christianisme et qui, au jugement des critiques sans parti pris, n'a point rendu ce qu'ils en espéraient ; je veux parler de la littérature sacrée de l'Inde, spécialement de la bouddhique ; M. GARBE, dans un livre pondéré et parfaitement neutre, a cherché, après beaucoup d'autres, à vider la question depuis longtemps et souvent si mal posée<sup>2</sup>. L'étude se divise en deux parties : 1° Influence de l'Inde sur le christianisme ; 2° Influence du christianisme sur les religions de l'Inde. L'Introduction montre bien l'intérêt du problème au regard du christianisme : alors que, pour les autres religions soupçonnées d'avoir agi sur le christianisme, il n'est question que d'influences sur la constitution de la foi, de la doctrine, de la discipline ou des rites, il s'agit, en ce qui concerne le bouddhisme, d'influences sur l'affabulation de la vie de Jésus lui-même. Que des influences bouddhiques aient pu s'exercer au temps et dans les pays où s'est constitué le Nouveau Testament, ce n'est pas douteux, et M. Garbe le démontre, mais la preuve externe de la réalité de cette action nous fait totalement défaut et force nous est de recourir à l'étude interne des passages du Livre, où des exégètes perspicaces dénoncent les influences en question. Tout pesé et considéré, M. Garbe en retient quatre : 1° l'épisode du vieillard Siméon (*Lc.*, 2, 25 et suiv.), qu'il faut rapprocher de l'épisode du saint vieillard Asita dans la légende du Bouddha ; 2° celui de la tentation au désert ; 3° celui de Pierre se risquant sur le lac où Jésus marche de pied ferme (*Mt.*, 14, 25 et suiv.) ; 4° celui de la multipli-

1. R. Aigrain, *Manuel d'épigraphie chrétienne. II. Inscriptions grecques.* Paris, Bloud, 1913, 126 p. in-12.

2. R. Garbe, *Indien und das Christentum. Eine Untersuchung der religions-geschichtlichen Zusammenhänge.* Tübingen, Mohr, 1914, viii-301 p. in-8°.

cation des pains (*Mt.*, 14, 15 et suiv. et parallèles). A mon avis, la relation entre ces quatre épisodes évangéliques et les légendes bouddhiques n'est pas niable, non plus que n'est contestable l'antériorité de la version bouddhique, mais c'est le caractère de l'influence qui reste douteux ; est-elle vraiment directe, ou ne s'agirait-il point d'*histoires*, tombées, pour ainsi dire, dans le domaine public des religions de l'Orient ? J'hésiterais à me prononcer, mais, de toute évidence, si on admet la certitude de l'action bouddhique sur quatre péripécies évangéliques, il faut accepter sa possibilité sur d'autres et continuer d'enquêter sur elle — et c'est bien fâcheux. Des diverses autres influences bouddhiques signalées par M. Garbe, sur le symbole du poisson, qui existe dans l'Inde pour désigner les dieux sauveurs et le Bouddha, sur la gnose et, à travers la gnose, sur les évangiles apocryphes, sur la littérature légendaire (histoires de Barlaam et Josaphat, de Placidus, devenu Eustachius par son baptême, légendes de l'apparition du cerf-Christ au chasseur païen, de saint Christophe, de l'apparition de Satan sous les traits du Sauveur dans la tentation du moine Valens que raconte Palladius, *Hist. laus.*, 25, etc.) ; sur le culte et les pratiques : cloches et clochers, moines et moniales, novices, célibat ecclésiastique, tonsure, confession, culte des reliques, chapelet, encensoirs, etc., de ces influences, dis-je, les unes sont certaines, d'autres probables et d'autres douteuses ; les mieux assurées sont celles qui ont une origine littéraire ; beaucoup des autres peuvent ne pas être du premier degré. Somme toute, même après le livre de M. Garbe, à la vérité plus facile à lire et plus agréable qu'original, si on ne peut guère douter de la réalité d'une influence bouddhique sur le christianisme, il reste très difficile de la préciser sur tous les points. Il semble plus aisé de marquer l'influence chrétienne sur les religions de l'Inde, et c'est l'objet de la seconde partie de l'ouvrage, mais je manque de compétence pour juger des conclusions. Ce que M. Garbe dit de l'extension du christianisme dans l'Inde et de la légende de Thomas m'a intéressé (p. 128 et suiv.).

II. LE MONDE JUIF. — Une des questions qui préoccupent le plus les christianisants est présentement celle des influences multiples, internes ou externes, qui se sont exercées, à diverses époques, sur le monde juif antérieurement au Christ et ont contribué, plus ou moins directement, à la constitution du milieu où le Seigneur est né et où l'Évangile s'est formé. C'est à ce titre que nous intéressent trois écrits d'importance inégale, sur les sources du Cantique des cantiques, les emprunts que la Bible hébraïque a faits au grec et au latin, les prophètes d'Israël. Dans le premier, M. O. NEUSCHOTZ DE JASSY cherche à établir que le *Cantique* contient l'essence même du

mythe égyptien d'Osiris<sup>1</sup>; les lamentations d'Isis sur Osiris mort seraient sa source principale. Assurément, les rapprochements produits à l'appui de cette thèse sont ingénieux et intéressants; sont-ils probants? Je ne saurais le dire que si j'étais capable de me faire une opinion directe sur les textes égyptiens. Ce que je vois bien en revanche, c'est que l'auteur veut trop expliquer par sa thèse et qu'il lui prête des applications d'une étendue et d'une précision invraisemblables: ce que je vois mieux encore, c'est que, chemin faisant, il risque sur l'exégèse évangélique quelques aperçus surprenants et sur lesquels il fera bien de ne pas insister, comme il semble qu'il en ait l'intention, à peine de s'attirer des désagréments certains; il faut qu'il se persuade que, si profonde que demeure encore notre ignorance des origines chrétiennes et si obscure notre intelligence du Nouveau Testament, tout n'y reste pas à découvrir et qu'il est peu probable que tant d'efforts de plusieurs générations de chercheurs n'aient abouti qu'à nous rabâcher des sottises. — L'étude de M. VERNES<sup>2</sup> semble, au premier abord, purement linguistique, et la plus grosse partie (p. 17 à 175) en est occupée par un lexique raisonné des mots bibliques empruntés au grec (320 en tout) et au latin (40 environ); mais ce n'est là qu'une apparence, et il s'agit de demander à l'étude de ces mots des indications précises sur l'hellénisation et, secondairement, la romanisation d'Israël; il s'agit surtout, pour l'auteur, de leur faire porter témoignage en faveur de ses idées personnelles, depuis longtemps connues, sur la date des divers groupes d'écrits bibliques. Les spécialistes discuteront les résultats de détail de cette enquête intéressante, mais, dès l'abord, les historiens feront des réserves sur le principe qui la tourne au profit des thèses en question; ils jugeront que c'est peut-être manquer de prudence que de faire état de la présence de termes grecs ou latins dans un écrit pour déterminer sa date, attendu que c'est d'abord la date de l'introduction de ces termes qu'il faudrait établir avec certitude et que la vraisemblance de remaniements successifs, plus ou moins profonds, rend l'opération impossible; tel mot pouvait ne pas être dans un texte du VIII<sup>e</sup> siècle, qui se trouve dans sa révision du IV<sup>e</sup>. M. Vernes lui-même admet l'existence d'échanges entre le monde grec et le juif dès le VIII<sup>e</sup> siècle, alors de quel poids peut être même un ensemble important de mots grecs dans un des livres bibliques pour nous

1. O. Neuschotz de Jassy, *le Cantique des cantiques et le mythe d'Osiris-Hetep*. Paris, Reinwald-Schleicher, 1914, 92 p. in-12.

2. M. Vernes, *les Emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin*. Paris, E. Leroux, 1914, 256 p. in-8° (Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses, vol. XXIX).

décider à le rapprocher de l'ère chrétienne? Malgré les précautions que M. Vernes prend contre ses tendances et ses opinions, il nous donne l'impression qu'il leur accorde plus de concessions inconscientes qu'il n'est possible d'en faire accepter à un lecteur sans parti pris. D'autre part, je m'étonne que, tout en insistant fort à propos sur les progrès de la philologie hébraïque en ces dernières années, il se contente de références si peu « au courant ». Il nous renvoie, par exemple, pour le texte hébreu de la Bible, à l'édition Kittel; c'est très bien; mais pourquoi à celle de 1905-1906, alors que celle de 1913 tient un tel compte du progrès en question? Et en ce qui regarde la langue du Nouveau Testament, pourquoi citer le lexique de Grimm dans l'édition de 1879, alors qu'il en existe plusieurs révisions plus récentes? Et, sans nier les mérites de Grimm, pourquoi ne pas mentionner Preuschen et d'autres, qui ont profité d'une foule de travaux de détails inconnus de leur devancier et dont plusieurs, ceux de Deissmann, par exemple, sont capitaux? Pourquoi citer la traduction de Kautzsch dans la seconde édition (1896), alors que la troisième (1909) lui est de beaucoup supérieure? — Le travail de M. CAUSSE<sup>1</sup> se présente sous les meilleures apparences. « L'étude de l'Ancien Testament ne saurait désormais être séparée de l'étude des religions orientales »; tel est son point de départ. Et, tout de suite, il se met en garde contre les rapprochements hâtifs et superficiels qui nous ont valu naguère les artificielles constructions du panbabylonisme et qui nous encombreraient bientôt d'un panégyptianisme si on n'y prenait garde, car rien n'est à la fois plus séduisant et plus dangereux qu'un système à tout faire. Le but particulier du livre c'est, en somme, de montrer que « les prophètes sont au centre de la religion d'Israël, à tel point que ce qui a précédé n'en était que l'obscur préparation et que ce qui a suivi n'en était que l'adaptation ou la décadence » (p. 9). M. Causse ne cache pas son admiration pour les prophètes, mais son étude n'est pas une apologie. Elle se divise en neuf chapitres, suivis d'une conclusion : *Le iahwisme populaire. — Les premiers prophètes : la lutte contre le syncrétisme et la civilisation. — Amos, Osée. — Esaïe, Michée. — Le iahwisme syncrétique et la réforme deutéronomique. — Jérémie. — Ézéchiël. — La prophétie deutéro-ésaïaque. — Le monothéisme des prophètes et le monothéisme oriental.* C'est un cadre naturel et bien disposé. La thèse présentée est la suivante : quand commence à s'exercer

1. A. Causse, *les Prophètes d'Israël et les religions de l'Orient. Essai sur les origines du monothéisme universaliste.* Lausanne, Payot; Paris, E. Nourry, 1913, 330 p. in-8°.

l'action des prophètes, Israël évolue déjà vers le monothéisme, mais il se trouve encore au premier stade de cette évolution ; c'est-à-dire qu'il proclame la suprématie de Jahwé, son dieu, sur tous les Elohim du voisinage, mais qu'il ne dit pas encore que Jahwé est le seul dieu qui soit ; ce sont les prophètes qui ont dégagé le iahwisme de son cadre national et en ont fait le monothéisme éthique et universaliste. Le mouvement qui a conduit à ce résultat commence obscurément et bas dans l'échelle de la religion, chez des *nehim*, qui courent en bandes au temps de Samuel et sont comme des derviches à la fois peu considérés et très redoutés. Leur rôle s'élargit et s'élève lorsqu'ils luttent au nom du iahwisme contre les Baalim et la civilisation paganisante qui trouvent faveur auprès des rois de la maison d'Omri ; de fortes personnalités achèvent de le préciser et de lui faire porter tous ses fruits, chacune par rapport aux besoins particuliers de son temps. De ton très historique, très droit et très intéressant, l'exposé de M. Causse rendra des services ; ce n'est pas pourtant qu'il n'appelle quelques réserves. Il se tient en défiance des solutions extrêmes et il conserve volontiers les positions traditionnelles pour tout ce qui ne répugne pas absolument à la critique ; cette sagesse apparente recèle un grand péril, parce qu'elle repose, en dernière analyse, sur une affirmation ruineuse : à savoir que ce qui n'est pas démoli peut être tenu pour solide. Quelques exemples des applications de ce principe de critique : il est sage de ne pas user à tort et à travers de l'explication totémique pour élucider les usages obscurs des Sémites, mais il est imprudent de pencher dans l'autre sens et de donner une autre hypothèse, encore plus incertaine, pour une vraisemblance ; il faut se méfier beaucoup des interprétations que les demi-civilisés imposent aux conceptions des primitifs quand ils arrivent au stade où ils ne les comprennent plus : le lion considéré comme le symbole de la force me paraît se rapporter à une interprétation de ce genre (p. 21). J'en dirai autant des explications risquées à propos du serpent (p. 38) et qui marquent le désir qu'éprouve M. Causse d'épargner à Israël la pratique du fétichisme et de la zoolâtrie. Sur la circoncision (p. 43), on hésite à pousser à fond l'explication : la circoncision, c'est le rachat du sang ; le texte d'*Exode*, 4, 26, le marque très nettement. A la p. 69, on nous parle de « l'expérience religieuse fort au-dessus des conditions moyennes du temps et du milieu » qui se serait produite « dans l'âme de Moïse » et qui fait que Moïse « nous apparaît seul et incompris au milieu de la foule idolâtre » ; j'ai peur que ces formules de théologien protestant ne fassent sourire, appliquées à un personnage aussi incertain que Moïse. A la p. 131, n. 1, je lis, à propos du fameux Isaïe, 7, 14, que

son explication messianique est la plus probable, nonobstant l'opinion contraire de « la plupart des exégètes modernes » ; vraiment ici M. Causse pousse au delà de l'acceptable son désir de conserver et il suffirait de quelques affirmations de ce genre pour déconsidérer sa critique. Je n'ai pas beaucoup meilleure opinion de ce qu'il dit (p. 157) de l'hypothèse « certainement la plus vraisemblable », suivant laquelle la loi du temps de Josias, *retrouvée* dans le Temple, « était vraiment une œuvre plus ancienne oubliée dans le Temple, depuis le temps d'Ézéchias et de Manassé ». De même y a-t-il quelque excès dans certaines défenses de l'originalité des prophètes contre les influences orientales (p. 244 et 253) ; c'est un raisonnement branlant que d'arguer de leur zèle monothéiste pour conclure qu'ils n'ont pas subi l'action des légendes polythéistes et naturistes : l'action directe et consciente, non sans doute, mais il en existe d'autres, dont leur zèle ne pouvait pas plus les garantir que celui de saint Paul ne l'a gardé des suggestions du milieu tarsien ou antiochéen. Je m'en voudrais de trop insister sur ces défaillances critiques, d'autant plus que M. Causse nous apporte lui-même, dans les notes de son livre, tous les moyens de contrôler ou de réformer ses opinions ; elles ne sont, en somme, que des taches assez légères dans un ensemble où abondent les développements judicieux et les conclusions satisfaisantes<sup>1</sup>. — Les princes juifs contemporains du Christ et des apôtres ont été l'objet d'un travail de M. W. OTTO, paru d'abord sous forme d'articles dans la *Realencyklopädie* de Pauly et publié maintenant en volume<sup>2</sup> ; de sa destination première, il a gardé une disposition en colonnes et une impression en petits caractères qui sont, l'une et l'autre, sans agrément, mais qui, du moins, lui permettent d'enfermer en peu de pages une matière considérable. Il ne s'agit, du reste, que des personnages qui, dans la dynastie hérodiennne, se sont nommés *Hérode*. Hérode Agrippa I<sup>er</sup> lui-même est exclu, parce que c'est à tort qu'on lui prête le nom d'Hérode ; en revanche, Hérodiade a sa notice. Comme il est naturel, c'est Hérode le Grand qui tient la plus large place (p. 3 à 164) ; sa biographie, sobre et pourtant très détaillée, fatigante à lire à cause de la perpétuelle introduction des références dans le texte, mais très sûre, entourée de tous les renseignements critiques et bibliogra-

1. L'usage de l'allemand et de l'anglais est aujourd'hui assez répandu pour qu'on ait pu ne pas borner la bibliographie à l'indication des ouvrages français ou traduits dans notre langue. Sur Habakuk, pourquoi citer Baumgartner et non Nicolardot, plus récent (1908) et plus strictement scientifique ?

2. W. Otto, *Beiträge zur Geschichte des letzten jüdischen Königshauses*. Stuttgart, J.-B. Metzler, 1913, xiv-254 p. in-8°.

phiques utiles, facile à consulter, grâce à de bonnes tables analytiques et à un index, est présentement la meilleure que je connaisse. — C'est un livre de toute première importance que celui de M. J. JUSTER sur les Juifs dans l'empire romain<sup>1</sup>, à la fois parce que le sujet présente un intérêt particulier et parce qu'il n'avait jamais été traité avec une pareille ampleur et un pareil luxe d'érudition. Il y en aurait même un peu moins que l'équilibre de l'ouvrage n'y perdrait pas; je veux dire qu'il arrive à l'auteur de se lancer à fond dans des développements en soi fort intéressants, mais qui ne tiennent à son sujet que par un lien bien léger; par exemple, l'étude (il est vrai en *Appendice*) de l'influence de la liturgie juive sur la chrétienne, où, du reste, un peu plus de rigueur chronologique serait utile. Les deux volumes représentent un travail énorme, que suffiraient à attester l'étendue et la précision de la bibliographie, laquelle, de propos délibéré, ne cherche pas à être complète, mais que rendent précieuses des remarques critiques généralement judicieuses et exactes. Évidemment, M. Juster a visé avant tout la précision et la clarté et il tiendra sans doute pour négligeable le reproche qu'on pourra lui faire de n'avoir pas toujours écrit avec assez de soin et d'avoir impitoyablement rejeté toute parure littéraire. Il est certain que le livre, où le texte proprement dit semble toujours débordé par les notes, n'est pas ce qu'on peut appeler agréable à lire; mais il est du moins profitable et constitue un instrument de travail de premier ordre. Tout ce qui intéresse la vie publique et privée des Juifs dans l'Empire romain, jusqu'au début du moyen âge, s'y trouve et, parmi tant de développements pleins et suggestifs, on hésite à désigner les meilleurs; m'ont paru spécialement utiles la liste des localités où se trouve attestée la présence de Juifs hors de Palestine (t. I, p. 180 et suiv.) et celle des noms romains portés par des Juifs (t. II, p. 222 et suiv.); la première aurait été, ce me semble, heureusement complétée par des tableaux analogues à ceux que Harnack a dressés, pour marquer l'extension chronologique du christianisme, dans *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*. Je louerai particulièrement l'esprit du livre: l'auteur, docteur en droit et avocat, évite soigneusement le défaut « juriste » qui consiste à confondre un texte de loi avec une institution; très justement, il insiste dans sa préface sur la nécessité « d'épier la vie même des lois, leur destinée en fait ». Assurément, tout n'est pas incontestable dans ses assertions: par exemple on trouvera excessif de soutenir que seulement quatre lettres de Paul

1. J. Juster, *les Juifs dans l'Empire romain; leur condition juridique, économique et sociale*. Paris, Geuthner, 1914, 2 vol., xviii-510 et 338 p. in-8°.

sont considérées comme authentiques (t. I, p. 41); ou on n'acceptera pas comme certaine la mainmise des chrétiens sur les sépultures juives de Jérusalem, affirmée parce qu'on trouve dans ces tombes des inscriptions chrétiennes à côté des juives plus anciennes (p. 484); on pourra ne pas croire probable que le judaïsme « aurait englouti ses rejetons », c'est-à-dire les chrétiens, s'ils n'avaient pas pris à temps des mesures pour l'en empêcher (p. 290). Mais ce ne sont là que des détails. Tel qu'il est, avec ses divisions claires, ses nombreux sous-titres et sa table analytique très détaillée, l'ouvrage est d'usage assez commode; le maniement usuel de la riche matière qu'il contient ne sera pourtant tout à fait pratique que lorsqu'aura paru le volume d'Indices que M. Juster annonce et que tous les travailleurs lui sauront gré de ne pas trop leur faire attendre.

III. JÉSUS. — Le livre de M. HAMMER<sup>1</sup> sur le Messie samaritain prétend nous donner la clef de la vie véritable de Jésus; il considère le Nouveau Testament comme un palimpseste, dont il s'agit tout simplement de faire réapparaître le texte premier, presque effacé, mais visible encore partiellement, sous la surcharge du texte second. Au bref, l'auteur cherche à prouver que les Évangiles nous racontent sous une forme voilée l'histoire de cet imposteur samaritain dont il est question en Josèphe, *Ant.*, 18, 4, 1, qui entraîne une bande de ses compatriotes sur le mont Garizim pour y chercher les vases sacrés enterrés là par Moïse et que Pilate fait périr, après avoir écharpé les naïfs qui l'ont suivi. C'est cet individu qui serait l'authentique Jésus. M. Hammer prend de la peine, et dépense une science d'hébraïsant qui paraît sérieuse, pour fonder cette thèse que les critiques les plus bienveillants auront du mal à ne pas qualifier de saugrenue. — M. CONYBEARE apporte à son tour la contribution de sa science et de son talent à la défense de l'historicité de la personne de Jésus<sup>2</sup>. On trouvera dans son plaidoyer les qualités de bon sens et de mesure qui font le grand mérite de ses autres ouvrages de vulgarisation scientifique. Il s'agit, dit-il d'abord, de trouver un chemin entre le traditionalisme insoutenable et l'absurdité; assurément la méthode comparative peut être très féconde dans le champ des études chrétiennes, mais à la condition qu'on la manie avec précautions et qu'on ne l'asservisse pas, de parti pris, à des préjugés

1. H. Hammer, *Traktat vom Samaritanermessias. Studien zur Frage der Existenz und Abstammung Jesu*. Bonn, C. Georgi, 1913, 101 p. in-8°.

2. F. C. Conybeare, *The historical Christ, or an investigation of the views of Mr. J. M. Robertson, Dr. A. Drews and prof. W. B. Smith*. Londres, Johnson's Court, 1914, ix-235 p. in-12.

et à des hypothèses; il est d'une suprême imprudence de conclure d'une ressemblance à une dépendance ou même à un contact. C'est la sagesse même, et l'auteur n'a aucune peine, en précisant les caractères véritables de la bonne méthode historique, à montrer qu'elle a été faussée par les critiques radicaux. Assurément, M. Conybeare ne cherche pas à présenter ses adversaires à leur avantage; il s'amuse volontiers à leurs dépens et, s'il insiste particulièrement sur Robertson, sans doute plus connu en Angleterre que Drews ou Smith, c'est pour qualifier ses combinaisons de *salmigondis* (*hotchpotch*) et sa représentation des Évangiles de *charivari* (*horly-burly*) de mythes païens. Et quand l'anglais n'y suffit pas, le français est appelé à la rescousse pour ridiculiser les hypercritiques. A vrai dire, je ne suis pas disposé autant que M. Conybeare à accorder confiance aux « six documents primitifs indépendants » qui supposent, selon son jugement, un Jésus réel, savoir *Mc.*, les *Logia*, la source propre à *Mt.*, la source propre à *Lc.*, *Jn.* et *Actes*, 13-28; sur les lettres pauliniennes, je ferais plus d'une réserve, tout comme sur l'autorité du *Talmud*, celle des *Épîtres catholiques* et celle de l'*Apocalypse*. C'est favoriser le jeu des « mythiques » que de se montrer trop conservateur, et je suis bien obligé de convenir, tout en demeurant d'accord avec M. Conybeare sur le fonds de la question, que, si j'étais d'un avis contraire, ce n'est pas son chapitre v : *External evidence*, qui me ramènerait. En somme, livre agréable à lire, vivant et souvent très savoureux, spécialement dans l'Épilogue, où est pris à partie l'esprit conservateur de l'anglicanisme, l'ennemi domestique. — Le succès obtenu par le *Von Reimarus zu Wrede* de M. A. SCHWEITZER, paru en 1906, lui a permis d'en donner, sous un titre différent, une seconde édition, revue et considérablement augmentée<sup>1</sup>. En dehors du chapitre consacré à la mise à jour du travail (ch. XXIV), est spécialement intéressant l'exposé des thèses de ces mêmes « mythiques », dont il vient d'être question, et le résumé de la polémique qu'elles ont suscitée; cela est clair, précis et peut pratiquement dispenser de perdre du temps à dépouiller des livres souvent rebutants et de courir les risques d'un choix hasardeux parmi les innombrables répliques à Robertson, Kalthoff, Smith, Drews ou Jensen, que nous avons vues paraître depuis cinq ou six ans. Je ne sais plus quel critique spirituel reprochait à la première édition de ne point porter le titre qui lui convenait véritablement : *Von Reimarus zu Schweitzer*, puisque c'était sur l'exposé de ses idées personnelles que terminait

1. Albert Schweitzer, *Geschichte der Leben-Jesus-Forschung*. Tübingen, Mohr, 1913, xii-659 p. in-8°.

l'auteur ; il en va de même encore : les opinions de M. Schweitzer tiennent une place considérable dans un livre qui se présente comme l'histoire d'un problème historique. Ce serait un inconvénient si elles manquaient d'intérêt, mais tel n'est pas le cas ; pour contestables qu'elles me paraissent quelquefois, elles ne sont jamais indifférentes. Au demeurant, l'ouvrage constitue un répertoire, sinon complet, au moins très étendu, où tous les renseignements vraiment utiles se trouvent commodément groupés et dont aucun exégète ne pourra désormais se passer. — Encore un livre sur les miracles du Nouveau Testament ; c'est, en réalité, un recueil de conférences données, pour la plupart, à Melbourne et à Tokio en 1914 ; son auteur, M. HEADLAM<sup>1</sup>, est bien informé et il s'efforce de donner à son exposé les apparences et, autant que possible, la réalité d'une étude de science désintéressée ; on ne peut assurément l'accuser d'avoir rétréci son sujet, ni ignoré les raisons qu'il n'accepte pas, mais c'est un conservateur, et je crois bien, sans l'offenser, que sa conviction était faite avant qu'il eût pris la peine de chercher sa justification dans les textes. L'ouvrage rendra des services, surtout en ce qui touche à l'historique de la question et comme témoin d'une certaine position prise devant elle.

IV. HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Les Origines chrétiennes*, de M. MOURRET, prétendent nous donner « une histoire complète des trois premiers siècles de l'Église<sup>2</sup> » ; cette prétention n'est pas justifiée ; sous des apparences d'érudition et d'impartialité, il s'agit tout simplement d'un traité « d'histoire ecclésiastique », qui portera profit dans les séminaires, je n'en doute pas, mais qui ne rendra aux lecteurs non catholiques d'autre service que de leur montrer comment, aujourd'hui encore, un professeur catholique, évidemment de bonne foi, peut poser et résoudre les questions d'histoire. Je dirais que, sans lire le livre, il suffit d'examiner avec soin la notice bibliographique qui l'accompagne pour être fixé sur son esprit et sur sa portée ; dès qu'on prend la peine de le feuilleter, on découvre qu'il donne l'idée la plus inexacte, la plus radicalement faussée de l'état présent des questions et de leur véritable position devant la science ; il veut parfois paraître discuter, mais c'est toujours pour réfuter quelque mal pensant, pour écraser par la « savante » autorité d'un Père jésuite quelconque un protestant ou un rationaliste, cités de loin et comme tenus à distance, au bout des pincettes, à moins que

1. Arth. C. Headlam, *The miracles of the New Testament*. Londres, J. Murray, 1914, xvi-361 p. in-8°.

2. F. Mourret, *les Origines chrétiennes*. Paris, Bloud et Gay, 1913, 542 p. in-8°.

ce ne soit pour accabler Mgr Duchesne sous le poids de Harnack, en l'espèce plus favorable à la tradition conservatrice que le « savant » prélat (p. 174). Ce pourrait être une distraction amusante que de regarder d'un peu près l'imposant appareil des notes, à moins qu'on n'ait quelque fâcheuse disposition à prendre à rebours les plus touchantes intentions et à s'en laisser agacer. — Quelques membres de l'Union des pasteurs de Normandie ont eu l'idée de s'unir pour composer un petit manuel d'histoire du christianisme<sup>1</sup>; dans l'intention de ses auteurs, il s'adresse aux adultes de culture moyenne, aux fins de les aider à compléter ou à refaire leur instruction religieuse; il ne s'agit donc pas d'un livre entièrement désintéressé; il pourrait cependant rendre d'inappréciables services si son exécution répondait à l'esprit et à l'état de la science. De ce point de vue, je vois bien des réserves à faire. D'abord, si c'était une excellente idée d'indiquer des lectures, il fallait les trier avec soin et les choisir toutes à la portée exacte de lecteurs qu'on vise; il fallait surtout ne pas citer un seul livre sans le caractériser en quelques mots pour guider les ignorances; un exemple: n'est-il pas indispensable que le *lector candidus* sache que *Christus* est une réplique des Jésuites à *Orpheus*? Il suffit de jeter un coup d'œil sur les bibliographies dont s'accompagnent les divers chapitres pour s'assurer que ces précautions indispensables ne sont pas prises. D'autre part, divers traits mettent en défiance l'historien indépendant: Elohim est « un pluriel d'intensité » (p. 20); encore! C'est à Moïse « que ce peuple à nul autre semblable doit son originalité, son individualité » (p. 22). Posée comme elle l'est, sans franchise et sans netteté, la question du *Pentateuque* ne peut que demeurer incompréhensible au lecteur; il lui faudrait rapprocher ce qu'il trouve aux p. 26, 30, 63 et 86, au moins, pour la saisir à peu près; ce n'est pas très pédagogique. De même, la question synoptique est esquissée, mais avec une timidité qui redouble quand il s'agit du quatrième évangile. Tout ce qui touche à Jésus se ressent d'une évidente insuffisance d'exégèse et de la gêne confessionnelle. Je doute que l'explication des miracles évangéliques (p. 147), présentés « comme un fait extraordinaire, non habituel, encore incompréhensible », mais d'accord avec les lois de la nature, rencontre beaucoup de sympathie, surtout après l'affirmation que l'histoire n'a qu'à enregistrer des faits comme la multiplication des pains et la marche sur les eaux! Comment tirer confirmation en faveur d'un fait avancé par un évangéliste de ce qu'il est également attesté par les trois autres (p. 148, à propos de la multi-

1. *Les Étapes de la foi. Manuel d'histoire évangélique.* En vente chez M. le pasteur Julien Martin, 39, rue Jean-Ribault, Dieppe, s. d. (1915), 302 p. in-12.

plication des pains)? Naturellement, l'institution de la Cène par Jésus est affirmée (p. 150) et aussi la réalité de ses apparitions aux apôtres après sa mort (p. 156). Qui comprendra pourquoi Paul se convertit aura de la chance, à moins que d'admettre tout simplement un miracle (p. 169). Je pourrais multiplier les exemples de ces défaillances du sens critique, d'autant plus curieuses que, sur d'autres points connexes, les auteurs font preuve de connaissances et de fermeté d'esprit; par exemple en ce qui touche à la découverte du tombeau vide, qui est rejetée, ou sur l'absorption des Baalim par Jahwé et sur l'évolution de la religion juive (p. 37 et suiv.). J'ai insisté sur un petit livre qui se présente très modestement, parce qu'en l'envoyant à la *Revue historique* ses auteurs ont affirmé qu'ils croyaient avoir fait œuvre d'histoire et surtout pour montrer à quel point l'inconscience hypnose des convictions confessionnelles peut irrémédiablement gâter les meilleures intentions chez les protestants aussi bien que chez les catholiques. — Sous un titre un peu énigmatique<sup>1</sup>, M. S. MINOCCHI publie la première histoire scientifique, qui soit en italien, des origines juives du christianisme. C'est là un mérite considérable. L'auteur, après avoir, du reste, nettement affirmé que le christianisme est en grande partie une création hellénique, divise son sujet propre en deux parties : *le Temple, le Christ*. Méfions-nous cependant des titres à effet, car, à interpréter ceux-ci, on pourrait croire que le christianisme sort du Temple par le Christ, ce qui serait faux et ce qui n'est pas ce qu'entend M. Minocchi. Il a voulu, dans *le Temple*, faire comprendre quel était le véritable état moral et religieux du monde juif à la veille de la levée de Jésus, né et formé parmi les juifs : c'est pourquoi il a cherché à se représenter dans son ensemble l'histoire du passé religieux d'Israël et à marquer les grandes séries d'influences que la religion et la mentalité juives ont subies au cours des temps, spécialement celle de l'Égypte, de Babylone et de l'hellénisme. Dans *le Christ*, il a, après une étude critique des sources de la vie de Jésus, essayé de faire le départ entre les diverses influences mythiques qui ont modifié la tradition authentique sur le maître galiléen et ce qui nous reste de son histoire vraie. L'information de l'auteur est surtout allemande, mais elle est solide et assez complète, son indépendance d'esprit paraît absolue, mais son exégèse reste encore timide et je ne vois pas, par exemple, la nécessité de restaurer l'hypothèse de Cheyne qui plaçait Nazareth aux bords du lac, simplement pour sauver l'interprétation traditionnelle de *Nazaraïos* ou *Nazarenos*.

1. S. Minocchi, *Il Panteon*. Florence, libreria internazionale, 1914, iv-408 p. in-8°.

Le développement offre un mélange assez déconcertant de formules brillantes, mais parfois fragiles, et de précisions bien établies; il donne l'impression d'un essai fort intelligent, quoique rédigé un peu trop vite; sûrement, par rapport à la matière qu'il contient, il aurait gagné à être plus serré, ou, si l'on préfère, son ampleur matérielle supposerait la discussion de nombre de questions, à vrai dire assez minutieuses, qui ne sont pas même posées. En somme, livre agréable à lire, très suffisamment solide, facile à perfectionner et qui rendra de sérieux services en Italie. — L'histoire des rapports de l'État romain et du christianisme jusqu'à l'Édit de Milan a été l'objet d'une importante étude de M. MANARESI<sup>1</sup>. Son but, c'est de marquer avec précision les faits bien établis et les épisodes certains de la période qui s'étend de la mort de Claude à l'établissement définitif de la monarchie de Constantin. Sa méthode consiste à ne s'attacher qu'aux documents certainement authentiques, de façon à ne pas s'encombrer d'interminables discussions critiques, qui ne portent presque jamais de résultat positif et, dans les cas douteux, à se contenter de poser les questions et d'indiquer les hypothèses. Les références bibliographiques se limitent aux œuvres de premier ordre et renvoient plus volontiers aux sources elles-mêmes qu'aux travaux modernes. Le résultat doit être un livre incomplet, mais sincère, personnel et historiquement sûr. Le volume ne trahit pas trop, en somme, les intentions de son auteur: il appelle pourtant quelques remarques restrictives. D'abord, M. Manaresi n'a pas l'esprit critique très exigeant. Je ne lui en veux pas de considérer la lettre de Pline à Trajan comme un document sûr, puisque c'est l'opinion courante, mais c'est trop peu dire que de qualifier de probablement apocryphe Josèphe, *Ant.*, 18, 3, 5. C'est manquer de fermeté critique que de ne pas exécuter radicalement l'histoire saugrenue du soi-disant rapport de Tibère au Sénat sur la divinisation du Christ (p. 44), ou de croire les apologistes quand ils prétendent s'appuyer sur des pièces d'archives, ou, à mon avis, d'accepter la probabilité du christianisme de Flavius Clemens, ou, nonobstant l'opinion de Dom Leclercq, en l'espèce plus vigoureusement affirmée que solidement établie, de donner comme sûre l'interprétation proposée par le P. Garucci du graffite du Palatin. Il serait d'autre part indispensable de mieux distinguer les époques, en ce qui touche à l'intérêt que les païens ont pris au christianisme et à l'importance qu'ils ont attachée à la question chrétienne, et il est excessif de parler du « programme social » — ou politique — du christianisme, lequel

1. A. Manaresi, *l'Impero romano e il cristianesimo. Studio storico*. Turin, Bocca frères, 1914, xi-597 p. in-8°.

n'a jamais eu ni l'un ni l'autre avant son plein triomphe au iv<sup>e</sup> siècle. Il me serait aisé de noter plus d'un autre cas où la nuance nécessaire n'est pas marquée. Le principal défaut du livre est cependant ailleurs : pour avoir voulu rester direct et emprunter le moins possible à ses devanciers, il est non seulement incomplet, en ce qu'il ne traite pas des questions d'importance (par exemple celle des origines de l'Église de Rome), mais encore généralement élémentaire. Il me donne l'impression d'une sorte de manuel, raisonnable et sage assurément, mais qui paie son extrême réserve, sa crainte de la hardiesse, en s'interdisant de nous apporter aucun résultat nouveau sur aucun point. Le grand public instruit, qui n'aime pas à être effarouché par des vérités trop neuves, trouvera plaisir et profit à le lire parce qu'il est d'esprit modéré, clairement ordonné et sobrement écrit.

Constantin continue de retenir l'attention des travailleurs et voici deux livres qui lui sont consacrés, l'un complètement, celui de M. COLEMAN<sup>1</sup>, l'autre en grande partie, celui de M. Pierre BATIFFOL<sup>2</sup>. Le premier comprend trois parties : 1<sup>o</sup> le Constantin historique, considéré dans ses rapports avec l'Église et avec la religion chrétienne ; 2<sup>o</sup> le Constantin légendaire, celui que des traditions, aussi apocryphes que bien intentionnées, ont imaginé comme le type du bon prince chrétien, grand favori de Dieu ; 3<sup>o</sup> le Constantin supposé, celui de la fausse donation. En appendice sont publiés divers documents relatifs au *Constitutum Constantini* ; au reste, l'auteur nous annonce une prochaine édition du fameux traité de L. Valla, *Libellus de falso credita et ementita Constantini donatione*. Une bibliographie méthodique très abondante complète le travail. Le but de M. Coleman a été, en somme, de présenter une étude critique des relations, vraies ou supposées, de Constantin avec le christianisme. L'étude du Constantin historique part de cette question : quelle a été la part de l'empereur dans la révolution religieuse qui s'est accomplie de son temps ? D'importance très secondaire paraît le problème si discuté de sa sincérité chrétienne ; l'essentiel est de savoir ce qu'il a fait et ce qu'il a voulu qu'on vit et crût de sa religion. L'examen qui est conduit des positions des historiens modernes depuis Gibbon, celui des textes juridiques, des inscriptions et des monnaies, qui prolonge le plus souvent, au

1. C. Busk Coleman, *Constantine the Great and christianity. Three phases : The historical, the legendary and the spurious*. New-York, Columbia University Press, 1914, III-258 p. in-8° (*Studies in History, Economics and public Law, edited by the Faculty of political Science of Columbia University*, vol. LX, 1.)

2. P. Batiffol, *la Paix constantinienne*. Paris, Gabalda, 1914, VIII-542 p. in-8°.

lieu de la dissiper, l'équivoque où Constantin s'est volontairement attardé, celui des témoignages chrétiens, tout cela est soigneux, consciencieux, méthodique et clair. Je conserve des doutes, malgré l'insistance d'Eusèbe — qui ne l'avait pas vue — sur la prétendue statue de Constantin, une croix à la main, qui aurait été dressée à Rome; je me méfie également des prétendues démolitions de temples multipliées sous Constantin; en pourrait-on citer avec assurance plus de deux ou trois, dont furent victimes des édifices suspects d'abriter des opérations immorales à divers titres? Je ne parle pas, bien entendu, des « emprunts » d'objets d'art au bénéfice de Constantinople et dont les villes ont sans doute plus souffert que les temples. En revanche, j'accepte volontiers dans leur ensemble les conclusions historiques de M. Coleman : Constantin est d'abord un païen bien disposé pour le monothéisme et d'attitude amicale à l'égard du christianisme. Dans son gouvernement, il incline à le favoriser de plus en plus et, dès avant 323, il le place au même niveau vis-à-vis de l'État que le paganisme officiel. Après 323, quand il est seul maître, il accentue sa faveur pour la première des deux religions au détriment de la seconde : il a dès lors la foi chrétienne et meurt chrétien. Quantité d'actions syncrétistes ont dès longtemps préparé sa transformation à ce point de vue, comme celle de l'Empire lui-même. Je n'ai que du bien à dire des deux autres parties de l'ouvrage, qui, par la sérénité de son esprit, la parfaite raison qui le conduit d'un bout à l'autre et la solidité de son information, mérite entre tous confiance.

Il serait peut-être imprudent de s'abandonner sans réserves à la très réelle séduction du livre de M. Batiffol; il ne faut pas oublier qu'il est la suite de son *Église naissante et le catholicisme*, où les préoccupations apologétiques tiennent souvent trop de place; ici encore il n'est pas malaisé de découvrir que le souci de présenter l'Église romaine à son avantage et d'affirmer la réalité de la primauté du pape au iv<sup>e</sup> siècle n'abandonne guère l'esprit de l'auteur, et l'élégante décision avec laquelle il se débarrasse de l'irritante question. Libère ne laisse pas que d'inquiéter un peu; mais n'exagérons rien : si nous laissons de côté quelques raisonnements dont l'artifice se décèle de lui-même et si nous négligeons quelques phrases, fâcheuses, mais de style dans un écrit de prélat catholique, il reste un livre nourri et ingénieux, partout intéressant, souvent neuf et pénétrant, toujours utile. Le sujet traité est, en somme, celui des rapports de l'Église et de l'État, de la fin des Sévères à la mort de Constance, mais le titre se justifie en ce que les alternatives de persécution et de tolérance de la part de l'État au

III<sup>e</sup> siècle, autant que le progrès général de l'Église dans le même temps et le grand assaut inutile donné contre elle au début du IV<sup>e</sup> siècle, préparent, conditionnent et, je dirais, composent la paix constantinienne; la politique religieuse de Constantin, puis celle de Constance, représentent des expériences et comme des modalités de cette paix, des efforts pour arriver à régler, dans un sens ou dans l'autre, la délicate question d'une relation normale entre l'Église et l'État. Le point d'aboutissement où conduisent ces efforts se trouve placé hors des limites chronologiques que l'auteur s'était fixées; il nous y conduira dans un prochain volume. Je donnerai seulement quelques exemples des diverses réserves de détail que me paraissent réclamer les assertions de M. Batiffol. Les apologistes, dit-il, ne demandaient à l'État que de laisser vivre le christianisme et ce paraît être là une exigence bien modérée (p. 13). Il est vrai; mais les conditions de vie que réclamait le christianisme étaient incompatibles avec tous les principes et toutes les habitudes de l'État, et la tolérance qu'on sollicitait de lui équivalait à une véritable révolution religieuse. — Le christianisme devrait son existence légale et la reconnaissance de son droit de posséder à Alexandre Sévère (p. 38-40). Je me demande si, pour justifier cette affirmation, on ne presse pas un peu trop les textes, qui sont de Lampride, c'est-à-dire bien peu sûrs; l'interprétation du mot d'Origène sur l'incendie des Églises chrétiennes au temps de Maximin, où M. Batiffol croit trouver confirmation de son opinion (p. 42), est, je le crains, plus ingénieuse qu'indiscutable. — Hatch affirmait naguère qu'à l'époque de saint Cyprien aucune église *ne dépendait* d'une autre; M. Batiffol y contredit (p. 78), et cela se comprend puisqu'il se persuade qu'il est, dès lors, une église dont toutes les autres dépendent; mais les faits qu'il avance prouvent seulement que les diverses églises ne sont pas *isolées*, qu'il existe entre elles un lien de fraternité et même de solidarité dans la foi, ce que ni Hatch, ni Koch, ni Cyprien lui-même ne songent à contester, mais ce qui n'est pas tout à fait la question. Dans « l'interdépendance des Églises s'insère l'action de l'Église de Rome » (p. 94); sans doute, mais *action* n'est point synonyme de *domination*, ni seulement de *primauté de juridiction*; et j'ai peur que le témoignage d'Aurélien, invoqué en faveur de l'existence de cette primauté (p. 109), n'existe qu'autant qu'on accepte une interprétation tendancieuse et très contestable de son fameux *arbitrage*; je crois bien qu'il a pris comme étalon de l'orthodoxie la foi de l'évêque de Rome et sa communion, parce qu'il a tout naturellement été chercher dans la capitale de l'empire, suivant son habitude, le principe d'unité dont il avait besoin, et non pas

parce qu'il savait l'existence de la primauté du pape. — M. Batiffol attribue au pape Corneille, d'après Eusèbe, *Hist. eccl.*, 6, 63, 10, le droit de déplacer et de remplacer les évêques italiens, mais si on lit tout le passage, et notamment les §§ 3 et 4, il devient évident que Corneille, en la circonstance, parle de décisions prises par un concile tenu à Rome et n'agit pas de sa propre autorité. — C'est aller un peu loin sans doute que d'apporter en témoignage « toute l'histoire de saint Cyprien » (p. 134) pour prouver que l'autorité de l'évêque de Rome s'exerce en Afrique au milieu du III<sup>e</sup> siècle; ce n'est pas la conclusion qui paraît, au premier abord, en ressortir. — Je ne crois pas Lactance sur parole quand il accuse la société païenne de son temps de *matérialisme* (p. 143), non plus que je ne crois exact de dire, en s'appuyant, ce me semble, sur une épitaphe du début du III<sup>e</sup> siècle, qu'au début du IV<sup>e</sup> siècle l'éducation littéraire et philosophique est toute pénétrée de rationalisme (p. 145); on soutiendrait aisément le contraire. — Je ne suis pas du tout assuré, quoi qu'on en répète encore, que l'arianisme sorte de Lucien d'Antioche (p. 316), et, du reste, on ne manquera pas de trouver à redire à la façon dont M. Batiffol pose le problème arien (p. 301 et 304). — Il rejette l'authenticité de la lettre de Constantin à Alexandre et à Arius (*Vita*, 2, 64-72) pour des raisons qui ne m'ont pas convaincu : elle peut être inconsiderée, inintelligente de la question, puérile même et cependant authentique; elle me paraît s'accorder très bien avec la mentalité religieuse et les préoccupations politiques de Constantin. — Il est excessif de borner à une oligarchie d'évêques groupés autour d'Eusèbe de Nicomédie la résistance à l'*homoousios* nicéen; en réalité, tous les évêques neutres d'Orient qui réfléchissent doivent se rendre compte qu'à en juger d'après la tradition dominante dans leurs églises on est allé trop loin, par crainte de l'astuce arienne. — Tous les efforts de M. Batiffol (p. 521 et suiv.) n'arrivent pas à neutraliser l'impression qui ressort du texte d'Athanase, *Hist. arian.*, 41 : *Libère a souscrit*. Quoi? Non pas sans doute un symbole de foi hétérodoxe, mais « la condamnation d'Athanase », ce qui, au fond, revient au même. — Je ne sais pas s'il n'y a point quelque équivoque dans les conclusions, au moins en ceci : dès Constantin, c'est à la constitution d'une Église d'État que tend l'État — Schwartz a raison de le soutenir; — il est exact que l'Église se défend contre cette tendance, mais seulement, si j'ose dire, *en gros*; elle ne sent bien le danger que lorsqu'un incident spécialement pénible la contraint d'y songer, mais, dès lors aussi, elle subit la dangereuse tentation du cléricalisme; j'entends que ses chefs sont séduits trop souvent par le désir et l'espoir de devenir des personnages dans l'État, d'y tenir une place officielle, d'y exercer une autorité garantie par le prince, et cette ten-

dance agit très fortement dans le même sens que celle de l'État. — J'aurais pu multiplier les chicanes et même discuter plusieurs des idées auxquelles l'auteur tient le plus ; j'ai assez dit pour montrer qu'il s'agit d'un livre qu'aucun christianisant n'aura le droit d'ignorer.

La période de la querelle arienne qui précède le concile de Nicée demeure encore assez obscure pour nous ; M. SEEBERG apporte une intéressante contribution à l'élucidation d'un de ses épisodes les plus importants ; il s'agit d'un synode tenu à Antioche, probablement dans l'hiver de 324-325<sup>1</sup>. L'authenticité des actes attribués à ce synode (seize canons et une lettre synodale) a été contestée pour des raisons sérieuses et même on a nié qu'il ait jamais été tenu. Le livre de M. Seeberg, un peu gros peut-être pour un sujet, en somme assez mince, a du moins le mérite d'en considérer minutieusement tous les aspects et d'en épuiser tout l'intérêt ; l'effort érudit et ingénieux, grâce auquel il prétend avoir raison des objections contre l'historicité du concile en question et l'authenticité de ses actes, a emporté ma conviction : il s'agit bien d'une des réunions épiscopales qui ont précédé et préparé le concile de Nicée ; son importance est d'avoir fourni à Constantin des indications précises sur le sens où penchait la majorité des évêques d'Orient en face du problème posé par Arius. De ce point de vue, le chapitre IV du livre : *Esquisse d'une histoire du concile de Nicée*, présente un intérêt particulier.

L'érudition anglaise nous donne deux études biographiques considérables, l'une sur Irénée, l'autre sur Clément d'Alexandrie. La première a pour auteur M. HITCHCOCK<sup>2</sup> ; c'est proprement une introduction à l'étude des œuvres d'Irénée, où l'on s'efforce de dégager les grandes lignes et les doctrines essentielles de l'*Adversus omnes haereses* ; l'histoire de la vie d'Irénée et celle de son éducation occupent seulement deux chapitres ; la médiocrité présente de notre information ne permet pas de faire plus. Un excursus important, consacré à la traduction latine, qui nous a seule conservé au complet le grand ouvrage de l'évêque de Lyon, se prononce pour la haute antiquité, quelquefois contestée, de cette traduction, qui serait contemporaine d'Irénée, ou à peu près. L'ouvrage est sage et, en somme, impartial, mais plutôt trop bienveillant à l'égard d'Irénée, qui fut

1. Erich Seeberg, *Die Synode von Antiochen im Jahre 324-325. Ein Beitrag zur Geschichte des Konzils von Nicäa*. Berlin, Trowitsch et fils, 1913, vi-224 p. in-8° (*Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, XVI).

2. F. R. Montgomery Hitchcock, *Irenaeus of Lugdunum. A study of his teaching*. Cambridge, University Press, iv-373 p. in-12.

sans doute une belle âme, un travailleur bien intentionné, mais aussi un homme sans beaucoup de pénétration d'esprit et qui, par des affirmations inconsidérées ou mal formulées, nous a parfois mis dans un grand embarras. Une première partie est consacrée à la doctrine d'Irénée, une seconde à son canon et à son exégèse, une autre à son ecclésiologie théorique et pratique, à son eschatologie et à ses opinions sur la gnose; le tout est ramené à un *credo*, tiré de l'*Ad-versus omnes haereses* lui-même, et qui précise assez heureusement la position d'Irénée dans l'évolution générale de la foi chrétienne. Le texte est partout largement mis à contribution, non pas seulement parce qu'il soutient l'exposé d'un bout à l'autre, mais encore parce que toutes les formules caractéristiques en sont soigneusement notées et traduites. Quiconque aura besoin de recourir souvent à Irénée fera bien de placer cet excellent répertoire à portée de sa main. — Le travail de M. TOLLINTON sur Clément d'Alexandrie est beaucoup plus étendu et revêt un autre caractère<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas de tout dire sur l'illustre docteur, mais de le considérer d'un point de vue particulier, de montrer en lui le représentant d'une espèce de christianisme d'autant plus intéressante qu'elle n'a pas d'abord prévalu partout et que pourtant, grâce à la science ou au talent personnel de ceux qui l'ont faite, elle a, par la suite, exercé une influence indirecte de toute première importance sur la constitution de l'orthodoxie chrétienne. M. Tollinton étudie successivement le milieu et le temps où vit Clément, en montrant bien qu'il se trouve placé au *turning point* pour le christianisme, qui doit alors se décider pour les tendances de Clément ou celles de Tertullien. Le choix des six contemporains qu'il passe en revue pour faire des points de comparaison (Septime-Sévère, Victor de Rome, Marcion, Maxime de Tyr, Galien, Bardesane) est assez arbitraire, mais il donne l'occasion de quelques remarques intéressantes. Après le milieu, l'œuvre, puis les préoccupations d'ordre général et social qui se font jour dans le *Protreptique*, le *Pédagogue* et le *Quis dives salvetur*; ensuite les bases de la doctrine : le Logos, l'incarnation et la gnose parfaite qui représente l'idéal le plus élevé de Clément; l'Église, son sens et ses rites; les Écritures, leur autorité et leur exégèse; enfin l'esprit de Clément, la foi d'un intellectuel du III<sup>e</sup> siècle. La conclusion proprement dite, suivant une habitude anglaise, qui ne me paraît pas des plus heureuses parce qu'elle mêle à l'histoire des préoccupations qui doivent lui rester étrangères, cherche à dégager de l'exemple de Clément quelques considérations

1. R. B. Tollinton, *Clement of Alexandria. A study in christian liberalism* Londres, Williams et Norgate, 1914, 2 vol., xxii-366 et 339 p. in-8°.

profitables aux chrétiens d'aujourd'hui. Suit une sorte de florilège, qui comprend soixante-sept pensées ou fragments caractéristiques, empruntés aux œuvres du docteur alexandrin et traduites; l'idée n'était pas mauvaise, mais on aimerait pour chacun une référence plus commode qu'un renvoi à l'édition Stählin, que tout le monde n'a pas sous la main; du reste, le même procédé fâcheux est appliqué aux notes du livre proprement dit, sauf, et c'est une singularité de plus, qu'elle renvoie à l'édition Potter. Assurément, l'ouvrage de M. Tollinton ne nous apprend rien de très nouveau sur Clément d'Alexandrie quant à l'essentiel, mais il est bien informé, bien construit, clairement écrit, et il met en lumière, de son point de vue particulier, divers aspects de la pensée de Clément qu'il est, en effet, utile de considérer.

V. EXÉGÈSE. — M. E. ABBOTT qui, depuis de nombreuses années, parcourt en tous sens le terrain évangélique, commence à rassembler en une vaste synthèse les résultats de ses recherches de détail; l'ouvrage, dont les deux premiers volumes viennent de paraître<sup>1</sup>, rapprochera d'un bout à l'autre les quatre Évangiles dans un commentaire comparatif. Entreprise singulière assurément, au jugement des critiques qui ont trouvé dans leurs études plus de raisons de séparer nos Évangiles canoniques que de les fondre ensemble pour les étudier sur le même plan; mais, à proprement parler, il ne s'agit pas d'une *harmonie* de nos quatre textes, d'une sorte de réplique modernisée du *Diatessaron* de Tatien, car M. Abbott remarque justement, dès l'abord, que bien peu nombreux sont les épisodes qui se trouvent, à considérer les choses en rigueur, attestés par les quatre évangiles *ensemble*; il s'agit donc d'une comparaison perpétuelle, d'où devront ressortir toutes les précisions désirables touchant les sources, le but, l'esprit, le sens de chacun des quatre voisins évangéliques. La partie publiée du commentaire ne porte que sur les débuts du récit évangélique (en prenant *Mc.* pour base), c'est-à-dire sur la présentation de l'Évangile, sur la prédication de Baptiste, sur le baptême de Jésus, la tentation au désert, le voyage en Galilée et le commencement de la prédication. Je n'insisterai pas pour le moment sur le fond, me proposant d'y revenir quand l'ouvrage sera un peu plus avancé, mais il y a lieu, dès maintenant, de se faire une opinion sur les principes de l'auteur. Les travailleurs qui n'ont rien lu de lui depuis l'excellent article *Gospels*, publié, en collaboration

1. Edwin Abbott, *The Fourfold Gospel*. Section I, *Introduction*. Cambridge, University Press, 1913, v-177 p. in-8°; Section II, *The Beginning*, 1914, xxiii-456 p. Ces deux volumes constituent les deux premières sections de la Part X des *Diatessarica* de l'auteur.

avec P. Schmiedel, dans l'*Encyclopaedia biblica*, en 1901, éprouveront quelque surprise : M. Abbott, tel Harnack, a donné un coup de barre à droite ; il constate lui-même, non sans étonnement, qu'il en est venu à penser que le IV<sup>e</sup> Évangile était beaucoup plus près de l'histoire qu'il ne le croyait jadis et qu'on en pouvait tirer un bon parti touchant l'histoire de Jésus, par exemple pour élucider divers passages de *Mc.*, altérés ou omis par *Mt.*, et *Lc.* ; certes, *Jn.* n'est pas un témoin direct, mais son témoignage indirect a une valeur de complément et de correction. Au chapitre VI de son *Introduction*, M. Abbott entreprend de nous prouver que le IV<sup>e</sup> Évangile est à comparer aux *Paralipomènes* de la Bible, qui relèvent ce qui a été antérieurement oublié dans les livres historiques ; seulement il est, de plus, revêtu d'une parure de poésie qui manque à son ancêtre juif. C'est là une thèse bien difficile à fonder, telle du moins que paraît l'entendre son auteur ; car personne ne nie que *Jn.* n'ajoute aux autres Évangiles, qu'il n'y ajoute même de l'histoire, mais c'est de l'histoire du développement de la christologie qu'il s'agit et non de l'histoire du Jésus que les Apôtres ont connu. Évidemment, M. Abbott, tel jadis Renan, a été gagné par le charme âpre de *Jn.* et son apparente clarté ; on n'en peut guère douter lorsqu'on le voit (ch. V) relever parmi les désavantages que présente le choix de *Mc.*, comme point de départ d'une étude comparative, la nécessité d'abandonner la chronologie johannique, laquelle sortirait d'une interprétation spirituelle du calendrier juif, c'est-à-dire de la réalité. De tout cela l'érudition et l'ingéniosité du critique ne m'ont pas convaincu et je crains que cette conception de *Jn.* n'entraîne par la suite de graves inconvénients. Du reste, tout ce qui est dit des intentions préalables de nos quatre évangélistes et des modes de composition qu'ils ont adoptés (ch. VII à XII), sans être toujours entièrement neuf, et personne ne s'en étonnera, présente le plus grand intérêt, notamment par la comparaison avec l'ordre et l'arrangement des *histoires* de l'Ancien Testament. — L'étude de M. WESTCOTT sur l'épître paulinienne aux Colossiens prétend ne s'adresser qu'aux lecteurs qui ont le temps et l'énergie d'étudier la Bible<sup>1</sup> ; elle commence leur entraînement en leur refusant le banal secours d'un index et même d'une table. L'Introduction définit l'Asie, situe Colosses, essaie de débrouiller les origines chrétiennes de la ville et les circonstances qui ont amené Paul à écrire l'épître, de Rome paraît-il, et fait ressortir son intérêt. Son authenticité a été contes-

1. F. Brooke Westcott, *A letter to Asia. Being a paraphrase and brief exposition of the epistle of Paul the apostle to the believers at Colossae.* Londres, Macmillan, 1914, VI-203 p. in-12.

tée, mais M. Westcott pense que c'est seulement sur des raisons « subjectives », que la qualité bien paulinienne du style est une marque d'origine très convaincante et qu'il est même impossible de prouver l'existence des interpolations dont on a aussi parlé. Sans doute, la ressemblance de *Colos.* avec *Ephes.* peut inquiéter au premier abord; mais si M. Westcott avait à sacrifier une des deux lettres, c'est la seconde qu'il abandonnerait; d'ailleurs, comme *Ephes.* est mieux attesté du point de vue externe que *Colos.* et que cette dernière inspire plus de confiance du point de vue interne, le mieux est de les garder toutes deux au compte de Paul et de considérer que les différences qui les séparent peuvent suffire à prouver que l'une n'est pas la copie de l'autre. C'est peut-être un peu simple. Le commentaire proprement dit est plus explicatif qu'exégétique; il insiste sur le sens des mots et la suite des idées, mais sans sortir du texte lui-même; il reste donc à la fois un peu verbal et un peu étroit; il n'est pourtant pas indifférent et on fera bien de l'avoir sous les yeux en lisant l'épître. — De beaucoup plus de portée s'affirme dès l'abord le travail de M. F. BOLL sur l'*Apocalypse*<sup>1</sup>. L'auteur n'a pas abordé l'écrit canonique directement et en exégète, mais, en quelque sorte, obliquement, au cours de recherches sur la cosmologie antique; cette étude lui a fourni plusieurs suggestions importantes quant à l'intelligence de diverses parties du texte. Il ne prétend pas avoir épuisé le sujet, mais il croit avoir ouvert une voie nouvelle aux exégètes et il a raison. Bien sûr, nous n'étions pas sans soupçonner déjà quelque chose de ce que nous dit M. Boll; mais, avec lui, nous passons du soupçon à la vraisemblance et souvent à l'assurance; c'est beaucoup. Après avoir montré qu'à côté de l'apocalyptique juive et orientale il existe une apocalyptique hellénique, qui s'exprime par toute une théorie de l'extase, du commerce direct avec les dieux et de la révélation par un livre ou par l'interprétation des signes cosmiques et telluriques, M. Boll examine la cosmographie de l'*Apocalypse* : elle prolonge la cosmographie de l'Ancien Testament, laquelle procède de Babylone; elle s'interprète mystiquement par le moyen, surtout, d'une symbolique des nombres (3, 4, 7 et 12) très développée. Cela posé, et après un coup d'œil d'ensemble sur le ciel étoilé de l'*Apocalypse*, quatre épisodes ou groupes d'épisodes sont spécialement considérés : 1° celui des coupes et des trompettes

1. F. Boll, *Aus der Offenbarung Johannis. Hellenistische Studien zum Weltbild der Apokalypse*. Berlin et Leipzig, Teubner, 1914, vi-151 p. in-8°. L'ouvrage inaugure une collection nouvelle, dirigée par M. Boll lui-même et intitulée : *Zur Geschichte des antiken Weltbildes und der griechischen Wissenschaft*.

(*Apoc.*, 16 et 8) ; 2° celui des sauterelles (*Apoc.*, 9-12) ; 3° celui des cavaliers apocalyptiques (*Apoc.*, 6) ; 4° celui de la reine du ciel (*Apoc.*, 12), entre tous intéressant. Le sens premier en est marqué par la détermination des sources et leur classement. L'impression qui ressort de l'ouvrage n'est pas celle d'une simplification de l'*Apocalypse*, qui a déjà donné tant de mal aux commentateurs, mais c'est au moins celle d'une certitude touchant l'origine et l'interprétation d'une notable partie de ses développements symboliques, l'assurance qu'en insistant dans le sens indiqué on atteindra des résultats précis et solides ; et cela me paraît de la plus grande importance. — C'est un travail qui intéresse au premier chef, sinon proprement l'exégèse, au moins son histoire, que celui de M. H. SCHUMACHER, sur le célèbre et obscur passage de l'épître aux Philippiens (2, 5-8), où il est dit que Jésus-Christ « étant en forme de Dieu s'est vidé lui-même en prenant la forme d'esclave<sup>1</sup> ». Cette *Kénose* a fait couler beaucoup d'encre et il n'est pas, en effet, très facile de se figurer ce qu'elle représentait au juste dans l'esprit de Paul ; chaque mot du texte a été confessé et torturé depuis l'antiquité sans que personne ait jamais pu en tirer l'éclaircissement décisif qui rallierait tous les suffrages. C'est l'histoire de ces tentatives que retrace l'auteur avec grand soin. Quand la seconde partie aura paru et qu'un index le complétera, l'ouvrage aura beaucoup d'importance pour les historiens de la théologie et spécialement en ce qui regarde l'étude du développement de la christologie.

VI. AGES APOSTOLIQUE ET POST-APOSTOLIQUE. — J'ai à signaler trois ouvrages d'importance inégale, intéressant tous trois saint Paul. Le premier est un petit livre très nourri et très clair, où M. KNOPF cherche à préciser l'état actuel des recherches sur l'apôtre et à déterminer les questions qui restent à résoudre à son sujet ; il est à recommander comme introduction à toute étude de Paul et du paulinisme. Une petite table ajouterait d'ailleurs beaucoup à son utilité<sup>2</sup>. — Le second ne tend à rien de moins qu'à nous rendre compte de la formation intellectuelle et religieuse de Paul, en rassemblant tout ce que nous pouvons savoir sur Tarse, sa patrie ; il a pour auteur M. BÖHLIG<sup>3</sup>.

1. H. Schumacher, *Christus in seiner Praeexistenz und Kenose nach Phil. 2, 5-8. I Teil : Historische Untersuchung*. Rome, Bretschneider, 1914, XXI-236 p. in-8° (Publication de l'Institut biblique pontifical). — Je rappelle le texte : (Jésus-Christ) ὃς ἐν μορφῇ Θεοῦ ὑπάρχων, οὐχ ἀρπαγμὸν ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ, ἀλλὰ ἑαυτὸν ἐκένωσεν μορφῇ δουλοῦ λαβῶν.

2. R. Knopf, *Probleme der Paulusforschung*. Tübingen, Mohr, 1913, 39 p. in-8°.

3. H. Böhlig, *Die Geisteskultur von Tarsos im Augustinischen Zeitalter, mit Berücksichtigung der paulinischen Schriften*. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1913, 178 p. in-8°.

Il comprend trois grandes divisions : *la religion de Tarse* ; *la philosophie de Tarse* ; *le judaïsme de Tarse*. Tous les textes sont rappelés soigneusement et groupés, et on en tire un essai d'interprétation et de synthèse, hypothétique sur trop de points, mais intéressant et suggestif. Le malheur veut que les documents nous abandonnent à peu près sur toutes les questions au moment décisif ; M. Böhlig est tout le premier à le dire et à le déplorer ; cependant, il lui arrive quelquefois de raisonner sur les hypothèses, par lesquelles il a essayé de suppléer au silence des textes, comme si elles étaient des conclusions de critique, et cela est fâcheux. Et, pourtant, de l'ensemble de son travail se dégage une impression qui se place dans la même ligne que celle qui ressort des travaux de M. Reitzenstein : Paul est, intellectuellement, un fils du judaïsme tarsien ; il est beaucoup plus hellénisé qu'il ne le soupçonne lui-même et le syncrétisme dans lequel il a baigné durant son enfance l'a profondément pénétré, en sorte que l'explication principale de son originalité religieuse, par rapport aux apôtres galiléens, le secret de sa conversion et celui de sa représentation christologique sont à chercher dans la nature et le sens de ses influences qui se sont croisées en lui sur le terrain de la *diaspora*. Je crois fermement que toute étude approfondie du paulinisme confirmera et élargira ces vues. — C'est un point particulier de la formation intellectuelle de l'apôtre que M. MUNTZ a voulu considérer et il aurait eu intérêt à s'en tenir strictement à son dessein, au lieu de l'élargir ou de l'éparpiller, en cours d'exécution, comme il a fait, au détriment de l'unité de la composition et de la netteté des conclusions. Le vrai sujet<sup>1</sup> pourrait être, semble-t-il, ramené à deux questions : dans quelle mesure Paul connaît-il la loi romaine ? Qu'en tire-t-il ? Or, on attend jusqu'au chapitre iv avant de le voir franchement posé : divers passages des épîtres, obscurs pour nous, ne l'étaient pas pour des gens au courant des formes helléniques de la loi romaine. D'une façon générale, à côté de développements inutiles et de dissertations un peu longues autour d'idées pas très neuves et que ne saurait rajeunir une exégèse vraiment trop conservatrice, on trouve une série de remarques justes et utiles sur la terminologie adoptée par Paul pour exprimer ses idées touchant la justification par la foi, la paternité de Dieu, les héritiers de Dieu. Du reste, en soutenant que Paul a une véritable passion pour les termes du droit, M. Muntz exagère et son livre tout seul suffit à nous persuader que les connaissances juridiques de l'apôtre ne dépassaient pas celles qui trai-

1. W. S. Muntz, *Rome. St. Paul and the early church. The influence of the roman law on St. Paul's teaching and phraseology and on the development of the church*. Londres, John Murray, 1913, xvi-227 p. in-12.

naient dans le domaine public des hommes tant soit peu instruits. Les derniers chapitres, sur le développement du gouvernement de l'Église, établi sur le modèle du gouvernement de l'État et sur la constitution du droit canon « comme un rival de la jurisprudence impériale », ne manquent pas d'intérêt, mais ne se rattachent qu'assez artificiellement au reste et demeurent forcément superficiels. Le livre ne serait très pratiquement utilisable pour une étude de Paul que s'il était pourvu d'un index des références aux Épîtres.

VII. L'ÉGLISE : LES DOGMES, LES HÉRÉSIES, LES RITES, LES MOEURS. — M. RIVIÈRE nous dit que l'objet de son livre sur le dogme de la Rédemption<sup>1</sup> c'est « de faire connaître ce que signifie la doctrine de la Rédemption dans le système chrétien du salut ». Une première partie est consacrée à exposer la foi catholique en la matière et ses preuves; une seconde à étudier les divers systèmes d'explication théologiques du mystère proposés par les orthodoxes; une troisième à passer en revue les plus notables systèmes hétérodoxes. Destiné « aux âmes croyantes » et « à tous les prêtres et théologiens » qui estiment que la doctrine de l'Église catholique « est seule capable... de concilier les mutuelles exigences de la raison et de la foi » (p. xvi), médiocrement informé sur tout ce qui n'est pas strictement théologique, appuyé sur une exégèse inexistante, d'esprit aussi peu historique que possible, l'ouvrage peut devenir, cependant, à l'occasion, un auxiliaire utile pour comprendre le dogme chrétien essentiel et suivre l'histoire de son évolution; c'est à ce titre que je le signale. — M. LOOFS a publié en un petit volume une série de conférences données, en 1913, à l'Université de Londres, sur Nestorius<sup>2</sup>; on sait que l'auteur a donné naguère une importante édition des fragments de Nestorius (*Nestoriana*, Halle, 1905); sa compétence est donc considérable. Son travail procède de la conviction que j'exprimais ici même, lors de la publication du *Livre d'Héraclide de Damas* par M. Nau, à savoir que la question nestorienne, considérée dans ses origines, était à reprendre à pied d'œuvre. La matière est divisée en quatre parties : 1° les sources, où l'auteur, après avoir passé en revue les écrits ou fragments qui nous restent de Nestorius, cherche à préciser la position présentement historique du problème; 2° la tragédie — en cinq actes — de la vie de Nestorius; 3° sa doctrine authentique; 4° sa place dans l'histoire de la doctrine chrétienne. De l'ensemble se dégage clairement la figure

1. J. Rivière, *le Dogme de la Rédemption. Études théologiques*. Paris, Gabalda, 1914, xvi-570 p. in-12.

2. F. Loofs, *Nestorius and his place in the history of christian doctrine*. Cambridge, University Press, 1914, vii-132 p. in-12.

d'un homme assez cultivé et bon théologien, assurément passionné, porté au dogmatisme et de caractère difficile, mais qui n'a pas eu de chance; il ne possédait ni la souplesse, ni le savoir-faire qu'il fallait à un patriarche de Constantinople en ce temps-là, et il ne méritait pas un adversaire comme Cyrille d'Alexandrie; les reproches dogmatiques dressés contre lui se réduisent à rien quand on les regarde de près et, du reste, c'est un concile de parti pris et sans autorité qui l'a condamné. Il a été victime de vieilles rancunes contre l'école d'Antioche et non pas celle de Paul de Samosate, mais celle que représentent Eustathe, Marcellus et le symbole de Sardique; il fut peut-être un théologien attardé, mais non un hérétique. Le livre, rapide et vivant, nous permet d'attendre l'étude approfondie qu'il faudra consacrer à Nestorius. — De patientes recherches, très méritoires et très utiles, sont organisées par M. SCHMITZ dans un volume intéressant relatif aux *formules de dévotion* dans l'antiquité chrétienne<sup>1</sup>, c'est-à-dire aux formules par lesquelles le fidèle marque qu'il est, au sens strict, *dévoué* à son Dieu. Il intéresse la période qui s'étend des origines au VIII<sup>e</sup> siècle, et, à vrai dire, la partie qui traite du pré-moyen âge m'y paraît supérieure à la précédente. Notamment, le chapitre que l'auteur intitule la *Vorgeschichte* et qui comprend les trois premiers siècles, avec un coup d'œil rétrospectif sur l'antiquité pré-chrétienne, n'est pas toujours satisfaisant. Ainsi, au lieu de la rapide indication du sens de  $\pi\alpha\iota\varsigma$  = *Diener*, *Serviteur* (p. 14), on aurait souhaité une étude plus poussée de l'expression *Ebed-Jahwé* = *le Serviteur de Jahwé*; de même, l'étude du  $\delta\omicron\upsilon\lambda\omicron\varsigma$  semble appeler celle du  $\kappa\omicron\rho\iota\omicron\varsigma$ , qui tient une telle place dans la conception des rapports entre les fidèles et le Christ dans les communautés hellénistiques; d'une façon générale, ce qu'on a dit des Juifs et des Grecs paraît insuffisant. En réalité, l'auteur a hâte d'aller au IV<sup>e</sup> siècle, où l'ascétisme et le monachisme multiplient les formules avec les sentiments de *dévotion*. Alors se combinent au sentiment chrétien par excellence, celui de l'*humilitas*, un certain nombre d'impressions qui sortent toutes plus ou moins d'une confrontation entre l'idée du péché, qu'aucun homme ne peut éviter, et celle de la puissance du Seigneur, de sa justice et aussi de sa miséricorde. Tout cela est clairement et solidement établi. Deux tables excellentes des formules et des mots caractéristiques, l'une grecque, l'autre latine, ajoutent grandement à la valeur pratique de l'ouvrage. — C'est à une petite question que s'est attaché M. FIS-

1. K. Schmitz, *Ursprung und Geschichte der Devotionsformeln bis zu ihrer Aufnahme in die fränkische Königsurkunde*. Stuttgart, F. Enke, 1913, xviii-192 p. in-8° (*Kirchenrechtliche Abhandlungen*, Heft 81).

CHER en traitant de l'histoire des Quatre-Temps<sup>1</sup>. Mais, outre qu'elle a été l'objet de discussions contradictoires assez nombreuses et qui demandaient à être mises au point, elle offre des aspects variés et intéressants. Le travail se divise en cinq parties : 1° établissement des Quatre-Temps ; 2° leur liturgie ; 3° leur signification en droit ; 4° leur développement historique ; 5° leur sens du point de vue de l'histoire générale de la civilisation. L'origine historique des Quatre-Temps est obscure ; il se trouve encore, paraît-il, des théologiens pour les faire remonter aux Apôtres, d'autres vont jusqu'au judaïsme, d'autres se contentent de Calliste (219-223), en s'appuyant sur une phrase du *Liber pontificalis*, d'autres s'arrêtent à Célestin I<sup>er</sup> (422-432). L'auteur s'efforce de démontrer que c'est bien à Calliste qu'il faut les faire remonter et que l'attribution à Célestin est le résultat d'une confusion de noms. Je n'ai pas du tout la même impression ; assurément l'attribution de l'institution à Célestin ne s'appuie sur aucune preuve positive, mais il s'agit sûrement d'un usage romain dont on constate l'existence avec certitude seulement au temps de Léon le Grand (440-461), et il semble qu'il fût pratiqué dès lors depuis un certain temps ; je n'écarterais donc pas sans hésitation Célestin, d'autant plus que je n'accorde qu'une très médiocre confiance à la notice de Calliste au *Liber pontificalis*. Je croirais volontiers qu'il s'agit d'une réduction de l'ancien jeûne des jours de *station*, au temps où il est devenu impossible, décidément, de maintenir pour le commun des fidèles ce jeûne bi ou trihebdomadaire. Cette réduction s'accorde parfaitement avec la simplification et l'abréviation des exercices culturels d'obligation que la diminution inévitable du zèle chrétien des séculiers impose à l'Église au déclin de l'antiquité. L'ensemble de la question est traité par M. Fischer avec compétence et sagesse. — Sur la pauvreté volontaire dans le christianisme, M. von DMITREWSKI a écrit seize petits chapitres qui vont des origines au mouvement vaudois inclusivement, et dont huit regardent l'antiquité<sup>2</sup> ; un intéressant effort s'y poursuit pour déterminer les facteurs actifs et distinguer les types de cette pauvreté volontaire. D'une façon générale, le développement donne une impression de *raccourci* qui n'est pas toujours agréable, mais le livre constitue un répertoire de références très précieux, car il est bien informé ; il serait en

1. L. Fischer, *Die kirchlichen Quatember. Ihre Entstehung, Entwicklung und Bedeutung*. Munich, J. Lentner, 1914, ix-277 p. in-8° (*Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München*, IV, 3).

2. M. von Dmitrewski, *Die christliche freiwillige Armut vom Ursprung der Kirche bis zum 12. Jahrhundert*. Berlin et Leipzig, W. Rothschild, 1913, 97 p. in-8° (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, Heft 53).

autre commode si l'auteur avait jugé à propos de le faire suivre d'un index ou seulement d'une bonne table des matières. — La question amusante de la proscription du théâtre par les Pères a été l'objet d'un petit travail, un peu inexpérimenté, un peu timide, d'allure et de ton un peu désuets peut-être, mais consciencieux et, en somme, intéressant, de M. ERIAN<sup>1</sup>. Sa thèse est que les Pères ont seulement proscriit le théâtre de leur temps et qu'ils avaient de bonnes raisons pour cela, mais qu'ils n'ont pas du tout fondé la tradition de la proscription du théâtre en soi. La littérature utilisée semble exclusivement française; on aurait eu profit, je pense, à feuilleter l'étude de Hefele, *Ueber den Rigorismus* (Beiträge, 1864).

VIII. HAGIOGRAPHIE. — M. DÖRFLER avait achevé dès 1909 un travail considérable sur les *Origines du culte des saints*; diverses circonstances en ayant retardé la publication, il peut paraître suivre d'autres livres justement réputés, auxquels, en réalité, il ne doit rien. Comme l'indique le titre<sup>2</sup>, c'est aux inscriptions et aux monuments figurés de Rome que l'auteur demande l'essentiel de son information. Une introduction rappelle les idées de l'antiquité classique sur les morts, le culte qu'on leur doit et la protection qu'on peut attendre d'eux; elle insiste justement sur le culte des héros, dont la protection s'exerce surtout aux alentours de leur tombeau et marque bien, avec une ample justification épigraphique, comment s'opère la transposition de ces idées ataviques aux usages et à la foi des chrétiens; un développement intéressant est consacré aux *morts dans l'art chrétien* et spécialement à l'Orante. Une première partie étudie, en deux périodes — avant et après la paix de l'Église — les tombes des martyrs à Rome, leur ornementation et leurs inscriptions; elle conclut qu'avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle ces tombes ne sont l'objet d'aucun culte et que, jusque vers la fin du même siècle, ce n'est qu'accidentellement que le titre de martyr paraît sur une épitaphe, alors qu'au IV<sup>e</sup> siècle on voit se développer basiliques cimetérielles, *martyria*, inscriptions laudatives. Une seconde partie est consacrée aux martyrs, en tant que protecteurs et intercesseurs, aux formules usitées pour les désigner ou les prier, aux modes suivant lesquels on conçoit leur intercession, aux objets auxquels elle est censée s'appliquer, au culte de leurs reliques et à leurs images; une troisième partie traite des martyrs et des saints au ciel, c'est-à-dire des représentations qu'on se fait des formes, des caractères et

1. J.-B. Erian, *Pourquoi les Pères de l'Église ont condamné le théâtre de leur temps*. Paris, H. Champion, et Angers, J. Siraudeau, 1914, in-8°.

2. P. Dörfler, *Die Anfänge der Heiligenverehrung nach den römischen Inschriften und Bildwerken*. Munich, J.-J. Lentner, VII-210 p. in-8°.

des conséquences de leur béatitude près du Christ. Le livre garde sa très grande utilité à côté de ceux de Lucius et du P. Delehaye. — M. KNOPF a eu l'heureuse idée de rééditer son choix d'*Actes des martyrs*, paru dans la collection de documents, pour servir à l'histoire de l'Église et des dogmes, dirigée par M. G. Krüger<sup>1</sup>. Les morceaux sont les mêmes que dans la première édition, mais le texte en a été amélioré d'après les derniers travaux et les références bibliographiques ont été mises à jour ; du reste, toutes les pièces célèbres, ou seulement caractéristiques, sont là, et le recueil constitue un instrument de travail des plus recommandables pour quiconque étudie l'histoire des persécutions ou celle des martyrs. — Je me contente de signaler le *Saint Cyprien* de M. MONCEAUX<sup>2</sup>, car ce n'est qu'une réimpression, allégée de l'appareil d'érudition, des chapitres qu'il a consacrés au grand évêque africain au tome II de son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. — C'est une entreprise hasardeuse que d'écrire une courte biographie d'Athanase ; il y a toujours à craindre que le sujet, quoi qu'on fasse, ne déborde le cadre qu'on prétend lui imposer : M. BARDY<sup>3</sup> s'est honorablement tiré de la difficulté, en demeurant très simple et en ne cherchant pas à faire plus qu'il ne pouvait ; il a divisé la vie de son héros en six tranches chronologiques et il a essayé d'y faire entrer tout l'essentiel des faits ; son récit est mesuré, sage, assez vivant et, en somme, agréable ; assurément, les idées personnelles n'y sont pas en surabondance, mais l'impression d'ensemble qui ressort du livre sur le caractère et le rôle d'Athanase me paraît très juste. Je ferais bien quelques réserves sur plusieurs traits et sur diverses affirmations, spécialement sur celle par laquelle M. Bardy cherche à excuser le goût du patriarche pour la manière forte : « Aux époques exceptionnelles, il faut aussi des vertus exceptionnelles », car, enfin, j'ai du mal à croire que la dureté de cœur soit jamais une vertu, même pour un prêtre de combat. A cela près, l'ouvrage me paraît être un des plus franchement historiques de la collection à laquelle il appartient.

Ch. GUIGNEBERT.

1. R. Knopf, *Ausgewählte Märtyrerakten*. 2<sup>e</sup> éd., Tübingen, Mohr, 1913, VIII-114 p. in-8° (*Sammlung ausgewählter kirchen- und dogmengeschichtlicher Quellenschriften*, II, 2).

2. P. Monceaux, *Saint Cyprien*. Paris, Gabalda, 1914, 199 p. in-12 (collection *les Saints*).

3. G. Bardy, *Saint Athanase (296-373)*. Paris, Gabalda, 1914, XVI-207 p. in-12 (collection *les Saints*).

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

---

R. P. A. LEMONNYER. **La révélation primitive et les données actuelles de la science, d'après l'ouvrage allemand du R. P. G. Schmidt, directeur de l' « Anthropos ».** Paris, Gabalda, 1914. In-12, xv-359 pages.

L'ouvrage comprend quatre parties : 1<sup>o</sup> Nature, contenu, étendue de la révélation primitive. — 2<sup>o</sup> Possibilité de la révélation primitive considérée du côté de l'homme. Aptitudes corporelles et spirituelles des hommes les plus anciens. — 3<sup>o</sup> La réalité historique de la révélation primitive. — 4<sup>o</sup> Ce que devint la révélation primitive après la chute d'Adam. — La révélation primitive, c'est essentiellement celle qui est contenue aux deux premiers chapitres de la *Genèse*, touchant l'œuvre de Dieu dans le monde et les caractéristiques de Dieu, en tant qu'elles sont accessibles à la créature et l'intéressent directement. Il s'agit, par-dessus tout, de décider si ce que nous savons, de science certaine, des origines de l'humanité rend invraisemblable l'octroi des vérités divines fondamentales à Adam et Ève, et d'expliquer comment, si vraiment nos premiers parents ont directement reçu ce précieux dépôt, leurs descendants l'ont laissé se dissiper ou se corrompre entre leurs mains. Les premiers hommes que la préhistoire nous laisse entrevoir font difficilement figure de confidents de Dieu : les théologiens soutiennent d'ordinaire que ce ne sont pas là les premiers hommes authentiques, qu'entre eux et le premier couple se place la chute originelle, qui a profondément modifié la condition primitive de l'humanité. Le P. Schmidt juge cette raison excellente, mais il craint qu'on ne la trouve généralement trop théologique et il entend la fortifier d'une solide démonstration scientifique. Par malheur, le mot *science* n'a pas pour lui le même sens que pour le commun des savants, en sorte que le livre tout entier repose sur une série d'équivoques. Du point de vue d'un profane, il demeure extrêmement curieux, comme spécimen des ravages que les préjugés confessionnels peuvent causer dans l'esprit d'un spécialiste sérieux, de l'impuissance où ils le réduisent à interpréter scientifiquement des faits scientifiquement établis et de la déplorable disposition qu'ils lui imposent dans l'intervertir les valeurs dans l'examen des arguments et la critique des hypothèses contradictoires. La gravité avec laquelle l'auteur entremêle les considérations de science et ce qu'il m'est impossible d'appeler autrement que les plus désuètes niaiseries de la théologie d'école offrira un spectacle à la fois déconcertant et ins-

tructif à quiconque n'est pas déjà bien au courant de ce qui s'intitule l'apologétique scientifique. Les affirmations les plus décisives et, du reste, les plus dénuées de toute espèce de preuve y voisinent étrangement avec des discussions de bon aloi et qui offrent de l'intérêt. Les théories générales et les explications particulières qui se rattachent à la doctrine de l'évolution passent un mauvais quart d'heure, mais je ne crois pas qu'elles s'en portent beaucoup plus mal, non plus que les diverses « écoles » de critiques (Wellhausen, Delitzsch, Gressmann, Gunkel), qui sont prises à partie au chapitre III. Des deux conclusions essentielles du livre, l'une est tout à fait rassurante pour les croyants : « Nulle contradiction n'apparaît entre les enseignements de la révélation et les données scientifiques, touchant l'état spirituel du premier homme » (p. 210); l'autre serait plutôt décourageante : l'histoire des religions est celle de la décadence de la vraie religion primitive; elle nous fait assister à la « dilapidation continue du patrimoine primitif et divin »; il s'agit bien d'une évolution, « mais analogue à celle que constitue la décomposition progressive d'un organisme vivant » (p. 328-329); l'historien les accueillera l'une et l'autre d'un sourire indulgent, comme de vieilles connaissances, à peine déguisées sous des habits d'emprunt.

Ch. GUIGNEBERT.

---

R. DUSSAUD. **Introduction à l'histoire des religions.** Paris, E. Leroux, 1914. In-12, vi-292 pages.

Ce livre constitue le premier volume d'une *Bibliothèque historique des religions*, où, sous la direction générale de MM. Alphonse d'Éry et Dussaud, seront publiées, par les soins de spécialistes autorisés, des études synthétiques sur les questions diverses qu'agite présentement la science des religions. L'entreprise est louable en soi et elle pourrait emprunter encore aux circonstances une importance de premier ordre, si elle aidait efficacement au développement chez nous de recherches que nos érudits ont trop souvent abandonnées aux étrangers, si surtout elle fixait l'attention du public instruit sur des questions auxquelles il est demeuré jusqu'ici très indifférent. La réussite de l'œuvre dépendra de son exécution : il faut des livres qui ne soient ni trop longs ni trop lourds, qu'on puisse lire et s'assimiler sans trop de peine, qui s'adressent vraiment à des lecteurs nombreux, comme un enseignement éprouvé, et non pas seulement au petit groupe des hommes du métier, comme un thème à discussions.

Considéré de ce point de vue, le travail de M. Dussaud, malgré de très sérieux mérites et spécialement celui d'un effort souvent heureux pour organiser autour d'une grande idée directrice des observations de détail nombreuses et des faits complexes, ne me paraît pas tout à fait

réussi. Il n'est pas trop long, mais, surtout dans ses premiers chapitres, il est trop touffu, d'une assimilation pénible, sûrement, pour un lecteur qui compterait sur lui pour s'introduire vraiment dans le sanctuaire de l'histoire des religions, et, pour tout dire, pas assez pédagogique. En second lieu, il présente l'inconvénient de ne pas être une synthèse objective, un exposé désintéressé de l'état de la question dont il traite, mais bien la démonstration d'une théorie particulière à son auteur, la mise en forme d'un système touchant l'origine, l'essence, la constitution de toute religion. Théorie très intéressante et système bien agencé, je ne le conteste pas, mais qui nous transportent dès l'abord, si j'ose dire, dans le plan de la discussion technique, au lieu de nous offrir, comme assise de nos études ultérieures, un terrain, plus étroit sans doute et moins bien ratissé, mais considéré comme solide par tous les savants. La thèse de M. Dussaud, c'est que les pratiques religieuses et, dans son fonds, la religion tout entière se ramènent en fin de compte au culte du *principe de vie*, force essentielle et active, contenue dans tout être et dans toute chose, et dont les non-civilisés — et partant les primitifs — ont, paraît-il, une conception générale, impérieuse et concrète; c'est ce que les Mélanésiens, par exemple, nomment le *mana*. La part de *mana* de chaque individu, c'est son âme; les êtres qui sont censés en posséder une part plus forte et plus active sont les dieux, dieux de la nature, de qui dépendent ses phénomènes et surtout sa fécondité, et dieux de groupe (famille, tribu, cité), qui tiennent en leurs mains la vie du groupe et sa prospérité; le culte, depuis sa forme fétichiste élémentaire et ses rites magiques les plus enfantins, jusqu'aux liturgies les plus compliquées, a pour objet d'agir sur ces êtres divins, afin de maintenir, de consolider, d'accroître le *mana*; spécialement le sacrifice, élément essentiel des religions, repose toujours, si variées que semblent ses formes, sur l'intention d'établir une communauté de vie, pour le plus grand bien du *mana* du sacrifiant, entre lui et l'être divin, en qui réside le plus puissant, le plus efficace *mana*; la prière n'a pas, au fond, un autre sens; le culte des morts, les rites d'initiation et de consécration, les fêtes liturgiques, les interdictions, ou *tabous*, la notion du péché se rattachent également, quelles que soient les surcharges diverses qui nous cachent présentement cette vérité, à la constante préoccupation d'assurer l'intégrité ou d'activer l'action du *mana* dans l'individu, dans le groupe ou dans la nature; les mythes, à les bien entendre, ont pour objet et pour effet « d'identifier le récitant, et ceux qui l'écoutent et s'associent à lui par leurs réponses », à un personnage divin ou héroïque, qui dispose d'un *mana* exceptionnel, et le dogme est essentiellement « une forme stéréotypée du mythe »; les notions morales elles-mêmes, qui finissent par tenir tant de place dans les religions évoluées, sont fondamentalement des règles dont l'observance exacte, sans transaction possible, « est considérée comme devant assurer la vie du groupe

et de la nature ». Et ainsi une religion comme le christianisme se trouve enfermée tout entière dans les cadres du système, aussi bien que les pratiques culturelles de ces tribus australiennes sur lesquelles M. Durkheim a fondé son étude des *Formes élémentaires de la vie religieuse*. Assurément, M. Dussaud ne nie pas que, par la suite des temps, chaque religion qui a vécu se soit chargée d'éléments étrangers au *mana*, ni même que mainte religion se soit dès l'abord constituée sur une base plus large, du moins en apparence, que celle du *mana*; il ne soutient pas davantage que les instaurateurs et les fidèles de chaque religion aient eu toujours pleinement conscience qu'elle existait seulement pour cultiver et fortifier le *mana*; mais il croit qu'en cette préoccupation fondamentale tient l'essence de la religion et réside la raison d'être de toutes les religions.

C'est pourquoi il définit la religion : *un ensemble organisé de croyances et de rites qui se propose d'accroître et de perpétuer le principe de vie de l'individu, du groupe et de la nature*. Définition plus compréhensive et plus simple, plus complète et plus satisfaisante que celles qu'on a cherché à fonder naguère sur le totémisme ou sur le scrupule, mais définition qui présente, semble-t-il, encore au moins deux inconvénients : l'un, c'est de n'admettre le sentiment religieux, si complexe et si essentiel dans les plus puissantes des religions, qu'au titre de complément et de ne l'enfermer, pour ainsi dire, que par prétérition; l'autre, c'est de reposer sur une exégèse, sur un système d'interprétation des phénomènes religieux qu'on peut qualifier de tendancieux, dont le détail, en tous cas, prête à contestation. Et cela pour trois raisons principales : l'une est que l'auteur, peut-être pour travailler à « élargir les bases de la méthode uniquement historique », comme il est dit dans la Préface, ne tient compte, dans le choix de ses exemples, ni du temps ni de l'espace, je veux dire ni de la chronologie ni de l'éloignement géographique, ce qui laisse l'impression, du reste justifiée par trop d'expériences antérieures, que tout autre système, qui ne se soucierait pas davantage du rapport *réel* des faits qu'il invoquerait, trouverait aisément, dans la masse énorme des observations déjà fixées sur le domaine religieux, toutes les apparences d'authentification nécessaires. La seconde raison, c'est que visiblement l'auteur choisit les traits qui conviennent à sa doctrine, qu'il les accentue, alors qu'il estompe, efface ou néglige ceux qui la contrarieraient sans doute, et que la valeur relative, autant que la valeur absolue des uns et des autres — si on préfère, leur importance historique et véritable — demeurent incertaines pour le lecteur qui sait. (Particulièrement inquiétant, de ce point de vue, semble le chapitre sur le *Sanctuaire*.) Le *lector candidus* sera sans doute convaincu, mais ce peut ne pas être pour le plus grand avantage de la science. La troisième raison, enfin, c'est que mainte interprétation de détail, à la vérité *possible*, ou même  *vraisemblable*, en fonction de la thèse fondamentale, n'apparaît pas

comme objectivement certaine, que mainte affirmation du même degré semble, en revanche, très douteuse : par exemple peut-on soutenir que la théorie *animiste* de la religion dérive toute de la théorie du culte des ancêtres ? Ou qu'il n'y a jamais lieu d'assimiler le prêtre au sorcier et que « ce fait contredit nettement la théorie de M. Frazer qui dérive la religion de la magie » ? Ou que si, selon les « convenances » religieuses catholiques, une femme ne doit pas pénétrer tête nue dans une église, ce soit « pour éviter de mettre en contact le principe de vie que concentrent les longs cheveux de la femme avec le principe de vie du Sanctuaire » ? On entend bien que je ne veux pas dire que le livre de M. Dussaud n'est pas bien documenté, ni d'esprit très scientifique, ni très intéressant, et, somme toute, très utile, mais que, seulement, en conférant la déclaration préliminaire à « l'exécution » qui la suit, l'une ne me paraît pas répondre entièrement à l'autre.

Ch. GUIGNEBERT.

---

Pierre DUHEM. **Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques, de Platon à Copernic.** Tomes I et II. Paris, A. Hermann, 1914. In-8°, 512 et 522 pages.

Les travaux scientifiques de M. Duhem ont valu à leur auteur une réputation mondiale. Depuis longtemps déjà, l'éminent physicien avait fait de brillantes incursions dans le domaine historique. Les deux gros volumes qu'il vient de publier constituent une introduction à une étude de l'évolution des doctrines astronomiques au moyen âge ; ils renferment une vigoureuse synthèse de la cosmologie hellénique dont M. Duhem a pour jamais fixé les traits.

Après avoir donné quelques renseignements sur l'astronomie pythagoricienne (chap. I), l'auteur aborde la cosmologie de Platon (chap. II). Il montre tout d'abord comment les théories physiques et astronomiques de Platon sont inspirées par la plus haute métaphysique, comment, selon Platon, l'univers a été créé par Dieu avec ses quatre éléments, en voie de continuelle transformation : le feu, la terre, l'air et l'eau. Cette notion du mouvement continu des choses concrètes détermine celle de l'espace qui est le lieu où se produisent la génération et la corruption. L'espace ne tombe pas sous les sens ou du moins les sens ne révèlent que des apparences auxquelles l'astronomie substitue la connaissance mathématique des mouvements vrais ; c'est à l'aide de constructions géométriques que Platon décrit la figure sphérique de l'univers et son mouvement de rotation sur lui-même, puis, en étudiant les formes diverses que prend cette rotation, il essaie de rendre compte, — très imparfaitement d'ailleurs, — des mouvements des astres, la terre, « enroulée autour de l'axe qui traverse

l'univers, » restant immobile. Le raisonnement géométrique conduit enfin l'astronome à la contemplation des idées et des âmes divines qui meuvent les astres. Il y aura donc trois degrés dans la science astronomique, à savoir l'astronomie d'observation, engendrée par la perception sensible, l'astronomie géométrique, capable de déterminer des rapports invariables, enfin l'astronomie théologique qui dans la fixité des mouvements voit la preuve de l'existence d'esprits divins, unis aux astres. Telle est la cosmologie platonicienne qui, comme l'a prouvé M. Duhem, n'a pas toujours le mérite de l'originalité : Platon a été devancé, sur plusieurs points, par les atomistes, les Pythagoriciens, les Orientaux.

M. Duhem passe ensuite en revue (chap. III) les applications du système de Platon (sphères homocentriques d'Eudoxe), puis il expose les caractères de la physique d'Aristote (chap. IV). Tandis que Platon est surtout un géomètre, la doctrine péripatéticienne apparaît comme « une réhabilitation de la perception sensible, de l'expérience, aux dépens du raisonnement géométrique et de l'intuition ». Aristote, comme Platon, attache une grande importance à la connaissance des vérités universelles, mais il ne veut y parvenir que par l'induction qui les abstrait de l'expérience, c'est-à-dire de la perception sensible; cette perception sensible est le point de départ d'une troisième science, la physique, qui fait son apparition aux côtés des mathématiques et de la théologie; c'est une science d'observation qui envisage les objets en soi, au lieu que les mathématiques les étudient par abstraction. L'astronomie, pour Aristote, est une science physique; elle constate les réalités physiques que les mathématiques cherchent ensuite à expliquer. Du système péripatéticien, construit suivant ces règles, se dégagent deux théories essentielles, celle de la substance céleste, dont tous les mouvements sont des mouvements circulaires et uniformes, et celle qui régit les substances soumises au changement, à la génération et à la corruption; cette dernière est dominée par la notion du lieu naturel qui a pouvoir pour diriger les mouvements toujours rectilignes des corps simples, centripètes ou centrifuges, suivant que le corps est grave ou léger. A cette notion de la pesanteur se rattachent un certain nombre de corollaires : sphéricité de la terre et de la surface des eaux, qui ont le même centre que le centre du monde, immobilité de la terre, etc... Il est impossible, en ces quelques lignes, d'examiner tous les aspects de la physique péripatéticienne; il suffira de dire qu'après avoir lu M. Duhem, on saisit admirablement pourquoi le monument élevé par Aristote a « l'inébranlable solidité d'un bloc et la pureté de lignes de la plus belle œuvre d'art », pourquoi aussi ce monument sera démolé par la science moderne, au point qu'« il n'en restera pas pierre sur pierre ».

Dans les chapitres suivants (V et VI), M. Duhem recherche comment se sont opposées et combattues pendant la fin de la période hellénique les influences de Platon et d'Aristote. On a d'abord discuté

sur la question du temps. Deux sortes de théories ont été proposées : les unes, celles des écoles néo-platoniciennes, cherchent un temps absolu dans un monde autre que celui dont les sens donnent la perception ; les autres, celles des écoles péripatéticiennes, font du temps une chose relative aux mouvements et aux transformations du monde sensible ; toutes s'accordent pour dire que le monde est éternel et qu'il reprend périodiquement le même état. — La notion de lieu a, elle aussi, donné naissance à de nombreux systèmes : l'école stoïcienne réagit contre la thèse d'Aristote selon laquelle il n'y a pas de vide hors du monde et aperçoit, au contraire, à l'extérieur du monde, le vide illimité ; les néo-platoniciens reprennent et développent les théories de Platon, suivant lesquelles le lieu possède une puissance active par laquelle il borne et sépare les éléments ; enfin, les mécaniciens Philon de Byzance (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et Héron d'Alexandrie (I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) opposent à ces systèmes établis par le raisonnement une théorie appuyée sur l'observation et entendent prouver, à l'aide de multiples expériences, que la nature ne permet à aucun espace vide de se produire. — La réaction contre les théories péripatéticiennes est particulièrement vive en ce qui concerne la dynamique : Jean Philopon (VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) est un des précurseurs de la science moderne ; on ne sait s'il est l'inventeur de tous les principes qu'il a posés ; du moins a-t-il, le premier, énoncé, contrairement à la théorie aristotélicienne selon laquelle la gravité d'un corps ne peut être définie que par rapport à la résistance opposée par le milieu, que le poids d'un corps est une chose absolue qui lui appartient en propre et que la diversité des chutes provient de ce qu'un poids-force différent correspond à une masse différente ; il s'insurge également contre la théorie péripatéticienne des projectiles et montre que la puissance motrice leur est communiquée non par l'air ébranlé autour d'eux, comme le voulait Aristote, mais par le moteur lui-même, ce qui est conforme au plus simple bon sens.

Les chapitres VII et VIII ont trait aux diverses solutions proposées au problème astronomique après Aristote. Tandis que l'hypothèse des sphères homocentriques, qui conçoit le monde sous la forme de sphères solides emboîtées les unes dans les autres et ayant pour centre la terre, continue à avoir de nombreux adeptes, Héraclide du Pont et Aristarque de Samos, l'un à l'époque même d'Aristote, l'autre vers 280 av. J.-C., présentent des hypothèses toutes différentes, que l'on peut considérer comme la première esquisse du système de Copernic ; ils décrivent la rotation uniforme de la terre d'Occident en Orient et les mouvements de Mercure et de Vénus autour du soleil ; ce sont les systèmes héliocentriques qui se heurtèrent à des oppositions très vives et tombèrent dans un oubli dont M. Duhem fait ressortir toute l'injustice. Enfin, l'astronomie des excentriques et des épicycles, représentée surtout par Hipparque (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), par Ptolémée (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), constitue une troisième solution du

problème : d'après elle, le soleil décrit un cercle excentrique à la terre et les planètes parcourent un cercle, l'épicycle, dont le centre décrit lui-même un cercle concentrique au cercle du monde. De son étude si minutieuse et si claire du système de Ptolémée, M. Duhem dégage cette conclusion que l'astronome de Péluse, s'il a de la science une conception platonicienne, c'est-à-dire géométrique, a du moins le mérite d'avoir proposé quelques hypothèses qui paraissent tenir compte davantage des faits; il surpasse également les autres astronomes quand il s'agit de déterminer les dimensions du monde et il est parvenu à évaluer avec une exactitude très voisine de la vérité la distance de la terre à la lune.

Dans les chapitres X et XI, M. Duhem expose les principaux épisodes de la lutte entre l'astronomie des sphères homocentriques et l'astronomie des excentriques et des épicycles. Il met encore en relief bien des idées intéressantes et nouvelles, soit qu'il montre comment se trouve posée, à l'occasion du système de Ptolémée, la question des rapports de l'astronomie et de la physique, soit qu'il analyse les deux méthodes qui se trouvent aux prises, celle qui prétend déduire la physique d'un système philosophique déterminé et celle qui veut avant tout la mettre d'accord avec les données de l'expérience, soit enfin qu'il achemine ses lecteurs vers cette conclusion que les combinaisons abstraites apparaissent de plus en plus à l'astronomie grecque comme des fictions géométriques, permettant de « sauver les apparences », c'est-à-dire d'établir un accord entre les résultats des calculs et les données des observations. À côté des Grecs, les astronomes arabes font pâle figure; ils s'entêtent à réaliser en des sphères solides, roulant au sein des cieux, ce que Ptolémée et ses successeurs considéraient comme des artifices de calcul, et ils proclament tous, Averroès en tête, que Ptolémée s'est trompé, qu'il ne peut y avoir d'épicycles, car les lois de la physique aristotélicienne veulent qu'un corps qui se meut circulairement se meuve de telle sorte que le centre de l'univers soit le centre de son mouvement; l'autorité d'Aristote pour eux est telle qu'ils ne songent pas à contester cette loi.

La lutte entre l'astronomie des sphères homocentriques et l'astronomie des excentriques et des épicycles domine toute la cosmologie grecque. Il y a eu cependant quelques combats de moindre ampleur que M. Duhem fait revivre à la fin de son premier livre (chap. XII et XIII); ils se sont livrés surtout au sujet du phénomène connu aujourd'hui sous le nom de précession des équinoxes et des lois du flux et du reflux de l'océan, particulièrement étudiées à la suite de l'expédition d'Alexandre qui mit les Grecs en contact avec l'océan Indien.

Le tome II se termine avec le premier chapitre de la seconde partie (l'astronomie latine au moyen âge) intitulé : « La cosmologie des Pères de l'Église. » Celle-ci est déterminée surtout par les conflits, apparents ou réels, qui s'élevèrent entre les enseignements de la science

profane et ceux des livres saints. Dans l'ensemble, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, frappés du désaccord entre les philosophes, n'éprouvent pas le besoin de prendre parti dans les discussions entre les doctrines opposées. Ce n'est pas que saint Augustin ne les ait étudiées; les pages si décisives que M. Duhem a consacrées à l'évêque d'Hippone font ressortir l'ampleur et la pénétration de sa doctrine. Saint Augustin reconnaît avec beaucoup de justesse la certitude plus grande de la science astronomique par rapport à la physique, mais juge qu'elle doit éviter de se compromettre par une fâcheuse alliance avec l'astrologie; il repousse avec beaucoup de logique la théorie péripatéticienne de la matière première éternelle et dénuée de toute cause comme contraire au dogme du Dieu créateur de toutes choses, n'admet pas davantage la notion de la périodicité qui nécessiterait une réincarnation périodique du Fils de Dieu; il a une théorie très originale du temps dont l'existence et la continuité ne sont, à son avis, qu'une œuvre de l'esprit qui embrasse les choses passées, présentes et futures, ce qui paraît beaucoup plus conforme à la vérité que les hypothèses helléniques; enfin, il ne verse pas dans les discussions un peu naïves de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse sur les eaux supracélestes et, avec beaucoup de prudence, il évite de compromettre en pareille matière l'autorité des livres saints. Avec saint Augustin, le plus grand esprit de la période patristique, c'est Jean Philopon qui, le premier, essaie de concilier le récit de la Genèse avec les enseignements de la philosophie hellénique.

On peut voir, d'après cette analyse, forcément très rapide, des principales idées du *Système du monde*, à quel point le livre est nouveau; les chapitres consacrés à Platon, à Aristote, à Ptolémée complètent et mettent au point tous les travaux antérieurs; mais, ce qui résulte surtout des tomes I et II de M. Duhem, c'est que, sur bien des points, ces philosophes ont été dépassés par des astronomes tels que Philon de Byzance, Héron d'Alexandrie, Héraclide de Byzance, Aristarque de Samos, Jean Philopon, qui sont les vrais précurseurs de la science moderne et qu'avant les travaux de M. Duhem on ne connaissait guère. Ces deux volumes seront lus par tous ceux qui s'intéressent au développement des sciences et plus généralement à l'évolution de l'esprit humain. Ils attestent chez leur auteur une rare universalité d'esprit. M. Duhem s'y montre non seulement physicien et astronome, mais philosophe, historien, philologue même à l'occasion. L'historien, qui doit surtout nous retenir ici, est un érudit qui n'a négligé aucun texte et a accumulé une masse de faits inédits, un critique très fin et très sûr qui a su démêler, à travers bien des passages obscurs, la vérité certaine, un écrivain de premier ordre qui, par un style lumineux, a rendu accessibles aux plus profanes les idées les plus abstraites. Dans un opuscule récent sur la science allemande<sup>1</sup>,

1. P. Duhem, *la Science allemande*. Paris, A. Hermann et fils, 1915, in-16.

M. Duhem a opposé l'esprit géométrique des érudits d'outre-Rhin à l'esprit de finesse qui a toujours été l'apanage du génie français, dont les deux caractères distinctifs sont l'ordre et la clarté. S'il en est ainsi, M. Duhem, — et c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de son œuvre, — est bien Français.

Augustin FLICHE.

**Émile DUVERNOY. Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220.** Nancy, A. Crépin-Leblond, 1915. In-8°, 264 pages.

Il n'est plus nécessaire de démontrer l'utilité de ces catalogues d'actes. Ils nous indiquent, dans un ordre chronologique strict, des documents qui sont dispersés dans les recueils imprimés ou dans les collections manuscrites; ils distinguent avec soin les pièces authentiques des pièces fausses; à côté des actes conservés dans leur intégralité, ils signalent ceux dont ne subsiste qu'une simple mention. M. Émile Duvernoy, archiviste de Meurthe-et-Moselle, a voulu dresser le catalogue des ducs de Lorraine, depuis le premier duc de la maison d'Alsace, Gérard, dont les descendants règnent aujourd'hui à Vienne, jusqu'à l'année 1220, et son travail comprend trois morceaux : 1° les actes des trois premiers princes de cette maison, Gérard (1048-1070), Thierry II (1070-1115), Simon I<sup>er</sup> (1115-1139), sont analysés dans la première partie de cet ouvrage<sup>1</sup>; 2° ceux de Mathieu I<sup>er</sup> (1139-1176) avaient été relevés en appendice à son livre, le *Duc de Lorraine Mathieu I<sup>er</sup>*, qu'il avait présenté en 1904 comme thèse complémentaire à la Faculté des lettres de Paris; dans l'appendice II du présent volume, on trouve un certain nombre d'additions et corrections au catalogue primitif, car M. Duvernoy croit avec raison que jamais un travail de ce genre n'est achevé, qu'il faut sans cesse le corriger et le compléter; 3° dans la seconde partie de ce volume, il nous donne le catalogue des actes de Simon II et de son fils Ferry de Bitche (1176-1206), ceux de Ferry II (1206-1213) et de Thiébaud I<sup>er</sup> (1213-1220). La suite est ainsi complète jusqu'à l'avènement de Mathieu II.

M. Duvernoy a pensé avec beaucoup de raison que dans ce catalogue il devait faire rentrer non seulement les chartes des ducs, mais encore les diplômes des souverains allemands ou les chartes d'évêques que les ducs ont souscrits, les bulles pontificales, les lettres qui leur sont adressées, en un mot tous les documents diplomatiques qui émanent d'eux, même dans une faible mesure, ou ont été faits pour eux. Bien qu'ainsi élargi, le catalogue n'est pas très épais; la première partie comprend 90 numéros; la deuxième partie, celle sur le duc

1. Quelques additions et corrections à l'Appendice I (p. 215-220).

Mathieu I<sup>er</sup>, en avait 98 et s'est enrichie de quelques numéros *bis* et *ter* dans l'Appendice; la troisième partie, de beaucoup la plus riche, s'élève au chiffre de 250 avec quelques *bis*.

Le catalogue est dressé avec un très grand soin; on indique tous les manuscrits, originaux et copies de la pièce, toutes les éditions imprimées; les analyses sont exactes et précises; les noms de lieux sont fort bien identifiés; un index des noms propres et des particularités curieuses (*médecins, pèlerinages à Rome, prévôts et baillis, etc.*) rend les recherches faciles. M. Duvernoy a eu la bonne fortune de trouver trois actes entièrement inédits sur la période la plus ancienne, publiés p. 74-76; l'un est une lettre de l'empereur Henri V au duc Thierry II (n° 33 du catalogue). Et maintenant que M. Duvernoy a achevé cette œuvre, il est tout désigné pour écrire l'histoire scientifique de la Lorraine de 1048 à 1220, une période qui nous est encore bien mal connue; c'est une invitation discrète que nous lui adressons.

Le catalogue de M. Duvernoy rejoint celui des actes de Mathieu II (1220-1251) qu'a dressé jadis Le Mercier de Morière et que la société d'archéologie lorraine a fait paraître en 1893. Dans l'Appendice III de ce volume, M. Duvernoy apporte au catalogue de Mathieu II une série de rectifications et d'additions, et ainsi, par les efforts de diverses générations de travailleurs, s'améliore la grande œuvre collective. Faut-il rappeler que trois excellents élèves de l'École des chartes ont dressé le catalogue de trois successeurs de Mathieu II? M. Jean de Pange s'est occupé, après M. Lepage, de Ferri III (1251-1303) et a réuni plus de 1,500 numéros; M. Henri Levallois du duc Raoul (1329-1346); M. Dieterlin, plus récemment, de Jean I<sup>er</sup> (1346-1390). Il est vraiment à souhaiter que ces trois travaux ne demeurent pas manuscrits et que nous puissions avoir la suite des catalogues des actes des ducs lorrains pendant tout le moyen âge. Qui se chargera de publier l'étude de M. Dieterlen qui, glorieusement, vient de tomber face à l'ennemi?

Ch. PFISTER.

---

Jacques FLACH. **Les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation de la France.** Paris, librairie de la Société du recueil Sirey (Léon Tenin), 1915. In-32 carré, 158 pages. Prix : 2 fr. 50.

A. ALBERT-PETIT. **Comment l'Alsace est devenue française.** Paris, Boivin et C<sup>ie</sup>, 1915. In-12, 75 pages et portraits hors texte. Prix : 1 fr.

I. — Est-il besoin de dire que nous souscrivons complètement à la seconde partie du titre donné par M. Flach à son ouvrage, que nous

ressentons comme lui l'iniquité de l'acte qui a séparé l'Alsace de la France, que ce qui nous rattache encore à la vie, c'est l'espérance de voir à un jour prochain trois couleurs françaises flotter sur la flèche de Strasbourg, comme en ce glorieux jour de la Fédération du 13 juin 1790? Toutes nos pensées vont vers l'Alsace et nous applaudissons les charmants vers remplis de pieuse émotion que M. Flach a mis en tête de son livre. En faveur de cette communauté de pensées, il excusera les réserves que nous sommes obligé de faire à deux au moins des trois études dont se compose son ouvrage. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur la première, qui avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> octobre 1914 (cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 172) et qui porte pour titre : *la Première séparation de l'Alsace-Lorraine de la France et la continuité des revendications françaises*. Il est très certain que l'Alsace a fait partie de la Gaule, que le fonds de sa population est celtique, que jusqu'en 843 et même jusqu'en 925, elle était un morceau du royaume des Francs, qu'avec la Lorraine, elle se trouvait au centre de l'Empire carolingien, que les derniers descendants de Charlemagne et après eux les premiers Capétiens, en 939, en 978, en 985, en 1024, en 1056 en ont revendiqué la possession en même temps que celle de la Lorraine. Nos objections commencent avec la seconde étude qui, jusqu'à présent, était inédite : *les Revendications françaises du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*. Autrefois, en 1861, à Francfort-sur-le-Mein, Janssen, l'historien catholique qui devait devenir célèbre dans la suite, a publié une retentissante brochure, pleine de haine contre la France, sous le titre : *Frankreichs Rheingelüste*. En réunissant un certain nombre de faits épars sur une série de siècles, l'intervention de Philippe le Hardi dans les affaires de Toul, Metz, Verdun<sup>1</sup>, la promesse faite, selon le texte de Guillaume de Nangis, par Albert d'Autriche à Philippe le Bel, lors de l'entrevue des Quatre-Vaux (1299), les invasions d'Arnaud de Cervolles et d'Enguerrand de Coucy en 1365 et 1375, les ravages du dauphin Louis en 1444-1445, à la tête de ses *armen Gecken*, puis, beaucoup plus tard, en mai 1552, l'apparition de Henri II sur les hauteurs de Hausbergen après l'occupation de Toul et de Metz, avant celle de Verdun et de Cambrai, il a conclu que toute l'histoire de France se ramène à une seule idée, la conquête du Rhin. Chacun des souverains français aurait songé « à faire boire les chevaux de son armée dans la rivière du Rhin, à leur aise, en signe de triomphe », comme l'aurait fait Henri II, au dire de Brantôme. Mais n'est-ce pas là une simplification extrême de l'histoire? Et ne peut-on pas adresser la même critique à M. Flach? Là où Janssen dit usurpation, M. Flach dit : revendications des droits légitimes, hérités

1. Les relations de la France avec Verdun ont été étudiées, de la façon la plus précise et la plus sûre, dans l'ouvrage de Ch. Amond, *les Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*. Paris, Champion, 1910.

des Carolingiens<sup>1</sup>. La troisième étude de M. Flach : *les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV*, que nous avons lue, avec quelque vif plaisir! dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> juillet dernier, donne lieu à des objections pareilles. Nous admirons la connaissance profonde qu'a M. Flach du dialecte alsacien dont il nous indique bien l'origine, de la littérature et de l'art en Alsace; son érudition est à la fois vaste et sûre. Ce qu'il nous prouve, c'est que l'Alsace, placée aux confins des pays de langue française, a subi, plus que les autres pays allemands, l'influence de l'art et de la littérature française. La cathédrale de Strasbourg est certainement une œuvre française, *opus francigenum*, et peut-être Erwin, qui sculpta l'épopée du grand portail, était-il un artiste français; l'inscription de *Steinbach* a été reconnue fautive. Les poètes alsaciens, Godfried de Strasbourg, Conrad Fleck, empruntent aux chansons de geste françaises les sujets de leurs poèmes, comme le font du reste les autres poètes allemands; et au XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Fischart adaptera le *Gargantua* de Rabelais. Mais je crois que l'expression d'*affinités françaises* de l'Alsace au moyen âge et au XVI<sup>e</sup> siècle est inexacte. Le poème de Tristan et Iseult est l'ouvrage le plus français de la *vieille littérature germanique* (nous soulignons la phrase autrement que M. Flach et nous lui restituons son vrai sens) et Fischart ne nous dit-il pas lui-même qu'il a réglé *Gargantua* « sur le méridien allemand »? Les villes et les états protestants de l'Alsace appelèrent Henri IV et Richelieu; mais il en fut de même des autres états protestants de l'Allemagne. L'Alsace était certainement au début du XVII<sup>e</sup> siècle un pays allemand, et il me semble vain de le nier; mais il n'y avait point alors en Alsace de patriotisme allemand, et la France, par son respect des traditions locales, par l'essor donné à l'industrie et au commerce, par la protection accordée au paysan contre les exigences des seigneurs allemands, par l'éclat de sa civilisation, par le charme de séduction qui lui est propre, a créé dans le cœur des Alsaciens, dès avant 1789, un patriotisme français, le seul que l'Alsace ait connu au cours de son histoire. A la Révolution, ce

1. P. 59, M. Flach écrit : « Philippe le Bel s'était fait autoriser par le pape, malgré la vive protestation de l'Empereur, à lever des décimes dans les évêchés de Metz, Toul, Verdun, Besançon, etc., pour soutenir, en 1294, la guerre d'Aragon. » Un décime, pour quatre ans, fut en réalité accordé en 1284 par le pape Martin IV, qui était d'origine française, à Philippe III pour l'expédition d'Aragon, considérée comme une croisade; puis d'autres papes accordèrent à Philippe le Bel des décimes sur ces régions intermédiaires. M. Aimond fait très bien l'histoire de cet impôt, p. 52-53 et 66-69. Avant 1284, sous Louis IX, sous Philippe III, les rois de France levèrent des décimes sur les ecclésiastiques de Cambrai, Verdun, Metz, de l'ancien royaume d'Arles. Ceci ne prouve point que les rois de France aient eu des droits sur ces contrées, mais que par-dessus les frontières des états subsistait la communauté chrétienne, et que les papes se réservaient le droit de taxer les ecclésiastiques de tous pays pour le bien de la religion; il y a là une conception médiévale, non une conception moderne.

patriotisme s'est exalté de toutes les idées généreuses que la France a versées sur le monde; et, si le lien matériel a pu être brisé en 1871, le lien moral a toujours subsisté. L'empreinte était trop profonde pour que même les mesures les plus tyranniques et une savante persécution de quarante-quatre années aient pu, je ne dis pas l'effacer, mais même altérer la netteté des contours.

II. — C'est précisément ce que montre M. A. Albert-Petit dans la seconde des brochures signalées, qui reproduit, avec de très légers remaniements, un article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1915 et où, dans un court avant-propos, il juxtapose à sa théorie celle de M. Flach. M. Albert-Petit montre fort bien quelles ont été les étapes de la réunion de l'Alsace à la France (traité de Munster, institution du Conseil souverain, voyage de Louis XIV en 1673, réunions de 1680 et 1681); il nous dit aussi les raisons profondes pour lesquelles l'Alsacien s'est attaché à la France; ce sont celles que nous venons d'énumérer. De-ci de-là, quelques légères inexactitudes. Où donc M. Petit a-t-il lu que la Cour impériale de Rotweil fut créée par Conrad III en 1147? Quand il écrit p. 25 : « En Basse-Alsace, le landgraviat était beaucoup moins un territoire qu'un titre, conférant des droits féodaux mal définis et un protectorat fort vague sur les dix villes impériales de la préfecture de Haguenau », il y a une confusion manifeste entre le landgraviat et la landvogtei, qui sont deux institutions très différentes. Il n'est pas tout à fait exact de dire que la Régence d'Ensisheim n'exerçait sa juridiction que sur les terres d'Autriche; il s'était produit en Haute-Alsace une sorte de centralisation quelque temps avant la guerre de Trente ans; les seigneurs, à l'exception des princes de Montbéliard, maîtres de Horbourg et Riquewihr, avaient reconnu l'autorité des Habsbourg; ceux de Ribaupierre eux-mêmes relevaient d'eux et avaient cessé d'être immédiats. Voilà pourquoi il n'est pas question des Ribaupierre au § 89 du traité de Munster. La situation de l'Alsace au moment de la réunion à la France était très compliquée, et comme il est dommage que l'on n'ait point publié le mémoire de l'intendant Colbert de l'année 1657, où toute cette situation a été expliquée après une enquête approfondie! C'est à ce mémoire, et non à celui de La Grange de 1698, que convient véritablement l'épithète de « monumental ». Les cours de l'Université de Strasbourg se sont faits aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (p. 52) non en allemand ou en français, mais en latin, comme dans toutes les Universités du monde, exceptés les cours de chirurgie, qui étaient réservés aux barbiers, baigneurs, etc., n'ayant fait aucune étude classique. Ces petites erreurs sont faciles à corriger; et il demeure une belle étude générale sur l'histoire d'Alsace que tout le monde en France voudra lire, en ces temps qui préparent une nouvelle et définitive réunion de l'Alsace à la France.

Ch. PFISTER.

MOREAU DE SAINT-MÉRY. *Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798*. Edited with an introduction and notes by Stewart L. Mims. New Haven (Conn.), Yale University Press; Londres, Humphrey Milford, 1913. In-8°, xxxvi-440 pages. (Tome II des *Yale historical publications*.)

Moreau de Saint-Méry est un créole, né à la Martinique en 1750. Appelé à Paris jeune encore, il entra dans l'administration des colonies et publia en six volumes un important recueil des *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent (1784-1790)*. Enthousiaste partisan des idées de liberté d'où sortit la Révolution française, il prit une part active à l'organisation de la municipalité parisienne et de la garde nationale en 1789; membre de la Constituante, où il représentait la Martinique, il fit partie du Comité pour la réforme judiciaire; mais, s'étant rangé de bonne heure parmi les modérés et les amis de l'ordre, il devint suspect sous la Convention, s'enfuit de Paris et quitta la France (novembre 1793). Arrivé aux États-Unis, après une pénible traversée de 117 jours, il pensait se rendre à Saint-Domingue; mais là aussi la révolution avait fait son œuvre. La plupart des colons français avaient dû s'enfuir et étaient venus chercher asile sur le libre continent où Moreau venait échouer à son tour. Il y resta quatre ans, vivant d'abord d'expédients à Norfolk (Virginie), puis à New-York. A Philadelphie, il ouvrit une boutique de papeterie et de librairie, à laquelle il put ajouter une imprimerie; mais il n'y éditait guère que ses propres ouvrages (sa *Description de Saint-Domingue*), ce qui lui rapporta plus de notoriété que d'argent. Cependant, il y vit et reçut un grand nombre d'émigrés, dont le plus célèbre est Talleyrand; il s'y fit des amis qui facilitèrent son retour en France. Il quitta donc Philadelphie après un séjour de trois ans et dix mois (1798); attaché en qualité d'historiographe au ministère de la Marine et conseiller d'État, il déplut à Napoléon I<sup>er</sup> et fut rendu à la vie privée en 1806. Il passa les dernières années de sa vie (il mourut en 1819) à recueillir des documents sur l'histoire coloniale, et sa collection forme aujourd'hui un fonds important aux Archives des Colonies.

C'est dans ce fonds qu'est conservé le manuscrit du voyage et du séjour de Moreau aux États-Unis. C'est une compilation sans art et sans ordre où l'on trouve des notes prises au jour le jour sur la longue et pénible traversée du Havre à Norfolk (9 novembre 1793-7 mars 1794), sur les voyages par eau et par terre de Norfolk à Baltimore, à New-York et à Philadelphie; des conseils à l'usage des voyageurs, surtout de ceux qui devaient prendre des bâtiments de commerce américains (Moreau se plaint à plusieurs reprises de l'imprévoyance des capitaines et de l'équipage); des observations intéressantes, bien que notées sans aucun souci de la forme littéraire, sur les mœurs des

habitants; des détails sur les entreprises commerciales auxquelles il demanda son pain quotidien; des lettres d'affaires et quelques curieuses débris de correspondance avec des amis tels que Varenne, Demeunier, Talleyrand, etc. Malgré quelques additions prouvant que le manuscrit a subi des retouches assez longtemps après le retour de Moreau en France (une note est datée de 1815), ce Journal donne l'impression directe et immédiate des faits qu'il rapporte. Il est précis et sincère autant que fruste; il fait assez bien connaître l'homme qui paraît avoir été un bon mari et un excellent père, un ami sûr, vertueux et sensible à la mode de son temps, très sociable et instruit, qui, dans sa boutique de Philadelphie, sut tenir un véritable bureau d'esprit à l'usage, il est vrai, des seuls émigrés, un observateur rapide, parfois surpris, jamais malveillant, des mœurs américaines. C'est en somme un document instructif, malgré ses longueurs et nombre de passages aujourd'hui dénués d'intérêt; utilisé par la plupart des historiens qui, depuis 1870 environ, se sont occupés de Talleyrand, il méritait d'être publié intégralement.

M. Mims, déjà connu avantageusement chez nous par un très bon travail sur le système colbertiste, s'est acquitté avec un zèle méritoire de sa tâche d'éditeur. Il n'a pas voulu, avec juste raison, reproduire le manuscrit original avec toutes ses fantaisies orthographiques et autres. Je trouve même qu'il aurait pu en prendre plus à son aise, par exemple dans l'emploi des lettres majuscules et dans la ponctuation<sup>1</sup>. Le texte paraît avoir été copié et reproduit avec fidélité. Cependant, je note : p. 153, « la Jamaïque, lieue de la longue Isle » à la place de lieu (cf. p. 189, « Jamaïque, jolie petite ville de la Longue Isle »); p. 230, *Guiguené* au lieu de Ginguéné (écrit encore p. 247 *Guinquéné*) et *Meutelle* au lieu de Mentelle; p. 231, *Trioul* et *Vurniser* au lieu de Frioul et Wurmser; p. 253, le ministre [de la Marine] *Fruquet* au lieu de Truguet; p. 213 : « de La Haye me fit parvenir la pierre de la Bastille que m'a donnée *Galloy* »; ne faut-il pas lire Palloy? Mais ces fautes sont rares et peuvent être facilement corrigées.

D'autre part, on notera plus d'une observation intéressante sur les Virginiens « vains et insolents » qui maintiennent les esclaves « dans un état d'avidissement » (p. 71); sur Portsmouth, qui comptait alors 300 maisons, et sur Baltimore, qui comptait 130 rues; sur Princeton, ville de 80 maisons bâties en briques, son collège et sa bibliothèque qui vient d'être détruite par un incendie; sur les premiers steam-boats<sup>2</sup> employés pour traverser l'Hudson; sur New-York, ville malpropre de 40,000 habitants libres, « polis et affables », plus 2,500 es-

1. Un seul exemple pris à la page 101. Moreau vient d'arriver à Philadelphie. « Nous y reçûmes L'ami et Milhet du Cap [haïtien]. Nous allâmes chez Sureau. Nous vîmes Prieur Mad Seur, Aubert et sa famille et une foule de nos malheureux amis Colons. »

2. Moreau de Saint-Méry émaille volontiers ses phrases de locutions anglaises.

claves ; sur les jeunes filles et le mariage (p. 306) ; sur Philadelphie, ville de 60,000 habitants où abondaient les étrangers : Français chassés de France ou des Iles, Allemands surtout, « leur caractère paisible, la facilité qu'ils ont par leur langue à entendre et à être entendus les multiplie dans le continent américain » (p. 285). « Les Américains ne valent pas pour le travail et le caractère solide les Allemands, qui forment une grande fraction de la population. Les Allemands de la Pensylvanie et de Philadelphie sont moins ivrognes, et leurs familles sont plus nombreuses et ont jusqu'à douze et quatorze enfants, tandis que [dans] vingt-sept familles américaines on n'en compte qu'une de treize enfants et une de douze » (p. 300)<sup>1</sup>. Moreau de Saint-Méry, bien qu'admirateur déclaré des libertés américaines, s'occupe assez peu des affaires publiques. A Newcastle, il assiste à une séance de la *Court de justice* : « On ne saurait dire la Majesté<sup>2</sup> du lieu, mais, en regardant les jurés, on ne peut s'empêcher d'aimer un ordre (*corr.* ordre) de choses qui charge du jugement des procès les hommes qui sont à portée de savoir comment ils ont été produits et chez lesquels l'étude du droit ne tient pas lieu de celle du cœur humain. Et, d'ailleurs, qu'elle (*sic*) que puisse être la simplicité du temple consacré à la justice, il réveille toujours chez l'homme qui l'aime des idées de respect » (p. 96). Mais une note de ce genre est rare. Moreau prête plus d'attention aux nouvelles de France, aux compatriotes, amis ou ennemis, que le régime conventionnel oblige de chercher un asile au delà de l'Océan. Il se réjouit en apprenant la mort de Robespierre, qui « rendait la France inhabitable pour tous les Français » (p. 152) ; il parle avec une nuance de mépris du citoyen Genêt, qu'il a rencontré à « une procession » lors de « la cérémonie du 4 juillet 1794 » (p. 180), et fait en général peu de cas des ministres de France qu'il a connus (p. 295). Par contre, il montre beaucoup d'empressement auprès de Kosciusko<sup>3</sup>. Mais c'est

1. Dans sa longue description de Philadelphie (p. 277-391), Moreau revient sur l'émigration allemande au chapitre des « Engagés », ou domestiques blancs « transplantés d'Europe » (p. 315). Les Américains, dit-il, « ne s'engagent jamais » (p. 316). « Les gens du Palatinat sont les plus estimés, parce qu'ils sont fidèles et intelligents » (p. 317). « Mittelberg, qui était à Philadelphie en 1751, 1752, 1753, atteste y avoir vu arriver plus de 25,000 de ses compatriotes qui y ont été vendus, savoir : les enfants de neuf à douze ans sur le pied de 150 fr. à 200 fr., et les hommes au-dessus de dix-huit ans de 300 à 345 fr. » (p. 322). En 1774, la Pensylvanie avait une population de 350,000 habitants « tous « achetés », dont 100,000 Allemands, 45,000 Hessois », etc. (p. 322) ; et il y avait seulement 30,000 noirs.

2. Je conserve à dessein les graphies et la ponctuation de l'éditeur.

3. 20 janvier 1798. « Je fus voir le Général Kosciusko (*sic*), qui venait d'arriver à Philadelphie, où les Américains le reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Il détêlèrent sa voiture et le trainèrent depuis le point de son débarquement jusqu'au logement qu'on lui avait retenu » (p. 254). 18 mars. « Je répétai ma visite au général Kosciusko. Il était débarqué avec la tête arrangée comme s'il y avait une blessure, son genou offrait le même aspect, on

vers la France que vont toutes ses pensées et c'est pourquoi il insère d'intéressantes lettres de Talleyrand datées de Hambourg (31 août 1796)<sup>1</sup> et de Paris (17 février 1797)<sup>2</sup>, un curieux tableau du Paris de la Révolution dans une lettre de Demeunier (5 juillet 1797)<sup>3</sup>. Ces notes, empruntées directement à la vie réelle, viennent à point pour dissiper l'ennui que ne manquerait pas de faire naître la continuité de détails par trop fastidieux.

Ch. BÉMONT.

Lieutenant-colonel J. COLIN. **Napoléon**. Paris, Chapelot, 1914.

In-8°, 179 pages (illustré). Prix : 1 fr. 50. (Collection *Les grands hommes de guerre*.)

Ce n'est pas une tâche aisée d'écrire en moins de deux cents pages une biographie de Napoléon. L'auteur s'est tiré de la principale difficulté en n'écrivant qu'une biographie militaire, dépouillée de tout ce qui ne contribuait pas à faire connaître en Napoléon l'homme de guerre. C'est une abstraction, qui a l'inconvénient de toutes les abstractions. On peut même dire qu'elle empêche souvent de comprendre une partie des faits retracés. Il y a telles entreprises militaires, et rien que militaires, de Napoléon, le camp de Boulogne par exemple, que des raisons politiques seules rendent intelligibles. Dans la campagne de 1796-97 même, ce n'est pas uniquement la lutte contre les armées autrichiennes qui fait lever ou reprendre le siège de Mantoue. Il y a souvent, aux mouvements de troupes les plus purement stratégiques en apparence, des motifs de diplomatie, imposés de Paris ou particuliers à Bonaparte; les nouvelles de Turin ou de Naples influent directement, souvent heure par heure, sur les

ne le voyait que dans son lit ou sur un grand fauteuil dans une attitude de Malade » (p. 256). Ces détails n'ont pas été connus de M. Kozlowski.

1. Page 235 : A Hambourg, « les émigrés sont doux; ils cherchent tous à rentrer; détestent l'Angleterre d'abord, ensuite les princes, et sont prêts à abandonner les trois quarts de leur fortune pour vivre sous le ciel de France ».

2. Page 247 : « Les Livres ne se vendent point; tout ce qui est plus gros qu'une brochure de poche reste chez le Libraire. Les journaux prennent à eux seuls le tems de ceux qui lisent; les autres ne lisent point. »

3. Page 242 : « Arrivé devant la ci-devant Capitale de la France, je ne l'ai plus reconnue pour ainsi dire. Que Paris constitutionnel ressemble peu à Paris révolutionnaire. Les bals, les spectacles, les feux d'artifice ont remplacé les prisons et les comités révolutionnaires. Les parures les plus recherchées, les haillons du jacobinisme, les Petits Maîtres et les femmes galantes, les suppôts de la tyrannie et le royalisme le plus puant, le fanatisme de la liberté poussé jusqu'à la licence, que ce tableau qui est vrai ne vous effraye pas, mon cher Moreau; les mœurs et la liberté ne sont pas en danger. »

ordres du général en chef à son chef d'état-major ou à ses lieutenants. Mais passons.

Le lieutenant-colonel Colin a supprimé aussi de son exposé la campagne d'Égypte, pour des motifs qu'il n'indique pas très précisément. Elle a posé cependant, pour la préparation militaire et maritime, les transports, le débarquement, les ravitaillements de toute nature, des problèmes tout nouveaux pour Napoléon, qui les a résolus d'une manière quelquefois originale. Il semble qu'on pouvait en dire un mot.

Le récit est limité, en somme, aux grandes opérations continentales. Il est précis, clair, trop sec parfois, d'allure froide et technique, sans le don de faire voir. Une nomenclature étendue, et sans doute nécessaire, oblige de recourir aux cartes des atlas. Mais l'auteur, qui connaît à fond, d'après les textes, la plus grande partie des campagnes de l'Empire, est souvent beaucoup plus exact que la plupart de ses prédécesseurs. Il a eu le souci louable de montrer partout l'effort personnel de Napoléon, non seulement dans la préparation et la conduite de la bataille, mais dans l'organisation des troupes combattantes, des étapes et des services de l'arrière. Il a cherché à dégager le *système* de guerre de Napoléon, système simple en lui-même, mais dont l'application varie à l'infini avec les problèmes posés. Il montre bien ce que son génie militaire a d'exceptionnel et presque de surhumain, mais il fait voir en même temps ce que le « Dieu de la guerre » a trouvé tout fait et accepté sans y modifier grand'chose : la méthode de combat des trois armes, et surtout de l'infanterie, le matériel de tir, l'organisation générale des états-majors. Il indique nettement comment les formules stratégiques découvertes et appliquées par l'Empereur à la perfection en 1796 ou en 1805 ne correspondent plus exactement aux conditions de la guerre de 1813 ou de 1814 et devaient échouer malgré son génie. Il conclut justement — et Napoléon l'avait dit déjà — qu'« un homme n'est qu'un homme ».

Ce petit livre est donc un bon résumé, utile à qui veut connaître en peu de temps l'état des travaux d'histoire militaire sur le temps de Napoléon. On le voudrait d'une lecture plus aisée, plus attrayante; on y voudrait aussi des jugements moins tranchants ou plus motivés. La campagne de Moreau en 1800 est critiquée avec une sévérité extraordinaire, et dire de Victor, d'Oudinot, de Macdonald qu'ils étaient « des incapables », n'est-ce pas blâmer sévèrement, d'un mot, l'Empereur lui-même, qui les avait faits maréchaux et revêtus de grands commandements?

R. GUYOT.

---

Richard GRASSHOFF. **Belgiens Schuld. Zugleich eine Antwort an Professor Waxweiler.** Berlin, Reimer, 1915. In-8°, 104 pages. Prix : 1 m.

R. FRANK. **Die belgische Neutralität. Ihre Entstehung, ihre Bedeutung und ihr Untergang.** Tübingen, Mohr, 1915. In-8°, 35 pages.

I. — Quiconque, sur la foi du titre, s'attend à trouver dans la brochure de M. Grasshoff, « docteur en droit et ès lettres, avocat à la Cour d'appel de Berlin », un essai de réfutation de la *Belgique neutre et loyale* de M. Waxweiler, s'expose à une pénible déception. Sauf quelques apostrophes de mauvais goût — le mauvais goût, d'ailleurs, un ton à la fois prétentieux et vulgaire, est une des caractéristiques de ce très médiocre pamphlet — rien n'y rappelle le livre si remarquable du professeur de Bruxelles. La neutralité même de la Belgique, M. Grasshoff l'écarte du débat : elle n'y a que faire : si M. Waxweiler l'y mêle, ce n'est que pour embrouiller la question et mendier la pitié (p. 9-10). Au reste, n'avait-elle pas été violée, non seulement par la Belgique — preuve : les « Documents de Bruxelles » — mais par la France aussi ? Car la France, dès le 26 juillet, avait en Belgique et à Bruxelles des officiers et des soldats ; M. Grasshoff le prouve par témoins : un caporal allemand, deux neutres anonymes, « dont les noms seront communiqués à toute demande à la diplomatie » (p. 15) et qui sont l'écho des « habitants de trois localités belges de la région au nord de Lille », et trois soldats français, prisonniers de guerre. Jusqu'à ce que ces témoins aient pu être soumis à l'épreuve d'un examen contradictoire, on est fondé à leur préférer les faits, les actes officiels et des milliers de témoignages contraires. Pour le reste, ce n'est pas contre M. Waxweiler que polémique M. Grasshoff, c'est contre la commission belge d'enquête sur les atrocités allemandes. Visiblement, les rapports de cette commission le gênent, et il travaille consciencieusement à les frapper de suspicion. Mais il manque de doigté et de mesure. Que tout le malheur de la Belgique soit venu de la guerre des francs-tireurs, c'est une affirmation qui étonne, mais encore qu'on peut discuter. Prétendre, au contraire, qu'en vérité le gouvernement belge a voulu ces atrocités, qu'il a volontairement excité la population civile contre les troupes allemandes, de propos délibéré sacrifié la vie de milliers de ses nationaux, pour acculer l'Allemagne à la nécessité d'une répression sanglante et pouvoir ensuite porter devant le monde son accusation d'atrocités, c'est exagérer l'audace. « Lorsque le mal fut fait et que, grâce à la force allemande, les choses eurent pris une autre tournure que n'avaient pensé ceux qui tenaient les fils, et comme en outre la matière était désormais suffisamment préparée pour les rapports sur les atrocités . . . » Voilà ce qu'on lit au haut de la p. 78. Aux p. 51 et 52, on voit comment, le 20 août, le

gouvernement démobilise la garde civique non active, parce qu' « on estimait avoir déjà fourni à la commission assez de matière tirée du sang des citoyens belges », et bien d'autres passages (spécialement p. 73, 75, 79) reproduisent la même allégation, sous forme d'insinuation ou d'allusion. — En réalité, aucun des faits articulés par les Allemands à l'appui de leurs accusations n'a été scientifiquement ni juridiquement prouvé. Admettons cependant qu'un certain nombre d'entre eux soient exacts et puissent être démontrés, qu'il y ait eu (ce qui était à peu près inévitable) des attentats isolés de non-combattants contre l'armée allemande, ils autorisaient à la rigueur une répression locale, limitée, précise; en aucun cas, ils ne sauraient justifier la méthode de sauvage terreur appliquée à toute la Belgique. Enfin appartenait-il aux descendants des auteurs de cette loi sur la landwehr, dont M. Andler a si opportunément rappelé les dispositions (*Revue du Mois*, novembre 1914), de s'indigner si fort, et, un an après la commémoration du soulèvement national de 1813, de réprimer si férocelement la résistance spontanée d'un peuple? Ce n'est pas avec M. Grasshoff en tout cas que l'on pourrait, ni surtout que l'on voudrait discuter la question. Intellectuellement, il s'est disqualifié en faisant état d'histoires vraiment trop folles : le hussard allemand cloué à un arbre par deux grands clous qui lui perçaient les yeux (p. 29); la « mitrailleuse française à balles dum-dum » installée dans une maison par les habitants de Tamines (p. 42); les enfants de dix à douze ans que leurs parents arment de revolvers pour tirer sur les Allemands (p. 43). Intellectuellement et moralement à la fois, en écrivant (p. 78), à propos d'une proclamation où le gouvernement belge recommandait à la population civile de s' « abstenir de tout acte d'hostilité contre les troupes allemandes », le commentaire suivant : « Même dans ces proclamations, on ne peut pas renoncer à l'expression équivoque *un seul civil*, que l'homme du peuple devait facilement interpréter : à deux ou à trois, il est permis de tirer. »

II. — Par le sérieux et la tenue, la brochure de M. Frank, professeur de droit à Munich, forme avec celle de M. Grasshoff le plus parfait contraste. La division en est nette, et les conclusions de chacun des quatre chapitres ressortent clairement. 1° La neutralité belge, aboutissement de toute l'histoire internationale des Pays-Bas depuis Philippe II, est une adaptation du système de la Barrière et une garantie donnée à l'équilibre européen. 2° Juridiquement, la neutralité perpétuelle impose à l'État neutralisé de strictes obligations dès le temps de paix : elle limite sa capacité d'action et surtout d'alliance. 3° L'opinion belge a évolué sur la question de la neutralité : partie de cette doctrine rigoureuse, elle était arrivée dans les dernières années à une conception qui peut se résumer en ces trois thèses : « En vertu de sa neutralité, la Belgique est tenue d'entretenir une armée et d'avoir des forteresses. — Malgré sa neutralité, elle a le droit de conclure des alliances de toute sorte. Ce ne peut être

une violation de sa neutralité qu'au plus en temps de guerre, jamais en temps de paix. — Elle a le droit, à n'importe quel moment, par décision unilatérale, de renoncer à sa neutralité » (p. 26). 4<sup>o</sup> Cette évolution des idées donne la clef de l'attitude de la Belgique depuis 1905; les conversations militaires de Bruxelles, les renseignements fournis à l'Angleterre sur l'état des forces belges constituaient déjà un abandon de la neutralité : les événements de la guerre l'ont définitivement sanctionné. Le problème historique que pose la situation géographique de la Belgique doit donc être résolu à nouveau : par la solution qu'il recevra à la paix, il faut que l'intérêt de l'Allemagne soit satisfait autant que celui de n'importe quelle autre puissance : et l'Allemagne, d'ailleurs, pour s'assurer qu'il en sera ainsi, a le poids de sa bonne épée. — Donc, une partie purement scientifique, historique et juridique : les deux premiers chapitres — et une partie politique : les deux derniers.

Sur la première, aucune critique : tout y est exact et correct, puisé à bonne source, bien déduit, exposé de façon limpide. La seconde, tout naturellement, soulève des objections. M. Frank, comme toute l'Allemagne, tient pour démontré que la Belgique avait violé sa neutralité; les « Documents de Bruxelles » (voir *Revue historique*, t. CXIX, p. 179) ont emporté sa conviction. Pour nous, M. Waxweiler a victorieusement démontré la tendancieuse inexactitude de la version officieuse allemande, et, à moins que de nouveaux documents ne soient versés au débat, la cause est entendue. Dominé par sa conclusion, et partant d'une donnée erronée, M. Frank s'est trouvé naturellement conduit à des interprétations forcées, à des hypothèses hasardeuses. Le point faible de son raisonnement est la troisième partie : et c'est elle, précisément, qui soutient toute la démonstration. Est-il permis de parler d'une doctrine de la neutralité reçue en Belgique, quand, aux seuls auteurs chez qui on la trouve (le général Brialmont et le professeur Nys) s'oppose un juriste dont l'autorité est, sans nul doute, plus considérable et l'influence, aussi, plus efficace, M. Descamps? Si, en 1902, M. Descamps se prononçait pour la conception la plus stricte de la neutralité, c'est que, comme l'indique M. Frank, il voyait dans l'opinion adverse non seulement une hérésie juridique, mais aussi une erreur politique menaçante pour la sécurité de la Belgique. Or, tous les ministères belges depuis lors ont été conservateurs : est-il vraisemblable que ces gouvernements, de l'un desquels M. Descamps lui-même a fait partie, aient préféré à la thèse conservatrice les idées subversives des libéraux Nys et Brialmont? Et n'est-ce pas, au reste, s'exagérer l'action d'une controverse doctrinale que d'y vouloir chercher l'origine d'actes politiques déterminés? Pour établir le lien de l'une à l'autre, M. Frank est contraint de recourir à une étrange hypothèse : la Belgique, écrit-il (p. 32-33), avait peut-être le dessein de dénoncer sa neutralité en cas de guerre anglo-allemande; de la sorte, elle n'aurait pas eu la responsabilité de l'avoir violée : car, durant la paix, en vertu de la doctrine Nys-Brialmont, une violation

de la neutralité par l'État neutre est impossible : et, durant la guerre, la neutralité une fois dénoncée, n'existant plus, ne pouvait être violée. — Mais à quel intérêt eût répondu un jeu si compliqué? Quelle prévision à longue échéance, que de calculs pour n'aboutir à aucun résultat utile! Toute cette subtilité ne trahit-elle pas l'embaras d'un esprit précis et clair, contraint, par une sorte d'obsession, d'expliquer et de justifier une thèse fausse, et entraîné ainsi sans cesse plus loin de la réalité et de la vérité?

Le travail de M. Frank n'en reste pas moins un vrai travail scientifique, exact dans sa méthode, grave et mesuré dans le ton de son exposé : pas un mot violent ou grossier, pas une apostrophe déclamatoire. On n'y peut guère relever qu'une expression qui prête à la critique, et elle a certainement échappé à l'auteur. Discutant, à la page 30, la portée des conversations anglo-belges, il fait état des déclarations d'Anglais éminents, d'après lesquels « en cas de guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, les troupes anglaises débarqueraient sans plus de façons (ohne Weiteres) en Belgique » : parmi ces Anglais, il cite Lord Roberts et le lieutenant-colonel Bridges. La phrase de Lord Roberts (p. 27) peut avoir le sens que lui donne M. Frank; mais elle peut aussi impliquer comme sous-entendu la violation préalable de la neutralité belge par l'Allemagne; d'ailleurs, prise dans un article de revue, elle n'engage que son auteur. En ce qui concerne les paroles du lieutenant-colonel Bridges, qui ont une valeur tout au moins officielle, M. Waxweiler a démontré qu'elles supposaient précisément la violation préalable de la neutralité belge : et M. Frank l'admet tacitement, puisqu'il cite l'opinion de M. Waxweiler sans entreprendre de la réfuter. « Sans plus de façons » est donc une simple inadvertance, et non point une insinuation tendancieuse, et ne détruit point la bonne impression que, toutes réserves faites sur le fond, on garde de la brochure de M. Frank.

Louis EISENMANN.

---

J. AULNEAU. *La Turquie et la guerre*. Préface de M. Stéphen PICHON. Paris, Félix Alcan, 1915. In-12, vii-346 pages.

C'est un livre dont nous ne saurions assez recommander la lecture à quiconque veut connaître le problème balkanique tel qu'il se présentait aux mois d'août et de septembre 1915, avant que la Bulgarie oublieuse de tous les services rendus, se fût rangée du côté des ennemis du principe des nationalités, la Prusse, l'Autriche-Hongrie et ses anciens bourreaux les Turcs. A dire vrai, nous aurions deux sortes de réserves à faire. M. J. Aulneau remonte assez haut dans l'histoire, et, pour expliquer la complexité des faits, il faut sans doute prendre la question dès l'origine, à l'époque où les Slaves, les Avars, les Bulgares pénétrèrent dans la péninsule et la disputèrent aux Grecs et

aux descendants des anciens colons romains. M. Aulneau connaît en général très bien les événements; mais il est certain qu'il n'a pas lu les travaux historiques les plus récents; ainsi le remarquable livre de Jorga, *Geschichte des osmanischen Reichs*, dans la collection Heeren et Ukert, lui a échappé; cet ouvrage est écrit en allemand, mais par un Roumain, très attaché à sa nationalité, et à qui nous devons aussi de beaux travaux en français. Les raccourcis historiques de M. Aulneau sont parfois inexacts, parce qu'il passe sur un grand nombre de faits, qui seuls nous permettraient de saisir la chaîne des grands événements. Ainsi il importerait de bien distinguer, p. 14, entre les invasions des Turcs seldjoucides et celles des Turcs Osmanlis. Ce résumé de la quatrième croisade, p. 322 : « L'usurpateur Alexis III l'Ange est détrôné et, le 16 mai 1204, à Sainte-Sophie, Baudouin chaussait les brodequins de pourpre », frise l'erreur; il vaudrait mieux mettre Alexis V Mursuphle. La vraie date de la bataille de Nicopoli, p. 115, est le 25 septembre 1396. Mais ce sont là des vétilles. Nous regrettons davantage le plan suivi par l'auteur. Pensant être plus clair, il suit dans son volume non pas un ordre chronologique, mais un ordre géographique, si je puis dire; après un court résumé de l'histoire de la Turquie, il nous raconte celle des états qui se sont formés aux dépens de l'Empire ottoman, de la Serbie depuis l'origine jusqu'à nos jours, du Monténégro dans les mêmes limites, de l'état bulgare, de l'état roumain, puis seulement celle de la Grèce, qui fut pourtant la première nationalité affranchie. Ce plan l'a exposé à de très nombreuses redites et avec lui l'ensemble des faits, leur suite logique nous échappe un peu; l'œuvre du Congrès de Berlin de 1878 nous apparaît morcelée, et c'est au lecteur à la reconstituer, en réunissant des pages éparses dans le volume. Enfin n'est-il pas singulier qu'on nous parle de la politique du comte d'Aehrenthal et de la querelle des chemins de fer balkaniques avant que nous sachions dans quelles conditions la Roumanie et la Grèce ont été affranchies et qu'il existe un état bulgare?

Ces réserves faites, nous n'avons qu'à louer le livre de M. Aulneau. L'histoire qu'il nous donne des états balkaniques au XIX<sup>e</sup> siècle et de nos jours est claire et précise. Il nous montre fort bien quels sont les aspirations et les sentiments de chaque nationalité en présence, l'importance des questions économiques et politiques qui se posent, l'antagonisme des états balkaniques entre eux, les rivalités d'influence entre les puissances extérieures, Russie, Autriche-Hongrie, Italie. Peut-être à l'heure actuelle modifierait-il le jugement qu'il a porté sur Ferdinand de Cobourg-Gotha, « identifiant sa dynastie aux croyances, à l'âme même du peuple bulgare », et inaugurant en 1907, au moment du jubilé de l'indépendance, la statue du Tsar Libérateur.

En 1908 éclate la révolution dite des Jeunes-Turcs; elle est à la fois libérale, puisque la nouvelle constitution crée des institutions représentatives et qu'elle proclame l'égalité entre tous les sujets de

l'Empire, et nationaliste, puisque la Turquie veut se dégager des influences et des pressions du dehors et se réformer elle-même. Mais sera-t-elle capable de faire les réformes nécessaires? Nous avons atteint le milieu du livre de M. Aulneau : à partir d'ici, la suite des événements est exposée en bloc et cette seconde partie est certainement la plus remarquable. M. Aulneau nous dit pour quelles raisons les Jeunes-Turcs ont échoué en Macédoine, en Albanie, en Syrie, en Arménie et ont fait partout regretter le régime hamidien. Il raconte l'écrasement de la Turquie lors de la première guerre balkanique, l'odieuse attaque brusquée des Bulgares contre les Serbes et les Grecs, leurs alliés de la veille, le traité de Bucarest, l'anarchie de l'état d'Albanie, la colère de l'Autriche contre la Serbie et ses tentatives réitérées pour l'écraser, l'ultimatum du 23 juillet 1914, les débuts de la guerre actuelle, la conduite louche de la Turquie qui, à la fin du mois d'octobre, se déclare contre les Alliés et proclame le 21 novembre la Djihad ou guerre sainte. Qu'advient-il de l'Empire turc après cette lutte? La date de 1916 effacera-t-elle celle de 1453? Personne ne peut encore répondre à cette question. Mais, comme écrit M. Stéphen Pichon dans sa belle préface, il faut que la victoire soit assurée aux Alliés. « Autrement, ce serait un recul incalculable pour les idées qu'incarnent les peuples libres et sains de corps et d'esprit. »

Ch. PFISTER.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

### HISTOIRE GÉNÉRALE.

— Jacques FLACH. *Le Droit de la Force et la Force du Droit* (Paris, Recueil Sirey, Léon Tenin, 1915, in-8° carré, 76 p.). — Série de trois études : la première est une conférence faite le 19 mars dernier à l'Église de l'Étoile, où les deux notions de Force et de Droit, dans leur opposition et leurs rapports, sont analysées avec une grande vigueur. « La Force prime le droit », selon la parole prononcée, dit-on, par Bismarck en octobre 1862 au Parlement prussien et qui, authentique ou controuvée, caractérise toute sa politique. Il n'est pas vrai davantage que « la Force prouve ou crée le Droit », selon les formules plus modernes. Aux théories allemandes de Savigny, d'Ihering ou de Post, à la glorification de l'État absolu et divinisé, M. Flach oppose les idées de Cicéron, de Montaigne, de Pascal, de J.-J. Rousseau. Nous lisons dans le *Contrat social* : « Sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause; toute force qui surmonte la première succède à son droit. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? » Le Droit est antérieur à la Force et indépendant d'elle; il constitue une force en lui-même, « la force du Droit ».

C. PF.

— L. GERMAIN DE MAIDY. *Les types iconographiques de l'Immaculée-Conception à l'époque de la Renaissance* (Nancy, Sidot frères, 1914, in-8°, 30 p.). — Voici une importante étude d'iconographie chrétienne. Au moyen âge, la Conception de la Vierge n'était figurée que par l'image de « la Rencontre à la Porte dorée »; mais à la fin du xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, au moment où se popularisa la croyance à l'Immaculée-Conception, on représenta le mystère par une série d'allégories. M. Germain en distingue cinq sortes : la Femme revêtue de soleil; sainte Anne debout et laissant voir sur son sein Marie dans une auréole de gloire; la chasse à la licorne; Marie entourée de ses emblèmes et bénie par le Père éternel qui paraît dans le haut; Marie portant l'enfant Jésus qui, de l'extrémité d'une longue croix processionnelle, perce le serpent. De chacun de ces types, M. Germain donne des exemples nombreux et l'on trouvera dans sa brochure des explications très nettes, notamment sur les emblèmes de la Vierge<sup>1</sup>.

C. PF.

1. M. Germain de Maily nous adresse deux autres petites brochures sur des sujets d'archéologie et d'héraldique lorraines : *le Monument funéraire de*

— Édouard DRIAULT. *La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 48 p. Extrait de la *Revue des études napoléoniennes*<sup>1</sup>). — Avouerai-je que la brochure de M. Driault m'a déçu? Le vrai sujet, la position nouvelle de la question de Constantinople, n'apparaît que dans les dernières pages. Le reste est un très brillant résumé de la question d'Orient depuis le xv<sup>e</sup> siècle. Comme en tout exposé de ce genre, il y a un peu trop de ces formules qui ont l'air de prophéties faites après coup. « L'Autriche, qui est allemande, n'est pas faite pour organiser les États slaves des Balkans. L'histoire devait avoir sa revanche. » Que si la politique autrichienne avait été plus sage, les historiens se feraient fort de démontrer aujourd'hui que la double monarchie était destinée à devenir la tutrice des Slaves du sud. De même, si l'Allemagne avait réussi (et M. Driault admet, p. 26, qu'elle a failli réussir), dirait-on aujourd'hui qu'« il n'y a pas de place sur la Méditerranée pour la barbarie germanique »? Il est d'ailleurs excessif de dire (p. 37) « qu'il n'y a pas un Allemand sur tous ces rivages »; les colonies wurtembergeoises de la Terre sainte ont fourni à Guillaume II une base d'action. — P. 20, on dit de Nicolas II : « Il empêcha le Japon en 1905 de s'établir à Port-Arthur »; rappeler qu'il y fut aidé par une étrange coalition franco-allemande. — Il est un peu simple (p. 32) de voir « la civilisation grecque représentée par la Russie surtout » comme la latine l'est par la France. — M. Driault entrevoit sans inquiétude l'avenir de Constantinople aux mains des Russes, et cependant neutralisée. Nous voudrions partager cet optimisme. Nous voudrions croire également (p. 39) que la question de Palestine sera d'un règlement aussi facile que celle de Syrie. Hélas! tant de fois déjà les nations chrétiennes se sont disputé l'honneur de balayer l'escalier du Saint-Sépulcre! Il est vrai que M. Driault croit à la fin possible du schisme oriental! Il semble au contraire que la conquête de Tsargrad va donner à l'orthodoxie une vigueur nouvelle. H. HR.

— Arnold VAN GENNEP. *Le génie de l'organisation. La formule française et anglaise opposée à la formule allemande* (Paris, Payot, 1915, in-32, 114 p.; prix : 1 fr. 50). — M. van Gennep rappelle d'abord la déclaration de Wilhelm Ostwald, qui signa le Manifeste des 93 intellectuels, mais qui est un chimiste éminent : « Je vais vous expliquer le grand secret de l'Allemagne : nous, ou peut-être plutôt la race germanique, avons découvert le facteur de l'organisation. Les autres peuples vivent encore sous le régime de l'individualisme, alors que nous, Allemands, sommes sous celui de l'organisation. » M. van Gennep ne pose pas la question de savoir si un peuple a le

*François Jacquet, curé de Vêel (près de Bar-le-Duc), † 1597, et Un dessin de la collection Stiebel, présumé aux armoiries de Gaspard Rouyer (anobli en 1581 par le duc Charles III), extraites du Bulletin de la Société des lettres de Bar et du Bulletin de la Société d'archéologie lorraine.*

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 442.

droit d'imposer aux autres sa manière d'organiser la société; s'il ne peut pas lui suffire de retirer de sa supériorité, vraie ou prétendue, les avantages matériels et moraux qu'il doit à ce facteur. Il analyse avec pénétration ce qu'Ostwald entend par les concepts d'individualisme et d'organisation; il aboutit à cette conclusion : « L'Allemagne et ses alliés vivent encore sous le régime de l'exploitation et de la subordination, alors que les peuples vraiment civilisés veulent organiser le régime de la coopération fondée sur la liberté. Tel est le grand secret de la civilisation française et anglaise moderne. » L'organisation, que les Allemands appellent la *Kultur*, est un instrument de domination universelle : la civilisation telle qu'on l'entend en France et en Angleterre travaille au progrès de l'humanité en respectant la personnalité des individus ainsi que des peuples, grands et petits.

Ch. B.

#### LA GUERRE.

— L. LÉVY-BRUHL. *La conflagration européenne. Ses causes économiques et politiques* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 16 p.; prix : 0 fr. 60). — L'étude de M. Lévy-Bruhl, parue d'abord dans *Scientia*, est déjà un peu ancienne; mais il y a avantage à la relire, tant elle est claire et nette. Les causes profondes du conflit actuel se doivent chercher dans les conditions politiques, économiques et psychologiques des groupes de nations en présence; politiques : du côté ouest la question d'Alsace-Lorraine toujours pendante; du côté est, les ambitions de l'Autriche dans les Balkans; économiques : la nécessité pour l'industrie allemande de s'ouvrir de nouveaux débouchés dans des colonies et vers l'orient, par le chemin de fer de Bagdad; psychologiques : l'Allemagne, avec sa population grandissante, réclame sa place au soleil, et, se souvenant toujours de son morcellement antérieur, s'imagine que les autres nations jalouses veulent la lui enlever. De nombreuses idées sont condensées en ces quelques pages. C. PF.

— *Choses de guerre* : Tome I. L. CHAM. *Les causes de la guerre de 1914*. Tome IV. B. ONNAUD. *Sur le cadavre d'un archiduc* (Paris, librairie des publications pratiques, 1915, in-12, 110 et 108 p.; chaque fascicule : 0 fr. 95). — Les éditeurs ont voulu mettre, comme ils le disent, « à la portée de tout le monde » les problèmes que soulève la guerre actuelle. Des deux fascicules que nous avons reçus, l'un expose, d'une façon un peu confuse, sans ordre chronologique, les causes lointaines de la guerre : aspirations des Serbes, opposition entre la Triple-Entente et la Triple-Alliance, question d'Alsace-Lorraine, ambitions des Allemands, etc.; le second, avec un titre bien mélodramatique, les causes immédiates : ultimatum de l'Autriche à la Serbie, négociations entre l'Autriche et la Serbie jusqu'au moment de la rupture entre les deux puissances, le 25 juillet au soir. Le fascicule s'arrête ici; il annonce une suite au prochain numéro qui aura pour titre : *Les fourberies de l'Allemagne*. Ces deux bro-

chures n'apprendront rien au public instruit; elles fourniront peut-être au gros public le texte d'un certain nombre de pièces diplomatiques importantes et quelques renseignements historiques (corriger ce qui est dit dans le tome I, p. 14, sur la Serbie par le tome IV, p. 7 et 8; et écrire de part et d'autre Douchan, ou plus exactement Dušan, au lieu de *Dustan* ou *Dushan*). C. PF.

— Henri HAUSER. *Le problème colonial* (Paris, Chapelot, 1915, in-12, 111 p.; dans la collection : *La guerre européenne*). — La question coloniale est certainement un des facteurs de la lutte actuelle. Par cette guerre, l'Allemagne a voulu assurer son hégémonie sur le monde et se créer l'empire colonial qui lui faisait défaut. Déjà par sa politique au Maroc, par les concessions qu'elle nous a arrachées au Congo (traité du 4 novembre 1911), par les espérances qu'elle fondait sur l'exploitation du chemin de fer de Bagdad, elle affichait ses ambitions, et ces faits ont été les préliminaires de la lutte. C'est ce que montre fort bien M. Hauser dans cette brochure. Il nous dit aussi, de façon sommaire, mais précise, dans quelles circonstances l'Allemagne a tenté de fonder son empire colonial et a acquis Togo, Cameroun, Ouest et Est africain, Tsin-Tao, îles du Pacifique. Il raconte comment, au cours de la guerre, ces colonies ont été presque complètement enlevées à l'Allemagne, qui n'a point réussi à entamer l'empire colonial des Alliés et a échoué en voulant exciter la révolte des Musulmans et des Boers. Enfin il se pose la question du sort futur de ces colonies allemandes. Il ne refuse point au traité de paix à l'Allemagne des conditions très modérées; mais il ne voit aucune nécessité de lui laisser des dépendances extérieures. Il divise ces colonies entre les Alliés, en faisant à la Belgique la part la plus large; il divise aussi entre eux la Turquie d'Asie, élargissant ainsi le sens du mot colonie. A l'avenir, une ville comme Londres, Paris ou Petrograd (*et sans doute aussi Rome*) ne sera plus seulement la capitale d'un état continu; « chacune d'elles sera l'organe directeur, la conscience pensante et agissante de communautés multiples et variées, séparées souvent par de vastes espaces, unies cependant par des aspirations communes ». C. PF.

— *La Belgique et l'Allemagne*. Textes et documents précédés d'un avertissement au lecteur par Henri DAVIGNON (imprimé par Harrison et fils, Londres, 1915, in-4°, iv-128 p.). — Des textes et des documents, rien que des textes et des documents, beaucoup d'entre eux reproduits par la photographie. On les a divisés en plusieurs parties : 1° ceux qui ont garanti la neutralité de la Belgique, l'article VII du traité du 19 avril 1839, la confirmation de la neutralité par la Prusse le 9 août 1870, les promesses verbales faites par les représentants officiels de l'Allemagne en 1913 et encore le 2 août 1914 : c'est « la Belgique devant l'histoire »; 2° ceux qui montrent la manière dont la Belgique accueillit la violation de sa neutralité par l'Allemagne, les sages recommandations faites aux civils : c'est « la

Belgique devant l'invasion » ; 3<sup>o</sup> ceux qui révèlent les cruautés commises par les Allemands : emploi d'engins interdits, destruction de villes ouvertes, des établissements consacrés au culte ou à la charité, des monuments historiques, civils emmenés en otage, massacres, prêtres mis à mort, etc. : c'est « l'Allemagne contre les lois de la guerre ». Suivent des extraits de carnets de soldats avouant tous ces crimes, des affiches des gouverneurs allemands remplies de menaces, des extraits de journaux allemands annonçant des ventes publiques des objets dérobés, etc. Dans une préface éloquent, M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, tire les conclusions qui se dégagent de cet exposé : la Belgique, en résistant à l'Allemagne, n'a accompli que son devoir ; dès le premier moment de l'invasion allemande en Belgique et sans que la population civile ait pris une attitude hostile, l'Allemagne appliqua un système de terrorisme ; l'armée allemande en Belgique s'est mise délibérément et effectivement en marge des lois de la guerre. La démonstration est irréfutable. C. PF.

— *La guerre de 1914. L'action de l'armée belge pour la défense du pays et le respect de sa neutralité. Rapport du Commandement de l'armée; période du 31 juillet au 31 décembre 1914* (Paris, Chapelot, 1915, in-8<sup>o</sup> oblong, 97 pages et 11 croquis). — *La campagne de l'armée belge, 31 juillet 1914-1<sup>er</sup> janvier 1915, d'après les documents officiels* (Paris, Bloud et Gay. Publication du journal *le XX<sup>e</sup> siècle*, in-12, 166 p., avec 16 cartes et 23 photographies; prix : 1 fr. 50). — Ces deux ouvrages ont la même origine et se complètent l'un l'autre. Tous deux sont des récits émanant du gouvernement belge, rédigés d'après les documents fournis par le ministère de la guerre belge. Tous deux sont sobres, précis, techniques, impersonnels. Le *Rapport* vaut surtout par les croquis, moins réduits et par conséquent plus clairs que dans le récit de la *Campagne*. Ce récit, moins sec que le *Rapport*, est divisé en huit chapitres : 1<sup>o</sup> mobilisation et concentration de l'armée ; 2<sup>o</sup> attaque de Liège (4-5 août 1914) ; 3<sup>o</sup> position d'observation sur la Gette (6-20 août) ; 4<sup>o</sup> attaque de Namur (19-25 août) ; 5<sup>o</sup> opérations autour d'Anvers (25 août-27 septembre) ; 6<sup>o</sup> siège d'Anvers (28 septembre-10 octobre) ; 7<sup>o</sup> jonction de l'armée belge avec les armées alliées ; 8<sup>o</sup> défensive victorieuse de l'Yser (13 octobre-28 décembre). Attaqués par des forces trois et quatre fois supérieures en nombre qu'appuyait une artillerie formidable, les Belges résistèrent avec autant d'habileté que de bravoure ; après avoir rendu à la civilisation l'inappréciable service d'amortir les effets de l'attaque brusquée dont les Allemands attendaient une victoire prompte et décisive, ils contribuèrent à former dans le Nord cette barrière que l'envahisseur n'a pu rompre. Le chiffre des pertes subies par leur armée témoigne éloquemment de leur esprit de sacrifice : au 31 juillet, l'armée de campagne comptait 93,000 fusils, 6,000 sabres et 324 canons ; le 31 octobre, elle ne pouvait plus mettre en ligne que 32,000 fusils et 200 canons étaient hors d'usage ! Ce sont les chiffres officiels. Ça et là, le narrateur laisse percer son émotion. A Aerschot

(19 août), après pillage par des soldats ivres, « la ville fut incendiée et les habitants décimés sans distinction d'âge ou de sexe. La responsabilité du commandement fut démontrée par l'exécution systématique d'un homme sur trois » (p. 48). A Dinant, détruit le 22 août par le 108<sup>e</sup> régiment saxon, « les Allemands firent sortir des églises les fidèles qui assistaient à la messe; les hommes furent séparés des femmes et des enfants, puis fusillés sur place. Les maisons furent ensuite pillées et une partie des habitants réunis sur la place. A 18 heures, un capitaine aligna les hommes contre un mur et en fit tuer 84. Le massacre recommença le 23 août... 1,200 maisons sur 1,400 furent incendiées. Le chiffre des victimes actuellement connu est de 700, dont 73 femmes et 39 enfants de six mois à quinze ans » (p. 62-73). A Termonde (4 septembre), « les pionniers du IX<sup>e</sup> corps mirent le feu à cinq groupes de maisons. Le lendemain, une arrière-garde commença, sous la direction du major Sommerfeld, l'incendie méthodique des quartiers riches » (p. 75). Des faits, pas un mot de protestation, pas un cri de colère contre les bourreaux. L'histoire dira quelle somme d'admiration et de reconnaissance est due aux victimes. Ch. B.

— *La guerre allemande et le catholicisme*, ouvrage publié sous la direction de Mgr Alfred BAUDRILLART, sous le haut patronage du Comité catholique de propagande française à l'étranger (Paris, Bloud et Gay, 1915, in-8°, XII-304 p.). — « Le livre que nous présentons au public est un livre de propagande française. Il s'adresse surtout aux catholiques des pays neutres », lisons-nous au début de l'avertissement. Certes, nous concevons qu'un missionnaire rappelle, en un chapitre éloquent, tout ce que la France, la France du XIX<sup>e</sup> siècle, a fait pour le catholicisme : créations d'ordres religieux, fondations d'œuvres, comme celles de la *Propagation de la foi* et de la *Sainte-Enfance*, et nous acceptons sa conclusion que la France n'est pas un pays d'athées et d'ennemis de l'Église. Nous concevons aussi qu'un aumônier militaire, le chanoine G. ARDANT, vante les progrès de l'esprit religieux chez les soldats qui combattent aux avant-postes, et que Mgr BAUDRILLART montre combien est profond le mouvement religieux qui s'est manifesté dans l'armée française et comment il a été préparé par les œuvres catholiques de la jeunesse : écoles, ligues et associations, patronages; quelques-unes des lettres de combattants catholiques qu'il cite sont véritablement héroïques. Puis à très bon droit et avec beaucoup de raison, les catholiques ont dressé la liste de leurs morts, ecclésiastiques tués à l'ennemi, et surtout ecclésiastiques non-combattants victimes de l'ennemi; avec force, M. François VEUILLOT a rappelé tous les méfaits et les crimes des Allemands, faisant « la guerre aux églises et aux prêtres ». Mais ne faut-il pas se garder de donner à cette lutte horrible le caractère d'une lutte religieuse, de poser l'équation entre protestantisme et germanisme, comme le fait un peu M. Georges GOYAU, qui abuse de la comparaison entre l'un et l'autre *Culturkampf*? Qu'en pensent les catholiques autrichiens et allemands? Il ne faut pas oublier que ces catholiques

se trouvent en majorité dans l'armée ennemie, qu'ils sont aussi arrogants, aussi infestés de *Deutschtum* que les disciples de Luther. La vérité est que la lutte présente est une lutte nationale où tous les Français sans acception de croyances et d'opinions font avec vaillance leur devoir et meurent avec courage; ce que les divers auteurs de ce recueil se plaisent à reconnaître. C'est plus encore, c'est la lutte du Droit, représenté par les Alliés contre deux nations qui veulent imposer leur hégémonie par la Force et faire triompher leur *Kultur*. La lutte a des causes nombreuses; les causes religieuses seules sont exclues; et nous n'en voulons pour preuves que les pièces publiées dans l'appendice du volume, d'un côté le pâle discours prononcé par Benoît XV au consistoire du 22 janvier, de l'autre la virulente lettre du cardinal Mercier, les adresses que lui ont envoyées les évêques français, l'éloquente lettre pastorale de Mgr Turinaz de Nancy, du 2 février 1915, et celles des autres prélats, pour terminer par la toute décisive réponse que l'Université catholique de Paris a faite à ce si extraordinaire Manifeste des 93 « représentants de la science et de l'art allemands ».

C. PF.

— Louis COLIN. *Les barbares à la trouée des Vosges* (Paris, Bloud et Gay, 1915, in-12, xv-354 p., avec 32 hors-texte. Préface de Maurice BARRÈS). — Le sous-titre porte : « Récits des témoins ». Or, l'auteur a été témoin lui-même de ce qui s'est passé à Saint-Dié au moment de la mobilisation, puis le 27 août, quand les Allemands envahirent la charmante petite cité, et les jours suivants, pendant l'occupation ennemie; les pages consacrées à Saint-Dié sont certainement les plus vivantes du livre (p. 67-159). Supprimons du récit quelques phrases ironiques contre « nos chers compatriotes du Midi », quelques pointes contre les parlementaires et les instituteurs laïques, quelques plaisanteries sur les chiens de Saint-Dié et des vers de Boileau; mais nous approuverons tout le reste, notamment le juste hommage rendu aux religieuses de la ville; des informations personnelles qui nous ont été communiquées nous permettent d'affirmer la parfaite exactitude des faits. Pour les événements qui se sont passés dans les autres localités occupées à la fin d'août par les ennemis et aujourd'hui délivrées, M. Colin a été en général renseigné par les curés et bien renseigné, ainsi à Raon-l'Étape; nous regrettons seulement qu'il ait donné leurs récits sous forme de dialogue où il intervient lui-même, au lieu de leur laisser la parole jusqu'au bout ou de composer une narration impersonnelle, en s'appuyant en note sur leur témoignage. Il a pu donner aussi quelques détails sur des localités encore occupées par l'ennemi, comme Provenchères ou Senones ou le Ban-de-Sapt; mais dans les titres de chapitres vous ne trouverez ni Luvigny ni Allarmont, dont nous savons que les curés ont été fusillés et sont morts avec courage pour la France. Après cette analyse, vous devinez ce que signifie le titre du volume : c'est l'occupation allemande dans le département des Vosges (cantons de Provenchères, Fraize, Saint-Dié, Senones, Raon-l'Étape, Rambervillers). Il y a là pour l'historien

futur de cette guerre toute une série d'horreurs entre lesquelles il n'aura qu'à choisir pour dresser contre l'Allemagne le plus accablant des réquisitoires; et dire qu'un pareil travail portant sur le département de Meurthe-et-Moselle et où l'on trouverait les noms de Blâmont, de Badonviller et de Gerbéviller nous présenterait des tableaux encore plus terribles! C'est précisément le souvenir de Gerbéviller qu'évoque Maurice Barrès dans son éloquente préface. C. PF.

— Charles LELEUX. *Feuilles de route d'un ambulancier*. Complétées d'après le carnet de route du Dr Henri LIÉGARD. Préface de M. René DOUMIC (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-8°, XIV-109 p., 13 illustrations hors texte, prix : 1 fr. 50; dans la collection : *La guerre, les récits des témoins*). — Ce ne sont point précisément des feuilles de route; ce n'est point le récit griffonné rapidement la nuit après une journée de fatigue, mais un récit suivi, écrit à tête reposée, à l'aide du carnet de route, contrôlé avec celui du Dr Liégard; l'auteur, qui est avocat à la Cour d'appel, a laissé de côté les petits faits se reproduisant chaque jour; il n'a pas énuméré toutes les étapes du chemin; il a brossé un tableau d'ensemble où la censure n'a rien enlevé. Ce récit suivi où passent de temps en temps des souvenirs classiques a, quoique l'auteur ne veuille pas en convenir, une véritable valeur littéraire. L'ambulance que nous présente M. Leleux est partie de Paris le dimanche 9 août 1914; elle est entrée le 16 août en Alsace par le col de Saales et a vu le poteau frontière arraché de son socle; par les pentes du Donon, elle arrive dans la vallée de la Sarre, en Lorraine, et s'installe le 20 août, à quelque distance d'Abreschwiller, à l'hôpital de Lettembach. Ce paysage vosgien, ce recoin de vallée où achèvent de tomber en ruines les maisons des anciens verriers de Chevandier de Valdrôme, est fort bien décrit. Mais, dès le 21 août, il faut quitter Lettembach; c'est la retraite par Cirey, Bréménil, Badonviller, bourgs pillés, brûlés, ensanglantés par les hordes. Au début de septembre, l'ambulance arrive sur le glorieux champ de bataille de la Marne; puis, lorsqu'après la victoire commence la guerre des tranchées, elle s'installe fin septembre à Suippes; et la voilà, avec le début du mois d'octobre, dans le Nord. M. Leleux visite Arras, quelques heures avant la nuit funeste où, sous les obus allemands, s'écroule l'admirable beffroi (24 octobre). En novembre, de La Clytte et de Vlamertinghe, en Belgique, il assiste à l'agonie d'Ypres. Le récit se termine au début de janvier 1915, où l'auteur, affecté au service d'un train sanitaire, quitte ses compagnons. M. Leleux a assisté à bien des scènes douloureuses; il a pensé des plaies cruelles; mais il a trouvé pour ces glorieux blessés des paroles de consolation et d'espérance; et si parfois la lecture de son ouvrage fait frissonner, elle reconforte aussi et elle ennoblit. C. PF.

— *Carnet de route d'un officier d'alpins*. 1<sup>re</sup> série, août-septembre 1914 (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-8°, 97 pages, 6 gravures et 1 carte hors texte; prix : 1 fr. 25, dans la collection :

*La guerre, les récits des témoins*). — Le témoin est ici un lieutenant de chasseurs alpins, un « diable bleu », qui connaît bien la langue allemande, peut au besoin servir d'officier interprète, qui écrit en un excellent français d'un style tout militaire, vif et alerte, et qui dit en toute franchise ce qu'il pense. Son récit commence *ex abrupto* au 16 août 1914, avec l'entrée des troupes françaises dans la Lorraine annexée, du côté du village de Lagarde. Le bataillon occupe successivement Gélucourt, Guéblange, Dieuze; il se bat le 20 août à Vergaville qui possédait jadis une célèbre abbaye de bénédictines; mais il est obligé de se replier sur Lunéville. Il arrête cependant le mouvement de l'ennemi sur les bords de la Mortagne, à Xermaménil, le 26 août, puis, dans le bois de Bareth, au sud de Lunéville, il mène, pendant quelques jours, une vie curieuse et mouvementée. C'est la première partie du volume : *En Lorraine*, qui se termine par un magnifique hommage aux alpins. Le bataillon, avec le 15<sup>e</sup> corps auquel il appartient, a été cependant appelé du côté de la Marne pour prendre part à la grande bataille. On nous décrit sa longue marche de flanc du 2 au 7 septembre, puis le combat de Vassincourt du 8 au 12 septembre, qui eut, dans l'ensemble des opérations, une importance décisive. Les chasseurs, pour se dissimuler en montant à l'assaut du village, poussent devant eux des branches de feuillage. « C'est la poussée offensive des buissons qui marchent », et ce récit nous rappelle un passage de Frédégaire et le *Macbeth* de Shakespeare. Mais voici qui est tout d'actualité, voici ce qu'on n'a jamais vu, la poussée en masse des Allemands que fauche la mitraille, le combat à la baïonnette, puis, les jours suivants, le canon 75 prenant à revers les tranchées ennemies, et on lit dans la narration des phrases de ce genre : « C'est à la fois beau, terrifiant. » — « Le spectacle est d'une beauté tragique. » Après la victoire, le bataillon est transporté sur les bords de la Meuse, puis en Argonne. Le récit s'arrête ici avec le mois de septembre; mais l'auteur nous fait espérer une seconde série où il racontera sa campagne dans l'Argonne, sur l'Yser et dans l'Artois; cette nouvelle série aura certainement autant de succès que la première.

C. PF.

— *Carnet de route d'un soldat allemand*. Avant-propos de M. Frank PUAUX (Paris, Berger-Levrault, « Bibliothèque de la guerre 1914-1915 », n° 2, in-32, 73 pages; prix : 0 fr. 60). — Ce soldat, Erich H., était un caporal réserviste silésien qui avait des lettres, car il savait le français et cite des mots grecs; il était employé dans un bureau depuis trois ans quand il fut mobilisé à Breslau le 30 juillet; il faisait partie du 38<sup>e</sup> d'infanterie, appartenant au 6<sup>e</sup> corps d'armée. Son carnet est tenu exactement jusqu'au combat de Binarville (16 septembre); il fut tué le lendemain. En termes sobres et précis, Erich décrit les souffrances qu'il éprouve par suite des marches forcées, d'un ravitaillement très défectueux, du tir précis et meurtrier de l'artillerie française. Il constate avec chagrin les excès commis par ses camarades : « Les hommes pillent terriblement; tout est fouillé dans les maisons

et souvent détruit..., toutes les règles du droit sont abolies et nous nuisons beaucoup à notre réputation » (p. 34); « il est permis d'emporter ce qui se mange, ce dont on a un besoin immédiat; mais plusieurs, surtout ceux qui accompagnent les bagages, volaient des montres, des objets de valeur, etc.; c'est hideux ». — La présente traduction avait déjà paru dans le journal *le Temps*. Ch. B.

— *Pages actuelles, 1914-1915* (Paris, Bloud et Gay. Collection à 0 fr. 60, suite). — N° 35. Francis MARRE. Notre « 75 ». — N° 36. Henri LICHTENBERGER. *L'opinion américaine et la guerre* (expose en un petit nombre de pages substantielles pourquoi et comment la plupart des Américains du Nord, dans les classes cultivées, en sont venus assez vite, et de plus en plus nombreux, à souhaiter le triomphe des Alliés, malgré la sincère admiration qu'ils ne cessent de professer pour certaines des vertus allemandes). — N° 37. L. DUMONT-WILDEN. *L'occupation allemande à Bruxelles racontée par les documents allemands* (l'auteur publie tous les avis et proclamations qui ont été affichés à Bruxelles du 20 août 1914 au 25 janvier 1915; à peine çà et là quelques lignes de commentaire. L'auteur du recueil a eu raison de penser qu'il suffisait de laisser parler les Allemands pour que nous sachions à quel régime de vexations, d'injustices et de terreur sont soumis les pauvres Belges). — N° 38. Mgr Pierre BATIFFOL. *A un neutre catholique* (reproduit le lumineux article du *Correspondant* qui a déjà été analysé ici même, t. CXIX, p. 215. L'auteur a pris soin de se faire délivrer l'imprimatur par l'autorité diocésaine). — N° 40. Victor DELBOS. *L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française* (parle très peu de la pensée française, éprise avant tout de clarté et d'analyse; montre ce qu'il y a de profond, de fécond dans l'esprit philosophique de l'Allemagne et le développement qu'il a pris avec Fichte et de Hegel; aucune philosophie ne s'est mieux prêtée que celle de Hegel « à l'idée que le peuple allemand peut se livrer, sans que rien l'arrête, à sa volonté de domination matérielle et spirituelle. Même les vues de Nietzsche n'ont pu avoir en ce sens une action aussi complète »). — N° 41. HÉBRARD DE VILLENEUVE. *La France de demain*. — N°s 42-43. L. DUMONT-WILDEN. *Comment les Allemands font l'opinion* (publie les nouvelles de guerre affichées à Bruxelles par l'autorité militaire du 20 août 1914 au 25 janvier 1915; très instructif recueil où l'on voit à plein, non seulement l'art avec lequel le service allemand d'informations a su farder la vérité, mais l'affaiblissement graduel de l'enthousiasme produit par les premières victoires allemandes. Depuis le milieu d'octobre, les communiqués allemands n'annoncent plus que les échecs des offensives françaises. Mais l'historien saura tirer de cet amoncellement de nouvelles exagérées ou fausses les parcelles de vérité qu'elles renferment; il ne devra pas les négliger. On ne lira pas sans douleur les démentis des communiqués allemands sur la destruction de la cathédrale de Reims). — N° 44. Maurice DE SORGUES. *Les Catholiques espagnols et la guerre* (écrit fort singulier. Bien que l'auteur se refuse à donner à la

guerre actuelle, telle que la fait l'Allemagne, le caractère d'une guerre de religion, il emploie la moitié de son pamphlet à une diatribe virulente contre Luther et l'Allemagne luthérienne. Quand il arrive à l'Espagne, il parle bien du rôle joué à la tête du parti carliste, par don Juan Vasquez de Mella, favorable à l'Allemagne persécutrice des Belges et hostile à la France; mais, pour bien comprendre ce qu'il dit, il faut se reporter à l'article, autrement instructif, de M. Morel-Fatio; voir plus haut, p. 204). — N° 45. P. HAZARD. *Un examen de conscience de l'Allemagne, d'après les papiers de prisonniers de guerre allemands* (le titre de cette brochure est trompeur, car il ressort nettement de ces papiers que ces Allemands se croyaient la conscience pure. Évidemment les mots morale, devoir, vertu, charité chrétienne n'ont pas le même sens pour eux et pour nous). — N° 46. Maurice DE WULF. *Guerre et philosophie* (très bonne étude en 46 pages sur la formation de la mentalité allemande : elle procède de la théorie de Fichte sur le Moi absolu ou l'Esprit impersonnel qui s'est réalisé dans la nation allemande; car « dans ce peuple seul se trouve encore à l'état vivant la force psychique originelle de l'humanité, qui peut engendrer et communiquer une vie nouvelle. Si ce peuple venait à disparaître, c'en serait fait de l'humanité ». Quant aux autres peuples, ils sont à l'Allemagne ce que le Non-Moi est au Moi. Hegel a renforcé encore cette folle apologie patriotique en développant la théorie de l'État, antérieur et supérieur à la famille et à l'individu. Le mysticisme naturel aux Allemands a transformé ces rêveries métaphysiques en dogmes et conduit au militarisme, qui est devenu l'institution nationale par excellence, le facteur primordial de la culture. A cette conception monstrueuse, l'auteur oppose la notion latine du droit, fondé sur les principes de la raison universelle, le respect de l'individu, le rôle subordonné de l'État qui n'est « qu'un outil au service du citoyen »; à la culture allemande, la civilisation sans épithète, celle qui tend au perfectionnement humain par le libre développement des individus et des nations, petites et grandes, par le triomphe du Droit sur la Force). — N° 47. GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Les aumôniers militaires* (dans la guerre de 1870-1871 et dans celle-ci. Intervention décisive de M. de Mun qui, en août 1914, obtient la réintégration des aumôniers dans l'armée. Services qu'ils ont rendus sur le champ de bataille et dans les hôpitaux). — N° 48. Ernest DAUDET. *Les Arabes et la guerre* (le loyalisme des Musulmans soumis à la France et l'espionnage allemand en Algérie et en Tunisie, mobilisation des tirailleurs indigènes; M. Daudet, qui parle des prisonniers allemands transportés en Tunisie, de l'arrogance dont ils firent preuve au début et de leur déception quand ils furent convaincus que l'armée de leur kaiser n'allait pas venir de si tôt les délivrer, aurait pu ajouter que l'aspect de ces farouches prisonniers produisit un effet considérable sur les Arabes; c'était la preuve vivante de la victoire française). — N° 49. MILES. *Le général Maunoury*. — N° 50. Samuel ROCHEBLAVE. *La vraie France et l'évolution du patriotisme français* (intéressantes conférences don-

nées à Genève et à Lausanne en février-avril 1915). — N° 51. Abbé Eugène GRISELLE. *Le martyr du clergé français* (liste des prêtres tués par les Allemands en août et septembre 1914, des sévices graves qu'ils eurent à subir de la part des envahisseurs, avec les récits des témoins). — N° 52. Henri DAVIGNON. *La conduite des armées allemandes en Belgique et en France, d'après l'enquête anglaise* (cette enquête a déjà été mentionnée par nous, t. CXIX, p. 418. Le nom du vice-chancelier de l'Université de Sheffield, un des commissaires, doit être corrigé : il s'appelle Fisher et non Fischer). — N°s 53-54. Raoul NARSY. *La presse et la guerre. Le Journal des Débats* (choix d'articles sur le « coup » austro-allemand, sur l'union française qui s'est faite en face de l'envahisseur, sur l'aspect de Paris pendant les premiers mois de la guerre, sur nos alliés, les neutres et nos ennemis, etc. Ces articles, destinés à périr à peine nés, se lisent encore aujourd'hui avec un intérêt parfois passionnant). — Ch. B.

— *Pages d'histoire, 1914-1915* (Paris et Nancy, Berger-Levrault). — Suite de cette collection : n°s 49, 53, 61, 69. *Les Communiqués officiels*, tomes X-XIII, du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 1915 (avec le récit officiel de la victoire des Épargés, 16 avril, de nos succès au bois d'Ailly, 27 avril, et à Ablain-Saint-Nazaire, 28-29 mai, le compte-rendu des combats de Lorette par un officier allemand, etc.). — N° 48. CHAMPAUBERT. *Les campagnes de 1914* (résumé clair et complet des opérations sur le front occidental, en Pologne et en Serbie, avec de très bons croquis topographiques empruntés à *l'Illustration*). — N° 50. *Nos marins et la guerre* (les *Communiqués officiels* de la marine française et de l'amirauté britannique, du 4 août 1914 au 21 mars 1915. En annexe, un récit de la prise de Dixmude, le 10 novembre, par un lieutenant de vaisseau qui commandait là, et une brève relation de la prise de Saint-Georges, 15-27 décembre 1914). — N° 51. *Le second livre bleu anglais* (correspondance relative aux événements qui ont amené la rupture des relations avec la Turquie). — N° 54. Christian CORNÉLISSSEN. *Les dessous économiques de la guerre* (M. Cornélistssen est un Hollandais, ancien professeur à Gertruydenberg, et qui a longtemps habité Paris. Il est journaliste, collaborateur ou directeur de journaux socialistes, apôtre convaincu du syndicalisme et fondateur de la C. G. T. hollandaise. Internationaliste et pacifiste, il s'est rangé résolument du côté de la Triple-Entente; il estime que c'est une « utopie misérable » de prétendre conserver la paix avant que le militarisme allemand ait été réduit à l'impuissance. La présente brochure a pour objet de dévoiler aux Hollandais les appétits allemands et d'enseigner leur devoir aux peuples démocratiques de l'Europe centrale : « D'abord s'opposer à une guerre de conquête, guerre soulevée par les besoins d'expansion des États industriels de l'Europe centrale »; ensuite mener la lutte « contre les survivances de l'autocratie et contre la réaction pangermaniste dans ces mêmes États ». Alors pourront se constituer les États-Unis d'Europe. Ces quarante-

cinq petites pages, précédées d'une introduction par Ch. Andler, sont d'un haut enseignement). — N° 55. *Le Livre vert italien* (correspondance relative aux événements qui ont amené la rupture des relations avec l'Autriche-Hongrie). — N° 57. M. C. POINSOT. *Les volontaires étrangers enrôlés au service de la France en 1914-1915* (leur chiffre dépasse aujourd'hui 32,000). — N° 58. André LIESSE. *L'organisation du crédit en Allemagne et en France* (série de conférences faites au Conservatoire des arts et métiers pendant le dernier hiver. Leur objet a été d'exposer et de vulgariser la connaissance des « facteurs financiers » et les questions de crédit qui sont en présence. Leur but a été parfaitement atteint). — N°s 52, 56, 59, 60, 70. *A l'ordre du jour*, tomes X-XIV, du 2 au 29 décembre 1914 (chacun de ces volumes contient maintenant une table des noms cités, plusieurs fois réclamée par la *Revue historique*; le tome XIV est presque entièrement rempli par une liste alphabétique comprenant tous les noms depuis le 8 août). — N° 62. Paul BEAUREGARD. *La vie économique en France pendant la guerre actuelle*. — N° 64. Lucien MAGNE. *La guerre et les monuments* (deux conférences : la première sur la cathédrale de Reims; la seconde sur Ypres, Louvain et Arras. Flottant et banal. L'illustration n'a pas été combinée scientifiquement : pour Reims, il fallait opposer les mêmes parties de la cathédrale avant et après le bombardement. Dans la seconde conférence, on n'est pas peu étonné de rencontrer une vue de l'Hôtel-Dieu de Beaune, le retable de Roger Van der Weyden qui est conservé à ce même Hôtel-Dieu, la Vierge du triptyque de Moulins, des miniatures empruntées aux « Très riches heures » du duc de Berry, des vues du palais de Justice de Poitiers, etc. Les halles d'Ypres, de Louvain, l'hôtel de ville d'Arras paraissent venir là par-dessus le marché. En amincissant ainsi le sujet traité par lui, le conférencier n'a pas su inspirer à ses auditeurs ni à ses lecteurs l'horreur que doit inspirer cette abominable suite de profanations commises par les armées allemandes). — N° 65. Gabriel ARNOULT. *Les origines de la guerre* (quatre cartes de l'Europe en 1815, de l'Allemagne en 1860 et en 1871, des États balkaniques après le traité de Berlin et des États balkaniques en 1914, avec un rapide commentaire). — N° 66. J. VIOLLE. *Du rôle de la physique à la guerre. De l'avenir de nos industries physiques après la guerre*. — N° 67. *Le Livre jaune français*. — N° 68. S. R. *Chronologie de la guerre*, tome II, 1<sup>er</sup> janvier-30 juin 1915 (résumé très substantiel, émaillé de citations bien choisies et savoureuses). — N° 71. Commandant Willy BRETON, de l'armée belge. *Les pages de gloire de l'armée belge* (recueil d'articles publiés au jour le jour dans le *Courrier de l'armée*, journal des soldats belges. La première partie, assez brève — 24 pages seulement — traite des opérations de la Gette à l'Yser : combat de Haelen, le 12 août 1914; affaire de Hautem-Sainte-Marguerite, le 18 août. Tout le reste, pages 25-122, est consacré à l'héroïque résistance de l'armée belge sur l'Yser et à Dixmude, du 16 octobre au 10 novembre. Appuyée par les fusiliers marins

de l'amiral Ronarch, puis par la 42<sup>e</sup> division du général Grosseti, cette armée se couvrit de gloire par la résistance qu'elle sut opposer à un ennemi très supérieur en nombre et en outillage. L'auteur s'est moins proposé de présenter un tableau complet des opérations militaires que de mettre en valeur la belle conduite de ses compatriotes. Il y a fort bien réussi et, même après le *Dixmude* de Le Goffic, on trouvera un grand intérêt à lire les pages du commandant Breton). — N<sup>o</sup> 72. *Chants de nos soldats, 1525-1915* (recueil comprenant une trentaine de chansons populaires, de chansons de route, de chants militaires, avec les hymnes nationaux des Alliés. Le texte de chaque pièce est accompagné de la musique).

A la même collection, mais en dehors de la série que nous analysons, appartient l'*Atlas-Index de tous les théâtres de la guerre*. Le fasc. I : *France et Belgique*, vient de paraître en une seconde édition très améliorée (in-8<sup>o</sup>, 16 cartes d'ensemble au 600/000 en quatre couleurs et 24 cartes détaillées au 100/000; prix : 3 fr.). Les cartes d'ensemble contiennent beaucoup de noms (l'Index, qu'il faut louer, en donne 8,532). On n'y voit pas très clair. Les 24 cartons reproduits d'après les cartes du service vicinal permettent au contraire de suivre les opérations sur les points principaux du « front »; encore ne peuvent-ils tout donner; si l'on trouve le « Vieil-Armand » (Hartmannswillerkopf), on cherchera vainement le Lingekopf, le Schratzmænnele, etc., et d'ailleurs comme, tout de même, le théâtre de la guerre se modifie peu à peu, il arrive qu'on ne trouve pas sur la carte des lieux cités dans les communiqués, lieux ignorés hier et célèbres demain. Mais on ne pouvait tout prévoir. — Le fascicule II permet de suivre les opérations en Prusse, en Pologne, en Galicie, en Hongrie; rien de la Russie; mais, encore une fois, on ne pouvait tout prévoir!

Ch. B.

— Angelo GATTI. *La guerre des nations. Août-décembre 1914*. Traduit de l'italien (Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8<sup>o</sup>, 274 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur, capitaine d'état-major dans l'armée italienne, a fourni au *Corriere della Sera* des articles sur la guerre qui ont été justement remarqués. Était-il nécessaire de les réimprimer? Quel enseignement comportent-ils? Assurément le livre se lit avec intérêt; mais tant de prévisions ont été démenties par l'événement que l'on accueille les siennes avec un certain sentiment de malaise. Il nous apprend peu de choses nouvelles sur les événements passés et ne nous fournit aucune direction pour nous guider sur les voies impénétrables du plus proche avenir.

Ch. B.

— Eugène BAIE. *Le droit des nationalités* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-12, 112 p.; prix : 1 fr. 25). — Un écrivain belge, M. Eugène Baie, a eu l'idée de demander aux écrivains, aux penseurs, aux juristes, aux hommes d'État des nations alliées ou neutres une consultation sur le principe des nationalités, et il publie dans ce volume leurs réponses. Elles sont assez disparates; les unes sont très brèves, les autres

assez longues ; les unes sont de simples lettres écrites au bout de la plume, les autres sont sérieusement méditées et très soignées dans la forme. Naturellement, les mêmes idées se reproduisent à peu près dans toutes, avec des nuances assez curieuses à analyser. Parmi ces correspondants, quelques-uns croient que cette guerre assurera le triomphe définitif de toutes les nationalités opprimées et prévoient après elle une longue ère de paix ; d'autres, au contraire, affirment que toujours la Force doit être mise au service du Droit, et un Belge, Léon Hennebicq, tout enthousiasmé par l'héroïque résistance qu'oppose son pays au flot envahisseur, vante les sublinités de la Guerre : « On te calomnie, notre mère la Guerre. » Tous, d'ailleurs, se déclarent en faveur du droit des nationalités, à une exception près. Le grand romancier anglais John Galsworthy estime que le principe des nationalités est un facteur de guerre, qu'il porte en soi de nouveaux conflits ; il pense aussi que de la guerre actuelle rien ne résultera, « sinon quelques modifications de frontières, une longue période de lutte économique et sociale plus âpre qu'auparavant et une grande réaction morale consécutive à un effort disproportionné ». Il admet pourtant que certaine est la restauration de la Belgique ; sur ce point, l'accord est absolu entre la vingtaine de collaborateurs de ce volume. Tous vantent le sacrifice admirable de ce petit peuple ; tous proclament la nécessité d'une éclatante réparation. A bon droit, M. Baie a mis en épigraphe les paroles de Sir Edward Grey : « Nous voulons que les nations de l'Europe, quelles qu'elles soient, petites ou grandes, puissent mener une existence indépendante, établir elles-mêmes leur forme de gouvernement et travailler, en pleine liberté, à leur développement. Tel est notre idéal. » De tous ces articles, on nous permettra de détacher l'étude d'Émile Boutroux. En un langage d'une rare élévation, il démontre que toute nation est une personne morale et qu'aucune nation plus que la Belgique n'a droit à ce titre : « Quand une nation affirme, avec constance, sa volonté de subsister comme nation distincte, une et libre ; quand la solidité et la sainteté de son attachement à son sol, à ses monuments, à ses ancêtres a pour garant une union indissoluble autour d'un chef héroïque, représentant et symbole de son existence nationale, un courage et une ténacité invincibles dans la défense de son indépendance et l'acceptation des plus cruelles épreuves, du martyr même, de préférence à la prospérité dans la servitude, comment pourrait-on lui refuser la personnalité ? » — Ch. Pr.

— H. LORIN. *La paix que nous voulons* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 46 p.; prix : 0 fr. 60). — Ces pages ont paru, pour la majeure partie, en une série d'articles, du 26 février au 21 avril 1915, dans la *Petite Gironde*, à Bordeaux. En les réunissant en brochure, M. Lorin a légèrement retouché et surtout complété certains passages. Il y a joint en appendice les articles principaux des traités de Londres, du 19 avril 1839, de Prague, du 23 août 1866, de Francfort, du 10 mai 1871, du traité franco-allemand, du 4 novembre 1911, sur le Maroc et le Congo, enfin du traité franco-turc de 1838, confirmant les avantages

reconnus à la France dans l'Empire ottoman. M. Lorin nous dit, après beaucoup d'autres, ce que doit être la carte d'Europe après cette guerre et quelles conditions les Alliés doivent imposer aux ennemis vaincus. Il ne réclame d'autre agrandissement pour la France continentale que l'Alsace-Lorraine avec les limites de 1814; il est plus large pour les autres Alliés; par-dessus tout, il veut briser la puissance économique et militariste de l'Allemagne. On ne s'étonnera pas que les questions coloniales et commerciales aient été surtout abordées par lui. On trouve dans sa brochure de bonnes considérations sur le Maroc et le Congo. Il demande que les détroits qui conduisent de la mer Noire à la mer Égée soient neutralisés sous la garantie de la Russie; le canal de Kiel serait placé de même sous la sauvegarde des puissances scandinaves. C. PF.

— G. W. PROTHERO. *Second list of publications bearing on the war* (publié par le Central Committee for national patriotic organisations, juillet 1915, in-8°, 39 p.; prix : 2 pence). — Cette seconde liste contient plus de 600 numéros et l'auteur ne se flatte pas d'être complet; mais combien de livres ou de brochures seraient déjà tombés dans l'oubli si l'on ne prenait soin de les noter dès qu'ils paraissent dans des catalogues tels que celui-ci! Ch. B.

## HISTOIRE DE FRANCE.

— Arnold VAN GENNEP. *En Algérie* (Paris, Mercure de France, 1914, in-12, 217 p.). — M. Van Gennep, directeur de la *Revue d'ethnographie et de sociologie*, a parcouru l'Algérie pendant cinq mois, juillet-août 1911 et avril-juin 1912. Il y était allé pour faire une enquête sur le folklore, sur l'art populaire, les décors muraux, les décors d'objets usuels, les tatouages, les poteries, les étoffes, les instruments des orfèvres de village, la sculpture sur bois, etc.; et sa moisson paraît avoir été très riche. S'il n'a pu monter jusqu'à El Adjiba, petit village situé sur le versant sud de la haute chaîne qui termine la Grande-Kabylie, il a du moins rapporté de Merkalla des poteries au décor formé par de nombreuses lignes parallèles et de grandes dents de loup; à Toudja, au-dessus de Bougie, il a réussi à découvrir des poteries blanches avec des décors noirs et rouges, qui rappellent celles de Chypre ou de l'Asie Mineure datant de 1,500 ou 2,000 ans av. J.-C. Peut-être plus tard décrira-t-il ses trouvailles en un ouvrage savant; en attendant, voici une série d'impressions sur l'Algérie écrites d'une plume alerte, très riches en couleurs, où se sont accrochées comme des rayons du soleil africain, des scènes prises sur le vif, racontées avec bonne humeur, qui nous font mieux pénétrer le caractère des Kabyles, des Arabes, des Euroalgériens et qui font réfléchir, et aussi des souvenirs personnels plus lointains, comme le récit des vagabondages autour de Nice d'un très excellent élève du lycée ou celui de l'épidémie de puces qui sévit il y a quelques années dans un quartier de Paris voisin du *Lion de Belfort*. Voulez-vous

bien connaître l'opposition des races en Algérie? Lisez l'article sur les trois quartiers de Constantine, vus un dimanche soir de juin étouffant. Toutes ces pages sont remplies d'une humaine pitié pour les indigènes dont on nous dit l'« histoire banale », dont on nous analyse la « mentalité ». M. Van Gennep ne se moque point de « Nos Grands Principes » proclamés par la Révolution; à la série « pharaonique », il préfère la série « Rousseauiste », encore qu'il reconnaisse que bien souvent les deux séries sont mélangées. Si, au début, la première a triomphé dans nos colonies, l'avenir doit appartenir à la seconde.

C. PF.

#### HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— D<sup>r</sup> CAPITAN. *La psychologie des Allemands actuels. Alcooliques, fous et criminels.* Cours d'anthropologie préhistorique, 1914-1915, de l'École d'anthropologie de Paris. Leçon du 9 novembre 1914 (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 15 p.; prix : 0 fr. 60). — Les Allemands sont fous d'orgueil. C'est entendu. Comment expliquer la genèse de cet orgueil? « Les facteurs en sont certes multiples. Il en est de normaux, tel le degré de développement remarquable à la fois et formidable du commerce, de l'industrie, de l'organisation sociale et militaire auquel sont arrivés les Allemands et qui peut les avoir grisés. Mais qui dit grisé dit homme impondéré et à cerveau capable d'être grisé au physique comme au moral. » En effet, n'a-t-on pas constaté chez les dirigeants, « surtout militaires », l'influence morbide de l'alcool? Donc les « Allemands actuels », alcooliques notoires, sont des « fous et des criminels ». — Un autre docteur, un Allemand cette fois, le D<sup>r</sup> Theodor Benda, « spécialiste des maladies nerveuses », proclame que les Français sont condamnés « à un état hystérique héréditaire » se manifestant surtout par « une grande vanité, de l'infatuation, de l'inconstance, de l'impulsivité », bref, par « des tares morales et des penchants à l'imbécillité » (le *Temps*, samedi 11 septembre 1915, sans aucune indication de source). Nous voilà bien renseignés sur la psychologie des deux peuples! Et sied-il bien à des Français d'insister sur l'alcoolisme des autres? — On trouvera dans la brochure du D<sup>r</sup> Capitan quelques détails instructifs sur les fraudes commises en Dordogne par certains professeurs ou entrepreneurs d'anthropologie, Allemands et Suisses-Allemands. Encore faut-il ajouter que le trop fameux Hauser, le pourvoyeur indélicat des musées allemands d'ethnographie, a été désavoué en Allemagne par quelques-uns de ceux même qui surent tirer parti de ses découvertes. — Ch. B.

— Maurice MILLIoud. *La caste dominante en Allemagne. Sa formation. Son rôle* (Paris, Recueil Sirey, Léon Tenin, 1915, in-12, xi-145 p.). — Ce travail, qui avait paru d'abord sous forme d'articles dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse* (cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 425, et plus haut, p. 234), se compose de deux parties assez distinctes. La première, intitulée : *Idéologie de caste*, nous

paraît tout à fait remarquable et pénétrante. On nous indique de la façon la plus précise ce qu'est en Allemagne la classe dominante, composée non pas exclusivement d'une aristocratie de naissance, mais aussi de capitalistes bourgeois, plus ou moins anoblis. « Combinaison de la tendance aristocratique et militaire avec la tendance industrialiste et ploutocrate, de la tendance policière, de l'esprit de réglementation du *Kulturstaat* avec l'esprit d'initiative individuelle et de liberté de l'entrepreneur capitaliste, des habitudes méthodiques de l'administration avec le goût du risque propre au spéculateur, tout cela ensemble forme l'impérialisme allemand. » Et en quelles formules s'est traduit cet impérialisme? Quelle en a été l'expression intellectuelle? Il faut la chercher dans les interprétations qu'on a essayé de donner de la théorie d'un Gobineau ou du système d'un Nietzsche, dans les écrits du général von Bernhardt ou du néophyte Houston Stewart Chamberlain. Par eux se répand l'idée de la supériorité de la race germanique, de l'Allemagne au-dessus de tout, de l'Allemagne devant régenter et organiser le monde. Les savants, les artistes, les intellectuels sont entraînés par ces théories; il s'en est trouvé quatre-vingt-treize pour adresser aux « nations civilisées » un appel dans lequel ils excipent de leur qualité pour se prononcer sur des faits qu'ils ne connaissent pas, pour en nier qu'ils ne peuvent pas ignorer; et pour toute preuve ils donnent leur parole d'honneur! Comment s'étonner que toute la masse de la nation, façonnée par l'école et la caserne, ait été infectée? Mais l'intoxication remonte plus haut. Depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, où Luther s'est appuyé sur les princes, leur a donné le pouvoir spirituel qu'il enlevait à l'autorité religieuse, l'Allemagne a conçu l'État comme un véritable Être, extérieur et supérieur à la nation, doué d'une volonté propre, chargé d'une mission sociale pour laquelle le concours de la nation lui est dû sans réserves, et le socialisme a renforcé plutôt que combattu cette idée. Voilà pourquoi le peuple allemand s'est levé à l'appel de son chef pour remplir le programme conçu par la classe dirigeante. Tout est à méditer dans ces pages où se pressent les idées. Dans la seconde partie, M. Milliod, après avoir réfuté les quatre explications qui sont données d'ordinaire sur les origines de la guerre — il aime beaucoup la division quadripartite — recherche quelles *pourraient* être les véritables origines, et, sans se prononcer de façon nette, il se déclare enclin à les voir dans les difficultés économiques de l'Allemagne. Sur la conquête économique de l'Allemagne, devenue une grande puissance industrielle et commerciale, sur les procédés employés par elle pour s'assurer le marché du monde : l'infiltration dans les pays étrangers, le *dumping*, les longs crédits accordés aux acheteurs, l'intervention de l'État favorisant l'exportation par les tarifs réduits de chemin de fer et les bons d'importation, sur le rôle des banques et l'accumulation du papier non couvert, il nous donne les détails les plus curieux. Selon lui, l'Allemagne était au bout du fossé. Elle n'a pas voulu attendre la défaite économique, l'arrêt des industries, l'effondrement du crédit et

la misère terrible qui en devait être la conséquence. Elle a préféré se lancer dans une aventure pour sauver encore sa mise. La thèse ne nous paraît pas entièrement juste; il nous semble que plus tard les historiens trouveront à cette guerre atroce des causes multiples et qu'ils reprendront au moins quelques-unes de ces causes que M. Milloud a écartées au début de cette seconde partie; aussi bien sa première partie nous avait préparés à reconnaître une grande importance à la théorie idéologique.

C. Pf.

— Camille FIDEL. *L'Allemagne d'outre-mer. Grandeur et décadence*. Préface de M. Lucien HUBERT (Paris, Boivin et Cie, 1915, in-8°, VIII-78 p. et 6 cartes). — M. Fidel, qui, depuis longtemps, s'occupe des questions coloniales dans leurs rapports avec la politique internationale, qui a publié en 1908 une bonne étude sur les colonies allemandes, condense dans cette brochure les notions que le grand public doit posséder sur ces colonies. On dit de façon courante que l'Allemagne, tard venue dans la colonisation, a dû se contenter des reliefs des autres nations; que son domaine d'outre-mer a été de médiocre valeur : erreur profonde. M. Fidel nous montre, par des statistiques rigoureuses, ce qu'étaient ces colonies du Togo, du Cameroun, de l'Afrique du Sud-Ouest et de l'Afrique orientale, les îles de l'Océanie, Nouvelle-Guinée et dépendances, Samoa, Kyao-Tchéou sur le continent chinois, puis la mainmise sur la Turquie d'Asie; il indique surtout quels dangers les projets allemands d'hégémonie mondiale faisaient courir aux colonies des autres nations, notamment, depuis la désastreuse convention du 4 novembre 1911, à notre Afrique équatoriale française et au Congo belge. Cet empire colonial allemand s'est effondré à peu près complètement au bout d'une année de guerre; seule l'Afrique orientale demeure encore à peu près intacte; que deviendront toutes ces anciennes possessions à la paix prochaine? C'est le secret de l'avenir; mais il importe que l'opinion publique soit saisie du problème, et M. Fidel a eu raison de le lui soumettre.

C. Pf.

— Ch. ANDLER. *Le pangermanisme. Ses plans d'expansion allemande dans le monde* (Paris, Armand Colin, 1915, in-8°, 80 p.; prix : 0 fr. 50. Dans la collection : *Études et documents sur la guerre*). — M. Andler connaît le mieux du monde les écrits par lesquels se sont manifestées les tendances successives du pangermanisme, ceux de Julius von Eckardt, Paul Dehn, Fritz Bley, Paul de Lagarde, Friedrich Lange, Ernst Hasse, etc.; il a consacré à ces auteurs et à leurs ouvrages son cours public professé à la Sorbonne pendant l'année scolaire 1914-1915. Dans cette brochure de propagande, il expose, de façon sommaire, mais très vivante, les théories du pangermanisme et ses plans d'exploitation économique et de domination politique sur le monde. Tout d'abord a été élaboré un projet d'union douanière entre les pays qui ont constitué autrefois la Triple-Alliance. Mais cette

union devait englober Belgique, Hollande, Pologne, Lithuanie, provinces baltiques de la Russie et se compléter par une confédération politique. L'Autriche-Hongrie était chargée de pousser sa pointe en avant dans les Balkans, et ainsi, par la prise de Salonique, aurait été réalisée l'idée de « la plus grande Allemagne ». En même temps sont formés des projets coloniaux non moins vastes et agressifs. La Germanie veut s'infiltrer dans les républiques de l'Amérique du Sud; elle convoite comme colonies les débris de la Turquie, qu'elle protège. « Mauvais signe pour un pays que d'être protégé par l'Allemagne. » Elle dispute avec âpreté le Maroc à la France et suscite incidents sur incidents; elle convoite tout le centre de l'Afrique et, en imposant à la France le traité du 4 novembre 1911, elle étend ses griffes vers le Congo belge. Cette analyse faite par M. Andler de façon magistrale n'est pas simplement de l'histoire littéraire. Le gouvernement allemand s'est servi de ces pamphlétaires pangermanistes, les a lancés en avant; il a créé par eux l'opinion, puis a représenté tous ces plans suggérés par lui comme des revendications populaires; pendant quarante-quatre ans, l'atmosphère de l'Allemagne a été de la sorte saturée d'orgueil, de rêves ambitieux, d'ardeur belliqueuse. Dans l'appendice, M. Andler montre qu'il existe un pangermanisme autrichien qui se double d'un panmagyarisme, et il indique ainsi les « complices » du pangermanisme allemand. Nous aurions souhaité qu'en conclusion générale il eût indiqué l'antagonisme entre les visées allemandes d'une part, autrichiennes et magyares de l'autre. La Prusse, après avoir expulsé l'Autriche de l'Allemagne, après s'être imposée à l'Allemagne avec ses idées étroites et son caporalisme, est en train d'absorber l'Autriche elle-même et de la rayer de la carte du monde; de toutes manières, la politique des hommes d'état autrichiens aura été néfaste à leur pays.

C. PF.

— Ellen PAIN. *My Impressions of East-Prussia* (Londres, Jarrold, in-16, 163 p.; prix : 1 sh.). — Impressions d'une Anglaise reçue dans une riche famille de châtelains habitant la Prusse orientale, mais qui sont en relations constantes avec Berlin et Kœnigsberg. Ces impressions s'accordent avec celles déjà connues de M. Jules Huret : agriculture scientifique sur une vaste échelle, économie domestique parfaitement entendue, esprit très ouvert aux innovations méthodiques, aux idées de colonisation; même une branche de la famille paraît installée dans l'Est-Afrique. « Mais », ajoute l'auteur, « je ne puis dire que j'aie été favorablement impressionnée par les hommes en général; j'ai plutôt été frappée de leur grossièreté, de leur brutalité, surtout chez les officiers, encore qu'il y eût, bien entendu, de notables exceptions » (p. 8). On est heureux de rencontrer, parmi ces dernières, un étudiant qui, moins jeune que les autres et ayant voyagé au dehors, appréciait assez justement les insuffisances de la culture allemande. A relever le mépris profond des maîtres pour les paysans, qui sont d'origine slave, et l'absence de religion apparente. Très peu

d'églises dans le pays : « Pour qui a vécu dans le Norfolk où, du haut de chaque colline, on aperçoit presque toujours une demi-douzaine de clochers, leur absence est ici très frappante. » On s'occupe d'œuvres à la manière philanthropique, mais la châtelaine va tout au plus une fois par an à l'église pour faire acte de présence. R. K.

#### HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

— Henri et André LICHTENBERGER. *La question d'Alsace-Lorraine* (Paris, Chapelot, 1915, in-12, 132 p.). — Les deux auteurs, qui connaissent fort bien l'Alsace, commencent leur exposé avec l'année 1871 et l'annexion. Ils recherchent les motifs de cette annexion : Strasbourg devait fermer à la France la porte de l'Allemagne; Metz devait ouvrir à l'Allemagne une porte sur la France. Ils racontent la résistance alsacienne à tous les efforts de germanisation et en indiquent les diverses étapes, d'abord la protestation pure et simple, sans immixtion dans les affaires allemandes, puis les réclamations d'une constitution propre à l'Alsace, avec la formule : l'Alsace aux Alsaciens, enfin la lutte pour le maintien dans le pays de la « culture » française; l'Alsace veut servir d'intermédiaire entre les deux mondes et participer aux avantages des deux civilisations. Ils nous disent les arrogances du vainqueur, la mesquinerie de leurs persécutions, leurs prétentions dans un pays qu'ils considèrent comme leur proie, les injures ignobles lancées par les officiers de Saverne à toute la population alsacienne. Cependant, la guerre éclate en 1914 pour des motifs auxquels l'Alsace-Lorraine est étrangère; ce n'est point cette agression de la France pour la revanche dont parlaient sans cesse les journaux d'outre-Rhin; mais, par cette guerre, qu'il aurait dépendu de l'Allemagne d'empêcher, la question d'Alsace est posée : l'Alsace-Lorraine reviendra à la France. Quelle sera, au lendemain de la victoire, la tâche de la France dans les provinces récupérées? Quel régime donnera-t-elle à l'Alsace-Lorraine? MM. Lichtenberger se posent ces questions dans les derniers chapitres et les réponses qu'ils donnent sont sensées. Nous pensons avec eux qu'il faut séparer l'Alsace et la Lorraine, dont les intérêts sont si divergents, remettre en vigueur la division départementale, tout en laissant une certaine unité aux deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, redonner aux populations le bienfait du code civil français, tout en maintenant certains types de sociétés inconnus à notre législation et qui ont rendu service à l'industrie et au commerce. Malgré tout, la lecture de ce livre nous a laissé un certain sentiment de malaise que nous ne saurions dissimuler. On parle sans doute de l'« héroïque » fidélité des Alsaciens (p. 78), de leur attitude politique « admirable » (p. 89). Mais ailleurs le tableau est un peu différent (p. 45). On nous représente l'Alsacien comme froid, entêté, n'ayant pas la vocation du martyr. On l'assimile, au moins l'Alsacien « moyen », au *Herr Maire* de Stosskopf, qui administre

sa commune depuis vingt-cinq ans, fait partie du *Kriegerverein*, recommande l'engrais artificiel et assiste au banquet officiel le jour de la fête de l'empereur; mais qui, d'autre part, est allé chercher la bonne éducation à Nancy, où il a été garçon de café, a un cousin dans l'armée française et, grâce au bulletin secret, vote contre le gouvernement. Non, le *Herr Maire* n'est pas le type de l'Alsacien; c'est un pleutre dont toute l'Alsace a ri. Ces populations connaissent l'enthousiasme, l'amour de la liberté, la haine de l'oppresser; la cause alsacienne a eu et a ses martyrs dans toutes les classes; j'en atteste ceux qui se trouvent dans les camps de concentration allemands, ceux que condamnent chaque jour les conseils de guerre. Puis je me demande si MM. Lichtenberger n'exagèrent pas les difficultés que la France trouvera en Alsace. La France s'appliquera à ménager les intérêts particuliers; elle prendra les mesures transitoires nécessaires, avertie par des commissions où toutes les questions économiques ont été étudiées avec soin. L'Alsacien fait confiance à la France; si quelques sacrifices sont nécessaires, il les consentira avec joie, puisqu'il aura vu la réalisation du rêve caressé depuis quarante-cinq ans et que pourront prendre libre essor tous les sentiments qui fermentaient en son cœur<sup>1</sup>.

C. PF.

#### HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— Frederic W. WILLE. *The germano-american Plot* (Londres, Pearson, 1915, in-12, 123 p.; prix : 4 sh.). — Entre les innombrables brochures nées de la guerre présente, l'historien aurait tort de négliger ce petit livre sur les machinations allemandes aux États-Unis. Correspondant londonien d'un grand journal de Chicago, l'auteur avait passé deux mois, aussitôt l'explosion de la crise, à parcourir la grande République pour étudier l'opinion et renseigner ses amis d'Angleterre. Il y est retourné en février-mars 1915, et ses lettres, publiées dans le *Daily Mail*, puis retouchées, mises au point, ont été rééditées en juin. Les découvertes récentes de manœuvres souterraines aux États-Unis ont largement confirmé son exposé de ce que là-bas on appelle « le système ». D'organisation en règle, avec siège social, président, bureau, papier à en-tête, naturellement il n'y en a point; mais la machine qui enrôle toutes les corporations germaniques du pays est excellemment agencée suivant les régions et la répartition des races à travers les États de l'Union. Elle a pour but : 1° d'empêcher l'envoi de munitions de guerre aux Alliés simplement, elle l'avoue, parce que l'Allemagne ne peut en acheter elle-même; 2° de brouiller la République avec l'Angleterre sous n'importe quel prétexte; 3° d'irriter le Far-West contre les Japonais. On peut répartir le service en trois branches : d'abord, la diplomatie et l'espionnage sous la direction de l'ambassadeur, le comte Bernstorff, et de ses attachés; ensuite, la propagande dirigée l'hiver dernier par le Dr Deruburg, avec l'as-

1. P. 117, au lieu de *Conservatoire*, lire *Consistoire*.

sistance des professeurs Münsterberg et von Much, de Harvard, Kuno Meyer, précédemment à Liverpool, des journalistes Hermann Ridder, Horace Brund, surtout George Viereck, qui se prétend apparenté aux Hohenzollern; enfin, le terrorisme politique auquel préside le Dr Richard Barthold, ancien représentant au Congrès, qui a pour objet de ruiner « financièrement, commercialement, politiquement et socialement tout homme, journal, industriel, groupe corporatif ou parti » qui s'oppose aux injonctions de l'Allemagne. Bien entendu, les chances de réussite sont moindres dans l'est, pro-anglais, que dans les grandes villes du centre : Chicago, qui compte 45 % d'éléments austro-allemands, Saint-Louis, Cincinnati, Milwaukee (50 à 60 %). Et même à Chicago, cependant, il s'en faut que tous les Allemands d'origine soient pro-Germains, surtout parmi les Juifs, qui savent le discrédit où on les tient en Allemagne. Parfois, les familles sont divisées, le père pro-Germain, le fils pro-Allié. Mais le peuple se met de tout cœur au service du *Vaterland*. On voit des domestiques menacer de quitter le service au milieu d'un grand dîner si les convives tiennent des propos désobligeants pour l'Allemagne. Tel magasin a été ruiné pour avoir souscrit à une propagande antialcoolique, ce que les Allemands regardent comme une atteinte à leur liberté personnelle de boire de la bière. Un trait typique : le Dr Barthold conseillait à un représentant de l'Illinois, George E. Ross, qui voulait faire une conférence sur le développement de la marine de guerre américaine, de n'en point trop parler à Saint-Louis. Sans doute, la marine allemande de l'avenir devra-t-elle suffire à remplacer toutes les autres. — En tout cas, M. Wille subit aussi la mise à l'index : en arrivant à Chicago, il apprit que son journal le congédiait.

On conçoit que cette outrecuidance finisse par exaspérer les vrais Américains et les rejette vers les Alliés, dont ils comprennent avec indulgence le rôle difficile. D'autant que la guerre aura, tout compte fait, rendu service à ce grand peuple neutre, en lui permettant d'exporter des vivres et des produits de toute sorte à des prix imprévus. La récolte excessive de 1914 — un milliard de *bushels* contre 650 millions à l'ordinaire — s'est vendue 1 dollar 50 cents le *bushel* au lieu de 70 à 80 cents. Les banques ont profité de l'aubaine pour régulariser leur situation parfois périliciteuse; invoquant la guerre comme prétexte, elles ont serré les freins, refusé des avances aux clients aventureux et réclamé plus tôt le remboursement de leurs créances. Néanmoins, on peut dire que la plupart de ces gens d'affaires souhaitent la victoire finale et prompte des Alliés.

R. K.

#### HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— Henry Cecil WYLD. *A short history of English* (Londres, John Murray, 1914, in-8°, 240 p.; prix : 6 sh.). — En ouvrant cette histoire de la langue anglaise, j'espérais y trouver des indications sur l'établissement dans la Grande-Bretagne des peuples anglo-saxons. L'au-

teur s'est renfermé dans le domaine purement phonétique; il s'adresse exclusivement aux grammairiens. Les historiens y trouveront cependant mentionnés à leur date les textes sur lesquels repose la connaissance de la langue anglaise et de ses principaux dialectes. Cette bibliographie pourra leur être utile. — De même, je ne puis qu'annoncer l'ouvrage de Sir James WILSON : *Lowland Scotch as spoken in the lower Strathearn district of Perthshire* (Londres, Humphrey Milford; Oxford University press, 1915, in-8°, 276 p.; prix : 5 sh.). A signaler du moins la liste des mots rangés d'après leur signification : parties du corps, nourriture, habillement, ustensiles de ménage, animaux domestiques et sauvages, plantes et cultures, noms d'hommes et de lieux, termes employés pour désigner le temps, les poids et mesures, les qualités morales et mentales, etc. Tout cela peut intéresser l'histoire de la civilisation.

Ch. B.

— The Rev. James B. JOHNSTON. *The place-names of England and Wales* (Londres, John Murray, 1915, in-8°, VII-532 p.; prix : 15 sh.). — Ouvrage important pour l'histoire des origines du peuple anglais. Une assez brève introduction (p. 4-84) contient des notions précises et scientifiquement établies sur les noms de lieu latins; sur l'élément celtique, avec une liste provisoire des noms de lieu celtes qui se rencontrent en Angleterre (moins Monmouth et Cornwall); sur les éléments proprement anglais ou germanique, scandinave (un chapitre entier, le VI<sup>e</sup>, est consacré aux terminaisons caractéristiques de ces noms) et normand. Les noms gallois (Galles, Monmouth et Cornwall) sont étudiés en un chapitre à part (le VIII<sup>e</sup>). Le chapitre IX contient de courtes notes phonétiques sur les lettres de l'alphabet et leurs mutations dans les noms de lieu anglais. Vient alors ce qui constitue le corps même de l'ouvrage, un dictionnaire des principaux noms de lieu anglais et gallois avec l'histoire de chacun d'eux constatée par les documents. La toponomastique est encore une science si conjecturale que plus d'une des explications proposées par M. Johnston pourra être discutée et a déjà été contredite (voir en particulier les sévères critiques faites par H. Bradley dans *English historical Review*, 1915, p. 558-561); néanmoins, on doit applaudir à l'effort méritoire qui a permis à l'auteur de nous donner une synthèse des travaux antérieurs et de ses propres recherches.

Ch. B.

— President Nicholas Murray BUTLER. *Magna Carta, 1215-1915* (New-York, Douglas Mac Murtrie, in-8°, 27 p.). — Le septième centenaire de la Grande Charte n'a pu être célébré cette année avec tout l'éclat que méritait l'acte imposé au roi Jean sans Terre par ses barons dans la prairie de Runnymede. Nous n'aurons donc qu'un petit nombre d'articles ou de brochures à signaler. La conférence du président Butler occupera dans le nombre une place fort honorable. A côté de renseignements qu'on trouve partout et qu'on ne pouvait cependant pas omettre dans un rapide exposé destiné au grand public, l'auteur s'explique en termes fort sensés sur la charte de 1215, dont plusieurs

érudits, et non des moindres, ont, dans ces dernières années, parlé avec un dédain tout à fait injustifié. Si mal construite soit-elle, il n'en reste pas moins qu'elle « a placé le roi au-dessous de la loi », que c'est « un texte sacré, l'inébranlable fondement de la loi écrite en Angleterre ». Les défauts que nous pouvons lui reprocher ne choquent pas les contemporains; et, s'ils se trompèrent, il faut encore tenir grand compte d'une erreur qui forma leurs croyances et dirigea leur conduite. Ch. B.

— Arthur F. LEACH. *Some results of research in the history of education in England, with suggestions for its continuance and extension* (Londres, Humphrey Milford, 1915, in-8°, 48 p.; prix : 2 sh. 6 d. Extrait des *Proceedings of the British Academy*, t. VI). — De longues recherches poursuivies dans un grand nombre de fonds d'archives ont convaincu l'auteur que l'enseignement secondaire a été largement répandu dans l'Angleterre médiévale; on peut presque affirmer qu'auprès de chaque collégiale, comme auprès de chaque église épiscopale, il y eut une « école de grammaire » pour les laïcs aussi bien que pour les clercs, à côté de l'« école de chant » pour les enfants de chœur; or, le nombre des collégiales a été fort grand : avant leur dissolution en 1548, on en comptait bien deux cents. C'est d'ailleurs ce qui explique que l'instruction ait été aussi répandue qu'elle l'a été, même à l'époque anglo-saxonne. Constatation importante qui a échappé à d'éminents historiens, tels que J. B. Mullinger, J. R. Green, à certains collaborateurs de la *Cambridge history of literature*, que M. Leach malmène assez durement. Il conclut en montrant combien il serait désirable de faire un recueil de tous les documents, encore inédits ou mal connus, relatifs à l'instruction publique en Angleterre, et il propose à la « British Academy » de l'entreprendre. Faisons des vœux pour que ce projet puisse se réaliser. Ch. B.

— S. C. ROBERTS. *A picture book of British history*. Vol. I : *from the earliest times to 1485*; vol. II : *1485-1688* (Cambridge University press, in-fol., 66 et 68 p.; prix : 3 sh. 6 d. chaque volume). — C'est une sorte d'histoire d'Angleterre, ou mieux de la Grande-Bretagne (à l'exclusion de l'Irlande) par l'image : deux cents illustrations environ par volume ont pour objet d'en fixer dans la mémoire des étudiants, par la vue des monuments les plus variés, les faits les plus saillants. L'auteur s'est inspiré de l'édition illustrée de la *Short history of the english people* de Green. Celle de la *Social history of England* aurait pu servir aussi de modèle. Bien qu'il s'interdise toute reproduction de fantaisie, l'auteur a donné une place, fort discrète d'ailleurs, à des monuments modernes rappelant des faits très anciens (la statue de Boadicca montée sur un char de guerre, la stèle élevée sur le lieu où périt Llewellyn, etc.). Son choix est très divers : monuments de l'architecture civile et religieuse, monnaies et sceaux, quelques types d'écritures et de manuscrits à peinture, armes et objets mobiliers, sites célèbres. Tout cela d'ailleurs appelle un commentaire,

et les notices qui présentent chaque reproduction photographique sont parfois bien insuffisantes. Pour l'architecture religieuse seulement, on fournit quelques notices d'ensemble qui seront utiles. Quant au reste, le maître devra presque tout expliquer et il aura fort à faire. Cette réserve faite, on ne peut nier qu'il n'y ait plaisir et profit à suivre des yeux, dans ces deux beaux albums, le développement de l'histoire anglaise depuis l'époque néolithique jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ch. B.

— Viscount ESHER. *The training of a Sovereign. An abridged selection from : The Girlhood of Queen Victoria, being the Majesty's diaries between the years 1832 and 1840* (Londres, John Murray, 1914, in-8°, xv-354 p.; prix : 5 sh.). — Cet abrégé d'un ouvrage qui a déjà été beaucoup lu ne saurait nous retenir longtemps. Il suffira de dire que l'abrégé a été fait avec beaucoup d'habileté, que la personne de la reine Victoria se dégage avec bonheur de son Journal, qu'elle s'y montre avec tout le charme et les vertus que les personnes sensibles souhaitent rencontrer chez une jeune fille et chez une jeune femme. Appelée à régner sur un des plus grands empires du monde, elle a au plus haut point la conscience de ses devoirs et veut se rendre digne de les remplir. Nous n'y voyons encore que l'idylle d'une vie qui fut si active; elle est toute fleurie de bons sentiments et de bonheur. Le volume est bien illustré et il s'y trouve un index. Ch. B.

— John L. MYRES. *The provision for historical studies at Oxford* (Londres, Humphrey Milford; Oxford University press, in-8°, 27 p.; prix : 4 sh.). — L'auteur, professeur d'histoire ancienne à Oxford, s'est proposé, dans la brochure dont on vient de donner le titre, d'exposer comment est organisé à Oxford l'enseignement de l'histoire. Il l'a fait sous la forme d'une lettre adressée au prof. Henry Morse Stephens, président de l'Association d'histoire américaine qui tint sa réunion annuelle à San-Francisco, en 1915. Cette lettre vise surtout à renseigner les étudiants américains désireux d'aller compléter leurs études en Angleterre; elle instruira tous ceux qui s'intéressent au progrès des études historiques. Elle se termine par deux tableaux lumineux et précis : I. Liste des professeurs qui enseignent l'histoire, soit à l'Université, soit dans les collèges, avec l'objet de leur enseignement. II. Liste méthodique des cours donnés à l'Université et des préparations non officielles à des travaux historiques, d'après les affiches relevées pendant les trois derniers « termes » qui ont précédé la guerre. — Plus d'une personne sera surprise de constater une aussi grande abondance et une aussi grande variété de leçons. A côté des étudiants qui fréquentent l'Université uniquement pour obtenir un diplôme de B. A. qui équivaut à peine à notre licence, d'autres ont le désir de travailler par eux-mêmes. La vieille Université s'est transformée de fond en comble pour faciliter leur tâche. Ch. B.

— Sir Alfred LYALL. *Studies in Literature and History* (Londres,

John Murray, 1915, in-8°, VII-462 p.). — Sous ce titre a été réuni un certain nombre d'essais et de discours académiques que feu Sir Alfred Lyall avait choisis, peu de temps avant sa mort, pour un nouveau recueil de ses œuvres. C'est surtout par le côté historique et social que l'auteur envisage les sujets auxquels il s'arrête, même lorsqu'ils semblent plutôt d'ordre littéraire. Les études sur « le roman de mœurs et d'aventures », « la littérature épistolaire en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle », « le roman anglo-indien », « Thackeray », « les œuvres de Lord Byron » abondent en renseignements et rapprochements d'un intérêt précis. Mais l'historien retrouvera l'expérience politique de Sir Alfred dans ses réflexions sur « les utilitaires anglais », et sa connaissance pittoresque des Asiatiques, dans ses remarques sur « les frontières anciennes et modernes ». On ne peut s'empêcher, au cours de cette curieuse étude qui nous promène du Caucase à l'Afghanistan, de constater à quel point notre civilisation guerrière se rapproche de la pure barbarie. Ces bourgs du Daghestan, entourés d'arbres abattus, enlevés d'assaut par les Russes au temps de Schamyl, et dont les toitures s'effondrent sous le poids du soldat vainqueur, parce qu'on a remplacé les terrasses par des branchages dissimulés pour amener sa chute (p. 310), rappellent, avec leurs trahisures, nos combats de Lorraine et des Vosges; et ces villages afghans, où une moitié de la rue se bat contre l'autre, avec des percées de murs intérieurs pour circuler à couvert, de maison en maison, tout le long de la rangée (p. 322), ressemblent assez bien à nos tranchées de l'Aisne ou des Flandres, avoisinant de quelques mètres celles de l'ennemi. Et même il n'y manque pas jusqu'à la trêve tacite, habituelle, pour quérir de l'eau. — D'ailleurs, tel passage de l'*Odyssée* que l'auteur rappelle à propos de « la Poésie héroïque » (t. VIII, p. 523-529) s'appliquerait exactement à ce que nous avons vu naguère chez les Belges.

Parmi les allocutions académiques, une des plus frappantes concerne « la Lecture de l'histoire ». Sir Alfred se méfie de l'hypercritique. « Il est dangereux pour les savants, assis dans leur bibliothèque, de regarder comme incroyables des faits racontés par de vieux auteurs. La légende de Romulus et de Rémus, allaités par une louve, a été rejetée comme une fable enfantine. Cependant, il est certain que la chose est advenue dans l'Inde plus d'une fois, de mémoire d'homme vivant. Il ne sert pas de disputer sur les détails, il faut accepter l'histoire en bloc » (p. 380). — C'est ainsi qu'un archéologue de mérite, M. Macalister, dans une récente *Schweich Lecture* devant la British Academy, racontait, pour expliquer le désastre de Sennachérib, avoir vu en Palestine une invasion prodigieuse et subite de rats. — Pour revenir à Sir Alfred Lyall, après avoir montré les difficultés présentes et croissantes, bientôt insolubles, d'écrire l'histoire, lorsqu'il insiste sur la difficulté plus grande encore de juger les actes et les hommes, nous retompons dans une actualité qu'il ne pouvait prévoir. Lord Acton,

dit-il, regardait les crimes commis sur l'ordre d'une autorité constituée « comme plus indéfendables que ceux d'un malfaiteur ordinaire. Et il tenait le doctrinaire comme plus coupable que l'assassin réel, parce que le pire usage de la théorie est de rendre les hommes insensibles au fait et à la nature exacte comme à la véritable qualité de leur conduite » (p. 396). On conviendra que ces observations ne sont point inopportunes.

R. K.

— D. W. PARKER. *A guide to the documents in the manuscript room at the public archives of Canada*, t. I (Ottawa, 1914). — Ce tome I renseigne sur le fonds des « states papers » appartenant au régime français et anglais; les volumes suivant traiteront des archives de Conseil privé, de la Secrétairerie d'État, des affaires avec les Indiens, de la Milice, etc.

#### HISTOIRE D'ITALIE.

— Henry Dwight SEDGWICK. *Italy in the thirteenth century* (London, Constable, 1913, 2 vol. in-8°). — On ne reprochera point à l'auteur d'avoir trop sacrifié au plan traditionnel où l'histoire politique et l'histoire religieuse, celle des arts et celle de la littérature, forment autant de sections distinctes. On passe, dans un aimable désordre, d'un chapitre consacré à la peinture et à la mosaïque à une étude sur les dernières années de Frédéric II, pour revenir ensuite à l'architecture, mais nous ne retrouverons l'histoire de Manfred qu'après deux chapitres relatifs aux progrès de l'Ordre franciscain et aux disciples de Joachim de Flore. Tout ce qui concerne les villes toscanes dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle se trouve, on ne sait trop pourquoi, fort éloigné des chapitres similaires relatifs à Bologne ou aux communes lombardes. Du reste, tout ce qui a trait au sujet si complexe de l'organisation des villes a été volontairement très simplifié, et la bibliographie qui accompagne ce chapitre des communes lombardes mentionne en tout et pour tout les *Lombard communes*, de Butler, et l'*Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, de Sismondi. C'est que l'auteur, dont le livre se présente dépourvu de notes et de références, pourvu seulement d'une bibliographie plus que sommaire, ne s'est pas proposé de donner un manuel d'histoire italienne du XIII<sup>e</sup> siècle, mais seulement d'offrir au public cultivé une série de tableaux des principaux faits de cette histoire, en particulier des renseignements généraux sur tout ce qui concerne les arts (un chapitre entier est consacré à N. Pisano), le mouvement intellectuel ou divers personnages représentatifs de certaines tendances de leur temps comme Innocent IV ou Joachim de Flore. M. Sedgwick du reste ne s'en est pas tenu aux noms universellement connus; il a fait par exemple avec raison une place à certains écrivains de langue latine, moins familiers au public même cultivé, comme Saba Malaspina ou Rolandino de Padoue. Ce qu'il a voulu surtout, c'est bien situer les monuments ou les ouvrages

littéraires au milieu des événements qu'ils illustrent en quelque sorte. Il suffit d'ouvrir ces deux volumes pour être frappé de la place qu'y occupent matériellement les citations de Dante ou d'autres poètes contemporains. On s'explique moins bien la nécessité de faire intervenir en bonne place (t. I, p. 159) la chanson du roi Henri, du *Misanthrope*.  
R. P.

## HISTOIRE DE POLOGNE.

— Fortunat STROWSKI. *La reconstitution de la Pologne* (Paris, Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1915, in-12, 36 p.). — M. Strowski a eu bien raison de faire imprimer la conférence qu'il a faite le 24 avril dernier au « Foyer ». Il nous dit la grandeur passée de la Pologne, sa décadence et sa mort au XVIII<sup>e</sup> siècle, son espoir d'une prochaine résurrection. Avec Mickiewicz, il décrit l'âme du peuple polonais, et il nous montre en Kosciuszko le vrai type du héros national.  
C. PF.

## HISTOIRE DE RUSSIE.

— *The Chronicle of Novgorod, 1016-1471*, translated from the Russian by Robert MICHELL and Nevill FORBES; with an introduction by C. Raymond BEAZLEY and an account of the text by A. A. SHAKMATOV (Camden third series, vol. XXV, 1914, in-4<sup>e</sup>, XLIII-237 p.). — Nous ne pouvons qu'annoncer sommairement cette édition. La chronique de Novgorod est une compilation commencée au XI<sup>e</sup> siècle, puisque Nestor (qui écrit en 1110) s'y réfère, puis continuée par plusieurs mains jusqu'en 1446; elle se termine par un long récit des événements qui amenèrent en 1471 la suppression définitive de l'indépendance de Novgorod par Ivan III le Grand, tsar de Moscou. Elle contient de nombreux et intéressants détails sur l'histoire de la ville et de son territoire; sous la forme d'une principauté élective, ce fut une véritable République où tout le pouvoir reposait sur le peuple souverain. Mais Novgorod fut aussi une importante ville de commerce, affiliée à la hanse teutonique; elle demeura donc en contact permanent avec l'Europe pendant tout le moyen âge, tandis que le reste des états qui devaient constituer plus tard la Russie étaient soumis à la dure domination mongolique de la Horde d'Or. Dans l'introduction, M. Beazley a exposé l'organisation de la République de Novgorod, son importance pour l'histoire de l'expansion russe jusqu'en Sibérie, ses rapports avec les autres États russes : Kiev et Moscou, avec les Scandinaves, les Mongols, les Lithuaniens et les Allemands.  
Ch. B.

## HISTOIRE D'ASIE.

— E. J. RAPSON. *Ancient India, from the earliest times to the first century A. D.* (Cambridge, University Press, 1914, in-12,

vi-199 p.). — C'est, en dix courts chapitres très clairs, une esquisse rapide, non pas précisément de l'histoire de l'Inde — car les faits proprement politiques n'y tiennent guère de place et les faits militaires n'en tiennent aucune — mais de son évolution, dont les directions et les étapes sont marquées par un choix judicieux d'événements caractéristiques et intéressants. Quelques illustrations commentées, un lexique géographique, une courte bibliographie méthodique, un tableau chronologique sommaire et un bon index complètent un récit, très simple et à la portée de tout le monde, mais évidemment œuvre d'un homme parfaitement informé. On regrette seulement l'absence de quelques idées générales et d'un peu de « philosophie », que semble si naturellement appeler l'histoire de l'Inde ancienne. Ch. G.

— A. TCHOBANIAN. *L'Arménie sous le joug turc* (Paris, Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1915, in-12, 39 p.; édition du Foyer). — Dans cette conférence, le poète arménien Tchobanian nous dit, en termes très simples, ce qu'était autrefois le royaume d'Arménie, au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., sous Tigrane le Grand, et comment, avec Tiridate, douze années avant Constantin, il adopta le christianisme. Il expose les destinées des deux royaumes des Bagratides et des Artzrouni au moyen âge. Puis il nous montre cette Arménie sous le joug des Turcs Seljoucides à partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'émigration d'une partie de la population, la création du royaume de Petite-Arménie en Cilicie. Au XIV<sup>e</sup> siècle, vinrent les Turcs osmanlis, et le ton du conférencier s'élève pour dépeindre toutes les horreurs commises par eux jusqu'aux massacres abominables de 1895. Que demandent les Arméniens après la guerre actuelle? La constitution en un état autonome des six provinces d'Erzeroum, Van, Bitlis, Diarbékirk, Kharpout, Sivas avec la Cilicie. La lutte présente, déchaînée par l'Allemagne, n'est-elle pas devenue une lutte pour la liberté de toutes les nationalités opprimées?

C. PF.

— Lic. Wilhelm SCHÜLER. *Abriss der neueren Geschichte Chinas unter besonderer Berücksichtigung der Provinz Schantung* (Berlin, 1912, in-8°). — Depuis les origines les plus reculées jusque vers 1900, cet ouvrage n'est qu'un résumé des faits, très bref, souvent vague et insuffisant; y avait-il lieu de remonter si haut pour caractériser si peu l'histoire de la Chine? On relève dans cette partie, qui s'étend au delà de la moitié du volume, plusieurs erreurs ou affirmations douteuses (Kanfou identifié à Kyo-tcheou, époque de l'immigration juive, renseignements inexacts sur les Tourgout, etc.). A partir des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur présente un exposé satisfaisant; toutefois, même sur les affaires allemandes et sur les débuts de Kyo-tcheou, il nous renseigne moins que tel ouvrage antérieur, par exemple que *la Chine et les Puissances occidentales* de M. Henri Cordier. Cet ouvrage, assez mal construit, n'a donc pour nous qu'un médiocre intérêt.

M. C.

— CHEN SHAO-KWAN. *The System of taxation in China in the Tsing dynasty, 1644-1911* (Columbia University, New-York, 1914, 1 vol. in-8°, dans la collection *Studies in history, economics and public law*, edited by the Faculty of Political Science). — L'auteur annonce qu'il veut rechercher les principes logiques du système financier sous la dynastie mandchoue. Sur la centaine de pages que comprend l'ouvrage, les trente premières sont consacrées à un exposé général du gouvernement; dans le reste, un bon nombre de sections débutent par des indications historiques fragmentaires et éparses; l'auteur avait, d'ailleurs, paru répudier la « description historique » à la façon du Ta tshing hwei tyen. De nombreuses pages sont tenues par des tableaux de chiffres qui se rapportent à des années non énoncées. On voit combien il reste peu de place à M. Chen pour dégager les principes logiques des finances chinoises. Il y aurait à noter des points douteux, des idées contestables et présentées sans preuves. Ce n'est pas cet essai qui fera oublier les œuvres du P. Hoang, de W. F. Mayers, ni de MM. Beltchenko, Brunnert et Hagelstrom. — M. C.

— WEI WEN-PIN. *The Currency problem in China* (Columbia University, New-York, 1914, 1 vol. in-8°, dans la même collection). — La première partie du volume résume, d'après Ma Twan-lin, l'histoire de la monnaie et du papier-monnaie en Chine pendant une période de plus de deux mille ans : l'auteur ne peut qu'effleurer les principaux faits sans les situer dans leur milieu historique, comme d'autres ont tenté de le faire. Cette introduction a donc peu de valeur, elle est assez inutile, car il eût suffi d'exposer quelle était la situation vers 1890 : la sapèque de cuivre seule monnaie légale — l'argent en lingots très divers, fondus par des particuliers, étant une marchandise et non une monnaie — certaines monnaies étrangères ayant dans les ports un cours limité. Les traits essentiels de cette situation sont notés, mais la signification économique n'en est qu'à peine indiquée. Suit, en ordre chronologique, l'analyse des édits et projets de réforme. Ce travail paraît fait consciencieusement; toutefois, M. Wei cède au moins en un cas aux préjugés nationaux (p. 63, dans la question de l'indemnité pour les troubles de 1900, indemnité nettement fixée en or par l'art. VI du protocole de Péking). Il sera donc prudent, en usant de cet ouvrage, de n'en pas accepter aveuglément toutes les assertions.

M. C.

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

### FRANCE.

1. — **Feuilles d'histoire du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.** 1915, 1<sup>er</sup> sept. — A. CHUQUET. Saint-Mihiel en 1792 (certificat délivré par les administrateurs du district, attestant l'occupation de la ville par deux détachements prussiens, le 3 septembre). — J. DURIEUX. Lettre d'un Parisien sur le 14 juillet 1789 (écrite le lendemain 15 juillet). — R. REUSS. La Révolution dans le Bas-Rhin, 1793 (cinq notes dont une intitulée : « Projet d'autodafé révolutionnaire à Saverne »). — Eug. WELVERT. Les observateurs de 1793 et de l'an II (d'après les *Rapports des agents du ministère de l'Intérieur dans les départements*, publiés par P. Caron. La triste besogne accomplie par ces observateurs et la pauvreté intellectuelle de la plupart d'entre eux diminuent considérablement la valeur de leurs renseignements). — M. SCHVEITZER. La chouannerie et le brigandage dans l'Eure sous le Directoire. — G. VAUTHIER. Variétés historiques (IV : détails sur l'aménagement des terrains occupés par le ci-devant couvent des Capucines près la place Vendôme, à Paris, et sur le percement de la rue de la Paix. V : Nieuport en 1811. VI : Le Monténégro au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Le comte Fenis de La Prade présenta en 1817 à Louis XVIII un rapport rédigé en 1803, qui faisait ressortir l'intérêt pour la France de prendre sous sa protection le Monténégro. Il offrait d'aller lui-même dans ce pays « comme agent accrédité de S. M. à l'effet de traiter avec le prince-évêque et de mettre les guerriers du Monténégro à la disposition de S. M. moyennant subsides »). — R.-G. LÉVY. Histoire des banques d'émission suisses de 1826 à 1913. — A. CHUQUET. Le carnet d'un soldat saxon (2 août-15 septembre 1914). — 1<sup>er</sup> octobre. A. CHUQUET. Nieuport en 1793 (échec de Vandamme devant cette place, que défendait le colonel hessois Charles de Wurmb, 22-29 octobre 1793. Opération militaire de quatrième ordre, qui eut en Angleterre un grand retentissement). — M. SCHVEITZER. La chouannerie et le brigandage dans l'Eure sous le Directoire. II. — G. VAUTHIER. Les membres de l'expédition d'Égypte. — Eug. WELVERT. Conventionnels régicides. I : Maignet (après avoir dirigé la Commission d'Orange, qui fit guillotiner plus de trois cents habitants du Vaucluse, Maignet put se soustraire aux représailles de la réaction en l'an III; rentré chez lui, à Ambert, il y vécut tranquille de sa profession d'avocat jusqu'en 1815. Proscrit alors, il échappa aux recherches de la police et trouva moyen de se faire délivrer un certificat d'estime,

de confiance et d'affection publiques que signèrent une cinquantaine de prêtres de l'arrondissement. La révolution de 1830 lui permit de rentrer à Ambert, où il mourut en 1834). — A. CHUQUET. Thiers et Ranke en 1870 (reproduit sous forme de dialogue les conversations que ces deux personnages eurent à Vienne en octobre 1870).

2. — **Le Moyen âge.** 1914, mai-juin. — Fr. GALABERT. Un diplôme de Charles le Chauve en faveur des églises de Toulouse et sa confirmation par Louis VII (l'original du diplôme est perdu; mais il en subsiste deux copies dans le fonds de Saint-Sernin : l'une porte une addition confirmative de Louis VII de janvier 1155 et reproduit la date du diplôme, 5 avril 844, et la date de lieu; sans doute Aveins, commune et canton de l'Isle-d'Alby, arr. de Gaillac, Tarn. Publication du diplôme). — A. OHEIX. Recherches sur le commencement de l'année civile en Bretagne au moyen âge (au IX<sup>e</sup> siècle, les actes sont datés tantôt du style de Noël, tantôt de celui du 1<sup>er</sup> janvier, tantôt de celui de Pâques; dès le XII<sup>e</sup> siècle, à Rennes, les scribes épiscopaux faisaient commencer l'année à Pâques; puis ce style fut généralement admis dans la péninsule). = C.-rendus : *André Lesort*. Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel (long article critique de M. L. Levillain). — *Foucher de Chartres*. Historia Hierosolymitana, éd. de H. Hagenmeyer (annotation beaucoup trop copieuse). — A. Coulon. Inventaire des sceaux de la Bourgogne (description exacte, préface importante, excellentes tables). — *Fritz Fleischer*. Studien zur Sprachgeographie der Gascogne (critères choisis un peu arbitrairement). — *Robert Fawtier*. La vie de saint Samson (résultats peut-être trop négatifs). — N.-B. Tenhaeff. Diplomatistische Studien over Utrechtsche Oorkonden der x<sup>e</sup> tot XII<sup>e</sup> eeuw (mémoire témoignant d'un esprit critique très fin et d'un sens historique très développé). = Juillet-décembre. Joachim MIRET Y SANS. Lettres closes de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, roi de Sicile, à Pierre, roi d'Aragon (la principale de ces lettres est une lettre en français du 12 mars 1384, par laquelle Louis informe Pierre des méfaits de Charles de Duras et lui demande aide et protection contre ce prétendant). — Max PRINET. Sceau de Robert le Frison, comte de Flandre (ce sceau, apposé à un acte authentique de 1076, est en réalité faux). — Victor CARRIÈRE. Les débuts de l'ordre du Temple en France (il faut les chercher en Champagne où les évêques favorisèrent ses premières installations; l'ordre reçut surtout des terres dans la châtellenie de Sézanne, en la baillie de Provins). = C.-rendus : *Georges Espinas*. La vie urbaine de Douai au moyen âge (œuvre tout à fait magistrale qui, consacrée strictement à l'histoire de Douai, a une valeur générale; long et important compte-rendu de Jean Morize). — *Gertrude Schoepperlé*. Tristan and Isolt, a study of the sources of the romance (bon). — *Franz Landsberger*. Der St-Galler Folchart-Psalter (belles planches reproduisant ce chef-d'œuvre de l'époque carolingienne; description précise; très bonne étude sur l'art de dessiner et de peindre les ini-

tiales). — *Alfred Martin*. Mittelalterliche Welt- und Lebensanschauung im Spiegel der Schriften Coluccio Salutati (trop vague et trop général; style pesant). — *Alfons Hilka*. Neue Beiträge zur Erzählliteratur des Mittelalters (texte d'une vingtaine de contes d'après le ms. 468 de Tours, *Compilatio singularis exemplorum*). — *Hans E. Rohde*. Der Kampf um Sicilien in den Jahren 1291-1302 (quelques faits nouveaux, tirés des Archives nationales de France). — *T.-J.-A. Scheepstra*. Van den Heelighen Drien Coninghen (cinq traductions néerlandaises de l'*Historia trium Regum*, de Jean de Hildesheim; introduction sur l'auteur et la formation de la légende). — *M. Besson*. Monasterium Acaunense. Études critiques sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice-en-Valois (bon). — *Louis Régnier*. L'église de Notre-Dame d'Écouis, autrefois collégiale (Écouis, arrondissement des Andelys; excellent).

**3. — La Révolution française.** 1915, août-oct. — *E. LINTILHAC*. La défense posthume de Vergniaud d'après son manuscrit (notes qu'il avait rédigées pour sa plaidoirie dans sa propre cause et qui se trouvent aux Archives nationales, W. 292, n° 204; elles ont été publiées par Vatel en 1873; M. Lintilhac les explique et les commente). — *A. AULARD*. Patrie, patriotisme au début de la Révolution française (au moment de la convocation des États-Généraux; procès-verbal de la séance de la nuit du 4 août; adhésions qui se produisirent le lendemain; mouvement des fédérations; à suivre). — *P. MAUTOUCHET*. Carnot et l'« Union sacrée » en 1815 (Carnot, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, voulait créer un grand mouvement d'opinion; il demandait aux Français de renoncer à toutes les anciennes querelles; lettre du 28 mars au comte de Vaublanc; parmi ceux qui répondirent à ce vœu se trouva le fils de Gracchus Babeuf). — *L. DUBREUIL*. Les origines de la chouannerie dans les Côtes-du-Nord (suite : élection des curés; troupes envoyées dans les communes; interdiction des processions nocturnes). = Documents : La chasse aux embusqués en l'an III.

**4. — Revue des études historiques.** 1915, juillet-sept. — *Léon MIROT*. Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la guerre de Cent ans. I (il s'agit de l'entreprise tentée au début du règne de Charles VI, 1385-1386; préparatifs de l'expédition; ressources financières, armée et flotte, approvisionnements et ravitaillement, armement; fait avec des documents inédits; à suivre). — *L. MISERMONT*. Joseph Lebon, membre de la Convention (il entra à la Convention en juin 1793 comme député suppléant du Pas-de-Calais; son rôle pendant la fin de cette année, jusqu'à sa mission dans le Nord et le Pas-de-Calais). — *A. MUTEAU*. Un gouverneur allemand dans les Flandres au xv<sup>e</sup> siècle (Rhynsault, gouverneur de Middelbourg au temps de Philippe le Bon; sa passion pour Saphire, femme d'un citoyen de la ville; comment le gouverneur se débarrassa du mari et comment Charles le Téméraire fit justice; cette histoire mélodramatique, racon-

tée jadis par Juste Lipse sans indication de personnages, n'est appuyée d'aucune note; est-il bien prouvé que Rhynsault était Allemand?). — A. AUZOUX. Lettre d'un chirurgien de l'expédition de Linois (Charles Chapotin, lettre de juillet 1803 au moment où Linois transportait dans l'Inde une division pour reprendre possession de nos établissements, conformément à la paix d'Amiens). = C.-rendus : R. Morçay. Saint Antonin, archevêque de Florence (bon). — G. Martin et M. Besançon. L'histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV, t. I (intéressant); — Louis Blart. Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la fin du ministère de Choiseul (quelques critiques de détail). — Victor Sanson. Répertoire bibliographique pour la période révolutionnaire en Seine-Inférieure, t. I-III (très utile; analyse chaque opuscule). — André de Maricourt. La duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe, t. II (renseignements inédits). — E. Souville. Mes souvenirs maritimes, 1837-1863. — Amiral Grivel. Mémoires publiés par Lacour-Gayet (né en 1778; ce t. I s'arrête en 1816, alors que commence à peine sa carrière maritime). — Albéric Cahuet. Napoléon délivré (il s'agit du retour des cendres en 1840). — Aug. Filon. Le prince impérial (très attachant). — G. Delahache. L'Exode (documentation scrupuleuse et précise). — Analyse des ouvrages relatifs aux Cent-Jours.

**5. — Revue des études napoléoniennes.** 1915, sept.-oct. — Abel MANSUY. La colonie française de Varsovie en 1812. — Paul MARMOTAN. Le palais impérial de Strasbourg (son ameublement et sa décoration d'après les documents conservés aux Archives nationales et aux Archives du mobilier national). — Eugène LOMIER. Libelles politiques jetés sur les côtes de France en 1808 et en 1812. — Comte DE GRASSE. Une famille de marins au temps de l'Empire : les de Grasse (documents). — Roger PEYRE. Événements artistiques de l'année 1815. = Bulletins historiques : Roger LÉVY. Histoire intérieure du premier et du second Empire. — Ed. DRIAULT. Constitution de l'histoire scientifique de la guerre de 1914-1915 (bibliographie raisonnée des recueils de documents et des ouvrages relatifs à la guerre actuelle).

**6. — Revue historique de la Révolution française.** 1915, janv.-mars. — J.-P. PICQUÉ, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. Souvenirs inédits (à suivre). — Émilie TÉCHINÉ. Les principes politiques de Robespierre (combat les idées exposées par André Godard dans son livre : *le Procès du neuf thermidor*). — Édouard-L. BURNET. Un don genevois à l'armée de Custine en janvier 1793 (collecte organisée par les clubs révolutionnaires de Genève. En janvier 1793, cette ville contenait une trentaine de ces clubs qui étaient plutôt des cercles ou sociétés s'occupant à la fois d'amusements et de politique). — R. CESSI. Émile Gaudin et la politique française à Constantinople en 1792, d'après des documents vénitiens (suite). — MARIE-CAROLINE, reine des Deux-Siciles. Lettres inédites au marquis de Gallo, 1789-1806, publiées par le commandant WEIL (suite : juin-

novembre 1804. Lettre du 24 novembre : « Que Napoléon reste archi-empereur, mais se limite à son actuelle et non petite force et grandeur, mais laisse encore végéter les autres. Jamais personne ne pourra bouger... Vous me parlez avec beaucoup de raison de la nécessité de changer d'opinion, de se plier aux circonstances. Mais croyez-vous qu'avec des âmes comme les nôtres c'est avec des bayonnettes qu'on force l'opinion, qu'on inspire des sentiments?... Depuis que Napoléon est devenu empereur, il convient mieux à ses vues nous cerner, ruiner, miner, puis trouver un prétexte pour achever le royaume d'Italie dans toute son étendue... » La reine ne voit plus d'autre salut pour le royaume des Deux-Siciles que d'obtenir, même à prix d'argent, d'être reconnu et traité en pays neutre. Mais que tout d'abord on le délivre des Français qui le ruinent). — Mélanges et documents : H. CAZIOT. La première commémoration du 10 août à Nevers, 10 août 1793. — La Déclaration des droits de l'homme mise en vers par un Nimois, an VII. — Commandant WEIL. Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, Pie VII et le couronnement de Napoléon (protestations du roi et de la reine de Sardaigne contre la résolution prise par le pape d'aller à Paris poser la couronne impériale sur la tête de Bonaparte). — O. KARMIN. A propos des négociations anglo-prussiennes de 1808 (publie deux lettres adressées à Canning par Jacobi, le 12 juillet, et par F. d'Ivernois, le 30 octobre). — H. MONIN. Une leçon de Michelet sur Rome, 1830.

**7. — Journal des savants.** 1915, août. — C. JULLIAN. La Belgique romaine (d'après l'étude de Franz Cumont. Contraste entre la Belgique romaine et la Belgique moderne; prédominance à l'époque romaine des éléments ruraux; ruines de villae : Anthée, Jupille, Herstall; l'industrie et le commerce chez les Ménapes et les Nerviens). — M. PROU. La forêt en Angleterre et en France. III (la forêt en Angleterre diffère de la forêt en France en ce qu'elle s'étend à de vastes terres cultivées, même à des villages : conséquences de ce fait. Les assises des forêts en Angleterre. En France, le roi perd tout pouvoir d'établir des forêts hors de son domaine; à partir du XIII<sup>e</sup> s. seulement, il rendra au droit de forêt le caractère proprement régalien). — L. BRÉHIER. La prise de Constantinople par les Turcs. II (les bombardes de Mahomet II; succession chronologique des faits du siège). — P. DURRIEU. Les goûts archéologiques d'un pharmacien militaire de l'armée française en Espagne sous le premier Empire (Féé, né à Issoudun, plus tard professeur à la Faculté de médecine et directeur du jardin botanique de Strasbourg; il avait pris part dans sa jeunesse à la guerre d'Espagne et raconta ses souvenirs de campagne dans un livre imprimé à Strasbourg en 1856; extraits de cet ouvrage). — C.-rendus : S. Molinier. Les « maisons sacrées » de Délos (la première partie sur l'origine, le nombre, la désignation des maisons sacrées est excellente; quelques réserves sur la seconde, relative au régime des baux à loyer). — L. Cantarelli. Studi romani e bizan-

tini (série de très bons mémoires). — *E. S. Bouchier*. Spain under the roman Empire (bon). — *P. Batiffol*. La paix constantinienne et le catholicisme (ouvrage plein d'observations intéressantes et souvent neuves). — *L. Bouvat*. Les Barmécides d'après les historiens arabes et persans (a épuisé la question). — *C. G. Richards*. The ruins of Mexico, t. I (série de planches très soignées).

**8. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1915, 28 août. — Les archives berbères, 1<sup>re</sup> année, fasc. 1. — *Arvanitopoulos*. Θεσσαλικά ἐπιγραφαί (trois nouveaux fascicules où sont enregistrés les résultats des fouilles pratiquées par l'auteur en Thessalie). — *Margaggi*. Les origines de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, 2<sup>e</sup> édit. (intéressant et intelligent, mais « c'est un livre né d'autres livres, sans chaleur, au style pauvre, dénué de psychologie historique » ; la bibliographie est sans valeur critique). — *Waldner*. Kurzer Ueberblick über die Geschichte der Stadt Colmar (bon). — *J. Preiss*. Jacques Kablé et l'Alsace-Lorraine depuis 1870 (très intéressante conférence). — *H. Hüffer*. Lebenserinnerungen, nouv. édit. (autobiographie d'une lecture attrayante). — *G. Blondel*. La doctrine pan-germaniste (instructif ; mais on voudrait parfois plus de précision). — *P.-G. La Chesnais*. Le groupe socialiste du Reichstag et la déclaration de guerre (important). = 4 septembre. *Prieto y Vives*. Hallazzo de monedas hispano-musulmanas (publie et décrit un petit trésor de monnaies arabes du XI<sup>e</sup> siècle trouvé dans la province de Jaen). — *Ad. Blanchet*. Manuel de numismatique française, t. I (très bon manuel). — *G. Delahache*. L'insurrection de Strasbourg, 30 octobre 1836 (étude très minutieuse et attachante). — Ouvrages sur la guerre (lot de treize volumes ou brochures de propagande, déjà connus de nos lecteurs pour la plupart). = 11 septembre. *Sartiaux*. Les sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade (cf. plus haut, p. 114). — *A. Artonne*. Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315 (excellent mémoire). — *A. Rébelliau*. Bossuet (remarquable étude). — *P. Masslow*. L'évolution de l'économie nationale ; introduction à la sociologie et à l'économie politique. Traduit du russe par *J. Schapiro* (très remarquable). — *G. Riou*. Aux écoutes de la France qui vient (beau livre, publié en 1912 et qui en est à sa septième édition). = 18 septembre. *A. B. Schwarz*. Hypothek und Hypallagma (étude instructive sur le gage et les droits d'exécution du créancier contre son débiteur, d'après les papyrus grecs). — *Billeter*. Die Anschauungen vom Wesen des Griechentums (utile recueil des opinions qui ont été exprimées par les érudits les plus autorisés, surtout depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la Grèce, son histoire, ses mœurs, sa religion, ses arts et sa littérature). — *Krusch et Levison*. Passiones viteaque sanctorum aevi merovingici, t. VI (analyse de ce volume qui contient seize vies de saints, surtout belges, mais aussi celle de sainte Odile). — *Baron de Bancalis*. Souvenirs d'un annexé (quelques détails sur l'invasion de l'Alsace en 1870 et sur la vie dans un petit

village alsacien après la guerre). = 25 septembre. *L. Malten*. Kyrene (bonne étude; l'auteur a recueilli les traditions, historiques et légendaires, que nous ont conservées les textes anciens sur la ville de Cyrène et ses origines; il les interprète et s'efforce d'en dégager un tableau général de la colonisation grecque en Cyrénaïque). — *P. Fr. Kehr*. Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia. VI, 1 (ce volume contient l'analyse des actes émanés de la chancellerie pontificale ou des légats des papes jusqu'à l'avènement d'Innocent III dans les diocèses de Milan, Pavie, Lodi, Crémone, Brescia, Bergame et Côme). — *G. Huisman*. La juridiction de la municipalité parisienne, de saint Louis à Charles VII (excellent). — Bibliothèques, livres et librairies. 2<sup>e</sup> série (utile).

**9. — Revue archéologique.** 1915, mai-juin. — B. CHAMPION. Tombes romaines près de Saint-Germain-en-Laye (dans l'ancien château d'Alex. Dumas père; les corps étaient enterrés dans des cercueils). — F. DE MÉLY. L'abbé Migne : l'homme et l'œuvre (attachante histoire des collections publiées par Migne; le catalogue des deux Patologies, qu'on trouve dans Potthast, était inutile; l'anecdote sur les archives de la Meurthe, p. 218, nous paraît fausse). — LÉON JOURNALIN. Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (suite et fin : quatrième période, II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles; la protohistoire d'après les textes et les documents archéologiques; interprétation des découvertes archéologiques; conclusions générales). — SEYMOUR DE RICCI. Catalogues et collections d'incunables (du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours). — W. DEONNA. Au musée d'art et d'histoire de Genève (indication sommaire sur certains objets, suppléant à l'absence de catalogue). = C.-rendus : *G. E. Rizzo*. Storia dell' arte Greca. Trois fascicules parus (début d'une belle œuvre). — *F. Parkes Weber*. Aspects of Death in art and epigramm (œuvre d'un amateur instruit et un peu brouillon). — *J. G. Frazer*. The Golden Bough, t. XII (le rameau est devenu une forêt). — *M.-L. Pillet*. Le palais de Darius I<sup>er</sup> à Suse (excellent). — *A. Jardé*. La Grèce antique et la vie grecque (illustration fantaisiste). — *A. de Ridder*. Les bronzes antiques du Louvre, t. II (précis et complet). — *F. de Mély*. Les primitifs et leurs signatures. Les miniaturistes (livre mal composé, mais véritable synthèse de recherches poursuivies depuis longtemps). — *L. Halphen*. L'histoire de France depuis cent ans (bon, mais pourquoi avoir oublié Amédée Thierry?). = R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, janvier-juin.

**10. — Revue de l'histoire des religions.** 1915, mai-juin. — J. TOUTAIN. Le culte du crocodile dans le Fayoum sous l'empire romain (le Fayoum portait à l'époque romaine le nom officiel de nome Arsinoïte; ce nom date de l'époque de Ptolémée Philadelphie, au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., après son mariage avec sa sœur Arsinoé, et remplaçait celui de Crocodilopolite. Or, dans l'Arsinoïte, le culte du crocodile continua d'être célébré aux premiers siècles de l'ère chrétienne; on

adorait même, sous la forme du dieu crocodile, dix ou douze divinités distinctes; détails curieux sur ce culte que les empereurs laissèrent subsister). — H. HUBERT. Le culte des héros et ses conditions sociales. II (essaie, après avoir pris, à la suite de Czarnowski, saint Patrick comme exemple de héros, de montrer, de façon générale, comment se forme le culte des héros, emblème vivant d'une société définie; cherche à en reconnaître les éléments essentiels; la thèse sera sans doute vivement discutée). — M. GOGUEL. L'énigme de la seconde épître aux Thessaloniciens (croit à l'origine paulinienne de cette seconde épître; mais elle n'a pas les mêmes destinataires que la première; il est possible qu'elle soit adressée à l'église de Bérée, toute voisine de celle de Thessalonique et qui s'était recrutée en grande partie dans la synagogue). = C.-rendus : *Seyyèd Ali Mohammed*. Le Bèyan persan, traduit par A.-L.-M. Nicolas (bonne traduction qui nous fait connaître les idées du Bâb, réformateur du Chirâz au XIX<sup>e</sup> siècle, et dont les partisans, les Bâbis, sont en ce moment supplantés par les Béhâïs). — *Ali B 'Uthman Al-Jullabi Al-Hujwiri*. The Kashf al-Mahjûb, translated by Reynold A. Nicholson (excellente traduction du plus ancien traité, XI<sup>e</sup> siècle, sur le Çoufisme). — E. S. Buchanan. The Epistles and Apocalypse from the Codex Harleianus (étude sur le manuscrit, texte qui reproduit l'original en caractères typographiques; le manuscrit provient de Northumbrie). — Charles A. Briggs. Theological Symbolics (la symbolique s'occupe des questions relatives à l'étude et à la comparaison des doctrines particulières des diverses églises chrétiennes; M. Briggs ne tient pas compte de l'évolution moderne de la symbolique). — R. Torii et Kimiko Torii. Études archéologiques et ethnologiques (très bonne étude publiée en français à l'Université de Tokyo sur les populations primitives de la Mongolie orientale). — E. J. Rapson. Ancient India (bon exposé de l'histoire de l'Inde depuis les temps les plus reculés jusqu'au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). — Jagadisha Chandra Chatterji. The Hindu realism (bonne étude sur les doctrines indiennes réalistes; doit servir d'introduction à une publication de textes des philosophes de cette école). — Sir R. G. Brandaskar. Vaiznavism, Saivism and minor religious systems (excellente étude sur les deux courants principaux de l'Hindouisme).

11. — **Revue des bibliothèques.** 1915, janv.-mars. — É. CHÂTELAINE. Deux éditions des *Amours* de Ronsard datées du 24 may 1533 (la bibliothèque de l'Institut possède un exemplaire des *Amours* avec cette date, mais légèrement différente de celle qu'on trouve d'ordinaire; c'est une contrefaçon, imprimée sans doute après 1533). — F. VAN ORTROY. Bibliographie sommaire de l'œuvre mercatorienne (2<sup>e</sup> article : Atlas minor. Correspondance mercatorienne : lettres écrites par Gérard Mercator, manuscrites ou imprimées; lettres adressées à Gérard Mercator; à suivre). — Julian PAZ. Archives générales de Simancas. Catalogue des documents sur les affaires de Flandre et

de Hollande (de 1506 à 1795; fin; article en espagnol). — C. COUDERC. Bibliographie historique du Rouergue (a classé les ouvrages en un seul ordre alphabétique comprenant les noms de personnes, de lieux et de matières; les articles de revues sont signalés; sans doute il y aura à la fin une table des auteurs avec renvois; le premier article va de *Abbal* à *Archéologie*). — C.-rendus : P. G. Antolin. Catálogo de los códices latinos de la Real biblioteca del Escorial, vol. I-III (rendra les plus grands services). — H. O. Severanu. A guide to the current Periodicals and Serials of the United States and Canada (environ 10,000 périodiques).

12. — **Revue des sciences politiques.** 1915, 15 août. — E. D'EICHTHAL. Après douze mois de guerre. Coup d'œil sur la situation économique de la France (points noirs et raisons d'espérer le relèvement économique). — Louis LEGER. La confédération illyrienne (celle qui doit être réalisée après cette guerre. Le siège de la fédération serait à Belgrade; les pays slovènes, la Croatie, la Dalmatie, le royaume de Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine formeraient les divers cantons de cet État). — Une opinion américaine sur la guerre (quatre chapitres traduits de l'ouvrage de Charles W. ELIOT, par Louis MOREL, *The road toward Peace*). — Daniel BELLET. Le commerce allemand et les raisons de son développement (le commerce regardé par les Allemands comme une guerre; procédés commerciaux; intensité de la production; le *dumping*; article très suggestif). — G. WAMPACH. Le grand-duché de Luxembourg et l'invasion allemande (histoire sommaire de 1815 à 1914; la violation de sa neutralité le 2 août 1914; occupation du pays; Guillaume II à Luxembourg. « Avec empressement, le gouvernement et le peuple du Luxembourg remplirent les devoirs que leur imposaient le droit international et la sublime solidarité humaine. Prisonniers, l'un et l'autre, de la force temporairement triomphante, ils gardent la foi en une libération prochaine. Privés de communications, de télégrammes, de lettres et de journaux étrangers, entourés des nuées d'espions que la vigilance alliée a momentanément privés d'emploi, ils pleurent les calomnies qu'invente l'ignorance ou la mauvaise foi. Leurs actes furent nobles, également distants de l'ostentation qui excite aux représailles et de la basse veulerie qui conduit aux lâches abandons. Ils ne redoutent pas la lumière du jour et demandent des juges »). — St. PIOT. Gabriele d'Annunzio et la politique nationale en Italie. = C.-rendus : J'accuse (ouvrage complet sur les origines de la guerre et l'un des meilleurs, réserve faite de quelques rares pages discutables sur notre politique intérieure et sur les lendemains de la guerre). — M. P. Price. The diplomatic history of the war (les erreurs de détail et la fausseté du point de vue prouvent que le sujet débordait de toutes parts les moyens de l'auteur). — Iv.-É. Guéchoff. L'alliance balkanique (grande valeur documentaire). — Ch. Sarolea. Le problème anglo-allemand (si un plus grand nombre d'Anglais et de Français avaient lu cet ouvrage en 1912, lors-

qu'il parut, on aurait peut-être eu en 1914 de moins douloureuses surprises). — *Ch. Benoist*. Le Machiavélisme et l'Antimachiavel (petit volume vif, leste et cinglant). — *M. Millioud*. La caste dominante allemande (se distingue par sa précision, son objectivité, sa largeur de vues).

**13. — Revue générale du droit.** 1915, juillet-août. — E.-H. PERREAU. Étude juridique sur le service de l'habillement et du campement militaires. — R. DE KÉRALAIN. Les lois des Babyloniens et des Hébreux (examine surtout le code de Hammourabi; à suivre). — J. BONNECASE. La « notion de droit » en France au XIX<sup>e</sup> siècle; 1<sup>er</sup> art. (veut montrer que la France a gardé la juste conception de la notion du droit; dans une étude parallèle sur l'Allemagne, il prouvera que cette même notion s'y est déformée, pour finalement disparaître). = C.-rendus : *J. Flach*. Essai sur la formation de l'esprit public allemand (on loue le talent et l'impartialité de l'auteur). — *P. Heitz*. Le droit constitutionnel de l'Alsace-Lorraine (historique de ce droit depuis le 14 août 1870; organes politiques; situation du Reichsland dans l'Empire allemand).

**14. — Le Correspondant.** 1915, 25 août. — Mgr H. CHAPON, évêque de Nice. L'Allemagne et la France devant la doctrine chrétienne sur la guerre (le pangermanisme a corrompu le peuple allemand en faisant de la force la source même du droit; il a perverti la religion en attribuant à l'Allemagne une mission divine ordonnée par le « bon vieux Dieu allemand » qui n'est qu'un faux dieu, « car il n'est que vieux et il n'est qu'Allemand ». L'Allemagne, avec son pangermanisme, « est l'antichristianisme tout pur; pour que des catholiques puissent se mettre à sa remorque, il faut qu'ils aient oublié totalement l'Évangile et les enseignements de l'Église ». Quant à la France, c'est bien vite fait que de ne voir en elle, comme font beaucoup de catholiques germanophiles à l'étranger, que le pays de la Révolution et de l'irréligion. « Tandis que l'Allemagne est devenue tout entière idolâtrique, la France n'a jamais été irréligieuse qu'en partie »; d'une part, il faut bien reconnaître qu'on a parfois compromis la religion dans des intrigues politiques, économiques et autres, étrangères au véritable esprit de catholicisme; d'autre part, on ne peut fermer les yeux sur l'intensité de la vie religieuse dans notre pays; enfin, il faut considérer l'idéal dont la France se réclame à l'heure présente : « Au lieu d'être au-dessus du droit, de la justice et de la probité, au-dessus des lois éternelles de la conscience humaine, elle est appelée à être et à valoir par le droit et pour le droit. » Elle se fait de l'État une idée tout autre qu'en Allemagne; elle le considère comme une institution chargée « d'organiser la justice et de la défendre afin de donner à la société son véritable caractère de société humaine »). — MILES. Silhouettes de guerre : le duc des Abruzzes. — Jacques DE COUSSANGE. L'esprit public et la situation en Suède. La variété des idées et leur évolution. — Henry D'ESTRE. D'Oran à Arras. Feuilles

détachées d'un carnet de guerre. I : le branle-bas en Algérie. — E. PILON. Les tableaux français du roi de Prusse. Comment ils furent acquis; comment ils sont conservés. = 10 septembre. P. VILLEY. La France et la pensée pacifiste (très intéressante analyse d'un journal tenu par un Français pacifiste jusqu'au 16 octobre. Conclusion : « De plus en plus, le pacifisme devient une cause de guerre. La puissance de destruction est devenue telle, et les risques de toute entreprise militaire si considérables, que les peuples les plus conquérants n'oseront attaquer leurs voisins qu'aux heures où ils les sentiraient mollir dans leurs préparatifs de défense et dans leurs vertus militaires. Personne ne doute que l'empereur d'Allemagne ait mis, dans le plateau de la balance qui l'a emporté, la défection d'une bonne partie des Français et la défection de l'Angleterre entière au devoir qui l'appelait. » Le journal ne nous parle pas de l'attitude des pacifistes dans les pays neutres. Partout, ils demandent la paix. « Ils ne jugent pas où sont les responsabilités et quelle doit être la conclusion du conflit. Avec un soin égal, ils évitent toute parole qui pourrait choquer l'un ou l'autre des partis belligérants... Voilà bien le plus intime danger peut-être du pacifisme : il fait oublier à l'homme qu'à tout prendre il y a des biens plus sacrés que la paix; presque fatalement, il aboutit à la paix quand même, fût-ce au prix du triomphe de l'injustice »). — MILES. Silhouettes de guerre : l'amiral Sir Henry Bradwardine Jackson. — L. DELORME. La campagne allemande contre la liberté du commerce des armes aux États-Unis (très intéressant). — Henry d'ESTRE. D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre. II : de la Méditerranée aux champs de bataille de la Marne. — F. PASSELECQ. L'effort des Allemands pour diviser et teutoniser la Belgique (curieux et richement documenté. Conclusion : « Après une campagne de six à huit mois, l'Allemagne n'a abouti qu'à une chose : à mettre pleinement en lumière aux yeux de tous le plan qu'elle avait ourdi, à l'insu des Flamands de bonne foi, pour faire du mouvement linguistique flamand le fourrier de la teutonisation de la Flandre et de la Belgique. L'agitation linguistique restera suspendue entre les Belges aussi longtemps que l'exigera l'intérêt de la patrie »). = 25 septembre. MILES. Silhouettes de guerre. La duchesse d'Aoste (Hélène de France, fille du comte de Paris, inspectrice générale des services de la Croix-Rouge italienne). — Un pays neutre au milieu des belligérants. La Suisse depuis un an. I : le respect de la neutralité; le contraste des sympathies et l'affirmation de l'unité suisse. — Henry d'ESTRE. D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre. III : un coin de la bataille de la Marne. — L'esprit public et la situation dans deux républiques de l'Amérique latine : Uruguay et Argentine. — G. FONSEGRIVE. Notes de province. Après un an de guerre (en Périgord). = 10 octobre. L'esprit public et la situation en Espagne. I : la genèse historique des sentiments et des idées (à retenir surtout les justes observations de l'auteur montrant combien les Français connaissent mal l'Espagne et réciproquement. En particulier, l'on ne

s'est pas assez pénétré de cette idée, en France, que la question religieuse est capitale en Espagne et que le clergé est la véritable unité vivante de ce pays). — MILES. Silhouettes de guerre. L'amiral Sir Percy Scott (traite surtout la question des sous-marins). — Jean BRUNHES. La leçon géographique de la guerre. — Victor BUCAILLE. Les catholiques italiens et la guerre européenne (leur évolution, parfois assez lente, vers l'intervention de l'Italie contre les empires allemands; maintenant l'unanimité est complète et il n'y a en Italie qu'une âme). — Lieutenant Z. Trois officiers d'alpins. Croquis.

**15. — Études.** Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1915, 5 septembre. — A. D'ALÈS. La doctrine des indulgences (fondements dogmatiques; la doctrine chez les Pères; à suivre). — A. DE V. Quelle doit être la politique extérieure de l'Espagne? D'après deux discours récents (discours de M. Vázquez de Mella, chef du parti jaimiste, le 31 mai; discours de M. Maura du 21 avril). — P. GUILLOUX. Saint Augustin pasteur d'Hippone (3<sup>e</sup> et dernier article; le théoricien de la prédication). — P. BLIARD. Une femme chrétienne dans le monde: la duchesse Anne-Antoinette-Éléonore de Lorge (née Jaucourt, à Paris, le 21 septembre 1775; morte le 3 mars 1853). — Impressions de guerre. XVI: dans la Belgique envahie; les blessés allemands; leurs hantises. — J. PRA. La conversion de Renée de France, duchesse de Ferrare (il s'agit en réalité d'une reconversion au catholicisme, en l'année 1554, sous l'influence du P. Jean Pelletier, d'après les lettres de celui-ci à Ignace de Loyola). = C.-rendu: M<sup>me</sup> de Guldencronne. L'Italie byzantine. Étude sur le haut moyen âge (400-1050; prend la défense des papes du x<sup>e</sup> siècle). = 29 septembre. Paul DUDON. La Syrie à la France (relations de la France avec la Syrie depuis les croisades. Rôle économique, diplomatique et social que la France doit remplir en ce pays). — Yves DE LA BRIÈRE. Le destin de l'empire allemand et les oracles prophétiques. II: le cycle westphalien et le champ des bouleaux (à suivre). — Adhémar D'ALÈS. La doctrine des indulgences. II: les œuvres indulgenciées (pèlerinage *ad limina apostolorum* depuis le ix<sup>e</sup> siècle; croisades; visites de sanctuaires, aumônes, dévotions diverses; à suivre). — Impressions de guerre. XVII: dans la Belgique envahie; parmi les blessés allemands (très vivant). — Pierre d'HÉROUVILLE. Un apôtre de l'Eucharistie au xvi<sup>e</sup> siècle. Le pape Marcel II (Marcel Cervin, cardinal de Sainte-Croix; il siégea trois semaines en 1555). — L'attaque des Dardanelles. Extraits d'un journal de bord d'un officier du *Latouche-Tréville* (25 avril-16 mai). — La France et l'opinion catholique en Hollande (extrait du journal catholique *De Maasbode*).

**16. — La Revue de Paris.** 1915, 1<sup>er</sup> septembre. — J. BLANCHE. Cahiers d'un artiste. II (suite de ses impressions sur la guerre et l'état d'âme des combattants d'une part, des civils de l'autre). — F. BAC. Quelques souvenirs sur François-Joseph (intéressant. « Il est simple et borné. » Il a deux grandes occupations: la chasse et le théâtre; les préoccupations politiques prennent dans sa vie moins de place qu'on

ne pense et, s'il est appliqué, il manque d'idées et de volonté. Quelques souvenirs aussi sur l'impératrice Élisabeth : « Elle parlait peu de l'empereur et sans appréciation directe ; mais son mutisme était éloquent ». — G. GLOTZ. Les lois de la guerre dans l'antiquité grecque. — Stoyan NOVAKOVITCH. Problèmes yougo-slaves. = 15 septembre. Pierre BOUTROUX. Les soldats allemands en campagne, d'après leur correspondance (on n'utilise pas ici les carnets de route des soldats, mais leur correspondance, telle qu'elle a été réunie et publiée dans de nombreuses petites feuilles périodiques : bulletins des grands syndicats, des associations professionnelles, des confréries religieuses et maçonniques, des sociétés agricoles, antialcooliques, sportives, etc. Ces lettres de soldats sont un trésor ; elles complètent et confirment à merveille tout ce qu'ont dit Bédier et les autres historiens moralistes. Récusera-t-on, cette fois, leur témoignage?). — Jules BERTAUT. La première ambassadrice de Belgique à Paris (M<sup>me</sup> Le Hon, qui brilla d'un si vif éclat à Paris vers le milieu du règne de Louis-Philippe). — R. MAUBLANC. La guerre vue par des enfants. Septembre 1914 (récit fait par deux adolescents de quinze ans sur les journées du 29 août au 11 septembre à Épernay : retraite des Français, repoussés à Mons et à Charleroi, arrivée des Allemands et leur retraite désordonnée après leur défaite sur la Marne. « Ce que les Allemands nous empruntèrent le plus » pendant les huit jours de leur occupation, « c'étaient les montres, les pendules et les bouteilles de champagne ». Témoignages vraiment intéressants dans leur minutie parfois un peu pué- rile). — BLANCHARD. Front italien (avec une carte). = 1<sup>er</sup> octobre. Pierre BOUTROUX. Les soldats allemands en campagne. II (sentiments des soldats à l'égard de la guerre elle-même, puis de leurs adversaires : Anglais, Russes et Français. D'ailleurs, malgré leurs souffrances et leurs désillusions, ils sont trop convaincus de la supériorité de leur race pour ne pas conserver la certitude de vaincre. Les socialistes ne pensent ni n'écrivent autrement que tous les autres). — Ch. GÉNIAUX. La Tunisie pendant la guerre. — Félicien PASCAL. Les Cosaques et la littérature. — J. SAGERET. Prévisions démenties (montre la confusion des idées qui régnait en France sur la possibilité de la guerre ; sur le plan supposé de l'assaillant, que tout le monde sentait devoir être l'Allemagne ; sur la valeur des forteresses ; sur l'armement ; sur la situation économique de l'Allemagne et la possibilité pour elle de soutenir longuement une guerre d'usure ; sur le rôle que la Russie allait jouer, etc.). — Enseigne X. Récits de la guerre inconnue (souvenirs d'une croisière d'un torpilleur dans la Manche et de la destruction d'un contre-torpilleur allemand au large d'Ostende). — Émile GABORY. Les Prussiens dans les pays chouans en 1815 (leurs brutalités et leurs exactions. Ils rendirent par là même au pays le service d'y ranimer le patriotisme et de rapprocher les partis dans un même sentiment à l'amour de la patrie. Première ébauche de l'« Union sacrée »). — Albert MOUSSET. La propagande allemande en Espagne.

**17. — Revue des Deux Mondes.** 1915, 1<sup>er</sup> septembre. — E. DAUDET. Dernières années de la dictature de Bismarck, notes et souvenirs, 1887-1890. I : la crise de 1887 (intéressant; quelques faits nouveaux sur l'affaire Schnæbelé; mais, si l'on nous apporte des documents sans en indiquer la provenance, on les rend par là même inutilisables. On ne peut se servir de ce qu'on ne peut contrôler). — P. ARMINJON. Le Soudan égyptien. — Ch. ROPE. Les îles de la côte allemande (article fortement écorné par la censure). — André BEAUNIER. Récits de combattants. = 15 septembre. Pierre NOTHOMB. La bataille de l'Yser (très beau récit, avec quelques touches déclamatoires, fait d'après le rapport officiel du commandement belge et de nombreux témoignages fournis par des combattants). — André BEAUNIER. L'historien de *l'Empire libéral* (intéressant; quelques souvenirs personnels, peignant bien l'homme, font mieux apprécier l'œuvre; cette œuvre est un éloquent plaidoyer en dix-sept volumes pour une politique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle fut malheureuse). — J. DE DAMPIERRE. Un glorieux centenaire : Marignan. — Albert PINGAUD. Impressions de guerre allemandes en 1870 (très intéressante analyse de mémoires écrits par des Allemands pendant la guerre de 1870. Il ne semble pas que, depuis quarante-cinq ans, ils aient beaucoup changé; alors comme aujourd'hui, on retrouve chez eux « le même mélange de haine aveugle et de sympathie forcée ou affectée envers cette France dont ils rêvent d'abaisser l'orgueil, mais dont ils ne peuvent s'empêcher de subir le charme »). — V. BÉRARD. L'éternelle Allemagne, d'après le livre du prince de Bülow. IV : de la misère à l'apogée. = 1<sup>er</sup> octobre. Jean BOURDEAU. Les socialistes allemands. L'internationale et la guerre. — Jacques BAINVILLE. Le mois historique de l'Italie. Mai 1915 (émouvant exposé des manifestations populaires qui déjouèrent les intrigues austro-allemandes et déterminèrent le roi et le ministère italien reconstitué à déclarer la guerre à l'Autriche). — APREMONT. En Argonne. La bataille dans la forêt (en janvier et février 1915. Détails très précis sur les furieuses et d'abord souvent heureuses attaques des Allemands dans les environs de « Marie-Thérèse »; leur admirable organisation ne réussit néanmoins pas à briser nos lignes et, peu à peu, nous reprenons avec succès l'offensive. Finalement la violente poussée allemande vers Sainte-Menehould est enrayée et, de ce côté, l'investissement de Verdun, auquel s'acharnait le kronprinz, est rendu impossible. C'est en un sens la contre-partie des batailles sur l'Yser).

**18. — Revue politique et littéraire (Revue bleue).** 1915, 11-18 sept. — P. FLAT. L'effort du pacifisme international (article fortement censuré). — PÉLADAN. La faillite du christianisme en Allemagne. — P. LASSERRE. Le germanisme et l'esprit humain (suite; résume la doctrine de Kant sur le Dieu intérieur et l'idéalisme subjectif; puis se demande « comment une notable partie de l'élite française, de l'élite européenne » a pu se mettre pendant tout le

xix<sup>e</sup> siècle à l'école de la pensée allemande). — Colonel BUJAC. L'effort anglais. — Paul LOUIS. La ligue balkanique. — E. TISSOT. Aux frontières de l'Est; notes sur la mobilisation (datées d'Épinal, 3-5 août, de Paris, 7 août). = 25 septembre, 2-9 octobre. F. SARTIAUX. Troie et les origines de la question d'Orient. — P. GAULTIER. La cruauté allemande.

**19. — Académie des sciences morales et politiques.** Séances et travaux. Compte-rendu. 1915, juillet. — Paul DESCHANEL. Notice sur la vie et les travaux de M. Albert Babeau. — Charles BENOIST. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité. Monographie du canton de Creully (suite : l'alcoolisme, le néo-malthusianisme; fin en août : causes psychologiques et morales; causes économiques, fiscales, juridiques, politiques et sociales). — Jean BOURDEAU. L'impérialisme des socialistes allemands (faillite de l'Internationale socialiste dans sa mission essentielle, qui était de faire obstacle à la guerre). = Août. E. SEILLIÈRE. Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Waddington.

**20. — L'Anjou historique.** 1915, sept.-oct. — Le comté de Chevallé (ses divers maîtres de 1555 à 1789). — L'Anjou au début du xvi<sup>e</sup> s. (d'après les *Annales* de Jean de Bourdigné). — Michel Le Pelletier, évêque d'Angers, 1660-1706 (d'après le ms. 699 de la bibliothèque d'Angers). — Louis XV et les Angevins (fêtes à Angers pour la convalescence du roi en 1721, pour la naissance du dauphin en 1729, puis après l'attentat de Damiens en 1757; services funèbres à la mort de Marie Leszcynska et à celle du roi). — Un bénédictin janséniste à l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur (dom Jean Barré en 1737). — Les frères des écoles chrétiennes et la municipalité d'Angers (xviii<sup>e</sup> siècle, d'après les délibérations du corps de ville). — Les élections des administrateurs du district de Vihiers (juin 1790). — Le clergé constitutionnel à Angers (1791-1802; dans les huit paroisses constitutionnelles créées à la place des dix-sept paroisses anciennes). — Le général Leigonyer et les débuts de la guerre de Vendée (d'après les *Affiches d'Angers*). — Le vicaire de Saint-Léonard-lès-Angers, guillotiné le 5 janvier 1794 (René Bourjuge, condamné par la commission militaire). — Les colonnes infernales dans la Vendée angevine; les généraux Caffin, Bonnaire et Moulin jeune (d'après les ouvrages de Savary et de Deniau). — L'arrestation d'un prêtre insermenté à Jallais (30 septembre 1798; l'abbé Mathurin Abafour; il mourut curé de Murs le 12 décembre 1823).

**21. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris.** 1913, 6<sup>e</sup> livr. — A. VIDIER. L'hôtel de Saint-Benoît-sur-Loire à Paris, 1258-1421. — M. FOSSEYEUX. Une famille d'administrateurs charitables au xviii<sup>e</sup> siècle. Les Taupinart de Tilière. = 1914, livr. 2-4. H. STEIN. Discours prononcé à la séance annuelle (produit quelques documents nouveaux pour servir à identifier un certain « Johannes

Archerius » mentionné en 1398 comme ayant « écrit et noté à Paris les chapitres suivants [d'un traité sur la peinture] concernant les couleurs pour peindre, d'après les paroles et les explications de Jacques Cœne, peintre flamand demeurant alors à Paris ». — G. SERVOIS. Notes sur les fondateurs de l'Institution de l'Oratoire au faubourg Saint-Michel. — Aug. REY. Identification d'un château de « la Chasse » disputé entre Anglais et Armagnacs le 21 avril 1430 (ce château, mentionné dans le *Journal de Clément de Fauquembergue*, t. II, p. 351, doit être identifié avec Mitry-en-France, aujourd'hui Mitry-Mory). — 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr. — M. FOSSEYEU. La dévolution des biens de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

**22. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.** 1913, tome LXVII. — CESTRE. L'École centrale de l'Yonne (suite et fin; en appendice, liste d'élèves et programme des cours). — A. GUILLOIS. Le château d'Avigneau (notices généalogiques sur les seigneurs). — Abbé A. PARAT. Anciacus, « la ville d'Ancy » (l'auteur place cette localité près d'Athies, Provençy et Sainte-Colombe, dans l'Avallohnais). — C. CHOCAT. Notice sur les fouilles et les industries céramiques anciennes de Villiers-Vineux (canton de Flogny). — Léon FOIN. Notes historiques et archéologiques sur le château de la Tour à Merry-sur-Yonne. — Ernest PETIT. La terre et seigneurie épiscopale de Charbuy à la veille de la Révolution (Charbuy, canton d'Auxerre-Ouest). — 1914, tome LXVIII. Camille ROUYER. L'invasion de 1814 à Tonnerre (d'après des mémoriaux de l'époque). — Ernest PETIT. L'emplacement de Baudritum (à Baudières, commune d'Héry). — Léon FOIN. Prégilbert et son église (série de documents un peu pêle-mêle; borne milliaire romaine; description de l'église de la fin du XII<sup>e</sup> siècle; cahier de doléances de 1789). — F. POULAINE. Vase antique trouvé dans un sarcophage à Armeau (près Villeneuve-sur-Yonne). — Id. Les carreaux émaillés du vieux château de Voutenay (XIII<sup>e</sup> siècle). — Victor GUIMARD. Épisode de l'inondation de 1641 à Sens. — M. LOISEAU. L'impôt sur les huiles végétales. Abonnements avec la régie avant la Révolution. — DE BONTIN et CORNILLE. Les levées dans le département de l'Yonne pendant la guerre de 1870-1871 (suite et fin: garde nationale mobilisée; garde nationale mobile; le 51<sup>e</sup> régiment de marche, actions auxquelles il prend part). — Abbé A. PARAT. Histoire d'Arcy-sur-Cure (suite et fin; époque de la Renaissance; époque moderne; les divers seigneurs; la Révolution; le cahier de doléances; s'arrête au Concordat de 1801, puis revient en arrière pour nous entretenir de la paroisse, de la commune, de l'école, des lieux-dits; étude consciencieuse avec des inexpériences).

**23. — Bulletin historique de la Haute-Loire.** Tome I, 1911. — D<sup>r</sup> BOYER. Jules Vallès, d'après ses caricatures (qui nous révèlent sous un jour curieux l'homme privé, le communal, le proscrit). — L. DE ROMEUF. Le général Lafayette (d'après les papiers laissés par le général de Romeuf, aide de camp et ami de Lafayette). — L. VIS-

SAGUET. L'école d'art décoratif de Nancy (Émile Gallé et son école). — P. LE BLANC. Ordonnance de Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, autorisant des quêtes pour l'entretien de la cathédrale du Puy (1725). — M. VERSEPUY. Les Noël's vellaves (en langue française ou provençale, avec reconstitution musicale). — B. BRAUD. Charles Crozatier (fondeur fécond de bronzes d'art, dont la plupart firent l'objet d'une vente en 1855). — E. GAUTHERON. Les tableaux des églises du Puy (ex-voto de Saint-Nectaire, l'Adoration des bergers de Josué Parier). — H. DE VILLEFOSSE. Ruessium et les origines de la ville du Puy (qui n'a jamais été une colonie romaine). — A. RAVOUX. L'affaire Marcellange (procès criminel qui passionna la région en 1840). — R. MAZOYER. La vie ponote d'il y a cinquante ans et les écrivains patois. — H. MOULHIADE. Verlaine et Mallarmé. Le symbolisme et sa floraison poétique de 1860 à 1910. — U. R. Un témoignage inédit sur le concile du Puy de 1222. — C. JACOTIN DE ROSIÈRES. Tableau votif de la famille Dugone du Puy (1645). — C. FABRE. Un épisode de la Divine Comédie qui se relie au Velay (portrait que Dante a tracé du troubadour Sordel, disciple de Guida de Rodez, baronne de Montlaur). — U. ROUCHON. Henri Mosnier (1846-1898). Bibliographie de ses travaux (tous consacrés à l'histoire du Velay). — Bail à ferme de la fontaine d'eaux minérales de la Bonnefont, dite aussi des Salles ou des Rozières (16 juin 1719). = Tome II, 1912. F. FAURE. Appollonie de La Rochelambert, comtesse de Valon (morte en 1904, après avoir fait figure de grande dame dans la société mondaine du second Empire). — U. ROUCHON. Charles Jacotin de Rosières (jeune érudit vellave mort en 1911). — P. LE BLANC. Les gentilshommes verriers de l'élection de Brioude (du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s.). — C. FABRE. A propos du *Peire Cardenal* de M. G. Dalmazzone (thèse doctorale qui n'est qu'un simple essai sur le grand troubadour, mort vers 1274-1276). — Dr OLIVIER. Les méreaux de Geoffroy de Pompadour, chanoine de Lyon et évêque du Puy (né en 1430, mort en 1514). — U. ROUCHON. Les origines vellaves de Lamartine (qui se rattache par sa mère à la famille des Roys du Velay). — A. JACOTIN. Alix de Tournon, femme de Lambert de Goudet, chevalier (mariée vers 1360, morte en 1410, après avoir essuyé la persécution des siens). — Le monument Calemard de La Fayette (élevé, au Puy, à la mémoire de deux poètes de ce nom, grand-père et petit-fils; 1815-1901, 1877-1908). — P. OLIVIER. Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles du Velay et d'une partie de l'Auvergne (avec de nombreuses illustrations). — A. JACOTIN. Notice biographique du cardinal de Polignac (1611-1741). — Dr BOYER. Aventures de reporters de guerre, en particulier d'un reporter ponot (pendant la guerre de 1870-1871). = T. III, 1913. L. MATTE. La grotte des Orciers, près Retournac (ossements, faune, mais pas d'objets humains). — R. JOUANNE. L'Hôtel-Dieu et l'hôpital général pendant la Révolution française (influence des idées nouvelles sur l'administration de deux établissements qui, sous l'ancien régime, avaient été dirigés par des

éléments religieux). — B. BRAUD. Une reine du chant : Cornélie Falcon (d'origine vellave, née en 1814, morte en 1897). — R. JOUANNE. Les hospices du Puy sous le Directoire et le Consulat (état d'esprit à une époque où la France s'acheminait vers l'Empire). — U. ROUCHON. Procès-verbal sur la cérémonie funèbre qui a eu lieu au Puy, le 1<sup>er</sup> brumaire de l'an VI, en mémoire du général Hoche. — P. LE BLANC. Lettres inédites du sculpteur Pierre Julien à Dominique Brunel, au Puy (1789-1790). — R. JOUANNE. Cours d'amour et jeux floraux en Velay. Essai sur la poésie vellave des origines au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (la cour poétique du Puy, les concours de poésie, le drame, le lyrisme et la satire; louanges aux poètes du terroir). — Le personnel des notaires au ressort de la sénéchaussée du Puy en 1679. — Dr BOYER. Aventures d'un reporter de guerre ponot sous la Commune (aide-chirurgien en 1870-1871 et qui écrivait dans le *Gaulois* sous le pseudonyme de major Marcel). — M. RIOUFOL. Les routes du Velay au point de vue de la géographie sociale (la route qui a exercé le plus d'influence sur le type social dans le Velay est celle de la vallée du Rhône). — Les monuments Crozatier et J. Vallès au Puy (inaugurés les 24 août et 7 septembre 1913, l'un à la mémoire du bienfaisant fondeur, l'autre au vigoureux pamphlétaire du second Empire). — G. FOURIER. Note sur une épée de Jeanne d'Arc (qui se trouve au musée de Dijon; rapprochement avec une médaille en plomb portant l'effigie de notre héroïne nationale et les dates 1409-1431).

**24. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse.** 1915, 2<sup>e</sup> trimestre. — Dr COLOMBE. Au palais des papes. Les appartements du vice-légat au XVIII<sup>e</sup> siècle (important article avec planches). — J. DIDIÉE. La chapelle Saint-Nicolas *sous le pont* (elle fut bâtie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de la Conciergerie actuelle; là étaient recueillis les noyés).

**25. — Revue de l'Agenais.** 1915, mars-avril. — Ph. LAUZUN. Profils militaires : Jean Gérard de Lacuée, comte de Cessac (1752-1841; membre de la Législative en 1791; en l'an VIII, ministre de la Guerre par intérim; en l'an X, gouverneur de l'École polytechnique). — J.-R. MARBOUTIN. Notes historiques sur l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue et sur la famille Louverture (Louverture fut relégué à Agen; à suivre). — J.-F. BOUDON DE SAINT-AMANS. Cryptographie agenaise (suite et à suivre : du 21 janvier au 13 mai 1816). — B. BARET. L'instruction primaire à Seyches du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours (suite et fin : de l'an VIII à nos jours). — R. DONNAT. Rapport sur le service des archives de Lot-et-Garonne, 1913-1914. = Mai-juin. Ph. LAUZUN. Profils militaires. Le contre-amiral de Lacrosse, 1760-1829 (long récit du combat naval qu'il livra au début de 1797 contre deux vaisseaux anglais comme commandant du vaisseau *les Droits de l'Homme*). — E. LABADIE. Un céramiste agenais à Bordeaux. Pierre-Honoré Boudon de Saint-Amans (né à Agen le 9 mai 1774;

employé d'abord à Sèvres en 1829, il fut ensuite appelé à diriger près de Bordeaux la faïencerie de Bacalan; coup d'œil sur l'histoire de la faïence fine anglaise jusqu'en 1829). — J.-F. BOUDON DE SAINT-AMANS. Cryptographie agenaise, publiée par R. BONNAT (suite : du 14 mai au 31 juillet 1816; processions, revues de la garde nationale; installation de la cour prévôtale; séance de la Société d'agriculture, etc.). — Isaac LOUVERTURE. Notes historiques sur l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue et sur la famille Louverture (notes rédigées par Isaac à propos d'un procès qu'il intenta contre son frère utérin Placide, publiées par J.-R. MARBOUTIN; à suivre). — DARNALT. Les antiquités d'Agen (suite; on en est à l'époque de Charlemagne et au désastre de Roncevaux).

**26. — Revue de l'Anjou.** 1915, mars-avril. — J. MATHOREZ. Notes sur les étrangers en Anjou sous l'ancien régime (commence au xv<sup>e</sup> siècle avec les artisans étrangers qui travaillèrent pour le roi René; les étrangers à l'Université d'Angers: Guillaume Barclay; l'Académie de Saumur; l'Académie d'équitation; marchands étrangers). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (suite : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre; liste des militaires décédés à Angers depuis le début des hostilités). = Mai-juin. F. LENNEL. Au pays des beffrois (jolie conférence sur la Belgique faite le 29 mai à Angers). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (suite : du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 1915; concerts de charité; trains d'évacués; prières dans les églises, etc.; très intéressant).

**27. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** 1915, 1<sup>er</sup> août. — J. DEPOIN. Le catalogue de Guillaume Tessier (Tessier fut évêque de Saintes de 1550 à 1579; dans un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Troyes n<sup>o</sup> 1790, on trouve la liste des bénéfices dont il disposait *pleno jure*, puis un catalogue des évêques de Saintes; édition de ce dernier document). — E. LABADIE. Quelques notes d'état civil pour servir à l'histoire des faïenceries de la Saintonge et de l'Aunis (sur quatre faïenciers venus au xviii<sup>e</sup> siècle de Bordeaux à Saintes). — P. LEMONNIER. La déportation ecclésiastique à Rochefort (suite : l'île Madame, devenue en 1794 l'île Citoyenne; on y construisit un hôpital pour les prêtres malades; à suivre). — Vicilles lettres de Saintes (fin; de 1840 à 1846). = 1<sup>er</sup> septembre. J. DEPOIN. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes (commence l'examen des sources : sources diplomatiques, conciles tenus à Saintes, catalogues épiscopaux de Saintes; anciennes chroniques; à suivre). — P. LEMONNIER. La déportation ecclésiastique à Rochefort (suite : prêtres inhumés au fort Vaseux, en face du Port-des-Barques; noms des prêtres embarqués sur le *Gentil*, le *Républicain*, le *Dunkerque*; vers la libération au début de 1795; à suivre). = Document : Chanson sur la bataille de Jarnac.

**28. — Revue historique de Bordeaux.** 1915, janvier-février. —

MEAUDRE DE LAPOUYADE. Un portrait présumé de Montesquieu. — Madeleine POURÉSY. Les orfèvres et l'orfèvrerie à Bordeaux au début du XVI<sup>e</sup> siècle. — G. CIROT. Les Juifs de Bordeaux; leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution (suite). — J.-A. BRUTAILS. Retrait de naturalisation, d'après quelques documents du XVI<sup>e</sup> siècle. — M. DE L. Le blocus des côtes de France et la disette à Bordeaux en 1793-1795. = Mars-avril. P. COURTEAULT. Autour de la maison Gobineau (il existe à Bordeaux une maison, aujourd'hui un hôtel, et une rue qui portent le nom de Gobineau; et il s'est trouvé des publicistes pour réclamer la suppression de ce nom sous prétexte qu'il rappelait le comte de Gobineau, le théoricien malgré lui du pangermanisme. Or, le nom est celui d'un Gobineau qui fit construire la maison en 1786-1788, plus de vingt-cinq ans avant la naissance du futur historien d'*Ottar Yarl*. Le comte naquit en effet à Ville-d'Avray le 14 juillet 1816). — A. BRUTAILS. Tourny et Machault et une crise de subsistances (lors de la famine de 1747-1748). — Abbé A. GAILLARD. Un ami des Girondins (Nicolas Paris, qui naquit à Soissons en 1756 et qui, en 1789, était vicaire de Saint-Denis-de-Climat, paroisse du Libournais; il abdiqua la prêtrise en 1794, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté. Délivré par le 9 thermidor, recommandé par Louvet, dont il avait peut-être contribué à sauver la vie, il reprit la soutane, fit sa soumission à l'Église et mourut en 1821 curé de Saint-Ciers-d'Abzac). — Dr G. MARTIN. Le cru de Langon (son histoire depuis le XV<sup>e</sup> siècle). — Alf. LEROUX. A propos des portails de Saint-André et de Sainte-Croix de Bordeaux; fin : la Bénédiction pontificale au portail septentrional de Saint-André (réponse aux objections des archéologues et autres qui ne considèrent pas comme démontré ni même comme probable que les statues de ce portail, exécutées entre 1361 et 1369, représentent le pape Clément V bénissant. « Il ne s'agissait de rien moins, en ces années 1361-1369, que de glorifier devant la chrétienté l'élection pontificale de 1305 qui avait eu pour conséquence de transférer d'Italie en France le siège de la papauté »). = Mai-juin. Michel LHÉRITIER. La révolution de Bordeaux de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime (l'administration royale à la fin de l'ancien régime : la jurade, l'intendant Le Camus, le Parlement, la Chambre de commerce; à suivre). — André VOVARD. La défense navale de la Gironde en mars-avril 1814 (elle fut organisée par le capitaine de vaisseau Jacques-Mathieu Regnaud et les capitaines de frégate Jean-Baptiste Barnèche et Jacques Constantin). — Dr G. MARTIN. Le cru de Langon (suite : de la fin du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVII<sup>e</sup> s.; curieuse étude sur le commerce des vins; à suivre). — Madeleine POURÉSY. Une représentation théâtrale à Bordeaux en 1525 (le mystère de la décollation de Mgr saint Jean-Baptiste; un autre sur la conversion de la Magdeleine). — F. THOMAS. Un agent de l'Autriche prisonnier au Château-Trompette (le marquis de Legañez en 1705-1706). — E. ROUSSELOT. Cagliostro à Bordeaux (en 1784).

**29. — La Revue savoisiennne.** 1915, 1<sup>er</sup> trimestre. — M. LE ROUX. Exposition des trophées de guerre à l'hôtel de ville d'Annecy (souvenirs de 1814-1815, de 1870 et de la guerre actuelle). — Ch. MARTEAUX. Noms de lieux en *ier, ière* (dans la Haute-Savoie; à suivre). — Fr. MIQUET. Mgr Dupanloup (à propos du livre de M. Faguet). = 2<sup>e</sup> trimestre. Fr. MIQUET. Les brevets d'invention pris par les Savoyards en France entre 1819 et 1830. — Ch. MARTEAUX et M. LE ROUX. Boutae. Nouvelles fouilles aux Fins d'Annecy (des tranchées faites en février 1915 ont mis au jour des appartements avec peintures à fresque, des débris de vase, des monnaies, des poids, etc.). — Ch. MARTEAUX. Noms de lieux en *ier, ière* (suite). — Fr. MIQUET. Charles-Étienne Nouvellet (poète savoisien de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle). = C.-rendu : *L.-F. Benedetto*. M<sup>me</sup> de Warens (jugement beaucoup trop sévère).

## ÉTATS-UNIS.

**30. — The Nation.** 1915, 15 juillet. — *H. Münsterberg*. The peace and America (beaucoup de choses intéressantes; mais l'auteur prétend démontrer que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre et que les récits sur les atrocités commises par les armées allemandes sont de pures fables. Sa stupéfiante critique ne pourra que produire une pénible impression chez les Américains qui réfléchissent et qui veulent être bien renseignés). — *Earl of Cromer*. Abbas II (fort instructive biographie de l'avant-dernier khédive, traître aux Anglais et que les Anglais firent bien de déposer). — *H. G. Hutchinson*. Life of Sir John Lubbock, Lord Avebury (très intéressant). = 22 juillet. De la personnalité de l'État (sept colonnes sur le sujet par Harold LASKI; combattant les théories qui dominent en Allemagne, il soutient que la personnalité de l'État est le résultat de l'action collective, que c'est une fédération démocratique). — *Ch. Sarolea*. The anglo-german problem (plaidoyer fort habilement conduit en faveur de l'Angleterre). — *Babcock*. The Scandinavian element in the United States (bon). = 29 juillet. *Vose*. The spell of the Flanders (charmant livre d'un touriste qui a parcouru les Flandres à la veille de la guerre et qui nous en fait connaître l'état social, aimer l'art). — *Ch. Morris*. Famous days and deeds in Holland and Belgium (bon résumé de l'histoire des Pays-Bas). — *Ensor*. Belgium (remarquable). — *Fr. Bond*. Dedications and patron saints of English churches (sujet intéressant traité avec une érudition de bon aloi). = 5 août. *Stokes*. Memorials of eminent Yale men (belle étude qui montre l'influence exercée par le collège d'Yale sur la civilisation américaine). — *J. Boyd*. Sir George Étienne Cartier; his life and times (excellente biographie d'un des plus grands chefs des Canadiens français. Cartier est mort en 1873). — *J. Geikie*. The antiquity of man in Europe (important). — *W. G. Thompson*. Tapestry weaving in England,

from the earliest times to the end of the XVIIIth century (bon). = 12 août. *Stowell*. The diplomacy of the war of 1914. I : The beginnings of the war (exposé complet et impartial). = 19 août. L'Université d'État et la politique (le sous-titre de ce très long article en indique assez le caractère : « L'Université n'est pas dans la politique, mais la politique est dans l'Université. » L'exemple choisi est celui de l'Université de Wisconsin. L'auteur est M. Grant SHOWERMAN). — *J. Mavor*. An economic history of Russia (très bon résumé des ouvrages russes). = 25 août. *Dr. Aarmgard Karl Graves*. The secrets of the Hohenzollerns (sans valeur; c'est « une fraude impudente »). = 2 septembre. *D. S. Freeman*. Unpublished letters of General *Robert E. Lee* to Jefferson Davis and the war department of the Confederate states of America (important). = 9 septembre. La journée de Sedan (il y a quarante-cinq ans, les États-Unis, neutres comme aujourd'hui, applaudirent à la victoire de l'Allemagne parce qu'elle avait vaincu le militarisme napoléonien. Il y a un an, quand les Allemands étaient aux portes de Paris, dans l'Amérique neutre « le Kaiser était exécré parce qu'il avait le premier voulu cette atroce guerre, parce qu'il avait violé les traités et parce qu'il avait envahi un pays neutre et faible ». En ce nouvel anniversaire, alors que les victoires même qu'elle a remportées contre les Russes sont loin d'abattre un de ses adversaires, l'Allemagne essaie de réparer quelques-unes de ses fautes et, pour se relever dans l'opinion des autres peuples civilisés, elle promet la liberté à la Pologne et des droits aux Juifs de Russie; mais en Amérique, le plus puissant des pays neutres, elle n'a pu effacer cette impression « que la victoire des Allemands serait une calamité pour le monde »; elle cherche vainement à « ranimer le sentiment qui, chez nous, il y a quarante-cinq ans, applaudissait à la victoire de Sedan comme étant un grand coup pour la civilisation ». — L'emprise allemande en France avant la guerre (quelques exemples bien choisis par Stoddard DEWEY). — La partie moderne d'une Histoire universelle (sous le nom de Sale parut en 1736 une Histoire universelle en un volume in-folio, œuvre de plusieurs collaborateurs. Elle eut aussitôt les honneurs d'une contrefaçon. 2<sup>e</sup> édition en 1747 et 3<sup>e</sup> en 1766. Recherches sur la question de savoir par qui fut écrite l'époque moderne, peut-être le docteur Campbell. 4<sup>e</sup> édition en 1779-1784, en soixante volumes; il ne restait presque plus rien de l'édition princeps). = Supplément intitulé « Educational number » (notons un article de George HEMPL sur le caractère grec de la langue hittite, une note de V. PHELPS sur les universités américaines et la religion, etc.). = 16 septembre. *Macnicol*. Indian theism from the Vedic to the Muhammedan period (honnête compilation). — *Mrs. S. Stevenson*. The heart of Jainism (très bonne étude sur une religion de l'Inde, plus ancienne que celle de Bouddha et qui est encore aujourd'hui pratiquée. Bien que l'auteur soit une missionnaire et qu'elle soit convaincue que le jainisme disparaîtra devant le christianisme, elle apporte dans son enquête une grande impartialité).

## GRANDE-BRETAGNE.

**31. — The British Review.** 1915, juin. — E. Bruce MITFORD. Les intrigues allemandes en Chine et au Japon (depuis 1895). — Paul PARSY. La guerre en France. IX : avec les prisonniers allemands. — W. Tudor JONES. La révolution dans la pensée italienne (pendant ces vingt-cinq dernières années; résumé bien rapide en onze petites pages). = Juillet. J. GABRYS. La question polonaise. = Août. CRAWFORD PRICE. Les Balkans et la guerre. I : Grèce (la neutralité de la Grèce s'explique par l'admiration professée dans l'état-major hellénique pour la puissance de l'armée allemande, par la crainte de la Bulgarie, par les hésitations des Alliés dans l'opération des Dardanelles; suite en septembre. II : le rôle de la Serbie. III : la situation serbo-bulgare). = Septembre. Demetrius C. BOULGER. Les prétentions belges sur le Luxembourg. = Octobre. J. H. HARLEY. Les Polonais et la prussification de la Pologne. — Chanoine H. D. RAWNSLEY. Édouard II s'est-il enfui en Italie? (l'auteur croit pouvoir faire état de la lettre de Manuel de Fiesque, publiée depuis longtemps en France, et qui est un pur roman). — G. W. REDWAY. L'histoire vraie de la guerre. XIII (rapide revue des opérations militaires sur tous les « fronts » en août et septembre 1915).

**32. — The nineteenth century and after.** 1915, juin. — J. H. MORGAN. Atrocités allemandes en France (l'auteur fut un des commissaires chargés, à la fin de l'année dernière, par le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, de faire une enquête sur les violations des lois de la guerre commises par les armées allemandes en France; les documents réunis par lui ont été déjà utilisés dans le rapport Bryce en ce qui touche la Belgique; il analyse et publie aujourd'hui ceux qui concernent la France. Son enquête a porté notamment sur le point de savoir si les excès des Allemands devaient être imputés à la brutalité naturelle à tout soldat en campagne ou s'ils ont été commis par ordre. Naturellement, d'ordre écrit on n'en saurait trouver et pour cause; mais certains carnets de route vus par M. Morgan contiennent des affirmations toutes pareilles à celle qu'a recueillie et publiée J. Bédier dans le cas du général Stenger; et en outre il fournit la preuve que l'ordre avait bien été donné par ce général de ne pas faire de prisonniers. On a d'ailleurs constaté que, si les Allemands avaient l'ordre de traiter les Anglais avec la dernière férocité, il leur était recommandé de se faire bien venir des Indiens; les Indiens que l'on prenait, blessés ou non blessés, étaient l'objet d'attentions bienveillantes et on leur faisait les plus belles promesses s'ils consentaient à quitter les rangs des Anglais. Article fort instructif dans toutes ses parties). — R. S. NOLAN. Le rapport de Lord Bryce (intéressantes observations sur l'état d'esprit de la population belge à l'égard des armées allemandes). — J. Ellis BARKER. Frédéric le Grand et Guillaume II; une révélation et une leçon de politique. = Juillet. Id. Le

secret de la force allemande (il se trouve dans l'histoire de la formation politique et administrative de la Prusse). — John H. HARRIS. Comment l'Allemagne traitait les populations indigènes et les devoirs de l'Angleterre. — Yves GUYOT. La grande erreur de Talleyrand et de Lord Castlereagh au Congrès de Vienne (ce fut d'installer la Prusse sur la rive gauche du Rhin). — LE DOYEN DE WELLS. La levée du clergé en juillet 1415 (afin d'opposer aux Français tout le pays en armes en cas d'une tentative d'invasion en Angleterre pendant que Henri V menait son armée en France). — Sidney BROOKS. M. Bryan. — F. H. BROWN. Le ralliement de l'Inde à la cause impériale. = Août. Sir Francis PIGGOTT. Les marchands neutres et la « liberté des mers ». — Prof. J. H. MORGAN. En campagne. Feuilles détachées d'un carnet de route. — C. G. FAIRHOLME. Cendrillon en campagne. Notes sur le corps des vétérinaires. — H. B. SIMPSON. Les Teutons et le Nouveau Testament (attitude de la critique allemande sur la question du miracle). = Septembre. J. Ellis BARKER. Comment l'Amérique est devenue une nation armée; quelques leçons pour la présente crise (expose comment il fallut en 1861 improviser des armées). — Abbé Ernest DIMNET. M<sup>me</sup> de Staël étudiée à la lumière des événements récents (montre combien le culte de M<sup>me</sup> de Staël pour la liberté et sa haine contre la guerre napoléonienne l'élève au-dessus des contingences de la politique; elle ne serait aujourd'hui ni germanophile ni pacifiste). — Roderick JONES. Le général Botha; souvenirs personnels. = Octobre. Sir Francis PIGGOTT. L'allégeance due au roi; étude sur la nationalité et la naturalisation. — Prof. J. H. MORGAN. En campagne. Encore quelques feuilles détachées d'un carnet de route (intéressant). — Mgr MOYES. Le pape et les atrocités allemandes (essaie de justifier la neutralité observée par le saint-père). — R. B. C. SHERIDAN. Le pape, l'orthodoxie et les Alliés (l'attitude si réservée du pape en face des souffrances infligées à tant de catholiques innocents doit amener un changement dans l'église catholique: elle subit actuellement les conséquences désastreuses de l'excessive centralisation consommée par le Concile du Vatican. Le remède serait dans le rétablissement d'églises vraiment nationales; « si une église nationale sort des ruines de Louvain, l'histoire dira que le peuple belge a tiré la conséquence logique de son amère expérience et qu'il a pris la seule voie pour empêcher le retour de pareilles misères »).

**33. — The Scottish historical Review.** 1915, oct. — R. K. HANNAY. La visite de l'Université de Saint-Andrews en 1690 (analyse intéressante des enquêtes faites par la commission chargée, après la révolution de 1689, d'épurer les Universités et d'organiser l'enseignement conformément à l'esprit du nouveau régime). — Ad. BALLARD. La théorie du bourg écossais (les bourgs étaient essentiellement des places de commerce auxquelles leur charte constitutive conférait un marché, un monopole et le droit de lever des tonlieux. En somme, le commerce était exclusivement confiné dans les bourgs royaux ou

baroniaux. A partir de 1571, cette règle subit des exceptions : certains marchés furent établis dans des localités autres que les bourgs ; après la Restauration, ces exceptions devinrent au contraire le cas le plus fréquent, dans la proportion de 246 à 52. Le bourg écossais au moyen âge était donc « le seul endroit où l'on pouvait faire légalement du commerce, où un marché pouvait être légalement établi ». Des différences entre les bourgs anglais et les bourgs écossais). — J. G. BURNETT. John Leslie, professeur à Aberdeen au XVIII<sup>e</sup> siècle. — W. J. COUPER. Andrew Symson, prédicateur, imprimeur et poète. — Prof. R. S. RAIT. La représentation parlementaire en Écosse. V : les Lords des articles (ces Lords sont des membres du haut clergé et de la haute noblesse élus par les trois ordres du Parlement pour examiner certains « points » ou « articles » susceptibles d'être convertis ensuite en statuts du royaume ; c'est à partir de 1367 que l'on commence à trouver des mentions de ces comités. Ils contenaient rarement des membres de la bourgeoisie, sauf le prévôt d'Édimbourg. Ils ont eu souvent, surtout dans le cours du XV<sup>e</sup> siècle, d'étroits rapports avec le Conseil secret de la couronne et leurs réunions peuvent être en somme considérées comme autant de tentatives faites pour gouverner le royaume par un Conseil limitant l'autorité royale). = C.-rendus : P. H. Brown. The register of the Privy Council of Scotland. 3<sup>e</sup> série, t. VII, 1681-1682. — *Forbes-Leith*. Pre-Reformation scholars in Scotland in the 16th century (l'auteur a dressé une utile liste des étudiants qui prirent leurs grades dans les universités écossaises de 1500 à 1560. Excellente bibliographie). — *Hannay*. Rentale Dunkeldense, being Accounts of the bishopric, 1505-1517, with Myln's « Lives of the bishops », 1483-1517 (traduction et commentaire d'un document qui contient d'intéressants détails sur la maison et les comptes de l'évêque de Dunkeld). — *Sir Charles Lucas*. A historical geography of the british dominions. IV. South Africa. 2<sup>e</sup> partie : History from 1895 to the Union of South Africa (bon). — Miss E. Godley. The great Condé ; a life of Louis II de Bourbon, prince de Condé (bon). — P. H. Brown. The legislative Union of England and Scotland (excellent).

## SUISSE.

**34. — Bibliothèque universelle et Revue suisse.** 1915, sept. — V. ROSSEL. Opinion romande et sentiment suisse (si les Suisses romands inclinent aujourd'hui vers la France et ses alliés, c'est sans doute d'abord par l'affinité de la langue et des conceptions démocratiques ; mais il y a une cause plus profonde : « C'est l'agression allemande, c'est l'atteinte à des neutralités aussi sacrées que la nôtre, c'est le supplice de l'innocente Belgique, c'est la question, décisive pour nous, de l'inégalité morale des combattants qui ont dirigé le mouvement de notre âme et de notre conscience. » Mais la Suisse romande est intellectuellement plus séparée de la France que les Suisses

allemands ne le sont de l'Allemagne. Il n'y a pas de frontières entre les Suisses du nord et les Allemands; la « lourde centralisation artistique et littéraire de la France » a élevé une barrière entre elle et la Suisse; la France est systématiquement inattentive à tout ce qui s'écrit en français hors de France. Et cette barrière a été haussée encore par la Réforme. Si donc les sympathies de la Suisse romande vont vers la France, le sentiment suisse est encore plus fort chez elle; sur ce terrain, Romands et Alémans peuvent s'entendre et rester unis).

— E. LEHR. La ligue de paix et les conseils de conciliation proposés par M. G. Lewes Dickinson. — P. STAFFER. Les leçons de la guerre. IV. Questions de conscience (« il faut condamner sans réserve la loi barbare du talion et maintenir la doctrine vraiment évangélique de notre État-major contre les pontifes sanglants des églises et des universités allemandes qui ont le front d'invoquer, pour justifier leurs exécutions féroces, l'autorité de Jésus-Christ »). = Octobre. Émile BOUTROUX. La conception française de la nationalité (« déduisant les conséquences pratiques de la conception hellénique et chrétienne de la nature humaine, la Déclaration de 1789 avait proclamé, avec les Américains, que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. La théorie française de la nationalité consiste à étendre aux nations ce qui, dans cette maxime, est affirmé des individus »). — J. SARYUSZ. La Pologne; le sol et l'état. I : les voies naturelles dans l'histoire de la Pologne.

35. — *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*. T. XL, 1915. — Alfred MANTEL. La participation des Suisses réformés à l'expédition de Navarre en 1587 (il s'agit de l'armée qui devait se joindre à Henri de Navarre et aux protestants de France et qui se fit battre à Auneau; les Suisses appellent cette expédition la guerre de Tempis, corruption du mot Étampes, situé à quelque distance d'Auneau; intéressants détails tirés des archives et des bibliothèques suisses; mais l'auteur ne cite pas le principal document sur ces faits, les *Éphémérides*, puis les *Mémoires* de Michel de La Huguerye). — Ernst GAGLIARDI. Milanais et Français en Suisse, 1492-1499 (2<sup>e</sup> partie; c'est une très longue et très minutieuse étude sur la guerre de Souabe en 1499, comprenant 278 pages; l'auteur s'efforce surtout de montrer les dessous de cette lutte, le contre-coup que produisit sur elle la compétition de Louis XII et de Ludovic le More dans le Milanais).

---

## CHRONIQUE.

---

**France.** — M. Alfred MÉZIÈRES, qui est décédé au début du mois d'octobre presque nonagénaire, était avant tout un critique littéraire et un homme politique. Ses principaux ouvrages sont consacrés à la littérature étrangère. Il fut initié à la connaissance des langues par son père qui avait enseigné l'anglais avant de devenir recteur du département de la Moselle; lui-même, après sa sortie de l'École normale et son séjour à l'École d'Athènes<sup>1</sup>, fut professeur de littérature étrangère, d'abord à la Faculté des lettres de Nancy au moment de sa fondation (1854), puis de 1861 à 1881 à la Sorbonne. En ces temps, les Facultés ne comptaient qu'un professeur de littérature étrangère qui, dans son cours, devait successivement passer en revue les chefs-d'œuvre de toutes les nations; ainsi Mézières comprit son enseignement d'où sont sortis ses livres sur *Shakespeare* (1859), *les Prédécesseurs et les contemporains de Shakespeare* (1863), *Pétrarque* (1868), *Gœthe* (1872). Sans doute ces ouvrages n'ont pas eu la prétention d'apporter des faits bien nouveaux; ils ne s'appuient point sur des documents inédits et sur tout un appareil scientifique; ce sont des essais qui ont eu le mérite de faire connaître aux Français ces grands génies qui appartiennent à l'humanité, de piquer leur curiosité, de leur inspirer le désir de s'initier aux œuvres originales. Ces livres de critique élégante lui ouvrirent en 1874 les portes de l'Académie française dont il était devenu le doyen. On les relit encore aujourd'hui avec profit et quelques-uns ont été republiés. M. Mézières s'est toujours intéressé aux événements politiques depuis le jour où, jeune normalien, il contribua à rétablir l'ordre aux journées de juin 1848. Conseiller général du canton de Longwy et longtemps président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, député de l'arrondissement de Briey de 1881 à 1902, puis sénateur de Meurthe-et-Moselle, il a fait partie, soit à la Chambre, soit au Sénat, des grandes commissions, notamment de celle de l'armée; car toujours il s'est passionné pour la réorganisation de nos forces militaires. Mais l'histoire peut aussi revendiquer M. Mézières. On lui doit une *Vie de Mirabeau* (Hachette, 1891), qu'on consultera avec fruit. Puis, dans le journal *le Temps*, il a publié des articles de critique sur les principaux ouvrages historiques qui paraissaient, particulièrement sur l'époque de Louis XIV ou du premier Empire; de ces articles il a fait

1. Il en avait rapporté un remarquable *Mémoire sur le Pélion et l'Ossa* (*Archives des Missions scientifiques*, t. III, p. 149-266).

des volumes de mélanges : *Morts et vivants*, 1897 ; *Silhouettes de soldats*, 1907 ; *Hommes et femmes d'hier et d'avant-hier*, 1907, etc. Puis il aimait dans sa vieillesse à raconter les épisodes de sa longue vie et ses derniers volumes : *Au temps passé*, 1906 ; *De tout un peu*, 1909, peuvent être regardés comme de véritables mémoires. En son ardent patriotisme de Lorrain, il ressentit une vive douleur : de la mutilation de la patrie en 1871 ; quoi ! Metz, où il avait été élevé, où il avait fait ses premières études, était entre les mains des Allemands ! A la fin de février 1871, il put revenir par un long détour en Lorraine et, dans ses *Récits de l'invasion*, il nous a dit ses angoisses au fur et à mesure qu'il approchait de Rehon, le village de ses ancêtres maternels, où il avait l'habitude de passer ses vacances. « Retrouverai-je au pied de Longwy, dans la riante vallée de Rehon, la maison où je suis né, où mes parents espéraient vieillir en paix ? Placée entre les batteries des assiégés et celles des assiégeants, aura-t-elle échappé à leur feu ? Tout à coup je pousse un cri de joie en apercevant à un détour du chemin, du haut de la colline, le toit d'ardoises intact et les blanches fenêtres à leur place accoutumée. » C'est dans cette même maison de Rehon qu'il fut surpris, au début d'août 1914, par l'attaque brusquée allemande. Il se trouvait séparé de ses amis, privé de nouvelles. Les Allemands gardèrent comme otage ce vieillard de quatre-vingt-neuf ans pour les livres qu'il avait écrits, pour les charges et dignités qu'il remplissait, pour l'amour qu'il portait à la France, et ainsi la fin de cet homme si aimable et si parfaitement droit a eu comme une grandeur tragique. C. Pr.

— M. le Dr Albert POTIQUET est mort, le 7 octobre dernier, âgé de soixante-cinq ans. Après avoir conquis sa licence en droit et fait un bref apprentissage dans l'administration préfectorale, il fit à Paris ses études de médecine qu'il alla compléter à Vienne où il suivit les cours d'un professeur réputé pour les maladies du larynx, du nez et des oreilles. Puis il revint à Paris où il mit en pratique les excellents enseignements qu'il avait reçus ; mais une santé fort ébranlée l'obligea d'abandonner sa clientèle et d'aller vivre à la campagne. C'est alors qu'il aborda les études historiques où il apporta ses connaissances spéciales de praticien : il publia une première brochure sur *les Végétations adénoïdes dans l'histoire ; la Maladie et la mort de François II, roi de France* (1893 ; ajouter une note rectificative parue dans *Æsculape*, livraison d'avril 1914, à l'occasion d'un démarquage dont l'ouvrage avait été la victime) ; puis il aborda la question de Chateaubriand et de sa nature physique : *Chateaubriand et l'hystérie* (1911) ; les « Menteries » de Chateaubriand ; *Chateaubriand et ses amies* (1911) ; enfin les amies du grand romantique l'amènèrent à M<sup>me</sup> Récamier, dont il étudia le secret physiologique, secret d'alcove révélé par M. Récamier lui-même (1913). Dans une dernière brochure : *Un portrait de Jean Bernard, père de M<sup>me</sup> Récamier* (Paris, Boulangé, 1914, in-32, 42 p. ; prix : 2 fr.), il entreprit de prouver que

M<sup>me</sup> Récamier était bien née des œuvres de Jean Bernard, son père selon la loi, et non la fille adultérine de Jacques-Rose Récamier, qui fut plus tard son mari. Ayant eu la bonne fortune d'avoir un portrait fidèle de Jean Bernard, il le fit reproduire en simili-gravure et en regard donna six portraits de M<sup>me</sup> Récamier à différents âges de sa vie et sur son lit de mort. Il retrouve dans la fille les traits caractéristiques du père et conclut que les soupçons concernant la mère de M<sup>me</sup> Récamier sont sans fondement. Ces recherches ne cessèrent de le passionner et il y trouva un réconfort moral jusque dans les derniers mois d'une longue maladie.

Ch. B.

— Le baron Albéric DE CALONNE, dont on a annoncé la mort au début d'octobre 1915, était né à Amiens en 1843. Il fut membre de la Société des Antiquaires de Picardie dont plus tard il devait devenir le président très dévoué. Il a publié sur la région du Nord, Artois et Picardie, des livres d'érudition solide : *Histoire des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois, ordre de Prémontré, au diocèse d'Arras* (Paris, Champion, 1875); *la Vie municipale au XV<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France* (Paris, Didier, 1880); *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, Guillaumin, 1883); *Histoire de la ville d'Amiens*, 3 vol. (Amiens, 1899, 1900 et 1906); plus récemment il a édité avec MM. H. Josse et M. Brunel *l'Histoire de la ville et du comté de Corbie*, de dom Grenier. On trouvera un certain nombre d'articles de lui dans le *Bulletin* ou les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* ou dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*. L'Académie française a couronné en 1885 son livre sur *la Vie agricole* (partie du prix Thérouanne).

**Allemagne.** — Heinrich BRUNNER, qui est mort le 12 août dernier, était né le 21 juin 1840 à Wels en Autriche; il devint docteur en droit à l'Université de Vienne en 1864, puis enseigna successivement aux Universités de Vienne, Prague, Strasbourg et Berlin. Il fut certainement le professeur d'histoire du droit — du moins parmi les germanistes — le plus réputé en Allemagne dans ces dernières années. Il est l'auteur de nombreuses dissertations sur le droit franc qui ont paru dans les *Sitzungsberichte* des Académies de Vienne ou de Berlin, la *Zeitschrift der Savigny Stiftung (Germanistische Abteilung)*, les *Festschriften* offerts à Georg Waitz, G. Beseler, W. A. Heffter, Dernburg, Otto Gierke, etc., etc. Chacun de ces articles renferme des idées originales qui ont soulevé des discussions et dont quelques-unes ont été définitivement admises et sont entrées dans les manuels. Nous rappelons ses études sur la date de la loi salique (il paraît bien prouvé qu'elle est postérieure à 507), sur l'affranchissement par le denier, l'origine des scabins, la preuve par témoins et la preuve par enquête à l'époque carolingienne. Deux de ses travaux sur les donations de terre faites par les Mérovingiens et les Agilolfingiens,

sur le service de cavalerie et les origines des bénéfiques sont particulièrement importants. Brunner y a montré comment ces donations, faites en principe à titre perpétuel, liaient le donataire au souverain et pouvaient devenir caduques, en cas d'infidélité de celui-là, comment aussi l'obligation militaire arriva à être liée, au temps de Charles Martel, à la collation d'un bénéfice. La plupart de ces dissertations, d'autres encore sur l'histoire du droit pénal et sur l'histoire du droit privé, ont été réunies dans son volume : *Forschungen zur Geschichte des deutschen und französischen Rechts* (Stuttgart, 1894). Mais l'œuvre principale de Brunner est sa *Deutsche Rechtsgeschichte* dont deux tomes ont paru à Leipzig en 1887 et 1892 (2<sup>e</sup> édition du t. I très augmentée en 1906). En ces deux volumes beaucoup de science est condensé. Sur les institutions primitives de la Germanie, sur l'origine et le caractère des diverses lois barbares, sur les institutions de l'époque franque (nous regrettons seulement qu'il n'ait pas considéré à part l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne qui sont bien différentes), sur les origines du régime féodal, la procédure et le droit pénal, il donne les renseignements les plus complets sous une forme succincte. Dans cette histoire du droit, il ne dépasse pas le x<sup>e</sup> siècle; il avait publié autrefois dans une encyclopédie juridique un article sur toute l'histoire du droit allemand; il en a fait un manuel, *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte*, qui a eu de nombreuses éditions et qui a dû beaucoup servir de l'autre côté du Rhin pour les examens. A l'occasion de ses soixante-dix ans, les élèves et amis de Brunner lui offrirent un recueil de Mélanges (*Festschrift*. Weimar, 1910, gr. in-8°), et parmi eux nous remarquons un Anglais : Harold Dexter Hazeltine; un Belge : G. Des Marez; un Russe : Paul Vinogradoff. La guerre actuelle a brisé pour toujours ces liens de confraternité. Pour notre part, nous ignorons ce qu'ont été les sentiments intimes de Brunner, Autrichien qui a vécu à Berlin depuis 1873; il aura sans doute été gagné par les idées pangermanistes et aura souhaité la fusion de l'Autriche et de l'Allemagne; nous savons seulement que nous avons beaucoup pratiqué ses ouvrages et nous tenons à reconnaître les services qu'ils nous ont rendus. — C. PF.

**Espagne.** — Un de nos collaborateurs s'est ému de la phrase par laquelle se termine, au tome CXIX de la *Revue historique*, p. 466, l'analyse d'une réponse aux Intellectuels allemands parue dans la *Vanguardia* de Barcelone. Nous disions : « Telle est la fière réponse de la Catalogne aux barbares savants d'outre-Rhin. Et l'Espagne? » On nous fait observer que ce n'est pas seulement dans la région catalane, mais dans toute l'Espagne que la France a trouvé des amis et que ses amis ont, dès la première heure, parlé haut et clair en sa faveur. Le fait est exact et nous voudrions pouvoir l'appuyer de preuves nombreuses. Que nos amis espagnols veuillent bien nous y aider!

**Grande-Bretagne.** — Le tome VII des *Proceedings* de la *British Academy* contient l'allocution présidentielle prononcée par Lord Bryce le 30 juin. Il a annoncé que le Conseil de l'Académie s'est abstenu, cette année, de présenter aucune candidature de correspondant étranger, de peur que les suffrages ne fussent pas dictés par la seule et unique considération des titres scientifiques, et en outre qu'aucune proposition n'a été faite de rayer l'un quelconque des membres correspondants qui sont en guerre avec la Grande-Bretagne. La *Royal Society* a suivi la même ligne de conduite.

**Orient.** — Dans le *Bulletin Yougo-slave* (n° 1. Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1915), nous trouvons le renseignement suivant : « Le gouvernement de Sarajevo a décidé de supprimer toutes les écoles d'instruction secondaires en Bosnie-Herzégovine, excepté deux, à Sarajevo et à Mostar. La mesure du gouvernement s'explique par sa volonté d'annihiler le prolétariat intellectuel qui a été, d'après son avis, le grand promoteur des idées nationalistes révolutionnaires. » Cette manière de faire triompher la « culture » germanique doit être signalée à l'attention de quiconque s'intéresse aux progrès de la civilisation.

— Le *Journal de Genève* du 14 octobre 1915 publie un appel au monde civilisé en faveur des malheureux Arméniens massacrés par milliers en Turquie. Cet appel est signé des noms les plus honorables de la Suisse. Nul doute qu'en d'autres circonstances il n'eût trouvé en France le plus chaleureux accueil. Se trouvera-t-il un état neutre pour oser faire observer aux empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie que, seuls, ils pourraient intervenir auprès du gouvernement ottoman, leur allié, pour empêcher l'abominable effusion du sang chrétien en Turquie d'Asie?

**Pays-Bas.** — M. le professeur HUIZINGA, successeur à l'Université de Leyde de notre regretté collaborateur M. Bussemaker, a pris possession de sa chaire par une leçon remarquable : *Historische Levensidealen* [l'Histoire et l'Idéal de la Vie] (Haarlem, H.-D. Tjeenk Wilink, 1915). Il a été lui-même remplacé à Groningue par M. GOSSES, dont la première leçon porte pour titre : *Veete en Oorlog* [Haine et guerre] (Groningen, J.-B. Wolters, 1915).

---

#### ERRATA.

Tome CXIX, p. 463, l. 19 : au lieu de : *étude* civique, lisez : *garde* civique.

Tome CXX, p. 235, l. 30 : au lieu de : novembre 1875, lisez : novembre 1870.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

### HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Duhem (Pierre)*. Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques, t. I et II, 385.
- Dussaud (R.)*. Introduction à l'histoire des religions, 382.
- Flach (Jacques)*. Le droit de la Force et la force du Droit, 406.
- Germain de Maily (Ch.)*. Les types iconographiques de l'Immaculée-Conception à l'époque de la Renaissance, 406.
- Lemonnyer (R. P. A.)*. La révélation primitive et les données actuelles de la science, 381.
- Segre (Arturo)*. Manuale di storia, del commercio, t. II, 160.
- Van Gennep (Arnold)*. Le génie de l'organisation. La formule française et anglaise opposée à la formule allemande, 407.

### HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

- Altertümer von Pergamon, 88.
- Arvanitopollos (A. S.)*. Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναι ἐν Θεσσαλίᾳ, 103.
- Bellot (capitaine André)*. Carte de l'île de Délos au 1/10,000, 89.
- Besnier (Maurice)*. Lexique de géographie ancienne, 87.
- Bourquet (Émile)*. Les ruines de Delphes, 101.
- Butler (Howard Crosby)*. The American excavations at Sardes in Asia minor, 115.
- Casson (S.)*. The topography of Megara, 90.
- Cayeux (Lucien)*. Description physique de l'île de Délos, 89.
- Courby (Fernand)*. Le portique d'Antigone à Délos, 108.
- Dawkins (R. M.)* et *Droop (J. P.)*. Excavations at Phylacopi in Melos, 93.
- et *Laistner (M. L. W.)*. The excavations of the Kamares cave in Crete, 91.
- Dœrpfeld*. Die Ausgrabungen auf Korfu im Frühjahr 1914, 106.
- Droop (J. P.)*. Voir *Dawkins (R. M.)*.
- Dugas (Ch.)*. Les fouilles de Tégée, 96.

- Exploration archéologique de Délos, 108.
- Forschungen in Ephesos, 113.
- Foucart (Paul)*. Les mystères d'Éleusis, 141.
- Gallois (Lucien)*. Cartographie de l'île de Délos, 89.
- Hazzidakis (Joseph)*. An early Minoan sacred cave at Arkalokhóri in Crete, 91.
- Hiller von Gärtringen* et *Lattermann*. Arkadische Forschungen, 89.
- Kern (Otto)*. Nordgriechische Skizze, 90.
- Kiepert*. Formae orbis antiqui, 87.
- Kinch (K. F.)*. Vroulia, 109.
- Laistner (M. L. W.)*. Voir *Dawkins (R. M.)*.
- Lattermann*. Voir *Hiller von Gärtringen*.
- Leaf (W.)*. The topography of the Scamander valley, 90.
- Manatt (Irving)*. Ægean days, 90.
- Mertin (A.)*. Les recherches sous-marines de Madhia, 118.
- Müller (Kurt)*. Tiryns, 95.
- Nysa ad Meandrum, nach Forschungen und Aufnahmen, 1907-1909, 111.
- Phillipson (Alfred)*. Topographische Karte des westlichen Kleinasien, 88.
- Picard (Ch.)*. Thasos, 107.
- Pontow (H.)*. Delphica, III, 102.
- Sartiaux (Félix)*. Les sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade, 113.
- Sauciuc (Theophil)*. Andros, 88.
- Schazmann (Paul)*. Mamurt-Kaleh, ein Tempel der Göttermutter unweit Pergamon, 112.
- et *Darier*. Die Arbeiten zu Pergamon, 1910-1911, 112.
- Seager (Richard B.)*. Explorations in the island of Mochlos, 92.
- Thompson (M. S.)*. Voir *Wace (A. J. B.)*.
- Tiryns, 93.
- Ure (Percy N.)*. Black glaze pottery from Rhitsona in Boeotia, 100.
- Vallois (R.)*. L'édifice délien connu sous le nom de « Portique de Philippe », 109.
- Wace (A. J. B.)* et *Thompson (M. S.)*. Prehistoric Thessaly, 103.

*Wagner (Hermann)*. Geographisches Jahrbuch, 86.  
*Wiegand (Theodor)*. Samos, Milet, Didyma, 110.

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

*Abbott (Edwin)*. The fourfold Gospel, 371.  
*Aigrain (R.)*. Manuel d'épigraphie chrétienne. II: Inscriptions grecques, 352.  
*Bardy (G.)*. Saint Athanase, 296-373, 380.  
*Batiffol (P.)*. La paix constantinienne, 366.  
*Bœhtig (H.)*. Die Geisteskultur von Tarsos im augustinisches Zeitalter, 374.  
*Boll (F.)*. Aus der Offenbarung Johannis, 373.  
*Causse (A.)*. Les prophètes d'Israël et les religions de l'Orient, 355.  
*Coleman (C. Busk)*. Constantine the Great and christianity, 365.  
*Conybeare (F. C.)*. The historical Christ, 359.  
*Diehl (Emil)*. Lateinische altchristliche Inschriften, 351.  
*Dmitrewski (M. von)*. Die christliche freiwillige Armut, 378.  
*Dörfler (P.)*. Die Anfänge der Heiligenverehrung, 379.  
*Erian (J.-B.)*. Pourquoi les Pères de l'Église ont condamné le théâtre de leur temps, 379.  
*Eusèbe*. Histoire ecclésiastique; trad. fr. par *Ém. Grapin*, t. III, 350.  
*Fischer (L.)*. Die kirchlichen Quatember, 378.  
*Garbe (R.)*. Indien und das Christentum, 352.  
*Grapin (Émile)*. Voir *Eusèbe*.  
*Hammer (H.)*. Traktat vom Samaritanermessias, 359.  
*Headlam (A. C.)*. The miracles of the New Testament, 361.  
*Hitchcock (F. R. Montgomery)*. Irenaeus of Lugdunum, 369.  
*Juster (J.)*. Les Juifs dans l'empire romain, 358.  
*Knopf (R.)*. Probleme der Paulusforschung, 374.  
 — Ausgewählte Martyrerakten, 380.  
*Loofs (F.)*. Nestorius and his place in the history of christian doctrine, 376.  
*Manaresi (A.)*. L'impero romano e il cristianesimo, 364.  
 Manuel d'histoire évangélique, 362.  
*Mercati (Sylvius Joseph)*. S. Ephraem Syri opera, 351.  
*Minocchi (S.)*. Il Panteon, 363.  
*Monceaux (Paul)*. Saint Cyprien, 380.

*Mourret (F.)*. Les origines chrétiennes, 361.  
*Muntz (W. S.)*. Rome, saint Paul and the early church, 375.  
*Neuschotz de Jassy (O.)*. Le cantique des cantiques et le mythe d'Osiris-Helep, 353.  
*Otto (W.)*. Beiträge zur Geschichte des letzten jüdischen Königshauses, 357.  
*Peeters (Paul)*. Évangiles apocryphes, 348.  
*Rivière (J.)*. Le dogme de la Rédemption, 376.  
*Schmitz (K.)*. Ursprung und Geschichte der Devotionsformeln, 377.  
*Schumacher (H.)*. Christus in seiner Präexistenz und Kenose, nach *Phil.* 2, 5-8, 374.  
*Schweitzer (Albert)*. Geschichte der Leben-Jesus Forschung, 360.  
*Seeberg (Erich)*. Die Synode von Antiochien, 324-325, 369.  
*Tollinton (R. B.)*. Clement of Alexandria, 370.  
*Vernes (Maurice)*. Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin, 354.  
*Waltzing (J. F.)*. L'Octavius de Minucius Felix, 349.  
*Westcott (F. Brooke)*. A letter to Asia. Being a paraphrase of the epistle of Paul to the believers at Colossae, 372.

## HISTOIRE DE LA GUERRE.

*Albin (Pierre)*. La guerre allemande. D'Agadir à Sarajevo, 165.  
*Alliar (El.)*. Journal d'une Française en Allemagne, juillet-octobre 1914, 176.  
*Audler (Ch.)*. Le pangermanisme, 424.  
 Atlas-index de tous les théâtres de la guerre, 419.  
*Aulneau (J.)*. La Turquie et la guerre, 403.  
*Baie (Eugène)*. Le droit des nationalités, 419.  
*Baillod (Charles)*. Pourquoi l'Allemagne devait faire la guerre, 176.  
*Baudrillart (Mgr Alfred)*. La guerre allemande et le catholicisme, 411.  
*Bonnefon (Charles)*. Croyez en la France, 173.  
*Bonnefon (Lucien de)*. La France de demain, 173.  
 Campagne (la) de l'armée belge, 31 juillet 1914-1<sup>er</sup> janvier 1915, d'après les documents officiels, 410.  
 Carnet de route d'un officier d'alpains. 1<sup>re</sup> série : août-septembre 1914, 413.  
 Carnet de route d'un soldat allemand, 414.  
*Cham (L.)*. Les causes de la guerre de 1914, 408.

*Colin (Louis)*. Les barbares à la trouée des Vosges, 412.

*Davignon (Henri)*. La Belgique et l'Allemagne. Textes et documents, 409.

*Driaull (Édouard)*. La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe, 407.

*Durkheim (E.)*. « L'Allemagne au-dessus de tout. » La mentalité allemande et la guerre, 172.

*Foley (Charles)*. 1914-1915. La vie de guerre contée par les soldats, 173.

*Frank (R.)*. Die Belgische Neutralität, 401.

*Galli (Angelo)*. La guerre des nations : août-décembre 1914, 419.

*Goulette (Léon)*. Les « Indésirés ». Documents recueillis, 173.

*Gourmont (Remy de)*. Pendant l'orage, 175.

*Grasshoff (Richard)*. Belgiens Schuld. Zugleich eine Antwort an Professor Waxweiler, 400.

*Guerre (la)*. Conférences faites à l'École des sciences politiques, 170.

*Guerre de 1914 (la)*. L'action de l'armée belge. Rapport du commandement, du 31 juillet au 31 décembre 1914, 410.

*Hauser (Henri)*. La Serbie dans la crise européenne, 176.

— Le problème colonial, 409.

*Jollivet (Gaston)*. Six mois de guerre, août 1914-février 1915, 174.

*Kuttner (Max)*. Deutsche Verbrechen? Wider Joseph Bédier : Les crimes allemands d'après les témoignages allemands, 166.

*Leleux (Charles)*. Feuilles de route d'un ambulancier, 413.

*Lévy-Brühl (L.)*. La conflagration européenne. Ses causes économiques et politiques, 408.

*Lorin (H.)*. La paix que nous voulons, 420.

*Onnaud (B.)*. Sur le cadavre d'un archiduc, 408.

Pages actuelles, n° 35-54, 415.

Pages d'histoire, n° 48-72, 417.

*Prothero (G. W.)*. Second list of publications bearing on the war, 421.

*Rignano (Eugenio)*. Les facteurs de la guerre et le problème de la paix, 175.

*Sarolea (Charles)*. Le problème anglo-allemand, 163.

*Seignobos (Ch.)*. 1815-1915. Du Congrès de Vienne à la guerre de 1914, 172.

*Victoire en Lorraine (la)*. Carnet d'un officier de dragons, 173.

*Wille (Frederic W.)*. The germano-american Plot, 427.

## HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

*Capitan*. La psychologie des Allemands actuels. Alcooliques, fous et criminels, 422.

*Fidel (Camille)*. L'Allemagne d'outremer. Grandeur et décadence, 424.

*Lanessan (J.-L. de)*. L'empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II, 182.

*Laskine (Edmond)*. Les socialistes du Kaiser. La fin d'un mensonge, 183.

*Millioud (Maurice)*. La caste dominante en Allemagne, 422.

*Pain (Ellen)*. My impressions of East-Prussia, 425.

## HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

*Albert-Petit (A.)*. Comment l'Alsace est devenue française, 394.

*Flach (Jacques)*. Les affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation de la France, 391.

*Lichtenberger (Henri et André)*. La question d'Alsace-Lorraine, 426.

*Reuss (Rod.)*. « Chiffons de papier » qui n'ont pas été déchirés. La France et l'Alsace à travers l'histoire, 180.

## HISTOIRE D'ASIE.

*Chen Shao-kwan*. The system of taxation in China, 1644-1911, 436.

*Rapson (E. J.)*. Ancient India, 434.

*Sartiaux (Félix)*. Villes mortes d'Asie Mineure, 113.

*Schüler (Wilhelm)*. Abriss der neuen Geschichte Chinas, 435.

*Tchobanian (A.)*. L'Arménie sous le joug turc, 435.

*Wei Wen-pin*. The Currency problem in China, 436.

## HISTOIRE D'ESPAGNE.

*André (Marius)*. La Catalogne et les germanophiles, 183.

*Moret-Fatio (Alfred)*. L'Espagne et la guerre, 184.

## HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

*Mims (Stewart L.)*. Voir *Moreau de Saint-Méry*.

*Moreau de Saint-Méry*. Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798 ; publ. p. *Stewart L. Mims*, 395.

*Putnam (Georges Haven)*. Memories of my youth, 1844-1865, 185.

## HISTOIRE DE FRANCE.

- Aymès (Noël)*. Iéna, 179.
- Canonage (général E.)*. Histoire de l'invasion allemande en 1870-1871, 180.
- Colin (lieutenant-colonel J.)*. Napoléon, 398.
- Delavaud (L.)*. Scènes de la vie diplomatique au XVIII<sup>e</sup> siècle, 178.
- Vers Constantinople. Une tradition française, 177.
- Depréaux (Albert)*. L'odyssée d'un Orléanais pendant la Révolution. Souvenirs de Charles Levé, 178.
- Duvernoy (Émile)*. Catalogue des actes des ducs de Lorraine, 390.
- Guyot (Ch.)*. Une application nécessaire des théories régionalistes pour l'organisation prochaine des pays reconquis, 181.
- Hauser (Henri)*. Comment un Allemand jugeait la France en septembre 1914, 176.
- Jullian (Camille)*. Le Rhin gaulois, 181.
- Lemonnier (Henry)*. Notes sur l'ancienne Sorbonne, 178.
- Mortet (Victor)*. Mélanges d'archéologie, 2<sup>e</sup> série, 170.
- Perrichet (Lucien)*. La grande chancellerie de France, des origines à 1328, 148.
- Poliquet (Albert)*. Un portrait de Jean Bernard, père de M<sup>me</sup> Récamier, 464.
- Poupé (Edmond)*. La cour prévôtale du Var, 1816-1818, 179.
- Van der Elst (Robert)*. Michelet naturaliste, 159.
- Van Gennep (Arnold)*. En Algérie, 421.

## HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

- Butler (Nicholas Murray)*. Magna Carta, 1215-1915, 429.
- Calendar of various Chancery rolls, 1277-1326, 187.
- Coissac (J.-B.)*. Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560, 154.
- Les Universités d'Écosse, 1410-1560, 154.
- Commission on historical manuscripts, 188.
- Esher (viscount)*. The training of a Sovereign. An abridged selection from *The Girlhood of Queen Victoria*, 431.
- Gross (Charles)*. The sources and literature of english history. Second edition, 156.
- Johnston (James B.)*. The place names of England and Wales, 429.
- Leach (Arthur F.)*. Some results of

- research in the history of education in England, 430.
- Lyll (Sir Alfred)*. Studies in literature and history, 431.
- Myres (John L.)*. The provision for historical studies at Oxford, 431.
- Parker (D. W.)*. A guide to the documents in the manuscript room at the public archives of Canada, 433.
- Pipe roll Society, t. XXXIII, 187.
- Pollard (A. F.)*. The reign of Henry VII from contemporary sources, t. III, 187.
- Roberts (S. C.)*. A picture book of British history, t. I et II, 430.
- Smith (G. C. Moore)*. Henry Tubbe, 188.
- Wilson (Sir James)*. Lowland Scotch as spoken in the lower Strathearn district of Perthshire, 429.
- Wyld (Henry Cecil)*. A short history of English, 428.

## HISTOIRE D'ITALIE.

- Andertoni (Emilio)*. Statuti dei laghi di Como e di Lugano del sec. XIV, 124.
- Besta (E.)*. Voir *Monticolo (G.)*.
- Block (Willibald)*. Die condottieri. Studien über die sogenannten « unblutigen Schlachten », 133.
- Burdach (Konrad)*. Rienzo und die geistige Wandlung seiner Zeit, 127.
- Buzzi (G.)*. Voir *Federici (V.)*.
- Caggese (Romolo)*. Firenze dalla decadenza di Roma al risorgimento d'Italia, 136.
- Camobrecco (F.)*. Regesto di S. Leonardo di Siponto, 124.
- Cipolla (Carlo)*. Voir *Ferretto de' Ferreti*.
- Compagni (Dino)*. Cronica; édit. *Isidoro del Lungo*, 120.
- Édit. *R. Piccoli*, 120.
- Cosenza (Mario Emilio)*. Francesco Petrarca and the revolution of Cola di Rienzo, 128.
- Crivellucci (Amedeo)*. Voir *Pauli diaconi Historia*; *Landulfi sagacis Historia*.
- Curtiss (Edmund)*. Roger of Sicily and the Normans in lower Italy, 138.
- Davidsohn (Robert)*. Geschichte von Florenz, t. III, 135.
- Degli Azzi (Giustiniano)*. Statuti di Perugia dell' anno 1342, 124.
- Egidi (Pietro)*. Necrologi e libri affini della provincia romana, t. II, 122.
- Federici (V.)* et *Buzzi (G.)*. Regesto della chiesa di Ravenna, 124.
- Ferretto de' Ferreti*. Opere; édit *C. Cipolla*, 122.

*Gaddoni (S.) et Zaccherini (G.)*. Chartularium Imolense, 126.  
*Guidi (P.) et Parenti (O.)*. Regesto del capitolo di Lucca, 124.  
*Jacobi (Ferdinando)*. Voir *Santoli (Quinto)*.  
*Jamison (Evelyn)*. The Norman administration of Apulia and Capua, 1126-1166, 131.  
*Kern (Fritz)*. Humana civitas. Eine Dante-Untersuchung, 126.  
*Lacy (Mary E.)*. With Dante in modern Florence, 136.  
*Landulfi Sagacis Historia romana*; édit. *A. Crivellucci*, 121.  
*Lungo (Isidoro del)*. Voir *Compagni (Dino)*.  
*Marsilius von Padua*. Defensor pacis; édit. *Scholz (Richard)*, 126.  
*Martin (Alfred von)*. Mittelalterliche Welt- und Lebensanschauung im Spiegel der Schriften Coluccio Salutati, 128.  
 — Voir *Salutati (Coluccio)*.  
*Mengozzi (Guido)*. La città italiana nell' alto medio evo, 129.  
*Monticolo (G.) et Besta (E.)*. I capitolarî delle arti veneziane, 123.  
*Morçay (Raoul)*. Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Marc, 1389-1459, 137.  
*Orsi (P.)*. Scavi nella Calabria, 118.  
*Pahncke (Hans)*. Geschichte der Bischöfe Italiens deutscher Nation. I, 951-1004, 130.  
*Palmarocchi (Roberto)*. L'abbazia di Montecassino e la conquista normanna, 139.  
*Parenti (O.)*. Voir *Guidi (P.)*.  
*Pauli diaconi Historia romana*; édit. *A. Crivellucci*, 121.  
*Piccoli (Raffaello)*. Voir *Compagni (Dino)*.  
*Previté-Orton (C. W.)*. The early history of the House of Savoie, 1000-1233, 134.  
*Rinaldi (Evelina)*. Statuto di Forlì dell' anno 1359, 124.  
*Rohde (Hans)*. Der Kampf um Sizilien, 1291-1302, 140.  
*Salutati (Coluccio)*. Traktat « Vom Tyrannen »; édit. *A. von Martin*, 128.  
*Santoli (Quinto)*, *Sorbelli (Albano)* et *Jacobi (Ferdinando)*. Statuti dell' Apennino Tosco-Modenese, 124.

*Searamella (Gino)*. Firenze allo scoppio del tumulto dei Ciompi, 136.  
*Schæfer (K. H.)*. Deutsche Ritter und Edelknechte in Italien während des 14. Jahrh., I, 132.  
*Schiaparelli (L.)*. Le carte del monastero di S. Maria in Firenze, 125.  
*Schneider (Fedor)*. Regestum Senense, 125.  
 — Die Reichsverwaltung in Toscana, 568-1268, 130.  
*Scholz (Richard)*. Voir *Marsilius von Padua*.  
*Schwartz (Gerhard)*. Die Besetzung der Bistümer Reichsitaliens, 951-1122, 129.  
*Scriptores rerum italicarum*, 120.  
*Sedgwick (H. D.)*. Italy in the thirteenth century, 433.  
*Sella (Pietro)*. Costituzioni Egidiane dell' anno 1357, 123.  
*Sorbelli (Albano)*. Voir *Santoli (Quinto)*.  
*Tomasselli (Giuseppe)*. La campagna romana, t. III, 135.  
*Torelli (Pietro)*. Regesto Mantovano, 124.  
*Zaccherini (G.)*. Voir *Gaddoni (S.)*.  
*Zucchelli (Giuseppe)*. Liber largitorius vel notarius monasterii Pharphen-sis, 125.

## HISTOIRE DE POLOGNE.

*Strowski (Fortunat)*. La reconstitution de la Pologne, 434.

## HISTOIRE DE RUSSIE.

*Chronicle (the) of Novgorod*, 1016-1461, trad. du russe par *Robert Mitchell* et *Nevill Forbes*, 434.  
*Forbes (Nevill)*. Voir *Chronicle of Novgorod*.  
*Michell (Robert)*. Voir *Chronicle of Novgorod*.

## HISTOIRE DE SUISSE.

*Cantons suisses (les) et Genève*, 1477-1915, 240.  
*Poggi (Henry)*. L'opinion publique en Suisse. Idées et impressions d'un neutre, 174.

## TABLE DES MATIÈRES.

| ARTICLES DE FOND.  | Pages   |
|--|---------|
| AMÉLINEAU (Émile). La conquête de l'Égypte par les Arabes<br>( <i>suite et fin</i> ) . . . . . | 1       |
| REUSS (Rodolphe). Le sac de l'Hôtel-de-Ville de Stras-<br>bourg, juillet 1789. . . . .         | 26, 289 |
| WILMOTTE (Maurice). Une nouvelle théorie sur l'origine<br>des chansons de geste . . . . .      | 241     |

### MÉLANGES ET DOCUMENTS.

|   |     |
|---|-----|
| KOZLOWSKI (W.-M.). Kosciuszko et les légions polonaises en<br>France (1798-1801) ( <i>suite et fin</i> ). . . . . | 56  |
| ROBIQUET (Paul). Le général de Galbois (1778-1850). . . . .   | 323 |

### BULLETIN HISTORIQUE.

|  |     |
|--|-----|
| <b>Antiquités chrétiennes</b> , par Ch. GUIGNEBERT . . . . .                                       | 348 |
| <b>Histoire grecque</b> (1911-1914). <i>1<sup>er</sup> article</i> , par Gustave<br>GLOTZ. . . . . | 86  |
| <b>Histoire d'Italie</b> (Moyen âge), par R. POUPARDIN . . . . .                                   | 120 |

### COMPTE-RENDUS CRITIQUES.

|  |     |
|--|-----|
| ALBERT-PETIT (A.). Comment l'Alsace est devenue fran-<br>çaise ( <b>Ch. Pfister</b> ) . . . . .  | 394 |
| ALBIN (Pierre). La guerre allemande. D'Agadir à Sarajevo,<br>1911-1914 ( <b>H. Hauser</b> ). . . . .   | 165 |
| AULNEAU (J.). La Turquie et la guerre ( <b>Ch. Pfister</b> ). . . . .  | 403 |
| COISSAC (J.-B.). Les institutions scolaires de l'Écosse depuis<br>les origines jusqu'en 1560 ( <b>Ch. Pfister</b> ) . . . . .                        | 154 |
| — Les Universités d'Écosse de 1410 à 1560 ( <b>Id.</b> ) . . . . .   | 154 |
| COLIN (lieutenant-colonel J.). Napoléon ( <b>R. Guyot</b> ) . . . . .  | 398 |
| DUHEM (Pierre). Le système du monde. Histoire des doc-<br>trines cosmologiques, de Platon à Copernic, t. I<br>et II ( <b>Aug. Fliche</b> ) . . . . . | 385 |
| DUSSAUD (R.). Introduction à l'histoire des religions ( <b>Ch.</b><br><b>Guignebert</b> ) . . . . .  | 382 |
| DUVERNOY (Émile). Catalogue des actes des ducs de Lor-<br>raine ( <b>Ch. Pfister</b> ) . . . . .   | 390 |

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1915.]

|   | Pages |
|---|-------|
| FLACH (Jacques). Les affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation de la France (Ch. Pfister) . . . . . | 391   |
| FOUCART (Paul). Les mystères d'Éleusis (Ch. Guignebert). . . . .  | 141   |
| FRANK (R.). Die Belgische Neutralität (Louis Eisenmann). . . . .  | 401   |
| GRASSHOFF (Richard). Belgiens Schuld (Id.) . . . . .  | 400   |
| GROSS (Charles). The sources and literature of english history. 2 <sup>e</sup> édit. (Ch. Bémont) . . . . .                               | 156   |
| KUTTNER (Dr Karl). Deutsche Verbrechen? Wider Bédier : Les crimes allemands d'après les témoignages allemands (Charles Rist) . . . . .    | 166   |
| LEMONNYER (R. P. A.). La révélation primitive et les données actuelles de la science (Ch. Guignebert) . . . . .                           | 381   |
| MOREAU DE SAINT-MÉRY. Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798 (Ch. Bémont) . . . . .   | 395   |
| PERRICHET (Lucien). La grande chancellerie de France, des origines à 1328 (F. Lot) . . . . .  | 148   |
| SAROLEA (Charles). Le problème anglo-allemand (H. Hauser) . . . . .   | 163   |
| SEGRE (Arturo). Manuale di storia del commercio, t. II (Id.) . . . . .  | 160   |
| VAN DER ELST (Robert). Michelet naturaliste. Esquisse de son système de philosophie (Id.) . . . . .                                       | 159   |

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

|   |          |
|---|----------|
| Histoire générale (Ch. BÉMONT, Henri HAUSER, Ch. PFISTER) . . . . .         | 170, 406 |
| Histoire de la Guerre (Ch. BÉMONT, Ch. PFISTER) . . . . .                   | 170, 408 |
| Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, Ch. PFISTER, René DE KERALLAIN) . . . . . | 182, 422 |
| Histoire d'Alsace-Lorraine (Ch. PFISTER) . . . . .                          | 180, 426 |
| Histoire d'Asie (M. COURANT, Ch. GUIGNEBERT, Ch. PFISTER) . . . . .         | 434      |
| Histoire d'Espagne (Jean RÉGNÉ) . . . . .                                   | 183      |
| Histoire de France (Ch. PFISTER, R. GUYOT) . . . . .                        | 177, 421 |
| Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT, René DE KERALLAIN) . . . . .       | 187, 428 |
| Histoire d'Italie (René POUPARDIN) . . . . .                                | 433      |
| Histoire de Pologne (Ch. PFISTER) . . . . .                                 | 434      |
| Histoire de Russie (Ch. BÉMONT) . . . . .                                   | 434      |
| Histoire des États-Unis (Ch. BÉMONT, René DE KERALLAIN) . . . . .           | 185, 427 |

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ALLEMAGNE.

|  |     |
|--|-----|
| 1. Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts. . . . . | 212 |
|--|-----|

## ESPAGNE.

|  | Pages |
|--|-------|
| 1. Boletín de la r. Academia de buenas letras de Barcelona . . . . . | 213   |

## ÉTATS-UNIS.

|   |          |
|---|----------|
| 1. American historical review (the) . . . . . | 214      |
| 2. Nation (the) . . . . .                     | 216, 457 |

## FRANCE.

|   |          |
|---|----------|
| 1. Académie des inscriptions et belles-lettres . . . . .                        | 212      |
| 2. Académie des sciences morales et politiques . . . . .                        | 451      |
| 3. Anjou historique (l') . . . . .  | 451      |
| 4. Bibliothèque de l'École des chartes . . . . .                                | 190      |
| 5. Bulletin de la Société de l'histoire de Paris . . . . .                      | 451      |
| 6. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. . . . .           | 196      |
| 7. Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne . . . . .                     | 452      |
| 8. Bulletin d'histoire économique de la Révolution . . . . .                    | 197      |
| 9. Bulletin historique de la Haute-Loire . . . . .                              | 452      |
| 10. Comité des travaux historiques et scientifiques . . . . .                   | 197      |
| 11. Correspondant (le) . . . . .  | 203, 446 |
| 12. Études. Revue fondée par des PP. de la C <sup>ie</sup> de Jésus . . . . .   | 205, 448 |
| 13. Feuilles d'histoire du xvii <sup>e</sup> au xx <sup>e</sup> siècle. . . . . | 191, 437 |
| 14. Grande Revue (la) . . . . .   | 206      |
| 15. Journal des savants. . . . .  | 193, 441 |
| 16. Mélanges d'archéologie et d'histoire . . . . .                              | 198      |
| 17. Mémoires de l'Académie de Vaucluse. . . . .                                 | 454      |
| 18. Mercure de France (le). . . . .   | 206      |
| 19. Moyen âge (le). . . . .   | 438      |
| 20. Nouvelle Revue historique de droit . . . . .                                | 199      |
| 21. Polybiblion . . . . .   | 194      |
| 22. Révolution française (la) . . . . .   | 192, 439 |
| 23. Revue archéologique . . . . .   | 200, 443 |
| 24. Revue critique d'histoire et de littérature . . . . .                       | 194, 442 |
| 25. Revue de l'Agenais . . . . .  | 454      |
| 26. Revue de l'Anjou . . . . .  | 455      |
| 27. Revue de l'histoire des colonies françaises. . . . .                        | 192      |
| 28. Revue de l'histoire des religions . . . . .                                 | 200, 443 |
| 29. Revue de Paris (la) . . . . .   | 207, 448 |
| 30. Revue de Saintonge et d'Aunis. . . . .                                      | 455      |
| 31. Revue des bibliothèques . . . . .   | 444      |
| 32. Revue des Deux Mondes . . . . .   | 209, 450 |
| 33. Revue des études anciennes. . . . .   | 201      |
| 34. Revue des études historiques . . . . .                                      | 439      |
| 35. Revue des études napoléoniennes . . . . .                                   | 192, 440 |

|   | Pages    |
|---|----------|
| 36. Revue des sciences politiques . . . . .               | 202, 445 |
| 37. Revue générale du droit . . . . .                     | 202, 446 |
| 38. Revue historique de Bordeaux . . . . .                | 455      |
| 39. Revue historique de la Révolution française . . . . . | 440      |
| 40. Revue politique et littéraire . . . . .               | 211, 450 |
| 41. Revue savoissienne (la) . . . . .                     | 457      |

## GRANDE-BRETAGNE.

|   |          |
|---|----------|
| 1. Athenæum (the) . . . . .                     | 218      |
| 2. British Review (the) . . . . .               | 459      |
| 3. Edinburgh Review . . . . .                   | 221      |
| 4. English historical Review (the) . . . . .    | 224      |
| 5. Nineteenth century and after (the) . . . . . | 459      |
| 6. Quarterly Review . . . . .                   | 226      |
| 7. Scottish historical Review (the) . . . . .   | 230, 460 |

## GRÈCE.

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| 1. Νέος Ἑλληνομνήμων . . . . . | 230 |
|--------------------------------|-----|

## ITALIE.

|   |     |
|---|-----|
| 1. Studi critici . . . . .                          | 232 |
| 2. Studi critici per l'antichità classica . . . . . | 233 |

## SUISSE.

|   |          |
|---|----------|
| 1. Bibliothèque universelle et Revue suisse . . . . . | 233, 461 |
| 2. Jahrbuch für schweizerische Geschichte . . . . .   | 462      |

## CHRONIQUE.

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| <i>Allemagne</i> . . . . .       | 238, 465 |
| <i>Espagne</i> . . . . .         | 466      |
| <i>France</i> . . . . .          | 235, 463 |
| <i>Grande-Bretagne</i> . . . . . | 239, 467 |
| <i>Orient</i> . . . . .          | 467      |
| <i>Pays-Bas</i> . . . . .        | 467      |
| <i>Suisse</i> . . . . .          | 239      |
| ERRATA . . . . .                 | 467      |
| INDEX BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .  | 468      |

*Le gérant* : R. LISBONNE.





D  
1  
R6  
t.120

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

